This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

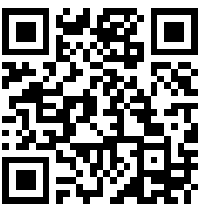

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Gall. sp.

Revue

212 M.

(10

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME X — 1898

TOULOUSE

TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.

Foix, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.

MADRID, Fuentes y Capleville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Ashet.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME X — 1898

TOULOUSE

Toulouse, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — Foix, Gadrat.
Bordeaux, Féret & fils. — Montpellier, Coulet.
Madrid, Fuentes y Capdeville. — Barcelone, A. Verdaguer. — Berlin, Asher.

Tous droits réservés.

S.n. 5176

Digitized by Google

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

Digitized by Google

ERRATUM

Par suite d'une erreur matérielle, trop tardivement reconnue, les pages suivantes ont été omises dans la publication de l'important *Abrégé de l'Histoire de Languedoc* par M. ROSCHACH. Nous les publions afin qu'on puisse les ajouter après la p. 472 du volume JX de la *Revue des Pyrénées.*

Digitized by Google

Digitized by Google

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LANGUEDOC

(SUITE.)

STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

VIII.

LE LANGUEDOC PENDANT LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Incursions des Anglais. — Grandes compagnies. — Parlement de Toulouse. — Déplacement des frontières de la Province.

I. *Le duc de Normandie.* — Jean de France, duc de Normandie, qui était fils de Philippe de Valois, & qui devait régner à son tour sous le nom de Jean II, vint en Langudoc au mois de juillet 1344 avec la qualité de lieutenant du roi ou de gouverneur. Il y donna des ordres pour la mise en défense de toutes les places frontières. La précaution n'était point inutile, car le roi d'Angleterre Édouard se préparait à rompre la trève & une invasion était imminente. Malheureusement, les peuples, accablés d'impôts, pouvaient à peine suffire au paiement des subsides de guerre.

II. *Invasion du comte de Derby.* — Henri de Lancastre, comte de Derby, commandant des forces anglaises, ayant débarqué à Bayonne, marcha sur le Périgord. Le passage de la Dordogne fut défendu avec beaucoup de vigueur, mais sans succès, par le comte Bertrand de l'Isle en Jourdain, de la famille des anciens comtes de Toulouse, soldat expérimenté, dont le roi Philippe de Valois avait érigé la baronnie en comté, en récompense de sa bravoure. Malgré ses efforts & ceux du comte de Comminges, des vicomtes de Caraman & de Villemur, Derby s'empara de Bergerac, & Jean de Lévis y fut tué à l'attaque du pont. Le comte de Lisle s'étant replié sur la Garonne avec les autres chefs, tint conseil à La Réole & résolut de disséminer ses troupes dans les places fortes, en fai-

Digitized by Google

sant battre la campagne par un corps de quatre à cinq cents hommes aux ordres du sénéchal de Toulouse. Les Anglais se répandirent rapidement dans le pays. Langon, Beaumont de Lomagne, l'Isle en Jourdain furent pris de vive force ou capitulèrent. Dans le combat d'Auberoche, donné le 23 octobre 1345, le comte de l'Isle en Jourdain, les vicomtes de Caraman, de Narbonne, de Lautrec, le sénéchal de Toulouse & un nombre considérable de gentilshommes tombèrent aux mains de l'ennemi qui s'empara d'une centaine de villes ou de bourgades dans la Gascogne & le Toulousain.

Au mois de janvier 1346, le duc de Normandie fit rassembler à Toulouse un train de machines de guerre tiré des châteaux de la sénéchaussée de Beaucaire & de celle de Carcassonne, & y réunit lui-même les gens des trois ordres de Languedoc, de Périgord, de Quercy, de Rouergue, d'Agenois & de Bigorre; il en partit lui-même avec une armée qui alla mettre le siège devant Aiguillon; mais le débarquement du roi d'Angleterre en Normandie & les progrès de l'invasion au cœur de la France arrêtèrent cette opération.

A ce moment même, & deux jours seulement avant la bataille de Crécy, les habitants de Toulouse, qui n'avaient plus de remparts depuis le traité de Paris, obtinrent la permission d'entourer leur ville de murailles & de la fortifier. Pour subvenir à la dépense de ces travaux, il fut établi un impôt de consommation sur toutes les denrées, sauf le blé. La nouvelle enceinte de Toulouse comprit dans son périmètre l'étendue entière du bourg qui avait eu autrefois sa clôture particulière, &, pour en dégager les approches, on démolit les faubourgs qui s'étaient développés dans la campagne & qui renfermaient plusieurs monastères. La plupart des villes du Languedoc suivirent l'exemple de Toulouse, s'entourèrent de murs & de fossés.

En 1347, mille arbalétriers de la sénéchaussée de Beaucaire, conduits par leur sénéchal, servirent à la défense de Calais.

III. *Campagne du prince de Galles* (1355). — Edouard d'Angleterre, prince de Galles, débarqué à Bordeaux, traversa rapidement la Gascogne, passa la Garonne à Portet, vis-à-vis le confluent de l'Ariège, vers le milieu du mois d'octobre, & promena impunément ses dévastations dans le Lauragais & le

Digitized by Google

bas Languedoc. Les villes & châteaux échelonnés sur sa route, Castanet, Montgiscard, Baziége, Villefranche, Avignonet, Castelnaudary, Fanjaux, Montréal, Alzonne, furent livrés aux flammes; il mit le feu à la ville basse de Carcassonne, d'où il emmena nombre de prisonniers, assiégea inutilement la cité & poussa jusqu'à Narbonne, où il prit le bourg. La vigoureuse résistance du vicomte Aymeri l'empêcha d'enlever la place ; il s'en vengea, comme de coutume, par l'incendie des quartiers qu'il occupait & continua de s'avancer par la plaine de Capestan. Il était aux environs des étangs quand il apprit que les milices de Beaucaire marchaient à sa rencontre & que le comte d'Armagnac & le connétable menaçaient ses derrières. Il opéra aussitôt une retraite rapide par les montagnes du Minervois & du Cabardès, qu'il sema de ruines, & réussit à rentrer avec ses prises dans sa ville de Bordeaux.

IV. *Captivité du roi Jean.* — Après la bataille de Poitiers où le roi Jean fut pris & où le sénéchal de Toulouse, le comte de Castres, le vicomte de Narbonne & beaucoup d'autres seigneurs languedociens eurent le même sort, le duc Charles de Normandie, fils du monarque prisonnier, n'ayant pas pu obtenir de secours des États de langue d'oui, fut contraint de les dissoudre & fit convoquer à Toulouse ceux de Languedoc par le comte d'Armagnac, son lieutenant. Beaucoup de sièges étaient vides, les députés de l'Agenois & du Périgord n'ayant pu venir parce que les Anglais tenaient les chemins. Sur l'exposé de la situation critique du pays que leur présenta le commissaire royal, les États de Languedoc offrirent d'entretenir à leurs dépens, pour faire la guerre dans le Midi pendant une année, cinq mille hommes d'armes, chacun avec deux chevaux, mille sergents à cheval & quatre mille arbalétriers ou fantassins. On établit aussi un impôt de capitation qui serait double pour les nobles & un impôt foncier dont la perception devait être hebdomadaire.

Les États mirent à leur concours plusieurs conditions. Ils se réservèrent le pouvoir de se rassembler toutes les fois qu'ils le jugeraient à propos, sans autorisation spéciale, pour régler la levée du subside; ils voulurent aussi avoir le droit de choisir douze députés qui auraient charge de constater la réalité des effectifs & de contrôler les comptes de dépense, & réclamèrent

Digitized by Google

la faculté de choisir quatre trésoriers ou receveurs généraux qui centraliseraient la perception pour chaque sénéchaussée ; enfin ils exigèrent que le roi & ses officiers ne pourraient faire aucun changement au cours des monnaies ou en tirer aucun profit, sous peine de suspendre immédiatement l'imposition, & que tous les revenus royaux, tant ordinaires qu'extraordinaires, provenant du Languedoc, seraient affectés sans exception aux dépenses de la guerre. En même temps furent confirmés les anciens usages de la province, & en particulier celui de se régir par le droit écrit au lieu d'appliquer le droit coutumier qui avait cours dans les autres parties du royaume. Toutes ces conventions furent ratifiées par le dauphin Charles, régent de France.

V. *Sédition de Toulouse.* — Pendant l'année 1357, le comte d'Armagnac réunit les États à Toulouse & obtint que la capitation serait continuée. Comme une trève venait d'être conclue entre les rois de France & d'Angleterre, & que par suite, d'après les articles arrêtés aux précédents Etats, le subside aurait dû cesser, la population de Toulouse, qui souffrait d'une extrême misère, se souleva, prit les armes, & tint pendant tout un jour le comte d'Armagnac & les autres officiers royaux assiégés dans le Château narbonnais où pleuvaient les pierres & les flèches embrasées. Le gouverneur s'évada pendant la nuit, le feu prit au château, & plusieurs maisons de fonctionnaires furent pillées, entre autres celle du juge mage.

VI. *Conséquences du traité de Brétigny* (1360). — Le traité de Brétigny, conclu le 8 mars 1360, entre les rois de France & d'Angleterre, fit perdre au gouvernement de Languedoc quatre importantes sénéchaussées, la souveraineté du Rouergue, du Quercy, de l'Agenois & de la Bigorre ayant été cédée au monarque anglais.

La Province fut ainsi réduite aux trois sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire qui l'ont constituée jusqu'à la Révolution.

La situation du pays se trouvait alors des plus précaires ; toute la région occidentale en était enveloppée par l'ennemi, les possessions anglaises du Rouergue s'avançaient comme un coin au cœur même de la Province & la coupaient en deux.

Digitized by Google

Douze lieues à peine séparaient les avant-postes d'Edouard de la Méditerranée, entre le bassin supérieur du Tarn & la plage d'Agde. A l'ouest, s'étendaient les terres hostiles de l'Armagnac & du Béarn, vassales de l'Angleterre; le pays royal du Toulousain, c'est-à-dire le pays français, formait comme une péninsule étriquée entre les domaines des comtes de Comminges & de Foix & la terre anglaise.

VII. *Incorporation définitive du Languedoc à la France* (1361). — Pour compenser en quelque sorte, par un agrandissement nominal, les pertes immenses que lui coûtait le traité de Brétigny, le roi Jean donna, vers la fin de l'année 1361, un édit qui unissait au domaine de la couronne les comtés de Toulouse, de Champagne & de Normandie. Depuis Philippe le Hardi, les rois de France avaient compté les acquisitions de Languedoc parmi leurs domaines particuliers & s'étaient regardés comme comtes titulaires de Toulouse.

VIII. *Les grandes Compagnies.* — L'alarme régnait partout. Les villes ouvertes reçurent l'ordre d'enfermer leurs effets & leurs denrées dans des places fortes. Des routiers anglo-français qu'Edouard avait licenciés s'emparèrent du Pont-Saint-Esprit & y commirent d'épouvantables violences. Près de Lyon, ils firent prisonnier le vicomte d'Uzès avec plus de cent chevaliers; le Gascon Seguin de Badefol, chef d'une de ces bandes, fit des pointes dans le Vélay, jusqu'aux portes du Puy, &, pénétrant en Languedoc, rançonna Aniane, brûla les faubourgs de Gignac, prit Florensac, enleva Frontignan & se sauva dans les Cévennes, lorsque le connétable de Fiennes fit mine de courir sur lui avec les milices de la contrée; mais le bandit revint au printemps suivant & vint porter le ravage sous les murs de Montpellier.

Un de ses émules, Bérard d'Albret, parut au mois d'août sous les murs de cette même ville avec un corps de cavalerie & brûla le faubourg des Cordeliers. A la suite d'une incursion en Albigeois, ils incendièrent Montoulieu, sans pouvoir prendre le château que défendait le Bègue de Villaines, sénéchal de Toulouse, & s'emparèrent de Saint-Papoul & de Villepinte. Ils avaient laissé des espions à Montpellier, que les habitants saisirent & firent écarteler.

En même temps, la peste désolait le pays.

Digitized by Google

Cependant les comtes d'Armagnac & de Foix, qui se disputaient la riche succession de Béarn, guerroyaient dans le Comminges & le Toulousain. Des Castillans, à la solde d'Henri de Transtamare, dévastaient le bassin de l'Aude ; l'évêque d'Albi était assiégé par divers seigneurs dans le château de Combefa ; les communes se voyaient écraser d'impôts & les grandes compagnies continuaient leurs déprédations.

Sur beaucoup de points, les populations, découragées & sans moyens de défense, préféraient traiter avec les bandits & leur payaient de grosses rançons. Seguin de Badefol fit même, dans le Toulousain, un marché d'ensemble pour les trois sénéchaussées, en se réservant le Vélay, dont il prétendait être le créancier. Les habitants de ce malheureux pays, effrayés de la clause, obtinrent du maréchal d'Audeneham la permission de se faire comprendre dans le contrat.

IX. *Institution du Parlement de Toulouse* (1443). — Le Midi réclamait depuis longtemps un tribunal d'appel qui fût plus à portée que le Parlement de Paris. Le roi Charles VII donna satisfaction à ce vœu par son édit du 11 octobre 1443, portant création du Parlement de Toulouse. Ce fut la première cour de ce genre établie en province. Elle eut d'abord pour ressort tout le pays de Languedoc & le duché de Guyenne jusqu'à la Dordogne, juridiction qui devait être amoindrie plus tard par l'érection du Parlement de Bordeaux.

La nouvelle cour fut composée de deux présidents & de douze conseillers, moitié clercs & moitié laïques, moitié Languedociens & moitié Français.

Le Parlement de Toulouse a duré trois cent quarante-six ans, depuis sa création par Charles VII jusqu'à sa suppression par l'Assemblée nationale en 1790.

X. *Démembrement du Languedoc* (1469). — Louis XI, voulant former un apanage à son frère Charles, duc de Normandie, détacha du gouvernement de Languedoc pour les unir au duché de Guyenne, reconquis sur les Anglais, les jugeries de Verdun & de Rivière, & la partie du Comminges & de la jugerie de Rieux située à gauche de la Garonne.

La Province garda ces limites, du côté de l'ouest, jusqu'à la Révolution.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME X, 1898

Pages.

Articles originaux. — Abbé Lestrade, membre de la Société archéologique du Midi : Pierre Goudelin, ses ancêtres, ses frères, ses amis; nouvelle histoire de sa vie..... ..... 1, 223, 293

C. Desdevises du Dézert, professeur à l'Université de Clermont : La marine espagnole pendant la campagne de Trafalgar..... 20, 122

J. Adher, directeur d'école primaire à Toulouse : La première application de la Constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne, en 1791..... 46

Lettres inédites de A.-P. Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne, de 1795 à 1799..... 97, 245

E. Martinenche, agrégé des Lettres, professeur au Lycée de Nimes : L'Esprit des provinces d'Espagne..... 193, 452, 510

Bourcier, professeur à l'Université de Bordeaux ; Isidore Salles, poète gascon..... 211, 249

Baron Desazars : Un Toulousain à la Bastille; le chevalier de Rességuier & la marquise de Pompadour..... 389

E. Counac : La réaction royaliste à Toulouse en 1815 & trois lettres inédites de Picot de Lapeyrouse à l'avocat Romiguières..... 431

Dr Garrigou : La vallée d'Aure, exploitation rationnelle de ses richesses naturelles, hydrologie, &c..... 485

F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne : La panique à Villemur (Haute-Garonne) au commencement d'août 1789..... 504

Variétés. — J.-L. de Lahondès : La Société archéologique du Midi de la France à Martres-Tolosane, la plus grande villa des Gaules..... 83

J.-B. Noulet : Nos deux hirondelles et leurs nids..... 87

Digitized by Google

Francisque Michel : Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle..... 153
Dr F. Garrigou : Un Girondin précurseur de Pasteur, Jean Hameau (1779-1851). *Avec un portrait hors texte*..... 270
E. Cartailhac : Les courses de taureaux dans le Midi..... 288
Observatoire national du Pic du Midi; inauguration des bustes du général de Nansouty et de l'ingénieur Vaussenat. Discours de MM. Mascart, de l'Institut, et Dunoret, de la Société Ramond..... 465
Henri Beraldi : Cent ans aux Pyrénées; compte rendu par M. J. de Lahondès, avec extraits de la Société Ramond, l'acte de naissance des Pyrénées, &c. 528
Abbé François Marsan : Météorologie ancienne..... 560

Nos documents méridionaux. — Nos monuments historiques, la loi de 1887 & la liste de ceux du Midi..... 59
Altitudes diverses & coordonnées géographiques..... 66
Calendrier avec éphémérides toulousaines & méridionales..... 70
Vingt-cinq ans de météorologie toulousaine..... 82
Archives départementales, communales & hospitalières..... 279
Les bibliothèques du Midi..... 563

Pages volantes vieilles ou neuves. — Lettre de M. de Villèle; Toulouse en 1816..... 89
Abbé Fabre d'Envieu : Lengo moundino — ou — ramoundino?..... 190
H. Duméril : Un texte anglais de 1680 sur Toulouse..... 480
Abbé J. Lestrade : La chanson des professeurs du collège de Cagueloule; note & texte inédit..... 557
François Marsan : Météorologie ancienne..... 560

Bibliographie méridionale. — Revista de Menorca. (C. r. par S. S.)..... 91
Jean Decap : Notes & documents historiques sur Montégut. (C. r.)..... 91
Louis Labat : Le château de Marrac (& Napoléon 1er à Bayonne). (C. r., par E. C.)..... 92
Marcellin Boule : Le plateau de Lannemezan & les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne & de la Neste (Extraits)..... 174
Mgr de la Rougerie : Bayle le sceptique & la tolérance à Pamiers..... 373
Fr. Marsan : Notes sur quelques inondations arrivées aux dix-septième & dix-huitième siècles..... 374
Estual Herria, journal basque-français..... 375
Revue méridionale..... 375
H. Marcaillou d'Aymeric : Explorations, contributions à la flore de l'Andorre. 376
L.-A. Fabre : Le plateau de Lannemezan & les inondations sous-pyrénéennes. 376
Telesforo de Aranzadi : Champignons du pays basque..... 380
Félix Regnault : A travers l'Andorre; bibliographie andorrane..... 381, 476
Édouard Harlé : Age de la plaine de la Garonne en amont & en aval de Toulouse..... 477

Digitized by Google

Émile Belloc : Glaciers & cours d'eau souterrains du versant septentrional de la Maladetta 478
Paul Labrouche : La grande route centrale des Pyrénées, le port de la Tenaresc 479
Bulletin des derniers ouvrages parus.
David Levat : Géologie. Les phosphates noirs des Pyrénées 574
Paul de Casteran : La lande de Boc 575

Petite chronique du Midi. — Projets d'excursions autour de Toulouse. — Voyage en Espagne de Beaumarchais, 1764. — Un monument à Bourbaki à Pau. — Commémoration de la bataille de Peyrestortes, près Perpignan. — Le *Folk lore* du Rouergue 94
Les Cadets de Gascogne 192
Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosane. — Vues photographiques des Pyrénées 291
Le Congrès des Sociétés savantes à Toulouse en 1899. — Les Cadets de Gascogne, les fêtes du Midi 383
Le Club Alpin dans le Midi et le Sud-Ouest. — Les incendies des Landes. ... 484
Philippe Tamizey de Larroque, notice par M. J. Brissaud 385
La décentralisation pratique, par M. S. 577

Digitized by Google

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

PIERRE GOUDELIN & SES ANCÊTRES

Les lecteurs de cette biographie de Pierre Goudelin & de ses aïeux remarqueront sans peine que les Archives anciennes du Notariat toulousain ont fourni, à peu près en totalité, les renseignements dont elle est composée. *Pierre Goudelin & ses ancêtres, d'après les Notaires de Toulouse*, tel est le titre singulier peut-être à première vue, mais au fond parfaitement exact, que nous aurions pu donner à notre travail. C'est qu'en effet les grands parents de notre poète ont été les clients assidus des tabellions leurs contemporains. Or, les actes multiples qu'ils ont fait insérer dans des minutiers encore heureusement conservés, tels que : achats, ventes, acquits, déclarations de garantie & de solidarité, testaments, division & partage des successions, &c., fournissent des indications précieuses sur l'origine, la généalogie, la condition, la fortune, le train social, les sentiments religieux des ancêtres de Goudelin. Et Pierre Goudelin lui-même, ce type de l'homme insouciant, emporté sur l'aile de ses rêveries poétiques, nous le voyons, grâce aux archives notariales, descendre des hauteurs de son idéal & se heurter aux réalités de la vie. Dès que son père Raymond est mort, par exemple, Pierre, à titre de fils aîné, dresse les *cartels* de partage des biens entre ses frères & lui. Dans la suite il réapparaît : il négocie, vend, achète. Lorsque, après quelques années d'aisance, talonné par la misère, il est réduit à sacrifier les derniers lambeaux de son patrimoine, il va plusieurs fois devant notaire & fait constater, à l'aide des plus authentiques rubriques, qu'il mange *son bien après le revenu*.

Digitized by Google

Que l'on ne puisse pas tirer des Archives auciennes des Notaires, source très spéciale & nécessairement restreinte d'informations — interrogées avec conscience en vue de reconstituer la biographie de P. Goudelin, — une notice historique complète, nous en convenons. Rarement on est assez heureux pour rencontrer dans les minutiers un de ces actes qui équivalent à une courte chronique ou à un piquant procès-verbal. Mais du milieu d'un fatras de formules sèches, prévues, identiques les unes aux autres, il est toujours possible d'extraire quelque détail inédit. Peu à peu les indications se multiplient, les vues s'étendent, certains côtés inexplorés d'une existence sortent de l'ombre, prennent du relief, deviennent saisissables. Une personnalité se dégage enfin, réelle, sincère & ne demande pour revivre & se mouvoir qu'à être introduite dans la société où elle tint sa place autrefois... C'est laisser entendre que la présente biographie, principalement documentée à l'aide des Archives notariales, s'éclaire aussi de par ailleurs. On nous permettra d'indiquer les dépôts que nous avons consultés.

Les Archives de la Haute-Garonne conservent un dossier qui nous donnera l'explication des relations amicales constamment entretenues par Adrien de Monluc & Pierre Goudelin. Celles du monastère de la Daurade, à Toulouse, & un arrêt du Parlement nous révèleront un peu le caractère & les incidents de la vie de dom P. Goudelin, religieux bénédictin & frère de notre poète. Les Archives municipales de Toulouse : Délibérations du Conseil de bourgeoisie & Pièces justificatives du trésorier des capitouls, connues de nos devanciers, mais peut-être superficiellement exploitées par eux, ainsi qu'une délibération du Chapitre de l'église métropolitaine, en disent long, dans leur brièveté, sur l'indigence de Pierre Goudelin aux dernières années de sa vie. Nous transcrivons ces textes intégralement. Enfin, les procès-verbaux des séances de l'Académie des Jeux Floraux apporteront une curieuse contribution à l'histoire des honneurs rendus à Goudelin par ce corps littéraire, de 1777 à 1808, époque de la translation des restes du poète du cloître des Carmes à l'église de la Daurade. Les renseignements que ces divers documents contiennent, nous avons tâché de les fondre avec les données relatives à sa per-

Digitized by Google

sonne, malheureusement trop rares, que Goudelin a, comme par hasard, jetées ça & là dans ses œuvres, & avec l'inappréciable lettre que Germain de Lafaille, annaliste de la ville de Toulouse, premier & seul biographe de Goudelin jusqu'à M. Noulet, publia en 1678. Il va sans dire que nous avons utilisé les renseignements que M. le docteur Noulet a ajoutés au récit de Lafaille ; ils le complètent toujours, parfois ils le rectifient. De semblables annotations témoignent d'un tel souci de recherches & de minutieuse exactitude, qu'il y a lieu de regretter que M. Noulet n'ait pu compulser les registres déposés aux Archives notariales ; grâce à ce surcroît d'informations, il aurait mis, mieux que tout autre, en pleine lumière, la vie de Goudelin.

***

Cette étude est divisée en trois chapitres :

I. — Les ancêtres paternels de P. Goudelin ;

II. — Les ancêtres maternels ;

III. — Pierre Goudelin & ses frères.

On pensera peut-être, à la lecture des deux chapitres dans lesquels nous faisons connaître les origines lointaines de la famille du poète, que c'est remonter bien haut dans le passé & se donner beaucoup de mal pour un mince résultat, car au fond, Pierre Goudelin seul nous intéresse. Dans ce cas, nous tirerons le motif de notre zèle, de cet intérêt même. Notre auteur est une de nos gloires locales les plus typiques. Populaire dans la région toulousaine, rendu célèbre par ses ouvrages dans l'ancienne province de Languedoc, il mérite amplement que tôt ou tard un Toulousain accepte la peine qu'exige l'éclaircissement de ses origines familiales ignorées jusqu'à ce jour. Sa généalogie, en vérité très modeste, nous aidera, d'ailleurs, à le mieux comprendre. En essayant de la reconstituer & d'étudier de près la formation du milieu dans lequel naquit & se développa notre cher Goudelin, nous satisfaisons aux exigences de la critique moderne. La méthode historique aujourd'hui en honneur verse quelquefois dans l'exagération, elle est cependant avisée & prudente : ne la négligeons pas.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER. — LES ANCÊTRES PATERNELS DE P. GOUDELIN.

§ 1er. — *Pierre & Bernard Goudelin.*

Du côté paternel, la famille de Pierre Goudelin est originaire d'un village de l'Armagnac nommé Roques[1]. Nous sommes, comme on voit, en plein terroir de Gascogne ; l'observation est bonne à retenir. Donc, à Roques vivait, à la fin du quinzième siècle & dans les premières années du seizième, Pierre Goudelin, laboureur. Nous estimons que cet aïeul du poète languedocien n'était pas dépourvu de tous biens : très probablement il cultivait ses propres terres. Du moins sommes-nous autorisé à le supposer en un état d'aisance relative si nous prenons le terme de laboureur dans le sens particulier qu'il avait alors. Un individu gagé, employé par un propriétaire à des travaux agricoles, était qualifié brassier. Pour l'ordinaire, le laboureur exploite son propre fond.

Pierre Goudelin eut *au minimum* deux fils : l'existence de l'un ne nous est révélée que par celle d'un fils & d'une fille que nous rencontrerons bientôt. Le second des enfants de Pierre, appelé Bernard, est mieux connu de nous ; sa vie nous intéresse, car notre poète est de sa descendance. Ce Bernard n'est pas né à Roques, mais à Gondrin[2], village peu éloigné du précédent, vers l'année 1510. Bénéficiaire des économies paternelles, il fut envoyé tout jeune à Toulouse pour apprendre les belles-lettres dans un des collèges de cette ville que fréquentaient plusieurs de ses compatriotes. On comprend que Bernard ait surtout pratiqué, au cours de ses études, ceux de ses condisciples auxquels le liait une commune origine. Il paraît avoir été bon camarade pour ces écoliers gascons plus ou moins besogneux. Pierre Riqueti, du lieu de Vic[3], reçut

1. Aujourd'hui département du Gers, canton de Valence.
2. Aujourd'hui département du Gers, canton de Montréal.
3. Aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département du Gers.

Digitized by Google

de lui un prêt de 4 livres. Jean Goudelin, du lieu de Gondrin, son parent peut-être, & un certain Capfaget, natif du même village, en obtinrent celui-ci un peu plus de 3 livres, celui-là 40 sols. Et comme tout étudiant en la célèbre Université de Toulouse au seizième siècle se serait cru homme sans importance s'il n'eût porté l'épée, ne soyons pas surpris de voir Bernard Goudelin en prêter une de la valeur d' « ung teston » à P. Riqueti & en fournir une autre, estimée 45 sols, à « Mossen Richassi », écolier provençal. Au demeurant, là ne s'arrêtèrent pas les secours temporaires accordés par Bernard à des amis quelque peu en détresse. Etant encore aux « études » ou les ayant quittées récemment, il cédait 6 livres à un chaudronnier moyennant « ung tamborin de suysse » retenu pour gage, & « 40 sols tornois » à un *mazellier*[1] « sur ung anneau d'or avec une pierre rouge » autre garantie de remboursement. N'y a-t-il pas dans ces générosités de jeunesse, remplies de circonspection, l'indice d'un esprit avisé, ménager de son pécule?... On peut, croyons-nous, augurer déjà que Bernard transplanté en pays toulousain ne se laissera pas aisément entraîner à la ruine; le fin gascon perce sous l'écorce de l'apprenti chirurgien. Car, de fait, hâtons-nous de le dire, ses classes terminées, Bernard Goudelin ne rentra pas dans sa famille, mais resta à Toulouse, & y devint « compaignon barbier. » On sait que l'*exercice de la barberie* était alors une annexe de la chirurgie. Le métier de chirurgien consistait principalement à tirer de bonnes pintes de sang des malades, & à s'occuper, dans une boutique, de la barbe & de la chevelure des clients. Dûment muni « des abilhemens & otilz de son office », notre apprenti Goudelin exerçait ces nobles fonctions, l'an de grâce 1535, sous la direction de Nicolas de Charlas, passé maître en l'art de chirurgie, dans une maison « assise auprès de l'esglise Sainct-Sernin. »

C'est en ce logis, propriété « de honneste femme Marguerite Bretonne », qu'une grave maladie mit en danger les jours de Bernard. Le jeune homme « pour ce que la mort est commune, & que prend aussi tost le fort comme le foyble, &

1. Boucher.

Digitized by Google

le pouvre comme le riche » fit appeler sans retard un notaire & dicta, le 27 mars 1536, « *Un mémoire en façon de testament* tant pour son âme que pour son corps. » Ce document, d'où nous avons extrait les notes biographiques qu'on vient de lire[1], nous apprend aussi, qu'outre les créances signalées plus haut, B. Goudelin possédait pour toute fortune, en 1536, « une pièce de quatre ducatz, ung noble & cinq escutz soleil », à quoi il joignait un léger bagage d'outils qu'il jugeait valoir quinze livres tournois.

En cas de mort, le jeune compagnon barbier demandait à maître Nicolas de Charlas de faire célébrer pour lui, à Saint-Sernin, aux frais de sa modique succession, une messe chantée *de mortuis*, fixant à 5 sols tournois l'honoraire de l'officiant, à 6 blancs celui du diacre & du sous-diacre, sans oublier « *la parade* », pour laquelle « chascung chanoyne présent devait percevoir 10 deniers & chascung prébendier & prebstre de cueur » 5 deniers.

B. Goudelin prescrivait ensuite la célébration de quelques autres services funèbres, mais conditionnellement : « pourveu que son bien puisse y suppéter à payer. » Quant au lieu de la sépulture, le pieux testateur ne manquait pas de l'indiquer : « a ordonné... son corps estre mis en sépulture aux claustres [aux cloîtres] de lad. esglise Sainct-Sernin. »

Le sentiment religieux qui a dicté ces dispositions est incontestable : chez B. Goudelin il alla se développant avec les années. Nous aurons l'occasion de nous en convaincre.

Combien de temps dura l'apprentissage de l'élève de Nicolas de Charlas? Nous l'ignorons ainsi que le jour précis où, cessant d'être compagnon, il reçut ses lettres de maîtrise, s'établit & se maria. Toutefois, nous avons la certitude qu'il était maître chirurgien en 1546 au plus tard. Le 2 juillet de cette année il devenait locataire chez « honneste femme Catharine Ayme, vefve de feu Me Guillaume Coffe, autrefois chirurgien

1. Archives des Notaires de Toulouse : « *Acte retenu par manière de testament, pour Bernard Godolin, compaignon barbier* », dans le « Liber testamentorum a parte retentorum per me Celerii, not. », *ad annum*, fos 196 à 197 vo. — Le notaire Celeri avait pour substitut M. Fabri qui reçut le testament de B. Goudelin.

Digitized by Google

de Tholose. » Catherine lui permettait, pour 42 livres par an, d'occuper le rez-de-chaussée dans lequel « led. feu Coffe a teneu bouticque de barberie dernièrement, ensemble l'estage qu'est sur lad. bouticque & le service de la secrète[1], & de la cave ou chay pour y mectre son vin, à elle réservant aussy le service desd. secrète & cave, & aussy que led. Godolin pourra fère ruscade[2] à la cuysine que lad. Ayme se réserve[3]. »

Voilà donc Me Goudelin en train d'exercer son art... Quand il épousa Jeanne Peyret, appelée grâce aux caressants diminutifs de l'idiome local *Jeannète Peyrète*, sa femme apporta en dot 300 liv. tournois. De leur mariage naquirent, antérieurement à l'année 1559, « Ramond, Anthoine, Jehan & Bernarde[4]. » En dehors des siens, la sollicitude de Goudelin s'étendit à deux membres de sa famille : Astrugue Goudeline, sa nièce, qui devint sa chambrière, & Jean, son neveu, qu'il plaçait, le 30 août 1548, chez Pierre Degua *pour tenir les écritures* de ce marchand logé au Port-Garaud[5].

Les Registres des Notaires fournissent de rares renseignements sur le compte de Bernard pendant la dernière période de sa vie. Consignons ici les principaux :

En septembre 1549, Bertrand Combis « marchand de Florence, diocèse d'Auch, & Pierre Macary, licencié ès-droictz » habitant de Toulouse, se trouvaient « détenus prisonniers ès carces de la salle neufve... aux Emmuratz. » Ils étaient débiteurs de Robert Lamote auquel ils n'avaient pu payer à temps 27 écus petits, 17 sols & 6 deniers. Bernard Goudelin se rendit responsable en faveur de Macary & obtint l'élargissement des détenus après avoir payé leur dette[6]. — Environ dix ans plus tard nous constatons que B. Goudelin, sur le point de pour-

1. Lieux d'aisances : *loca secreta*.

2. Lessive. On dit encore aujourd'hui en patois toulousain *ruscado*.

3. Arch. des Notaires : registres de Jehan Guiraudat, not., *ad annum*, fol. 88.

4. *Ibidem*, reg. de Gérauld Bodon, not. — « *Testament de Bernard Godolin, me cirurgien de Tholose, 5 mars* 1559 », fol. 668-670.

5. *Ibid.*, reg. de J. Guiraudat, not., *ad annum*, fol. 167.

6. *Ibid.*, reg. de J. Guiraudat, not., 27 sept. 1549, fol. 212, & de G. Bodon, not., 30 septemb. 1549, fol. 451.

Digitized by Google

suivre deux procès, préféra les terminer *par amiable transaction*. Un premier différend s'était élevé entre « messire Pierre Comborieu, prebstre de l'esglise Sainct-Michel, aux faulx bourgs du chasteau Narbonnais » & lui, « pour raison de certaine cure faicte par led. Godolin en la personne dud. Comborieu. » Après avoir sollicité une sentence de l'official de Toulouse, les parties renoncèrent au projet de s'adresser à « M. le juge d'appeaulx du métropolitain », & par accord du 8 février 1557 (n. st. 1558), B. Goudelin se déclara satisfait des 12 liv. d'honoraires que Messire Comborieu lui solda immédiatement[1]. Le second litige sagement étouffé par Goudelin provint d'un legs fait à sa femme & à sa nièce par un écolier, Jean Poderos. L'héritier général du défunt cherchait querelle, d'un côté, aux médecins & à l'apothicaire qui réclamaient certaine somme à cause de leurs « médicquemens, drogues, receptes & ordonnances, peine & travaulx », & de l'autre, à la femme & à la nièce de Bernard Goudelin. Un procès était entamé « en la cour de M^rs^ les Viguier & Juge ordinaire de Tholose », lorsque par un accord du 9 mai 1558 il fut décidé que Bernard recevrait, au nom de tous les intéressés, la somme de 28 liv. produit de « la vente des acoustremens & livrairie » de l'écolier trépassé, plus une créance de 102 liv. payable un mois après par le frère & l'héritier de Jean, Raymond Poderos. Cette convention mit fin à la chicane[2].

A une date que nous ne pouvons pas déterminer, maître Goudelin fit une acquisition qui suffirait à prouver que ses affaires étaient sinon brillantes, du moins assez prospères. Nous voulons parler de la maison qu'il acheta « aulx faulx bourgs du chasteau Narbonnois, à Tholose, & rue de la petite Observance, sur le canton appelé *de Podapt.* » L'immeuble avait pour propriétaire « la confrérie N.-D. des Brassiers de l'esglise métropolitaine Sainct-Estienne[3]. » C'est là, pensons-nous, que Bernard Goudelin tenait boutique de chirurgie & de barberie en 1557 lors de son procès avec messire Combo-

1. Arch. des Notaires : reg. de G. Bodon, not., *ad annum*, fol. 1014.
2. *Ibid.*, reg. de G. Bodon, not., *ad annum*, fol. 215 v°.
3. *Ibid.*, reg. de G. Bodon, not., 9 avril 1559, fol. 52.

Digitized by Google

rieu. Il revendit l'immeuble pour 150 liv., le 9 avril 1559, à « vénérable homme Monsr Me Jacques du Solier, bachelier ès droictz, recteur de Rabastenx & étudiant « du collége Sainct-Ramond, à Tholose[1]. » De la rue de la petite Observance, Goudelin alla s'établir au Salin, « dans la maison de Jehan Spie, marchant, près du Palays[2]. »

Il y a lieu de noter ici une seconde acquisition — champêtre cette fois, — réalisée par notre chirurgien, & qui paraît lui avoir porté bonheur. Le 25 janvier 1555 (nouv. st. 1556) il acheta une vigne à Jean Rivière, dans le territoire de Bondigous près Villemur[3]. Ce lui fut-il une occasion d'entrer dans les bonnes grâces d'Antoinette Gay, propriétaire, en ce village, d'une maison & d'un jardin? La chose est possible. Quoi qu'il en soit, Antoinette Gay lui légua ses biens de Bondigous vers 1557, au grand déplaisir de « Maistre Vidal Austri prebstre de Villemur », qui croyait avoir droit à la succession. Goudelin se vit engagé dans un nouveau procès qu'il gagna d'ailleurs bientôt. Une sentence « de la cour du siège présidial de Tholose » l'envoya en possession de la maison & de l'enclos à lui légués, & il requit exécution de cette sentence le 2 novembre 1558[4].

L'heureux tenancier ayant un pied-à-terre à Bondigous afferma les fruits décimaux de cette rectorie sous redevance annuelle par lui payable au recteur; mais il ne jouit pas longtemps de ces avantages. Le 5 mars 1559 (n. st. 1560), en effet, Bernard Goudelin, gravement malade, dressa son testament. On sait que nos ancêtres faisaient généralement précéder ces sortes d'actes, en guise de préface, d'une profession de foi dans laquelle éclataient leurs convictions chrétiennes. Les déclarations de cette nature sont, à quelques nuances près, semblables les unes aux autres. Celle de Bernard est singulière. Rappelons-nous avant de la lire le prudent gascon qu'était, dès ses jeunes ans, le grand-père de notre poète Goudelin en-

1. Archiv. des Notaires : reg. de G. Bodon, not., 9 avril 1559, fol. 52.
2. *Ibid.*, reg. de G. Bodon, not., « *Testament de Bernard Godolin, me cirurgien de Tholose.* » 5 mars 1559 (n. st. 1560), fol. 668-670.
3. *Ibid.*, reg. de J. Guiraudat, *ad annum*, fol. 150.
4. *Ibid.*, reg. de G. Bodon, *ad annum*, fol. 113.

Digitized by Google

tourant de précautions réfléchies ses premières transactions avec ses camarades. Sur le point de quitter ce monde, il agit de même & s'assure pieusement d'innombrables avocats :

« ... Bernard Goudelin, testateur, ayant à mémoire le bèneffice de la Rédemption de l'humain linaige [lignage] par le mérite de la passion nostre Saulveur Jésu-Christ, comme bon & vray fidèl crestien, à la foy & union de saincte mère Esglise, a faict le seing [le signe, *signum*] de la saincte croix sur son corps, en disant : *In nomine Patris & Filii & Spiritus sancti, amen.* Recommandant son corps & son âme à Dieu le Père tout-puissant, & Fils & Esperit, à la glorieuse sacrée Vierge Marie, sainct Michel archange, Gabriel, Raphaël & à tous les benoitz anges, archanges, chérubins, séraphins & Potestes [les Puissances, *Potestates*] du Paradys, sainct Baptiste, sainct Joseph, à tous les Patriarches & Prophètes, sainct Pierre, sainct Pol, à tous les glorieux appostres, diciples, évangélistes, martirs, confesseurs & amys de Jésu-Christ, à madame saincte Anne, onze mil vierges & à tous les sainctz & sainctes du Paradys, les prenant pour ses advocatz & intercesseurs envers la bonté & miséricorde de Dieu[1]... »

Qu'il y ait là une surprenante énumération & un curieux amalgame, à la bonne heure! Mais ne nous arrêtons pas à la superficie des mots, saisissons les sentiments de foi & de repentir qui les ont dictés. B. Goudelin poursuit en demandant à Dieu : « rémission des offences qu'il a faictes, contrevenant à ses mandemens, renunçant led. testateur, à l'Ennemy de nature & à toutes ses pompes & bobances[2], protestant qu'il veult vivre & mourir à la foy & union de saincte mère Eglise, quelle illusion ou tentation de l'ennemy de nature que luy porroit survenir, ou débilité de son entendement[1]... » Ce langage, ne le perdons pas de vue, n'est nullement employé par mode de conventionnelle rubrique : il nous révèle une âme chrétienne, sincère & pénétrée.

1. Archiv. des Notaires : reg. de G. Bodon : « *Testament de Bernard Godelin, m^e cirurgien de Tholose.* » — 5 mars 1559 (n. st. 1560), fol. 668-670.

2. Bobance, boubance ou beubance signifiait autrefois arrogance, présomption, appareil orgueilleux.

Digitized by Google

Dans son testament Bernard Goudelin déclare qu'il restitue à Jeannète Peyrète sa femme ses 300 liv. de dot, l'augment de cette somme, ainsi que « ses accoustremens, bagues & joyaulx », & il lui donne en plus 200 liv. tournois comme « rémunération des gratuitz services qu'elle luy a faictz. » La nièce, Astrugue Goudeline, prendra sur la succession, dès qu'elle « trouvera son bon parti en mariage » 40 liv. tournois. A cette date du 5 mars 1559 (n. st. 1560), les enfants de B. Goudelin n'ont point atteint leur majorité & Jeannète Peyrète est enceinte [1].

C'est entre le 5 mars 1560 & le 9 janvier 1561 que mourut le grand'père de Pierre Goudelin [2]. Il fut enseveli « dans le couvent des Carmes [de Tholose] & à la chapelle Nostre-Dame d'Espérence », lieu de sépulture qu'il avait lui-même choisi.

§ 2. — *Raymond Goudelin.*

Raymond Goudelin, fils aîné de Bernard, apprit comme son père l'art de *barberie & de chirurgie*. Il est sûr qu'il exerçait ce métier antérieurement à l'année 1578. En 1593 & en 1594, Goudelin avait pour clients les jeunes gens admis au Séminaire, récemment fondé à Toulouse par le cardinal de Joyeuse, comme le montrent les pièces suivantes rédigées par l'économe de cette maison : [J'ai payé] « à Me Ramond Godelin, chirurgien, quatre escuz pour son salaire d'une année, pour fère la tonsure des escoliers du Séminaire, finie en août mil cinq cens nonante-trois.

Plus... aud. Goudelin, pour son salaire d'autre année, finie en août mil cinq cens nonante-quatre, quatre escuz, comme appert par le mandement et acquit dud. Goudelin, cy

1. Ses héritiers généraux & universels sont « *Ramond*, Anthoine, Jehan & Bernarde Godolin ses filz & fille naturelz & légitimes... » & « les posthume ou posthumes dont sa femme est ensaincte, les tous par esgalles portions. » Testament de B. Goudelin, *loco cit.*

2. Cf. acquit du 10 janvier 1560 (n. st. 1561) donné par « Honneste femme Jeanne Peyrète, *veufve* dud. feu Godolin. » — En G. Bodon, *ad annum*, fol. 52 r°, à la marge.

Digitized by Google

rendu[1] ». Nous n'avons pas pu découvrir le nom de la première femme de Raymond. Anne Landes, dont nous parlerons au chapitre des « ancêtres maternels » de Pierre Goudelin, devint sa femme en secondes noces. De ce mariage sont issus trois fils : Pierre, le célèbre poète, autre Pierre qui entra comme religieux bénédictin au monastère de la Daurade, à Toulouse, & Jean-Jacques. Enfin, Raymond Goudelin se maria de nouveau, & cette fois avec Marguerite Recolle, qui fut mère d'Antoine. Ce dernier fils, conservant la tradition domestique, ouvrit en notre ville boutique de *barberie*.

Raymond Goudelin augmenta à merveille l'héritage qu'il tenait de son père; il arriva même à une grande aisance. C'est chose intéressante de voir les accroissements successifs de sa fortune. Nous avons dressé la liste des immeubles acquis par Raymond & celle des terres qu'il possèda aux environs de Toulouse, particulièrement à Saint-Agne & à Lespinet.

1° *Maisons achetées à Toulouse par Raymond Goudelin.*

Antérieurement à 1583. — Raymond acquiert de Guillaume Flayre, maître forgeron de Toulouse : « une maison qu'il a, scituée en Tholose, faisant coing à la place de Sainct-Georges... ». Le 28 novembre 1583 il la revend à Guillaume Dussel, maître boulanger de Toulouse, pour le prix de « 266 écus soleil & deux tiers, faisant 800 liv. tournois[2]. »

1. Voy. Archives de la Haute-Garonne, fonds de l'Archevêché :
« Séminaire du cardinal de Joyeuse. — *Compte de recette & despense des années* 1593-1894. »
Ce premier & laborieux essai d'établissement d'un séminaire en notre ville est resté un fait inconnu. Nous publierons bientôt les documents inédits que nous avons réunis à ce sujet.

2. Archives des Notaires : reg. de Jehan Saulière, not., *ad annum*, fol. 837 v° — L'acte de vente fut cancellé après complet paiement, le 29 novembre 1584 *Ibid.*, à la marge. Le 2 septembre 1578, R. Goudelin, chirurgien, avait surloué à Nicolas Johanny la maison qu'il tenait en location de Bernard Pailhé, maître chandelier. *Ibid.*, reg. de Pierre Montorcier, not., *ad annum*, fol. 425 v°.

Digitized by Google

1595, 30 octobre. — Françoise Ségoffine vend à Raymond Goudelin une maison située, « rue de la Canongie Sainct-Sernin. » L'immeuble est chargé d'une redevance en faveur du collège de Périgord. — Prix : 66 écus[1].

1606, 16 juin. — Bernard Duvilla, chaussatier « de Chasteau-Sarrasin », vend à Raymond une maison assise encore cette fois « rue de la Chanoynie Sainct-Sernin. » Elle a pour confront, d'un côté, « le jardin du collége Saincte-Barbe. » L'immeuble paie une rente au collège de Périgord. — Prix : 230 liv. tournois[2].

1606, 13 juillet. — Raymond achète à Antoine Edouard, marchand, une maison à deux étages, au faubourg Saint-Michel, rue Sainte-Catherine. On cite parmi les confronts « maison et jardins des religieuses de Longaiges. » — Prix : 600 liv[3].

1607, 24 juin. — Arnauld Carrière, marchand, vend à Raymond une maison de la rue « du Saulzat. » L'immeuble confronte avec le ruisseau de ce nom. — Prix 600 liv.[4].

2° *Terres achetées par Raymond Goudelin.*

1583, 16 mars. — Nicolas Thibaud, docteur & avocat en la Cour de Parlement, cède à Raymond Goudelin « une pièce de terre labourable, à présent couverte de vesses, sise en la juridiction de Saint-Agne, lieu communément appelé *à la carrière del Rossel*, contenant trois pugnerées plus ou moings. » — Prix : 235 liv.[5].

1. Archives des Notaires : reg. de Bernard Canac, not., *ad annum*, fol. 807.
2. *Ibid.*, reg. de Mathieu Rulhière, not., *ad annum*, fol. 373-374.
3. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not., *ad annum*, fol. 401.
4. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not., *ad annum*, fol. 330.
5. *Ibid.*, reg. d'Antoine Bouzeran, not., *ad annum*, fol. 111.

Digitized by Google

1592, 28 août. — François Rossignol, laboureur de Lespinet, paroisse Saint-Michel, capitoulat de Saint-Barthélemy, vend à R. Goudelin deux pièces de terre qu'il a dans le gardiage de Toulouse, au lieu dit « *als Esquirols.* » Prix : 400 liv[1].

1593, 13 février. — Bernard Auriol, laboureur de Ramonville, & son fils Arnauld Auriol, vendent à Raymond une petite pièce de terre sise « *als Esquirols.* » — Prix : 142 liv[2].

1593, 30 novembre. — R. Goudelin achète à Jean Ratoys, prébendé de Saint-Etienne, une vigne que celui-ci possède aux vignobles de Toulouse, quartier dit *de la Bouteille.* — Prix : 102 écus[3].

1594, 24 août. — Autre achat de pièce de terre située *als Esquirols*, fait par R. Goudelin à Arnauld Auriol, laboureur de Ramonville. — Prix : 444 livres tournois[4].

1597, 29 janvier, — Gérauld Laroque, marchand, vend à Raymond une pièce de terre comprise dans le capitoulat de Saint-Pierre-de-Cuisines, près la porte « des Crozes », joignant le chemin qui va à Blagnac, quartier appelé *Queue de Serp.* Ce terroir contient deux arpents. — Prix : 525 liv.[5].

1599, 4 avril. — R. Goudelin acquiert de Guillaume Marliac deux arpents de terre sis au capitoulat de Saint-Sernin, près Saint-Roch. — Prix : 45 écus[6].

1599, 26 août. — François de la Manyère (*alias* de la Mamie) marchand grossier de Toulouse, vend à Raymond une maison & tout son contenu ainsi que « six mézelhades » de vignes, comprises dans le consulat de Ramonville, près l'hôpital de ce lieu. — Prix : 500 livres[7].

1. Arch. des Notaires : reg. de B. Canac, not., *ad annum*, fol. 966.
2. *Ibid.*, reg. de B. Canac, *ad annum*, fol. 190 (lettre H).
3. *Ibid.*, reg. de J. Saulière, not., *ad annum*, fol. 848.
4. *Ibid.*, reg. de B. Canac, *ad annum*, fol. 178.
5. *Ibid.*, reg. de B. Canac, *ad annum*, fol. 95.
6. *Ibid.*, reg. de B. Canac, *ad annum*, fol. 480 v°.
7. *Ibid.*, reg. de B. Canac, *ad annum*, fol. 179. — Presque dès son entrée en possession de cette propriété, Raymond Goudelin fut inquiété

Digitized by Google

1599, 10 septembre. — Raymond acquiert de F. Rossignol, laboureur, de Lespinet, un arpent de terre. — Prix : 41 écus [1].

1606, 26 août. — Raymond achète à Dominique Lalbye, laboureur de Saint-Agne, six pugnérées de terre situées audit lieu, capitoulat de Saint-Barthélemy, terroir appelé *als Esquirols*. — Prix : 244 livres [2].

1607, 3 janvier. — Paul Aymeric, habitant de Pouvourville, cède à Raymond « six mézelhades » de terres comprises dans la paroisse de Saint-Agne. — Prix : 123 liv. [3].

1608, 11 janvier. — Jeanne Montaude, du lieu « de Centaigne », & Jean Soubiron son fils, travailleur, vendent à Raymond « six vidatz de vigne » en la juridiction de Saint-Agne. — Prix : 24 livres [4].

1608, 12 septembre. — Accord & échange entre R. Goudelin & Mérigon Rossignol, laboureur de Lespinet, capitoulat de Saint-Barthélemy. Goudelin donne 1/2 pugnère de terre qu'il possède *als Esquirols*. Rossignol lui cède, en échange, une terre d'une pugnère, à prendre sur

par le syndic du collège de Périgord, de Toulouse, qui l'actionna en justice féodale aux Requêtes du Palais. Goudelin, condamné à « recognoistre lad. maison & vigne mouvant de la directe dud. collège », & obligé de ce chef à une redevance annuelle de 8 deniers tolsas, & de plus, au paiement immédiat de 90 liv. pour droit *de lods & ventes*, refusa de solder à son créancier 200 livres dont il était débiteur. De là, menace de procès. Un accord intervint le 9 février 1609 : François de la Manyère, alors commandant sous le Sgr de Vic, pour le Roi, dans la ville de Calais, promit à R. Goudelin cent livres d'indemnités. — Voy. Arch. des Not., reg. de Pierre Marcilhac, *ad annum*, fol. 79 v°.

1. *Ibid.*, reg. de B. Canac, not., *ad annum*, fol. 253 v°.

2. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not., *ad annum*, fol. 439. v° — Voy. une autre convention relative à cette terre, en date du 18 octobre 1612 ; reg. de P. Marcilhac, *ad annum*, fol. 422 : « Pour raison de lad. pièce procès auroict esté meu entre eux [Goudelin & Lalbye] en la Cour de M. le séneschal de Tholose. »

3. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not., *ad annum*, fol. 4.

4. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not , *ad annum*, fol. 11. — Voy. au fol. 507 du même registre, revente de cette terre par R. Goudelin, aux précédents « attendeu que lesd. six vidatz de vigne deppendent d'une pièce de vigne qu'ilz ont scize aud. lieu de Sainct-Agne. »

Digitized by Google

son terroir, limitrophe de celui de Goudelin, mais par compensation Goudelin lui paie 28 liv. 2 sols 6 deniers[1].

De cette nomenclature, il résulte que Raymond Goudelin a possédé au moins cinq maisons à Toulouse & une douzaine de terroirs disséminés dans le consulat de Ramonville & dans les capitoulats de Saint-Barthélemy, de Saint-Pierre-de-Cuisines & de Saint-Sernin. Le revenu de la location des immeubles, l'appropriation à ses usages & à ceux de sa famille du produit des terres, la vente du superflu[2], le bénéfice résultant de l'exercice de son art, la vigilance à bien guider ses affaires, grossirent le patrimoine de R. Goudelin. Il est assez piquant de voir cet homme, assurément très pratique, veiller de près à ses intérêts. Il était doué, pensons-nous, à un notable degré, de l'esprit d'économie, genre de sagesse que son fils Pierre ne devait guère connaître que de nom!...

Les deux immeubles voisins de « la Canongie Sainct-Sernin » rapportaient annuellement à Goudelin 56 livres[3]. La maison « du Saulzat » était louée pour 75 livres[4]. L'afferme des terres lui était généralement payée en nature, non en espèces. En 1608, il avait le droit de percevoir de Vidal Cousteau, du faubourg Arnaud-Bernard, pour l'afferme des 11 arpents qu'il possédait dans les capitoulats de Saint-Sernin & de Saint-Pierre-de-Cuisines, 24 sétiers de froment chaque

1. Archives des Notaires : reg. de M. Rulhière, not., *ad annum*, fol. 508.

2. Le 24 août 1612, R. Goudelin vend du blé à Jean Pélissier, maître boulanger de Toulouse, pour 125 liv. — Arch. des Not, reg. de P. Marcilhac, not., *ad annum*, fol. 352 v°, &c.

3. Le 22 février 1608, Goudelin loue à Jean Tragnier, boulanger de Toulouse, pour 56 livres par an & pour deux ans, « toutes les deux maisons que led. Goudelin a joignant à la rue de la Canongie Sainct-Sernin de Tholose. » — Voy. Arch. des Not., reg. de M. Rulhière, not., *ad annum*, fol. 116.

4. Le 4 septembre 1612, Goudelin loue à Jean Charles « hoste de Tholose » la maison qu'il possède au faubourg du Saulzat, pour deux ans, moyennant 75 liv. par an. — Voy. Arch. des Not., reg. de M. Rulhière, not.. *ad annum*, fol. 341 v°.

Digitized by Google

année[1]. De son terroir de Saint-Agne, il recevait, en 1611, le bois qui lui était nécessaire, plus la moitié du vin & du demi-vin, « pris à la canelle », à la condition toutefois de fournir le dîner aux charretiers qui transportaient le vin en son logis. En outre, le métayer de ce même bien de Saint-Agne lui faisait tenir cinquante œufs à Pâques, trois paires de poulets pour la fête de saint Jean-Baptiste, trois paires de gélines à la Toussaint, trois paires de chapons à Noël[2].

Les prêts assez nombreux consentis par Goudelin, surtout à de petites gens de Saint-Agne[3], prouvent encore l'aisance de notre chirurgien, de même que son zèle à presser ses créanciers par voie de justice, quand ils semblaient oublier leur dette, témoigne à nouveau de son attention à tenir en règle ses affaires domestiques[4]... Nous insistons à dessein sur ce trait de

1. Archiv. des Notaires : reg. de M. Rulhière, not., acte du 4 septemb. 1608, fol. 513 v°.

2. *Ibid.*, reg. de P. Marcilhac, not., acte du 30 avril 1611 passé avec Jacques Lasserre, de Ramonville, fol. 183.

3. Salvy Soubiran, du lieu de Saint-Agne, confesse devoir 7 liv. 10 sols à R. Goudelin, le 21 mai 1606. (Arch des Not., reg. de P. Marcilhac, *ad annum*, fol. 265.) Fourtou Cazeneufve, marchand de Ramonville, doit à R. Goudelin 300 liv., le 16 avril 1607. (*Ibid.*, reg. de Marcilhac, *ad annum*, fol 260 v°.) Le 27 août 1607, Jean Aymeric, laboureur de Pouvourville, reconnaît devoir 145 liv. à Goudelin. (*Item*, *Ibid.*, reg. de Marcilhac, fol 494.) Le même Jean Aymeric contracte une nouvelle dette de 36 liv. le 19 avril 1611. (*Item, ibid.*, *ad annum*, fol. 165.) Le 12 mars 1611, Goudelin prête 71 liv. 3 sols à Arnault Carrière, marchand de Toulouse. (*Item ibid.*, *ad annum*, fol. 119.) Antoinette-Marie de la Mazerie veuve de Jean Durand, chaussatier de Toulouse, & Pierre Durand son fils, reconnaissent devoir, le 2 mai 1611, à R. Goudelin, 100 liv. (*Item*, *ibid.*, reg. d'Antoine Bouzeran, *ad annum*, fol 285v°-286r°.) Le 22 octobre 1611, Gratian Lafont, de Ramonville, doit 40 liv. à Goudelin. (*Item*, *ibid.*, reg. de M. Rulhière, *ad annum*, fol. 344), &c., &c.

4. Montaude & Soubiron n'ayant pas été exacts à rembourser 24 liv. à R. Goudelin, celui-ci les poursuit devant la Cour présidiale de Toulouse. Pour éviter la continuation du procès, les débiteurs donnent au créancier « une mézaillade & demie de terre » qu'ils possèdent à Saint-Agne. (Arch. des Not., reg. de P. Marcilhac, 29 janvier 1612, fol. 43 v°.)

Digitized by Google

caractère ; il ne sera pas transmis au fils aîné, que nous étudierons bientôt.

*
* *

Germain de Lafaille, dans la *Lettre* biographique par lui adressée « *à un de ses amis de Paris* » au sujet de Pierre Goudelin, ne nous renseigne guère sur le père de notre poète. Il se contente de dire que Raymond était « un chirurgien très expérimenté en son art. » A cette première donnée par trop brève M. Noulet ajoute un détail intéressant. « Raymond, écrit-il, après avoir été conseiller de la communauté des compagnons chirurgiens-barbiers, fut plusieurs fois élu Baile des maîtres chirurgiens. » Le détail est parfaitement exact. Nous lisons, en effet, dans un des registres du notaire Pierre Marcilhac, à la date du 3 juillet 1606, une sommation de R. Goudelin, baile des chirurgiens, à Michel Delassus son confrère. La voici en entier ; elle est bonne à retenir au point de vue particulier qui nous occupe & comme document utilisable dans la *future* histoire des corporations toulousaines que la Révolution a détruites : « C'est présenté sire Ramond Goudollin m[aist]re scirurgien de Tholose & baille la p[résen]te année dud. estat, lequel tant pour soy que pour les autres bailles ses compaignons dressant ses parolles à sire Michel Delassus aussy m^e^ scirurgien dud. Tholose, y présent, l'a requis luy déclairer s'il n'est véritable que lorsqu'il commenssa à tenir boutique dud. estat, estant plassé par les M^rs^ au faubourg St-Ciprien de la p[résen]te ville, sy pendant le temps qu'il avoit permission d'y tenir boutique il eust jamais aulcune voix délibérative aulx assemblées que les M^rs^ dud. estat fezoient, ny en aulcune examination de maistrize, requérant responce... Led. Delassus a respondeu estre véritable que pendant le temps qu'il eust permission de M^rs^ dud. estat de tenir boutique au faubourg dud. Sainct-Ciprien, au préalable ayant souffert son examen par les quatre bailles qui estoient lors, il ne donna jamais voix délibérative en aulcunes assemblées d'examens de maistrize, délibérations, ny aultres affères dud. estat, bien lui estoit permis d'y acister aulx fins de se affasonner & aprandre, & en tel cas tant seullement il y estoit appelé par les bailles,

Digitized by Google

suivant la coustume, & depuis qu'il tient boutique dans la ville, suyvant que luy fust permis par tous lesd. maistres, il a toujours jouy des mesmes priviléges, authorités & prérogatives que toutz les aultres Mes, receus à sa condition, ont jouy, comme font encore... De quoy led. Godollin a requis acte pour servir & valoir en temps & lieu[1]. »

*
* *

Maître Goudelin, très aisé, estimé de ses collègues, investi par eux de charges assurément honorables, logeait dans une habitation « respondant du cousté de la rue de la Trinité » lorsqu'il fit dresser son testament le 11 février 1626[2].

Dans cette pièce, Raymond désigne d'abord, comme l'avait fait en 1560 son père Bernard, pour le lieu de la sépulture, « l'esglise Nostre-Dame des Carmes, au tombeau où sont encepvelys ses prédécesseurs. » Il abandonne à sa femme, Marguerite Récolle, & à ses enfants, le soin *de ses honneurs funèbres & ses prières*, se contentant d'ordonner « qu'il y soict despandu au moingz la somme de quatre cens livres. » Il laisse, déclare-t-il, outre ses droits, créances, terres & immeubles, un peu plus de 6,300 livres en or, argent ou autre monnaie, somme gardée en sa demeure & répartie en deux coffres. Enfin, il fournit, relativement au partage de ses biens, des indications curieuses que nous utiliserons dans la biographie de Pierre le poète.

Raymond Goudelin mourut entre le 11 février 1626, jour où il dicta son testament, & le 4 mars, & fut enseveli, selon son désir, dans le cloître des Carmes, chapelle Notre-Dame-d'Espérance. — Son fils aîné, Pierre, était alors âgé de quarante-six ans.

J. LESTRADE.

1. Arch. des Notaires : reg. de P. Marcilhac, *ad annum*, fol. 369.

2. *Ibid.*, reg. de Sabatier, *ad annum*, fol. 68-70. Les renseignements consignés en ce paragraphe sont extraits de cet acte.

Digitized by Google

LA MARINE ESPAGNOLE

PENDANT LA CAMPAGNE DE TRAFALGAR

Le traité d'Amiens qui, après dix ans de guerre générale, rétablissait la paix en Europe, avait été salué avec joie par toutes les nations, mais aucune n'avait de la paix un plus pressant besoin que l'Espagne. Replacée par Charles III au rang des grandes puissances, elle avait reperdu en dix ans presque tout le terrain si laborieusement reconquis depuis 1715.

La guerre contre la République française (1793-95) & la guerre contre l'Angleterre qui l'avait suivie (1796-1802) avaient coûté à l'Espagne 7 milliards de réaux. Le déficit moyen du budget, pendant la période 1793-1798, avait été de 486,545,698 réaux par an. Il avait atteint 800 millions de réaux pour l'année 1798[1]. Un mémoire anonyme, conservé aux archives des Affaires étrangères de Paris, évalue le déficit pour 1804 à 1,189,000,000 de réaux[2]. L'arriéré montait à la même époque à 700 millions de réaux.

Pour faire face à ces besoins, l'Espagne avait un revenu moyen de 644,206,633 réaux, & le budget des dépenses, ramené au strict minimum, dépassait encore les recettes de 3,122,966 réaux.

Le papier royal (*vales reales*)[3] perdait 47 °/₀.

Le royaume était ruiné par les exigences du fisc. Les grandes corporations de Madrid (*los cinco gremios*), les consulats

1. Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda.* v° Déficit.

2. *Archives des aff. étr. à Paris.* Correspondance. Espagne, t. 666, f° 280.

3. Canga Arguelles. *Dic. de hac.* Vales reales. — Agio de los vales.

Digitized by Google

des grandes villes maritimes, la banque de San-Carlos, les hospices, l'Eglise elle-même, avaient été mis à contribution forcée par l'État. Le consulat de Cadiz vivait au jour le jour, & les administrateurs terminaient un rapport par cette réflexion désolée : « Quand le ciel tombe, tout tombe. Allons « au plus pressé. Aujourd'hui est aujourd'hui; demain est de« main[1]. »

La nature n'avait pas été plus clémente que les hommes. Une série de mauvaises récoltes avait amené la disette; les provinces du midi avaient été dévastées par les tremblements de terre; les fièvres pernicieuses & la fièvre jaune avaient décimé Carthagène & Cadiz.

L'Espagne n'attendait son salut que de l'or des Indes, & la guerre ayant pour premier effet de supprimer tout commerce direct entre la métropole & ses colonies, le maintien de la paix était pour le gouvernement espagnol une question de vie ou de mort.

L'état lamentable de l'armée & de la marine devait d'ailleurs lui interdire toute pensée belliqueuse.

Cependant, dès le mois de mai 1803, la rupture était complète entre la France & l'Angleterre.

Godoy eût bien voulu rester étranger à la querelle, & crut habile d'acheter le droit de rester neutre, moyennant un subside de 1,500,000 francs par mois. Mais l'Espagne était incapable de maintenir sa neutralité entre les deux colossales puissances qui se battaient sur toutes les mers. Le Premier Consul voulait disposer en maître absolu de toutes les ressources militaires de l'Espagne. L'Angleterre voulait faire de la Péninsule sa base d'opérations contre la France. L'Espagne n'avait donc pas à choisir entre la guerre & la paix, mais entre la guerre à la France avec l'appui de l'Angleterre & la guerre à l'Angleterre avec l'appui de la France.

L'audace de Napoléon & la brutale agression de l'Angleterre décidèrent Godoy à s'allier — bien malgré lui — à la France[2] (11 déc. 1804).

1. *Archives du Consulat de Cadiz*. Administracion. Junte du 27 nov. 1800.
2. Voir l'histoire des négociations de 1804 dans Geoffroy de Grand-

Digitized by Google

Napoléon voulut associer l'Espagne à cette manœuvre admirable qui devait concentrer dans la Manche les escadres réunies de Toulon, de Carthagène, de Cadiz, du Ferrol, de Rochefort & de Brest, & permettre à la Grande-Armée de franchir le Pas-de-Calais.

Le plan de Napoléon échoua, parce qu'il demandait pour être exécuté d'excellents vaisseaux, des équipages exercés, des officiers audacieux jusqu'à la témérité, & que tous ces éléments faisaient défaut à la marine espagnole *aussi bien qu'à la marine française*. Les amiraux Villeneuve & Gravina ne se faisaient pas à cet égard la moindre illusion.

Dès le début de 1805, Gravina, ambassadeur d'Espagne à Paris, écrivit au ministre de la marine de France une lettre très peu encourageante dont voici quelques passages : « Il y « aura une grande difficulté pour compléter les équipages. « Le manque de grains pour faire le biscuit nécessaire sera un « autre grand inconvénient pour le prompt armement des « vaisseaux. Il est notoire que la disette des grains règne dans « toute l'Espagne, & que je n'ai point cessé d'en demander « l'extraction pendant trois mois au gouvernement français « avec les plus vives instances. Outre, ces deux grandes diffi- « cultés concernant les matelots & les vivres, il (en) existe une « troisième. C'est que quoiqu'il ne manque pas aujourd'hui « tout le nécessaire pour le gréement complet des dix vais- « seaux, il n'existe pas dans les arsenaux & dans les maga- « sins des effets suffisants pour remplacer ce qu'il faudrait « dans des campagnes longues ou des expéditions lointaines... « Il n'est pas possible d'effectuer promptement des armements « complets... je crois le mieux & le plus convenable que dans « les trois départements du Ferrol, Cadiz & Carthagène, « lorsque l'épidémie y cessera, l'on arme les trente-deux vais- « seaux énoncés, à mesure qu'ils seront en état, qu'ils (ne) « soient mis en rade que lorsqu'il y en aura un certain nom- « bre, (qu)'il soit formé dans le voisinage de Cadiz & du Fer-

maison, *L'ambassade française en Espagne*, & dans mon étude sur *Godoy* (mémoires de l'Académie de Caen, 1895). — Cf. Dr Julius Meyer, *Die franzœsisch-spanische Allianz in den Jahren*, 1796-1807. Linz. 1895, in-8°.

Digitized by Google

« rol des campements de troupes de débarquement, propres à « entreprendre les expéditions, d'après le nombre des bâti- « ments, & par ce moyen on forcera les Anglais à maintenir « des escadres à la vue de tous les ports, pour empêcher la « sortie de nos expéditions. De cette manière on les entre- « tiendra tout l'été prochain, puisqu'on ne peut pas faire autre « chose, ne pouvant pas être prêts avant que l'hiver finisse. « Et, comme dans l'été les journées plus longues & le temps « moins orageux donnent beaucoup de facilité pour le blocus « à celui qui a des forces supérieures, l'on tâchera seulement « de temps en temps, s'il est possible, avec les barques canon- « nières, d'éloigner l'ennemi du voisinage des ports, protéger « le commerce de cabotage, en s'occupant pendant la belle « saison à compléter les armements & exercer les équipages à « la manœuvre, pour se trouver tout à fait prêts en automne[1].

Villeneuve n'était pas plus optimiste & semble avoir prédit d'avance les désastres auxquels on courait. « Les ma- « rines de France & d'Espagne, écrivait-il à Decrès, ne sont « même pas en état de se montrer à la mer si leur armement « n'est pas mieux soigné. Des vaisseaux qui ont resté des « années en rade avec les mêmes arrimages, les mêmes vivres, « leurs gréements, leurs voiles exposés aux injures de l'air pen- « dant si longtemps, s'ils vont à la mer dans cet état, ne « peuvent éprouver que malheurs & désastres, qui seront d'au- « tant plus grands & d'autant plus inévitables qu'ils ont moins « de matelots & d'officiers expérimentés[2]. » Villeneuve n'avait pas plus de confiance dans ses officiers qu'en ses vaisseaux. « Des divisions de trois, quatre ou cinq vaisseaux, disait-il, « c'est tout ce que nous pouvons faire que d'être capables de « les conduire... Il s'en faut de beaucoup que sortant d'ici « (Le Ferrol) avec vingt-neuf vaisseaux je puisse être consi- « déré comme pouvant lutter contre un nombre de vaisseaux « approchant. Je ne crains pas de le dire — à vous — je

1. *Archives du ministère de la marine à Paris*, Campagnes, 1805, t. 133, f° 21.

2. *Arch. de la marine*. Campagnes, 1805, t. 230, f° 263. — (Villeneuve au ministre, 4 fructidor, an XIII.)

Digitized by Google

« serais bien fâché d'en rencontrer vingt. Nous avons une tac-
« tique navale surannée. Nous ne savons que nous mettre en
« ligne, & c'est ce que demande l'ennemi. Je n'ai ni le moyen
« ni le temps, ni la possibilité d'en adopter une autre avec les
« commandants auxquels sont confiés les vaisseaux *des deux*
« *marines*, dont la plupart n'ont jamais su faire une réflexion,
« & qui n'ont aucun esprit de comparaison dans la tête. Je
« crois bien que tous tiendront à leur poste, mais pas un ne
« saurait prendre une détermination hardie [1].

On voit quelle était l'opinion des hommes les plus compétents sur l'état des deux marines alliées. La France étant plus riche avait un meilleur matériel; sa marine marchande étant plus développée, elle avait de meilleurs équipages. L'Espagne, en revanche, avait plus d'officiers de carrière, parce que le « grand corps » n'avait pas été désorganisé chez elle par la Révolution, mais elle était sans ressources. Rien ne peut donner une idée du désarroi & de l'abandon de ses arsenaux vidés par dix ans de guerre. Depuis la paix on avait vécu sur l'acquis, on avait pris à même les magasins, sans rien remplacer, on avait négligé les réparations les plus urgentes, on n'avait payé ni officiers, ni matelots, ni fournisseurs, & au jour de la déclaration de guerre on ne trouvait que des arsenaux dégarnis, des vaisseaux à demi-pourris, des officiers mécontents, & pas de matelots [2].

De ce néant, l'Espagne voulut tirer une flotte de combat, & si elle n'y réussit point, il n'est que juste de reconnaître l'admirable élan avec lequel elle se lança dans cette impossible entreprise. Elle ne put armer des vaisseaux capables de vaincre, mais enfin ses vaisseaux marchèrent, ses matelots improvisés & ses héroïques officiers surent se battre & mourir.

Dès les premiers mois de 1805 une activité fébrile régna dans tous les arsenaux de la Péninsule.

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f° 258. (Villeneuve au ministre, 19 thermidor, an XIII.)

2. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes 1805, t. 249, f° 44 (Lettre de l'amiral Gourdon au ministre, 15 nivôse, an XIII).

Digitized by Google

En quelques semaines le port de Carthagène arma huit vaisseaux & deux frégates. Mais, sur ces huits vaisseaux, trois seulement étaient cotés comme bons, deux étaient considérés comme étant d'échantillon trop faible, deux autres comme médiocres, un comme tout à fait hors de service[1]. Quand Villeneuve se présenta devant Carthagène, l'amiral Salcédo lui demanda un délai de trente-six heures pour embarquer ses poudres; Villeneuve, craignant de voir arriver les Anglais, continua sa route sans l'attendre, & l'escadre de Carthagène resta bloquée jusqu'en 1808. Le capitaine Prides, commandant le vaisseau, *The Queen*, écrivait en 1805 à un commissaire de l'Amirauté que les Anglais bloquant l'escadre de Carthagène avec quatre vaisseaux, n'hésiteraient pas à attaquer les huit vaisseaux armés dans ce port s'ils tentaient d'en sortir, & espéraient bien en triompher « en les attaquant de nuit ou par un vent bon frais[2]. »

A Cadiz, Gravina parvint à armer six vaisseaux & une fré-

1. Bâtiments armés à Carthagène en 1806. (*Archives de la marine à Paris*, t. 234, f° 283.)

Reina Luisa (1791) — 114 c. — En bon état, marche bien.

San Carlos (1769) — 114 c. — Bon & beau vaisseau.

Guerrero (1755) — 82 c. — En bon état, mais doublé de vieux cuivre. Bonnes qualités, dérive au plus près.

San Pablo (1771) — 80 c. — Bon vaisseau & en très bon état.

San Francisco de Paula (1783) — 76 c. — En bon état. Construction peu liée, a une grande réputation de bon marcheur. N'est tout au plus qu'un vaisseau de compagnie.

San Joaquin (1771) — 76 c. — Hors de service, arqué, mauvais marcheur.

San Ramon (1765) — 68 c. — En assez bon état, quoiqu'ancien. Bonnes qualités, non supérieures.

Asia (1789) — 68 c. — Joli & bon vaisseau, le meilleur marcheur de l'escadre. Sa construction est de celle qui a été supprimée en France. Elle le mettrait bientôt hors de combat.

Soledad (1788) — 38 c. — Belle & bonne frégate.

Proserpina (1797) — 38 c. — En assez bon état.

2. *Archives de la marine à Paris*, t, 230, f° 263. Villeneuve au ministre, 4 fructidor, an XIII.

Digitized by Google

gate[1]. Villeneuve arriva en vue de Cadiz le 9 avril à huit heures du soir, &, deux heures plus tard, Gravina mettait à la voile avec son escadre. Le 10 avril à onze heures du matin, le dernier vaisseau de la flotte combinée était hors de vue[2]. Mais, à l'exception du vaisseau-amiral *Argonauta*, tous les autres étaient mal armés & mauvais marcheurs, & tout en rendant justice au dévouement de Gravina, Villeneuve ne craignait pas de dire « qu'il eût mérité le blâme le plus sévère « pour avoir pris la mer avec des vaisseaux ainsi équipés & si « mauvais par eux-mêmes[3]. »

D. Ignacio Maria de Alava, commandant des forces navales de Cadiz, continua, après le départ de Gravina, à presser l'armement des vaisseaux qui étaient restés dans le port ; mais ayant demandé au commandant général du département de Cadiz quelles ressources pécuniaires il avait à sa disposition, le commandant répondit que non seulement sa caisse était vide, mais qu'il écrivait lui-même au Prince de la Paix pour le prier de satisfaire à l'arriéré de son service[4]. Cependant, à force d'industrie, Alava finit par organiser la défense de la baie. Le *Santisima Trinidad*, le plus beau vaisseau de la flotte espagnole, fut placé à Puntales pour défendre de ses feux l'entrée de l'arrière-baie. Deux ou trois vaisseaux furent armés pour croiser à l'entrée du port, & le beau vaisseau de 120, le

1. Bâtiments de l'escadre de Gravina :

Argonauta (1796) — 80 c. — Bon vaisseau.
Terrible (1754) — 76 c.
Firme (1754) — 74 c.
San Rafael (1771) — 80 c. — Mauvais voilier, dérivant beaucoup.
America (1775) — 64 c. } Mauvais petits 64, incapables de figurer dans un combat.
España (1757) — 64 c. }
Magdalena (1773) — 34 c.

Archives de la marine à Paris. Campagnes. 1805, t. 230, f° 205.

2. *Archives de S. Carlos.* Lettre du commandant des forces navales de Cadiz, D. Ignacio Maria de Alava au Prince de la Paix — 10 avril 1805.

3. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes. 1805, t. 230, f° 252. — (Lettre de Villeneuve au Ministre, 19 thermidor an XIII.)

4. *Archives de S. Carlos.* (Lettre d'Alava au Prince de la Paix — 23 avril 1805.)

Digitized by Google

Santa-Ana, fut mis au bassin[1]. Malheureusement l'escadre d'évolutions était incapable de sortir de la baie. Alava ayant ordonné au commandant du *Glorioso*[2] de prendre la mer & d'aller faire des exercices au large, le commandant répondit qu'il ne lui paraissait pas possible d'appareiller. Une moitié de son équipage était nue; beaucoup d'hommes n'avaient même pas de chemise. Il les faisait travailler le moins possible, & encore en avait-il beaucoup à l'hôpital. Il avait renoncé à donner à ses matelots les numéros de leurs divisions & de leurs pelotons de peur de les embrouiller. Ils n'étaient point exercés aux manœuvres d'abordage; ils ne savaient par où prendre un fusil ou un pistolet, & ils étaient si novices en fait de canonnage, qu'on se bornait à charger & à pointer les pièces, sans même oser faire passer les hommes de tribord à babord[3]. Cependant le *Glorioso* sortit, mais ses fonds étaient sales, son cuivre était vieux, il marchait aussi mal qu'il était mal manœuvré, & les frégates anglaises se jouaient de lui[4]. A la fin de juillet, Alava se déclarait prêt à sortir avec trois, & peut-être avec quatre navires[5], mais il déclarait au Prince de la Paix « qu'il ne fallait pas juger des forces réelles de l'esca-« dre par le nombre de vaisseaux, qu'il ne fallait pas s'éton-« ner si l'on commettait de lourdes fautes de manœuvre, & « qu'il s'en fallait de beaucoup que les équipages fussent aussi « bien dressés que ceux de l'ennemi[6]. »

Au Ferrol, les officiers chargés d'organiser l'escadre espagnole avaient trouvé un arsenal entièrement vide, qui n'avait,

1. *Archives de S. Carlos.* Ordre du commandant général Alava (7 mai 1805).

2. Le *Glorioso*, de 74 canons, avait été construit au Ferrol en 1755.

3. *Archives de S. Carlos.* Le commandant du *Glorioso* à Alava (18 mai 1805).

4. *Archives de S. Carlos.* Rapports du commandant du *Glorioso* (24-31 mai 1805.)

5. *Santisima Trinidad* (1769). — 130 c.
Bahama (1784) — 74 c.
San Leandro (1787) — 68 c.
Castilla (1780) — 62 c.

6. *Archivo de S. Carlos.* Lettre d'Alava au Prince de la Paix (30 juillet 1805).

Digitized by Google

au mois de janvier 1805, ni bois, ni charbon, ni goudron, ni cuivre pour le doublage, ni merrain pour les pièces à eau, ni vivres. La correspondance de l'amiral de Gourdon, bloqué au Ferrol avec cinq vaisseaux français, nous permet de suivre jour par jour, & pendant plusieurs mois, la lutte désespérée des marins espagnols contre les difficultés insurmontables qu'ils avaient à vaincre [1].

Le 30 janvier 1805, sept semaines après la déclaration de guerre, deux vaisseaux espagnols, le *San Agustin* & le *Monarca* sont en rade, mais seul le *San Agustin* a son équipage au complet, & ils n'ont de vivres ni l'un ni l'autre.

On espère mettre bientôt en rade le *Neptuno* & le *San Fulgencio*, mais on n'a pas de vivres à mettre à bord.

On voudrait armer le *Principe de Asturias*, le *San Francisco de Asis* & le *San Juan Nepomuceno*, mais Gourdon pense que leur armement sera extrêmement long, parce que « si le mi-« nistère donne des ordres, les ordres ne sont pas tout; il faut « de l'argent & du blé, qu'avec de l'argent même on ne se « procure que bien difficilement. »

Le 8 février, le *Neptuno* & le *San Agustin* n'ont pas encore leurs équipages au complet. Le *Principe de Asturias* n'a encore que cent cinquante hommes à bord.

Pressé par l'ambassadeur de France, Godoy envoie au Ferrol un des marins les plus énergiques de l'Espagne, D. Domingo Perez de Grandallana. La seule nouvelle de son arrivée détermine dans le port un redoublement d'activité.

On met en rade le *Neptuno* & le *San Fulgencio*. On annonce la mise en rade du *Principe*, qui embarque son artillerie. On travaille « avec une activité surprenante » à doubler le *San Juan*, mais les résultats sont bien plus apparents que sérieux. Le *Principe* a bien ses canons, mais pas une seule pièce à eau, « & il faudra plus de temps & d'ouvriers pour les « terminer en rade que si on les avait laissés au bassin. »

Le 13 mars, M. de Grandallana est arrivé. Le *San Juan* & le *San-Francisco* sont en rade, mais ils n'ont pas leur lest & ne sont qu'à moitié armés; rien du gréement n'est en place;

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes. 1805, t. 229.

Digitized by Google

ils sont là « pour la forme »; les matelots arrivent lentement, les vivres sont toujours rares.

Le 15 mai, M. de Grandallana se déclare prêt à sortir avec six vaisseaux & deux frégates.

Au moment de mettre à la voile, on s'aperçoit que les Espagnols n'ont pas encore la liste des signaux en usage dans l'escadre française. On en fait venir dix exemplaires de Bayonne & on les traduit en espagnol.

De nouveaux ordres d'armement arrivent à l'arsenal. M. de Grandallana fait armer quatre nouveaux bâtiments : le *Montañes*, le *San Telmo*, le *San Julian*, le *San Ildefonso*. Il fait changer l'artillerie du *San Agustin* & du *Monarca*. Le *Montañes* est doublé en sept heures. On sent que le commandement est passé en des mains énergiques & habiles. M. de Grandallana a fait ce miracle d'équiper onze vaisseaux dans un arsenal ruiné, mais il n'a pu créer ce qui n'existait pas, son escadre n'est qu'à moitié pourvue & qu'à moitié armée, & il se fait lui-même, sur sa force réelle, les plus dangereuses illusions. Il avoue n'avoir à bord que quarante jours de vin & quatre-vingt-dix jours de viande & légumes, & il ajoute : « Avec ce que j'ai à présent, nous pourrions courir l'Europe « & *ire* à l'Amérique. »

En réalité, l'Espagne a armé huit vaisseaux à Carthagène, dix à Cadiz, onze au Ferrol, en tout vingt-neuf, & au combat du cap Finistère, six vaisseaux espagnols seulement figurent dans l'escadre de Villeneuve. Tout le reste est bloqué.

L'escadre espagnole qui accompagna Villeneuve aux Antilles ne fit que retarder sa marche. Gravina reconnaît « que le « plan de Napoléon était divin, & qu'il eût réussi si les deux « amiraux fussent arrivés rapidement au Ferrol[1]. » Villeneuve accuse résolument les vaisseaux espagnols d'avoir tout compromis par leur lenteur. « On ne mit jamais en mer,

1. G. Denais, *Les derniers jours de Nelson & la bataille de Trafalgar.* Mémoire présenté à la Faculté des lettres de Paris pour l'obtention du diplôme d'études supérieures. Session de juin 1895. — Je dois la communication de ce mémoire à l'obligeance de M. Denais qui me permettra de l'en remercier.

Digitized by Google

dit-il, rien d'aussi misérable en bâtiments, c'est la cause première de tous nos malheurs[1]. »

Cependant, rien n'était perdu quand la flotte combinée revint des Antilles. Nelson n'avait pu joindre Villeneuve & Gravina, & faisait voile vers Cadiz, tandis que l'escadre franco-espagnole se dirigeait vers le Ferrol. Bettesworth, capitaine du brick *le Curieux*, arriva le 9 juillet 1805 à Plymouth, & apprit à lord Barham, gouverneur de la ville, que Villeneuve & Gravina devaient croiser au large du Ferrol. Barham ordonna aussitôt à Cornwallis de lever le blocus de Rochefort & du Ferrol & d'envoyer Calder avec quinze vaisseaux à la rencontre de l'ennemi[2].

La rencontre eut lieu le 22 juillet. Calder avait quinze vaisseaux, deux frégates & deux côtres. Villeneuve & Gravina avaient vingt vaisseaux & huit frégates, mais l'artillerie anglaise était plus forte. Calder avait plusieurs vaisseaux de cent canons, & les plus gros de la flotte franco-espagnole n'étaient que de quatre-vingts. L'action dura quatre heures & fut peu sanglante. Calder eut quarante & un tués & cent cinquante-huit blessés ; les alliés, quatre-vingt-deux morts & cent-soixante-dix-neuf blessés. Villeneuve se montra bon manœuvrier, les Espagnols méritèrent par leur brillant courage les éloges enthousiastes de Napoléon. Calder se retira & Gravina put entrer au Ferrol.

Mais Villeneuve avait montré dans l'action une indécision des plus fâcheuses. Averti dès onze heures du matin de l'approche de l'ennemi, il n'avait donné ses ordres qu'à une heure après midi. Dans la bataille, deux vaisseaux espagnols, le *Firme* & le *San Rafael* avaient été démâtés ou étaient tombés sous le vent. Ils s'étaient battus toute la nuit, ne voulant pas se rendre à un ennemi qu'ils voyaient très maltraité; mais au matin se trouvant éloignés & sans espoir d'être secourus, ils avaient amené leur pavillon[3]. Les officiers français & espa-

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes. 1805, t. 230, f° 248. (Villeneuve au Ministre, 13 thermidor an XIII.)

2. Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes sous la République & l'Empire,* t. II, p. 124.

3. Marliani, *El combate de Trafalgar*, p. 233.

Digitized by Google

gnols demandaient à grands cris que Calder fût poursuivi; Villeneuve attendit jusqu'à midi que l'*Argonaute* eût réparé une avarie insignifiante; l'Anglais, qui avait déjà pris de l'avance, réussit à s'échapper. Villeneuve ne le poursuivit pas & ne sut que s'enfermer à Vigo.

Gravina montra une modération admirable. Par suite de la manœuvre de Calder & du changement de front opéré par Villeneuve, l'escadre espagnole avait porté presque tout le poids de la journée; les deux vaisseaux perdus étaient espagnols. Gravina ne laissa percer aucune animosité, aucune rancœur, & écrivit à l'amiral français une lettre affectueuse qui dut être bien précieuse au malheureux Villeneuve. « Mon cher amiral, la brume nous a quitté l'avoir obtenu un « jour plus glorieux. J'ai commencé le combat qui a terminé « aussi pour l'avant-garde que j'ai commande. Votre vaisseau « qui souivé le 6 espagnol, le *Pluton*, se téné toujours près « dé nôtre, qui avait beaucoup souffert, que je crois que se « son ceux qui nous manque, particulièrement le *Firme*, « qui avait perdue ces mâts est en pouvoir des ennemis. La « brume ne permettait de voir ce qui passait. Songez-vous « comme je souis affligé de cette malheur. Je vous prie de « présenter mes humbles respects à S. M. l'Empereur & à la « Emperatrice. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon « cher amirale. — Gravina [1]. »

Le Prince de la Paix cria franchement victoire. Rendant compte du combat au ministre de la marine de France, il conclut que « loin de causer le moindre découragement, la « perte des deux vaisseaux n'avait servi qu'à enflammer encore « les courages contre l'ennemi. Et pour preuve, il citait à S. E. « la résolution avec laquelle les forces combinées, après une « courte station à Vigo, avaient repris la mer, & *par une mar-* « *che des plus hardies* (*sic*), sans perdre la côte, même la « nuit, avaient gagné le port du Ferrol, presque à la vue « d'une escadre anglaise qui n'avait pu les empêcher d'y « entrer [2]. »

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1806, t. 233, f° 29.
2. *Archives de la marine à Paris*, t. 233, f° 54 (23 juillet 1805).

Digitized by Google

Un officier français de l'armée de terre, embarqué à bord de l'escadre, rend le meilleur témoignage de la valeur des Espagnols. Sa lettre détruit également la légende d'après laquelle les Français n'auraient fait pour ainsi dire qu'assister au combat[1].

Le vaisseau français le *Pluton* s'est porté au secours du *Firme*, démâté de son grand mât & de son mât d'artimon, & a couvert l'*España*, fort maltraité par l'ennemi. Le vaisseau français l'*Atlas* a beaucoup souffert dans le combat, & le *Neptune* s'est porté à son secours & l'a dégagé. L'officier termine sa lettre par des réflexions très judicieuses, empreintes d'une grande réserve, & qui donnent probablement la note juste sur cette affaire : « Notre feu, dit-il, a été bien dirigé, notre pre-
« mière manœuvre a été fort habile, & nous a donné un
« avantage marqué sur Calder. Pouvait-on, au moment de
« l'éclaircie, couper les vaisseaux démâtés, ou lorsque l'en-
« nemi a quitté le feu, pouvions-nous le poursuivre & conti-
« nuer le combat? Toutes ces questions que l'on se fait dans
« l'escadre sont susceptibles de discussion. Il faut bien qu'il y
« ait eu des fautes faites, puisque nous avons perdu deux
« vaisseaux, au milieu de la victoire la mieux caractérisée & la
« moins douteuse qu'il y ait eu jamais[2]. »

1. Six vaisseaux espagnols & dix vaisseaux français prirent part à l'action. Voici le relevé des pertes subies par les uns & par les autres pendant le combat :

ESCADRE ESPAGNOLE.

	Tués.	Blessés.
Argonauta.....	6	5
Terrible.....	1	7
America.....	5	13
Espana.....	5	10
Totaux.....	16	35

Sans compter les pertes des deux vaisseaux *Firme* & *San Rafael*, pris par l'ennemi.

ESCADRE FRANÇAISE.

	Tués.	Blessés.
Bucentaure.....	5	5
Formidable.....	6	8
Indomptable.....	1	1
Neptune.....	2	10
Pluton.....	12	34
Montblanc.....	8	16
Atlas.....	15	51
Berwick.....	3	11
Intrépide.....	7	8
Aigle.....	6	»
Totaux.....	65	144

2. *Archives de la marine, à Paris.* Campagnes, 1805, t. 233, f° 149.

Digitized by Google

Tout le monde n'avait pas, à bord de l'escadre combinée, la même discrétion que l'officier dont on vient de lire la lettre. Beaucoup se plaignaient ouvertement. Les Espagnols regrettaient leurs vaisseaux perdus & laissaient entendre que, pour prix de leur courage, ils avaient été abandonnés par leurs alliés. Les matelots eux-mêmes tournaient en dérision les hésitations de Villeneuve, ses ordres, ses contre-ordres, ses signaux répétés; ils l'appelaient « *Mousu Corneta*[1] » & allaient jusqu'à mettre en doute sa valeur personnelle. A bord des vaisseaux français, nos officiers, fort turbulents, sinon indisciplinés[2], ne se gênaient pas pour exprimer avec une brutale franchise leur opinion sur les incidents du combat. Villeneuve se savait discuté, bafoué, calomnié; il éprouvait l'indicible angoisse d'un homme qui court à l'abîme & qui sait la chute inévitable. Ce sentiment poignant de son impuissance se révèle malgré lui dans son rapport au ministre. Le combat s'est livré dans une brume si épaisse « qu'on tirait à la lueur du feu de l'ennemi, « sans l'apercevoir. » C'est la brume qui a contrarié toutes les manœuvres & qui a empêché de livrer une bataille décisive. C'est la brume qui a causé la perte des deux vaisseaux espagnols. C'est la brume qui n'a pas permis de poursuivre les Anglais. A chaque page, le malheureux amiral revient sur cette idée : le brouillard a tout arrêté, tout compromis. Que faire « si chaque vaisseau ne voyait à peine que son matelot d'avant? » Il voudrait bien persuader à Decrès & se persuader à lui-même que toute la faute est à la brume, mais il sait bien que la faute est à lui, à son indécision, à son incurable faiblesse de volonté. Il avoue que « dans un très court mo-

1. Perez Galdos, *Episodios nacionales*, *Trafalgar*.

2. « Nos officiers s'aimaient peu. Il n'y avait pas entre eux d'esprit « de corps. A compter des plus ignorants jusqu'aux plus instruits, il « régnait une sorte de fatuité, de présomption & d'orgueil qui était « plus que ridicule... Chacun, quelque infime que fût son grade, se « croyait plus habile, non seulement que son chef immédiat, mais « même que l'officier le plus élevé en grade. Il n'y avait pas un aspi- « rant qui ne critiquât avec assurance la conduite de son amiral. » *Mémoires* du capitaine Leconte, cités par M. Loir. *La marine française*, p. 160.

Digitized by Google

« ment d'éclaircie, il a pu apercevoir, sous le vent de la ligne, « un vaisseau portant pavillon espagnol, qui tenait le vent « sous ses basses voiles & ses huniers amenés. Près de lui « étaient deux vaisseaux reconnus ennemis dont l'un démâté « de tous ses mâts & l'autre à trois ponts, démâté de son pe- « tit mât de hune & fort dégréé, faisant l'un & l'autre vent « arrière. Le vaisseau démâté paraissant dans une grande « confusion, & suffire à peine au travail de toutes ses pom- « pes. » Il a vu tout cela & n'a pris aucune mesure pour dé- « gager le vaisseau espagnol. Il avoue que, pendant la nuit qui suivit la bataille « les deux escadres sont restées en pré- « sence, faisant leurs signaux de conserve. Il a cru cepen- « dant s'apercevoir que l'ennemi s'éloignait... » & il n'a rien tenté pour le poursuivre. Il ne dit pas qu'il est resté en panne le lendemain jusqu'à midi, s'attardant à recevoir des rapports & à attendre l'*Argonauta* qui avait perdu sa vergue de petit hunier, mais il avoue que pendant la seconde nuit il s'est uniquement occupé à « maintenir l'armée en ordre « & qu'au « point du jour « l'ennemi était déjà à une grande distance « & forçait de voiles, de manière à éviter tout engagement[1]. » Il n'avait pas su en deux jours rattraper une escadre qui traînait « trois vaisseaux à la remorque[2]. »

Le rapport de Villeneuve mit Napoléon en fureur, & le combat du cap Finistère, que les Anglais regardèrent presque comme une défaite, eut sur les marins de France & d'Espagne l'effet moral le plus déplorable. Villeneuve y perdit l'estime de l'Empereur & le peu de confiance en lui-même qu'il avait gardé jusque-là. Les Espagnols, & même les Français, perdirent toute foi en ses talents & s'attribuèrent réciproquement la responsabilité des malheurs de la journée. Ils se tinrent désormais pour incapables de vaincre.

Laissant Calder remonter tranquillement vers le Nord, Villeneuve relâcha le 29 juillet 1805 dans la Ria de Vigo, il y laissa ses plus mauvais vaisseaux l'*Atlas*, l'*España* & l'*America*

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f° 229. (Rapport de Villeneuve au ministre, 8 thermidor an XIII.)

2. *Id.*, t. 233, f° 30. (Rapport de Gravina, extrait de la *Gazette de Madrid.*)

Digitized by Google

& avec le reste gagna, le 2 août, le Ferrol & la Corogne[1]. De Vigo, il était allé voir l'escadre de Grandallana au Ferrol, & il en avait été satisfait : « Plût au ciel, disait-il, que l'escadre « de Cadiz qui m'a rallié eût été composée de vaisseaux sem- « blables[2]. » Gravina entré au Ferrol s'occupait d'y faire réparer son vaisseau l'*Argonauta* qui avait sa guibre enfoncée. Il avait refusé d'admettre dans son escadre le petit vaisseau de soixante canons, le *San Julian*, connu comme mauvais voilier, & avait fait verser son équipage sur le *San Ildefonso*, réputé bon marcheur. Le 13 août les escadres combinées opéraient leur jonction & faisaient voile vers le Nord. Villeneuve avait incorporé à son escadre les cinq vaisseaux de Gourdon ; Gravina emmenait avec lui huit vaisseaux armés par Grandallana[3].

A la hauteur du cap Ortégal, Villeneuve rencontra un navire danois qui l'avisa de l'approche des Anglais. Aussitôt Villeneuve changea de route, sans songer à avertir les ports ; le 16 août, l'amiral Lallemand arrivait à Vigo avec un vaisseau à trois ponts, trois vaisseaux de 74 & trois frégates ; il lui fut impossible de savoir où il devait rallier Villeneuve, & les quatre vaisseaux qu'il commandait restèrent inutiles dans les rades de Galice jusqu'au mois de décembre 1805, où ils regagnèrent Rochefort[4]. Villeneuve était arrivé sans encombre à Cadiz, le 20 août. S'il eût continué sa marche, il eût débloqué Salcédo à Carthagène & aurait pu rentrer à Toulon avec quarante vaisseaux[5]. Il resta enfermé à Cadiz pendant deux mois (20 août-19 octobre) & malgré les colères de Napoléon demeura tout ce temps dans l'inaction.

Au cours de cette longue relâche acheva de se préparer l'escadre espagnole qui devait combattre à Trafalgar. En épuisant les dernières ressources de l'arsenal, Alava réussit à armer six

1. *Id.*, t. 229, f° 163. (Gourdon au ministre, 10 thermidor an XIII.)

2. *Archives de la marine à Paris*, t. 230, f° 248. (Villeneuve au ministre. Vigo, 13 thermidor an XIII.)

3. *Principe de Asturias*, *Neptuno*, *San Francisco de Asis*, *San Agustin*, *Monarca*, *Montañes*, *San Ildefonso*, *San Juan Nepomuceno*.

4. Marliani. *El combate de Trafalgar*. p. 251.

5. J. Denais, *Les derniers jours de Nelson*, p. 15.

Digitized by Google

nouveaux vaisseaux [1] dont l'adjonction porta la force de l'escadre espagnole à quinze vaisseaux, d'une valeur militaire très inégale.

Le *Santisima Trinidad* était le plus colossal bâtiment de toutes les marines européennes. Construit à La Havane en 1769, avec les plus beaux bois de Cuba, il avait 210 pieds de long de la poupe à la proue, 58 pieds de large & 28 pieds de creux de la quille au premier pont. On y avait ouvert en le construisant 116 sabords, & lors de sa refonte & de son agrandissement en 1796 on en ouvrit 130. En couvrant ses gaillards d'artillerie légère, on lui fit porter jusqu'à 140 bouches à feu. Le *Trinidad* était aussi luxueusement décoré que puissamment armé. L'intérieur était une merveille d'aménagement, les chambres de poupe avaient l'aspect d'un palais & formaient par dehors comme un château fantastique [2]. A la bataille du Cap Saint-Vincent (17 février 1797), il avait glorieusement résisté pendant cinq heures au feu redoublé de quatre vaisseaux anglais, qui l'avaient démâté & lui avaient mis 18 pouces d'eau dans la cale [3] Quoiqu'il eût en 1805 trente-six ans de mer, l'excellente qualité de ses bois & la solidité de sa construction en faisaient encore un superbe vaisseau de combat.

Construit à La Havane & lancé en 1794, le *Principe de Asturias* pouvait être considéré comme presque neuf & passait pour un très bon vaisseau. Grandallana lui avait donné au Ferrol un radoubage complet & avait changé la disposition de son artillerie. Percé pour 112 canons, il portait 30 pièces de 36 dans sa batterie basse, 32 pièces de 24 dans la seconde batterie, 32 pièces de 12 dans la batterie haute, 4 pièces de 4 & 8 obusiers de 48 sur le pont, 2 pièces de 8 & 2 obusiers de 48 dans le château de poupe & 6 obusiers de 24 sur la dunette (*toldilla*). En tout 100 canons & 16 obusiers [4].

1. Le *Trinidad*, le *Santa Ana*, le *Rayo*, le *San Justo*, le *Bahama* & le *San Leandro*.

2. Perez Galdos. *Episodios nacionales*. Trafalgar.

3. *Archivo general central de Alcalà de Hénarès*. Estado. 4, 818, Rapport de D. Iosef de Cordoba.

4. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 98. (Rapport de Grandallana.)

Digitized by Google

Le *Santa Ana* était un vaisseau d'égale force. Construit au Ferrol & lancé en 1784, il avait été caréné en 1799. Armé précipitamment en septembre 1805, il était à peine sorti de l'arsenal au commencement d'octobre. Armé de 120 bouches à feu, il n'inspirait cependant que peu de confiance à cause de l'extrême inexpérience de son équipage. Les officiers espagnols le regardaient « comme pouvant, à la rigueur, appareil-« ler avec l'armée, mais ils ne pensaient pas qu'il fût suscepti-« ble de rendre les services militaires qu'on pourrait en atten-« dre lorsqu'il serait complètement organisé[1]. »

Le *Rayo*, lancé à La Havane en 1749, était un vénérable spécimen de l'ancienne architecture navale d'Espagne. Construit pour porter 94 canons, on l'avait armé de 100 pièces, quoiqu'il n'eût pas besoin de cette surcharge, étant réputé le plus mauvais voilier de la flotte[2].

Le *Neptuno*, lancé au Ferrol en 1795, passait pour bon marcheur. Grandallana l'avait armé de 68 canons & de 18 obusiers[3].

L'*Argonauta*, de même rang que le *Neptuno*, & lancé comme lui au Ferrol en 1796, avait servi de vaisseau-amiral à Gravina pendant la campagne des Antilles. C'était le seul vaisseau de l'escadre espagnole que Villeneuve eût trouvé bon[4]. Avarié au combat du Cap Finistère, il avait été rapidement réparé au Ferrol, & passait pour un des meilleurs voiliers de l'escadre. Gravina lui avait donné jusqu'à 90 bouches à feu.

Au-dessous de ces vaisseaux de premier & de second rang, l'escadre espagnole comprenait encore huit vaisseaux de troi-

1. *Archives de la marine à Paris*, Campagnes, 1805, t. 230, f° 309. (Conseil de guerre du 16 vendémiaire, an XIV).

Archives de San Carlos. — Etat des navires existant dans le port de Cadiz le 23 avril 1805.

2. État général de la marine espagnole, cité par Manini, *Historia de la Marina*, t. II, p. 788.

3. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 229, f° 98. (Rapport de Grandallana.)

4. *Archives de la marine à Paris*, Campagnes, 1805, t. 230, f° 248. (Villeneuve au ministre, 13 thermidor, an XIII.)

Digitized by Google

sième rang, armés de 64 canons du calibre de 24 & de 18, & de 10 ou 16 obusiers de 30 & de 24[1].

Le *Monarca*, lancé au Ferrol en 1795, avait la réputation d'un excellent voilier, & on lui attribuait des qualités de marche supérieures à celles de tous les autres vaisseaux[2].

Le *San Juan Nepomuceno*, lancé à Guarnizo en 1766, venait d'être doublé à neuf & passait pour bon, malgré ses trente-neuf ans de service[3].

Le *San Agustin*, construit à Guarnizo en 1768, avait été fort réparé & marchait assez bien, mais il était vieux & fort cassé[4].

Quoique beaucoup moins ancien, le *Montañes* construit au Ferrol en 1795 était peut-être plus mauvais, quand on le fit passer au bassin; on l'y garda longtemps, on lui découvrait sans cesse du mal[5]. Il fut doublé à neuf & réparé à fond.

Du *San Ildefonso*, lancé à Carthagène en 1785, Gourdon disait qu'il était moins mauvais qu'on n'aurait cru[6]. Gravina e préféra au *San Julian*, trop mauvais marcheur, qui eût pu tout compromettre[7].

Le *San Francisco de Asis*, lancé à Guarnizo en 1766, était vieux & franchement mauvais[8].

Le *San Justo*, lancé à Carthagène en 1779, ne marchait pas beaucoup mieux[9].

Le *Bahama*, construit à La Havane, & mis à la mer en

1. *Archives de la marine à Paris*, Campagnes, 1805, t. 229, f° 98. (Rapport de Grandallana.)

2. Villeneuve au ministre, 19 sept. 1805.

3. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 77.

4. *Archives de la marine à Paris*. t, 229. — Correspondance de Gourdon, pass.

5. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 109 & f° 121.

6. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 148.

7. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 143; t. 230, f° 248 (Villeneuve au ministre).

8. Ferrer de Couto. — *El combate de Trafalgar*, p. 160.

9. *Ibid.*, p. 161.

Digitized by Google

1769, était encore assez bon. On venait de le cheviller, de revoir ses fonds & de le doubler[1].

Enfin, le port de Cadiz ajouta aux quatorze vaisseaux que nous venons d'énumérer un petit vaisseau de 64, le *San Leandro*, lancé au Ferrol en 1787, d'échantillon trop faible pour combattre, & aussi mauvais marcheur que le *San Justo*.

Quelles que fussent d'ailleurs les qualités particulières de chacun de ces vaisseaux, tous présentaient les défauts généraux des bâtiments espagnols. Après avoir construit pendant longtemps des vaisseaux gigantesques, mais peu maniables, les Espagnols avaient cherché à obtenir plus de vitesse, mais ils avaient trop diminué l'échantillon de leurs vaisseaux, qui avaient sans cesse besoin de réparations.

Toujours pour donner plus de vitesse, on avait exagéré la hauteur des mâts & la surface de voilure, sans réfléchir qu'on augmentait en même temps le poids de la mâture & des agrès, qu'on rendait la manœuvre plus difficile & les chances d'avaries plus grandes. Tandis qu'un vaisseau anglais de 110 canons se contentait d'une voilure de 64,283 pieds carrés, un navire espagnol du même rang développait 72,290 pieds carrés de toile[2]. Ces mâts gigantesques étaient le plus souvent en mauvais sapin d'Irati ou d'Eril, sujet à éclater, parce qu'il avait la fibre grosse & peu de résine. Il eût fallu employer le pin de Russie ou « l'arbre Marie » d'Amérique, mais on reculait devant la dépense[3]. Le gréement était trop faible & mal entendu : les Anglais donnaient au mât de misaine autant de haubans qu'au grand mât, les Espagnols lui en donnaient moins ; leur beaupré n'avait pas assez de cordages ; rien n'était coincé ni raidi. Les voiles étaient en général de qualité médiocre, parce qu'il n'y avait que deux fabriques de toile à voiles dans le royaume, à Estepa & à Grenade, & que le roi était obligé d'en acheter les produits, bons ou mauvais[4]. La moindre tem-

1. *Archivo de San Carlos*. Etat des vaisseaux existant à Cadiz le 23 avril 1805

2. Salazar. *Juicio critico sobre la marina*, t. II, p. 504 & p. 130.

3. Sesma. *Memoria sobre la marina española, escrita en el año de* 1806, p. 19.

4. *Ibid.*, p. 19.

Digitized by Google

pête faisait venir en bas ces mâtures mal assurées. Dans un combat, elles tombaient, comme par enchantement, dès les premières bordées [1].

Comme on avait cru augmenter la vitesse en exagérant la hauteur des mâts, on avait cru augmenter la force des vaisseaux en les surchargeant d'artillerie.

Le matériel de l'artillerie espagnole était bon. Les fonderies royales de La Cavada & de Lierganès, réorganisées par Valdès, étaient parvenues à livrer d'excellentes pièces [2]. La marine espagnole employait même de grosses pièces de fer forgé, qui faisaient prévoir les canons modernes en acier. Le poids des boulets variait de 4 à 36 livres, suivant les calibres. La portée à bord atteignait trois mille mètres [3]. Les obusiers étaient des pièces courtes en fonte & en bronze qui lançaient des projectiles explosibles, leur calibre se comptait par pouces; ils avaient 24, 30, 36 & 48 pouces de diamètre extérieur.

On poursuivait dès cette époque l'idée de transformer les canons en obusiers. Un commissaire général de l'artillerie, D. Francisco-Javier Rovira, avait inventé (1783) un obusier long capable de tirer des obus sous des trajectoires tendues; on avait songé à armer de ces nouvelles pièces les gaillards des vaisseaux, mais en 1805 rien n'avait encore été fait [4].

Il en était de même pour les caronades, pièces d'invention anglaise, longues seulement de trois calibres, n'exigeant que trois hommes pour la manœuvre, & lançant la mitraille en éventail. Bournonville attribue en partie le désastre de Trafalgar au manque de caronades à bord de l'escadre franco-espagnole [5].

Un vaisseau de premier rang comme le *Principe de Asturias* lançait d'un même bord, à chaque bordée, 1,128 livres de fer & 8 obus [6]; mais il ne suffisait pas pour vaincre d'avoir beau-

1. Rapport du contre-amiral Dumanoir-le-Pelley, lu dans les séances du Conseil d'enquête des 17 & 18 octobre 1809.
2. Ferrer de Couto. *El combate de Trafalgar*, p. 40.
3. Loir. *La marine royale en* 1789, p. 188.
4. Barado. *Museo militar*, t. III, p, 572.
5. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 229, f° 98.
6. *Archivo de Yngenieros del arsenal de la Carraca*, 1805.

Digitized by Google

coup de canons, il fallait savoir les servir avec promptitude & surtout bien pointer. Les matelots espagnols & français tiraient un coup pendant que les Anglais en tiraient trois [1].

Enfin, ce qui manquait aux vaisseaux d'Espagne c'était ce soin minutieux & merveilleux qu'un Nelson ou un Collingwood apportaient à tous les détails de l'armement de leurs navires, c'étaient aussi les ressources inépuisables dont disposait la marine britannique; pour un nombre de vaisseaux à peine double, l'Angleterre dépensait neuf fois plus que l'Espagne [2]. Les capitaines anglais organisaient leur navire à leur gré, n'acceptaient que des denrées, des approvisionnements & des effets d'équipement de premier choix; les capitaines espagnols étaient forcés d'accepter ce que le port leur fournissait. On partait en croisière avec des mâts jumelés ou une mâture de fortune; un vaisseau restait armé plusieurs années sans que l'on pensât à remplacer ses voiles & ses agrès [3].

Si le matériel était défectueux, les équipages laissaient encore plus à désirer. Là était vraiment le point faible de la marine espagnole. Depuis 1747, l'Inscription maritime existait en Espagne sous le nom de *Matricule de mer* [4]; elle comptait en 1804 un total de 52,874 inscrits; mais l'institution était profondément impopulaire & ne donnait que de très médiocres résultats.

Le marin espagnol se plaignait de rester soumis à l'inscription maritime depuis l'âge de quinze ans jusqu'à l'âge de soixante; il se plaignait d'être gardé quelquefois cinq ans au service, & d'être levé de nouveau, à peine rentré dans ses foyers. Il se plaignait d'être traité à bord « non avec la dou-« ceur & le décorum dus à des pères de famille habitués à « commander dans leurs maisons, mais avec la même rigueur « & dureté que les gars condamnés au service de mer en puni-

1. Marliani. *Historia del combate de Trafalgar*, p. 269.

2. L'Angleterre dépensait 1,280,000 l. st. ou 1,280,000,000 de réaux. L'Espagne 140,000,000 de réaux seulement.

3. *Archives de la marine à Paris*. Campagnes, 1805, t. 230, f° 268.

4. Cf. sur ce sujet, *Apuntamientos sobre la matricula de marineria*. Mss. anonyme de la bibliothèque de l'Académie de l'histoire. (E. 185.— Varios de Historia.)

Digitized by Google

« tion de leurs méfaits[1]. » Les commissaires de l'inscription maritime étaient accusés de vénalité; tout le poids du service retombait sur les pêcheurs les plus pauvres. Enfin, dernier & intolérable abus, le marin congédié par le roi, avait quelquefois l'Espagne entière à traverser pour revenir à son village; il ne recevait aucun secours de route; on voyait sur les chemins de malheureux affamés, réduits à demander l'aumône après avoir servi pendant de longs mois sur les vaisseaux du roi[2].

Avec de pareilles pratiques, il n'est pas étonnant que les Espagnols aient montré peu de goût pour le service de mer. L'appel régulier des inscrits ne suffisant pas pour assurer le recrutement des équipages, le roi était obligé de recourir à la presse. La police opérait des râfles dans les grandes villes. Les vagabonds étaient saisis & dirigés sur les ports; suivant l'énergique expression do Churruca « le trop plein des bagnes se « vidait par les écoutilles des vaisseaux[3]. » En 1805 la presse ne donna à Gravina « qu'une racaille épouvantable[4].

La paye du matelot était de 70 réaux par mois (17 fr. 50), ce qui était relativement élevé, mais le roi payait très irrégulièrement. En 1805 il était dû deux ans de solde aux gens de mer, & les marins des provinces basques disaient résolûment : « Que le roi paye, s'il veut avoir des matelots[5] ! »

La vie à bord était extrêmement pénible. Le matelot n'avait point d'uniforme. Il n'emportait au service que ses plus mauvaises hardes, il était bientôt en haillons, & les plus beaux vaisseaux « semblaient remplis de pâtres & de mendiants[6]. »

La nourriture eût été suffisante sans la pénurie du trésor & les voleries des commis aux vivres; cependant Nelson ne pouvait comprendre qu'un matelot anglais se laissât séduire par

1. Ferret. *Exposicion historica de las causas que mas han influido en la decadencia de la marina española.* — Barcelona, 1819, in-8°.
2. Larramendi. *Corografia de Guipuzcoa*, p. 162.
3. Barado *Museo militar*, t. III, p. 627.
4. Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, t. II, p. 108.
5. Larramendi. *Corografia de Guipuzcoa*, p. 162.
6. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 229. (Villeneuve au ministre, 3 vendémiaire, an XIV.)

Digitized by Google

un recruteur espagnol & échangeât des provisions de premier choix contre « du pain noir, des fèves bonnes à donner aux « chevaux & de l'huile puante[1]. »

Pour transformer en véritables matelots les pêcheurs arrachés à leur village & les bandits enlevés à l'oisiveté des grandes villes, il eût fallu des maîtres rompus au métier, & l'officier marinier, l'*officier du sifflet*, comme l'on disait, se faisait plus rare que le matelot. Peu instruit, peu expérimenté, naviguant rarement, l'officier marinier était dédaigné de l'officier de vaisseau & sans ascendant sur le marin[2].

Il en résultait que les vaisseaux espagnols n'avaient, pour ainsi dire, que des équipages fictifs. Il y avait du monde à bord, il n'y avait pas de matelots. L'amiral français de Gourdon, qui vit à l'œuvre les matelots de l'escadre de Grandallana, ne montrait aucune confiance en leur science du métier. « M. de Grandallana, écrivait-il au ministre de France, paraît « avoir une grande confiance dans ses équipages, qu'il fait « exercer continuellement, mais je ne suis pas tout à fait de « son avis à cet égard, & je crois qu'il cherche à dissimuler « ou qu'il se dissimule leur faiblesse. De l'aveu de tous les « capitaines, les équipages, à peu près numériquement com- « plets, n'ont qu'une qualité très disproportionnée de vérita- « bles marins, & le reste est composé de pêcheurs qui n'ont « jamais navigué, donnent beaucoup de peine pour les ins- « truire & demandent du temps. Il est bien facile de voir par « les exercices dont nous sommes témoins combien ils ont « encore à acquérir, & il serait bien à désirer pour eux qu'ils « n'eussent d'affaire qu'après un certain temps de mer. Je doute « qu'à présent on puisse en attendre de la vivacité & de la « précision dans les mouvements..... Je le répète, ce sont « quant à présent, de très médiocres équipages[3]. »

Les matelots ne s'occupaient à bord, du moins en théorie, que du service de la manœuvre. Le canonnage & la mousqueterie

1. Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, t. II, p. 94.
2. Salazar, *Juicio critico*, t, I, p. 295.
3. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes 1805, t. 229, f° 117.

Digitized by Google

étaient confiés à des corps militaires spéciaux, l'artillerie & les bataillons de marine.

L'artillerie de marine, divisée en vingt brigades, commandées chacune par quatre officiers de vaisseau, s'exerçait à terre à la manœuvre des pièces, au pointage & au tir. On ne tirait jamais que sur un but fixe & le pointage était minutieusement rectifié à chaque coup. Les artilleurs sortis des brigades n'avaient donc qu'une instruction insuffisante, & cependant ils embarquaient avec le titre de chefs de pièce, & un vaisseau n'avait pas toujours autant d'artilleurs de marine qu'il avait de bouches à feu. Le service des pièces était assuré au moyen de matelots, décorés du titre d'*artilleurs de mer*, qui n'avaient guère du canonnier que le nom. Les officiers de vaisseau qui les commandaient n'avaient, en général, qu'une connaissance très superficielle de l'artillerie. Aussi voyait-on souvent la confusion la plus extraordinaire régner dans les batteries au moment d'un combat; les artilleurs gaspillaient les munitions, se trompaient de calibre, ou mettaient double charge, au risque de faire éclater les canons, tiraient sans viser, & faisaient en somme, plus de bruit que de mal [1].

Les bataillons de marine étaient encore plus mal organisés que les brigades d'artillerie. Le commandement était exercé par des officiers de vaisseau qui regardaient ces fonctions comme tout à fait indignes d'eux, & ne s'occupaient ni du bien-être, ni de l'instruction du soldat. Abandonnés aux sous-officiers, les bataillons de marine rappelaient par leur aspect sordide, « les bandes de loqueteux qui assiégeaient les portes des cou-« vents [2]. »

Il est à peine convenable qu'avec de si médiocres éléments l'escadre espagnole ait pu marcher au combat, & soutenir, non sans héroïsme, le choc d'un ennemi aussi puissant que la flotte de Nelson & de Collingwood. Tout l'honneur en revient aux braves officiers espagnols qui ont déployé dans toute la campagne de Trafalgar la plus admirable activité & la plus brillante valeur. Les écoles fondées par Charles III avaient fini

1. Salazar. *Juicio critico*, t. I., p. 330.
2. *Ibid.*, p. 319.

Digitized by Google

par former un corps d'officiers réellement instruits, & les guerres de la fin du dix-huitième siècle leur avaient donné l'expérience de la mer; malheureusement la marine espagnole, qui n'avait pas eu d'officiers quand elle avait des vaisseaux, n'allait plus avoir des vaisseaux maintenant qu'elle avait des officiers.

G. DESDEVISES DU DÉZERT,

Professeur à l'Université de Clermont.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA PREMIÈRE APPLICATION

DE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

DANS LA HAUTE-GARONNE, EN 1791

De nombreuses publications ont abordé le sujet qui fait l'objet de cette étude pour l'ensemble du territoire ; mais ici comme ailleurs, pour ce qui caractérise la période révolutionnaire, il semble que l'on ait plutôt examiné les choses de haut, d'après les papiers publics, les mémoires du temps, & dressé la synthèse du mouvement avant d'en avoir connu les dernières particularités : peut-être le moment est-il venu de se préoccuper de celles-ci, & nous ne pensons pas qu'il soit téméraire d'affirmer que, si l'histoire générale n'y perd rien, l'histoire locale y gagnera quelque chose.

Les archives de la Haute-Garonne offrent une mine inépuisable aux chercheurs pour la période moderne : la série V renferme notamment des documents de premier ordre. C'est dans cette partie que nous avons combiné nos recherches, M. Rumeau & moi, & nous sommes loin du terme [1]. Ce genre d'études, à peu prés exclusivement documentaire, nous a paru comporter des publications partielles. Complété & mis à jour au fur & à mesure des découvertes, notre travail constituera une sorte de géographie ecclésiastique du département pour les

1. Mon excellent collègue & ami a bien voulu me déléguer le périlleux honneur de tenir la plume : sa part de recherches est des plus importantes, & ses réflexions, ses doutes, sa grande habitude des textes m'ont été du plus grand secours.

Digitized by Google

trois premières années de la Révolution, — période décisive pendant laquelle s'affirme la scission entre les deux Églises & commence la guerre que M. Aulard a qualifiée « d'inexpiable », source des plus grosses & des plus persistantes difficultés que la Révolution ait eu à vaincre.

Les liasses 1 à 3 renferment particulièrement les procès-verbaux d'élections ecclésiastiques, — en tête celle de l'évêque du Sud, — & la correspondance relative au serment de 1791 à 1793. Quatre districts y sont surtout intéressés : Grenade, Rieux, Villefranche & Saint-Gaudens. — La liasse 24 contient en grande partie la correspondance des prêtres constitutionnels ou insermentés & celle des administrations locales concernant ces derniers. Nous y avons recueilli quelques lettres de Déjean, curé constitutionnel de Lévignac & vicaire épiscopal de Sermet, avec d'autres documents nous décrivant les débuts de la lutte religieuse dans le nord-ouest du département. Telles seront les limites de notre travail.

I

L'ensemble des décrets connus sous la dénomination de *Constitution civile du clergé* avait été définitivement voté le 12 juillet 1790. Les derniers mois de 1790 furent remplis par les polémiques, appels à Rome, décisions de détail de l'Assemblée & surtout par le célèbre décret du 27 novembre 1790 enjoignant à « tous les évêques, ci-devant archevêques, curés & autres ecclésiastiques *fonctionnaires publics* », de prêter le serment « d'être fidèles à la nation, à la loi & au roi » sous peine de déchéance. L'archevêque de Toulouse, Fontanges, fut du nombre de ceux qui le refusèrent & on procéda à son remplacement dans les formes indiquées par la nouvelle constitution, c'est-à-dire par l'élection.

L'historique de cette élection a été souvent fait ; mais ce qui est intéressant, c'est d'en suivre jour par jour la lente élaboration, depuis le 27 février 1791, date de la première réunion de l'assemblée électorale, jusqu'au 29 mars, jour de la proclamation du nouvel évêque.

Digitized by Google

Le 27 février, on élit les membres du bureau : M. Cailhassou est nommé président, Lamagdelaine, secrétaire. Après la prestation du serment, ils introduisent une députation du club des Amis de la Constitution. « La tâche des électeurs, dit l'orateur du club, est pénible & difficile dans les circonstances orageuses que le fanatisme & l'esprit de parti ont amenées. » Il faut des vertus morales, une solide piété, un zèle évangélique pour faire le choix du pasteur que les bons citoyens soutiendront contre les ennemis de la paix. Désormais le pouvoir de le nommer est rendu au peuple, comme il le possédait aux premiers siècles de l'Église. Le président répond que l'assemblée comprendra toute l'étendue de ses devoirs au moment où l'on cherche à séparer les vertus civiques des vertus religieuses ; on choisira un pasteur qui puisse les réunir, car elles sont inséparables, & qui apprenne au citoyen ce qu'il doit à la religion, au chrétien ce qu'il doit à la patrie.

Au début de la séance qui a lieu le soir du 1er mars, on lit une lettre de M. de Fontanges ; le procureur général est chargé de la dénoncer à l'Assemblée nationale [1]. La boîte du scrutin est transportée à la Maison commune & rapportée à la séance après vérification. On procède au dépouillement : quatre cent quatre-vingt-quatorze électeurs ont exprimé leurs suffrages. Le cardinal de Loménie est élu par deux cent cinquante-trois suffrages.

On propose à la séance du lendemain d'infliger une amende aux électeurs qui affectent de ne point se rendre. D'autres membres de l'assemblée demandent le payement de l'indemnité due aux électeurs. Le président du club, introduit, vient se réjouir de la nomination du cardinal de Loménie, dont il proclame les vertus. Sur la motion d'Hugueny l'assemblée est prorogée jusqu'à l'acceptation officielle de M. de Loménie. La clôture n'aura lieu que lorsqu'on aura connaissance de sa décision. Avant de se séparer, le corps électoral s'est rendu au-

1. Cette lettre, dont le compte-rendu n'indique pas les termes, engageait l'assemblée à ne pas nommer un nouvel évêque : elle est du 27 février 1791, d'après l'*Histoire générale de l'Eglise de Toulouse* par l'abbé Salvan, t. IV, p. 500.

Digitized by Google

près de l'autel paroissial & a proclamé l'élection de M. de Loménie en présence d'un grand concours de peuple. Les citoyens ont manifesté leur joie sans blesser la décence & le respect dû à la sainteté du lieu. On a chanté le *Te Deum*.

Le 27 mars, on apprend le refus de Loménie & on procède à une nouvelle élection. Le dépouillement du scrutin ayant été fait le lendemain, on constate que le Père Sermet, aîné, ancien prédicateur du roi, est élu par trois cent trois suffrages. Dans la séance du soir, le P. Sermet est introduit & prononce un discours religieux & patriotique fortement applaudi. La proclamation du nouvel évêque du Sud a lieu le 29 mars, au milieu de l'allégresse du peuple & avec le *Te Deum* de rigueur.

II

Tout autre compte rendu d'élection serait sans intérêt; mais les formules de prestation de serment, avec leurs nuances & les exposés de motifs qui les accompagnent parfois, méritent de nous retenir quelque peu. Pour le district de Grenade, nous avons l'acceptation de quinze prêtres : à Cadours, Beaupuy, Angerville, Garac, Saint-Rustice[1], Pujaudran, Brignemont, Garganvilar, Castelmayran, Montaire, Gensac[2], Beaumont, Marignac, Launac, Esparsac, Saint-Jean de Conquessac. Les nouveaux titulaires ont accepté avec plus ou moins d'enthousiasme. La plupart sont des vicaires à qui l'on a donné de l'avancement. Quelques-uns, afin de pouvoir procéder à leur transfert, ont demandé des avances d'argent. Sur quinze nominations, un seul titulaire (Pujol, à Saint-Rustice) avait tout d'abord fait des objections à cause du mauvais état du local de la cure, fort humide, & par crainte de la suppression prochaine de la paroisse qui est très rapprochée de Castelnau & n'a que soixante communiants, mais il s'installe néanmoins. — Garrigues, vicaire, accepte la cure de Brignemont « avec le

1-2. Deux de ces communes, au moins, Saint-Rustice & Gensac, sont hors du district de Grenade. Ce sont alors les titulaires qui habitent le district.

Digitized by Google

désir de faire germer dans l'esprit & le cœur de ce nouveau troupeau la nouvelle constitution, ce chef-d'œuvre de la sagesse humaine. » Pons, promu à Montaire, estime « qu'il est glorieux de l'être par un peuple libre & patriote. »

Il y a onze refus, intéressant les communes de Bretx, Auterive, Saint-Salvi, Caubiac, Grenade, Pompignan [1], Labège [2], Bondigoux [3], Layrac [4], Saint-Martin d'Escourcelle, Gargas. Un seul promu, Macary, nommé à Bretx, s'abrite derrière les évêques de France & jure qu'il n'acceptera jamais de place dans le nouvel ordre de choses (juin 1791). Les autres s'excusent sur leur santé délabrée, leurs infirmités, leur grand âge, la difficulté du poste (Soubiron, vicaire pour Grenade), l'ignorance de l'idiome local. Ricard, ancien prieur des Chartreux, est introuvable. Roques, nommé en mai curé de Bondigoux, envoie sa démission par ministère d'huissier en octobre 1791. On semble garder de part & d'autre quelques ménagements. Nous lisons dans une lettre du 24 février 1791 (V 3) : « Messieurs, la municipalité de Dieupentalle, jalouse de ne pas mériter des reproches, prend la liberté de vous prier de lui dicter la conduite qu'elle doit tenir dans la circonstance présente. M. Laparre, curé du présent lieu, se présenta hier chez M. le Maire pour lui notifier qu'il ne pouvait pas en conscience prêter le serment que les décrets de l'Assemblée nationale exigent de lui. En conséquence, Messieurs, ladite municipalité, en vous rendant compte de ce qui se passe, vous instruit aussi que M. Laparre a offert & *s'est engagé de continuer ses fonctions curiales* avec le même zèle qu'il a toujours fait depuis trente-cinq ans qu'il est pourvu de la cure. Bouloc-Cabanac, maire; Bégué, Messègue, officiers municipaux, Gardos, procureur de la commune. A MM. du district. »

Dans le district de Rieux, il y a quatorze acceptations, à Fousseret, Montgazin, Carbonne, Saint-Elix & Lafitte, Rieux (Pagès qui passe à Saint-Girons en 1793), Coux & Plagne, Martres, Montoussin, Sanarens, Peyssies, Grazac, Mondavezan, Sana & Martres. Eychenne n'accepte pas sans appré-

1. Du canton de Castelnau &, par suite, du district de Toulouse.
2-3-4. Du district de Toulouse.

Digitized by Google

hension la cure de Montgazin : il craint « quelque disgrâce de la part de l'ancien curé & de certains paroissiens. Il serait à souhaiter, ajoute-t-il, que tous les réfractaires sortissent de leur ancien manoir. Tant qu'ils y viendront, la guerre sera toujours allumée. » Bellecour, qui a accepté Martres, le 13 juin 1791, le refuse le lendemain à cause des cabales menées par les réfractaires : les habitants entourent le confessionnal pour se confesser une dernière fois à leur ancien curé. Il y a onze refus (dont un pour Caussidières, district de Villefranche). Ils concernent, en outre : Lavelanet, Polastron, Castelnau-Picampeau, Esperce, Marliac (deux fois), Lahitère, Peyssies, Laffitte & Saint-Elix (deux fois). Trois de ces refus sont en réalité des démissions. (Peyssies, occupé par Merly du 27 mai 1792 au 16 juin an IV, Laffitte & Saint-Elix). Le titulaire de cette dernière commune, Claverie, l'a occupée jusqu'au 13 mars 1793. « Tout doit avoir des bornes, écrit-il ; ma fermeté & ma patience ont été extrêmes ; à un pas plus loin seraient la témérité & l'audace ; je ne veux me rendre coupable ni de l'une ni de l'autre. » Les difficultés rencontrées découragent ce prêtre qui a, dit-il, « les sentiments d'un républicain. » Les raisons données par les non-acceptants sont : l'insuffisance des avantages ou l'éloignement des nouvelles cures, la mauvaise santé, l'âge, &c. Quelques-uns se déclarent néanmoins attachés à la Constitution : Conferon, de Polastron, se dit constitutionnel & veut en mourir ; Delpy, de Castelnau-Picampeau, donne tous les jours des témoignages de son civisme : il espère que son refus ne lui fera pas perdre la considération de ceux qui l'ont élu. Dans tous les cas, la forme des lettres est correcte, respectueuse des autorités auxquelles sont adressées les démissions.

Une lettre du procureur syndic du district de Rieux, en date du 3 mars 1791, résume ainsi la situation [1] : « Monsieur & cher coopérateur, je m'empresse d'avoir l'honneur de vous apprendre qu'une grande partie des curés, vicaires & autres fonctionnaires publics de notre ci-devant diocèse ont prêté le

1. Arch. Haute-Garonne. V 3. L'adresse manque : la lettre est sans doute pour le procureur général syndic.

Digitized by Google

serment civique. Le curé de Rieux, que je viens de voir, vient de faire sa déclaration à la municipalité. On distingue, parmi ceux qui se sont soumis à la loi, des prêtres instruits dont les mœurs sont irréprochables. Ce dernier surtout s'est signalé dans tous les temps par une conduite vraiment apostolique.

« Les ennemis de la Constitution ont employé dans l'arrondissement de ce district les manœuvres les plus infâmes & les combinaisons les plus criminelles pour intimider les fonctionnaires publics, mais sans succès auprès de la plus saine partie. Quelques fanatiques ignorants ont donné dans le piège. La religion en triomphera davantage lorsque nous en serons délivrés par leur résistance à la loi. Le Procureur syndic du district de Rieux, Dinnat. »

Dans le district de Villefranche a lieu, le 21 septembre 1791, une assemblée électorale où sont désignés pour les postes vacants neuf curés, dont quatre vicaires dans les Hautes-Pyrénées & dans l'Aude. En 1792, sur quarante-quatre curés du même district, il n'y a que quatre curés ayant prêté le serment; sur vingt-huit vicaires, cinq seulement. Le 4 juin de la même année, sur le vœu des communes, on procède au remplacement de quatorze curés réfractaires. Les conformistes créent des embarras à l'administration par leurs demandes de changement trop fréquentes : les autorités du district se demandent si on ne devrait pas les laisser là où le sort les a appelés [1].

Dans le district de Saint-Gaudens huit prêtres, curés ou vicaires, prêtent le serment prescrit : « être fidèle à la nation, à la loi & au roi, & maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale & sanctionnée par le roi » : c'est la formule simple. Une autre, acceptée notamment par la municipalité de Salies, y ajoute cette restriction : « en ce qu'il n'attente pas à l'autorité spirituelle & aux droits de l'Eglise. » Plusieurs procès-verbaux de prestation de serment portent trace de ces tergiversations, témoignage de consciences timorées qui cherchent à se reprendre & sont dans tous les cas cruellement partagées entre leur respect pour l'autorité traditionnelle & les affirmations libérales qu'on leur propose :

1. Tiré, sauf indication contraire, de V[illefranche].

Digitized by Google

celui-ci refuse de signer après avoir prêté le serment & s'y résigne ensuite pour « un bien de paix (Burgaud, 14 octobre 1791); cet autre éprouve le besoin de s'affirmer à lui-même & d'écrire que le serment « n'a rien de contraire à la foi. » Ailleurs ce sont les autorités municipales qui n'ont fait aucune réquisition verbale pour la prestation du serment (Cadours & Quintignaux). Ceux qui entrent à pleines voiles dans le mouvement rappellent souvent les motifs théologiques ou historiques qui dictent leur conduite. Le curé de Buzet, Montastruc[1], écrit le 10 janvier 1791, qu'il faut « dégager certains membres des erreurs où les a plongés la théologie du haut clergé. » Mais à ce point de vue aucun document n'est plus suggestif que la lettre ci-après du curé de Pelleport :

« A Monsieur, Monsieur PORTE, procureur syndic du District, à Grenade,

« Monsieur, je me fais un devoir de vous adresser les motifs de ma soumission à la loi du 27 novembre dernier, que M. le Maire de Pelleport m'a communiquée. Je prêterai le *serment*, parce que j'ai vu dans la Constitution civile du clergé le triomphe de la Religion & le retour à l'Evangile, que tous les Pères de l'Eglise n'ont cessé de désirer; parce que c'est aux décrets de la nation française que le christianisme devra sa première splendeur.

« Daignez, Monsieur, accepter ces motifs de ma soumission entière à la loi : une soumission motivée & raisonnable est celle d'un être libre.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

« ROQUES, curé de Pelleport.

« Pelleport, ce 1er mars 1791[2]. »

Malgré leur intérêt propre & leur variété, les documents qui précèdent ne nous permettraient pas de dégager une im-

1. Montastruc est lui-même un des théoriciens du parti constitutionnel.

2. Arch. Haute-Garonne, V_2, V_3, *passim*.

Digitized by Google

pression d'ensemble si les éléments d'une enquête plus vaste ne nous étaient fournis par V_3. Cette enquête fut provoquée par le Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, lequel écrivit la circulaire ci-après :

« Paris, le 17 mars 1791.

« L'Assemblée nationale, Messieurs, désire que son Comité ecclésiastique lui présente dans très peu de temps l'état de tous les fonctionnaires publics ecclésiastiques dans chaque département qui ont prêté le serment ordonné par son décret du 27 novembre dernier ou qui ont cru devoir refuser. En conséquence, le Comité vous prie instamment de lui adresser le plus tôt possible l'état nominatif, purement & simplement, de tous ceux qui, dans votre département, ont satisfait à la loi ou ont persisté dans leur refus, en les distinguant par évêques, curés & vicaires.

« Au Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale.

« DURAND-MAILLANE, *président*,
« GERLE, *secrétaire*. »

Nous n'avons pas retrouvé les renseignements, qui durent être fournis dans un bref délai ; mais un tableau, dressé le 31 janvier 1792, doit sensiblement en reproduire la substance. Il permet de constater que :

197 curés assermentés étaient restés en place ;
42 vicaires — —
218 curés étaient constitutionnels ;
29 vicaires —
113 curés insermentés n'étaient pas remplacés ;
168 vicaires — — —

Ces chiffres nous montrent que les prêtres assermentés étaient la majorité. Soit longanimité de l'administration, soit plutôt insuffisance des sujets élus, on inquiète peu les réfractaires. « S'ils se plient aux exigences du temporel, dit M. Rumeau, ils sont fermes quant au spirituel, que rien, à leurs yeux, ne doit atteindre. »

Digitized by Google

III.

Les documents de la liasse V_{24} nous révèlent ce que cette juxtaposition des deux clergés avait de fâcheux au point de vue de l'ordre public. Tout a été dit sur les graves conséquences qu'eurent les décisions de la Constituante en matière religieuse. Comme on pouvait s'y attendre, les mesures de détail prises par les administrations locales n'atténuèrent pas le mal ; le nouveau clergé, au nom du nouveau *credo* politico-religieux, se fit le dénonciateur à outrance de l'ancien. Celui-ci, refusant de reconnaître l'autorité spirituelle élue, chercha en dehors du pays, dans de vagues échos des instructions pastorales ou des brefs pontificaux, une règle de conduite qui ne pouvait s'appliquer à tous les cas & descendre dans le détail des besoins quotidiens. Les autorités locales, ne comprenant ni la nature, ni l'origine de cette opposition, cherchèrent à imposer pêle-mêle les règles administratives & les instructions des évêques élus. Quand on voit un prêtre zélé comme Déjean correspondre avec les administrateurs du département ou du district, les entretenir de ses espérances, de sa foi, on se demande en quels termes il devait parler à son évêque, & si cette confusion de pouvoirs n'allait pas à une intrusion complète de l'autorité civile dans les matières religieuses.

Quoi qu'il en soit, il semble que, dès la seconde moitié de l'année 1791, la lutte soit engagée de toutes parts. Le 4 avril 1791, le maire & les officiers municipaux de Bessières se plaignent que le curé Taverne recommande au prône de payer la dîme & néglige de recommander « les ordres du royaume, les magistrats & officiers qui nous gouvernent sous l'autorité du roi, spécialement ceux de cette ville. » Le 13 mai 1792, le curé de Saint-Sardos, district de Grenade, se plaint que les habitants sont allés chercher un prêtre non assermenté pour dire la messe. Il ne veut « nullement abandonner le champ de bataille. » Le curé de Brignemont, Puymirol, attend M. de

Digitized by Google

Séguenville, commandant général des gardes nationales du canton de Cadours, pour procéder à son installation. Il espère qu'elle se produira « sans nouvelle insurrection » (8 octobre 1791). En octobre & en novembre 1791, tout le canton de Cadours est en feu ; le 8 septembre, le curé de Bellegarde (non assermenté), refuse de publier le mandement de l'évêque du Sud, et par conséquent de s'y conformer. Il fait aussi difficulté de confesser ceux de ses paroissiens qui vont entendre la messe des curés constitutionnels. Il ne reçoit au confessionnal que des ennemis de la Constitution, venus des communes voisines. Les pétitionnaires espèrent qu'une nomination conforme à la loi suivra la prochaine assemblée électorale & rétablira « la tranquillité & l'harmonie. » Le 23 octobre, l'ancien curé de Cadours s'est présenté chez le curé constitutionnel pour avoir la clef de la sacristie. Elle lui a été refusée. « Si un ordre contraire était donné, écrit le nouveau titulaire, je craindrais que ma messe ne fût désertée dans peu, & qu'il ne s'ensuivît de graves désordres. » Le 8 novembre 1791, Séguenville annonce des troubles à Caubiac. Une curieuse lettre de Déjean, du 31 mars 1792, nous apprend que ces troubles continuent. Le maire de Garac, Dupeysset, a dû fuir devant les menaces des ennemis du nouvel ordre de choses ; il s'est retiré à Lévignac. La nuit de son départ, on a tenté de « l'incendier. » L'éloignement des prêtres réfractaires s'impose : tels le curé de Caubiac, son vicaire, desservant le Castéra, le curé & le vicaire de Thil, le vicaire de Menville, celui de Saint-Paul, celui de Larra qui devront être relégués à quatre lieues du pays, selon les arrêtés des départements de la Haute-Garonne & du Gers. « Il faut même envoyer à MM. les officiers municipaux du Castéra, Noïc, Garac, Caubiac, Bellegarde, Thil, Bretx, Saint-Paul, &c., des troupes, afin de loger chez les aristocrates. » Les deux centres de la résistance sont à l'Isle-Jourdain & à Aucamville. « De ces deux foyers d'aristocratie, continue Déjean, ils (les réfugiés) allument les flambeaux incendiaires contre les officiers qui font leur devoir & caressent beaucoup ceux qui sont de leur opinion. Par le sang & les entrailles de Notre-Sauveur, sauvez-nous, sauvez nos propriétés, soyez enfin nos anges tutélaires. » Déjà le 24 mars, Julien

Digitized by Google

avait annoncé à son cher « confrère & honoré ami[1] » Déjean l'envoi de cent vingt volontaires du bataillon de Toulouse pour Cadours, Garac, Grenade, &c. Le 9 avril, il prévient son correspondant que « les deux compagnies de dragons qui sont actuellement en résidence à Revel en partent demain pour se rendre à Grenade & de là être distribuées où le besoin exigera leur présence. Avec les précautions inspirées par la sagesse & dictées par l'amour de l'ordre & du bien public, il n'est pas de doute que le calme ne renaisse, que les malveillants ne soient forcés à se taire & déserter des contrées qu'ils ont souillées par les attentats de l'aristocratie & du fanatisme. »

La partie sud du district de Grenade ne paraît pas moins agitée. Le mouvement gagne même le district de Castelsarrasin & s'étend vers le sud-ouest jusqu'à la banlieue toulousaine : à Cornebarrieu, le clergé répand le bref du pape Pie VI à l'archevêque de Sens[2]; le curé de Montaigut, Lécussan, n'exécutera pas les mandements de l'évêque du Sud (21 juin 1791). Ailleurs on dit aux paysans qu'il « valait autant se confesser à leur jument qu'aux prêtres qui avaient prêté le serment civique. » De bonne heure, les sociétés populaires jettent des paroles violentes dans le débat : la société de Montech dénonce aux Amis de la Constitution de Toulouse « les Robinocrates... un misérable calotin (le curé de Montbartier). » Elle prétend que le président du district de Castelsarrasin, Carrère-Brillamont, qui ne s'empresse pas d'appuyer ses pétitions, est « enti-

1. Cette correspondance est adressée aux administrateurs du district du département & en particulier à Julien (dit de Toulouse), l'un d'entre eux. On sait que Julien était pasteur protestant & qu'il fut membre de la Convention.

2. Opuscule imprimé au bureau de l'Ami du roi, rue Saint-André-des-Arts, n° 27. Les ouvrages anticonstitutionnels, qualifiés d'incendiaires par l'autorité, pullulent : Prône d'un bon curé; Conseils donnés à un ecclésiastique. Lettre d'un curé à un de ses confrères sur le serment civique. Extrait de la *Gazette de Paris* au sujet des assemblées tenues à Toulouse les 18, 19 & 20 avril, du 4e mai 1790. Lettre de M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, aux archiprêtres & curés de son diocèse. Les répliques ne sont pas moins nombreuses ; elles sont surtout encouragées par le club littéraire & patriotique. (Arch. Haute-Garonne, L. 740 & suiv.)

Digitized by Google

ché d'aristocratie » (16 décembre 1790). Le curé visé, Majorel, se défend des accusations portées contre lui : il n'a rien dit en chaire que pour porter le peuple qui lui est confié à la paix & à la plus complète soumission. « Quant aux propos que l'on me prête dans une conversation, ajoute-t-il, je m'égayais après le repas vis-à-vis de trois ou quatre personnes, sans rien dire pourtant qui pût porter les gens au trouble & à manquer aux égards qu'ils doivent à qui que ce soit, & si quelques-uns ont pu s'offenser de ce que j'ai dit, je le rétracte & vous en fais mes excuses. » Il se défend de n'avoir pas publié au prône un arrêté concernant le juge de paix : il croyait qu'il y avait eu confusion & qu'il avait à annoncer l'assemblée primaire; il se contenta d'en lire le premier article. Il assure l'administrateur Mailhe de son patriotisme. (13 janvier 1791.) Dans le même ordre d'idées, le curé de Saint-Porquier, victime des vexations de la municipalité, se plaint que la lecture qu'on lui impose de tous les décrets de l'Assemblée sans distinction absorbe tout son temps & nuit aux exercices religieux. Il a refusé de lire « comme renfermant des choses peu honorables au clergé » une dénonciation du procureur syndic concernant l'évêque de Mirepoix & autres ecclésiastiques. Le jour de l'an, le procureur de la commune s'est scandalisé de ce qu'on a encensé le curé. Il a harangué la foule devant la porte de l'église. Le curé, se retranchant sur ce que le rite contesté n'est nullement interdit, a refusé de comparaître devant la municipalité (5 janvier 1791)

Ces tiraillements, ces piqûres d'épingle semblent n'avoir pas épargné les curés assermentés eux-mêmes, & nous voyons poindre ici l'origine de nouvelles difficultés : la question religieuse entrera dans une nouvelle phase, celle où Déjean, le vieux lutteur énergique & convaincu, ne prendra plus que le titre de « président de la Société & prédicateur de morale à Lévignac (brumaire, an II).

J. ADHER.

Digitized by Google

NOS DOCUMENTS MÉRIDIONAUX

Loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique.

CHAPITRE PREMIER

Immeubles et monuments historiques ou mégalithiques.

ARTICLE PREMIER. Les immeubles par nature ou par destination dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national seront classés en totalité ou en partie par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

ART. 2. L'immeuble appartenant à l'État sera classé par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en cas d'accord avec le Ministre dans les attributions duquel l'immeuble se trouve placé ; dans le cas contraire, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

L'immeuble appartenant à un département, à une commune, à une fabrique ou à tout autre établissement public sera classé par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, s'il y a consentement de l'établissement propriétaire et avis conforme du Ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé. En cas de désaccord, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

ART. 3. L'immeuble appartenant à un particulier sera classé par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, mais ne pourra l'être qu'avec le consentement du propriétaire. L'arrêté déterminera les conditions du classement.

S'il y a contestation sur l'interprétation et sur l'exécution de cet acte, il sera statué par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sauf recours au Conseil d'Etat statuant au contentieux.

ART. 4. L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement.

Digitized by Google

L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie qu'après que le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts aura été appelé à présenter ses observations.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Les effets du classement suivront l'immeuble classé en quelques mains qu'il passe.

ART. 5. Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pourra, en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient de sa part l'objet d'une proposition de classement refusée par le particulier propriétaire.

Il pourra, dans les mêmes conditions, poursuivre l'expropriation des monuments mégalithiques, ainsi que celle des terrains sur lesquels ces monuments sont placés.

ART. 6. Le déclassement total ou partiel pourra être demandé par le Ministre dans les attributions duquel se trouve l'immeuble classé, par le département, la commune, la fabrique, l'établissement public et le particulier propriétaire de l'immeuble.

Le déclassement aura lieu dans les mêmes formes et sous les mêmes distinctions que le classement.

Toutefois, en cas d'aliénation consentie à un particulier de l'immeuble classé appartenant à un département, à une commune, à une fabrique ou à tout autre établissement public, le déclassement ne pourra avoir lieu que conformément au § 2 de l'article 2.

ART. 7. Les dispositions de la présente loi sont applicables aux monuments historiques régulièrement classés avant sa promulgation.

Toutefois, lorsque l'État n'aura fait aucune dépense pour un monument appartenant à un particulier, ce monument sera déclassé de droit dans le délai de six mois, après la réclamation que le propriétaire pourra adresser au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pendant l'année qui suivra la promulgation de la présente loi.

CHAPITRE II.

Objets mobiliers.

ART. 8. Il sera fait, par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un classement des objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national.

ART. 9. Le classement deviendra définitif si le département, les communes, les fabriques et autres établissements publics n'ont pas

Digitized by Google

réclamé, dans le délai de six mois, à dater de la notification qui leur en sera faite. En cas de réclamation, il sera statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et, en cas de contestation, il sera statué comme il vient d'être dit ci-dessus.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et à la Préfecture de chaque département, où le public pourra en prendre connaissance sans déplacement.

ART. 10. Les objets classés et appartenant à l'État seront inaliénables et imprescriptibles.

ART. 11. Les objets classés appartenant aux départements, aux communes, aux fabriques ou autres établissements publics ne pourront être restaurés, réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

ART. 12. Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit de l'État, à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées et les actions intentées et suivies devant les tribunaux civils ou correctionnels, à la diligence du ministère ou des parties intéressées.

ART. 13. L'aliénation faite en violation de l'article 11 sera nulle, et la nullité en sera poursuivie par le propriétaire vendeur ou par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aura prêté son concours à l'acte d'aliénation.

Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, pourront être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279 et 2280 du Code civil. La revendication pourra être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

CHAPITRE III.

Fouilles.

ART. 14. Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'Etat, à un département, à une commune, à une fabrique ou autre établissement public, le maire de la commune

Digitized by Google

devra assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement le Préfet du département des mesures qui auront été prises.

Le Préfet en référera, dans le plus bref délai, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, le Maire en avisera le Préfet. Sur le rapport du Préfet et après avis de la Commission des monuments historiques, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pourra poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

ART. 15. Les décisions prises par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en exécution de la présente loi, seront rendues après avis de la Commission des monuments historiques

CHAPITRE IV.

Dispositions spéciales à l'Algérie et aux pays de protectorat.

30 mars 1887. JULES GRÉVY.

Le règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi est en date du 3 janvier 1889.

LISTE DES MONUMENTS CLASSÉS DANS NOTRE MIDI [1]

ARIÈGE

FOIX. — Château.
GARDE (LA). — Ruines du château.
LARROQUE-D'OLMES. — Église. (Déclassée.)
MIREPOIX. — Église. — Ruines du château dit de Terride.
MONTSÉGUR. — Ruines du château.
SABART. — Chapelle.
SAINT-LIZIER. — Église N.-D. et cloître.
UNAC. — Église.

AUDE

ALET. — Restes de l'ancienne cathédrale et du palais épiscopal.
ARQUES. — Château.
CARCASSONNE. — Cathédrale Saint-Michel. — Eglise Saint-Nazaire. — Fortifications de la cité.

(1) P. p. = Propriété privée.

Digitized by Google

Fontfroide (cne de Narbonne). — Cloître.
Montréal. — Église St-Vincent.
Narbonne. — Église Saint-Just. — Église Saint-Paul. — Hôtel de ville (ancien archevêché). — Vieux pont.
Rieux-Minervois. — Église.
Saint-Hilaire, près Limoux. — Église et cloître.
Saint-Papoul. — Église et cloître.

AVEYRON

Belmont. — Clocher de l'église de l'ancienne abbaye.
Bonneval, près Espalion. — Ruines de l'abbaye. P. p.
Bournazel. — Château.
Conques. — Église Sainte-Foy.
Espalion. — Pont vieux.
Nant. — Église.
Perse. — Église.
Rodez. — Cathédrale. — Maison ancienne dite des Anglais. P. p.
Silvanès. — Abbaye dite d'Armagnac. P. p.
Saint-Affrique. — Pont.
Saint-Sernin-sur-Rance. — Ancienne maison. (Hôtel de ville.)
Villefranche. — Ancienne chartreuse. — Église.

HAUTE-GARONNE

Montgeard. — Église et tour.
Montsaunès. — Église.
Saint-Aventin. — Église.
Saint-Bertrand-de-Comminges. — Ancienne cathédrale et cloître.
Saint-Gaudens. — Église.
Saint-Just-de-Valcabrère. — Église.
Toulouse. — Capitole et donjon. — Cathédrale. — Eglise et couvent des Jacobins. — Église du Taur. — Église Saint-Sernin et manécanterie. — Collège Saint-Raymond. — Façade de l'église de la Dalbade. — Ancien couvent des Augustins (aujourd'hui musée). — Maison de pierre. P. p. — Hôtel de Bernuy (aujourd'hui lycée). P. E. — Hôtel de G. Molinier. P. p. — Hôtel de Jehan Burnet.
Valcabrère. — Église Saint-Just.
Venerque. — Eglise.

GERS

Auch. — Cathédrale (verrières et chœur).
Bassoues d'Armagnac. — Donjon.
Belloc-Saint-Clamens. — Chapelle.
Biran. — Tour gallo-romaine.
Condom. — Ancienne cathédrale.
Fleurance. — Église (façade et vitraux).
Lectoure. — Clocher de l'église Saint-Gervais.
Lombez. — Église.
Saint-Lary. — Tour gallo-romaine.
Simorre. — Église.

Digitized by Google

LOT

Assier. — Église. — Château.
Cahors. — Arc de Diane. — Cathédrale. — Enceinte fortifiée. — Maison dite *de Henry IV*. — Tour du lycée. — Palais de Jean XXII. — Pont-Valentré.
Carennac. — Église.
Castelnau-Bretenoux. — Château.
Catus. — Salle capitulaire.
Figeac. — Ancien hôtel de ville. — Chapelle Notre-Dame-de-Pitié. — Église Saint-Sauveur. — Obélisques. — Maison, rue Hortabadial.
Gourdon. — Église.
Le Bourg. — Église.
Le Montat. — Église.
Rocamadour. — Église.
Rudelle. — Église.
Saint-Laurent, près Saint-Céré. — Château du Montat.
Souillac. — Église.
Vigan. — Église.

LOT-ET-GARONNE

Agen. — Cathédrale.
Aiguillon. — Tours dites *Tourasse* et *Pirelonge*.
Barbaste. — Moulin.
Bonaguil. — Château.
Gavaudun. — Tour de l'ancien château.
Hautefage. — Tour près l'église.
Le Mas-d'Agenais. — Église.
Marmande. — Église et cloître.
Mézin. — Église.
Moirax. — Église.
Moncrabeau. — Restes de la villa romaine de Bapteste.
Monflanquin. — Ruines romaines.
Monsempron. — Église.
Nérac. — Château. — Mosaïques et ruines romaines.
Vianne. — Enceinte, tour et église.
Villefranche. — Restes de l'église de Saint-Sabin.
Xaintrailles. — Château.

LOZÈRE

Langogne. — Église.
Lanuéjols. — Tombeau romain.
Mende. — Cathédrale. — Clocher N. O.
Notre-Dame et Saint-Privat. — Pont Notre-Dame.

BASSES-PYRÉNÉES

Bayonne. — Cathédrale et cloître.
Bielle. — Mosaïques romaines.
Coarraze. — Château.
Hôpital-Saint-Blaise. — Église.
Lembeye. — Église.
Lescar. — Église.
Montaner. — Tour.
Morlaas. — Église.
Nay. — Église. — Maison de Jeanne d'Albret.
Oloron. — Église Sainte-Croix. — Église Sainte-Marie (ancienne cathédrale). — Château.
Orthez. — Tour de Moncade. — Vieux pont.

Digitized by Google

PAU. — Château. P. E.
PONDOLY. — (c^ne de Jurançon). — Mosaïques et restes de constructions antiques.
SAUVETERRE. — Ruines du château de Montréal. — Restes d'un Pont.
SAINTE-ENGRACE. — Église.

HAUTES-PYRÉNÉES

AGOS (c^ne de Vieille-Aure. — Chapelle.
IBOS. — Église.
LUZ. — Église.
MADIRAN. — Église, chœur, crypte et chapelle.
SAINT-SAVIN. — Église.
TARBES. — Cloître de Saint-Sever-de-Rustan.
VIEILLE-AURE. — Chapelle d'Agos.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

ARLES-LES-BAINS. — Cloître.
CASTELL. — Ancienne église Saint-Martin du Canigou.
CÉRET. — Pont sur le Tech.
CODALET. — Restes de l'ancienne abbaye Saint-Michel de Cuxa.
CORNEILLA-EN-CONFLENT. — Église.
COUSTOUGES. — Église.
ELNE. — Église et cloître.
ILLE. — Croix de cimetière.
MARCEVOL. — Église.
MONASTIR-DEL-CAMP. — Ancien prieuré. P. p.
PERPIGNAN. — Chapelle du château. — Église du Vieux-Saint-Jean. — Loge des Marchands. — Restes du palais des anciens ducs d'Aragon, dans la citadelle. — Le Castillet. — Hôtel de ville. — Ancien Palais de Justice. — Maison Julia, rue d'Espera.
PLANÈS. — Église.
SAINT-GENIEZ. — Église.
SALCES. — Ancien château.
SERRABONA (c^ne de Boule-Ternère). — Église de l'ancienne abbaye.
VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT. — Église. — Maisons anciennes.

TARN

ALBI. — Cathédrale. — Église St-Salvi. — Palais de l'Archevêché. — Maison des Viguiers.
AMBIALET. — Chapelle du prieuré.
BURLATS — Église. — Ruines.
CAMPÈS. — Croix de cimetière.
CORDES. — Maison du grand veneur (Hôtel de ville).
GAILLAC. — Église Saint-Michel.
LESCURE. — Église.
LISLE. — Église.
SORÈZE. — Clocher de l'église.

TARN-ET-GARONNE

AUVILLAR. — Église.
BEAULIEU (c^ne de Ginals). — Ancienne église. P. p.
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — Église.
BRUNIQUEL. — Ruines du château.
CAUSSADE. — Église (clocher).
MOISSAC. — Église Saint-Pierre et cloître.
MONTPEZAT. — Église.
SAINT-ANTONIN. — Hôtel de ville.
VAREN. — Église.

Digitized by Google

ALTITUDES DIVERSES ET COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES.

NOM ET DÉSIGNATION DES POINTS	LATITUDE	LONGITUDE	ÉLÉVATION AU-DESSUS de la mer	
			des points de mire.	du sol.
	o ′ ″	o ′ ″	m	m
ARIÈGE				
Foix. Donjon du château (sommet)...	42.57.57	0.43.59.O.	480,8	454,6
Pamiers. Tour de la cathédrale (som.)	43. 6.53	0.43.44.O.	331,6	286,4
Saint-Girons. Clocher (sommet).....	42.59. 6	1.11.37.O.	435,2	389,1
AUDE				
Carcassonne. Parapet de la tour de Saint-Vincent.....	43.12.54	0. 0.46 E.	154,0	103,7
Limoux. Clocher en flèche (sommet)..	43. 3.15	0. 7. 9.O.	216,8	163,9
Narbonne. Sommet de la tourelle de la tour N. de la cathédrale.....	43.11. 8	0.40. 0.E.	71,9	13,0
Castelnaudary. Sommet de la boule, flèche en pierre.....	43.19. 4	0.22.51.O.	235,8	185,6
AVEYRON				
Rodez. Sommet de la tête de la Vierge qui surmonte la tour de Notre-Dame.....	44.21. 5	0.14.15.E.	710,6	633,4
Espalion. Clocher.....	44.31.18	0.25.31.E.	279,4	342,2
Milhau. Tour de la mairie, sommet du toit.....	44. 5.54	0.44.30.E.	413,5	368,0
Saint-Affrique. Sommet du clocher en pyramide élevée.....	43.57.30	0.32.55.E.	362,1	325,1
Villefranche. Clocher.....	44.21.10	0.17.58.O.	325,2	267,1
GARONNE (HAUTE-)				
Toulouse. Sommet du clocher de Saint-Sernin.....	43.36.33	0.53.44.O.	204,2	139,1
— Observatoire; la balustrade.....	43.36.46	0.52.30.O.	201,1	189,8
Villefranche. Sommet du clocher.....	43.23.56	0.37.13.O.	202,7	137,9

Digitized by Google

NOM ET DÉSIGNATION DES POINTS	LATITUDE	LONGITUDE	ÉLÉVATION AU-DESSUS de la mer	
			des points de mire.	du sol.
	o ′ ″	o ′ ″	m	m
GARONNE (HAUTE-) (Suite).				
Muret. Sommet du clocher.....	43.27.41	1. 0.41.O.	204,6	164,7
Saint-Gaudens. Sommet du clocher...	43. 6.29	1.36.49.O.	429,1	404,5
GERS				
Auch. Clocher, tour nord (sommet)..	43.38.50	1.45. 8.O.	207,3	166,0
Lectoure. Clocher (balustrade).....	43.56. 5	1.42.51.O.	227,1	180,1
Mirande. Clocher (sommet).....	43.30.58	1.56. 3.O.	208,3	166,2
Condom. Clocher (sommet).....	43.57.31	1.57.55.O.	127,6	84,1
Lombez. Clocher, sommet de la tour..	43.28.30	1.25.41.O.	201,1	165,9
HÉRAULT				
Montpellier. Clocher N.-D., sommet de la galerie.....	43.36.44	1.32.34.E.	73,0	44,3
— Clocher de la cathédrale, sommet de la galerie.....	43.36.18	1.32.13.E.	77,3	»
Béziers. Sommet du signal établi sur le clocher de l'église de St-Nazaire..	43.20.31	0.52.23.E.	117,9	69,7
Lodève. Cathédrale, tour, pied de la croix.....	43.43.57	0.58.48.E.	231,6	174,7
Saint-Pons. Sommet du signal du Roc en grenier près Saint-Pons.....	43.31.34	0.23.40.E.	1039,7	1035,3
— Cathédrale, clocher, haut de la maçonnerie.....	43.29.22	0.25.18.E.	359,6	315,8
LANDES				
Mont-de-Marsan. Tour Est de l'église	43.53.38	2.50.18.O.	71,8	42,8
Saint-Sever. Sommet de la tour de l'église principale.....	43.45.38	2.54.42.O.	129,0	100,1
— Tour du collège, sommet.....	43.45.35	2.54.34.O.	130,2	101,8
Dax. Tour de Borda, près de Dax. ...	43.42.44	3.24. 5.O.	54,60 41,95	39,9

Digitized by Google

NOM ET DÉSIGNATION DES POINTS	LATITUDE	LONGITUDE	ÉLÉVATION AU-DESSUS de la mer	
			des points de mire.	du sol.
	o ′ ″	o ′ ″	m	m
LOT				
Cahors. Clocher de la cathédrale (som.)	44.26.52	0.53.41.O.	169,7	123,5
Figeac. Église du Puy, sommet du clocher	44.36.40	0.18. 6.O.	262,6	224,8
Gourdon. Église Saint-Pierre; tour Sud (faîte)	44.44.15	0.57.18.O.	297,1	257,7
LOT-ET-GARONNE				
Agen. Clocher de la cathédrale; sommet de la balustrade	44.12.27	1.43. 6.O.	88,8	42,8
Marmande. Clocher; sommet de la balustrade	44.29.55	2.10.23.O.	56,9	24,5
Villeneuve-d'Agen. Boule du clocheton de la tour de la porte Monflanquin	44.24.31	1.37.50.O.	88,3	55,3
Nérac. Clocher à lanterne du temple protestant (sommet)	44. 8.12	2. 0. 1.O.	80,8	59,4
LOZÈRE				
Mende. Flèche nord de la cathédrale (sommet sous la boule)	44.31. 4	1. 9.41.E.	816,8	739,5
Florac. Clocher (sommet)	44.19.29	1.15.21.E.	628,3	»
Marvejols. Eglise	44.33.17	0.57. 5.E.	»	640,0
PYRÉNÉES (BASSES-)				
Pau. Tour du château (sommet de l'escalier)	43.17.44	2.42.48.O.	236,8	207,3
Oloron. Clocher (sommet)	43.11.31	2.56.40.O.	296,1	272,1
Orthez. Clocher	43.29.25	3. 6.48.O.	105,5	»
Bayonne. Sommet du clocher de la cathédrale	43.29.29	3.48.57.O.	61,3	11,5
Mauléon. Château, cheminée double sur la porte d'entrée	43.13.13	3.13.29.O.	225,4	214,2

Digitized by Google

NOM ET DÉSIGNATION DES POINTS	LATITUDE	LONGITUDE	ÉLÉVATION AU-DESSUS de la mer	
			des points de mire.	du sol.
	o ′ ″	o ′ ″	m	m
PYRÉNÉES (HAUTES-)				
Tarbes. Clocher des Carmes, pied de la croix	43.13.58	2.15.19.O.	357,1	311,7
— Clocher de la cathédrale, pied de la croix	48.14. 5	2.16. 8.O.	352,8	309,4
Argelès. Clocher, sommet du toit	43. 0.11	2.26.29.O.	486,5	466,5
Bagnères-de-Bigorre. Tour de l'horloge ; sommet de la balustrade	43. 3.54	2.11.22.O.	583,4	549,9
— Clocher de Saint-Vincent (sommet).	43. 3.57	2.11.17.O.	589,0	551,4
PYRÉNÉES-ORIENTALES				
Perpignan. Sommet du clocher de Saint-Jean, cathédrale	42.42. 2	0.33.33.E.	79,8	30,7
— Clocher de la citadelle.	42.41.39	0.33.30.E.	92,6	59,8
Céret. Clocher	42.29. 9	0.24.38.E.	200,6	170,8
Prades. Sommet du clocher principal.	42.37. 7	0. 5. 9.E.	385,1	348,1
TARN				
Alby. Tourelle ou clocheton de la cathédrale ; le sommet	43.55.44	0.11.43.O.	243,5	169,0
Castres. Clocher de la cathédrale	43.36.16	0. 5.45.O.	205,2	170,8
Gaillac. Clocher (sommet)	43.54. 0	0.26.24.O.	170,6	137,2
Lavaur. Clocher de la cathédrale ; la balustrade	43.41.59	0.30.58.O.	177,1	138,0
TARN-ET-GARONNE				
Montauban. Sommet du clocher de l'église Saint-Jacques	44. 1. 6	0.59. 6.O.	149,9	97,1
Moissac. Clocher (sommet)	44. 6.22	1.15.11.O.	111,0	71,8
Castelsarrasin. Clocher, balustrade au pied de la petite flèche	44. 2.18	1.13.49.O.	111,0	81,8
Clocheton sur une tour carrée	44. 2.32	1.14.45.O.	110,3	87,8

Digitized by Google

CALENDRIER

AVEC EPHÉMÉRIDES TOULOUSAINES ou MÉRIDIONALES

POUR LE PREMIER SEMESTRE 1898[1]

MOIS DE JANVIER

1 *samedi*. Garonne glacée et traversée, 1820, 1894. Les seize premières « citadines » paraissent sur la place du Capitole, 1838.
2 *d*. Transfert de l'Ecole des arts du Capitole à la rue des Arts[2], 1806.
3 *l*. Philippe VI réglemente l'administration municipale de Toulouse, 1336.
4 *m*. Première représentation de *Bajazet*, 1672. Pendaison de deux ouvriers sur la place Saint-Étienne pour punir l'émeute des Toulousains exaspérés par la famine, 1748.
5 *m*. Ordre de procéder à la réédification de l'église St-Étienne, 1610.
6 *j*. Serment féodal de Raimond V et des consuls à l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines, 1189. Prise de possession de la ville et du comté de Toulouse par Raimond VI, 1195.
7 *v*. Incendie des archives de Lescar, 1787.
8 *s*. Calais repris sur les Anglais, 1558.
9 *d*. Louis XII défend aux officiers des eaux et forêts de troubler les chasses et pêcheries du Languedoc, 1501.
10 *l*. Jacques Daffis, avocat général au Parlement est massacré, 1589.
11 *m*. Le Parlement autorise les capitouls à réformer les statuts des orfèvres, 1538.
12 *m*. Construction du clocher de la Dalbade par Nicolas Bachelier et Étienne Guinot, 1548. Henri IV recommande aux capitouls de réprimer les factions, 1600. Mort de Pierre de Fermat, 1665.
13. *j*. Naissance de Bernard de Monfaucon, 1655.
14 *v*. Amauri de Montfort traite avec Raimond VII et se retire en France, 1224. Pons de Montlaur, troubadour compromis avec les Montfort, est amnistié par Raimond VII, 1224.

1. La plupart des indications ont été relevées pour nous par M. CONNAC. Nous devons aussi une bonne partie des notes sur les faits de ce siècle à M. Ch. JOUGLA. Nous remercions nos obligeants collaborateurs.

2. *N. B.* Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

15 *s.* Inondations de la Garonne, 1598. Mort de Raymond Maignan, célèbre philosophe, 1693. Garonne gelée et traversée, 1820.

16 *d.* Le roi enjoint au viguier de respecter la compétence consulaire, déduction faite des propriétés royales, 1287.

17 *l.* Prohibition des marques par le Parlement, 1568. La ville s'attache le peintre Pader, 1661. Le comte Jean Dubarry, condamné par le tribunal révolutionnaire de Toulouse, 1794.

18 *m.* Le Roi ordonne l'examen des plans du Canal projeté par Riquet, 1663.

19 *m.* Avis des commissaires sur le projet de Riquet, 1665.

20 *j.* Chandos fait son entrée à Montauban et en prend possession au nom de son roi, 1361. Mort à Paris de l'archéologue de Clarac dont Toulouse a diverses collections (musée Saint-Raymond), 1847.

21 *v.* Marie de Médicis remercie les Toulousains des fêtes données à l'occasion de son mariage, 1601. Réjouissances à Toulouse pour fêter la mort « du dernier tyran des Français », 1794.

22 *s.* Les capitouls de Toulouse ne peuvent avoir moins de vingt-cinq ans, 1353. Première représentation de *Robin des Bois*, 1826.

23 *d.* Inondations, 1709. Mort de dom Cl. Devic, né à Sorèze, collaborateur de l'*Histoire de Languedoc*, 1734. Toulouse cesse d'être la capitale du Languedoc, 1790.

24 *l.* Explosion du moulin à poudres, 1822.

25 *m.* Raimond VII reconnaît à la commune de Toulouse le droit d'élire vingt-quatre consuls, 1248.

26 *m.* Interdiction par Henri II de créer de nouveaux péages, 1556.

27 *j.* Le Conseil de bourgeoisie décide de placer le buste du doyen du Parlement, M. de Bastard, dans la salle des Illustres, 1778.

28 *v.* Raimond VII est déclaré hérétique par le Légat du Pape à Paris, 1226. Philippe V renouvelle l'obligation pour les Juifs de porter un signe sur leurs vêtements, 1321.

29 *s.* Confirmation des coutumes et privilèges de la communauté de Cazères (H.-G.), 1466.

30 *d.* Entrée à Toulouse de Charles IV, la reine, le roi de Bohême, le roi de Majorque, le comte de Valois, 1324. Le grand séminaire et le clergé vont saluer le pape Pie VII, à Grisolles, 1814.

31 *l.* Mort de Bertrand de l'Isle-Jourdain, évêque de Toulouse, 1285.

Digitized by Google

MOIS DE FÉVRIER

1 *mardi.* Inauguration des Jacobins de Toulouse, 1291. Entrée de Charles IX, harangué par Duranti, 1565.

2 *m.* Mort de Gaston d'Orléans, au château de Blois, 1660.

3 *j.* Eust. de Beaumarchais et l'abbé de Moissac font prêter au peuple de Toulouse serment de fidélité à la couronne de France, 1286.

4 *v.* Les pourvus d'office au Parlement doivent témoigner de trois années de pratiques catholiques, 1568. Première représentation du *Songe d'une Nuit d'été*, 1852.

5 *s.* Promulgation des coutumes de Toulouse dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, 1286. Le duc de Rohan condamné par le Parlement à être tiré à quatre chevaux, est exécuté en effigie, 1628. Charles IX tient un lit de justice, 1565.

6 *d.* Les coutumes sont acceptées sous la foi du serment par les consuls et les notables, 1286. Les capitouls de Toulouse, pour l'année, sont nommés par lettre de cachet, 1645.

7 *l.* Serment de fidélité du Corps capitulaire au roi Charles IV, 1322.

8 *m.* Le roi approuve le projet de placer le buste de M. de Bastard dans la salle des Illustres, 1778. Pose de la première pierre de l'École vétérinaire, 1832.

9 *m.* Le Conseil d'État casse l'élection des capitouls faite le 28 novembre 1645.

10 *j.* Assassinat d'Étienne Duranti par le peuple de Toulouse, 1589.

11 *v.* Installation de Louis de la Vernade, premier président au Parlement, 1467.

12 *s.* Lucilio Vanini est brûlé vif sur la place du Salin, 1619.

13 *d.* Les capitouls souscrivent une obligation pour l'exécution du traité de Cambrai, 1530. Fin de la peste, 1723. Suppression des ordres religieux, 1790.

14 *l.* Empoisonnement d'Odet de Coligni, cardinal de Chatillon, ancien archevêque de Toulouse, 1571.

15 *m.* Le procureur du roi assistant aux jugements consulaires usurpe le rôle de juge, 1310.

16 *m* Chute de l'ancienne cathédrale de Rodez, 1275. Naissance de

N. B. Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

Fr.-Ph.-A. de Garipuy, 1711. Mort à Sens d'Ét.-Ch. Loménie de Brienne, ancien archevêque de Toulouse, 1794.

17 *j.* Le poisson de mer ne doit payer qu'un denier toulousain par charge de bête, 1274.

18 *v.* Le viguier déclare s'unir aux capitouls contre les empiètements des officiers du sénéchal, 1668.

19 *samedi.* Mandement de Philippe VI au sénéchal de Toulouse ordonnant la recherche et l'isolement des lépreux, 1345. Le roi donne quittance aux débiteurs languedociens des sommes dépassant le taux d'intérêt permis aux juifs, 1389.

20 *d.* Les habitants de Toulouse, bien que non nobles, peuvent tenir fiefs nobles sans arrière-fiefs, 1637. Les Catalans se donnent à Louis XIII par un traité, et Barcelone ouvre ses portes aux Français, 1641.

21 *l.* Les condamnés assistés par un ecclésiastique, 1397.

22 *m.* Mandement au Parlement d'élargir les prisonniers détenus à cause de la religion et d'exiler ceux qui persisteront, 1561. Mort de François Roaldès, célèbre jurisconsulte, natif du Rouergue, 1587.

23 *m.* ***Les Cendres.*** Mort de Gabriel de Roquette, né à Toulouse, évêque d'Autun, 1707.

24 *j.* Naissance de Pierre de Marca, illustre historien, 1594.

25 *v.* Édit de Charles IX, rendu à Toulouse, prohibant la vente de la viande pendant tout le carême, 1565.

26 *s.* François Ier ordonne de rechercher tous les forçats des prisons de Toulouse en état de tirer la rame sur ses galères, 1523. Entrée à Toulouse de l'archevêque de Fontanges, 1789.

27 *d.* Moyennant le paiement annuel de 2,000 livres, Louis IX, dispense Toulouse des tailles, 1476. Fête célébrée à Paris en l'honneur de Franklin, musique de Dalayrac, 1778.

28 *l.* Rigaud, premier maire de Toulouse, entre en exercice, 1790.

Digitized by Google

MOIS DE MARS

1 *mercredi.* Création de l'évêché d'Alet, 1318. L'État rétablit l'École de médecine de Toulouse, 1806.

2 *m.* Création de la Ligue à Toulouse, 1563. Charles IX prescrit la résidence des évêques du Languedoc en leurs diocèses, 1564.

3 *j.* Entrée du dauphin Charles, régent du royaume, 1420. Destruction de l'abbaye du Mas-Grenier, 1574.

4 *v.* Louis XIV nomme l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, archevêque de Paris, 1662. Pose de la première pierre de l'église Saint-Aubin, 1844.

5 *s.* Les députés de la ville demandent la réforme de la tenue des États de Languedoc, 1629.

6 *d.* Statut communal relatif aux élections consulaires de Toulouse, 1224. Henri II donne le pas aux capitouls sur les officiers de la sénéchaussée, 1554.

7 *l.* Les consuls et habitants prêtent serment à Simon de Montfort, 1216. Installation de J. de Mansencal, premier président au Parlement, 1538.

8 *m.* Naissance de François de Fontanges, archevêque de Toulouse, 1744.

9 *m.* Achat par les consuls du château du Bazacle et dépendances, 1205. Naissance, près Béziers, du P. Vanière, célèbre poète latin, 1664.

10 *j.* Installation de H de Marle, premier président, 1465. Naissance de J. Mailliot, directeur de l'Académie de peinture, 1735. Exécution de Calas sur la place Saint-Georges, 1762.

11 *v.* Le Parlement interdit aux habitants de Toulouse et de Muret d'acheter du bois pour le revendre, amende de 100 marcs d'or, 1517. La Maison-Carrée de Nimes devient un musée, 1824.

12 *s.* Impôt mis sur le vin pour faire un grand pont de pierre au travers de la rivière de Garonne, 1481.

13 *d.* ***Te Deum*** solennel à Saint-Étienne pour la paix de Folembray, 1596. Toulouse crée une école gratuite de musique vocale, 1620.

14 *l.* Inauguration du Lycée de Toulouse, 1806.

15 *m.* La ville entre en possession du couvent des Jacobins occupé précédemment par l'artillerie, 1865.

N. B. Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

16 *m.* Requête en français des enlumineurs contre l'imprimerie et les libraires, 1478. Première représentation de *Norma*, 1842. Inauguration du musée de Cluny, 1844.

17 *j.* Mandement au sénéchal de surveiller les juifs qui extorquent des intérêts usuraires, 1373. Capitouls et bourgeois, assemblés à l'hôtel de ville, prêtent serment au roi Henri IV, 1596. Adjudication à Marcel le Roy de travaux de construction au Pont-Neuf de Toulouse, 1615.

18 *v.* Mort de Bernard du Rosier, archevêque de Toulouse, 1474.

19 *s.* Édit de pacification avec les protestants, 1563.

20 *d.* *Printemps.* Établissement du Parlement de Languedoc, 1420.

21 *l.* Élection de Raymond de Falgar à l'évêché de Toulouse, 1232.

22 *m.* Charles V défend d'inquiéter personnellement les capitouls pour les dettes de la commune, 1369.

23 *m.* Le nombre des capitouls de Toulouse est élevé de quatre à six, 1391.

24 *j.* Hugues Mascaron, évêque de Toulouse, 1286. Création du collège de France, 1529.

25 *v.* Par suite de mortalité dans Toulouse, Charles VII réduit à quarante le nombre des conseillers pour traiter des affaires de la ville, 1443. Le roi, la reine-mère et ses deux frères arrivent à Montauban, 1564. Première représentation du *Prophète*, 1851.

26 *s.* Mort à Toulouse de Simon de Laloubère, 1729. En exécution de l'arrêt du Parlement de Paris du 26 février, les maisons des Jésuites à Toulouse sont évacuées et mises en vente, 1762.

27 *d.* Élection de trois candidats à la place d'avocat général du Parment, parmi lesquels Jean-Pierre Duranti, 1564.

28 *l.* Philippe IV ordonne la restitution à Toulouse des sommes avancées pour la guerre des Flandres, 1315.

29 *m.* Henri III signe à Nérac un traité favorable aux calvinistes, 1579. Le comte de Grignan interdit les levées des gens de guerre faites pour le comte de Chalais, 1664. Première représentation des *Huguenots*, 1837.

30 *m.* Voltaire couronné au théâtre, 1778.

31 *j.* Le Conseil d'État ratifie le bail d'achèvement du Pont-Neuf, 1615. Le comédien Desbarreaux est nommé président de l'administration municipale de Toulouse, 1797.

Digitized by Google

MOIS D'AVRIL

1 *vendredi*. Première séance de la Société de géographie de Toulouse, sous la présidence de M. Cartailhac, 1882.

2 *s*. Jeanne de Navarre meurt à trente-cinq ans.

3 *d*. Pose de la première pierre de Saint-Just de Narbonne, 1272.

4 *l*. Affranchissement des serfs à Toulouse, 1204. La Société de médecine déclarée d'utilité publique, 1853.

5 *m*. Inondations de la Garonne, 1523. Huguenots livrés au bourreau à Cahors, 1576.

6 *m*. Mort à Rodez de Jean Capreolus, professeur à l'Université de Toulouse, 1440. Publication de la paix entre Henri II, le roi d'Espagne et la reine d'Angleterre, 1559.

7 *j*. Le pape Jean XXII canonise Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, 1317.

8 *v*. Le prince de Portugal arrive à Toulouse; il est traité de Monseigneur et d'altesse royale, 1726.

9 *s*. Raimond VI reconnaît n'avoir aucun droit de s'immiscer dans les élections consulaires de Toulouse, 1223. Nicolas de Verdun, premier président du Parlement de Toulouse, est nommé premier président du Parlement de Paris, 1611.

10 *d*. *Pâques*. Jean Suau harangue Catherine de Médicis, 1579. Mort de Dom Vaissete, né à Gaillac, 1756. Bataille de Toulouse entre Wellington et le maréchal Soult, 1814.

11 *l*. Les commissaires du Parlement et de la ville ordonnent de transporter les immondices hors la ville de quinze jours en quinze jonrs, 1534.

12 *m*. Raimond VII, humilié et dépossédé, est contraint de jurer la paix à Paris devant l'église Notre-Dame, 1229. Les Anglais occupent militairement Toulouse, 1814. Un bateau à vapeur fait son entrée dans le bassin de la Daurade, 1841.

13 *m*. Assassinat légal de Rapin de Toiras, réformé, 1568. Édit de Nantes en faveur des protestants, 1598. Première représentation de *Mignon*, 1870.

14 *j*. Réduction du péage pour le poisson de mer destiné à Toulouse, 1331. Mort de l'architecte Cammas, 1804.

N. B. Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

15 *v.* Mort de Hugues III, évêque de Toulouse, 1175. Naissance à Saverdun d'Isaac Courtois, riche banquier, 1743.

16 *s.* Buffon meurt à l'âge de quatre-vingt-un ans, 1788.

17 *d.* Naissance du cardinal de la Roche-Aymond, archevêque de Toulouse, 1697. Les Espagnols envahissent le Roussillon, 1793.

18 *l.* Raimond VII exempte ses sujets de tout droit de péage dans ses terres, 1222.

19 *m.* Condamnation d'Alaman de Roaix à la prison perpétuelle comme hérétique albigeois, 1247. Autorisation aux capitouls d'assister à des actes de l'Université, 1407.

20 *m.* Grégoire X défend de jeter l'interdit sur les chapelles royales, sauf permission du Saint-Siège, 1273.

21 *j.* Mort en Palestine de Bertrand, comte de Toulouse et de Tripoli, 1112.

22 *v.* Acquisition des maisons, terrains et dépendances où est établie la maison commune de Toulouse, 1203.

23 *s.* Mandement de Louis X au sénéchal pour recevoir le serment du corps capitulaire de Toulouse, 1315. Consécration de la cathédrale d'Albi, 1480.

24 *d.* Louis XIII informe les capitouls de la mort du maréchal d'Ancre, 1617. Déclaration royale confirmant les édits favorables aux protestants, 1621. Inauguration des bateaux à vapeur d'Agen à Toulouse, 1843. Première représentation de *Roland à Roncevaux*, 1865.

25 *l.* Sentence consulaire reconnaissant aux Toulousains le droit d'emporter librement leur vin.

26 *m.* Sentence consulaire établissant le droit d'exporter librement le vin par terre et par eau, 1202. Première représentation de *Charles VI*, 1843.

27 *m.* Incendie de l'ancien clocher de Rodez, 1510. Mort, devant Saint-Jean-d'Acre, du général Caffarelli du Falga, 1799.

28 *j.* Charles VI maintient la forme des élections capitulaires telle qu'elle est inscrite au livre blanc, 1407. Mort de Jean de Bertier, premier président du Parlement de Toulouse, 1653.

29 *v.* Picot de Lapeyrouse prononce l'éloge funèbre de Jean Viguerie, célèbre chirurgien, 1813. Essai de pavage en bois, 1813. Réception aux Jeux Floraux de Charles de Rémusat, 1865.

30 *s.* Bayard meurt âgé de quarante-huit ans, 1524. Inondation de la Garonne, 1770.

Digitized by Google

MOIS DE MAI

1 *dimanche*. Joies de la Violette, pour la première fois, 1324. Démolition de l'arc Constantin, à Arles, décidée, 1643. Première navigation sur le canal du Midi, 1681.

2 *l*. Inondation de la Garonne, 1713. Première représentation de *la Traviata*, 1862.

3 *m*. Arnaud Vidal, de Castelnaudary, remporte la violette d'or au concours du Gay-Savoir, à Toulouse, 1324. Molière joue à Toulouse, 1649.

4 *m*. Henri II ordonne au sénéchal de faire prendre copie des titres aux archives de la ville, 1558. Inauguration du télégraphe à Paris, Toulouse, Bayonne, 1834.

5 *j*. Mort de Gabriel de Vendages de Malepeyre, 1702.

6 *v*. Toulouse réclame au roi le remboursement des frais de la guerre contre les réformés révoltés, 1570.

7 *s*. Devis de Jacques Le Mercier pour construire les arches du Pont-Neuf en dix ans, 1614. Première représentation de *Faust*, 1861. Fondation par M. Benech de l'Académie de législation, 1861.

8 *d*. Jeanne d'Arc fait lever le siège d'Orléans, 1429. Fondation à Toulouse du collège Saint-Nicolas ou de Mirepoix, par Guillaume du Puy, évêque de Mirepoix, 1416. Inondations de la Garonne, 1810.

9 *l*. Henri IV demande des subsides aux villes du Languedoc pour soutenir la guerre, 1597.

10 *m*. Raimond VII autorise l'extension du territoire de sauvegarde autour de Toulouse, 1226. Mort de l'abbé Sicard, né au Fousseret (H.-G.), 1822.

11 *m*. Les réformés s'emparent de l'hôtel de ville de Toulouse; la lutte dure jusqu'au 17 mai 1562.

12 *j*. Acquisition de terrains pour l'établissement de la Maison commune de Toulouse, 1203. La flèche de la tour des Jacobins est abattue par les réformés, 1562. Inauguration du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, 1867.

13 *v*. Création à Toulouse d'un livre des établissements consulaires, 1227. Les catholiques, pour déloger les réformés de l'hôtel de ville, incendient la place Saint-Georges, 1562.

N. B. Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

14 *s.* Inondations de la Garonne, 1613.

15 *d.* Gabelle temporaire établie à Toulouse pour payer les frais de fortification, 1350. Représentation de M^lle^ Georges et de Talma, 1819.

16 *l.* A la suite de l'incendie d'une partie de Toulouse, le duc de Berry permet aux capitouls de lever le quart du souquet, 1408. Les premiers omnibus, 1836.

17 *m.* Fondation du collège de Narbonne à Toulouse, 1342. Massacre des protestants vaincus, 1562.

18 *m.* Les fils des consuls de Toulouse ne peuvent être mis à la torture, 1308. Mort de Pierre du Faur de Saint-Jory, président du Parlement, 1600.

19 *j.* Toulouse doit fournir 4,000 livres pour la mise en état des places du royaume, 1517.

20 *v.* Condamnation à mort d'Antoine Portal, viguier de Toulouse, par le Parlement, 1562. Mise en adjudication de la démolition de la cathédrale d'Agen, 1798.

21 *s.* Henri IV confirme la perception des droits de commutation en faveur de Toulouse, 1599.

22 *d.* Inondations de la Garonne, 1281. Toulouse sollicite les secours des États de Languedoc pour les pauvres de l'hôpital de la Grave, 1649.

23 *l.* Entrée à Toulouse d'Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, accompagné de la comtesse Jeanne, 1251.

24 *m.* Louis XIII autorise la construction de l'arsenal de la Maison de ville, 1613.

25 *m.* Louis XIV annonce aux capitouls la prochaine arrivée du duc d'Épernon, 1647.

26 *j.* Entrée de Louis XI à Toulouse, par la porte de Muret, 1463. Doléances des États de Castelnaudary au duc de Mayenne contre le roi de Navarre, 1591.

27 *v.* François I^er^ confirme les privilèges de Toulouse en matière de francs-fiefs et nouveaux acquets, 1516. Pierre de Marca est nommé archevêque de Toulouse, 1652. Lettres patentes ordonnant les rigoles d'essai du canal de Riquet, 1665.

28 *s.* Alphonse, comte de Toulouse, promet de respecter les franchises de Toulouse, 1251.

29 *d.* Inondations de la Garonne, 1835.

30 *l.* Les délégués de Toulouse rendent hommage, à Saint-Germain, à Henri III, 1547.

31 *m.* Pierre de Saint-André est installé premier président du Parlement de Toulouse, 1509.

Digitized by Google

MOIS DE JUIN

1 *mercredi.* Pour établir le Pont-Neuf on perce le barrage du Bazacle et on abaisse le niveau de la Garonne, 1616.

2 *j.* Fondation de la Société archéologique du Midi. Président, M. de Castellane, 1831. Représentation de M^lle^ Mars, 1827.

3 *v.* Le duc de Berry ordonne de sévir contre les gens d'église, collèges, privilégiés qui refusent de contribuer aux dépenses pour réparer les désastres de l'inondation, 1414. Cammas, peintre de l'hôtel de ville, révoqué pour cause de négligence, 1782.

4 *s.* Installation du Parlement de Toulouse, 1444.

5 *d.* Le pape Clément V est de passage à Bordeaux, 1306.

6 *l.* Naissance à Saint-Gaudens de J.-Gaudens-Cl. Pegot, maréchal de camp, 1774. Inauguration de la statue équestre de Louis XIII, sur l'arc de triomphe du pont.

7 *m.* Le Pape Urbain II est de passage à Toulouse, 1096.

8 *m.* Mandement de Charles VI ordonnant au sénéchal et autres de respecter les franchises de la ville, 1384. Ouverture du théâtre des Variétés, 1837.

9 *j.* Cérémonie du mariage de Louis XII et de Marie-Thérèse à Saint-Jean-de-Luz, 1660. Inondation de la Garonne, 1712.

10 *v.* Mort à Paris de Jeanne d'Albret à quarante-quatre ans, 1572. Mort de Paulo, grand d'Antoine maître de Malte, 1636.

11 *s.* Condamnation à mort, à Paris, pour fédéralisme, de Douziech, commandant la garde nationale de Toulouse, 1793.

12 *d.* Condamnation par le Parlement de Toulouse des *treize livres de Parlement de France*, par La Roche Flavin, 1617.

13 *l.* Naissance à Muret de Nicolas Dalayrac, compositeur, 1753.

14 *m.* Mort de Guillaume, président au Parlement, le premier président de la Société des sciences de Toulouse, 1763. Exécution à Paris de J.-M. d'Ayguesvives, président au Parlement de Toulouse, 1794. Les cendres de Goudelin portées des Carmes à la Daurade, 1808.

15 *m.* Le pape Urbain II est de passage à Carcassonne, 1096.

16 *j.* Le prince Louis de France rejoint les croisés et assiège inutilement Toulouse durant quarante-cinq jours, 1219. Représentation de Rachel à Toulouse, 1849.

N. B. Toutes les fois que la localité n'est pas indiquée, il s'agit de Toulouse.

Digitized by Google

17 *v.* Arrestation à Toulouse du comte de Toulouse-Lautrec, 1790.

18 *s.* Raimond VII s'humilie au concile de Saint-Gilles et reçoit l'absolution, 1209. Arrêt du Parlement de Toulouse sur la navigation fluviale, 1658. Arrivée de Chateaubriand à Toulouse, 1838.

19 *d.* Statut consulaire pour l'estimation des biens des habitants de Toulouse, 1270. Installation de Jean de Bertier, premier président du Parlement de Toulouse, 1632.

20 *l.* Les communes des sénéchaussées de Toulouse et Albigeois, Carcassonne et Béziers, Beaucaire et Nimes, sont assemblées à Toulouse, 1374. Le cardinal de Fleury autorise l'Académie des sciences de Toulouse, 1730. Fondation de l'Académie des sciences de Toulouse, 1746.

21 *m.* Mort de saint Raymond, ancien prévôt du monastère de Saint-Sernin, 1126.

22 *m.* Le corps capitulaire de Toulouse prête serment à Louis X, 1315. Arrêt du Parlement réglant l'ordre des communautés dans les processions de Toulouse, 1503.

23 *j.* La ville de Toulouse paie 1,200 livres pour l'entretien des maîtres des petites écoles gratuites, 1687. Représentation de M^lle^ Mars, 1817. Inondations de Toulouse, 1875.

24 *v.* Mort de Jean Sarrat, premier président du Parlement de Toulouse, 1503. Tremblement de terre à Cazères (H.-G.), 1660.

25 *s.* Mort de Simon de Montfort devant Toulouse, 1218. Entrée du dauphin Louis à Toulouse, 1438. Napoléon I^er^ à Toulouse, 1808.

26 *d.* Réformation du collège Saint-Bernard à Toulouse, 1567. Réorganisation de l'administration municipale, 1778.

27 *l.* Mort de Raymond d'Antioche, fils de Guillaume, comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse, 1149.

28 *m.* Le roi ordonne une instruction secrète contre plusieurs receveurs de finances de Toulouse, 1405. Inauguration de la colonne commémorative de la bataille de Toulouse, 1839.

29 *m.* Inondations de la Garonne 1618 et 1804. Mort de Pierre de Marca, illustre historien, 1662. Derrey, maire de Toulouse, condamné à mort à Paris, 1793. Première course de chevaux, au Grand-Rond, 1832.

30 *j.* Jean XXII confirme aux habitants de Toulouse le privilège de ne pouvoir être cités en justice hors de leur diocèse, 1318. Consécration de l'église des Augustins de Toulouse, 1504.

(La suite paraîtra dans notre 4^e^ livraison de l'année.)

Digitized by Google

VINGT-CINQ ANS DE MÉTÉOROLOGIE TOULOUSAINE

(Observatoire de Toulouse. — Résumé des tableaux de PETIT.)

JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Résumé général des températures moyennes en degrés centigrades.											
4,79	5,62	8,28	11,66	15,11	19,22	21,44	21,24	18,03	13,69	8,50	5,07
Jours pluvieux pendant 24 ans et moyenne.											
296	236	300	350	371	322	216	250	267	300	317	261
12	9	12	14	15	13	9	10	11	11	13	10
Total..... 145 par an.											
Jours de gelée et moyenne.											
236	203	113	7					1	88	200	848
9,83	8,45	4,70	0,29					0,042	3,66	8,33	35,33
Jours de neige.											
51	62	30	12						12	47	214
Jours de grêle ou de grésil.											
4	17	22	35	24	4	2	1	2	4	4	4
Jours de tonnerre.											
1	3	13	46	89	101	85	101	68	23	6	1
Quantités moyennes de pluie, moyenne.											
43	38	38	58	77	67	29	44	55	50	41	32

Le mois de mai a le maximum des pluies.

JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Résumé général des beaux jours et moyenne.											
161	162	213	157	149	197	291	290	202	179	142	147
6	7	8	6	6	8	12	12	8	7	5	6
Résumé général des jours couverts.											
369	287	238	261	245	219	135	137	162	249	311	345
15	11	9	10	10	9	5	5	6	10	12	14

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE A MARTRES-TOLOSANE

LA PLUS GRANDE VILLA DES GAULES

Les alpinistes, des dames même, gravissent le Mont-Blanc en plein hiver. Il n'est donc pas surprenant qu'au milieu des brumes de l'hiver la Société archéologique ait repris ses excursions d'art. D'ailleurs, comme il m'est arrivé tant de fois, après avoir laissé Toulouse dans le gris, nous avons retrouvé le gai soleil au pied des Pyrénées.

C'est, en effet, vers ce point de la vallée de la Garonne où commencent à se boursoufler les premiers soulèvements de la chaîne que nous nous étions dirigés; vers Martres-Tolosane qui depuis trois quarts de siècle attire l'attention, suscite des problèmes, mais surtout charme les yeux par les belles œuvres de l'antiquité romaine qui en arrivent. Des fouilles importantes, exécutées pendant l'été & l'automne, par notre collègue M. Joulin, ingénieur des poudres, qui joint la sagacité de l'archéologue à la précision du polytechnicien, ne permettaient pas à notre curiosité avide d'attendre plus longtemps, pas plus qu'à notre impatience de lui témoigner sur place nos félicitations pour son succès & notre gratitude pour l'amabilité avec laquelle il nous a exposé le résultat de ses découvertes au milieu desquelles il s'est empressé de nous accompagner.

Déjà au dix-septième siècle, des fragments de dallages & de sculptures trouvés dans le terrain en pente vers la Garonne, au levant de la petite ville, avaient aussitôt fait penser à un temple. C'est le temple qui se dressait d'abord devant l'imagination des antiquaires de ce temps. L'évêque de Rieux, Antoine-François de Bertier, fit placer sur la façade de son orangerie, en 1699, huit têtes de marbre extraites du même sol. Le châtelain de Saint-Elix en recueillit d'autres quelques

Digitized by Google

années plus tard, mais aucune recherche méthodique ne fut encore entreprise.

En septembre 1826, un laboureur vit s'effondrer les mottes de terre que sa charrue soulevait & se dresser devant lui un groupe de statues amoncelées. C'est alors que M. Dumège, envoyé par le maire de Toulouse, M. de Montbel, vint aussitôt présider à l'extraction de ces sculptures, aujourd'hui au Musée des Augustins, & qu'il écrivait que, sous un soleil brûlant, il voyait à chaque quart d'heure sortir du sein de la terre un dieu, une déesse, un empereur.

Il continua pendant les années suivantes & reconnut dans les substructions mises au jour une somptueuse villa romaine.

La Révolution de Juillet interrompit les recherches, qui ne furent reprises qu'en 1840 par MM. Belhomme, Costes, Vitry & Chambert, délégués par la Société archéologique. A côté & au nord du terrain fouillé par Dumège, ils découvrirent des salles de thermes entourées de leurs dépendances. Elles ont une importance telle qu'ils les prirent pour les bains publics d'une ville disparue.

Un cours d'antiquités grecques & romaines fut fondé à Toulouse en 1875, & le nouveau professeur, M. Lebègue, fut naturellement attiré bientôt par ce champ mystérieux qui sûrement devait révéler encore bien des richesses.

Il reprit, en 1890, les fouilles de Dumège, fut assez heureux pour retrouver des fragments de sculptures qui complétaient les statues & les groupes exhumés par son prédécesseur, & pour voir aussi revenir à la lumière des œuvres d'art de caractères divers & par suite d'époques successives.

Frappé par la surprenante abondance de ces marbres ouvrés qui surgissaient de toutes parts, il crut avoir trouvé dans ces ruines celles d'un atelier qui aurait fourni à toute la province les ornementations artistiques que rechercha avec tant de goût la civilisation gallo-romaine. L'hypothèse était séduisante.

Cet atelier se serait habilement placé, en effet, au débouché des deux vallées pyrénéennes de la Garonne & de l'Ariège, qui envoyaient leurs marbres, & au point où les transports par le fleuve ou même par les chemins de la plaine devenaient faciles. Mais on n'a pas aperçu les débris de fabrication & les

Digitized by Google

autres traces qui auraient justifié cette supposition, & les dernières fouilles de M. Joulin font apparaître définitivement la villa romaine peut-être la plus importante des Gaules.

Il les a, en effet, étendues sur une surface de près de vingt hectares que recouvrait cette villa magnifique. Il a fait reparaître le mur d'enceinte, double en certains endroits, rétabli sur l'espace creusé par Dumège & par Lebègue, l'entière habitation du propriétaire, la *villa urbana* avec son *peristylum* entouré de salles & de chambres, sa terrasse & son escalier descendant vers la Garonne, ses thermes chauds & froids avec leurs distributions d'eaux, complétant ainsi les fouilles de 1840; puis vers l'ouest les habitations des colons & les étables, la *villa rustica;* enfin, les greniers où l'on conservait les fruits & toutes les denrées, la *villa fructuaria.*

La villa romaine complète a ainsi reparu avec toutes ses dépendances, ses vastes développements, ses jardins même, dans le cadre pittoresque qu'elle s'était choisi. La riche villa de Bapteste, près de Nérac, dont on a publié une description accompagnée de très belles planches, ne présente, en surface, que le quart de celle de Martres. La maison de Diomède à Pompéi ne montre que la moitié des dimensions de la demeure du propriétaire, de la *villa urbana.*

Mais si l'ensemble est considérable, les divisions des détails d'habitation sont très restreintes. En enjambant les chambres, les jardinets, quelques salles même, on éprouve la même impression qu'à Pompéi, où l'on croit traverser des maisons & des jardins d'enfants. Les thermes seuls sont vastes. C'est que dans ces demeures de plaisance, comme dans les villes, ils étaient le centre de réunion pour les amis, les clients, les voisins, dans lequel le citoyen de Rome retiré à la campagne se plaisait à retrouver un souvenir & une image de la vie publique qui lui était si chère.

Les bains étaient le luxe suprême chez les Romains. Ils recherchaient l'eau par-dessus tout. C'est pourquoi le riche propriétaire inconnu qui avait construit la villa avait choisi le rivage du fleuve, bien que le site soit un peu enfoncé & que la berge boisée de la rive droite barre la vue. Mais l'eau pour le service de l'habitation, des thermes & de la culture, dont on

Digitized by Google

retrouve les canaux multipliés comme un réseau, était amenée des coteaux qui se dressent au couchant de Martres.

La villa avait pu appartenir à un puissant proconsul. Elle s'élevait sur la frontière de la Narbonnaise, & aussi sur la grande voie, encore très apparente, qui conduisait de Dax à Narbonne. Elle avait pu être le siège d'un important commandement, & ainsi s'explique sans doute cette collection si nombreuse & si magnifique d'œuvres d'art réunies pendant trois siècles & à laquelle M. Joulin vient d'ajouter plusieurs morceaux remarquables qui complèteront, sous la large voûte des Augustins, le musee romain le plus riche de la France.

Quel était le nom des fastueux propriétaires de la villa? Quel rôle ont-ils joué? Qui a détruit leur demeure superbe, brisé & enfoui les marbres sculptés qu'ils s'étaient plu à rassembler? Que de problèmes encore après la solution donnée par M. Joulin au point d'interrogation inquiétant qui se dressait depuis tant d'années! Mais les résoudra-t-on jamais? Que savons-nous de l'histoire locale de nos provinces méridionales durant ces temps lointains dont les légendes chrétiennes éclairent seules les ténèbres?

La Société archéologique ne peut oublier de remercier aussi le patriote dévoué, dans lequel M. Joulin, comme M. Lebègue, ont trouvé un zélé auxiliaire, M. Abel Ferré, qui veille constamment avec une sollicitude jalouse sur les trésors de Martres, signale sans cesse les moindres découvertes & consacre sa vie à les étendre. Moins encore peut-elle ne pas rappeler les travaux de ceux de ses membres qui ont décrit & fait connaître les richesses de Martres, MM. Roschach & Lécrivain.

La Ville de Toulouse, le Département, le Ministère, l'Académie des inscriptions contribuent généreusement aux frais de ces fouilles fructueuses que M. Joulin poursuivra encore[1].

J. DE LAHONDÈS.

1. Les *Mémoires de la Société archéologique du Midi* qui ont déjà édité les comptes rendus des découvertes antérieures publieront aussi ceux de M. Joulin.

Digitized by Google

NOS DEUX HIRONDELLES ET LEURS NIDS[1].

Nous avons deux espèces d'hirondelles familières, — je néglige les hirondelles de rivage & les martinets, pour ne penser qu'à celles qui établissent leurs nids à l'intérieur ou à l'extérieur de nos habitations. — Linné les a nommées : l'une est son *Hirundo rustica* & l'autre son *Hirundo urbica*.

La première revient à l'espèce que les ornithologistes français désignent par la dénomination d'*hirondelle de cheminée* & que, dans notre idiome roman-languedocien, nous nous contentons d'appeler *hiroundèlo*, signifiant la vraie hirondelle. En cela nous avons raison, puisque c'est celle-là qui, avec des pieds nus & le ventre blanc, a le front, les sourcils & la gorge teints de brun marron très vif, représentant ainsi la Progné de la fable antique, tachée du sang du jeune Itys, stygmate indélébile de son crime.

L'*Hirundo urbica* de Linné, en français *hirondelle de fenêtre*, est désignée dans notre patois sous le nom de *faucil*. Elle est d'un beau blanc sur tout le dessous du corps & sur le croupion ; ses pieds sont revêtus d'un épais duvet blanc & la queue est moins longuement fourchue que dans la précédente.

Ces deux types, distincts par de si excellents caractères, ne se mêlent pas entre eux & ont des habitudes quelque peu différentes. C'est ainsi que l'hirondelle rustique arrive toujours la première & nous quitte aussi avant l'autre. Elle se montre plus confiante que sa congénère & se rend, en quelque sorte, domestique. C'est celle-là seule qui niche dans l'intérieur de nos maisons, dans les lieux fréquentés par l'homme, dont elle semble rechercher la compagnie. Autrefois, avec nos grandes & vieilles habitations à la campagne, mal fermées & souvent

1. Nous avons retrouvé cette note perdue dans un journal politique de 1870. On nous saura gré de l'avoir exhumée, car elle est d'un maître dont les moindres pages, soit en histoire littéraire, soit en histoire naturelle, sont parfaites. (*N. D. L. R.*)

Digitized by Google

en partie inhabitées, ces hirondelles trouvaient des arbris partout ; maintenant, nous ne les supportons guère que sous les galeries, les grands couverts & dans nos métairies & nos granges, où nos paysans les respectent, dans la croyance que ces oiseaux portent bonheur aux maisons qu'ils préfèrent.

Leurs nids n'ont jamais ressemblé à ceux de l'hirondelle citadine, & à défaut des oiseaux qui les habitent, on ne peut se méprendre sur les ouvrières qui les ont bâtis. Les nids de l'hirondelle rustique sont largement ouverts en balcon dans toute leur partie libre, & les oisillons qui les occupent peuvent, en se rangeant tout autour, montrer leurs têtes à l'extérieur, ce qu'ils ne manquent pas de faire en attendant la becquée de leurs parents.

L'hirondelle citadine, moins confiante, ne choisit jamais l'intérieur de nos maisons pour y construire son nid ; c'est à l'extérieur, sous les grandes corniches, toujours très haut, qu'elle s'établit. Au lieu d'isoler ses nids, comme le fait l'hirondelle rustique, elle les groupe par lignes continues parfois doublées & même triplées. Je viens d'en compter, ainsi rangés, plus de cent sous la saillie du toit de ma maison, au midi, sur une cour.

Mais ce qui distingue essentiellement ces nids de ceux de l'hirondelle rustique, c'est leur plus grande profondeur & leur très petite entrée circulaire, tout juste assez grande pour laisser passer l'oiseau non sans quelques efforts de sa part, comme l'a dit un naturaliste illustre, Spallansani, « chaque espèce construit son nid sur un modèle qui lui est propre, qui ne change jamais & se perpétue de siècle en siècle. »

Il va sans dire qu'il ne faudrait pas se méprendre sur la valeur de l'identité des nids en question ; il en est de ceux-ci comme des nids de tous les oiseaux, que des circonstances, dues à leur emplacement, peuvent modifier sans en changer la forme essentielle & caractéristique.

Dr J.-B. NOULET.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

LETTRE DE M. DE VILLÈLE : TOULOUSE EN 1816.

La *Nouvelle Revue rétrospective* a publié dans son numéro de novembre 1897 une lettre adressée le 21 mai 1816 par M. de Villèle, alors maire de Toulouse, à M. Lainé, ministre de l'Intérieur. Cette lettre est extraite de la collection napoléonienne de M. Albert Lumbroso. Elle fournit des renseignements sur l'état des esprits à Toulouse dans l'année qui suivit les Cent-Jours. Les passions, surtout chez les royalistes, y étaient violemment surexcitées. « Il n'y a aucun doute, écrit M. de Villèle, que si quelque conspiration, à Paris ou dans l'armée, donnait à la population de ce pays la crainte de retomber sous le joug des révolutionnaires, tous ceux de cette contrée seraient immancablement (*sic*) égorgés, tant ils sont en petit nombre & en horreur à tout le reste... » On mettait les partisans avoués de la révolution en prison non parce qu'ils étaient à craindre, mais pour les sauver de la fureur du peuple. Les campagnes étaient, dans tout le département, sous l'influence des villes & suivaient passivement leurs mouvements. Les rapports, les dénonciations pleuvaient contre les personnes soupçonnées d'être peu sympathiques à la dynastie régnante. « Les autorités de la ville..., écrit encore M. de Villèle, ne les négligeant pas, mais ne peuvent leur donner une entière confiance parce qu'elles se ressentent nécessairement de l'état d'irritabilité dans lequel sont tous les esprits. » Plus loin il signale un mal dont plus que jamais nous souffrons aujourd'hui : « La gêne universelle & la démoralisation, suite des révolutions, font que tous les citoyens abandonnent leur

Digitized by Google

état & leur propriété pour courir après les places; il n'est pas de petite autorité qui ne soit accablée de placets & de sollicitations comme un vrai ministère. » C'était encore là une cause de calomnies contre les fonctionnaires dont les calomniateurs désiraient prendre la place.

La lettre fait en somme honneur à M. de Villèle; elle le montre prévoyant, modéré dans un milieu qui ne l'était guère, soucieux des intérêts de ses administrés, menacés de disette & dont quelques-uns avaient été fort éprouvés par l'explosion d'un moulin à poudre, ne craignant pas de dénoncer au ministre la lenteur & l'incurie de ses bureaux qui faisaient traîner en longueur les affaires les plus urgentes. On y trouve, en outre, notamment sur les gardes nationales, quelques détails qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire locale.

H. D.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Revista de Menorca. — (Editée à Port-Mahon, Baléares).

Le mouvement artistique & littéraire continue à se dessiner en Espagne. M. Gabriel Llabrés a fondé, en 1897, à Port-Mahon, une revue destinée à la publication d'articles d'histoire, de littérature, de sciences & d'art, concernant l'île de Minorque. Elle en est à son sixième numéro trimestriel. Nos meilleurs vœux pour cette publication. S. S.

Notes et documents historiques sur Montégut et le baron de Montagut-Barrau, par Jean DÉCAP. Muret, 1895, VIII-152 pp. in-8°.

Nous sommes en retard pour dire à l'auteur le bien que nous pensons de lui. Ils ne sont pas nombreux les instituteurs qui se livrent aux études historiques. Ils ne peuvent consacrer à ces travaux que des heures assez clairsemées, obligés qu'ils sont d'accomplir mieux que leurs collègues leur tâche normale. Ils doivent être irréprochables comme maîtres, il faut aussi qu'ils n'aient pas l'illusion de croire que l'administration leur réserve ses compliments. Je lis avec intérêt plusieurs bulletins départementaux de l'enseignement primaire, ils sont muets sur les instituteurs qui sortent des rangs & se font apprécier dans le monde des scientifiques ou des lettrés.

M. Decap n'est point à ses débuts & il faut croire qu'il a trouvé cette récompense intime que l'étude réserve à tous ceux qu'elle passionne. Il a déjà publié des *Notes historiques sur Labastide-Paumès* en Comminges, *La coutume de Fontenille*, du même pays. La brochure que nous signalons est d'un intérêt assez limité; ceux-là qui sont du métier savent seuls quelles longues recherches dans les dépôts publics de la Haute-Ga-

Digitized by Google

ronne, du Gers, du Tarn-et-Garonne et même de Paris elle représente. Après une sobre description de la commune, l'auteur passe en revue la seigneurie, la communauté, la paroisse, enfin l'enseignement. Suivent les pièces justificatives & un index alphabétique. A remarquer le texte latin de la coutume de 1480, dont M. Decap a tiré le meilleur parti.

E. C.

Le château de Marrac, par A. Louis LABAT. Paris, 60 pp. in-8° avec phototypies.

Cette élégante notice n'a été tirée qu'à soixante-quinze exemplaires. Il est vrai qu'elle est extraite de la *Revue hebdomadaire*. Mais somme toute elle sera peu répandue; c'est dommage, car nous l'avons lue avec un vif plaisir & nous en éprouvons autant à la signaler.

Il s'agit d'un château voisin de Bayonne que Marie-Anne de Neubourg fit bâtir vers 1720, que Napoléon habita avec Joséphine & acheta en 1808. Au lendemain de la Restauration il fut brûlé. Ce n'est plus qu'un nom, une ruine auguste & lamentable dans un paysage superbe. M. Louis Labat évoque tout le passé de cet édifice, très rapidement lorsqu'il s'agit du siècle dernier, — dont les souvenirs d'ailleurs ont disparu, — avec une juste complaisance pour la dernière partie de son histoire. La mode & bien d'autres causes moins légères ont remis Napoléon en évidence & l'imposent à l'attention publique. M. Louis Labat, entraîné par ce mouvement général des esprits, nous donne un épisode de la vie de Napoléon, semé d'anecdotes empruntées tantôt au souvenir des gens de Bayonne, aux traditions verbales, tantôt aux mémoires du général Marbot, du maréchal de Castellane, de Constant, le valet de chambre de l'empereur, du duc de Rovigo, de Mme de Rémusat, de Talleyrand. Il a aussi consulté les documents espagnols, car il a profité de l'occasion pour nous faire connaître la famille royale d'Espagne, Charles IV, maniaque se manifestant par « des débris de sensualité animale & des fureurs de chasse »; son digne fils Ferdinand, dont la figure exprimait le crime, Néron débauché, fils exécrable; sa femme Marie-

Digitized by Google

Louise, qui fit de la cour de Madrid un bourbier, Godoï, l'amant, qui gouverne odieusement.

Voilà le joli monde qui vient se présenter à Napoléon en étalant toutes les turpitudes. M. Labat nous fait assister aux diverses entrevues, au dîner offert par l'empereur, qui ayant l'air d'écouter leurs doléances en réalité les confesse, les retourne à fond, les découvre ignobles, & peu de jours après obtient les preuves de leur trahison.

Le massacre des Français à Madrid, le 2 mai, ne permet pas d'hésiter. Napoléon fait de son frère Joseph le roi d'Espagne. Les événements se succèdent & de son château de Marrac il règle les affaires de l'empire. On nous raconte sa vie publique & sa vie intime, ses promenades sur l'Adour, ses bains de mer avec Joséphine, ses visites à sa sœur Caroline, grande duchesse de Berg, qu'il avait logée au bord de la Nive, ses escapades & ses amourettes, sa popularité.

Marrac vit le maître dans sa force & peu d'années plus tard l'armée impériale en déroute poursuivie par Wellington. De Saint-Cloud, Napoléon dicte, le 15 novembre 1813, à l'adresse de Caulaincourt, duc de Vicence, son grand écuyer, ce billet tragique : « Ordre que si jamais les Anglais arrivent au château de Marrac, on brûle le château & toutes les maisons qui m'appartiennent, afin qu'ils ne couchent pas dans mon lit. » Les Anglais contournèrent Bayonne, & le château sauvé se jour-là prit feu mystérieusement le 22 juin 1815. Les ordres donnés aux troupes semblent écarter les secours, avoir favorisé l'incendie. Cependant le rapport du colonel, découvert dans les archives du génie & publié par M. Labat, ne laisse rien deviner. Vengeance des Espagnols ou des Bourbons? Simple accident? On ne sait!

E. C.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE DU MIDI

Projets d'excursions autour de Toulouse.

La section des Pyrénées centrales du Club alpin français publie tous les ans un programme d'excursions. Elle nous convie pour 1898 à visiter un certain nombre de localités plus ou moins éloignées de Toulouse, parmi lesquelles nous signalerons : Capdenac, Figeac, Assier, Saint-Denis (Puy d'Issolud — Uxellodunum), Rocamadour (23 & 24 avril, commissaire, M. E. Cartailhac); les gorges de Saint-Georges, de la Pierre-lis & Carcanières (7 & 8 mai; commissaire, M. F. Régnault); la Tour Lafont & le Col de Port, Ariège (21 & 22 mai, le même); la brèche de Tuquerouye, les cirques d'Estaube & de Troumouse (10, 11 & 12 juin, commissaire, M. Ch. Fabre); le lac Caillaouas & le pic Hourgade (17, 18 & 19 juillet); le Nethou (vers le 6 août). Demander à M. F. Régnault, 19, rue de la Trinité, le programme détaillé.

Voyage de Beaumarchais en Espagne (1764).

La Société des Amis de l'Université de Dijon avait convié M. André Hallays à venir faire devant un public choisi une conférence sur Beaumarchais auquel il a consacré, dans la Collection des grands écrivains de France, une très intéressante monographie. M. Hallays avait pris comme sujet un des épisodes de la vie de Beaumarchais, son *voyage en Espagne en* 1764, & raconté, à ce propos, quelques anecdotes amusantes jusqu'ici peu connues. On savait que, pour recouvrer des créances paternelles & venger en même temps l'honneur de sa sœur, l'auteur du *Barbier*, pratique autant que chevaleresque, avait résolu de mettre à profit ce voyage familial pour conclure quelques affaires de finances & se signaler dans la diplomatie. On savait qu'il projeta une soumission des vivres de l'armée espagnole & esquissa un projet de colonisation de la Sierra Morena; mais on ignorait jusqu'à quel point cet agent secret poussa le zèle politique & le génie de l'intrigue. Le roi d'Espagne, dont la France recherchait l'alliance, le roi d'Espagne, Charles III, s'ennuyait : il s'agissait de le distraire. Beaumarchais

Digitized by Google

pensa qu'il suffisait de lui faire connaître une dame aimable qui dirigerait ses plans pour le plus grand bien de l'Espagne & de la France, & il n'imagina rien de mieux que de lui présenter une amie intime qui l'aecompagnait en son voyage. Le conférencier a donné, sur cette aventure, de délicieux détails empruntés au Mémoire inédit que Beaumarchais, le plus sérieusement du monde, adressa au duc de Choiseul.

Un monument au général Bourbaki.

Le Conseil municipal de Pau, ville natale de Bourbaki, a décidé de donner à l'une de ses rues le nom de ce vaillant homme de guerre & de réserver sur l'une de ses places le terrain nécessaire à l'érection d'une statue.

Le Ministre de la Guerre autorise l'armée à prendre part à la souscription qui permettra la réalisation du projet dont il s'agit.

Le comité pense que le pays voudra s'associer à l'armée pour rendre à la mémoire de Bourbaki l'hommage qui lui est dû, pour perpétuer le souvenir de cette grande figure militaire, de ce noble caractère plein de patriotisme & de désintéressement.

Il fait donc appel à la presse française, sans distinction d'opinion, pour l'aider dans son entreprise & en assurer l'exécution.

La souscription est ouverte, dès à présent, dans tous les bureaux du Crédit lyonnais.

Le siège du comité est chez le général comte du Barail, 36, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Commémoration de la bataille de Peyrestortes (Roussillon).

Une cérémonie patriotique imposante a eu lieu le 7 mars 1898, à Peyrestortes, petit village des environs de Perpignan, à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la bataille de Peyrestortes du 17 septembre 1793.

Ce monument, érigé par souscription publique, rappelle un des plus brillants faits d'armes des troupes révolutionnaires. L'armée espagnole avait envahie & s'était emparée de tout le département des Pyrénées-Orientales. Perpignan seul résistait encore sous le commandement du général Ricardos. Les Espagnols établirent un camp retranché sur le plateau de Peyrestortes à 6 kilomètres au nord de Perpignan, commandant la route allant vers Narbonne, afin d'empêcher l'arrivée de troupes de secours.

Le 17 septembre 1793, les Espagnols s'emparent d'un des faubourgs de Perpignan. Le conventionnel Cassagnes rassemble alors toutes les troupes de la garnison de Perpignan, les enflamme par une allocution passionnante & les entraîne à l'attaque des Espagnols auxquels il reprend le faubourg tombé quelques heures avant entre leurs mains. Cassagnes fait poursuivre les Espagnols par la garnison de Perpignan

Digitized by Google

dont il laisse le commandement au conventionnel Fabre & au général Davout, traverse à cheval les lignes ennemies & court à la limite du département de l'Aude se mettre à la tête de la colonne commandée par le général Goguet. Il attaque le camp de Peyrestortes par le nord pendant que Fabre l'attaque par le sud & s'en empare après avoir fait de nombreux prisonniers. Cette brillante victoire fut le signal de la retraite pour les Espagnols, qui durent bientôt, refoulés par Dugommier, repasser les Pyrénées.

Une foule énorme assistait à la cérémonie, ainsi que des détachements de la garnison de Perpignan, les députés, les sénateurs, les maires, les conseillers généraux du département, &c.

Des discours ont été prononcés par le préfet, le général de brigade, le président du conseil général, les maires de Perpignan & de Peyrestortes. Le soir a eu lieu un banquet.

Le « Folk lore » du Rouergue.

La Société des lettres, sciences & arts de l'Aveyron, depuis 1837, a publié dans ses mémoires & bulletins divers articles sur cet ensemble de faits pour lequel nous avons adopté le mot anglais *Folk lore* (connaissance du peuple). Elle s'est préoccupée dernièrement, sur la proposition d'un de ses membres les plus anciens, M. Émile Cartailhac, de grouper avec méthode ces documents & surtout d'y ajouter beaucoup à l'aide de tous les collaborateurs qui voudront bien l'aider à recueillir les traditions, les légendes, les dictons, les usages, les costumes, les mille détails, ayant un caractère local, de la vie, de la maison, des fêtes, des deuils, les superstitions, les chants. Un certain nombre de nos provinces ont fait plus ou moins complètement ce précieux inventaire des legs du passé; il n'est que temps !

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6876

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

LETTRES INÉDITES DE A.-P.-H. SERMET

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LA HAUTE-GARONNE DE 1795 A 1799

Sermet (Antoine-Pascal-Hyacinthe) est né à Toulouse le 8 avril 1732 & mort à Paris le 24 août 1808. A seize ans, il devient carme réformé de Sainte-Thérèse. Il professe d'abord la philosophie & la théologie à Toulouse. Il voyage en Europe pour les affaires de son ordre. Ses *Recherches historiqnes* sur Toulouse & d'autres travaux d'érudition lui ouvrent les portes de l'Académie des sciences de cette ville. Il devient le commensal & l'ami de M. de Lassus de Saint-Geniès, prêche le jubilé de Pie VI aux Pénitents-Noirs le 3 mai 1790. Entre temps, il a obtenu la faveur de prêcher devant la Cour, & acquis ainsi le titre de « prédicateur du Roi. » Devenu aumônier de la garde nationale de Saint-Geniès, il prononçe le 14 juillet 1790, un discours patois contre les privilèges du clergé & de la noblesse. Elu évêque métropolitain du Sud le 28 mars 1791, il est sacré par Gobel le 7 mai; il reçoit le 20 mai la protestation de son prédécesseur Fontanges; il s'occupe de l'organisation de l'Eglise constitutionnelle, secondant l'autorité politique pour l'apaisement des troubles qui naissent de la juxtaposition des deux clergés. Arrêté le 7 brumaire an II, il est enfermé à la Visitation où il est en butte aux vexations de ses codétenus royalistes. Transféré aux Carmélites, il est mis en liberté après le 9 thermidor.

A partir de cette date, les Biographies nous apprennent que

STAATS- BIBLIOTHEK MÜNCHEN

Digitized by Google

Sermet adhère à la deuxième encyclique des évêques constitutionnels. En 1797, il assiste au concile de l'Eglise gallicane & signe la déclaration des quatorze évêques qui protestent contre la substitution du décadi au dimanche. En 1799, il publie un *Ordo* ou bref avec extraits des Pères de l'Eglise : il vend sa bibliothèque pour le faire imprimer. En octobre 1800, il préside un Concile tenu à Carcassonne pour la métropole du Sud. L'année suivante, il assiste au second Concile de l'Eglise gallicane. Démissionnaire en 1802, il n'est pas compris dans la réorganisation ecclésiastique réglée par le Concordat. Il meurt à Paris le 24 août 1808. Grégoire, dans une « oraison funèbre », s'élève contre les bruits qui ont couru de sa rétractation *in extremis*.

Les documents que nous publions[1] ajoutent quelques précisions, en les rectifiant sur quelques points, à ces détails biographiques. Ils nous permettent surtout de constater, — ce que les grands travaux historiques n'indiquaient guère jusqu'ici, — combien fut sérieux & profond le mouvement de réorganisation religieuse qui précéda le Concordat de 1802. Il n'a sans doute pas, chez les partisans de l'ancien clergé constitutionnel, l'éclat & le caractère dramatique qu'il affecte chez les fidèles de l'archevêque Fontanges & de son vicaire général Dubourg; mais on peut dire que, malgré les épreuves douloureuses qui ne leur furent pas plus ménagées qu'à leurs frères séparés, les assermentés surent se dégager un peu plus complètement, du moins à cette seconde étape de leur vie publique, des passions politiques & des contingences qui auraient pu compromettre leur œuvre. C'est ce qui fit leur force morale; mais c'est ce qui fit aussi leur faiblesse pratique : on ne compte qu'avec ce qui résiste quelque peu. Cette crainte de se mêler à l'action est proprement le fond du caractère de Sermet. Disposition acquise, sans doute, & en contraste avec ce que nous savons de son activité durant les premières années de la

1. Ils proviennent des archives laborieusement réunies par l'abbé Grégoire pendant la Révolution, & nous en devons la communication à l'obligeance de M. Gazier, professeur à la Faculté des lettres de Paris, que nous remercions ici vivement.

Digitized by Google

Révolution : on ne reconnaît plus là le fougueux prédicateur de 1790, le contempteur de l'Ancien Régime, le membre actif & le président du Club patriotique. Les souffrances endurées pour la cause de la Révolution semblent avoir affaibli en lui, non les convictions, mais la puissance de combativité. Il approuve & il inspire dans une certaine mesure ceux qui continuent à se mêler aux affaires publiques, comme Saurine, Grégoire & Royer; il est resté républicain & patriote, mais ce qui domine en lui c'est la pensée de ne rien compromettre par des démarches intempestives. Son zèle politique réfréné a fortifié d'autant ses convictions religieuses. Il déplore l'indifférence dédaigneuse des uns, l'inintelligence politique des autres, & nous trouvons là quelques pages des plus suggestives sur le danger qu'il y a pour un gouvernement à méconnaître l'une quelconque des forces morales qui mènent le monde.

C'est sous l'impression des mêmes sentiments que Sermet laisse s'exhaler son vif désir de conciliation : il a certainement des préjugés contre les réfractaires ; volontiers il les accuserait, comme Lecoz, son collègue breton, d'avoir systématiquement poussé la Révolution dans les voies de la violence, surtout de la violence anti-religieuse. Mais le sens des intérêts supérieurs de la cause catholique reprend bientôt ses droits : on ne fera rien sans le concours de Rome; le clergé rival devrait bien comprendre que l'ennemi commun c'est l'esprit de négation, « l'athéisme » pour tout dire en un mot. Au fond, on sent qu'il acceptera toute compromission honorable, tout sauf le désaveu de son passé : les vieilles doctrines gallicanes, comme l'esprit libéral, persistent en lui & persisteront sans doute jusqu'à la fin.

L'histoire locale n'a pas moins à gagner que l'histoire générale à cette publication : nous voyons Sermet parcourir dans ses visites pastorales, de l'an IV à l'an VII, trois arrondissements sur les quatre qui composent aujourd'hui le département. Il nous montre avec franchise quelle est la fragilité de son œuvre, mais il nous permet aussi d'admirer sa constance : qu'un accident heureux se produise & donne aux églises les ressources qui leur font défaut, & tout ce personnel intelligent

Digitized by Google

& convaincu, au témoignage de son chef, se serrera autour de lui pour rendre l'œuvre indéfectible.

Nous n'avons pu toujours, comme nous l'aurions voulu, donner des détails biographiques sur les personnages nommés ; on y parviendra sans doute, pour un certain nombre, en continuant le dépouillement de la série V des archives départementales. Telle qu'elle est, la correspondance que nous publions constitue un appoint précieux aux recherches entreprises sur un passé si rapproché de nous & si mal connu. Notre vœu sera rempli si elle contribue à faire revivre en même temps une des physionomies les plus attrayantes de notre histoire locale.

J. ADHER.

26 germinal, an III (15 avril 1795).

Digne representant, intrepide Eveque, Mon cher Gregoire,

De toutes les concordances, je n'en trouve point de plus raisonable que celle de l'interrogatif avec le responsif. Je voudrois donc etre bref comme vous ; mais accoutumé à un stile diffus, pour me faire mieux entendre des esprits bornés, je le conserve même avec les scavants.

Je vois par la note que vous m'aves renvoyé que le prix des livres a plus que doublé, puisque l'atlas de Granet ne se vendoit icy il y a deux ans que 27 liv. en argent & 33 liv. en assignats. Je n'acheteray donc rien à moins que la convention ne donne une double ou triple valeur aux cent pistoles qu'elle m'accorde par humanité, & qui ne valent pas 300 liv. — Oui, les plus beaux monuments ont été detruits icy comme ailleurs ; mais à la reserve de quelques-uns, tels que nos Annales, qui sont irréparables, ils seroint bientot retablis, si nous avions enfin un gouvernement bien stable, bien solide. Le sol nous reste, & il suffit, pourvu neammoins qu'il ny aye plus de divisions, pour rendre la France plus brillante en tout genre qu'elle ne l'a jamais été ; mais ce seroit là le plus grand des

Digitized by Google

miracles. Dieu peut le faire, sans doute, & je le luy demande touts les jours, convaincu quil est, comme dit saint Augustin, plus maître de nos cœurs & de nos volontés que nous ne le sommes nous meme. Le faira til? Vous en doutes! Que sera ce? lorsque vous aures leu jusqu'au bout, si vous en aves la patience, l'imprimé ci joint. — On s'extasie icy a la lecture de votre instruction pastorale[1], mais elle n'y convertit, elle n'y affermit meme personne. Quel dommage, dit-on, que cet homme la ne soit pas des nôtres! Un imprimeur très intéressé n'a osé, tout enchanté qu'il en etoit, la reimprimer a ses depends. — Voicy un calcul bien simple qui vous campera sur notre position. Lors de la Revolution, on vit sur 100 catholiques 60 au moins tourner le dos aux eveques & pretres constitutionels, & ceux la ont tenu bon dans la foy. Sur les 40 autres, il faut aujourdhuy compter au moins 25 apostats. Reste donc 15 de notre bord. De notre bord? Je me trompe; il faut les subdiviser encore. Sur ces 15, il y en a 10 & peut être 12 tres indifferents pour Cephas ou pour Appollo, & qui ne tiennent qu'a la foy de leurs peres, quel qu'en soit le ministre. Seres vous surpris apres cela que nous n'ayons encore icy aucune église ouverte & que tout le service se fasse en chambre? Les anticonstitutionels seuls font foule & chantent à tue tête. — Nous y avons eté bon jeu, bon argent, en conciliant ce que nous devions à Dieu avec ce que nous devons à la Republique. Qu'en est-il arrivé? Un parti nous a opprimés, & l'autre a laissé faire, il a meme longtemps applaudi. — Chat echaudé craint l'eau froide, ou, pour parler avec plus de dignité, le vray fidelle se jette entre les bras de Jesus Christ, adore les decrets divins, & attend en silence le moment du salut. — De l'autre bord on s'agite, & ce n'est pas sans succès. Il n'est pas etonant : on a de l'argent en abondance & des vicaires apostoliques. Aussi les abjurations vont elles grand train en ville & surtout à la campagne où l'on nous decrie sans pitié & avec fureur, & les maximes ultramon-

1. *Lettre pastorale de Grégoire à ses diocésains,* du 22 ventôse an III (12 mars 1795), 17 pages in-4°. — V. A. Gazier, *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française.* Paris, 1887.

Digitized by Google

taines reprennent elles plus de faveur qu'elles n'en avoint avant Bossuet. Il s'en faut que j'aye vos talents, mais j'ose dire que j'ay tout votre zèle; que la Convention, qui peut-etre ouvrira les yeux trop tard sur le besoin qu'elle a de la religion catholique, me rouvre la bouche. Cette ceremonie ne sera point sterile comme celle du pape à legard des cardinaux, & je feray voir que je n'ay pas oublié de parler; mais fusse je comme vous un autre Chrisostome, feray je gouter certaines verités a un peuple aussi etrangement prévenu? Helas! pas plus que je n'y ay reussi, auprès de la plupart de nos pretres constitutionels & surtout de mes vicaires, qui avoient juré neammoins de faire revivre l'Eglise primitive. On a beau dire : jamais, sans le concours du pape, nous n'aurons la paix intérieure. Plus on s'aigrira contre luy, plus il gagnera du terrain, *piano, piano*. Rome ne meurt jamais. Ce qu'elle veut, elle le desire avec ardeur, mais avec patience. N'en eut elle pas asses pour miner sourdement pendant pres de deux siecles la pragmatique sanction? Enfin, enfin elle reussit à la faire sauter. Votre prospectus parle des moyens de conciliation; ils sont aisés, mais Rome, si elle ecoute les réfractaires, voudra t'elle s'y preter? Avec l'esperance que ceux ci font luire a ses yeux d'avoir tout ce qu'elle avoit, plus même qu'elle n'avoit, ne dira t'elle pas comme Ricci : tout ou rien[1]? On scait icy que pendant les deux ans & demy de mon épiscopat, je n'ay gouté du plaisir qu'en chaire & à l'autel, aussi ne regrette je aujourduy que mes fonctions, & jamais je n'ay rien regretté comme elles. Cependant, de touts les moyens propres à procurer la paix, pas un pour lequel j'incline autant que celuy que proposa saint Augustin au Concile de Carthage, pour faire finir le schisme des donatistes. Est-ce de ma part lacheté, degout, lassitude ou raison? Ce n'est pas à moy à prononcer, toujours je scus obeir. Je ne fus malheureux que lorsque j'eus à commander. Je voudrois que Blois ne fût qu'à dix lieues d'icy & que vous en eussies fait l'experience. Je ne finirois pas si nous étions tête à tête & que vous eussies la patience de m'écouter.

1. *Sint ut sunt, aut non sint.*

Digitized by Google

Mais c'est icy une lettre, & je m'apperçois que vous ne les aimes gueres, a moins qu'elles ne soint laconiques.

Vale igitur et ora pro me, totus tuus in Christo Jesu.

H. SERMET.

Toulouse, 26 germinal de la troisième année de la Republ. franc. une & indiv.

P.-S. Je viens de remettre a la citoyenne Ladevese, native de Toul & femme d'un cidevant chevalier de saint Louis, une lettre pour vous au moment qu'elle a quitté ma famille ou nous luy donnions l'hospitalité, elle se rend a Paris pour reclamer la place que la calomnie a enlevé a son mari. On voulait aussi luy faire perdre la vie, mais le Comité de Sureté generale l'a trouve innocent & elargi.

Vous m'obligeres de m'envoyer promptement un deuxième exemplaire de votre instruction pastorale. Le premier a si fort couru qu'il est presque hors d'usage. Joignes y, je vous prie, votre discours en faveur de la liberté des cultes. Jen ay besoin pour completer votre collection.

Au moment où j'allois ecrire a Debure[1] pour luy proposer un echange, on m'a fait observer que dans ce moment les fraix plus que quintuples de transport seroint ruineux pour moy, il faut donc attendre. — Si les bibliothécaires etoint icy autorisés a faire ces echanges, j'aurois peu leur ceder des livres rares qui leur manquent, & prendre a la place des livres de litterature, d'histoire ou de piété, tels que Merangui, Nicole, Rollin & cœteri, dont le debit a des particuliers me seroit plus facile. Pendant trente ans, j'ay exercé ma fureur bibliomane, aussi de plus de 30 mille livres que j'avois gagné en chaire, il ne me restoit que 7 livres 4 sols en cuivre lorsque je fus fait eveque. Il faut aujourduy vendre par nécessité ce qui ne peut m'etre d'aucun usage. — Peut-être seroit-on curieux, à la Bibliothèque nationale, de trois manuscrits que

1. Guillaume Debure (1734-1820), libraire de l'Académie des Inscriptions & de la Bibliothèque royale, auteur du *Catalogue des livres du duc de La Vallière.*

Digitized by Google

j'ay — l'un est arabe, je n'y entends rien, mais je soupconne que c'est une bible, l'autre est un manuscrit espagnol sur velin in-folio sans couverture, embelli de figures coloriées & gothiques, dont celles qui sont à la marge ont souffert, l'extremité des pages s'étant pourrie contre un mur humide avant que j'en fisse l'acquisition. C'est une histoire universelle commençant à Adam. Le troisième est un manuscrit en lettre ronde & in-folio, intitulé : *Libri platonis de Republica in latinum conversi ab Antonio Carsarino siculo.* — Reponse, je vous prie, par oui ou par non, car j'entends tres bien le stile laconique, quoyque je n'en fasse gueres usage, surtout avec mes amis.

Hier, pour la troisième fois, je fus hué par des enfants qu'on fit courir après moy. A ces outrages, je n'oppose que le plus profond silence, & vous voules que je parle ! Quel effet produiroint mes paroles, d'après ce mot de saint Ambroise : *primus discendi ardor nobilitas est magistri* ? Jétois plus qu'eveque, même à Toulouse, pendant que je portois des sandales. Je cessay de l'etre lorsqu'on m'affubla de la mitre. Mon troupeau se reduit a huit ou dix bons chrétiens de la ville ou de la campagne, auxquels j'explique pendant la messe a huis clos, chaque dimanche & fete, l'epitre & l'evangile, moitié françois, moitié patois, convaincu que les messes sans instruction sont la ruine de la religion. Je ne vois que cinq ou six pretres vertueux & éclairés avec lesquels je cherche, mais sans esperer d'y reussir des moyens de pacification, n'ayant ny credit, ni authorité. — Je crains que vos *Annales de la Religion* ne soint une satire amere, plus propre a attiser le feu qu'a léteindre [1]. L'esprit de parti ne pacifiera jamais. Si vous voules que je vous écrive, ecrives moy : sans quoy je garderay le silence. Voicy les trois points qu'on attaque, ou plutot les trois points auxquels on veut qu'on souscrive sous peine detre traité comme heretique & schismatique.

1° Les roys tiennent immediatement leur pouvoir de Dieu; 2° la nation n'a pû, sans l'agrément du Pape, s'emparer des

1. Les *Annales de la Religion*, organe du clergé constitutionnel, parurent tous les samedis, du 1er mai 1795 à 1804. — 18 vol. in-8°.

Digitized by Google

biens ecclesiastiques ; 3° elle n'a pû non plus sans luy circonscrire les dioceses. Travailles sur ces points, je vais essayer d'en faire autant de mon coté. Mais nos efforts seront infructueux, peut etre meme dangereux, s'ils ne sont secondés, & si la Convention n'oblige par un decret touts les ministres en exercice ou non & de touts les cultes, quoyqu'elle n'en veuille reconnoitre aucun, a se presenter devant leurs municipalités respectives, pour y preter le serment de fidélité à toutes les loix de Létat.... C'est le plus court & le plus sur moyen de reunion.

20 octobre 1795.

Digne Représentant, Très cher & venerable confrère,

Ce n'est plus de Toulouse que je vous ecris. Les opinions ultramontaines qui y regnent despotiquement y auroint encore longtemps enchainé mon zele. J'ay donc cru que pour l'exercer librement je devois me rendre aux invitations de la jolie petite ville de Cazères, au district de Rieux & limitrophe de celuy de Saint-Gaudens. M'y voila fixé depuis trois semaines [1]. J'y serois meme venu plutot, si je neusse été jaloux d'assister aux assemblées primaires de ma section pour y accepter la nouvelle Constitution & les decrets du 5 & 13 fructidor.

Vous comprenes qu'à mon age, avec mes douleurs rhumatismales, & mes gouts littéraires il a deu m'en couter pour m'expatrier & m'arracher à une famille tendrement chérie & qui me chérit de meme. Mais je me croiray amplement dedomagé même icy bas de ces sacrifices, si, comme je l'es-

1. La déclaration d'exercice du culte catholique, faite à Cazères, est du 11 vendémiaire an IV. Le 26 du même mois, Sermet fait sa déclaration de soumission aux lois de la République. Un autre document, du 15 pluviose an V, porte qu'il a résidé à Cazères du 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) au 30 vendémiaire an V (20 novembre 1796). — Archives de la mairie de Cazères.

Voici le signalement indiqué dans cette déclaration de résidence : Taille 5 pieds 2 pouces, cheveux châtains, sourcils de même, visage ovale, front découvert, yeux châtains, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond.

Digitized by Google

père, je puis reunir les esprits & les cœurs encore divisés par un pretre insermenté de cette ville, faire succeder une pieté solide & éclairée aux deplorables excès du vandalisme, & inspirer l'amour des sciences a quelques jeunes gens auxquels j'ay déjà commencé de donner des leçons de calcul & de géographie. Outre ceux la j'en ai une quarantaine, tant filles que garcons, de quinze a dix-huit ans, que je dispose à la première communion & à la confirmation. — Mon debut icy fut celuy de Samuel entrant dans Bethléem *ingressus pacificus, ad immolandum domino veri sanctificamini.* J'y parlay controverse, mais j'annoncay que ce seroit pour la dernière fois. Ma lettre de communion au Pape, votre lettre enciclique, le langage que tenoit Gerson pendant le schisme d'Avignon, la décision du sixième Concile de Tolede diametralement opposée à celle qu'on prete aujourdhuy à Pie VI, le desaveu que fit Eugène IV de la bulle *deus novit* par ordre du Concile de Basle, & la note que fait à ce sujet l'editeur de Bossuet, tome 2[d], p. 259, de la défense des quatre articles, furent les materiaux surabondants que j'employai en langue vulgaire parce que je voulais etre entendu de touts & de chacun de ceux qui composoint mon vaste auditoire. A présent il n'est plus question les dimanches & fetes que de l'explication de l'evangile le matin & d'un catechisme raisonné le soir, & les jours ouvriers que du saint du jour dont je dis toujours quelque chose avant la sainte messe, conformement au Concile de Trente, session 22[e], de *sacrificio missæ*, cap. 8[o].

Touts les curés d'alentour viennent me témoigner le plaisir qu'ils ont de mon rapprochement. On me fait meme esperer que ceux qui ont été se faire blanchir chez l'abbé Dubourg[1] ne tarderont pas à revenir à moy, je me garderay bien de les rebuter : *Homo sum nihil humani a me alienum puto.* La déclaration du comité de sureté générale portant que la constitu-

1. Marie-Jean-Philippe Du Bourg (ailleurs Dubourg), vicaire-général de Mgr de Fontanges, installé à l'évêché de Limoges, le 22 messidor (juin 1802). V. *Choix de documents relatifs au département de la Haute-Vienne*, 1796-1839, *par Alfred Leroux*, *Limoges*, 1896. Il avait obtenu, d'après l'*Histoire de l'Eglise de Toulouse*, trente-huit rétractations, les 26 & 28 juillet 1795.

Digitized by Google

tion civile du clergé n'etoit plus loy de la République a été une arme meurtriere entre les mains de nos ultramontains, & un piege funeste pour une foule de nos pretres foibles ou peu éclairés.

Le vicaire regent de cette paroisse, agé de cinquante-deux ans, & natif de cette ville, etoit celuy qui soupiroit le plus ardament apres le jour de mon arrivée. Il m'assista le jour de mon installation, mais ce fut la sa derniere fonction. J'eus la douleur avant hyer de celebrer ses obseques [1]. Nous fesons bien d'autres pertes, aurons nous le bonheur de les reparer ? j'en doute. Le sacerdoce n'est plus un etat. Que serois je devenu moy meme pendant deux ans, si je n'avois eu un frere ? A peine ma pension *d'humanité* m'eut elle fourni du pain & de l'eau pendant trois mois. Aujourdhui toutes les communes veulent des pretres. Mais combien peu qui puissent etre equitables envers eux. Si nous ajoutons à ces maux l'obstination des insermentés, pourrons nous ne pas gemir sur la position de l'eglise gallicane. Touts les jours je dis & fais dire la collecte *pro extiguendo schismate*. Dieu veuille nous regarder enfin d'un œuil de pitié. Sans doute que vous seres, comme je le desire, reelu dans votre département, il n'a pas tenu à moy que vous ne fussies au moins sur la liste de nos suppléants.

Vale charissime frater & ora pro me. Totus tuus & toto corde in Christo jesu.

† H. SERMET, *eveque métr.*

Cazeres, 20 octobre 1795, l'an 4e de la République française.

Au citoyen Grégoire, évêque de Blois, député du département de Loir-et-Cher à la Convention nationale, à Paris, rue du Colombier.

Je soussigné adhere d'esprit & de cœur à la Lettre Encicliique adressée le 15 mars dernier [2], par plusieurs évêques de

1. Il se nommait Arnaud Sicardon, fils de Guilhaume ; il était âgé de cinquante-six ans, & mourut le 24 vendémiaire an IV. (Arch. de Cazères, état civil). (Communiqué par M. Garrigues, mon collègue.]

2. Lettre encyclique de plusieurs évêques de France à leurs frères

Digitized by Google

France reunis à Paris, à leurs frères, les autres évêques & aux églises vacantes, & j'y adhere d'autant plus fortement qu'elle est l'expression fidelle de la doctrine & des sentiments que j'ay toujours professés, & dont je suis bien resolu de ne me departir jamais.

A Cazeres, ou je remplis les fonctions d'eveque curé, le 21 novembre 1795, l'an 4e de la République française, une & indivisible.

† H. SERMET,

Eveque métropolitain de Toulouse.

8 germinal an IV, 28 mars 1796.

Aux citoyens
DESBOIS, *eveque d'Amiens.*
PRIMAT, *eveque de Cambray.*
GREGOIRE, *eveque de Blois.*
ROYER, *eveque de Bellay.*
SAURINE, *eveque des Landes.*

Mes tres chers & venerables confreres,

J'ay receu votre seconde enciclique avec les sentiments de reconnoissance que vous doivent touts & chacun des membres de l'Eglise gallicane. Cet ouvrage me paroit digne des beaux jours du christianisme, & je suis tres convaincu que le Souverain Pontife ne pourra s'empecher d'y applaudir. Je ne dis rien des regrets & des remords qu'il donnera à nos predecesseurs. — Heureux les eveques qui ne seront point effrayés par le tableau vigoureux & fidelle que vous nous aves tracé de nos devoirs.

Plus d'une fois du temps des vicaires episcopaux je sentis la

les autres évêques & aux églises vacantes, 19 pages in-4°; 3e édit. 32 pages in-8°. Il y eut trente-trois adhésions d'évêques ou de presbytères avant la fin de 1795, y compris les premiers signataires, Gratien, Saurine, Grégoire & Royer. — Ce document tranche une question restée douteuse jusqu'ici : Sermet a adhéré à la première encyclique & non pas seulement à la deuxième, qui est du 15 décembre 1795.

Digitized by Google

necessité des archipretres, aussi desirois je les resusciter, non sous ce nom qui etoit alhors proscrit, mais sous celuy de vicaires forains[1]. L'etablissement des diaconies n'est pas moins important. Ce sont deux roues bien propres à hater & a regler le mouvement de la machine, il me paroit que vous aves tout prevû & que vous ne laisses rien à desirer, si ce n'est peut etre le moyen efficace de ranimer la ferveur des fidelles. Aussi des l'instant ou j'en ay eu achevé la lecture, ay je ecrit aux six curés qui sont actuellement en exercice dans la ville & la banlieue de Toulouse pour les inviter à commencer la formation du presbitere[2] & à ceux des cantons les moins incomplets pour les consulter sur la circonscription des archipretrés, dont j'espere organiser quelques uns dans les tournées que je me propose de faire incessament. Peut être cette acceptation vous plaira telle plus que celle que j'envoyay le 21 novembre dernier à un d'entre vous de votre première lettre. — J'avais commencé mon cahier de notes relativement au Concile national dont vous nous annoncies la prochaine ouverture, mais l'aventure de Versailles qui m'a plus affligé qu'étonné me fait craindre que ce ne soit un travail précoce. Le curé de Saint-Sernin Hubert, qui a eu la bonté de corriger les epreuves de ma petite circulaire me mande vous l'avoir faite passer, ainsi que je l'en avois prié. J'ay desiré qu'elle fut utile. Dieu veuille que j'y aye reussi.

Valete venerabiles & charissimi fratres : totus vester & toto corde in Christo Jesu.

† H. SERMET, *eveque metr.*

A Caẓeres le 8 germinal deuxième fete de Paques.
L'an de J.-C. 1796 & le IV de la Républ. franç. une & indiv.

1. Sermet réalisa en partie ce projet, puisque le curé de Lévignac, Déjean, prend ce titre de « vicaire épiscopal forain » qu'il dit tenir de l'évêque. (Lettre du 5 avril an IV de la liberté, 1792.) Arch Haute-Garonne, v. 24.

2. Le presbytère était un conseil de prêtres destiné à soulager l'évêque dans son administration & à gouverner pendant la vacance du siège.

Digitized by Google

16 prairial, an IV, 4 juin 1796.

Aux Citoyens administrateurs du département de la Haute-Garonne[1].

Les citoyens soussignés habitants de la sixième section de Toulouse s'occupant du soin de mettre l'église de la Dalbade dans un état de décence & de propreté indispensable, désireroient d'être autorisés à y replacer ceux des tableaux qui en ont été enlevés & qui ne sont ni placés ni destinés pour le musœum. Ils demandent encore les fonts baptismaux, le bénitier, le grand autel de marbre & quelques autres effets semblables qui se trouvent épars dans différents magazins.

Les soussignés forment cette demande avec d'autant plus de confiance qu'elle semble en quelque manière autorisée par l'exemple que vient de donner le département de la Somme, qui sur la pétition qui lui avait été présentée par les habitants d'Amiens exerçant le culte catholique, a rendu un arretté qui les autorise a replacer dans l'église cathédrale les statues & les tableaux qui y étoient placés autre fois, & enjoint aux commis du distric de leur remettre ce qui peut leur convenir en ce genre.

Pareil exemple vient d'etre donné plus récemment encore par le département de Laude qui sur la demande des catholiques de Castelnaudarry leur a accordé tout ce qui leur était nécessaire pour la décoration de leur église qui dans ce moment-ci se trouve beaucoup mieux ornée quelle ne l'etoit avant qu'elle fut fermée.

Pénétrés des santiments qui animent l'administration centrale du département de la Haute-Garonne, les soussignés espèrent qu'elle voudra bien accueillir favorablement la demande qui leur est faite au nom de la justice & de la religion.

Signés : Cor, Dordis, Marnac, P. Manaud, Artau, Villemsens, ?, Marnac aîné, Rességuier, Daure, La Cour, Duros,

1. A servir dans les Annales (Note de l'original, de la main de Grégoire).

Digitized by Google

Savés, Trinquecoste, Lussan aîné, Huc, Campardon, Assalit, Latrille cadet, Dallens, Cambart, Roche-Lauzy, Magenties, Corne? Monfort, Lacau jeune, Navarre, Jossé, Dignat, Clavét, Magenties, S. Daure fils, Sarny, Rigailhou, Monfort fils, Sier, Sagansan fils, Aubigny, Bohet, Biscomte père, D.-P. Savés fils, Boileau, Clastres, Gratian, Vedel, Forjon (?), Vieussans, Dominique Dot, Bellegarde, Polcher, Rouch, P. Lanelongue, ?, Pomiers, Linars, Dutech, Joseph Dedieu, Daubant, Panus, Jaragnon, Selve, Sauquery.

Nota. Les ? indiquent un nom illisible; le (?) indique une lecture douteuse.

Vu, par les administrateurs du département de la Haute-Garonne, la pétition des habitans de la sixième section exerceant le culte dans l'église de la Dalbade aux fins qu'il leur soit permis de retirer des cy devants Augustins les tableaux qui ont été enlevés ainsi que les fonds baptismeaux, l'eau bénitier, le grand autel de marbre & plusieurs autres effets semblables qui se trouvent épars dans divers magazins à l'effet de les placer dans ladite église de la Dalbade, afin de la décorer & de la mettre dans un état de décence pour y celebrer le culte avec *plus de majesté* & *de plus de pompe*.

Ouï le commissaire du directoire exécutif.

L'administration centrale du département de la Haute-Garonne, demeurant les dispositions de l'article 2 de la loi du 11 prairial an III, qui porte que « les édifices fixés pour « l'exercice du culte seront remis à l'usage des citoyens de « chaque arrondissement dans l'état ou ils se trouvent à la « charge de les entretenir & réparer ainsi qu'ils verront sans « aucune contribution forcée. »

Arrette n'y avoir lieu de statuer sur la demande des pétitionnaires.

Délibéré à Toulouse le 16 prairial, IV^e^ année republicaine.

PONS-DÉVIER, DAST, LACROIX.

Digitized by Google

Cazeres, 15 septembre 1796, l'an IV de la République française.

Mon très cher & vénérable confrère,

Vous avez sans doute receu en son temps les huit pages que j'adressay de Fos, frontière d'Espagne, le 19 juin, partie à nos eveques reunis, & partie à vous en particulier. Jusquau 5 du courant, jour de mon retour icy, c'est adire pendant trois mois & demy, je nay cessé de parcourir l'ancien diocèse de Comenges, & cependant il m'en reste pres d'un tiers à visiter. — Ce sera pour l'année prochaine, si j'existe. D'icy la, ces cantons se purifieront ou achèveront de sintecter. J'ai tenu cinq sinodes ruraux, scavoir dans les cantons d'Aspet & dans ceux de Saint-Bertrand, de Monrejeau, de Boulogne & de Saint-Martori, partout on a choisi de tres bons sujets pour archipretres & substituts. D'abord, après l'ordination que je dois faire icy & dans laquelle j'espère donner à l'Eglise un pretre & deux diacres, je vais visiter & tacher d'organiser les cantons du cid. diocèse de Rieux, comme j'ay fait pour ceux de Comenges. Les patriotes de ma metropole m'ont écrit pour me rendre aupres d'eux. Ils mattendoint le 3 aout pour la fete de saint Etienne. Je leur répondis alhors que je me devois à tout mon diocese, & que j'irois les voir peut être à la Toussaints. Les sentiments des sages sont partagés sur ce voyage. Il y a cependant apparance que j'iray y celebrer ces deux fetes. L'air du bureau me decidera ou pour un plus long sejour ou pour la continuation de mes visites qui font un grand bien, quoy que moindre que celuy que je desirerois. Vous trouveres ci joint une copie du proces verbal du sinode de Saint-Bertrand. J'ai preferé de vous envoyer celuy la, par raport à la separation projetée, d'une annexe d'avec sa matrice, pages 2 & 3. Vous pouvez la hater en engageant Lassemblée ou le Directoire à separer la commune de Loo d'avec celle de Sauveterre. Les habitants de Loo ont adressé à cet effet, en juin dernier, un mémoire au président du Directoire. J'ay promis de vous interesser pour cette affaire. Vous ne scauriez croire le bon, le

Digitized by Google

grandissime effet que peut produire le zele que vous y mettres.

Après votre lettre du 14 prairial, je receus votre billet du 19 messidor auquel étoit jointe votre lettre pastorale sur la réorganisation du culte dans les dioceses de Bourgues, Gueret & Moulins. J'eprouvay en la lisant les sentiments que m'avoint inspire jusquicy vos autres ouvrages, touts marques au coin du genie, du bon gout & de l'erudition.

Je n'ay pas eu encore un seul instant pour repondre aux vingt & cinq questions que vous me faites relativement a l'histoire à laquelle vous travailles. J'ay fait passer vos deux bulletins au curé de Rouede, canton d'Aspet, & à celuy de Saint-Sernin, de Toulouse, les priant de vous adresser directement les renseignements qu'ils pourront vous donner, envoyes m'en quelques autres exemplaires que je distribueray dans les differents ci devant districts à ceux que je croiray plus propres à y repondre. Je suis moins instruit qu'un autre, ayant passé un an dans la plus etroite reclusion, quatre mois & demi au lit, trois mois ensuite reclus chez moy pour eviter les outrages des soldats de Jésus, du Soleil, & de Laurence [1], & cette derniere année tout absorbé par les travaux de ma place. D'ailleurs je dois vous dire que je ne puis me resoudre à parler ou entendre parler de certains monstres, à moins que je ne les sache en voye prochaine ou eloignée de resipiscence. & alhors l'attendrissement qui succède à l'indignation fait disparoitre leurs fautes à mes yeux.

On m'écrivit le 8 juillet dernier de Beaumont, chef de canton au ci devant district de Grenade, que le tableau du canton de Cadours que je demandois se reduisoit à zero, qu'il ny avoit aucun pretre en exercice public, vu qu'aucune eglise nationale n'y etoit ouverte, mais qu'on disoit que ce pays étoit

1. Laurence (André-François), 1762-1816, Administrateur du département de la Manche, député à la Convention (l'un des 73), puis aux Cinq-Cents. Remplace dans la Haute-Garonne, en floréal an III, le représentant du peuple Collombel. Son séjour à Toulouse coïncide avec une recrudescence de la réaction thermidorienne qui paraît n'avoir pas épargné les victimes de la Terreur elles-mêmes. (V. l'*Anti-Terroriste*, journal de Toulouse, t. I.)

Digitized by Google

le theatre de quelques refractaires qui sy promenent exclusivement à touts pretres conformistes. Ce n'est que depuis quatre ou cinq jours que m'est parvenue icy, apres plusieurs cascades, la lettre du 7 thermidor que m'a écrit de votre part le citoyen Pilat, relativement au schisme de Perpignan. Il n'eut jamais existé si l'on eut suivi mes avis, j'ay voulu empecher l'impression des memoires qui l'ont alimenté; mais ça été en vain. Il est malheureux que d'après votre approbation qu'on vous a sans doute extorquée, j'aye confirmé le presbitere fait par scrutin. J'y sentois de la repugnance, mais je voyois tout le clergé d'accord, & ce ne fut qu'en juillet que le citoyen Sardanne, curé de Saint-Jacques, me fit passer son mémoire imprimé en mars, & une lettre vehemente contre ce presbitere qu'il pretend devoir ceder à celui dont il se déclare le chef. — Vous trouveres ci bas copie de la lettre que je viens d'ecrire à ces deux presbiteres, je l'adresse aux douze membres de chacun sans leur donner aucune espece de titre. Mon idée seroit de les réunir, sans examiner quel est celuy qui a tort, dautant mieux qu'ils me paroissent en avoir touts les deux. Combien d'autres choses n'aurois je pas à vous dire? mais j'ay au moins trente lettres à faire ou a repondre. Ce sera donc pour une autre fois. Que je scache au moins que vous aves tout receu.

Vale charissime et ora prome, totus tuus et toto corde in chrô jesu.

† SERMET, ev. met. du Sud.

Copie de la lettre ecrite à chacun des deux presbyteres.

Aux citoyens Verdier, &c.

Je me conforme au catalogue de votre mémoire; page 11, 12.

Mes tres chers & venerables cooperateurs dans le saint ministère,

Enfin, après trois mois & demi de courses dans le ci devant diocese de Comenges, je suis revenu icy le cinq du courant. Peu de jours apres mon arrivée, mes confreres les eve-

Digitized by Google

ques reunis à Paris m'on fait passer, ainsi qu'à vous, l'expression de leur vive douleur sur le schisme affligeant qui déchire votre diocese. Ils me conjurent vivement de le faire finir & s'il le faut de faire usage pour cela de toute mon authorité... Mon authorité!.... mes chers amis, dans les circonstances critiques ou nous nous trouvons, je ne puis & ne desire en avoir d'autre que celle que me donnera votre déference à mes avis & à mes decisions. Je ne vois qu'un moyen de tout terminer sans mortifier personne. Voules vous que je prononce? Repondes promptement les uns & les autres (car j'adresse à vos antagonistes une copie exacte de cette lettre). Si, supprimant toute espèce d'apologie & de justification, vous vous en rapportes entierement à moy, j'ose vous annoncer que la paix & la concorde vont regner parmi vous, & qu'à l'exemple du diocese du haut Rhin, vous pourres sous peu de jours donner un eveque à l'eglise de Perpignan, comme il en a donné un à celle de Colmar. Plaise au ciel d'agreer les vœux que je forme pour vous touts, & de vous reunir enfin par les liens de la charité chrétienne.

Valete charissimi, &c.

J'adresse l'une au citoyen Sardanne, curé de Saint-Jacques, & l'autre au citoyen Villa, pretre.

A Lafitte Vigordan, canton de Carbonne, en cours de visite.

Le 11 octobre 1796, l'an V de la Rep. franc.

Mon tres cher & venerable Confrere,

Je vous fis passer dernièrement copie de la lettre que j'ecrivois par duplicata aux deux presbiteres de Perpignan. L'un & l'autre y ont repondu par l'envoy de deux enormes paquets dont la lecture m'a derobé un temps tres considerable. L'apologie du presbitere Lebé est de 44 pages grand papier. Elle était faite pour vous, mais dans l'idée que vous me la renvoyeriez, on me l'adresse. « Nous faisons provisoirement, y est il dit, « notre démission pure & simple d'un gouvernement spiri- « tuel dans lequel nous vous rendons comptables avec luy

Digitized by Google

« (Sardanne, curé de Saint-Jacques) du peu de confiance que « nous y avons rassemblé, & qui va finir de s'evanouir. » — Il y a un chapitre de quatre pages, dont le titre porte : parallele de Lebé & Sardanne, autheurs des deux presbiteres. Voicy mot à mot la conclusion de ce memoire : « Le curé « Sardanne ne dira t'il donc jamais qu'il s'est trompé, ou « bien que ses accusateurs se trompent? N'accedera t'il jamais « à la paix qu'en dictant des conditions onereuses, infaman- « tes, &c., &c., &c.? Ah! finissons! qu'il soit tout presbitere, « qu'il soit eveque, qu'il regisse le Concile national encore, « mais enfin qu'il ne parle plus charité, ou qu'il essaye envers « ceux qu'il menace de denoncer au public... le monstre! »

Le curé Sardanne parle avec plus de flegme, mais ne tient pas moins à son avis. Si Lebé, qui semble se croire le modele de ceux qui ont resté debout l'accuse d'avoir vaccillé, celui cy l'en accuse à son tour. Qui croire? Faudra t'il donc ériger un tribunal? faire une procedure? entendre des témoins? Il peut se faire que les accusations réciproques soint fondées, mais il se peut aussi qu'elles soint fausses ou du moins exagérées; & puis, des qu'ils s'excusent, ils se repentent, supposé qu'ils soint coupables. Je joins icy copie de la lettre que je viens de leur adresser par duplicata. Je suis toujours décidé, supposé qu'ils *veuillent* s'en rapporter à moy, de reunir les deux presbiteres. Qu'importe qu'ils soint vingt, c'est à dire huit de plus? Eussions nous une loy stricte qui determinat le nombre de douze, ce serait, sans doute, le cas de s'en dispenser. Sardanne me paroît devoir etre le premier; Verdier, celuy qui reunit le plus de suffrages, le second, & puis toujours alternativement un curé & un ci devant vicaire épiscopal. Les registres & saintes huiles me paroissent devoir etre déposés à la cathedrale, & à defaut, dans la plus ancienne paroisse. A qui adresser le paquet? (car la moindre chose peut exciter la jalousie & rallumer le feu), peut etre à un administrateur bon chrétien, ou bien tout cacheté à Verdier ou Villa, mais sous l'enveloppe de Sardanne & pour l'ouvrir en présence de celuy ci. — Voila des détails bien minutieux; mais est-il rien qui le soit plus que les grandes, que les fortes passions? surtout lorsquelles ont la couleur ou un vernis de religion.

Digitized by Google

Immediatement après l'ordination ou je n'ay fait qu'un pretre & un diacre, j'ay repris la visite du ci devant diocese de Rieux que j'avois commencée dès le careme; j'y travaille à organiser les archipretrés. La chose n'est pas aisée, presque touts les curés ayant changé de paroisse; si celle qu'ils occupent est vacante par mort, mariage ou blanchissage, je les fais elire par le peuple & les institue ensuite apres leur avoir fait prealablement donner la démission de la cure qu'ils occupoint auparavant. Le grand embarras est de faire entendre raison aux intrus, lorsque les vrais titulaires s'obstinent à vouloir rentrer dans leur place, quoy qu'elle leur aye quelquefois echapé par leur faute. La douceur, la politesse sont tres souvent des armes inutiles; la moindre resistance fait extravaguer & m'attire les lettres les plus grossieres. Encore si a force de patience on pouvoit batir un edifice durable; mais si nous esperons, c'est bien comme Abraham, contre toute esperance. Chaque jour les insermentés font de nouvelles conquetes, meme dans les cantons que j'ay visités : des curés qui m'avoint temoigné la plus grande confiance & la plus grande fermeté, ebranles par la frayeur, ou découragés par le besoin, passent dans le camp des philistins. Tout ce qui avoisine le departement du Gers est surtout sujet à cette epidemie. Il me restoit encore six curés dans le canton de l'Ile-en-Dodon, qui compte vingt & deux églises matrices & sept annexes, & voilà que l'un de ces six curés est venu m'annoncer que les cinq autres etoint au blanchissage, qu'on avoit laché plusieurs coups de fusil sur sa maison parce qu'il avoit refusé de faire comme eux, & qu'il me prioit en consequence de luy indiquer un autre poste. Voila donc le cid. diocese de Cominges furieusement ebreché, si je dois m'en rapportèr à ce curé; je dis, *si je dois*, car l'expérience de touts les jours me force à devenir mefiant, moy qui ne l'avois pas été. Partout on veut etre bien servi, & partout on est d'une avarice extreme à l'egard des pretres; pas une des communautés ou j'ay passé ne m'a encore rien donné. Faut il demander? C'est à quoy je ne scaurais me resoudre. Quand est ce qu'on cessera d'ajourner l'existence de ceux qui ont donné le branle à la revolution? Je scais bien que Jésus-Christ nous defend de nous occuper du

Digitized by Google

lendemain, & qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés au dessus de nos forces. C'est ce que je repete tous les jours à mes chers cooperateurs, mais ce sont là paroles perdues, & je vois que je ne suis plus le predicateur de mode. — En voila bien asses, peut être trop pour un homme qui n'aura peut être pas le temps de me lire, meme au galop. On me demande dans les cantons de Beaumont & de Castelsarrasin. L'hyver qui s'avance me permettra t'il d'y aller à cheval? Je voudrois etre partout. Lorsque je seray tant soit peu tranquille, je repondray de mon mieux à vos vingt-cinq articles.

Vale charissime, totus tuus in Christo Jesu.

† H. SERMET, év. metr. du Sud.

P.-S. Je viens d'arranger tout à l'heure la distribution des cantons pour l'erection de quatre archipretrés dans le ci devant diocèse de Rieux; je tiendray en consequence un sinode rural mercredi prochain, à Longages, canton de Noé; les autres suivront bientôt vraissemblablement. — Je vois par les *Annales de la religion* que vous etes absent, mais j'imagine que le cit. Pilat m'instruira de la reception de cette lettre & de la precedente.

Aux citoyens Verdier, &c., &c.

Aux citoyens Sardanne, curé de Saint-Jacques, &c, &c.

Citoyens mes chers & venerables cooperateurs dans le saint ministere.

Je persiste toujours dans l'intention de vous procurer la paix : persistes vous a votre tour de part & d'autre dans celle de l'obtenir & d'en jouir. Le moyen que je veux prendre doit, ce semble vous epargner toute espece de sacrifice, mais dans la supposition que c'en fut un pour vous d'y acquiescer, y etes vous decidés? J'ai lu, comme vous le desiries, tres posement & tres froidement les deux paquets volumineux que vous m'aves fait passer chacun de votre côté : dans tout autre temps j'en eusse fait l'analyse pour applaudir à certains sentiments, à cer-

Digitized by Google

taines expressions, & peut être pour en blamer vigoureusement certaines autres, mais les esprits me paroissent encore trop montés & les cœurs trop ulcérés pour me permettre la plus legere approbation ou la moindre censure. — De touts les temps le langage des passions fut de meme, il y a donc à parier que dans la fameuse querelle des donatistes il fut fait & écrit des terribles invectives & des cruels reproches; saint Augustin etoit trop embrasé du désir de pacifier pour y faire la moindre attention; il fut au but : je desire y aller de meme. Plus deloquence donc, je vous en conjure, ny de raisonnements : une lettre de quatre lignes signée de touts & chacun de vous me suffit. Mandes moy tout *simplement* que pour faire finir le schisme affligeant qui dechire votre Eglise, vous faites en mes mains la demission pure & simple de touts les droits que vous pouves avoir au gouvernement du diocese, à raison de la vacance du siège, que vous regardes des cet instant la formation de l'un & l'autre presbitere comme non avenue, que vous m'invites à le former de nouveau, & que comptant sur mon equité, mon amour pour la paix & l'intention que je vous ay manifestée de ne vouloir mortifier personne, vous promettes d'avance de souscrire à mon operation d'oublier de part & d'autre tout le passé, de vous donner touts les témoignages d'amitié que Jésus-Christ & la République exigent de vous, & de ne plus vous occuper que du choix d'un eveque qui reunissant au zele des Charles Borromée la douceur des François de Sales, puisse conserver la paix qui sera votre ouvrage.

Helas ! mes chers amis, quel est celuy d'entre vous qui soit assuré que ce ne sera point sur luy que tombera le fardeau terrible de l'episcopat? Ah! celuy que le ciel a choisi dans ses decrets eternels se verra forcé plus d'une fois de ceder meme à ses inferieurs, & lors même qu'il aura raison. Et quoy? ne le faire que lorsque le tort est manifeste & evident, est ce donc la un sacrifice? Et si c'en est un, peut-on le regarder comme le triomphe du christianisme? *nonne & ethnici hoc faciunt?* — J'aime à croire, quelque violents qu'ayent été jusqu'icy vos demelés, que vous voules touts sincerement le bien. Consultes donc votre cœur, il vous en dira bien plus que ne scauroit m'en inspirer ma tendresse pour vous. *Valete*, &c.

Digitized by Google

P.-S. — J'adresse exactement la meme lettre à vos antagonistes. Est il bien vray qu'on doive rouvrir votre cathedrale le 15 du mois courant? Y a t il quelqu'un de vos administrateurs, sincerement zelé pour le christianisme, qui desire ardament de vous voir reunis, faites moy savoir, je vous prie, son nom & son adresse.

Toulouse ce 13 décembre l'an de Jésus-Christ 1796 & le 5 de la Répub. franc.

Mon tres cher & venerable Confrere,

Me voicy de retour à Toulouse & dans ma famille. Ma visite dans les districts de Saint-Gaudens & de Rieux avoit commencé, vous le scaves le 18 may. — Je ne lay achevée que le 25 novembre. Vous seres peut etre ravi de savoir que j'y ay visité une centaine de parroisses, institué une trentaine de curés, confirmé cinq mille huit cents quelques enfants, qui presque touts avoint fait la première communion, apres y avoir eté bien & longtemps disposés, & tenu sept sinodes ruraux ou j'ay fait elire autant d'archipretres & de substituts. J'en eusse tenu autres sept ou huit, s'il m'eut été plus facile d'organiser certains cantons, & si je n'eusse eprouvé de la part de quelques uns de mes coopérateurs quelques contradictions legeres, mais qui eussent pû devenir serieuses, si je n'eusse cru plus prudent de temporiser. Les uns refusent de ceder à des anciens curés leurs places dont ils se sont emparés, d'autres prétendent qu'on ne doit executer la lettre enciclique qu'apres la tenue du Concile national. Il est un qui disserte à perte de vue, pour prouver que jusqu'à cette epoque, il doit conserver les droits de vicaire episcopal qu'il avoit ci-devant. Leur résister trop opiniatrement, c'est les irriter, & leur donner quelquefois occasion de faire des partis. — Pour ne pas imposer les mains à des ecclesiastiques indignes, j'exige que les ordinants m'apportent un certificat de capacité signé de l'archipretre & de deux curés les plus voisins, qui sont chargés de leur faire subir un examen chaque mois; & un autre de bonnes mœurs, & de

Digitized by Google

la proclamation faite au prône de leur prochaine ordination pendant trois dimanches consecutifs, avec exhortation aux fidelles de révéler leurs écarts, s'ils en connoissent quelqu'un. Ne trouveries vous pas a propos de substituer cette marche aux monitions latines de notre pontifical, que presque aucun auditeur n'entend ou ne comprend?

Deux jours avant mon départ de Cazeres j'ay receu de votre part une lettre du citoyen Chenu, curé de Blois, auquel, je vous prie, ainsi qu'au citoyen Pilat lorsque vous en aurez occasion, dire de ma part les choses les plus honetes. Quand est-ce que vos immenses affaires me permettront de jouir tant soit peu de vous?

Le presbitere Lebé de Perpignan me manda vous avoir fait passer un double de la lettre qu'il mecrivit, vous trouverez cijoint copie de celle que j'écris au dit Lebé. Vous y verres les motifs de mon retour icy, & mon embarras pour mettre la paix dans les Pyrenées-Orientales. Quand est-ce donc que le pape se decidera à la rendre à la France? Ne l'aurons nous que lorsqu'on chantera autour de notre biere *Requiescat in pace?* Si Dieu daigne me rendre la santé, je me propose au printemps prochain de parcourir le nord de mon diocese. comme j'en ay cette année parcouru le midi.

Vale charissime frater, totus tuus & toto corde in Christo Jesu.

H. SERMET, *eveque metr. du Sud.*

Rue des Balances, section première, n° 600.

Détails historiques à lui donner, c'est un homme de beaucoup de mérite & connu par ses ouvrages. (Note autographe de Grégoire.)

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA MARINE ESPAGNOLE

PENDANT LA CAMPAGNE DE TRAFALGAR

(SUITE ET FIN)

Le commandement des vaisseaux espagnols qui figurèrent à Trafalgar avait été confié aux officiers les plus expérimentés & les plus instruits[1]. Il y avait parmi eux quelques hommes d'une valeur tout à fait exceptionnelle, dont la gloire n'a pas été diminuée par la défaite & dont le nom est encore populaire par toute l'Espagne.

Le commandant en chef de l'escadre espagnole, D. Federico Gravina, était né à Palerme le 12 août 1756. Il appartenait à

1. *Principe de Asturias.* — Amiral, Gravina; major général, Escaño; commandant, D. Rafaël de Hore.
Sta Ana. — Lieutenant-général, Alava; commandant, Gardoqui.
Trinidad. — Chef d'escadre, Cisneros; commandant, brigadier Uriarte.
Rayo. — Commandant, brigadier D. Enrique Macdonnell.
Bahama. — Commandant, D. Antonio Alcalà Galiano.
Montañes. — Commandant, Alcédo.
Argonauta. — Commandant, D. Antonio Pareja.
San Juan Nepomuceno. — Commandant, D. Cosme Damian de Churruca.
Neptuno. — Commandant, D. Cayetano Valdès.
San Ildefonso. — Commandant, D. José Vargas.
San Justo. — Commandant, D. Miquel Gaston.
San Agustin. — Commandant, D. Felipe Jado Cagigal.
Sau Francisco-de-Asis. — Commandant, D. Luis de Flores.
Monarca. — Commandant, D. Teodoro de Argumosa.
San Leandro. — Commandant, D. José de Quevedo.

Digitized by Google

une illustre maison de Sicile & quelques-uns lui donnaient une origine plus illustre encore. On disait tout bas qu'il était fils naturel du roi Charles III. Élève du collège Clémentin à Rome, il avait été reçu aux Gardes-marines le 18 décembre 1775, & promu enseigne de vaisseau le 2 mars 1776. Il comptait, en 1805, près de trente ans de services, & avait la carrière la plus honorable & la mieux remplie. Envoyé au Brésil en 1776, il avait servi ensuite sur le *San José*, puis sur le *San Damaso* qui le ramena à Cadiz. Le 23 mai 1778 il était fait enseigne de vaisseau, faisait la chasse aux Barbaresques sur les chébecs *Pilar* & *Gamo*, concourait au blocus de Gibraltar sur le chébec *San Luis*, & était promu, en 1780, lieutenant de vaisseau. Il obtint le commandement d'une des batteries flottantes de d'Arçon au siège de Gibraltar & n'abandonna sa batterie, le *San Cristoval*, qu'au moment où elle allait faire explosion. Sa belle conduite lui valut le grade de capitaine de vaisseau. Le vieil amiral D. Luis de Cordova le prit à bord du *Santisima Trinidad*. La paix de Versailles ne ralentit point son ardeur. En juillet 1783, il commanda la frégate la *Junon* dans l'expédition contre Alger. En 1787, il commanda la *Rosa* dans l'escadre d'évolutions de la Méditerranée. En 1788, il fit un voyage à Constantinople & fut promu brigadier. Chargé de conduire à Carthagène des Indes le nouveau gouverneur, D. Joaquin Cañaveral, il accomplit ce voyage avec une rapidité & un bonheur extraordinaires. En 1790, commandant le *San Francisco de Paula*, il dirigea les troupes de débarquement qui devaient aller secourir Oran, & protégea efficacement la retraite de l'armée. Nommé chef d'escadre, il voyagea en Angleterre, visita Portsmouth & y fut reçu par les marins anglais avec la plus grande distinction. A peine de retour en Espagne (1793) on lui donna le commandement d'une escadre de quatre vaisseaux. Il arbora son pavillon à bord du *San Hermenegildo* de 112 canons, & alla rejoindre Langara dans la Méditerranée. A Toulon, Gravina fut commandant d'armes & ne se distingua pas moins par son humanité que par sa brillante valeur. Après la retraite de l'escadre anglo-espagnole, il rembarqua sur le *San Hermenegildo* & contribua à la défense des places de Collioure, de Port-Ven-

Digitized by Google

dres & de Roses, assiégées par les Français. Charles IV le récompensa en lui donnant la clef de gentilhomme de la chambre & le commandement général de l'escadre de la Méditerranée, à la place de Langara nommé ministre de la marine. Au début de la guerre avec l'Angleterre (1797), ce fut encore à lui que le roi pensa pour le commandement de l'escadre de l'Océan, mais, avec une rare modestie, Gravina demanda à servir en second, sous les ordres de D. Josef Mazarredo. En 1804, Gravina fut envoyé à Paris en qualité d'ambassadeur d'Espagne & ne quitta ce poste qu'au mois de février 1805 pour prendre, à Cadiz, le commandement de l'*Argonauta*[1].

Gravina était un officier instruit & énergique, chez lequel la fermeté & la dignité du caractère s'alliaient à une extrême courtoisie. Napoléon l'avait en haute estime & avait voulu qu'il fût mis au courant du plan de campagne imaginé par lui contre les Anglais; Decrès en avait informé Villeneuve dans une lettre des plus flatteuses pour l'amiral espagnol[2]. Villeneuve ne cesse, dans sa correspondance, de rendre justice aux éminentes qualités de son collègue & de se louer de ses bons procédés : « Je tâcherai, dit-il après le combat du 22 juillet, « de ne pas être abattu. Dans le malheur on a peu d'amis, « *j'en trouve un dans l'amiral Gravina;* il sent & partage vive- « ment ma position[3]. » Au milieu des rudes marins français, chez lesquels l'éducation n'était généralement pas à la hauteur du courage, Villeneuve appréciait chez Gravina la distinction des manières, la vaillance sereine, la souriante & infatigable abnégation.

Cependant, la sympathie que Gravina ressentait pour Ville

1. Barado, *Museo militar*, t. III, p. 509.

2. « Le grade éminent de cet officier général, sa loyauté éprouvée « & la dignité de son caractère exigent qu'après avoir reçu sa parole « sur le secret à garder, vous lui communiquiez le plan, le but & les « circonstances de toute l'expédition. Vous le préviendrez que ce se- « cret d'Etat n'est connu que de lui seul, & que S. M. compte sur tout « son zèle pour concourir, avec les vaisseaux à ses ordres, au succès de « la noble entreprise à laquelle l'Empereur se plaît à le voir associé. » — *Archives de la marine à Paris.* Campagnes 1805, t. 230, f° 49. Le ministre à Villeneuve, 27 germinal an XIII.

3. *Ibid.*, t. 230, f° 248. Villeneuve au ministre, 13 thermidor an XIII.

Digitized by Google

neuve ne l'aveuglait pas sur ses défauts, & dans un voyage qu'il fit à Madrid après l'arrivée de l'escadre à Cadiz, il ne dissimula pas au Prince de la Paix que l'amiral français ne lui paraissait pas être l'homme de la situation & en traça à cette occasion un portrait que l'histoire peut accepter comme vrai [1].

D. Ignacio Maria de Alava, né à Vitoria, était entré aux Gardes-marines le 23 juin 1766. Lieutenant de vaisseau en 1778, il avait fait la chasse aux Barbaresques. En 1781, il commandait la frégate la *Rosa* dans l'escadre aux ordres de D. Luis de Cordova; il assista au siège de Gibraltar, au combat du 20 octobre 1782, & fut promu capitaine de vaisseau le 21 décembre de la même année. En 1787, D. Juan de Langara ayant obtenu la permission de diriger une escadre d'instruction dans la Méditerranée, Alava fut choisi par lui pour major-général. Comme Gravina, il prit part à l'expédition d'Oran, & à la campagne des côtes de France qui lui valurent successivement les grades de brigadier (1er mars 1792) & de chef d'escadre (25 janvier 1794). Nommé le 7 septembre 1795 au commandement d'une escadre destinée à faire le tour du monde, il trouva moyen, au cours de son voyage, de sauver Manille menacée par les Anglais. Lieutenant-général des armées navales en 1802, il exerça en 1805 les fonctions de commandant général du département maritime de Cadiz, mit la place en état de défense &, malgré le manque presque com-

1. Il dit « qu'il manquait à Villeneuve l'énergie de la volonté, la « promptitude de l'esprit & cette audace militaire qui décide du triom- « phe & assure les affaires dans les instants critiques. Il était vaillant « & intrépide, mais irrésolu & lent dans le commandement, *pesant le « pour & le contre des choses comme s'il pesait de l'or*, voulant prévoir « tous les risques, jusqu'aux plus lointains, & ne sachant rien laisser à « la fortune. Pour l'expérience & pour la science, il était supérieur « à beaucoup de marins de son temps; mais il s'en tenait trop étroite- « ment à la théorie & aux enseignements de la vieille école de ma- « rine, il admettait difficilement les innovations de la marine anglaise; « entêté dans ses idées, presque toujours inaccessible aux conseils qui « différaient de ses règles & de ses principes, sa timidité lui avait ôté « tout crédit & le faisait également mal voir des Français & des Espa- « gnols. » — *Memorias del Principe de La Paz*, t. IV, p. 105.

Digitized by Google

plet de ressources, prépara l'armement des six vaisseaux qui renforcèrent l'escadre de Gravina. Même après Trafalgar, Alava ne désespéra point. A peine remis de la blessure qu'il avait reçue dans la bataille à bord du *Santa Ana*, il prit, le 9 avril 1807 le commandement de l'escadre espagnole restée armée dans la baie de Cadiz & réussit à la porter à huit vaisseaux. Il fut nommé, en 1805, membre du conseil d'amirauté & ne mourut qu'en 1817, après avoir pris une part des plus honorables à la guerre de l'indépendance, & s'être acquis la réputation d'un administrateur de premier ordre & d'un intrépide marin[1].

D. Dionisio Alcalà Galiano, né à Cabra en 1760, était garde-marine à onze ans. Très jeune encore, il donna des preuves de ses aptitudes scientifiques & fut attaché à l'expédition conduite en Amérique par Malespina. Au cours de ce voyage, il rédigea un mémoire sur le moyen de calculer la latitude par deux hauteurs de soleil. A Lima, il se sépara de l'escadre de Malespina pour aller, avec les goëlettes *Sotil* & *Méjicana*, à la découverte du littoral situé au nord de la Californie. Ce voyage scientifique fut un des plus féconds en résultats qu'ait entrepris la marine espagnole. En 1797, Galiano reçut le commandement du vaisseau de soixante-seize canons, le *Vencedor*, & prit part, avec les forces légères, à la défense de Cadiz menacé par Nelson. Il fit deux voyages aux Indes, trouva une nouvelle route pour échapper aux croisières anglaises, & après la paix d'Amiens s'occupa de l'hydrographie de la Méditerranée. Au cours d'une belle campagne dans les mers de Grèce, il releva astronomiquement la position de toutes les îles de l'Archipel. Son caractère indépendant le faisait mal voir des gens de cour, mais il était considéré « comme le modèle du marin, comme subalterne, comme chef, comme vaillant & comme savant[2]. »

Son rival de science & de gloire, D. Cayetano Valdès, prit part comme lui à l'expédition scientifique de Malespina & à l'exploration du détroit de Juan de Fuca. En 1797, au com-

1. Barado, *Museo militar*, t. III, p. 515.
2. Barado, *Museo militar*, t. III, p. 511.

Digitized by Google

bat du cap Saint-Vincent, le *Santisima Trinidad*, battu depuis cinq heures par quatre vaisseaux anglais, allait se rendre; il n'avait plus un seul mât intact, avait 18 pouces d'eau dans sa cale, deux cents morts ou blessés dans ses batteries. Valdès, commandant le *Pelayo*, crie à son équipage : « Sauvons le *Trinidad* ou périssons tous! » Il enlève ses matelots, joint le *Trinidad*, ranime ses défenseurs, leur ordonne de réarborer leur pavillon, & a la gloire de sauver le vaisseau. Libéral comme Galiano, il devait acquérir plus tard la réputation d'un patriote aussi éclairé que vaillant[1].

Enfin, plus populaire encore que tous ces hommes nous apparaît le héros espagnol de Trafalgar, Don Cosme Damian de Churruca. « Né à Motrico (Guipuzcoa) le 27 septembre « 1761, il avait fait ses premières études au séminaire de « Burgos. Il entra, en 1776, à l'école des Gardes-marines, « d'où il sortit en 1778 avec le titre d'enseigne de frégate. Il « se distingua par son intrépidité au siège de Gibraltar, & la « paix une fois signée avec l'Angleterre en 1783, il obtint « d'être admis à l'Ecole supérieure des études navales établie au « Ferrol. Il étudia avec grand profit la haute analyse mathéma- « tique, la mécanique & l'astronomie. A la suite de ces études « il fut nommé officier astronome pour lever la carte géodé- « sique du détroit de Magellan & revint de ce voyage très gra- « vement malade. Une fois rétabli, il fut attaché à l'observa- « toire de Cadiz. En 1790, il remplit les fonctions d'adjudant « du major général à bord de l'escadre armée par le marquis del « Socorro. La campagne terminée, il revint à l'observatoire. « On l'en tira pour lui donner le commandement de l'expé- « dition destinée à lever la carte géodésique des Antilles du « Levant, depuis les côtes de Vénézuela jusqu'à Puerto-Rico, « carte rendue très difficile par les innombrables îles qui for- « ment cet archipel appartenant à tant de nations. Les navi- « res destinés à cette expédition furent les bricks *Descubridor* « & *Vigilante*. Il eut le commandement de ce dernier. Il ter- « mina avec un plein succès ces travaux qui méritèrent les

1. Barado, *ibid.*, p. 513. — Cf. *Archivo de Alcalà de Hénarès.* Estado, 4, 818. Rapport de D. Josef de Cordova.

Digitized by Google

« éloges de Laplace pour la méthode astronomique qu'il y « employa. Ses cartes furent publiées dans plusieurs pays. « Elles occupèrent Churruca pendant les années 1792 & sui- « vantes. En 1797, il fut nommé major général de l'escadre « placée sous les ordres de Mazarrédo, & en 1798, il reçut le « commandement du vaisseau le *Conquistador* qu'il organisa « avec une telle perfection qu'on le citait comme le modèle de « toute l'escadre. En 1799, suivant les clauses d'un traité « signé avec l'Espagne, l'escadre espagnole, où se trouvait le « *Conquistador*, fut envoyée à Brest. De là, D. Cosme passa « à Paris, avec une mission scientifique; à cette occasion le « Premier Consul Bonaparte l'accueillit avec de grandes dé- « monstrations d'estime, & lui fit présent d'un sabre d'hon- « neur & d'une paire de pistolets. Le Gouvernement français « lui fit remettre en outre un exemplaire de la carte sphéri- « que des Antilles, qu'il avait levée, qui avait été publiée à « Madrid, & dont la marine française venait de faire exécu- « ter une édition à Paris. L'Espagne ayant alors cédé à la « France six vaisseaux de ligne, les autorités maritimes de « Brest choisirent pour l'un d'eux le *Conquistador* dont ils « connaissaient le bon aménagement. D. Cosme revint en « Espagne où il commanda le *Principe de Asturias*, & bien- « tôt après le *San Juan Nepomuceno* à bord duquel il combat- « tit héroïquement à Trafalgar[1]. »

M. Perez Galdos dans la première nouvelle qui ouvre la série de ses *Episodios nacionales*, a tracé de Churruca un très vivant portrait, dont tous les détails sont rigoureusement exacts, & qui fait admirablement revivre la sympathique physionomie du héros guipuzcoan. « C'était, dit-il, un homme d'un visage « gracieux & affable, avec une telle expression de mélancolie « qu'on ne pouvait le voir sans se sentir irrésistiblement porté « à l'aimer. Il ne portait point perruque & ses abondants che- « veux roux n'avaient jamais été martyrisés par les fers du « perruquier pour prendre la forme d'ailes de pigeon; ils

1. Ces détails sont empruntés textuellement à une lettre qu'a bien voulu m'écrire D. Evaristo de Churruca, ingénieur en chef du port de Bilbao, petit-neveu de D. Cosme Damian.

Digitized by Google

« étaient négligemment réunis en un large catogan, & inon-
« nés de poudre avec plus de sans-façon que ne l'eût voulu la
« préciosité particulière à l'époque. Ses yeux étaient grands &
« bleus, son nez très fin, de forme parfaite, quoiqu'un peu
« long, ce qui, loin de l'enlaidir, semblait rendre sa figure
« plus noble encore & plus expressive. Son menton rasé avec
« soin & légèrement pointu augmentait encore l'aspect mé-
« lancolique de son visage ovale, qui marquait plutôt la déli-
« catesse que l'énergie. Cette noble physionomie était encore
« rehaussée par une urbanité de manières & une gravité cour-
« toise dont rien ne peut donner l'idée. On l'eût pris plutôt
« pour un homme d'étude que pour un homme de guerre, &
« son front, qui abritait les plus hautes & les plus délicates
« pensées, ne paraissait pas fait pour les horreurs de la bataille.
« Son corps renfermait sans doute une âme bien rare, car il
« semblait destiné à succomber au premier choc, & cependant
« cet homme avait un courage égal à son intelligence[1]. »

On s'explique aisément la profonde mélancelie qui se lisait dans les yeux de Churruca & de ses collègues quand on songe au misérable état de l'escadre qu'ils devaient mener au combat. Il fallait plus que du courage pour envisager sans faiblir une éventualité aussi désespérante, il fallait ce stoïcisme particulier à l'âme espagnole, & qui est peut-être un mélange de résignation chrétienne & de fatalisme oriental. Je ne crains pas d'aller jusqu'à dire que les officiers espagnols eurent besoin à Trafalgar de plus de courage que les Français, car nos braves marins avaient encore quelque vague espoir de vaincre, & rêvaient de quelque invraisemblable abordage, tandis que nos alliés marchèrent au combat avec la certitude scientifique de la defaite.

Le 8 octobre 1805 un Conseil de guerre se tenait à bord du *Bucentaure*, en rade de Cadiz, pour discuter l'opportunité d'une sortie.

Depuis l'arrivée de Villeneuve & de Gravina à Cadiz (20 août) les événements avaient marché Le camp de Boulogne avait été levé (29 août). L'Autriche avait déclaré la guerre

1. Perez Galdos, *Episodios nacionales*. Trafalgar, p. 64.

Digitized by Google

à Napoléon (8 septembre). Tout projet d'invasion en Angleterre paraissait écarté pour longtemps, & la flotte anglaise, réunie sous le commandement suprême du lord Nelson (29 septembre), venait étroitement bloquer Cadiz.

On ne saura peut-être jamais l'histoire exacte du Conseil de guerre du 8 octobre 1805. Les archives de la marine de France conservent le rapport de Villeneuve, daté du 16 vendémiaire an XIV.[1] Le rapport de Gravina au Prince de la Paix, daté du 8 octobre 1805[2], n'existait déjà plus aux archives de la marine d'Espagne à l'époque où l'Italien D. Manuel Marliani entreprit de réfuter les attaques injustes dirigées par M. Thiers contre l'escadre espagnole à Trafalgar[3]. Lorsque je me suis présenté aux archives du ministère de la marine à Madrid pour demander à voir les documents relatifs à Trafalgar, il m'a été répondu par le conservateur, D. Angel Larra de la Vega y Arguelles, que tous les documents relatifs à la bataille avaient

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes 1805, t. 230, f° 309.

2. Carta de Gravina al Principe de la Paz, fecha en el navio *Principe de Asturias*, al ancla en la bahia de Cadiz à 8 de octubre de 1805. — Ferrer de Couto *El Combate de Trafalgar*, p. 122.

3. « Le document que remit le général Gravina manque, & comme « on retrouve dans le dossier la lettre d'avis de réception de la lettre « d'envoi (de Gravina) & du document qui y était joint, il est évident « qu'il y a eu soustraction frauduleuse de la part de personnes intéressées à faire disparaître ce document. Cela est si sûr que l'Excellentissime seigneur ministre de la marine ayant ordonné de faire des « recherches aux archives du département de Cadiz, l'Excellentissime « seigneur commandant général D José Maria Bustillos les a faites « avec le plus grand soin. On a trouvé les copies des dépêches que nous « avons reproduites d'après l'original; mais dans ce dossier aussi on « avait soustrait le procès-verbal du Conseil. Ni par la lettre d'envoi, « ni par l'avis de réception on ne peut connaître ce qui s'est passé au « Conseil, ni ce que contenait le procès-verbal. Et toutes les recherches ultérieures qui ont été faites pour suppléer au document perdu « à l'aide de renseignements authentiques ont été infructueuses. — « Dans les archives du commandant général du département de Cadiz, « on a rencontré les copies des dépêches originales que nous avions « vues (aux archives du ministère); mais là encore manquait la copie « du procès-verbal, preuve évidente de la fraude. » — Marliani, *El Combate de Trafalgar*, p. 363.

Digitized by Google

disparu depuis 1840. D. Evaristo de Churruca, ingénieur en chef du port de Bilbao, a bien voulu intéresser à cette question son frère le contre-amiral D. Alejandro de Churruca, aide de camp de S. M. la reine régente d'Espagne. Le 19 novembre dernier, D. Alejandro s'est rendu aux archives de la marine à Madrid & a trouvé mentionnée au catalogue une liasse qui devait contenir le *compte rendu de Gravina relatif au Conseil tenu à bord du* Bucentaure *& la relation du combat adressée par le même au gouvernement;* mais la liasse ne renferme ni l'un ni l'autre des documents en question, & les papiers qu'on y voit encore ne fournissent aucun renseignement sur le Conseil du 8 octobre 1805. Une note de l'archiviste, rédigée en 1847, déclare que les documents en question manquent à la liasse depuis 1840. Les recherches opérées aux archives de San Carlos n'ont pas donné un meilleur résultat. Les dires de Marliani ont été ainsi confirmés de point en point & le rapport espagnol sur le Conseil du 8 octobre paraît définitivement perdu.

Puisqu'il n'existe plus qu'un rapport authentique qui est le rapport français, le devoir de Marliani eût été de le consulter. Il ne paraît pas s'en être mis en peine; il ne le cite pas & ne l'a probablement jamais vu. Ecrivant en polémiste plutôt qu'en historien, & en rhéteur plutôt qu'en critique, il a essayé de faire le récit qui lui manquait. S'il était seul en cause on pourrait ne pas prendre ses affirmations tout à fait au sérieux. Castillan intransigeant en 1851, M. Marliani est devenu plus tard, m'a-t-on dit, sénateur du royaume d'Italie & a parlé de l'Espagne à la tribune italienne en termes plus que sévères. On serait donc en droit de se demander si M. Marliani, sénateur italien, eût écrit l'histoire du combat de Trafalgar comme il l'avait fait alors qu'il était simple publiciste espagnol. Mais M. Marliani appuie son récit sur un témoignage d'une haute valeur, sur les souvenirs de D. José Ruiz de Apodaca, beau-frère de Churruca, qui servait sous ses ordres en 1805, comme garde-marine, à bord du *San Juan Nepomuceno.*

D. José Ruiz de Apodaca a raconté à M. Marliani que son beau-frère assistait au Conseil du 8 octobre, que de vives discussions éclatèrent entre les officiers espagnols & les officiers

Digitized by Google

français, qu'à la suite d'une violente altercation un duel faillit avoir lieu entre Magon & Galiano. Villeneuve lui-même se serait emporté & se serait attiré cette sévère réponse de Gravina : « Monsieur l'amiral, lorsque les Espagnols ont opéré en « escadres combinées, ils ont toujours été les premiers à en- « trer au feu, & nous en avons tout récemment donné la « preuve au cap Finisterre. » Quant à Churruca, il se serait prononcé contre toute tentative de sortie, à cause de la saison avancée & de l'approche d'une tempête. Il pensait que la position des escadres combinées dans la baie était inexpugnable, & qu'en obligeant les ennemis à bloquer pendant tout un hiver le Ferrol, Cadiz, Carthagène & Toulon, on leur ferait plus de mal que dans une bataille. Churruca aurait ajouté « que les escadres françaises avaient l'habitude d'assister froi- « dement au combat pendant que les Espagnols se battaient [1]. »

Le récit de D. José Ruiz de Apodaca a été tout récemment confirmé sur certains points par les mémoires de D. Antonio Alcala Galiano, publiés en 1886 à Madrid. D. Antonio était fils de D. Dionisio Alcala Galiano qui commandait le *Bahama* à Trafalgar. Au mois d'octobre 1805, il avait un peu plus de seize ans; il était à Cadiz, peut-être à bord du *Bahama*, & apprit de la bouche même de son père les détails qu'il donne dans ses mémoires sur le Conseil du 8 octobre.

Voici sa version : « Sur ces entrefaites, Villeneuve avait « convoqué un Conseil, composé des amiraux français & des « généraux de marine espagnols, conseil où furent appelés « mon père & D. Cosme de Churruca. Quoiqu'ils n'eussent « rang que de brigadiers, ils méritèrent cette distinction par « la supériorité de leurs connaissances qui donnait un grand « poids à leur opinion & fit oublier leur grade. Le Conseil se « réunit & les avis furent partagés. Mon père soutint avec « d'autres que, selon toute probabilité, si Nelson essayait de « forcer la baie pour détruire l'escadre, il se retirerait vaincu « avec de grosses pertes, & qu'au contraire, si l'on sortait, la

1. Marliani, *El Combate de Trafalgar*, p. 185. — Cette version se trouve reproduite dans Ferrer de Couto, *El Combate de Trafalgar*, p. 122.

Digitized by Google

« victoire des Anglais était presque sûre, à cause de la qualité
« supérieure de leurs équipages & de leurs navires, surtout
« dans des manœuvres de haute mer. Parmi ceux qui furent
« d'un avis opposé se signala le contre-amiral français Magon,
« jeune encore pour son grade [1], valeureux, pétulant, & s'ou-
« bliant plus aisément que n'ont accoutumé de le faire ceux
« de sa nation. La dispute s'envenima, & l'impétueux Fran-
« çais en vint jusqu'à se montrer insolent. Mon père ne put le
« supporter & peu s'en fallut que le dénouement de cette
« affaire ne fût remis à la force des armes en combat singu-
« lier. Les autres membres du conseil réussirent à apaiser la
« contestation. On mit aux voix la question pendante & il fut
« décidé que l'escadre ne sortirait pas pour le moment. Ville-
« neuve était du même avis que mon père, comme on le voit
« par sa correspondance avec le ministre de la marine de
« France, & comme le savaient tous ceux qui se trouvaient là
« & étaient au courant de ce qui se passait. Mais différents
« sentiments se combattaient dans l'âme de l'amiral français,
« car il savait que son empereur l'accusait même de lâcheté,
« offense insupportable à son point d'honneur, & il était
« averti qu'il lui serait donné un successeur dans le comman-
« dement de l'escadre combinée, ce qui était rendre encore plus
« sensible son déshonneur immérité. Cependant Villeneuve
« parut s'en tenir à ce qui avait été résolu. Mon père nous fit
« connaître ce qui s'était passé & hâta les préparatifs de
« notre voyage à Chiclana. Il nous y transporta dans la cha-
« loupe de son vaisseau, & au moment de nous séparer il nous
« dit que puisqu'il était décidé que l'escadre ne mettrait pas à
« la voile, il reviendrait nous voir sous peu de jours ; & notre
« séparation, qui devait être définitive, ne fut accompagnée ni
« de peine ni même de souci [2]. »

Les témoignages de D. José Ruiz de Apodaca & de D. Antonio Alcala Galiano ont une valeur considérable, puisqu'ils étaient l'un & l'autre à bord de l'escadre combinée, & que

1. Magon avait alors quarante-deux ans.

2. *Memorias de D. Antonio Alcala Galiano*, t. I, pp. 96-97. — Passage communiqué par D. Evaristo de Churruca.

Digitized by Google

leurs récits sont l'écho des impressions de D. Cosme de Churruca & de D. Dionisio Alcala Galiano, leur beau-frère ou leur père. Mais, sans mettre un seul instant en doute leur sincérité, on peut faire observer que ni l'un ni l'autre n'ont assisté au Conseil, qu'ils ont parlé ou écrit très longtemps après les événements, et que certaines confusions ont pu s'opérer dans leur esprit.

Le récit de D. José Ruiz de Apodaca renferme certainement des inexactitudes. Il paraîtra inadmissible à tout homme de sens que Churruca ait tenu en plein Conseil le langage que lui prête D. José. S'il avait dit devant Villeneuve, devant Magon, devant Cosmao « que les escadres françaises avaient « l'habitude d'assister froidement au combat pendant que les « Espagnols se battaient », il aurait vraiment insulté les officiers de la marine impériale, & une pareille violence est incompatible avec tout ce que nous savons de son caractère. D. Evaristo de Churruca pense comme nous « que D. Cosme « n'a pu s'exprimer en ces termes..., parce que c'était un « homme trop courtois et trop correct pour dire devant le Con- « seil des choses aussi désagréables aux chefs de l'escadre « française. » Il croit que si le propos a été tenu, il l'a été en conversation particulière avec d'autres officiers espagnols. « Sans doute, dit-il, Churruca était ennemi de l'alliance « française d'alors, comme l'étaient aussi la plupart des Espa- « gnols de cette époque qui n'étaient pas attachés à la politi- « que du Prince de la Paix ; cette alliance ne tendait a rien » moins qu'à assujettir le sort de l'Espagne aux caprices despo- « tiques de Bonaparte, qui abusait pour ses vues particulières « de la faiblesse de l'Espagne & du misérable gouvernement « qu'elle avait alors. Mais, en dehors de ce regret naturel de « la mauvaise politique adoptée par le gouvernement, je sais « par tradition de famille que D. Cosme aimait beaucoup la « France, qu'il put admirer dans son voyage à Paris en 1800, « & qu'il revit encore en 1803 pendant une excursion qu'il « fit dans le Midi de la France, au cours d'un congé qu'il « vint passer à Motrico (Guipuzcoa). Il revint de cette prome- « nade enchanté du pays qu'il avait parcouru[1]. »

1. Lettre de D. Evaristo de Churruca, 19 novembre 1897.

Digitized by Google

D. Antonio Alcala Galiano ne dit rien de l'opinion défendue au Conseil par Churruca. Il se contente de le nommer parmi les membres du Conseil, comme le fait D. José. Mais sur ce point précis, le témoignage des deux jeunes officiers espagnols se trouve en contradiction avec le récit officiel de Villeneuve, témoin oculaire, président du Conseil du 8 octobre. Marliani nomme, d'après Apodaca, comme ayant assisté au Conseil les lieutenants généraux Gravina & Alava, les chefs d'escadre Cisneros & Escaño, les brigadiers Galiano & Churruca. Villeneuve, dans son rapport officiel, nomme les lieutenants généraux Gravina & Alava, les chefs d'escadre Cisneros & Escaño, & les brigadiers *Hore*, *Macdonnell* & *Galiano*. On doit faire remarquer tout d'abord que le chiffre de six officiers donné par Marliani doit être inexact, puisque les Français comptaient sept officiers présents : Villeneuve, vice-amiral ; Magon & Dumanoir, contre-amiraux ; Cosmao, Maistral & Lavillegris, capitaines de vaisseau ; Prigny, capitaine de frégate. Dans un conseil international, chaque puissance devait avoir le même nombre de voix, & les Espagnols devaient eux aussi compter sept votants. Les trois brigadiers mentionnés par Villeneuve sont tous les trois plus anciens que Churruca. D. Rafael de Hore était entré dans la marine le 18 août 1770, avait été fait capitaine de frégate le 1er mars 1791, capitaine de vaisseau le 27 août 1796, & brigadier des armées navales le 4 octobre 1802. D. Enrique Macdonnell, entré au service militaire en 1764 & au service de mer en 1776, était capitaine de vaisseau depuis le 23 juin 1789, brigadier depuis le 14 février 1794, & retraité depuis le 23 janvier 1802. Ce brave officier avait repris du service au début de l'année 1805 pour prendre part à la campagne[1]. D. Dionisio Alcalà Ga-

1. Dans son *Historia del reinado de Carlos IV*, t. II, p. 450, note 3, le général D. Gomez de Arteche emprunte à l'*Elogio historico de D. Antonio de Escaño*, par D. Francisco Paula Quadrado y de Roo, une prétendue lettre d'Escaño à Macdonnell, dans laquelle le premier raconterait au second le Conseil de guerre du 8 octobre, & comme on n'a pas coutume de raconter à un homme une scène à laquelle il a assisté, il faudrait conclure de cette lettre que Macdonnell n'a pas assisté au Conseil. Mais le document a été mal lu & ne dit rien de semblable. La

Digitized by Google

liano était né en 1760; il entra dans la marine en 1771, était capitaine de vaisseau en 1797 & brigadier en 1802. Churruca n'était entré aux gardes marines qu'en 1776, cinq ans après Galiano[1]; il devait être moins ancien comme brigadier, & c'est ce qui explique qu'il n'ait pas été choisi par Gravina. Puisque Villeneuve ne le nomme pas parmi les membres du Conseil, il faut, ou qu'il n'y ait pas assisté, ou que Villeneuve se soit trompé; mais il paraîtra incroyable que Villeneuve ait pu ne pas connaître un des officiers supérieurs les plus distingués de l'escadre espagnole, alors que, depuis deux mois & demi, il était quotidiennement en rapports avec eux & que leur physionomie devait lui être parfaitement familière. Il nous semble plus raisonnable de penser que D. José Ruiz de Apodaca & D. Antonio Alcalà Galiano, alors fort jeunes, ont commis sur ce point de détail une erreur involontaire, & nous croyons qu'en l'absence du document officiel espagnol, c'est le document officiel français qui doit faire foi.

Le récit de Villeneuve, extrêmement modéré en la forme, ne porte aucune trace des dissentiments qui auraient agité le Conseil, & déclare, au contraire, que les résolutions y ont été prises à l'unanimité : « Tous ont reconnu, dit-il, que « les vaisseaux des deux nations sont pour la plupart mal « armés par la faiblesse de leurs équipages, que plusieurs de « ces vaisseaux n'ont pu encore exercer leur monde à la « mer, & que les vaisseaux à trois ponts, le *Santa Ana* & le « *Rayo*, & le *San Justo* de 74, armés avec précipitation & « à peine sortis de l'arsenal, peuvent, à la rigueur, appa- « reiller avec l'armée, mais qu'ils ne sont pas en état de ren- « dre les services militaires dont ils seront susceptibles lors- « qu'ils seront complètement organisés. Toutes ces observa-

citation de M. Gomez de Arteche n'appartient pas à la lettre d'Escaño à Macdonnell, mais à une sorte d'introduction historique, qui précède dans l'ouvrage de Quadrado le tableau de la ligne de bataille de l'escadre combinée, & le journal d'Escaño du 18 octobre 1805 au 1er mai 1806. La citation de M. Gomez de Arteche se réfère à la page 144 de l'ouvrage de Quadrado, & la lettre d'Escaño — qui ne dit pas un mot du Conseil — commence seulement à la page 158.

1. Marliani, pp. 505, 513 & 533, d'après l'*España maritima*.

Digitized by Google

« tions sur l'état de l'armée combinée ont fait reconnaître « *unanimement* que la flotte ennemie qui se trouve dans ces « parages est beaucoup plus forte que la nôtre qui se trouve- « rait encore forcée de combattre au moment défavorable de la « sortie du port, & *tous* ont été d'accord qu'il était nécessaire « d'attendre l'occasion favorable dont il est question dans « l'instruction de l'amiral, & qui peut naître du mauvais « temps qui éloignerait l'ennemi de ces parages, ou de l'obli- « gation où il se trouvera de diviser les forces de son escadre « pour protéger son commerce dans la Méditerranée, & les « convois qui peuvent être menacés par les escadres de Car- « thagène et de Toulon. *Mais, dans toutes ces observations,* « *les officiers des deux nations composant cette réunion ont* « *témoigné le désir qu'ils auront toujours d'aller combattre* « *l'ennemi, quelle que soit sa force, dès que Sa Majesté le* « *désirerait, & ils ont invité l'amiral Villeneuve à être leur* « *interprète auprès d'Elle pour l'assurer de leur entier dévoue-* « *ment.* »

Conclurons-nous du récit de Villeneuve qu'aucun dissentiment ne s'éleva au sein du Conseil de guerre, & que l'unanimité y régna toujours? Ce serait, pensons-nous, aller beaucoup trop loin. Il est fort possible qu'il y ait eu quelques paroles trop vives échangées entre les officiers des deux nations. Il y a toujours eu incompatibilité d'humeur entre le Français exubérant & le grave Espagnol. Cette différence naturelle de tempérament était encore accentuée dans la circonstance par l'esprit de parti & par de violents contrastes d'éducation. Nos officiers étaient, pour la plupart, des officiers de fortune qui avaient gagné leurs grades pendant la Révolution. Ils avaient pour la politesse mondaine le même mépris que pour les aristocraties, ils avaient gardé leur dédain révolutionnaire pour les rois & ne péchaient pas par excès de dévotion. La France était alors au comble de la gloire & de la puissance; nos officiers étaient « marins de l'Empereur! » ils sentaient derrière eux la grande armée qui allait marcher à la conquête de l'Europe; les braves gens étaient bien excusables d'en perdre un peu la tête. Ils reconnaissaient loyalement la bravoure de leurs alliés, mais ils les considéraient comme des aristocrates, comme des

Digitized by Google

bigots & comme des gens fort arriérés en toutes choses. De leur côté, les officiers espagnols ressentaient très vivement les défauts d'éducation qui se révélaient dans le langage & les manières de leurs alliés; ils les trouvaient fanfarons & vulgaires; ils étaient choqués de leurs rodomontades & des airs de condescendance que prenaient avec eux les plus polis. Ils étaient fort scandalisés du peu de respect des Français pour les puissances de la terre & même pour celles du ciel. Enfin, beaucoup d'officiers espagnols étaient contraires à l'alliance française & répétaient tout bas le vieux proverbe castillan : « *Con todos guerra y paz con Inglaterra!* » Entre gens aussi différents de façons, d'idées & de principes, il eût été surprenant que la discussion n'amenât point quelque , aigreur mais il est difficile de croire que Villeneuve ait commis les écarts de langage qu'on lui attribue. Collingwood, & l'éloge mérite d'être rapporté, considérait Villeneuve comme exempt des défauts que l'on reproche généralement aux Français. On a porté beaucoup d'accusations contre Villeneuve, on ne l'a jamais accusé d'être un homme inconsidéré.

En se prononçant *à l'unanimité* contre la sortie des flottes, le Conseil de guerre avait fait preuve de clairvoyance & montré qu'il connaissait les difficultés de la situation.

Cependant, onze jours plus tard (19 octobre), les flottes combinées mettaient à la voile. « Avec des alliés mécontents, « des vaisseaux dont quelques-uns voyaient la mer pour la « première fois, des officiers dont il avait perdu la confiance, « des canonniers qui n'avaient jamais, pour la plupart, tiré « un coup de canon à boulet[1] », Villeneuve se lançait dans l'entreprise la plus désespérée.

Il avait appris que l'amiral Rosily, nommé par Napoléon pour le remplacer, était à Madrid (14 octobre) & arriverait d'un jour à l'autre à Cadiz pour prendre le commandement. — « Sans doute, écrivait-il à Decrès, le 17 octobre, je serais « bien charmé de lui céder la première place, s'il m'est réservé « d'occuper la seconde, elle est due à l'ancienneté de ses ser- « vices & à ses lumières; mais ce serait trop affreux pour moi

1. Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, t. II, p. 149.

Digitized by Google

« de perdre toute espérance d'avoir une occasion de montrer « que j'étais digne d'une meilleure fortune!..... Si le vent me « permet de sortir, je partirai demain [1]. »

« Le 18 octobre, entre cinq & six heures du soir, Villeneuve monta à bord du *Principe de Asturias*, & demanda à Gravina s'il était prêt à mettre à la voile. Avec une simplicité héroïque, l'amiral espagnol répondit que « conformément à ses instruc- « tions, son escadre se tenait prête à suivre les mouvements de « l'escadre impériale [2]. » Villeneuve retourna à bord du *Bucentaure* & donna le signal de se préparer à appareiller. Gravina répéta immédiatement le signal de l'amiral français.

Villeneuve avait considéré son rappel comme une insulte personnelle. Il s'était senti souffleté par Napoléon, & pour venger son injure, il n'hésitait pas à compromettre les grands intérêts qui lui étaient confiés. Là est son crime.

Ajoutons qu'il crut peut-être avoir trouvé cette « occasion favorable » dont parlaient ses instructions, & qu'il avait si longtemps attendue.

Le jour même où il écrivait au ministre la lettre qu'on vient de lire, il fut informé qu'un convoi anglais était parti de Gibraltar, escorté de quatre vaisseaux, qu'un autre vaisseau était dans le détroit, démâté de son grand mât, & qu'un sixième vaisseau faisait route dans le détroit pour aller relâcher à Gibraltar. Cette nouvelle leva ses derniers scrupules : « Cette « force de six vaisseaux, diminuée de l'armée anglaise, me « paraît m'offrir une occasion favorable pour appareiller. J'ai « aussitôt fait les signaux de se préparer à appareiller, de « désafourcher & d'embarquer les chaloupes [3]. » La sortie a donc été résolue par Villeneuve, & par lui seul, uniquement pour prouver que c'est à tort qu'on l'accuse de lâcheté. Croit-il réellement à la diminution des forces anglaises ?.... Il accepte le renseignement sans contrôle, il excuse ainsi à ses propres

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f° 311. (26 vendémiaire an XIV.)

2. Lettre de Gravina au Prince de la Paix, 18 octobre 1805. — Marliani, *El combate de Trafalgar*, p. 258.

3. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f°. 313. (26 vendémiaire.)

Digitized by Google

yeux le coup de folie qu'il va tenter, & quand les premières nouvelles lui permettent un moment d'espérer que les renseignements qu'il a acceptés sont vrais, la joie qu'il en ressent montre combien il avait peur de s'être trompé. Le 20 octobre, à huit heures du matin, on lui signale dix-huit voiles ; il écrit aussitôt à Decrès : « Il est probable que dans la journée les « habitants de Cadiz auront à vous donner de nos nouvelles. « Je n'ai consulté, Monseigneur, dans ce départ que le désir « ardent de me conformer aux intentions de S. M. & de « faire tous mes efforts pour détruire le mécontentement dont « elle a été pénétrée des événements de la dernière campagne. « Si celle-ci réussit, j'aurai de la peine à ne pas croire que « tout devait aller ainsi, que tout était calculé pour le plus « grand bien du service de S. M. [1]. »

La joie de Villeneuve fut de courte durée. Ce n'était pas avec dix-huit vaisseaux que Nelson marchait au-devant de la flotte alliée, mais bien avec vingt-sept vaisseaux, quatre frégétes & deux cotres, portant plus de deux mille pièces de canon [2].

Les escadres combinées avaient commencé à quitter la baie de Cadiz, le 19 octobre à six heures du matin. A neuf & demie, Nelson était averti de leur mouvement.

Pour égaliser les chances du combat, il avait été convenu que les vaisseaux espagnols seraient intercalés entre les vaisseaux français.

L'armée avait été divisée en quatre corps.

L'avant-garde, commandée par Alava, comprenait quatre vaisseaux français & trois espagnols [3], & une frégate française.

Le centre, sous les ordres de Villeneuve, comprenait quatre vaisseaux français & trois espagnols, une frégate & un brick français [4].

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f° 315. (28 vendémiaire an XIV.)

2. *Ibid.*, t. 235, f° 109. (2,154 canons, sans compter les frégates.)

3. *Pluton* (74 canons), cap. Cosmao. — *Monarca* (74 canons), cap. Argumosa. — *Fougueux* (74 canons), cap. Baudouin. — *Sta Ana* (120 canons), cap. Gardoqui, lieutenant général Alava. — *Indomptable* (80 canons), cap. Hubert. — *San Justo* (74 canons), cap. Gaston. — *Intrépide* (74 canons), cap. Infernet. — Frégate *Rhin* (40 canons), cap. Chesneau.

4. *Redoutable* (74 canons), cap. Lucas. — *San Leandro* (64 canons),

Digitized by Google

L'arrière-garde, commandée par Dumanoir, avait quatre vaisseaux français & trois espagnols, et une frégate française [1].

Une quatrième division, dite escadre d'observation, était placée sous les ordres de Gravina & se composait de six vaisseaux français & de six espagnols, de deux frégates & de deux bricks français [2].

Cette disposition était assez heureuse. Les trois corps de bataille formaient un ensemble de vingt & un vaisseaux, armés de dix-sept cent douze canons qui pouvaient soutenir le premier choc des Anglais, & en tombant sur eux au milieu de l'action avec ses douze vaisseaux & ses onze cent trente pièces de canon, Gravina pouvait espérer porter à l'ennemi un coup décisif.

Mais Villeneuve ne lui permit pas de manœuvrer isolément.

Il ne pensa qu'à se ranger en ligne, quoiqu'il sût parfaitement qu'une ligne aussi longue était presque impossible à former, avec des vaisseaux médiocres & des équipages inexpérimentés [3].

cap. Quevedo. — *Neptune* (80 canons), cap. Maistral. — *Bucentaure* (80 canons), amiral Villeneuve. — *Santisima Trinidad* (130 canons), lieutenant général Cisneros, cap. Uriarte. — *Héros* (74 canons), cap. Poulain. — *San Agustin* (74 canons), cap. Cagigal. — *Hortense* (40 canons), cap. de la Meillerie. — *Furet* (18 canons), cap. Demay.

1. *Montblanc* (74 canons), cap. Lavillegris. — *San Francisco de Asis* (74 canons), cap. Flores. — *Duguay-Trouin* (74 canons), cap. Touffet. — *Formidable* (80 canons), contre-amiral Dumanoir. — *Rayo* (100 canons), cap. Macdonnell. — *Scipion* (74 canons, cap. Bellanger. — *Neptuno* (80 canons), cap. Valdès. — *Cornélie* (40 canons), cap. Martinenq.

2. Première division. — *San Juan Nepomuceno* (74 canons), cap. Churruca. — *Berwick* (74 canons), cap. Camas. — *Principe de Asturias* (120 canons), amiral Gravina. — *Achille* (74 canons), cap. Denieport. — *San Ildefonso* (74 canons), cap. Vargas. — *Argonaute* (74 canons), cap. Epron. — *Thémis* (32 canons), cap. Jugan. — *Argus* (18 canons), cap. Taillard.

Deuxième division. — *Swiftsure* (74 canons), cap. Villemadrin. — *Argonauta* (80 canons), cap. Pareja. — *Algesiras* (74 canons), contre-amiral Magon. — *Montañes* (74 canons), cap. Alcedo. — *Aigle* (74 canons), cap. Gourrège. — *Bahama* (74 canons), cap. Galiano. — *Hermione* (40 canons), cap. Mahé. — *Observateur* (18 canons), cap. Croizet.

3. L'amiral Jurien de la Gravière justifie toutes les dispositions prises par Villeneuve, *Guerres maritimes*, t. II, p. 164.

Digitized by Google

Après avoir navigué vers le détroit pendant les journées du 19 & du 20 octobre ; le 21 au matin, à la vue de l'ennemi, il fit signal à l'armée « de virer lof pour lof tous à la fois. » Cette manœuvre avait pour but de rendre plus facile la retraite vers Cadiz, mais elle fut mal exécutée. « Le vent tourné au N.-O. ou N. N.-O. se faisant beaucoup plus sentir à la partie qui devenait arrière-garde, les derniers vaisseaux prirent mal leurs intervalles, quelques-uns tombèrent sous le vent, un engorgement considérable se produisit au centre de la ligne où le *Trinidad* vint engager son beaupré dans le couronnement de son matelot d'avant[1]. L'ordre n'était pas encore rétabli à midi[2] quand le *Fougueux* tira le premier coup de canon.

La flotte anglaise s'avançait en deux pelotons sur la longue ligne franco-espagnole. Nelson, avec douze vaisseaux & neuf cent soixante-quatorze canons, naviguait droit sur le *Bucentaure*. Collingwood, avec quinze vaisseaux & onze cent quatre canons, se portait sur le *Santa Ana*.

Pendant près d'une heure, les deux colonnes anglaises, & surtout les vaisseaux-amiraux le *Victory* & le *Royal Sovereing*, furent exposés au feu de toute la flotte combinée ; la brise était faible, le *Victory* faisait 1 nœud 1/2 à l'heure ; mais le feu des alliés était si mal dirigé qu'il ne causa aux Anglais que des dommages insignifiants.

A une heure de l'après-midi, la ligne franco-espagnole était déjà percée.

A une heure vingt cinq Nelson était blessé.

A une heure cinquante-cinq, le *Redoutable* amenait son pavillon. Le feu était engagé depuis le onzième vaisseau de tête (*Berwick*) jusqu'au dernier vaisseau de queue (*Pluton*).

A deux heures, le *Bucentaure* signalait à l'avant-garde de se porter au feu. Deux vaisseaux seulement (le *Neptuno* & l'*Intrépide*) gouvernèrent directement sur l'amiral. Plusieurs vaisseaux anglais se portèrent à leur rencontre. Dumanoir, qui

1. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 235, f° 20.
2. *Ibid.* t. 232, f° 104. (Rapport du commandant de l'*Hermione.*)

Digitized by Google

se décida trop tard pour son honneur à marcher au feu, trouva le *Bucentaure* rendu & quitta le champ de bataille avec quatre vaisseaux, qui se firent prendre le 9 novembre, après un sanglant combat, à la hauteur du cap Finisterre [1].

A quatre heures, l'*Achille* prenait feu.

A quatre heures un quart le *Neptune* donnait le signal de ralliement à l'armée ; seuls le *Pluton* & un vaisseau espagnol parvenaient à le joindre.

A quatre heures & demie le feu avait cessé de part & d'autre.

A cinq heures, le *Principe de Asturias* ordonnait le ralliement général & faisait voile vers Cadiz avec onze vaisseaux & quatre frégates. Tout le reste était amariné, ou détruit ou en fuite.

La tempête qui suivit la bataille amena encore de nouveaux désastres.

Quelle a été dans ces terribles journées la conduite des vais-

1. La conduite de l'amiral Dumanoir à Trafalgar a certainement été des plus blâmables : « Indépendamment des devoirs généraux imposés « à tous les officiers commandants dans l'armée, l'amiral avait précisé « des instructions telles que, sous peine de désobéissance en présence « de l'ennemi, nul vaisseau qui pouvait manœuvrer ne devait rester « une seule minute sans se porter au secours du vaisseau-amiral, du « moment où il était enveloppé. Il l'a été longtemps sans que le contre- « amiral Dumanoir ait manœuvré pour y venir, & il n'y est point ar- « rivé. La seule justification que cet officier général pourrait présen- « ter serait dans l'impossibilité où il aurait été de manœuvrer autre- « ment. » (*Arch. de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 230, f° 16.) — Dumanoir a prétendu qu'il lui avait été impossible de virer de bord. Le *Formidable*, qu'il montait, avait soixante-cinq hommes hors de combat, faisait quatre pieds d'eau à l'heure & sa mâture ne tenait que par miracle. Le *Duguay-Trouin* avait sa grande vergue brisée & trente-cinq hommes hors de combat, comme le *Scipion* & le *Montblanc*. — *Ibid.*, t. 235, f° 119). — S'il en est ainsi, pourquoi Dumanoir n'est-il pas rentré à Cadiz avec Gravina ? Pourquoi s'est-il exposé à un voyage de deux ou trois cents lieues de mer, avec des navires avariés & la perspective presque certaine d'un combat à soutenir contre les escadres anglaises de blocus ?

Digitized by Google

seaux espagnols? Pour répondre à cette question, nous suivrons chaque vaisseau espagnol à la bataille.

Le *Bahama*, premier vaisseau espagnol de tête, a pour commandant le brave Galiano. Avant l'action, Galiano parcourt son navire : « Vous savez, Messieurs, dit-il à ses officiers, que « le pavillon est cloué à notre mât. » Puis se tournant vers l'enseigne préposé à la garde du pavillon : « Défends le bien, « lui dit-il, un Galiano ne se rend pas & un Butron ne doit « pas se rendre davantage. » S'étant mis par le travers, dans une position plus favorable pour tirer, il craint de paraître sortir de la ligne & revient s'y placer. Grièvement blessé, il reste à son poste; & continue à diriger le combat; un second projectile lui fait sauter des mains sa lunette d'approche, enfin un boulet lui enlève la moitié du crâne. Le second prend le commandement, & ne tarde pas à être blessé. Attaqué par trois vaisseaux anglais, le *Bahama*, entièrement démâté, n'amène qu'après avoir épuisé ses moyens de défense, avoir eu trois officiers & soixante-quinze matelots tués, quatre officiers & soixante-six matelots blessés [1].

Le *Montañes* combat d'abord avec avantage un trois-ponts anglais, son commandant Alcédo est tué, son second, D. Antonio Castaños, est tué. Le plus ancien lieutenant, D. Alejo Gutierrez de Rubalcaba, prend le commandement & rallie le *Principe de Asturias* après avoir eu dix-neuf hommes tués & trente-cinq blessés. Son artimon était coupé & il portait cinq trous de boulet à fleur d'eau. Malgré ses avaries & la fatigue de son équipage, le *Montañes* ressort de Cadiz le 23 octobre pour donner la chasse aux Anglais & rentre au port sans avaries notables, en dépit de la tempête.

L'*Argonauta* combat jusqu'à trois navires anglais. Son pont

1. Ces détails & ceux qui vont suivre sont empruntés aux ouvrages de Marliani & de Ferrer de Couto, aux rapports des commandants espagnols conservés aux Archives de San Carlos, au *Resultado de la escuadra combinada*, publié par D. José Gomez de Arteche *Historia del reinado de Carlos IV*, t. II, apendice n° 11) & à la *Memoria de lo acaecido en el ataque*, par D. Jose Cabeza, enseigne de vaisseau & premier pilote du *San Juan*. Ce dernier document m'a été gracieusement communiqué par D. Evaristo de Churruca.

Digitized by Google

est défoncé par les boulets, son commandant Pareja est blessé. Il n'amène son pavillon qu'après avoir perdu soixante-dix-neuf hommes & avoir eu quatre-vingt-quinze blessés. Le combat en a fait une telle ruine que les Anglais le coulent après la bataille.

Le *San-Ildefonso* ne fait pas une moins belle résistance. Il soutient pendant trois heures le feu de trois navires ennemis, il est entièrement démâté & perd son gouvernail. Son capitaine D. José Vargas est grièvement blessé ainsi que son second, il perd trente-quatre hommes par le feu de l'ennemi & n'a pas moins de cent quarante blessés quand il se rend.

Le *Principe de Asturias* est le point de mire des Anglais qui se sont déjà emparés du *Santa Ana*, du *Bucentaure*, du *Trinidad* & qui voudraient forcer Gravina à amener aussi son pavillon. Gravina est blessé mortellement, cinquante-trois hommes sont tués & cent quatorze blessés, la mâture menace de s'écrouler; mais plus heureux que Villeneuve, Gravina est secouru à temps par le *Neptune* & le *San-Justo*. Un coup de mer violent disperse un instant les ennemis qui entouraient le *Principe*, lui permettent de se dégager & de rallier autour de lui les restes de l'armée. Dans la nuit qui suit la bataille le *Principe* démâte de son grand mât & de son artimon.

A bord du *San Juan Nepomuceno*, la résistance se fait héroïque avec Churruca. Au moment où l'action va s'engager, l'illustre marin réunit ses officiers sur la dunette, & après que l'aumônier du bord a béni l'équipage, il adresse à ses hommes cette belle allocution, si ferme & si vraiment espagnole : « Mes « enfants, au nom du Dieu des armées, je promets le bon- « heur éternel à celui qui mourra en faisant son devoir. Si « j'en rencontre un qui l'oublie, je le ferai fusiller séance « tenante, & s'il échappe à mes regards ou à ceux des braves « officiers que j'ai l'honneur de commander, ses remords le « suivront aussi longtemps qu'il traînera ses jours, misérable & « méprisé. » Le *San Juan* a successivement à combattre quatre, puis cinq, puis six navires ennemis. « Que l'on considère, « dit un témoin oculaire, le vaisseau le *San Juan* dans cette « situation, & que l'on imagine tous les feux qu'il essuyait en « même temps : un vaisseau le battait par la hanche de tri-

Digitized by Google

« bord, mais d'un feu discontinu ; des cinq autres ennemis, « deux le battaient par la hanche de babord, un vaisseau à « trois ponts par le côté & les deux autres par l'arrière à « babord ; le vent était presque calme, presque tout le gréement était venu en bas, le navire ne gouvernait plus, plusieurs pièces étaient démontées, beaucoup de gens morts ou « blessés, il n'y avait plus de gargousses pour les pièces des « gaillards ni de la dunette ; on conviendra que le *San Juan* « devait céder à la force. Mais l'inappréciable valeur de « D. Cosme de Churruca, cet héroïque commandant digne « d'un meilleur sort, ne pouvait se résoudre à amener son « pavillon, & tout son espoir se réduisait à couler à pic, « comme cela serait arrivé sans le soufflage dont on avait « armé le vaisseau[1]. Avec la plus grande sérénité il prenait « toutes les dispositions convenables dans cette triste manœuvre ; il animait les matelots au feu & au pointage & était « descendu de la dunette sur le gaillard d'arrière pour donner « ses ordres avec le porte voix de combat. Mais l'instant de sa « fin était arrivé, & en quittant ce malheureux porte-voix « pour remonter sur la dunette, un boulet lui barra le passage « & lui enleva la jambe droite coupée plus haut que la cuisse. « On le conduisit aussitôt à l'ambulance du combat, où celui « qui écrit ces lignes venait d'être apporté, blessé au genou « par une balle de mitraille du poids de deux ou trois livres. « Le second commandant était déjà à l'ambulance avec le « bras gauche emporté, coupé si près de la poitrine que deux « côtes étaient parties avec. » Aux hommes qui étaient accourus pour le relever, Churruca avait stoïquement répondu : « Ce n'est rien, continuez le feu » ; mais il avait dû remettre le commandement du navire à un autre. Le second, Moyna, était mort ; D. José Ruiz de Apodaca, beau-frère de Churruca, s'adressa alors au lieutenant de frégate D. Joaquin Ibañez de Corbera, chargé des manœuvres pendant le combat ; D. Joa-

1. Lors du voyage du *San Juan* du Ferrol à Cadiz, on avait remarqué qu'il donnait de la bande à babord & Gravina avait ordonné de renforcer la muraille de ce côté tout du long du navire. C'est ce renfort qu'en termes de marine on appelle soufflage.

Digitized by Google

quin le renvoya au plus ancien des officiers. D. José descendit dans les batteries & remit le commandement à D. Joaquin Nuñez Falcon, premier lieutenant, qui, blessé lui-même, monta sur la dunette, soutenu par un marin & par Apodaca. Mis en possession du commandement, il appela les officiers survivants & se fit rendre compte de l'état du bâtiment. Le *San Juan* avait reçu sept boulets au niveau de la flottaison ; son grand mât & son artimon ne portaient plus un pouce de toile, la grand'vergue était brisée, sept haubans du grand mât étaient emportés, quatorze canons gisaient démontés dans les batteries, l'équipage comptait cent à cent vingt morts & cent soixante-quinze blessés[1]. Churruca était mort, on ne pouvait ni continuer le combat ni se retirer. Falcon amena son pavillon ; mais quand les officiers anglais lui demandèrent à quel vaisseau il s'était rendu, il répondit que le *San Juan* attaqué par six navires ennemis avait succombé sous leurs coups, & ne se serait jamais rendu à un seul vaisseau[2].

Le *Neptuno* faisait partie de la division Dumanoir. Il combat d'abord contre un vaisseau anglais de 80 canons, puis vire de bord pour se porter au secours du *Bucentaure*, comme Villeneuve & comme Dumanoir lui-même en ont fait le signal ; mais deux vaisseaux anglais, le *Spartiate* & le *Minotaur*, lui barrent le chemin ; ils sont bientôt rejoints par deux autres, & sous le feu de ses quatre adversaires, le *Neptuno* est bientôt démâté. Son capitaine, le brave Valdès, est blessé mortellement, le second a le même sort ; le chiffre des morts s'élève à quatre-vingt-dix-huit, celui des blessés à cent quarante-six, & le *Neptuno* est obligé de se rendre, comme le vais-

1. *Memoria* de D. José Cabeza, primer piloto del navio *San Juan*.

2. D'après le récit fait à Marliani par D. José Ruiz de Apodaca, témoin oculaire.

Les Anglais surent honorer le courage de Churruca. Ils conservèrent longtemps le *San Juan* à Gibraltar. La porte de la chambre du capitaine était fermée, une inscription portait en lettres d'or le nom du héros espagnol, & si quelqu'un demandait à pénétrer dans la chambre, on le prévenait d'avoir à se découvrir, par respect pour cette grande mémoire.

Digitized by Google

seau français l'*Intrépide* qui a cherché, lui aussi, à dégager le *Bucentaure*[1].

Le *Rayo* n'a point une si belle histoire. En partie démâté en se portant au secours du *Bucentaure*, il a quatre hommes tués et quatorze blessés, & se retire du combat; mais il ne faut pas oublier que le *Rayo* est un fort mauvais vaisseau & que son équipage est à peine en état de manœuvrer. Cependant ces marins novices vont au feu, & deux jours après la défaite, ils remettent courageusement à la voile pour donner la chasse aux Anglais. Le *Rayo* n'est pas plus heureux dans la tempête que dans la bataille, il échoue sur les *Torres cabroneras de arenas gordas* sans avoir pu rentrer au port.

Le *San Francisco de Asis*, presque aussi mauvais marcheur que le *Rayo*, est sousventé comme lui après quelque temps de combat, perd cinq hommes & a douze matelots blessés au feu, rentre à Cadiz, remet à la voile le 22 octobre, & se perd comme le *Rayo* à l'entrée de la baie.

Le *San Agustin*, commandé par D. Felipe Jado Cagigal, dispute au *San Juan* le prix de la valeur. Après s'être battu sans désavantage jusqu'à deux heures & demie, il se porte au secours du *Trinidad* & casse les vergues d'un navire anglais qui le canonnait par tribord. Après la reddition du *Trinidad*, il a à répondre à quatre navires ennemis; à cinq heures & demie, un cinquième adversaire vient l'accabler. Ses batteries sont enfilées, son mât de misaine vient en bas, il fait eau par plusieurs brèches, le feu éclate par trois fois dans sa Sainte-Barbe,

1. La bravoure de Valdès ne peut faire question, mais la correction de sa manœuvre a été attaquée par l'amiral Dumanoir. « Le *Neptuno*, « dit-il, était chef de file de la division & se tenait au vent. Après le « virement de bord, il se maintint au vent, laissa arriver, revint au « vent, & marqua la plus grande indécision dans sa manœuvre. Il se « décida ensuite, mais trop tard, à me suivre. J'avais déjà dépassé l'ami- « ral lorsqu'il prit mes eaux. Quatre vaisseaux anglais qui avaient serré « le vent virèrent & vinrent le combattre. Il fut démâté & se rendit. » (Rapport de Dumanoir). — D'après les récits espagnols, Valdès n'aurait pas compris le mouvement de Dumanoir, & comme l'amiral lui demandait où il allait, il aurait répondu avec colère : « Au feu ! » Il n'est pas certain qu'au début de sa manœuvre Dumanoir n'ait pas eu lui aussi l'intention de se porter au feu.

Digitized by Google

son capitaine est blessé, son second est blessé, il a cent quatre-vingts morts & deux cents blessés, & cependant il repousse deux abordages & n'amène qu'au troisième, alors que ses matelots décimés sont presque tous occupés dans les batteries & tirent sur l'ennemi « à portée de pistolet[1]. »

Le *Santisima Trinidad*, matelot d'avant du *Bucentaure*, combat comme lui le *Victory* & le démâte en partie; mais le *Temerary* force de voiles & s'interpose entre le *Trinidad* victorieux & le *Victory* démâté. A trois heures du soir, le *Bucentaure* amène son pavillon & les navires ennemis qui se sont acharnés après lui se retournent contre le *Trinidad*. A quatre heures, son commandant Uriarte est blessé; le lieutenant-général Cisneros se fait rendre compte de l'état du navire : il y a deux cent cinq tués & cent huit blessés[2] & 60 pouces d'eau dans la cale. Le *Trinidad* a reçu tant de blessures que trois jours après la bataille il a 15 pieds d'eau dans la cale. Les Anglais renoncent à garder ce splendide trophée & l'abandonnent avec tant de précipitation qu'ils ne peuvent même pas sauver tous les blessés.

Le *San Leandro*, mauvais marcheur, comme le *Rayo* & le *San Francisco*, a eu huit morts & vingt-deux blessés, tombe sous le vent & rentre à Cadiz. Sa coque, examinée après la bataille, est jugée irréparable.

Le *San Justo*, mauvais voilier, essaie dans la formation de la ligne de bataille de prendre l'arrière du *Bucentaure*; mais ce poste est jalousé par trois navires français, il remonte la ligne jusqu'à ce qu'il rencontre « un clair », où il se met. Il obéit au signal de l'amiral & cherche à gagner les eaux du *Bucentaure*, il se rallie au *Principe de Asturias*, & rentre à Cadiz, avec sept blessés à bord, des boulets dans sa coque & dans sa mâture; son commandant a fait tout ce qu'on peut faire avec un mauvais vaisseau, « il a combattu toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion[3]. »

1. Ferrer de Couto, *Combate de Trafalgar*, d. 163. (Rapp. de D. Felipe Cagigal à l'amiral Gravina.) — *Archives de San Carlos*. (Rapp. du commandant D. Pedro Nuñez, de la batterie de l'alcazar, 4 novembre 1805).
2. Ferrer de Couto, *op. cit.*, p. 153.
3. *Archivo de San Carlos*. — Rapport de D. Miguel Gaston.

Digitized by Google

Le *Santa Ana* est abordé par Collingwood & lui répond par un feu si bien nourri que, sous la poussée des boulets espagnols, le *Royal-Sovereing* s'incline sur la hanche & découvre deux rangs de bordages de sa carène. Malgré l'infériorité de son équipage, aussi novice que celui du *Rayo*, le *Santa Ana*, commandé par l'intrépide Gardoqui, soutient pendant six heures le feu de cinq navires anglais, est démâté, perd son gouvernail, & se rend après avoir perdu cent deux hommes & avoir eu cent quarante-sept blessés. Au fort de la tempête qui suit la bataille, l'équipage prisonnier se révolte, & aidé par la frégate française *Thémis*, rentre heureusement à Cadiz.

Le *Monarca* est commandé par D. Teodoro de Argumosa, il a pour matelot d'avant le *Fougueux* qui navigue sous les ordres du capitaine Baudouin. Au moment où commence la bataille, Baudouin prend son porte-voix & crie : « Argumosa ! « à ces chiens ! Ou bien il n'y aura plus ni *Monarca*, ni *Fou-* « *gueux*, ou bien il n'en restera plus un ! » Argumosa & Baudouin commencent le feu dès midi. Le *Monarca* lutte pendant trois heures & demie contre deux & quelquefois contre trois navires anglais. Argumosa reçoit alors une contusion terrible à la poitrine & est obligé de se retirer; son second est blessé. Le navire est dans le plus triste état, les mâts sont dégréés, les vergues brisées, les ponts à demi ouverts, le feu est à bord & il y a 36 pouces d'eau dans la cale. Le *Monarca* a perdu trente-sept hommes & a soixante-quatre blessés. Il se rend, mais, à la faveur de la tempête, ses matelots essaient de se sauver à terre; ils sont canonnés & rejoints par un navire anglais, & retrouvent à son bord *neuf matelots* français, derniers survivants du *Fougueux*, coulé comme le *Monarca*.

En récapitulant les pertes éprouvées par les quinze vaisseaux espagnols qui prirent part à la bataille de Trafalgar, on arrive au chiffre de deux mille trois cent soixante-seize hommes hors de combat. — Les dix-huit vaisseaux français eurent trois mille huit cents hommes tués, blessés, brûlés ou noyés; mais tout ne périt pas par le feu de l'ennemi, & les quatre vaisseaux de Dumanoir, représentant une force de deux cent quatre-vingts bouches à feu, se retirent du combat

Digitized by Google

avec une perte insignifiante de cent soixante-dix hommes[1]. Le combat acharné qu'il soutint le 4 novembre contre les Anglais & qui lui coûta sept cent trente hommes tués ou blessés[2] suffit à prouver que Dumanoir savait se battre; il n'en reste pas moins vrai, comme nous l'avons déjà dit, qu'il eût mieux valu pour son honneur combattre à Trafalgar qu'au cap Finisterre.

Les résultats de la bataille furent aussi désastreux pour les Français que pour les Espagnols.

Le vaisseau l'*Achille* coula pendant la bataille ; le vaisseau espagnol le *Trinidad* coula le surlendemain.

Les Anglais détruisirent quatre de leurs prises : deux françaises, l'*Intrépide* & le *Redoutable*, & deux espagnoles, le *San Agustin* & *l'Argonauta*.

Ils s'emparèrent, soit le 21 octobre, soit le 4 novembre, de huit vaisseaux; cinq étaient français : *Swiftsure*, *Formidable*,

	Hommes hors de combat.
1. *Bahama*	148
Montañes	54
Argonauta	174
San Ildefonso	174
Principe	167
San Juan	300
Neptuno	244
Rayo	18
San Francisco	17
San Agustin	380
Trinidad	313
San Leandro	30
San Justo	7
Santa Ana	249
Monarca	101
Total..	2.366
Ou d'après Marliani,	2.814
Ou d'après Marliani, rectifié...	2.405

	Hommes hors de combat.
Aigle	169
Algésiras	216
Swiftsure	189
Argonaute	162
Achille (incendié).	600 (?)
Berwick	200
Scipion	35
Formidable	65
Duguay-Trouin	35
Montblanc	35
Héros	34
Bucentaure	209
Neptune	50
Redoutable	522
Intrépide	306
Indomptable	465
Fougueux	400
Pluton	187
Total....	3.494

Archives de la marine à Paris. — Campagnes, 1805, t. 231, & t. 235.

2. *Archives de la marine à Paris.* Campagnes, 1805, t. 135, f° 119.

Digitized by Google

Montblanc, *Scipion*, *Duguay-Trouin* ; trois étaient espagnols : *Bahama*, *San Juan Nepomuceno*, *San Ildefonso*.

La tempête coula cinq vaisseaux français : *Fougueux*, *Indomptable*, *Bucentaure*, *Berwick* & *Aigle*, & quatre vaisseaux espagnols : *Monarca*, *San Francisco de Asis*, *Rayo*, *Neptuno*.

Dix vaisseaux rentrèrent définitivement à Cadiz. Cinq étaient français : *Pluton*, *Neptune*, *Héros*, *Argonaute*, *Algésiras*. Cinq étaient espagnols : *Principe de Asturias*, *Santa Ana*, *Montañes*. *San Justo*, *San Leandro*.

La bataille de Trafalgar a donc coûté à la France & à l'Espagne vingt-trois vaisseaux & environ six mille hommes. Elle n'a certainement épuisé ni les ressources de la France ni même celles de l'Espagne, mais elle a ôté à ces deux pays tout espoir de vaincre. Elle a rassuré l'Angleterre contre toute tentative immédiate d'invasion, elle a été l'une des causes lointaines de la chute de Napoléon, elle a donné aux Anglais l'empire de la mer, encore aujourd'hui incontesté.

Ces immenses résultats sont dus à l'excellent état de la flotte anglaise, à l'entraînement méthodique de ses équipages, à l'ordre admirable mis en toutes choses par Jervis & au génie de Nelson.

Les flottes combinées ne disposaient que de vaisseaux mal armés & de médiocres équipages. Elles avaient des états-majors disparates & des chefs sans audace. Elles devaient fatalement succomber.

Mais ces hommes, qui n'avaient point ce qu'il faut pour vaincre, se sont battus comme s'ils espéraient la victoire, & tous, depuis le plus illustre jusqu'au plus obscur, ont droit au même respect. Thiers a eu tort de chercher à rejeter sur les Espagnols la responsabilité du désastre. Les Espagnols ont eu tort d'accuser Villeneuve d'impéritie & de lâcheté. La France & l'Espagne ont mieux à faire que de récriminer l'une contre l'autre; qu'elles honorent leurs morts en commun. Trafalgar leur rappelle le même deuil... & la même gloire.

G. Desdevises du Dezert,
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Simultanément viennent de paraître à Bordeaux, à Montauban, dans l'Ariège & en Gascogne des mémoires fort instructifs sur les pèlerins dévots à saint Jacques de Compostelle. Il nous a paru qu'avant d'en publier l'analyse nous ferions bien de présenter d'abord à nos lecteurs une préface, de reproduire ici, d'après une vieille revue, la *Revue des provinces*, 1864, introuvable & par cela même injustement oubliée, le travail d'un des maîtres de l'érudition française & de notre histoire littéraire, M. Francisque Michel. N. D. L. R.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE[1]

Nos ancêtres voyageaient peu ; à moins d'un besoin absolu, les hommes d'autrefois, que les obligations féodales, l'esprit d'aventures ou les spéculations commerciales n'arrachaient point à leurs foyers, ne s'en éloignaient que le moins possible, dans l'appréhension des embûches des chemins & des fruits amers de l'absence. Etaient-ils malades, ils n'allaient qu'à bout de remèdes chercher la santé dans les pays étrangers ; mais s'il s'agissait du salut de leur âme, ils ne balançaient ni à traverser la mer ni à franchir les Alpes ou les Pyrénées.

Une histoire des pèlerinages est encore à faire ; non pas seulement des pratiques dévotes usitées dans le cours de ces pieux voyages, avec le catalogue des pèlerins illustres, mais l'exposition de l'influence que ces mouvements de population purent exercer sur les mœurs, sur les littératures, sur les arts, en un mot sur la civilisation générale.

1. Au quatorzième siècle, la comtesse de Biscaye disait à son mari : « Monseigneur, je n'aurai jamais santé jusqu'à ce que j'aie esté en pèlerinage à Saint-Jacques. Donnez-moi congé d'y aller, & que je y porte Pierre, mon fils, & Andrienne, ma fille. » (*Chroniques de sire Jean Froissart*, l. III, ch. XIV ; édit. du *Panthéon littéraire*, t. II, p. 405, col. 1.)

Digitized by Google

Le sujet est vaste, comme l'on voit, & mérite bien d'occuper un esprit distingué. Déjà M. Victor Le Clerc a publié un excellent mémoire sur les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, à propos d'un de leurs cantiques latins[1], & M. l'abbé J.-B. Pardiac, qui semble n'avoir pas eu connaissance de ce travail, en a entrepris un pareil de son côté[2]; mais ni de l'un ni de l'autre le sujet n'a été traité dans toutes ses parties. Ainsi l'écrivain bordelais avait là une excellente occasion de tracer une page d'histoire locale, & de montrer tout ce que le commerce devait aux deux courants qui se croisaient continuellement sur le chemin de la Galice; il n'a pas même entrevu que la dévotion & les affaires voguassent de conserve.

« Point de marine sans pèlerinages », dit un proverbe du treizième siècle[3]. Ce dicton, joint aux nombreux saufs-conduits publiés par Rymer[4] & à une chanson de matelot qui l'a été par M. Thomas Wright[5], nous éclaire sur la faveur avec laquelle ces sortes de voyages étaient vus en Angleterre, & révèle quels pouvaient être les passagers qui devaient prendre place sur les bâtiments frétés pour le commerce des vins de Gascogne. Ou ces bâtiments commençaient par déposer leur

1. *Histoire littéraire de la France, t.* XXI, p. 272-292. Voyez encore une note sur les pèlerins de Saint-Jacques dans Lodge : *Illustrations of British History*, &c., vol. I, p. 14.

2. *Histoire de saint Jacques le Majeur & du pèlerinage de Compostelle.* Bordeaux, 1863, in-12 de 203 pages, ouvrage estimable, malgré quelques phrases comme celle-ci qui se trouve au début du chap. XII, p. 164 : « Nous voici au quinzième siècle. Il s'ouvre par l'apparition de Luther & se termine par la découverte du nouveau monde. »

3. Ernest de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. I, p. 141.

4. *Fœdera*, &c., t. X, pp. 281, 389, 396, 401, 407, 504. *De licentia ducendi peregrinos versus S. Jacobum Galliciæ.*) Voyez encore les manuscrits de la Bibliothèque Harleienne, nos 1842 & suivants; Purchas, *Hackluytus posthumus*, &c., l. VIII, vol. IV, p. 1271; & Macpherson, *Annals of Commerce*, vol. I, pp. 388 & 649.

5. « Men may leve all gamys,
« That saylen to Seynt-Jamys. »
(Wright, *Reliquiæ antiquæ.* — Jal. *Archéologie navale*, t. II, pp. 549-560, Voyez encore p. 394).

Digitized by Google

pieuse cargaison en Galice, puis revenaient sur leurs pas, ou ils se bornaient à venir à Bordeaux, & de là les pèlerins[1] débarquaient & s'acheminaient ensuite par les landes de Gascogne, Bayonne & Saint-Jean de Luz, jusqu'au terme de leur voyage. Il en était de même pour le retour : il suffit de citer le chapitre où Froissart raconte « comment le père [de] messire Gautier de Mauny fut jadis occis mauvaisement devant la ville de la Réolle en revenant de Saint-Jacques[2]. »

Le noble pèlerin était Breton, il est vrai, & n'avait peut-être pas, pour rentrer dans son pays, les mêmes facilités que les Anglais. Déjà les compatriotes de Du Guesclin se montraient fort portés vers le pèlerinage de Saint-Jacques. On sait que pendant qu'il se trouvait prisonnier à Bordeaux, Henri de Transtamare étant arrivé dans cette ville avec deux compagnons, ces étrangers furent annoncés au geôlier comme trois pèlerins bretons[3]. En 1416, Jean, duc de Bretagne, écrivait au roi d'Angleterre pour lui demander la mise en liberté de quelques pèlerins de ses sujets, pris à bord d'un navire[4]. Jaloux d'offrir leurs hommages à l'apôtre de l'Espagne, & empêchés de se rendre en personne au lieu où il était particulièrement honoré, les ducs de Bretagne chargeaient un procureur de les représenter au tombeau du saint & d'y porter leur offrande, consistant généralement en un calice, armes parlantes de la Galice[5]. Un compte publié par D. Morice nous

1. Dante nous apprend que ceux qui allaient à la maison de Saint-Jacques ou en revenaient s'appelaient par excellence *les pèlerins :* « In modo stretto non s'intende pellegrino, se non chi va verso la casa « di S. Iacopo, o riede. » (*Vita nuova*, édit. de Venise, 1793, p. 275.) Voyez encore les *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, publiées par M. Edélestand du Méril. Paris, 1843, in-8°, p. 191.

2. *Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. I^er^, part. I, ch. CCLX, an. 1345; t. I, p. 199.

3. *Histoire de Du Guesclin*, ch. XXXIII; citée par D. Devienne, *Histoire de Bordeaux*, I^re^ part., p. 65.

4. Manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, au Musée britannique, à Londres. Vespasien, F. III, folio 25 verso.

5. Quant à l'église de Compostelle, elle avait pour arme l'image du sépulcre de saint Jacques. (Menestrier, *la nouvelle méthode raisonnée du blason*, &c. Lyon, 1761, in-12, pp. 282-283. — Pardiac, *Histoire de saint Jacques le Majeur*, p. 140.)

Digitized by Google

montre un certain Guillaume Le Regnec commis à cet effet pour la fête de Pâques en 1434 & les trois années suivantes : le duc lui passe pour son voyage trente écus chaque fois, & pour ses dépens, messes & *chevelices*, vingt livres[1]. Un autre compte, quelque peu postérieur, renferme le nom de « dom Jehan Coroleau, prestre, que le duc (Arthur III) a envoyé pour luy en pèlerinage à saint Jacques en Galice, & pour y offrir un calice d'argent[2]. » Voilà ce que Jean de Mauléon entendait par *chevelice*, & la fin de son compte confirme ce que nous disions il n'y a qu'un instant sur l'usage où était la cour de Bretagne d'envoyer chaque année, à Saint-Jacques de Compostelle, un procureur pareil aux deux personnages que nous venons de nommer.

En remontant vers le centre ou en avançant vers le midi, nous trouvons la même ardeur pour le pèlerinage de Saint-Jacques, mais nulle part plus qu'en Poitou. En 1137, Guillaume X, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, l'accomplit & mourut dans l'église même de l'apôtre de l'Espagne, pendant que l'on chantait la Passion[3]. En 1154, un grand pèlerin, à qui la terre sainte avait laissé d'amers souvenirs, mais qui peut-être cédait encore à une inspiration d'Eléonore de Guyenne, le roi de France Louis le Jeune, entreprend le même acte de dévotion[4], & une charte d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, est datée du retour du roi[5]. Nous trouvons encore vers le milieu du siècle, dans le cartulaire de Saint-Pierre de Chartres, cette mention, dont il serait facile de recueillir bien d'autres exemples : *Dono patris sui, qui in itinere Sancti Jacobi de-*

1. Compte de Jean de Mauléon, 1434, &c. (*Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. II, col. 1270. Voyez encore col. 1286.)

2. Compte d'Olivier Le Roux, 1457. (*Ibidem*, col. 1727.)

3. *Acta sanctorum*, die vigesima quinta julii, t. VI, p. 34, col. 1, c. — Longueval, *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. VIII, p. 512. — Lacolonie, *Histoire curieuse & remarquable de la ville & province de Bordeaux*, Bruxelles, 1760, in-12, t. I, pp. 161-179.

4. *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 185 A, & 297 C. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 288.

5. D. Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, t. II, p. 642, col. 2. — *Nouveau Traité de diplomatie*, t. V, p. 846. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 288.

Digitized by Google

functus extitit[1]. En 1159, Thibaut V, comte de Blois, part pour la Galice, comme plus tard, en 1172, Philippe d'Alsace, comte de Flandre[2], &, en 1184, Baudouin Ier, comte d'Ardres & de Guines, qui était accompagné d'Enguerrand, seigneur de Lillers[3]. Nommons encore Aimeric Picaud, de Parthenay-le-Vieux, auteur d'un cantique latin où il fait figurer un de ses compatriotes du Poitou[4].

A la suite de ces pèlerins, une multitude d'autres plus obscurs se pressaient sur la route de Saint-Jacques. L'itinéraire de ceux du sud-ouest, nommément de la Saintonge & des Anglais qui, à l'exemple de Philippe, évêque de Durham, commençaient par venir vénérer à Saint-Jean-d'Angeli le chef du précurseur de Jésus-Christ[5], était marqué par les églises & les fondations hospitalières échelonnées depuis Soulac, lieu de leur débarquement, jusqu'à Bordeaux[6], où ils avaient l'hôpital Saint-James[7].

De là il arrivait fréquemment qu'ils se rendissent à la Grande-Sauve. Saint Gérard, fondateur de cette abbaye, en avait fait le point de départ de tous les pèlerinages, mais surtout de celui de Saint-Jacques de Compostelle. Les pèlerins venaient à la Sauve pour se confesser, faire leur testament & recevoir des

1. *Cartulaire de Saint-Pierre*, publié par M. Guérard, t. II, p. 397.

2. *L'Art de vérifier les dates*, t. II, p. 619, col. 2; t. III, p. 11, col. 2.

3. André du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres*, &c.; liv. I, ch. v, p. 21.

4. *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, pp. 276-279.

5. *Rogeri de Hoveden Annalium Pars posterior*, ap. Savile, *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui*, p. 822, l. 57, ann. Dom. 1202.

6. Voyez l'abbé Baurein, *Variétés bordeloises*, t. I, pp. 48, 317, 328; t. II, pp. 19, 101; t. IV, pp. 114-118, 144-149. Comparez, pp. 343, 353, 354.

7. Feu M. Rabanis rapporte sa fondation, en 1119, au prévôt de Bordeaux Guilhem Le Meguey, tandis que l'abbé Pardiac, à la suite de l'abbé O'Reilly, la regarde comme moins ancienne & en fait honneur à Guillaume X, duc d'Aquitaine. (*Hist. de saint Jacques le Majeur*, p. 102, not. 2, & page 143.) Voyez sur ce prieuré, omis dans le *Gallia christiana*, les *Patent and Charter Rolls*, 27 Hen. III, memb. 25, & les Rôles gascons, même année, membr. 26, & 16 Ed. III, membr. 6; sans oublier Darnal, *Supplément des chroniques... de Bordeaux*, p. 31. — La ville de La Réole avait autrefois l'hôpital & la rue Saint-James.

Digitized by Google

mains de l'abbé le bâton & la panetière bénits. On leur donnait même souvent un cheval ou un âne pour leur voyage. Puis ils partaient en suivant les chemins & en se reposant dans les hôpitaux que saint Gérard avait préparés dans cet itinéraire de Compostelle, soit par lui-même, soit dans sa correspondance avec les autres monastères [1].

Ces établissements devait parfois être insuffisants à loger tous ces pèlerins. Dans une circonstance, le comte de Dorset demandait le payement immédiat d'un subside promis par les Bordelais : les jurats s'excusèrent du retard sur l'absence d'une foule de bourgeois qui étaient en pèlerinage [2]. En 1415, les pèlerins venus de Poitiers se montrèrent en si grand nombre dans la capitale de la Guyenne que la jurade en prit ombrage. Appréhendant quelques entreprises de la part de ces étrangers, elle les mit en état d'arrestation ; mais les échevins de Poitiers ayant écrit & certifié aux jurats de Bordeaux que lesdits pèlerins n'avaient en vue que la dévotion, les prisonniers furent élargis [3].

Pour éviter un pareil sort, il était prudent de se munir d'un passeport, ainsi nommé à cause de l'usage qu'en faisaient les pèlerins pour franchir les ports des Pyrénées, quand ils ne suivaient pas la route des bords de l'Océan. Au treizième siècle, Jean Fitz-Allan, Jean de Juini, Jean de Bares, Mathieu de Merly, Philippe de Nanteuil, Hugues de Lusignan, fils aîné du comte de la Marche, Alphonse, fils du roi de Portugal, s'y montrent avec la licence de passer en sûreté par toutes les possessions du roi d'Angleterre pour aller vers Saint-Jacques [4] ; mais plus d'une fois le prince s'était trouvé dans le cas de prendre les armes pour punir des violences exercées contre des pèlerins, porteurs ou non d'un passeport royal. Telle fut la cause qui poussa Richard Cœur de Lion à mettre, en 1190,

1. Cirot de La Ville, *Histoire de l'abbaye de la Grande-Sauve*, t. I, pp. 319, 320. — Pardiac, *Histoire de saint Jacques le Majeur*, p. 118.

2. Pardiac, *Histoire de saint Jacques*, &c., p. 168.

3. Darnal, *Supplément des chroniques de Bourdeaux*, p. 42.

4. *Rotuli litterarum clausarum*, ann. 4° Hen. III, A. D. 1220 ; vol. I, p. 410, col. 2 — *Rotuli Vasconiæ*, ann. 27 Hen. III, membr. 13, 9, 3. — *Patent and Charter Rolls*, eod. ann., membr. 22, 8.

Digitized by Google

le siège devant le château de Chissé, en Poitou, dont le maître avait détroussé des voyageurs de cette sorte & d'autres, de passage sur ses terres. Château & seigneur tombèrent entre les mains de Richard [1], qui ne manqua pas sans doute d'appliquer au brigand la peine du talion.

Mais ce titre revenait aussi à des individus qui voyageaient avec tous les dehors des pèlerins, sans l'être le moins du monde. Un passage d'Alexander Neckham met les *sicarii*, ou faux pèlerins, au nombre des malfaiteurs de la pire espèce [2]. Un autre écrivain, d'une époque postérieure, consacre un chapitre entier à la physiologie des coquillards, qui ne figurent que pour quelques mots dans un traité analogue [3] : « Ce sont, dit le rédacteur allemand du *Liber vagatorum*, des mendiants qui ont été longtemps malades, à ce qu'ils prétendent, & ont promis aux saints de faire un long pèlerinage chaque jour avec trois aumônes entières, de sorte qu'ils vont chaque jour de maison en maison, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé trois personnes pieuses qui leur aient donné les trois aumônes entières. Vous demandez ce que c'est qu'une aumône entière? « Un « blaffard [4], répond le pèlerin ; il m'en faut trois par jour, & « pas moins, sans cela le pèlerinage ne sert à rien. » Et ils reçoivent tantôt trois fenins, tantôt un fenin, & *in toto nihil.*

1. *Rogeri de Hoveden Annalium Pars posterior*, dans le recueil de Savile, *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui*, liv. VII, p. 666. — En 1326. Edward II signalait au sénéchal de Gascogne, Olivier de Ingham, le château ou motte qu'Amanieu d'Albret avait fait construire près de Lesperon, dans les Landes, à peu de distance du chemin de Bordeaux à Bayonne, comme un repaire dont les hôtes dressaient des embuscades aux passants & les maltraitaient. (*Rotuli Vasconiæ*, 19 & 20 Ed. II, membr. 4.) Le roi ne désigne pas d'une façon particulière les pèlerins de Saint-Jacques ; mais il est à croire que ces pieuses caravanes fournissaient des victimes au châtelain du seigneur gascon.

2. *De Utensilibus*, &c. (Th. Wright, *a Volume of Vocabularies*, &c., p. 105.)

3. « Coquillards sont les pèlerins de Saint-Jacques. La plus grande partie sont véritables & en viennent ; mais il y en a aussi qui truchent sur le coquillard. » (*Le Jargon, ou Langage de l'argot réformé.*)

4. Monnaie allemande. En 1445, la ville de Strasbourg commença à frapper des blaffards de la valeur de six fenins ; trois fenins faisaient un sou.

Digitized by Google

Et ils doivent recevoir l'aumône de personnes chastes, de sorte que les dames s'empressent de leur donner deux blaffards plutôt qu'un, pour sauver leur vertu, & l'une envoie le mendiant chez l'autre, & elles prononcent bien des paroles qui ne seront pas rapportées ici. *Item* les coquillards prennent certains jours jusqu'à cent blaffards si on les leur donne, & tout ce qu'ils disent est mensonge[1]. »

Comme la France & l'Allemagne, l'Italie avait aussi ses coquillards. Raphaël Frianore, qui s'est plu à nous retracer la physiologie des gueux italiens[2], mentionne les *falsi bordoni*, ou pèlerins sans dévotion. Ces coureurs, d'ordinaire Lombards & natifs pour la plupart de Milan ou de Pavie, s'annonçaient comme allant à Saint-Jacques ou autres lieux de dévotion. On les reconnaissait surtout à leur chapeau attaché derrière sur leurs épaules & tout émaillé de médailles de plomb, qu'ils ne laissaient pas de vendre au prix de l'argent, aussi bien que leurs coquilles. Au reste, ils demandaient glorieusement l'aumône, disant qu'ils ne pouvaient en conscience vivre de leurs biens durant leur pèlerinage, de peur de contrevenir au vœu qu'ils avaient fait.

Au milieu du seizième siècle, il fut un moment où nul ne pouvait passer la frontière sans être porteur d'un passeport : les pèlerins venus de Bordeaux & d'ailleurs, auxquels on n'en avait pas demandé jusque-là, se virent repoussés, & défense leur fut faite d'aller plus loin que Bayonne[3].

Nous avons supposé qu'au temps où le pèlerinage de Saint-Jacques était le plus florissant, il fournissait un aliment considérable à la navigation dans nos parages; nous hésitons moins à dire que le commerce de Bordeaux devait à ces pieuses pérégrinations un surcroît de mouvement & d'animation. Indépendamment des fidèles qui composaient les caravanes & qui

1. *Liber vagatorum*, *le Livre des gueux*. Strasbourg, 1862, in-12, pp. 23-25. — Suit la description d'une autre variété de coquillards.

2. *Il Vagabondo, overo Sferza de' bianti, e vagabondi*, &c. Venezia, 1627, in-8°. — Bologna, 1708, in-12.

3. Lettre de l'ambassadeur Masone au conseil d'Angleterre, 18 avril 155[illegible]. (Tytler, *England under the Reign of Edward VI and Mary*, &c. London, 1839, in-8°, vol. I, p. 361.)

Digitized by Google

ne repoussaient point l'occasion de faire du commerce[1], il s'y trouvait des marchands pour vendre aux voyageurs des objets de consommation, ou pour profiter d'une réunion dans la compagnie de laquelle ils pouvaient espérer de transporter en Espagne ou d'en rapporter des denrées avec sécurité & en franchise de droits, & de faire ainsi un bénéfice de plus de trois cents pour un[2]. Les choses, du moins, devaient se passer ainsi à l'époque où les pèlerins étaient exempts de tout péage ; mais, comme il arrive toujours, les abus auxquels avait donné lieu le vingt-deuxième canon du concile de Verneuil, tenu en 755[3], le firent tomber en désuétude, & les pèlerins se virent enlever un privilège bien fait pour grossir leurs rangs. On ne sait pas au juste ce que pouvait être ce péage du port des Pèlerins, déjà établi à Bordeaux du temps de Henri III, roi d'Angleterre[4], & l'on en est réduit à conjecturer que ce doit être là le *burdenage* de pèlerins du pont de Saint-Jean de Jérusalem, nommé *burdenage de la cité de Bordeaux* dans des

1. Dans le for d'Aire, les pèlerins sont assimilés aux marchands. (*Stilus seu forus Aduræ & Manso*, art. 12, dans le *Bulletin du comité d'histoire & d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*, t. III, 1862. p. 17.) Quand on voit dans le Roman de Gérard de Rossillon, p. 66 de notre édition, « Folcher sobre un chaval morau de Compostela », on pense tout naturellement que ce dextrier était venu avec un pèlerin, du moins sous la protection qui couvrait ces pieux voyageurs, comme la réglisse, l'anis, le gingembre & la cannelle, signalés par un ancien trouvère à la foire de Troyes. (*De la Bourse pleine de sens*. v. 148, dans les *Fabliaux & Contes*, édit. de Méon., t. III, p. 43) Sur les marchés de la Flandre, la Galice figurait pour « sains, vif-argent, vin, cuir, peleterie & lainne. » (*Ce sont li royaume & les terres desquex les marchandises viennent à Bruges*, dans les *Fabliaux ou Contes* de Le Grand d'Aussy, édit. de Renouard, t. IV, p. 30.)

2. Sirvente de Bernard de Venzenac, dans l'*Histoire littéraire des troubadours*, t. III, p. 225.

3. *Capitularia regum Francorum*, ed. Petro de Chiniac, t. I, p. 175, col. 1, can. XXII.

4. *Rotuli litterarum patensium*, ann. 6° Johann., A. D. 1205; vol. I, pars. 1, p. 52, col. 1. — *Rotuli litterarum clausarum*, eod. ann. & 8° Hen. III. A. D. 1224; vol. I, p. 30, col. 1, & p. 280, col. 2. — *Rotuli Vasconiæ*, 19 Ed. I, membr. 9; 11 & 12 Ed. II) membr. 11, *in dorso*. — Jules Delpit, *Collection générale des documents français*, &c., p. CXLII.

Digitized by Google

lettres patentes de Henri V, en date du 21 mai de la seconde année de son règne (1414), lettres par lesquelles il concède à vie, à Hugh Spencer, ce fief, possédé auparavant par Bertrand de la Trau, chevalier[1]. Toujours est-il que les pèlerins anglais & autres qui se rendaient en Galice par la voie de Bordeaux étaient sujets à l'acquittement de certains droits.

Parmi eux il se trouvait jusqu'à des jongleurs, & en si grand nombre, qu'en 1273 la jonglerie de Mimizan, c'est-à-dire le droit de percevoir certaines redevances sur les jongleurs de cette ville du département des Landes, constituait également un fief[2]. Or, quand on voit que Mimizan était sur le chemin de Saint-Jacques, & qu'au nombre de ceux qui accomplirent ce voyage en 1383 on peut inscrire un harpiste anglais[3], on est en droit d'attribuer la présence des individus de cette profession, au treizième siècle, dans une localité perdue aujourd'hui au milieu de sables impraticables, au pèlerinage le plus suivi peut-être de l'époque.

Au commencement du dix-septième siècle, il ne manquait pas, dans les villes & les bourgades de la Guyenne, de gens qui faisaient entendre la chanson des pèlerins de Saint-Jacques, ou une parodie sur le même air[4]; mais le pèlerinage avait fait son temps & tendait à décroître. Dans un livre imprimé à Bordeaux vers la fin de ce siècle, on raconte une *prière pour les pèlerins de Saint-Jacques*[5], ce qui permet de supposer qu'ils étaient encore nombreux. Il est de fait qu'en 660, l'hôpital Saint-Jacques, à Bordeaux, reçut neuf cent

1. *Articulæ compoti Bernardi Angevyn*, &c , folio 5 r°. (Public Record Office, Londres.)

2. *Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbüttel*, &c. (*Notices & extraits des manuscrits*, &c., t. XIV, 2e partie, p. 372, 373.)

3. Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre*, &c., 2e partie, p. 494.

4. *Aventures du retour de Guyenne, à l'imitation de la chanson des pèlerins de Saint-Jacques, & se chante sur le même air.* Paris, 1616, 2 part. en un volume petit in-8° (Catalogue Leber, t. I, p. 293, n° 1842.)

5. *La vie & les miracles de sainte Anne, mère de la sainte Vierge*, avec un abrégé des vies des saints & saintes qui composent la famille de Jésus. Bordeaux, 1690, in-4°, pp. 347, 348.

Digitized by Google

quatre-vingt-huit pèlerins malades, & qu'en 1661, il ne s'en présenta que quatre-vingt-seize.

Déjà au douzième siècle, Hildebert, archevêque de Tours, avait condamné les pèlerinages[1], Wicklife, ce précurseur anglais de la réforme au quatorzième siècle éleva à son tour la voix contre les voyages aux lieux de dévotion[2]. A partir de cette époque, la ferveur qui y poussait les populations se ralentit beaucoup en Angleterre, & la perte de la Guyenne par les Anglais les détourna de passer par Bordeaux pour se rendre à Saint-Jacques. Néanmoins, fray Luis de Léon, paraphrasant ce que dit le bréviaire romain, à la date du 25 juillet, terminait ainsi son ode XVIII à saint Jacques :

« De ta vertu divine, la renommée partout retentissante, dans les contrées voisines comme dans les plus reculées, vers toi sans cesse amène la foule.

« De la rudesse du chemin la dévotion triomphe, & pour te rendre hommage arrivent le Franc, le pèlerin que décolore la Lybie, l'habitant de l'Occident & celui de l'Orient. »

1. Pardiac, *Histoire de saint Jacques*, &c., p. 177.

2. Il écrivait à Foulques, comte d'Anjou & du Maine : « Entre les talents que le père de famille distribue à ses serviteurs, aucun docteur ne compte celui de courir le monde... Vous me direz peut-être : J'ai fait un vœu, & je me rends coupable si j'y manque. Mais considérez que c'est vous qui vous êtes engagé à ce vœu, & que c'est Dieu qui vous a imposé la charge de gouverner vos peuples : voyez si le fruit que vous retirerez de ce voyage compensera la perte de l'interruption de vos devoirs. Si ce dernier bien est sans comparaison plus grand, comme on ne le peut nier, demeurez dans votre palais, vivez pour votre Etat, rendez la justice, protégez les pauvres & les églises. » (Hildebert), Epist., lib. I, ép. 15, al. 59, col. 48 de l'édit. des œuvres d'Hildebert, donnée par D. Beaugendre. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 390.) — Ces sages conseils rappellent la fin du discours de Grandgousier contre les pèlerinages, qu'il qualifie d'*otieux & inutilles* (Rabelais, liv. I. chap. XLV.)

3. « Par les pèlerinages, les œuvres de miséricorde sont cruellement détournées des gens nécessiteux, le vulgaire est entretenu dans le péché, & les clercs sont tellement enorgueillis qu'ils ne connaissent plus Dieu ni eux-mêmes. » *Reg. eccl.*, apud Lewis, *The Life and Sufferings of John Wicklife*. London, 1720, in-8° (ou Oxford, 1820, in-8°), p. 176.

Digitized by Google

En France le pèlerinage de Compostelle durait encore, quand l'autorité, émue des abus qui se commettaient dans le cours de pareils voyages, prit des mesures pour les réprimer. Le préambule de l'édit de Louis XIV, en date du mois d'août 1671, constate les faits les plus fâcheux. C'étaient de soi-disant pèlerins qui abandonnaient leurs familles, leurs femmes, leurs enfants pour aller vivre dans le libertinage ou en mendiant, & dont quelques-uns se mariaient en pays étranger, au mépris des liens qu'ils avaient formés en France. Dans l'intérêt & pour l'honneur même de la religion, l'édit assujettit tous les pèlerins à une double autorisation de déplacement, l'une de leur évêque, l'autre du lieutenant général de la province. En même temps, les peines les plus sévères, comme celles du carcan, du fouet & des galères, furent portées contre les délinquants [1].

A quelque temps de là parut une déclaration sur l'édit d'août 1671, portant défense d'aller en pèlerinage à l'étranger sans permission du roi & approbation d'évêque diocésain, à peine des galères à perpétuité contre les hommes, & contre les femmes de punition arbitraire [2].

Aujourd'hui le pèlerinage dont nous venons d'évoquer le souvenir n'existe plus même dans celui de nos provinces méridionales. Le dernier vestige que l'on en peut signaler se voyait à Moissac, où jusqu'à l'année 1830 un pèlerin de Saint-Jacques, vrai pèlerin, avec son costume, avait le privilége de marcher en tête de la procession du Saint-Sacrement de la paroisse qui portait le nom du saint, pâle reflet de ce qui se voyait auparavant à Paris, le jour de sa fête.

L'hôpital & l'église de Saint-Jacques aux Pèlerins y avaient été fondés par une confrérie de bourgeois qui avait fait le voyage de Saint-Jacques en Galice. « Formée sur la fin du treizième siècle, dit M. Victor Fournel [3], cette confrérie conçut dès 1317 le dessein d'y ouvrir un hôpital pour y héber-

1. Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XVIII, pp. 436-438.
2. *Ibid.*, t. XIX, pp, 537-538.
3. *Tableaux du vieux Paris*. Paris, Dentu, 1864, in-12, pp. 20, 21,

Digitized by Google

ger les pauvres voyageurs des deux sexes, & en particulier ceux qui allaient à Saint-Jacques ou qui en revenaient. Elle y réussit, après avoir surmonté une foule d'embarras & de tracasseries. Chaque année, au mois de juillet, les confrères faisaient une procession magnifique, où leur patron était figuré « par un « grand faquin (portefaix) vêtu en saint Jacques, marchant « avec la contenance d'un crocheteur qui veut faire l'honnête « homme. » Ce personnage était habillé « d'un chapeau « bouron, canebasse & d'une robe à l'apostolique, toute reco- « quillée, recamée par dessus d'écailles & de moules de la mer. »

« ... La cérémonie se terminait naturellement par un banquet, dans les salles de l'hôpital; &, durant tout le repas, le *grand faquin* qui représentait saint Jacques se tenait au haut bout de la table, entre deux hommes chargés de l'éventer respectueusement. Mais il payait cher cet honneur; car, sous prétexte que les saints ne mangent point, il était condamné à regarder les exploits des joyeux convives sans toucher à un plat. »

A la fin du dix-huitième siècle, les pèlerins ne se montraient pour ainsi dire plus sur les chemins, où l'on en voyait autrefois un si grand nombre. Déjà, vers l'année 1760, Lacolonie écrivait, à propos de l'hôpital Saint-Jacques de Bordeaux: « La dévotion du pèlerinage est si usée, qu'à la réserve de quelque mendiant qui se sert de ce prétexte pour avoir plus de charités, on ne s'aperçoit plus qu'il en passe un[1]. »

Toutefois, notre siècle n'a pas été sans voir de ces épaves du passé, surtout sur la route de Bayonne à Bordeaux & même dans les rues de cette ville. C'était bien le même costume, moins cependant la plume blanche au chapeau, par laquelle les pèlerins qui avaient passé par la Navarre se distinguaient des autres. Un écrivain anglais du seizième siècle raconte en ces termes l'origine de cette coutume : « A Santo Domingo[2], dit-il, il y a une église dans laquelle on tient un coq blanc &

1. *Histoire curieuse & remarquable de la ville & province de Bordeaux.* Bruxelles, 1760, in-12, t. I, pp. 162, 163.

2. Santo Domingo de la Calzada ville de la province de Logrono, qui doit son nom à un saint renommé pour son zèle à réparer & aplanir les routes qui conduisaient à Compostelle. (*Acta sanctorum*, die vigesima

Digitized by Google

une poule. Chaque pèlerin qui va à Saint-Jacques de Compostelle, ou qui en vient, doit placer une plume blanche à son chapeau : le coq & la poule servent à cet effet. On pendit dans cette ville, & bien injustement, un jeune homme qui avait entrepris ce pèlerinage. Une fille qui avait jeté les yeux sur lui le trouvant rebelle à ses vues, imagina de se venger en cachant une pièce d'argenterie dans son havresac; le jeune homme se met en route avec ses père & mère & d'autres pèlerins; la fille alors lança à leur poursuite des officiers de justice qui les arrêtent & trouvent l'objet prétendu volé. Le malheureux est ramené à la ville, &, condamné à être pendu, il est attaché au gibet. Ses parents & ses compagnons se remettent en route pour accomplir leur pèlerinage; mais à leur retour, ils ne manquèrent pas de se rendre aux fourches patibulaires pour prier pour le supplicié. Quand ils furent arrivés, le jeune homme prit la parole & dit : « Je ne suis pas mort. « Dieu & son serviteur saint Jacques m'ont conservé la vie. « Allez trouver le juge de la ville & dites-lui de me dépen- « dre. » Les pèlerins se rendent chez ce magistrat & le trouvent à table devant un plat contenant deux grosses volailles, une poule & un coq. Ils l'informent de la merveille dont ils venaient d'être témoins & de ce qu'il avait à faire. « Votre ré- « cit, dit le juge, est aussi vrai que si ces deux volailles qui « sont devant moi dans ce plat se redressaient & se mettaient « à chanter. » A peine avait-il fini de parler, que poule & coq se levèrent & se firent entendre. Là-dessus le juge alla en procession chercher le jeune homme aux fourches; & en souvenir d'une chose aussi merveilleuse, on conserve dans l'église de Santo Domingo, ainsi que je l'ai appris des prêtres & autres personnes dignes de foi, un coq blanc & une poule[1]. »

quinta julii, p. 33, col. 2, n° 125. — *Histoire de saint Jacques*, &c., p. 119.)

1. *The Boke of Introduction of Knowledge*, by Andrew Borde. London, 1814; in-4°, chap. XXXII, sig. Y. — Une autre relation nous montre le fils d'un Allemand pendu à Toulouse comme ayant volé une coupe. Voy. *Libellus miraculorum sancti Jacobi apostoli*, auct. Calixto II. (*Patrol.*, édit. Migne, t. CLXIII, col. 1371.) — Dans le catalogue d'un libraire anglais, nous avons trouvé l'indication suivante : *Rappresentation d'un*

Digitized by Google

Les faits qui précèdent sont bien loin d'être les seuls qui méritent d'être mentionnés pour la connaissance du pèlerinage de Compostelle; mais notre intention n'a pas été de refaire le travail du savant doyen de la Faculté des lettres de Paris, ni celui de M. l'abbé Pardiac, qui se sont attachés à recueillir ces faits; nous nous sommes borné à leur en emprunter quelques-uns, nous restreignant au rôle plus modeste qui convient à un érudit de province, occupé de reconstituer les annales locales. Celles de Bordeaux, & généralement du sud-ouest de la France, pouvaient gagner à la production de faits inconnus ou négligés par des écrivains peu familiers avec les archives anglaises, & préoccupés de tout autre chose que des relations commerciales entre les deux pays : nous avons cherché à montrer combien ces rapports ont été servis par une pratique recommandée & souvent prescrite par l'Eglise, qui a fait faire ainsi des pas rapides à la civilisation ; mais on aurait une idée bien fausse, au moins incomplète, du pèlerinage de Compostelle, si l'on n'y voyait qu'un acte de dévotion, & si on limitait son influence à celle qu'il put avoir sur le commerce & la navigation à Bordeaux, principalement pendant l'administration anglaise. Il fournit encore des armes à la législation, & donna une impulsion salutaire aux arts, surtout aux travaux publics, produisant à des époques peu avancées, &, bien entendu, sur une petite échelle, les mêmes effets que ceux dont nous ne cessons de faire honneur aux chemins de fer.

Spontané dans le principe, le pèlerinage de Saint-Jacques avait été fréquemment imposé sous forme de pénitence canonique ou sacramentelle, & c'est ainsi qu'Herbert, évêque de Modène, pour expier la faute dont il s'était rendu coupable en sacrant l'antipape Guibert & en prenant parti contre Grégoire VII, s'était rendu au tombeau du patron de l'Espagne. Plus tard, la diplomatie se substitua à l'Eglise, & l'on vit stipuler dans des traités l'obligation pour un personnage de marque, ou même pour un certain nombre d'individus, de faire le

Miracolo di dua Pellegrini, che andorno a San Jacopo de Galitia. Firenze, alle Scalee di Badia, sans date, in-4°; mais nous ignorons quel peut être le miracle dont ce livret contient le récit.

Digitized by Google

même voyage, comme cela eut lieu le 4 septembre 1316, pour Robert, comte de Flandre, &, dix ans plus tard, pour cent bourgeois de Bruges & de Courtrai[1]. Enfin, le pèlerinage de Compostelle entra dans le code pénal de l'autorité laïque, surtout en Flandre, ce pays qui, après l'Angleterre, avait le plus de relations avec le nôtre, à cause du commerce des vins[2]. Cette dernière contrée, aussi bien que l'Espagne, est redevable à ses voyages de dévotion de routes ouvertes pour remplacer les voies romaines ruinées comme tant d'autres choses, & des établissements hospitaliers sans lesquels ces voies de communication auraient été impraticables. Mentionnées dans les actes anciens sous le nom de *camin romieu,* de *camino rumeage*[3],

1. Pardiac, *Histoire de saint Jacques,* &c., pp, 157, 158.

2. *De la pénalité chez les Flamands de France au seizième siècle,* par M. Derode, publié dans le t. III des *Annales du Comité flamand,* & cité par M. l'abbé Pardiac (*Histoire de saint Jacques,* p. 170), qui rapporte plusieurs exemples de condamnations au pèlerinage de Galice prononcées par les magistrats de Dunkerque, de Lille & de Saint-Dizier. — La seconde de ces villes avait un hôpital Saint-Jacques fondé pour héberger les pèlerins de Compostelle. (*Ibid.*, p. 153.)

3. D'Astarac venia
L'autr'ier vas la Ylla
Pel *camin romieu.*

(GUIRAUT RIQUIER : D'Astarac.)

Après avoir montré deux chevaliers français en cours de pèlerinage s'arrêtant à Pampelune, Guillaume Anelier parle du *cami rumeu* des environs de cette ville. (*Histoire de la guerre de Navarre,* p. 180, v. 2760; p. 300, v. 4660.) — En 1448, le prince de Viana disait que son oncle le chancelier D. Juan de Beaumont, prieur de Saint-Jean de Jérusalem, avait construit un hôpital à Puente la Reina, laquelle ville était chemin *rumeage* pour les pèlerins qui se rendaient à l'église de l'apôtre saint Jacques. (D. José Yanguas y Miranda, *Diccionario de antiguedades del reino de Navarra,* t. II, p. 707.) — Enfin, dans le manuscrit de la coutume de Monségur en Bazadais, connu sous le nom de l'*Esclapot,* il est fait mention, folio 78, recto & verso, du *camin aromival* qui passait par cette localité. — Dans le département du Gers, arrondissement & canton de Condom, il existe une commune appelée autrefois *Larroumieu.* Un décret impérial du 14 mars 1857 rectifie ce nom & le change officiellement en celui de *la Romieu :* correction malheureuse, s'il faut en croire un écrivain de la *Revue d'Aquitaine,* qui veut que *la Roumio,* comme on dit dans le pays, signifie *voie romaine;* la voie, que son état

Digitized by Google

elles montrent par leur rayonnement[1] l'universalité du pèlerinage qui disputait la préférence des fidèles à celui de Rome, dont le nom a donné lieu à cette appellation. Sous ce rapport, on ne saurait trop bénir une pratique religieuse qui, outre ses résultats moraux, servit si puissamment les intérêts matériels & la civilisation, toujours lente à se développer.

Mais dans les temps que l'on est convenu d'appeler le Moyen-âge, les chemins présentaient peu de sûreté & les voyages peu d'attraits. On ne pouvait s'y aventurer sans rencontrer à chaque pas une embuscade ou un péage. Un simple pèlerin y échappait, par sa pauvreté, tout aussi facilement qu'une nombreuse caravane ou des seigneurs escortés de serviteurs armés & munis d'un sauf-conduit, qui pouvait être dangereux par la mention qui s'y trouvait[2]. D'un autre côté, il se

pierreux faisait nommer aussi *peyrigno*, dit-il, s'y trouvant bien reconnue, bien pratiquée de tout temps. Je n'ai pas les moyens de discuter ici cette assertion; je me bornerai à émettre l'opinion que les anciennes voies romaines suivies par les *romieus*, ou pèlerins, en ont reçu le nom, & que *peregrinus* est peut-être la véritable racine de *peyrigno*.

1. M. l'abbé Pardiac a donné l'itinéraire des pèlerins de Saint-Jacques qui passaient par la Guyenne; il reste à faire connaître les autres routes. Dans l'une des branches du Roman de Guillaume d'Orange, un trouvère, parlant du carnage qui eut lieu dans une bataille livrée aux portes d'Arles, dit :

Encore le voient li pèlerin assez
Qui à Saint-Jacque ont le chemin torné.
(P. Paris, *les Manuscrits françois*, &c., t. III, p. 146.)

Dans un concile national d'Espagne, de l'an 676, où furent tracées les limites des diocèses de ce pays, on lit, à propos de celui d'Osma : « Osma a pour limites Fusta & Alarzon par le chemin qui conduit à Saint-Jacques. » Or, comme le fait judicieusement observer M. l'abbé Pardiac, p. 83, Osma, qui appartient aujourd'hui à la province de Soria, occupe presque le milieu de la carte entre Perpignan & Santiago, & se trouve par conséquent à une distance énorme de cette dernière ville.

2. Dans les archives de Pampelune il existe un document de ce genre émané de l'infant D. Luis, gouverneur du royaume de Navarre au milieu du quatorzième siècle. Il recommande à tous les officiers civils & militaires ses bons amis Aimeri de Narbonne & Thibaut de Berone, en route pour Saint-Jacques de Compostelle, ainsi que leurs montures, leurs monnaies d'or & leurs autres effets quelconques. (*Dicc. de antig. del reino de Navarra*, t. II, pp. 706, 707.)

Digitized by Google

voyait entouré d'égards par les populations au milieu desquelles il portait ses pas, il leur faisait entendre des cantiques édifiants[1], & se plaisant à leur donner des nouvelles des pays étrangers, qu'elles accueillaient avec plus de confiance que les récits des jongleurs errants.

Aux yeux de l'Eglise, à qui l'on n'a jamais reproché de manquer d'intelligence, les pèlerins étaient des espèces de missionnaires, merveilleusement propres à combattre la démoralisation dont ces artistes étaient devenus les propagateurs les plus actifs ; aussi est-ce là l'un des motifs qui contribuèrent le plus à conserver aux pèlerinages la faveur du clergé. Mais il ne put maintenir une séparation qu'il avait peut-être rêvée, & de bonne heure, ainsi que nous l'avons fait remarquer, les jongleurs prirent part au voyage de Compostelle. Les uns s'y rendaient pour leur propre compte, sans doute dans le but d'y gagner de l'argent, comme de nos jours musiciens & farceurs vont aux eaux thermales ou aux bains de mer, en vue d'en rapporter autre chose que des coquilles ; d'autres jongleurs visitaient le tombeau de saint Jacques à la suite de quelque seigneur dont ils étaient les serviteurs domestiques[2], ou qui les emmenaient pour égayer les ennuis de la route ou pour ajouter à l'éclat de leur passage. Deux chevaliers de Gascogne, Jean de Chartres & Pierre de Montferrant, avaient ainsi emmené, en 1361, trois jongleurs à Saint-Jacques ; à leur retour, ils firent visite à l'infant de Navarre, D. Luis, qui donna aux artistes seize florins d'or[3].

1. Pierre d'Auvergne, déchirant quelques troubadours de son temps, compare l'un d'eux à un pèlerin malade qui chante pour la canaille. (Millot, *Histoire littéraire des troubadours*, t. II, p. 23.)

2. Un troubadour de qualité, Guillaume de Bergedan, parle de ses jongleurs. Un autre, Giraud de Cabreira, donne des instructions à Cabre, son jongleur. Il lui reproche de ne savoir ni danser ni sauter à la manière des jongleurs de Gascogne. (Millot, *Histoire littéraire des troubadours*, t. II, pp. 119, 131, 495.) — Une collection célèbre renfermait la montre d'un chevalier banneret en 1412, de neuf écuyers de sa compagnie, « d'une couple de ménestriers & d'une trompette. » (*Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault*, t. I, p. 44, n° 324.)

3. Yanguas, *Dicc. de antig. del reino de Navarra*, t. II, p. 707. — La

Digitized by Google

Comment ne pas croire, après cela, que les chanteurs populaires ne rapportassent point un souvenir agréable d'un pèlerinage accompli dans de pareilles conditions, & ne cherchassent pas à en tirer parti pour accroître leur répertoire ? Un écrivain ingénieux, que nous aimons à citer, a dit dans une dissertation sur le Saint-Graal : « On ignorait pourquoi Charlemagne avait entrepris l'expédition d'Espagne ; un clerc, dans sa sagesse, établit un rapport entre les pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle & la marche du grand empereur ; il jugea que l'archevêque Turpin, tant vanté par les chanteurs populaires, n'avait pas dû se joindre, sans un motif religieux, aux barons français : il imagina donc, puis il composa le récit de l'expédition tel que Turpin devait l'avoir rédigé. Ainsi fut faite la relation pseudonyme qui porte le nom de l'archevêque de Reims[1]. »

Je veux bien croire que cette relation soit sortie de toutes pièces du cerveau d'un homme d'église : les attaques qu'elle contient à l'adresse des jongleurs suffisent pour l'attester[2]. Je ne doute pas non plus que cette qualification de mensonge ne s'adresse aux anciens poètes du cycle carolingien, tels que la *Chanson de Roland*, *Fierabras*, *Renaud de Montauban*, ou du moins aux récits sur lesquels ces poèmes sont fondés, récits qui existaient déjà au temps de l'Astronome limousin, biographe de Louis le Débonnaire ; mais sûrement il circulait du temps de ce prince, sur le compte de son père, d'autres fables que l'on peut encore attribuer aux jongleurs, par exemple celles qu'entend stigmatiser un écrivain du douzième siècle,

suite du même article (*Peregrinos o Romeros*) nous montre le roi de Navarre, D. Carlos III, faisant l'aumône à un évêque grec qui revenait de Saint-Jacques, &, en outre, cadeau d'un *rocin*, ou cheval de charge, d'une valeur de trente florins.

1. *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, &c., t. I, p. 163.

2. « Maintes gens si en ont oï conter & chanter ; mès n'est si mençonge non ço qu'il en dient e en chantent cil chanteor ni cil jogleor. » (Ms. de la Bibliothèque impériale, n° 6795, qu'une mention de l'incendie de la sauveté de Saint-Seurin de Bordeaux en 1338, inscrite sur la dernière page du texte, désigne comme ayant appartenu à quelque Bordelais. (Voyez *les Manuscrits françois*, &c., t. I, p. 212.)

Digitized by Google

Rodrigue, archevêque de Tolède, quand il s'élève contre ceux qui ajoutaient foi aux fictions relatives aux vastes conquêtes, aux nombreux combats de Charlemagne en Espagne, & à la grande route qu'il avait, disait-on, fait établir de la Gaule & de la Germanie jusqu'à Saint-Jacques[1].

Tout le long de cette chaussée, ajoute une autre tradition romanesque également mise en œuvre par les jongleurs & les trouvères[2], le grand empereur avait élevé des palais destinés à servir de halte à une princesse Galienne, fille de Galafre, roi de Tolède, que le fils de Pépin avait ramenée en France. Certes, il n'est point aisé de découvrir la source d'un pareil conte, & l'on ne peut que soupçonner une contraction de nom (*Galiana* pour *Galiciana*) & un mélange de la légende de sainte Quiterie avec celle de Charlemagne. Fille d'un prince de la Galice, cette sainte, honorée des deux côtés des Pyrénées, s'était dérobée, par un exil volontaire, au mariage qui lui était réservé dans son pays, & avait trouvé dans le nôtre la couronne du martyre. L'église du Mas-d'Aire, dans le département des Landes, possède le tombeau de l'héroïne galicienne, & le propre du diocèse de Bordeaux lui a consacré quelques lignes[3] qui, en définitive, trouveront toujours plus de lecteurs que les imaginations des trouvères concernant les aventures de la princesse Galienne & ses palais de Tolède, de Bordeaux & de Poitiers[4].

Les pèlerinages de Compostelle durent encore contribuer d'une manière plus utile au progrès des lettres & des sciences pendant le Moyen-âge. Après avoir fait leurs dévotions au tombeau de saint Jacques, les clercs avides d'instruction, pous-

1. *Roderic. Toletan. De rebus Hispanicis*, lib. IV, cap. X.

2. Nous nous sommes longuement étendu sur ce sujet dans un mémoire *de la Popularité du roman des quatre fils d'Aymon & de ses causes*, publié dans les *Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres & arts de Bordeaux*, 4e année, 1er trimestre. Voyez pages 58, 59 & les notes correspondantes.

3. *Officia propria diœcesis Burdigalensis*, 22 maii. — *Vies des saints du diocèse de Bordeaux*, &c. A Bordeaux, 1723, in-8°, p. 184.

4. Une petite ville du département de Lot-&-Garonne, sur la route de Toulouse à Bordeaux, le Mas-d'Agenais, avait sa porte Galiane, tombée, il y a quelques années, sous le marteau des démolisseurs.

Digitized by Google

saient jusqu'à Salamanque, Tolède ou Cordoue; ils trouvaient parmi les Mores, dont les écoles étaient alors fameuses, une littérature nouvelle, l'étude & l'admiration des sciences & de la philosophie grecque, & ils revenaient dans leurs pays avec des manuscrits arabes, soit originaux dans cette langue dont l'écriture les frappait d'étonnement, soit traduits du grec. Ce fut par des traductions de cette espèce qu'Hippocrate commença d'être connu, que ses ouvrages & d'autres sur la médecine, les mathématiques & la philosophie se répandirent dans l'Europe septentrionale[1].

Nous avons cherché à montrer l'influence que les pèlerinages de Compostelle ne purent manquer d'exercer sur les diverses branches de la littérature au Moyen-âge : ce serait maintenant le lieu d'examiner de quel œil ils furent envisagés par les hommes d'Etat & les législateurs; mais c'est une tâche que nous laissons à de mieux informés que nous sur ces matières étrangères à nos recherches. Une étude plus approfondie du sujet, dont nous avons tenté d'éclairer plusieurs côtés encore dans l'ombre, achèvera de le faire connaître, & nous initiera plus avant dans le secret des relations sociales entre les Arabes d'Espagne & des populations chrétiennes de l'Occident.

FRANCISQUE-MICHEL.

1. L'auteur du Roman de Maugis d'Aigremont fait mention d'un livre d'Hippocrate trouvé à Tolède. Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 701.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

MARCELIN BOULE : **Le plateau de Lannemezan et les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne et de la Neste.** Paris, n° 43, t. VI du *Bull. de la Carte géol. de la France.* (Baudry & Cie.)

La bordure nord des Pyrénées centrales est formée par de vastes étendues de terrains détritiques, disposés en plateaux, & d'où rayonnent, en éventail, de nombreux cours d'eau, affluents plus ou moins directs de la Garonne. Le plus important de ces plateaux, celui de Lannemezan, attire immédiatement, par sa configuration régulière, l'attention du géographe qui jette un coup d'œil sur une carte du Midi de la France.

Au point de vue géologique ces plateaux sont fort mal connus, malgré les travaux de plusieurs savants, en particulier de Leymerie, Garrigou, Cézanne. Penck n'en a parlé qu'en passant dans sa belle étude sur les glaciers anciens des Pyrénées.

Le plateau de Lannemezan est limité à l'ouest par la vallée de l'Arros, à l'est par la Neste & la Garonne. Il a la forme d'un triangle, dont le sommet le plus élevé, tourné vers le sud, marque l'origine même du plateau, tandis que la base opposée, tout à fait fictive, se relie insensiblement aux collines tertiaires du Gers & de la Haute-Garonne.

Un simple voyage en chemin de fer, sur la ligne de Montréjeau à Tarbes, permet de constater que la surface du plateau est recouverte de gros cailloux roulés & que des eaux torrentielles ont dû jouer un rôle important dans la formation de cette topographie si régulière.

Pour cette raison, M. Boule a étudié d'abord les alluvions

Digitized by Google

anciennes qui se présentent à des niveaux moins élevés dans les grandes vallées de la Garonne & de la Neste. C'est d'ailleurs dans ces profondes coupures qu'il avait le plus de chances de pouvoir observer le substratum du plateau.

I.

Alluvions anciennes des vallées de la Garonne & de la Neste.

Le phénomène des terrasses alluviales est particulièrement net dans la vallée de la Garonne. Bien développé aux environs de Toulouse, où les travaux de Noulet & de Leymerie l'ont rendu classique, il se poursuit en amont jusqu'au point où le fleuve & son affluent, la Neste, sortent de la région montagneuse pour entrer dans celle des coteaux & des plaines. Leymerie a montré que, dans la vallée de la Garonne, au-dessus de la « basse plaine » où coule le fleuve, on distingue deux terrasses étagées sur les flancs de la vallée, tandis que le sommet des plateaux est couronné par une formation alluviale connue sous le nom de *diluvium des plateaux* & désigné sur les cartes géologiques par la lettre P. Aux environs de Toulouse, ces terrasses sont situées, l'une à 12 mètres, l'autre à 28 mètres au-dessus de la basse plaine.

Cette disposition n'est pas absolument régulière. Parfois la terrasse inférieure se divise en deux gradins ou terrasses secondaires, qu'on peut observer, par exemple, aux environs de Martres ou de Cazères, le fleuve coulant alors dans un encaissement pratiqué dans la basse plaine. Leymerie a fait entrer le gradin inférieur dans ses alluvions & dépôts de comblement du fond des vallées. Moi-même je ne crois pas utile de séparer, pour le moment, ces deux terrasses inférieures, dont les caractères physiques sont à peu près identiques & qui se rattachent certainement à une même époque géologique, mais il était bon de faire la distinction. La hauteur du gradin inférieur au-dessus du niveau du fleuve peut atteindre 15 mètres, ce qui augmente d'autant l'altitude relative de la terrasse que je qualifie d'inférieure pour suivre l'exemple de Leymerie.

Par contre, la hauteur de la terrasse supérieure, au-dessus

Digitized by Google

de l'inférieure, m'a paru à peu près constante. Les profils longitudinaux des deux terrasses sont sensiblement parallèles, au moins sur de grandes étendues.

Comme aux environs de Toulouse, & à quelques mètres près, les terrasses aux abords des montagnes conservent ici la même altitude relativement an fond des vallées. C'est ainsi qu'à Saint-Gaudens, à 15 kilomètres environ du confluent de la Garonne & de la Neste, le fleuve coule à la cote 354, la terrasse inférieure est à 372 & la terrasse supérieure, sur laquelle est bâtie la ville de Saint-Gaudens, à la cote 410, ce qui nous donne comme chiffres différentiels 18 mètres & 56 mètres. Dans la vallée de la Neste, en amont du confluent, on arrive à trouver des différences de 60 mètres pour la terrasse supérieure. En prenant une moyenne entre les nombres fournis par cette région & ceux des environs de Toulouse, on peut, pour faciliter le langage & le rendre plus précis, désigner la plaine alluviale inférieure par l'expression de terrasse de 15 mètres & la plaine supérieure par celle de terrasse de 50 mètres, M. M. Boule les décrit successivement dans les portions de vallées comprises entre Saint-Gaudens & leur point d'origine.

A Saint-Gaudens, la terrasse inférieure se dessine nettement sur la rive gauche de la Garonne où elle supporte la station de chemin de fer. Elle se trahit de loin par un ressaut de terrain bien marqué sur la carte de l'étar-major; on peut la suivre jusqu'à Valentine.

Entre cette localité & Montréjeau, le fleuve coule dans une plaine large de 5 kilomètres & formée d'une nappe de cailloux roulés disposée en pente douce des bords de la plaine vers le thalweg, ce qui revient à dire que la terrasse est mal accusée au point de vue topographique.

On la retrouve avant d'arriver à Montréjeau, c'est-à-dire près du confluent de la Neste & de la Garonne. Sur la rive droite, elle fait place à des transformations glaciaires sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure. De l'autre côté, elle se poursuit sans interruption dans la vallée de la Neste où elle règne bientôt sur les deux rives, à l'état de lambeaux décou-

Digitized by Google

pés par de petits affluents, jusque vers les moraines d'Arreau & de Sarrancolin.

Dans ces dernières années, les travaux de plusieurs géologues de langue allemande, de MM. Penck, Brückner & Du Pasquier notamment, ont montré les rapports intimes qui lient les formations alluviales des terrasses (*alluvions fluvio-glaciaires*) & les formations glaciaires. Ils ont fait voir que le passage des unes aux autres a lieu par l'intermédiaire d'un *cône de transition*, ou plan incliné descendant des moraines & se reliant insensiblement à la terrasse correspondante, tandis qu'en arrière de l'*amphithéâtre morainique*, c'est-à-dire en amont, se trouve une région intérieure en cuvette, souvent occupée par un lac & nommée *dépression centrale*.

Une pareille relation se montre, de la façon la plus claire, entre la terrasse inférieure de la vallée de la Garonne & le beau rempart morainique de Labroquère & de Tibiran.

La voie ferrée de Luchon, orientée dans le sens voulu, permet de s'en rendre compte. La station de Montréjeau & le séminaire de Polignan sont bâtis sur la terrasse inférieure bien caractérisée. Or, celle-ci n'est pas horizontale. Le chemin de fer s'élève graduellement de la cote 420 à la cote 440 sur un parcours de 2,500 à 3,000 mètres. En même temps l'alluvion prend un aspect particulier : la stratification en est plus confuse, les blocs deviennent plus volumineux & présentent parfois des formes polyédriques aux arêtes émoussées. Ces caractères rappellent ceux des alluvions fluvio-glaciaires décrites dans les Alpes & annoncent le voisinage de véritables moraines. En effet, la rampe s'accentue, & dans les prairies de Bazerd on peut observer des blocs erratiques en granite porphyroïde de l'Oo. Le passage est ensuite barré par la colline de Seillan qui est une moraine. La base de la colline, à l'endroit où elle est coupée par le chemin de fer, a 472 mètres d'altitude; la tranchée facilite l'étude de la boue glaciaire, des blocs erratiques & la récolte des cailloux striés. De ce point, on a un coup d'œil magnifique sur les paysages morainiques des environs de Labroquère. Le chemin de fer descend ensuite par une rampe rapide pour arriver dans la *dépression centrale*,

Digitized by Google

occupant ici, comme dans les Alpes, un certain espace situé immédiatement en arrière des moraines frontales.

Actuellement, cette dépression n'est pas bien accusée, mais nous avons des documents qui nous permettent d'établir qu'elle a été comblée par les dépôts d'un lac post-glaciaire.

L'âge de la terrasse inférieure de la vallée de la Garonne &, par suite, de la dernière période glaciaire dans les Pyrénées, est établi par une série de découvertes paléontologiques. Cette terrasse représente, en dehors des grottes & du Loess, le gisement normal de l'*Elephas primigenius*. On a trouvé les dents de ce proboscidien sur plusieurs points du sous-sol de la ville même de Toulouse, ainsi qu'à Lalande, Guilleméry, sur la route de Castres, à Pinsaguel, près Portet, &c. L'époque que ces espèces caractérisent est nettement antérieure à ce que les préhistoriens appellent l'âge du renne, lequel est marqué par une faune assez différente de celle du mammouth & par une civilisation toute spéciale. Ces conclusions s'imposent pour la Suisse & la France.

La terrasse supérieure, bien développée, n'est que rarement interrompue sur toute la rive gauche de la Garonne & de la Neste. Sur la rive droite, on n'en trouve que des lambeaux épars. Elle est toujours séparée de l'inférieure par un ressaut brusque ou talus, dont la constitution géologique varie suivant les points (calcaires & schistes crétacés ou argiles miocènes).

Admirablement développée à Montréjeau où elle forme une plaine unie de 465 à 450 mètres d'altitude & se poursuit sans interruption sur la rive gauche de la Neste jusqu'au delà de Hèches, offrant ainsi un développement de près de 25 kilomètres avec une largeur variant de 200 à 1,800 mètres.

De nombreuses tuileries, exploitant les argiles miocènes, sont établies à la base du talus qui la raccorde avec la terrasse inférieure & les travaux entamant à la fois les argiles & les alluvions qui les surmontent.

L'alluvion qui forme la terrasse de 50 mètres a une épaisseur qui ne dépasse pas 15 mètres. Elle se distingue de l'alluvion inférieure, même de loin, par sa couleur jaune rouille. Elle n'est pas aussi meuble; parfois un ciment ferrugineux la

Digitized by Google

transforme en un conglomérat résistant. Les schistes sont ici très altérés, les granites sont devenus tout à fait friables & les granulites sont toujours kaolinisés. Les blocs de quartzite, à patine profonde, sont plus nombreux que dans le niveau inférieur.

Ces alluvions sont souvent recouvertes par une formation analogue au limon ou loess du bassin de Paris, qui paraît s'être formé sous l'action des eaux de ruissellement qui ont comblé les cuvettes ou points bas de la terrasse alluviale. La partie supérieure est très oxydée & présente des colorations pouvant aller jusqu'au rouge vif. Il en est de même de la partie supérieure de l'alluvion quand celle-ci est privée de la couverture de lœss.

Ces divers phénomènes dénotent des actions sub-aériennes intenses & longtemps prolongées.

Évidemment, l'*origine de la terrasse supérieure* est analogue à celle de la terrasse inférieure. Ce sont des eaux torrentielles qui ont formé ces puissantes nappes de cailloux roulés à une époque où le fond de la vallée de la Garonne se trouvait à une altitude supérieure de 50 mètres environ au fond de la vallée actuelle. Faute de n'avoir pas observé les caractères différentiels des terrasses, plusieurs auteurs, notamment M. Trutat, ont pensé que les cours d'eau quaternaires avaient coulé dans les vallées actuelles, & que leurs alluvions avaient comblé ces vallées jusqu'à la hauteur maximum où les dépôts s'observent aujourd'hui. Ces savants n'ont pas tenu compte du talus miocène qui sépare les diverses plaines alluviales & dont la surface supérieure marque le niveau du fond de la vallée à l'époque de l'alluvionnement.

Le volume considérable des éléments, la présence, surtout vers l'amont, de blocs à peine roulés, & ce que nous avons appris sur l'origine de la terrasse inférieure doivent nous porter à penser que la terrasse de 50 mètres est ou a été en relation avec des moraines, qu'elle représente, elle aussi, une alluvion fluvio-glaciaire plus ancienne que la première, comme cela s'observe dans les Alpes.

Penck a déclaré qu'il n'avait pas su distinguer, dans la chaîne pyrénéenne, des dépôts glaciaires de diverses époques

Digitized by Google

ou du moins qu'il n'avait pu faire des coupes probantes à cet égard. M. Boule n'a pas davantage reconnu de moraines correspondant à l'alluvion de la terrasse supérieure. En dehors du territoire glaciaire limité par les moraines frontales du fond des vallées actuelles, lesquelles représentent évidemment le produit de la dernière extension glaciaire, il connaît bien quelques exemples de blocs erratiques, avec de belles surfaces polies, notamment dans la vallée de l'Arros, mais il ne saurait les rapporter à coup sûr à l'époque des terrasses supérieures plutôt qu'à celle des plateaux dont il parlera tout à l'heure.

Et pourtant il n'hésite pas à considérer la terrasse de Saint-Gaudens, Montréjeau, Saint-Paul, Escala, comme une véritable alluvion fluvio-glaciaire, formée de la même manière que la terrasse inférieure & ayant eu, comme cette dernière, son point de départ dans des moraines évidemment plus anciennes que celles-ci, que l'appareil glaciaire si frais & si bien conservé de Labroquère.

M. Boule examine ensuite la formation des terrasses avec les lois de l'hydraulique.

La pente moyenne de la terrasse supérieure, dans la région qui nous occupe, par exemple entre Saint-Laurent-de-Neste & Saint-Gaudens, est d'environ 0^m006 par mètre. La pente moyenne de la vallée actuelle est à peine différente : 0^m005. Celle du cours d'eau est beaucoup plus faible, à cause des méandres : 0,0035.

Avec de telles pentes & une masse d'eau comparable à celle de la Garonne ou de la Neste en temps ordinaire, les phénomènes de transport sont fort éloignés, comme intensité, de ceux dont témoignent les terrasses alluviales. Des deux facteurs qui entrent dans la formule, tout nous fait croire que le facteur représentant la masse liquide est le seul qui ait varié pendant les dernières périodes géologiques. L'hypothèse des mouvements du sol modifiant la pente des vallées, à laquelle, en dehors des preuves positives, on est trop porté, selon nous, à faire jouer un rôle dans l'explication des phénomènes, se prête mal à l'interprétation de plusieurs faits : la régularité & le parallélisme des terrasses, la présence de ces gradins en

Digitized by Google

nombre égal, avec les mêmes dispositions topographiques, dans les diverses vallées d'une chaîne de montagnes, même des vallées dirigées en sens contraire, &c.

Nous sommes donc amenés à augmenter le volume de la masse liquide pour expliquer les caractères physiques & la composition des terrasses, & nous sommes conduits, par suite, à la conception, peut-être trop abandonnée aujourd'hui de grandes inondations, de changements extraordinaires dans le régime des cours d'eau. Le calcul montre qu'il faut recourir à des crues formidables, comme celles dont la Garonne a fourni de nombreux exemples historiques, pour arriver à trouver des résultats de l'ordre de grandeur de ceux dont témoignent les terrasses. Ces changements, nous ne pouvons les expliquer, dans l'état actuel de la science, que par l'hypothèse glaciaire, par la fusion plus ou moins rapide de glaces entassées pendant des siècles dans les hautes vallées, par la dépense plus ou moins subite de l'énergie potentielle des précipitations atmosphériques accumulées sous une forme solide.

On n'a pas rencontré des fossiles dans les alluvions de la terrasse supérieure. Nous manquons donc de moyens directs pour en fixer l'âge. Qu'elle soit notablement plus ancienne que la terrasse inférieure, cela ressort de la topographie, de la stratigraphie, des caractères physiques de cette alluvion. L'altération profonde de ses éléments, le dépôt de lœss qui la surmonte témoignent d'une longue durée séparant la formation des deux terrasses.

En dehors de constatations plus précises, certains faits permettent de sortir un peu du vague où nous laissent ces considérations & d'assigner au moins une limite inférieure à l'âge de cette formation.

Dans la grotte de Gargas, près du confluent de la Garonne & de la Neste, l'argile jaune avec faune analogue à celle de la terrasse inférieure ravine profondément des dépôts de cailloux roulés identiques par leurs caractères physiques à ceux de la terrasse supérieure & d'ailleurs situés au même niveau. Ce fait démontre que la terrasse supérieure est plus ancienne que la faune à *Ursus spelæus*.

D'autre part, M. Harlé a signalé à Montoussé, près de

Digitized by Google

Labarthe, sur la rive droite de la Neste, & à Montsaunès, sur la rive droite de la Garonne, des brèches à ossements qui lui ont livré la faune *chaude* à *Rhinoceros Merckii* qui a précédé, on le sait d'ailleurs, celle du *Rhinoceros tichorrhinus*, de l'*Elephas primigenius* & de l'*Ursus spelæus*, c'est-à-dire la faune *froide*.

Si de pareils faits se multipliaient, on pourrait croire que cette faune chaude est contemporaine de l'époque pendant laquelle se déposaient les alluvions de la terrasse supérieure.

II.

Alluvions des plateaux ou formation de Lannemezan.

La surface des plateaux sous-pyrénéens est occupée par une nouvelle formation détritique à laquelle on peut donner le nom d'une localité & d'une région où elle est bien développée.

Cette formation a été signalée par un grand nombre d'auteurs, mais elle n'a jamais été décrite avec soin & précision. Les données que M. Boule fournit ne sont applicables qu'à la région comprise entre l'Adour & la Neste, au sud du parallèle de Tournay, car c'est là seulement qu'il l'a étudiée. La vallée de l'Arros divise cette région en deux parties très inégales : à l'est, le plateau de Lannemezan proprement dit, qui occupe les trois quarts du territoire considéré ; à l'ouest, le plateau de Cieutat & d'Orignac.

Topographie & relations stratigraphiques. — A son origine, près du village de Hèches, dans la vallée de la Neste, le plateau de Lannemezan, dont l'altitude est de 185 mètres, n'a que quelques centaines de mètres de largeur, & déjà ses formes topographiques, la couleur de son sol, l'aspect chétif de la végétation contrastent avec les montagnes environnantes. Sur 6 kilomètres de longueur, sa largeur ne dépasse guère 1,500 à 2,000 mètres, mais à partir du signal de Labarthe, les deux bords du plateau divergent brusquement, le bord oriental prenant une direction parallèle à la Neste & le bord occidental se dirigeant vers l'Arros, en décrivant une courbe à peu près symétrique de la première. C'est le pays compris entre les branches

Digitized by Google

de cette sorte de V qui constitue le plateau de Lannemezan proprement dit. Il est formé par une plaine unie, couverte de bruyères, d'ajoncs, de fougères, sans aucune habitation. Plus au nord, quelques vallonnements très doux marquent les sources de la plupart des cours d'eau qui descendent en divergeant de cette région. Ils ne tardent pas à se creuser plus profondément, & alors apparaissent des villages, des cultures, des bosquets de chênes ou de hêtres. Ces petites vallées offrent des paysages riants, tandis que la *lande* se retrouve à la surface des plaines élevées qui les séparent.

Cet aspect physique est étroitement lié à la formation géologique que nous allons étudier. Dans toute la région, en effet, les escarpements, les tranchées des voies de communication, les fossés d'irrigation montrent une terre rougeâtre, argileuse, avec de gros blocs. Cer derniers sont, en outre, répandus à profusion sur toute la surface du plateau. Les maisons & les murs de clôture en sont construits.

Le plateau qui supporte les villages de Cieutat & d'Orignac prend naissance sur la rive droite de l'Adour. Il ne présente pas un aspect aussi triste que celui de Lannemezan parce que son altitude moyenne est moindre, qu'il est découpé par des vallons plus profonds & que la formation détritique y est beaucoup moins épaisse. Celle-ci ne fait que recouvrir la partie supérieure des collines formées par des roches crétacées ou nummulitiques.

Sur le Lannemezan, le contact entre la formation détritique & les terrains plus anciens ne s'observe que sur la bordure du plateau, du côté des vallées profondes de la Neste & de l'Arros, ou bien à une certaine distance vers le nord, au fond des petites vallées divergentes.

Du côté oriental, c'est-à-dire vers la Neste, la terrasse supérieure paraît buter presque partout contre l'alluvion des plateaux formant le talus de raccordement. Pourtant, au hameau de Ribarouy, près de son origine, le plateau est séparé de la terrasse supérieure par un talus de schistes crétacés. Il est probable que si les terrains anciens ne sont pas visibles sur bien des points où le talus est en pente douce, cela tient à ce que

Digitized by Google

ces terrains sont cachés par des éboulis ou des produits de ruissellement.

Dans les vallons au nord de Montréjeau, aux Toureilles, par exemple, l'alluvion repose sur les argiles miocènes, tandis que dans les vallons situés au nord & à l'est de Lannemezan (Franquevielle, Lécussan), on voit affleurer, au-dessous de l'alluvion, des marnes blanches, crétacées ou éocènes, qui sont exploitées pour l'amendement des terres. Dans toute cette contrée, la base de la formation se trouve à des altitudes comprises entre 640 mètres (à Hèches, origine du plateau) & 520 ou 500 mètres (Les Toureilles, Lécussan).

Du côté de l'Arros, le plateau de Lannemezan présente des bords plus escarpés ; ses contours sont beaucoup plus découpés & le contact avec les formations sous-jacentes s'observe partout sur le territoire des communes de La Bastide, Avezac-Prat, Tilhouse, Capvern, &c.

A Mauvezin, l'alluvion recouvre des schistes crétacés à 500 mètres d'altitude. Dans le ravin de Capvern, le contact a lieu également par 500 mètres. Plus au nord, ce chiffre s'abaisse brusquement, à tel point que vers Lanespède & Ozon, les flancs des vallées sont entièrement constitués par l'alluvion & que la voie ferrée passe, sans quitter les cailloux roulés, de la cote 612, près de la station de Lannemezan à la cote 260, près de Tournay.

Un fait analogue s'observe dans la région comprise entre l'Arros & l'Adour. Au-dessus de Bagnères-de-Bigorre, le contact est à 640 mètres environ. Sur le parallèle d'Orignac & de Cieutat, il se maintient à 520 mètres environ. Au nord de ces localités la formation acquiert brusquemenr une épaisseur énorme, de sorte, par exemple, que les tranchées de la route descendant d'Oléac à Tournay la montrent sur tout le trajet, c'est-à-dire sur une échelle verticale de 228 mètres.

Cette chute brusque de la base de la formation de Lannemezan, suivant le parallèle Oléac-Lanespède, ne peut guère s'expliquer que de deux manières : ou bien on confond l'alluvion des plateaux avec l'argile miocène sur laquelle elle repose; c'est un point sur lequel je reviendrai tout à l'heure; ou bien il faut invoquer un affaissement général de la plaine

Digitized by Google

sous-pyrénéenne au pied des derniers contreforts montagneux. Des recherches ultérieures nous permettront peut-être d'éclairer cette question intéressante.

Description pétrographique. — On trouve un peu partout des coupes permettant d'étudier la formation détritique des plateaux. Le chemin de fer, notamment, présente de belles tranchées. Au premier abord, on ne voit qu'une argile jaune ferrugineuse, englobant des blocs plus ou moins volumineux. Un examen plus attentif montre que, loin de s'être déposée telle quelle, cette argile résulte, au moins en grande partie, de la décomposition d'éléments beaucoup plus grossiers, graviers & cailloux roulés.

Si l'on rafraîchit, au moyen d'une pioche ou d'un marteau, une coupe qui paraît ne présenter que de l'argile, on observe que la masse a été constituée autrefois par des amas de cailloux roulés, tout comme les alluvions plus récentes des vallées. Mais la plupart de ces cailloux sont tellement altérés qu'ils sont réduits à l'état d'une sorte de bouillie argileuse. On ne les reconnaît plus qu'aux nuances différentes que présentent leurs sections arrondies. Cézanne a déjà fait remarquer que cette formation se laisse parfois couper comme du beurre ou plutôt du nougat, chaque caillou laissant encore reconnaître, malgré sa décomposition, la roche d'où il a été arraché.

Les seuls éléments conservés sont des quartzites. Encore sont-ils fortement patinés & présentent-ils une altération physique qui pénètre à une certaine profondeur, le centre, gris ou verdâtre, étant resté intact, tandis que la périphérie présente des tons mauve, rouge ou lie de vin. Avec les quartzites, on trouve parfois, mais rarement, des cailloux de quartz & des poudingues empruntés aux terrains primaires.

Ces cailloux, assez nombreux au sein même de la formation, sont encore plus répandus à la surface du sol, où ils représentent le résidu du lessivage des argiles qui les englobaient. Leur abondance & leurs caractères si uniformes frapperont tous les géologues ou voyageurs qui parcourront ces contrées. J'ai eu l'occasion de les signaler, à l'état remanié, dans les alluvions des terrasses.

La grosseur des cailloux varie beaucoup suivant les régions,

Digitized by Google

Les plus volumineux peuvent dépasser un mètre cube. Ils ne sont pas rares, non seulement à l'origine du plateau vers Hèches & La Bastide, mais encore beaucoup plus vers le nord, aux environs de Gourgues & de Chelle. Leurs dimensions sont moindres aux abords de Lannemezan & au nord de cette localité où la grosseur moyenne peut être comparée à celle d'une tête humaine. Leur volume diminue de plus en plus à mesure qu'on s'avance vers le nord.

Ils sont généralement bien roulés, mais il n'est pas rare d'en observer avec des arêtes vives ou peu émoussées dans les régions où ils offrent de grandes dimensions. Certains ont une partie de leur surface arrondie ou polie tandis que l'autre partie est à pans coupés. Ces derniers offrent ainsi l'aspect de certains blocs des moraines glaciaires.

Toute la formation de Lannemezan n'a pas été exclusivement formée de cailloux roulés. On y remarque parfois des lits de gravier, de sable plus ou moins fin & même des lentilles d'argiles qui paraissent bien avoir été déposées dans l'état où nous les voyons actuellement. Quand un gisement ne montre que ce dernier facies, il est bien difficile de distinguer ce terrain des argiles miocènes.

Origine de la formation. — La plupart des auteurs qui ont eu l'occasion d'exprimer une opinion sur l'origine de ce terrain ne l'ont fait qu'en termes fort vagues & sans fournir de preuves à l'appui.

M. Boule énumère successivement les opinions de MM. Garrigou, Stuart Menteath, Baysselance, de Nansouty, Magnan, Cezanne, Piette, & montre avec précision les erreurs dans lesquelles sont tombés ces géologues.

En réalité, les terrains du plateau de Lannemezan présentent tous les caractères d'une alluvion torrentielle, ne différant de l'alluvion des terrasses que par sa disposition topographique & par l'altération beaucoup plus profonde de ses éléments. Les vastes plateaux situés entre la Neste, l'Adour, le Gave de Pau sont donc d'immenses cônes de déjection se rattachant nettement à des vallées anciennes correspondant, au moins en partie, à des vallées actuelles. C'est ainsi qu'il existe une relation très nette entre le plateau de Lannemezan & la vallée

Digitized by Google

de la Neste. Cette relation ressort d'abord des dispositions topographiques qu'on peut observer à l'origine du plateau. Lorsqu'on se rend du pays des Baronies, dans la haute vallée de l'Arros, à Hèches, dans la vallée de la Neste, & qu'on arrive au col de la Coupe, on jouit d'un remarquable panorama (M. Boule l'a dessiné dans une belle planche de son mémoire). On domine directement l'origine du plateau & l'on voit nettement que sa surface occupe une position en contre-bas d'une ceinture de montagnes continuant les flancs de la vallée de la Neste. La ligne horizontale qui profile le plateau, la coloration rouge des terres, le ton violet des broussailles de la lande donnent lieu à un contraste frappant avec les contours escarpés des montagnes, le gris clair des calcaires qui forment celles-ci & le vert sombre des forêts qui les recouvrent.

La série de coupes publiées par l'auteur montre cette disposition & comment le plateau, qui forme vers le nord la partie la plus élevée de la région, se trouve peu à peu entourée de montagnes qui le dominent.

On peut invoquer d'autres preuves en faveur d'une liaison étroite entre la formation détritique des plateaux & la vallée de la Neste. Lorsqu'on remonte celle-ci au delà du point où commence le plateau, l'alluvion ne se trouve plus en place, mais de tous les côtés on voit encore de gros blocs de quartzite avee leur patine si caractéristique. Ces gros blocs sont très abondants dans le village même de Hèches, & on les retrouve, encore plus loin, vers l'amont, dans des alluvions évidemment quaternaires, mêlés à des granites & des calcaires dépourvus de toute altération. Ne faut-il pas voir dans ce phénomène la preuve que la formation du plateau de Lannemezan se prolongeait autrefois dans l'intérieur même de la vallée d'Aure & qu'il faut atttibuer sa disparition à des érosions ultérieures?

M. Boule, appliquant à l'étu le des alluvions du plateau les lois de l'hydraulique, note les chiffres de la pente & constate que ces nombres ne suffisent pas à eux seuls, pour expliquer le volume énorme des éléments alluviaux. Nous sommes donc encore amenés à invoquer l'action de masses d'eau considérables & à recourir à l'hypothèse glaciaire; mais, plus heureux pour l'alluvion des plateaux que pour l'alluvion de la terrasse supé-

Digitized by Google

rieure, nous pouvons apporter ici des preuves directes à l'appui de cette hypothèse.

« Certes le Lannemezan ne présente aucun des traits caractéristiques du paysage glaciaire. Il offre, au suprême degré, la topographie d'une plaine alluviale. Le terrain qui le constitue n'a pas non plus la composition ni les caractères des dépôts morainiques. Je ne saurais donc partager l'opinion des auteurs qui ont considéré la formation de Lannemezan comme représentant d'immenses moraines frontales ou profondes. Par contre, il est certain que la grosseur parfois extraordinaire des blocs, la présence incontestable, surtout vers la montagne ainsi qu'aux environs de Gourgue & de Chelle, des blocs à peine dégrossis ou bien présentant, à côté des faces arrondies, des arêtes vives, sont des caractères de formations fluvio-glaciaires. Comme pour arriver à leur gisement actuel, ces blocs de quartzite, à arêtes vives, ont dû franchir de longues distances, traverser toute la partie calcaire des Pyrénées; leur présence sur les plateaux de Lannemezan ne peut s'expliquer que par un transport glaciaire. Il est clair que ce sont de vrais blocs erratiques. Si l'on ne voit pas sur ces blocs les stries ordinaires, cela ne doit pas étonner, étant données leur nature siliceuse & l'altération de leur surface. De grands blocs de granite gneissique ou de gneiss à gros éléments peuvent s'observer au-dessous du hameau d'Artiguery, au milieu d'un amas de cailloux de quartzite. L'un d'eux n'a pas moins de 15 à 20 mètres cubes. Ils offrent de beaux polis.

Examinant enfin *l'âge de la formation*, M. Boule établit qne le dépôt est antérieur au développement de la faune des brèches, laquelle appartient au quaternaire tout à fait inférieur. Il est donc au moins pliocène.

D'autre part, il recouvre directement les argiles miocènes dont l'âge est bien connu, le niveau miocène moyen de Valentine, près Saint-Gaudens, de Sansan, dans le Gers. Le gisement d'Orignac, près de Bagnères-de-Bigorre, nous apprend qu'une faune ayant un cachet un peu moins ancien que celle de Sansan est nettement antérieure à la formation de Lannemezan. Un travail très documente de M. Debette sur les mines de lignite

Digitized by Google

d'Orignac ne laisse aucun doute à cet égard. M. Boule a pu le contrôler.

La formation de Lannemezan est donc plus récente que les couches renfermant la faune du miocène supérieur, c'est-à-dire la faune d'Eppelsheim, de Pikermi, &c., qu'on rapporte au terme le plus élevé du miocène. Plus récente que le miocène supérieur & plus ancienne que le quaternaire inférieur, cette formation est donc pliocène.

Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de préciser davantage.

On peut encore se demander si la formation de Lannemezan est tout à fait indépendante de la masse argileuse & mollassique du miocène où si elle n'en est que la partie supérieure. J'ai déjà fait remarquer combien il est difficile parfois de séparer les deux terrains quand ils sont en superposition directe, & j'ai signalé des localités où la séparation m'a paru impossible. Il n'en reste pas moins démontré que les alluvions à gros blocs, qu'elles représentent ou non la partie supérieure des argiles miocènes, qu'elles en soient ou non la continuation directe, sont nettement transgressives par rapport à celles-ci, & qu'à Orignac la formation détritique des plateaux est postérieure aux couches du miocène supérieur.

On nous saura gré d'avoir donné de longs extraits de ce mémoire peu répandu, comme toutes les publications du Ministère des Travaux Publics; mais qui a été fort remarqué dans le monde des géologues. Il est accompagné de précieuses cartes & coupes, que malheureusement nous ne pouvions reproduire. Il est étrange que l'on ait attendu jusqu'à présent pour étudier avec méthode le plateau de Lannemezan; mais les Pyrénées restent encore les moins connues de toutes les chaînes de montagne!

E. C.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

LENGO MOUNDINO OU RAMOUNDINO?

Dans l'étude que la plume si alerte de M. de Lassus a consacrée à « un poète commingeois oublié, Bertrand Larade, de Montréjeau » nous lisons (page 67) ces mots : « Goudelin s'essayait sur la *Langue moundino* (pour *Ramondino*), langue populaire de Toulouse... »

Il nous semble que l'étymologie indiquée par l'érudit auteur de ces lignes n'offre pas le vrai sens de l'expression *lengo moundino*, adoptée par Goudelin. Nous croyons que *moundino* signifie *mondaine* & que l'idiome toulousain fut appelé *lenguo moundino* par opposition au latin qui était la langue des clercs & des lettrés. Il s'agit, en effet, de la langue *vulgaire* ou *populaire*. Il n'y a pas de difficulté à ce sujet &, dans les deux lignes que nous avons citées, M. de Lassus définit lui-même la langue de Goudelin par le mot « populaire ». C'est, à proprement parler, la signification qu'avait le mot *moundi*. La *lenguo moundino* était comme une langue que l'on a pu regarder comme *rustique* & comme un *patois*, mais que d'autres regardaient comme égale au dialecte français & qui, à Toulouse, était langue des gens du monde & du peuple.

Il faut remarquer aussi que, en désignant le dialecte toulousain par le mot *moundi*, on a fait prendre à cet adjectif le sens de *toulousain*. Pour le célèbre poète toulousain « *Ramelet moundi* » avait, en français, le sens de *bouquet toulousain*. Mais l'évolution du sens de ce mot s'explique très facilement. A Toulouse l'expression de *lengo moundino* ne pouvait signifier que le langage propre aux Toulousains. Ailleurs, le mot *moundi* aurait pu désigner le *gascon* ou le *provençal*.

Remarquons encore que, dans l'ancienne langue française, *mondain* avait le sens de *laïque* (Lacurne, *Dict. de l'ancienne langue française*). De sorte que l'expression *lengo moundino* a pu très bien signifier « langue des laïques », en usage chez les gens du *monde*, chez les séculiers.

Il suivrait de là que *moundin* ou *mound* se rattacherait au substantif latin *mundus*, qui a donné les adjectifs *moundun* (provençal), mondain, &, en langue romano-castraise *moundèn*, qui est attaché aux vanités du monde.

Digitized by Google

On fera bien aussi de noter que l'adjectif *moundé* (du latin *mundus*) signifie net, propre, pur, élégant (*lou cor moundé*, le cœur pur. Cfr. *mounda*, nettoyer le grain, cribler, du latin *mundare*). Dans ce cas, *lengo moundino* aurait signifié primitivement la langue pure ou la langue qui, dans la pensée des Toulousains, se distinguait des autres dialectes romans & de la langue d'oïl par sa pureté & sa netteté.

Goudelin semble lui-même indiquer ce sens lorsque, à propos de *moundineto* (diminutif de *moundino*), épithète des jeunes filles de Toulouse, il dit, d'après la remarque du P. Honorat, qu'elles sont ainsi nommées *perço que per excellenço soun mundulce, jantios, proprios, graciosos*. Les *moundinos* devaient être des personnes artistement parées, d'une toilette recherchée & leur nom devint celui des Toulousaines en général. En désignant le jeune Toulousain par l'épithète de *moundinet*, on devait avoir en vue les élégants, les dandys de ce temps-là.

Cependant, il faut reconnaître que l'étymologie indiquée par le baron de Lassus a pour elle l'autorité de quelques lexicographes [1]. Ainsi Azaïs (Gabriel) s'exprime en ces termes à ce sujet : *Moundi* pour *Ramondi*, Raymond, nom de plusieurs comtes de Toulouse (*Dict. des idiomes romans du Midi de la France*). Mistral dit, de son côté : « *Moundin, moundi ino*, surnom des habitants de Toulouse qui est l'aphérèse de *ramondin* (partisan des Raymonds), par allusion à la dynastie des comtes de ce nom » (*Dict. provençal français*). Il est vrai que les mots *ramoundin, ramounden, ramounen* ont désigné, au temps de la Croisade des albigeois, les partisans des Raymonds & ce qui appartenait aux Raymonds. Les divers *Ramoun*, qui furent comtes de Toulouse, ont aussi frappé des monnaies qui furent appelées *mounédo ramoundino, liouro ramoundino, sol raimondin*. Le nom de cette monnaie se rattachait naturellement au souverain qui lui avait donné cours. Mais il ne paraît pas que cette monnaie ait été jamais désignée par le mot *moundino*. L'aphérèse aurait trop dénaturé le sens de cette épithète & l'on se serait gardé de la faire porter sur la syllabe qui lui donne sa valeur.

D'un autre côté on ne voit pas que l'on ait employé l'ex-

1. M. l'abbé Fabre d'Envieu aurait pu citer Noulet, autorité supérieure à Azaïs & à Mistral, qui conclut d'ailleurs comme eux.
(*N. D. L. R.*)

Digitized by Google

pression de *lengo ramoundino*. On a dit : *lou moundin*, *moundi* (dialecte toulousain), *muso moundino* (poésie toulousaine), *Ramelet moundi* (bouquet toulousain), parce qu'il s'agit de la langue des *mondains* ou des troubadours. Ce ne sont pas les comtes de Toulouse qui ont estampillé cette langue : elle a été le produit du génie populaire.

FABRE D'ENVIEU.

(Extrait de la *Revue de Comminges*, p. 304, 1896.)

PETITE CHRONIQUE DU MIDI

Le succès étourdissant du *Cyrano de Bergerac*, par M. Edmond Rostang, est cause que les Cadets de Gascogne sortent de dessous terre en foule, partout & surtout à Paris. Sous ce vocable rajeuni, un certain nombre de Méridionaux, qui ont lâché la province pour vivre dans la capitale, ont trouvé excellente l'occasion d'y revenir, invités par les municipalités, & d'y passer de bonnes vacances au mois d'août. Ils appellent cela de la décentralisation. Voici d'ailleurs un extrait textuel de leur programme de « *fêtes extrêmement brillantes* ». Tout commentaire serait inutile :

« Agen célèbrera le centenaire du grand poète Jasmin, l'auteur des *Papillotes*, le père illustre de la jeune littérature romane. C'est donc à Agen que les *cadets de Gascogne* s'arrêteront en premier lieu & la municipalité de la ville leur prépare une *réception grandiose*. De là, & après arrêt à Montauban, où il convient de saluer Ingres & Cladel, la *caravane joyeuse* se rendra à Toulouse, la capitale Gasconne, mère féconde de poètes, d'artistes & de savants : cérémonie au Capitole, dans la salle des Illustres, banquet au vieux cloître du musée, Cour d'amour au jardin du Grand-Rond, avec peut-être, pour reine, l'exquise châtelaine de Cabrières, Emma Calvé; représentation de gala, que MM. Gailhard & Paul Vidal se chargent d'organiser, voilà, avec par surplus l'admirable attrait d'un ciel pur, d'un air léger, & de la gaieté d'une *population enthousiaste*, un raccourci des fêtes que l'antique cité de Clémence Isaure offrira à ses enfants. Et puis, ce sera une visite à Carcassonne, la ville aux murs glorieux; une course rapide à Béziers, où, pour l'inauguration des Arènes, Saint-Saëns doit donner son poème d'*Hercule & Omphale*. Enfin, quittant les grasses plaines du Languedoc, les *vaillants cadets* pénètreront dans les âpres montagnes de la Lozère, & ne se sépareront qu'après avoir, en *cortège triomphal*, descendu les gorges du Tarn, la plus pure, la plus grandiose merveille de la France pittoresque.

« L'exécution de ce beau programme est confiée aux soins d'un comité qui a pour président M. G. Leygues, etc. »

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6977

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

L'ESPRIT DES PROVINCES D'ESPAGNE

Quand on a longtemps loué les bienfaits de la centralisation, il ne reste plus qu'à en déplorer les désastres. Nous apprîmes dans nos classes à mesurer à chaque règne nouveau les progrès du pouvoir royal & les défaites de l'esprit des provinces. Aujourd'hui on nous prêche la nécessité de distribuer les forces de la nation, & bien des gens, qui ne sont pas déraisonnables, voient l'avenir dans le fédéralisme. Ces graves questions sont une source précieuse de phrases sonores sur les programmes politiques, mais elles ne laissent pas de préoccuper ceux qui, ne se sentant pas la force de diriger leurs semblables, ne détestent pas de s'en divertir doucement. Il est vrai que nous allons en quinze heures de Paris jusqu'à tous les bouts de la France. Mais pourquoi nous déranger, si c'est pour l'éternel recommencement de sensations qui finissent par ne plus être senties? Marseille nous offre la saveur de son accent & de sa cuisine. Ce n'est peut-être pas assez pour mériter un voyage quand on n'est pas dans le commerce. On nous parle de la Gascogne & de ses vantardises plaisantes. Mais un vrai Gascon est aussi rare qu'un Parisien pur, &, quand bien même on les dénicherait tous deux, on finirait sans doute par les confondre, tant ils vivraient des mêmes idées également enseignées d'après des programmes invariables. Il nous restait avec Tarascon un dernier espoir. Mais M. Daudet eut la cruauté de nous apprendre qu'en France tout le monde en est un peu. Le dîner celtique & le banquet de la Branlade réunissent des

Digitized by Google

convives qui pourraient aisément passer d'une table à l'autre. Les forces de la race & du milieu ont succombé sous le nivellement général des éducations & des habitudes.

Les Espagnols voyagent moins que nous, & pourtant ils pourraient encore, sans quitter leur pays, partir en aventures. Leurs trains ne vont pas assez vite pour avoir déjà effacé d'une province à l'autre toutes les différences qui séparaient les anciens royaumes. Les trois ou quatre formes diverses des sensibilités humaines ne sont pas, en Espagne comme en France, distribuées partout en proportions à peu près égales. Les costumes anciens disparaissent de plus en plus, mais il en reste cependant. Le roi recrute ses soldats dans tout son royaume, mais le régiment n'efface pas toutes les habitudes du village. Nous ne connaissons que la province, & encore y singe-t-on Paris. Les Espagnols ont véritablement des provinces, &, si rapidement qu'on s'y promène, on n'y découvre point les mêmes gens sous les mêmes thèmes de conversation.

Les provinces basques se souviennent encore de leur ancienne indépendance. Elles perçoivent elles-mêmes leurs impôts & elles ont leurs miquelets. Ce sont des soldats excellents qui font sa police & promènent dans ses rues leur béret bleu & leurs culottes rouges. Leur costume est fort joli. Et puis, on ne le voit que chez eux. Le verra-t-on longtemps encore? Déjà le gouvernement de Madrid a enlevé aux Basques la plupart de leurs privilèges, & ils songent souvent avec amertume que la fidélité jurée en 1332 à leur suzerain Alphonse le Justicier a été bien mal récompensée. Ses successeurs ont violé ses promesses pour s'établir en maîtres presque absolus. Le temps n'est plus où d'Alava, de Biscaye & du Guipuzcoa, des députés vénérables venaient s'assembler & délibérer librement sous le chêne de Guernica. Ils s'entretenaient alors en une langue que les Castillans n'entendaient pas. Aujourd'hui, leurs fils conservent une partie de leur vocabulaire, mais ils comprennent l'espagnol de Madrid. Ils réclament leurs droits antiques, & l'on dit qu'ils sont carlistes; mais ils reçoivent tous les étés & ils saluent Marie-Christine & son fils qui, sans doute, devenu grand, leur arrachera leurs derniers « fueros. » Mais que faire contre une femme & contre un enfant? La reine a bien

Digitized by Google

compris quelle force ce serait pour elle de s'installer sans armée dans la citadelle du carlisme. Dans le froid Escorial, sous les arbres d'Aranjuez, ses ministres seraient venus sans cesse la troubler dans son repos & dans sa sollicitude maternelle. Ils lui auraient dit que l'insurrection était mal éteinte sur le versant des Pyrénées & peut-être lui auraient-ils proposé des mesures énergiques qui auraient rallumé l'incendie. Marie-Christine a fait mieux : elle est allée à l'ennemi, comptant sur sa loyauté. Et il s'est trouvé que son imprudence était la plus fine des politiques. Sur la plage de Saint-Sébastien, le palais royal de Miramar n'a pas besoin de défenseurs. Les Basques ne cesseront de crier contre les vices du gouvernement, mais leurs protestations ne se changeront jamais en révoltes tant qu'ils verront là-bas sur les sables un enfant royal sourire en jouant au regard vigilant de sa mère.

Et puis on les a pris par de si délicates attentions! Le petit roi a déjà son régiment & il le recrute parmi toutes les classes de la province, & il l'habille du même costume que les miquelets. Quand les Basques moroses voient marcher leurs garçons dans le « batallon infantil », ils oublient qu'Alphonse XIII est fils d'Alphonse XII; ils finissent par croire qu'il est le chef naturel de tous ces bambins qui grandiront avec lui. Ils se réjouissent de les voir manœuvrer, l'allure fière, avec, dans les yeux, la flamme des montagnards, leurs ancêtres, & ils sont reconnaissants au petit roi du plaisir qu'il prend à les commander. A la mort du comte de Paris, la cour a pris le deuil, & il a fallu renvoyer une revue du « batallon infantil. » Alphonse XIII a pleuré, & la reine a dû lui faire sur les devoirs des rois & les convenances officielles une leçon très douce qui ne l'a pas consolé. Les journaux ont rapporté l'incident, & il est allé droit au cœur de tous les Espagnols. M. Sagasta lui-même n'aurait rien imaginé qui pût mieux fortifier le régime qu'il soutient. Capables de sentiments chevaleresques comme d'énergies belliqueuses, les Basques ne sont point impropres à « l'activité dévorante de la civilisation contemporaine. » Il suffit de visiter Bilbao, de songer à la rapidité de son développement pour ne pas réserver à l'Amérique le privilège des villes bâties si vite qu'on les croirait sorties du sol.

Digitized by Google

Bilbao est l'argument chéri des économistes espagnols. « Ah! monsieur, s'écrient-ils, si nous étions mieux administrés! Quelle merveilleuse industrie & quel admirable commerce grandiraient dans nos villes & dans nos ports de mer! » D'autres, au contraire, qui ne sont pas des économistes, s'effraient de ce mouvement. « Vous nous arrivez, disent-ils, avec des préjugés d'Europe. Vous mesurez la vie d'un peuple comme on jauge un bâtiment. S'il est vrai que la richesse d'un homme n'est pas dans l'abondance de ses biens, mais dans la modération de ses désirs, pourquoi n'en serait-il pas de même des collectivités humaines? Oui, Bilbao prospère, mais au prix du socialisme, mais avec la crainte de l'anarchie. Aujourd'hui, les ouvriers se plaignent de leurs logeurs; demain, ils s'en prendront à leurs patrons. Et ce sera la grève; & ce sera peut-être, comme à Barcelone, la revendication par la bombe. Les Basques étaient jadis nos Vendéens. Religieux & sobres, ils vivaient heureux. Aujourd'hui, la corruption les guette. Ils sont moins carlistes, parce que leurs croyances s'affaiblissent. Que deviendront-ils quand ils seront gagnés par la fièvre de jouir? » Je ne sais point ce que les Basques deviendront. Je ne sais pas davantage ce qu'ils gagneront à s'enrichir. Mais je me félicite d'arriver à temps pour retrouver chez eux un peu de leur antique caractère.

Les « Gallegos » sont les Béotiens de l'Espagne. On leur prête des répliques que Calino ne désavouerait pas. Ils interviennent dans toutes les histoires où l'on veut montrer son esprit en racontant les sottises des autres. Des Gallegos attendent dans une gare d'embranchement. Un train arrive & s'arrête. La voix traînante d'un employé murmure consciencieusement : « Messieurs les voyageurs en voiture. » Le train repart. Les Gallegos attendent toujours. Ils finissent pourtant par se lasser. L'un d'entre eux, la plus forte tête, s'avance vers le chef de gare & lui déclare que ses voitures à fumée se permettent plus de retard que les diligences du pays. « Mais c'est vous-même qui arrivez en retard. — Comment? Je suis là depuis deux heures. — N'avez-vous pas entendu appeler les voyageurs? — Oui, monsieur; mais on n'a pas appelé les Gallegos. » Le chef de gare n'a rien trouvé à répondre. Mais depuis

Digitized by Google

lors il fait crier par ses employés : « En voiture, Messieurs les voyageurs; en voiture aussi les Gallegos. »

La verve satirique de Gongora n'a pas manqué de s'exercer sur cette cible. « Auberges de bois, s'écrie-t-il à propos des hôtelleries de Galice, arches de Noé où j'appelle l'hôte, où un bœuf me répond, d'où s'élance une bête fauve! J'entre & je pleure. Sont-ce larmes de repentir? Est-ce la fumée qui me monte aux yeux? Je tombe en un cercle de femmes. Leur chasteté est sans égale comme la longueur de leurs pieds. Elles ont les plus gros orteils du monde. Du haut des montagnes couronnées de noyers, un fleuve descend aux ondes de cristal; mais il murmure d'être abandonné. Les femmes refusent d'y tremper leurs joues, les hommes d'y mouiller leurs lèvres. » Traduisez en bon français : « Les femmes ne se lavent pas & les hommes sont des ivrognes. » Les pauvres diables qu'on raille ainsi font pourtant d'admirables serviteurs. Ils sont durs à la besogne & d'une honnêteté à toute épreuve. S'ils sont facteurs aux stations, confiez-leur sans crainte vos bagages; ils n'oublieront pas de vous les rapporter. Si vous allez chez eux, vous n'y rencontrerez que de braves gens un peu rudes, mais combien dévoués! Ils ne sont point exposés aux mêmes périls que les Basques. Ils vivent sobrement, sans fièvre qui brûle leur sang & surexcite des appétits de toute sorte. Ils n'ont d'envie que la part inévitable de la nature humaine, de désirs que les plus simples, de croyances que les plus vieilles. Quand ils se réunissent à l'église, avec leurs culottes bouffantes, leur petit veston coupé court sur le gilet où les boutons reluisent, ils semblent des Bretons réunis pour quelque pardon par la tradition ininterrompue de leur foi & de leurs pratiques. Ils ont le même costume, & des gens graves leur assignent la même origine. Les esprits folâtres les traitent d'Auvergnats, & ils regrettent que leur langue ne prononce pas le *ch* comme la nôtre. C'est la seule raison, disent-ils, qui les empêche de remonter au grand ancêtre Fouchtra. Il y en a d'autres cependant. Leur probité un peu grossière ne dissimule pas une finesse étrangement pratique. Et puis, il n'y a plus d'Auvergnats que dans les vaudevilles. Il y a encore des Gallegos, de vrais Gallegos dans leur pays; il y en a aussi

Digitized by Google

dans les grandes villes, &, s'ils s'y habillent à l'européenne, ils y gardent l'âme rude & innocente qui s'éveilla jadis sur leurs montagnes, autour de leurs vieux clochers.

Madrid a voulu prendre les sentiments & les usages qui conviennent à une capitale, & malheureusement elle n'y a que trop réussi. Il n'y a pas dans la cervelle de ses nobles & de ses bourgeois des idées & des ambitions bien différentes de celles qui se promènent à pied ou en voiture sur les boulevards de Paris. Un code européen de factices élégances, un manuel de civilité très raffinée & très puérile, voilà les livres chéris de tous ceux qui, à Madrid, se croient un nom, c'est-à-dire de tous ceux qui peuvent encore dorer leur blason, car il n'est pas d'Espagnol qui ne se déclare bien né. Les fortunes plus modestes attendent une place de l'Etat & ne se préoccupent pas plus que chez nous de la mériter. Pourtant les moralistes chagrins nous envient : « Ah ! disent-ils avec un soupir, chez vous il y a moins de faveurs & plus de concours. » Peut-être, mais nous nous appauvrissons autant dans la recherche acharnée de la place sûre où nos activités deviendront des mécanismes & s'endormiront doucement.

Le peuple de Madrid a subi l'influence de son milieu. On l'a instruit, c'est-à-dire qu'on a substitué à ses instincts vigoureux des habitudes plus raisonnablement médiocres. On lui a appris comment il fallait régler ses désirs & ses vengeances ; on lui a persuadé que la tranquillité était le vrai bonheur & que l'Etat la lui assurerait s'il voulait travailler un peu pour payer les impôts. D'après l'argument irréfutable que deux Turcs sont plus forts qu'un, on lui a fait entendre qu'il aurait plus de satisfaction à se sentir citoyen dans sa capitale qu'il n'en avait jadis à dresser son orgueil individuel contre les dangers ou les injures privés. La leçon n'est pas encore uniformément comprise & appliquée, & c'est pourquoi les Madrilènes sont plus intéressants que les Parisiens. Au lieu de se revancher des contraintes officielles en nommant parfois pour d'officielles positions des pantins ou des canailles, ils préfèrent se passer de l'Etat malgré lui & quand bon leur semble. « Le rêve du gouvernement, c'est de nous faire travailler & danser en rond sous son œil vigilant d'artiste & de juge. Eh

Digitized by Google

bien, ne travaillons pas trop, &, si nous dansons, faisons le rond nous-mêmes. Si quelque intrus ou quelque voisin nous ennuie, s'il nous reproche de troubler son sommeil & de salir sa porte, qu'il se souvienne de nos ancêtres héroïques & que nous avons notre bon couteau. » Voilà le raisonnement inconscient des vieux Madrilènes. Aussi y a-t-il encore à Madrid des crimes qui ne viennent pas de cupidités déshonorantes ni de passions brutales, mais qui, nés de la vengeance, participent à ce qu'elle contient de divin. Aussi, quand les vieux quartiers s'amusent, ils sont plus amusants que nos bals populaires du 14 juillet. Sans doute on n'y voit plus la manola classique ; mais elle a une fille, la « gata », &, si la fille ne vaut pas la mère, elle porte encore avec grâce le costume héréditaire. Sous sa mantille de toile, délicieusement attachée à son chignon, sa figure sourit provocante, tandis qu'elle drape son châle des Indes au-dessus du mouchoir qui pend négligemment à sa ceinture. Les fêtes sont moins nombreuses, mais il en reste pourtant qui l'attirent en l'honneur de quelque sainte, d'une sainte toujours bienfaisante puisqu'elle lui fournit le prétexte de se faire belle. Il faut voir alors, après la griserie des bals partout improvisés, après les concours de danses ou de châles, les sourires qui fleurissent sur les lèvres savoureuses, qui disparaissent un moment derrière le battement des éventails & qui reparaissent enfin dans la joie des admirations & des désirs soulevés. A chaque instant les tramways arrivent bondés; les rues se remplissent de mouvement & de bruit, les vendeurs d'eau glapissent, les marchands de limonade s'époumonnent, les guitares grincent, les orgues de barbarie tournent en un rythme endiablé. Spectateurs & acteurs sentent brûler dans leurs veines le vieux sang de la race. Demain, ils réclameront pour la capitale des réformes à l'instar de Paris ; aujourd'hui, ils se réjouissent & on se réjouit avec eux que Madrid soit encore un peu restée Madrid.

On chante dans les opérettes : « Les Portugais sont toujours gais. » Il faudrait dire les Andalous. Séville est le pays de la joie éternelle. La vie n'y est conçue que comme un long amusement & qui commence presque avec elle. Un soir, après le repas, un orgue de barbarie fait résonner dans la rue les

Digitized by Google

premiers accords d'une danse nationale. Une jeune dame se lève & s'élance avec sa voisine dans une figure pleine de grâce. Aussitôt une enfant de quatre ans se met à remuer ses petits bras & ses petits pieds, culbutant souvent, mais esquissant toujours le mouvement qu'elle voyait réaliser. Tous les hôtes enthousiasmés frappaient des mains en cadence, & tandis que la maman évoluait en courbes merveilleusement souples, la fillette perdait l'équilibre, se relevait & retrouvait la mesure. Ces gens-là dansent avant de savoir marcher. Ils plaisantent avant de savoir parler. Le sourire intelligent précède chez eux l'expression de la pensée dont il est la forme habituelle. Ils le prennent dès qu'ils ouvrent les yeux ; peut-être même ne le quittent-ils jamais. Comment auraient-ils le cauchemar? Ils doivent dormir en souriant. Surtout n'allez pas leur proposer des affaires, vous les troubleriez vainement. Le matin, c'est trop tôt pour se mettre au travail ; le soir, ce n'est jamais assez tard. C'est toujours l'heure de se reposer ou de manger; & manger, c'est pour eux beaucoup plus & beaucoup mieux qu'une mastication en commun, c'est un long échange de rires & de bons mots. Les moindres incidents suffisent pour renouveler & entretenir leur joie. La fumée qui monte, les corridas passées ou prochaines, les bévues des étrangers, c'est-à-dire de tous ceux qui ne sont point Andalous, toutes ces insignifiances deviennent la matière inépuisable d'une savoureuse conversation. « Avez-vous appris le mariage de Manuel? — Non. Avec qui? — Avec sa bicyclette; & il a juré d'être un mari modèle. — Quand j'aurai une lettre pressée, je la lui confierai; il ira toujours plus vite que le train. — On voit bien que vous n'avez voyagé qu'en Portugal, où les machines sont plus efflanquées que les mules d'Antonio. Mais, en revanche, quels magnifiques vagons! Les premières sont capitonnées de toile, & on lit sur la porte : sept sièges. Les secondes ne sont pas capitonnées, mais le bois blanc est fort bien peint. Ce sont sept places fort convenables. Dame! les troisièmes sont moins luxueuses. Il n'y a pas de toit, mais, quand il pleut, on a son parapluie. Et puis les Portugais ne vous trompent point sur la marchandise. Ils ont fait inscrire en grosses lettres : *Siete estables*, sept stalles d'écurie.

Digitized by Google

Toujours vives & rapides, les ripostes succèdent aux ripostes, les histoires suivent les histoires. Les Andalous en ont tant à conter qu'ils ne prennent même pas le loisir de prononcer. Les mots leur emplissent la bouche. Il faut bien qu'ils en avalent la moitié. Que les Castillans s'amusent, s'ils veulent, à faire entendre les finales ou à prononcer leur *c* comme le *th* anglais. A Séville, on n'a pas besoin de ces articulations mesurées, ni de ces sonorités étranges. On devine le mot avant qu'il soit fini. Pourquoi s'acharner à des syllabes inutiles? C'est voler son voisin de minutes précieuses, puisqu'il lui vient à la mémoire une bonne farce qui veut franchir, comme disait le bon Homerus, la barrière de ses dents. Qu'il se dépêche, lui aussi, car Lorenza sourit & laisse éteindre sa cigarette. Graves symptômes! Si j'étais Pedro, j'irais me coucher. On va lui prêter quelque sottise.

Les raillés cherchent toujours à se venger des railleurs. Les Castillans disent de l'Andalousie que l'esprit y croît aux dépens de la vérité, & ils vous renvoient au délicieux « estrambote » de Cervantès. On vient d'élever à Séville un magnifique mausolée en l'honneur de Philippe II. Un soldat admire la richesse du monument & la grandeur de la ville aussi triomphante que Rome. « Ah! s'écrie-t-il, je parierais que l'âme du roi défunt a abandonné, pour jouir de ce séjour, la demeure glorieuse qui lui était assignée pour l'éternité. » Un rodomont andalou entend ce propos. « Vous avez dit vrai, « réplique-t-il, & celui-là ment qui dit le contraire. » Aussitôt il enfonce son chapeau, examine son épée & jette un regard farouche. On attendait des morts d'hommes, & il n'y eut rien du tout. La scène est piquante & elle a pu se passer à Séville. Mais il n'est point de ville en Espagne où elle paraisse invraisemblable. Quand ils se divertissent du voisin, les Sévillans frappent plus juste. Qu'importe d'ailleurs s'ils ne se refusent pas même les fanfaronnades? Tout est bon qui peut leur sourire, jusqu'aux satisfactions d'un orgueil plaisamment affiché. Se sentant librement heureux, ils ne quittent guère les rives du Guadalquivir. Si cependant vous les rencontrez à Madrid, ils vous diront avec un soupir que leur séjour est un exil & qu'ils attendent le retour dans la terre adorée de la très

Digitized by Google

sainte Marie. Cette terre, pour un instant abandonnée, reste pour eux bien plus que le symbole de leur origine & de leurs premières impressions. Elle est le pays des enchantements faciles & de la grâce inexprimable. C'est là & là seulement qu'on peut causer, qu'on sait danser. Là jamais de gravité morose, jamais d'occupation sérieuse pour entraver l'élan du plaisir. Dites à un Sévillan que sa ville n'a pas une série surprenante de merveilles catalogüées, qu'on n'y trouve pas les raffinements d'un luxe effréné, il haussera les épaules & vous répliquera avec un sourire : « Le luxe, c'est l'éternel rayonnement du soleil. La merveille, c'est l'éternelle joie de l'homme. »

Si les filles de Cadix, blondes ou brunes, car il y en a pour tous les goûts, jouissent d'une réputation européenne & méritée, les hommes de Malaga passent dans toute l'Espagne pour user plus volontiers de leur couteau que de leur langue. Ils ont dans les veines le vieux sang des bandits, & quand leur vin leur monte à la tête, ils voient rouge. Malheur à vous si vous les dérangez ! Il n'en faudra pas beaucoup pour qu'il leur prenne l'envie de connaître, comme ils disent « la couleur de vos tripes. » Un de mes amis, qui n'est pas de Gascogne, & qui est né bien au nord de Tarascon, rentrait paisiblement chez lui après un dernier tour sur l'Alameda de Malaga. Dans une rue mal éclairée, il aperçoit deux hommes qui le regardent venir, puis qui s'avancent vivement vers lui. Il oblique à droite, son mouvement est aussitôt imité. Comme il venait de causer des derniers crimes du pays, il ne se sentait rassuré qu'à demi, lorsqu'il voit une main se reculer avec l'éclair d'une lame. Heureusement il connaissait ses classiques, il avait expliqué le Pro Milone, & il n'avait point oublié l'avis de Cicéron sur le droit de légitime défense. Sans se demander si les juges espagnols seraient aussi lettrés que lui, il tira son pistolet & fit feu. Aussitôt un homme tombe, l'autre s'enfuit & un sereno accourt. Explications & reconnaissance. La balle avait pénétré dans la jambe d'un chenapan qu'on soupçonnait d'un mauvais coup. Le sereno était un brave homme & qui se souvenait devant l'or français, que le change était à 18 %. Mon ami rentra chez lui & s'endormit en se félicitant d'avoir échappé

Digitized by Google

à un couteau & à un tribunal espagnols. L'ingrat ne songea pas à remercier Cicéron. Je n'ai pas eu une aventure analogue, & je le regrette, car elle m'aurait au moins fourni la matière d'un chapitre héroïque; mais j'ai assisté d'une fenêtre à une dispute bien étrange, & j'avoue humblement que je n'ai point cherché à voir le spectacle de plus près. Un client & un cocher étaient en train de s'apostropher à coups d'injures qu'ils soulignaient de coups de pistolet. Le client était saoul la veille, & le cocher avait refusé de le prendre en cet état qu'il avait eu le mauvais goût de ne pas trouver naturel. Une fois dégrisé, l'ivrogne avait senti toute la grandeur de son injure & l'impérieuse nécessité d'une prompte vengeance. Il n'oubliait pas la force qu'avaient sur ses ancêtres les lois inéluctables de l'honneur. Mais, comme il avait lu dans son journal qu'il faut être de son temps, il avait remplacé l'arme blanche par l'arme à feu. Grâce à ce progrès de la civilisation, le cocher en fut quitte pour une balle dans le bras, ce qui vaut toujours mieux qu'un couteau dans le ventre. Il est vrai que deux passants inoffensifs furent blessés à la jambe. Mais Malaga serait un trop beau pays s'il n'en cuisait pas quelquefois d'assister à des spectacles émouvants & gratuits. C'est d'ailleurs à peu près le seul divertissement de la ville. Toute la richesse est aux mains d'un marquis. Pour le reste des habitants, il n'y a guère que la satisfaction de manger son pain quotidien. La jeunesse n'y connaît qu'une joie qu'elle s'impose comme un devoir : c'est la promenade sur la grande allée où recommencent chaque jour les jolis bavardages avec les jolies filles, & les railleries inévitables sur la fontaine naturaliste d'où l'eau s'échappe par le plus naturel des conduits. On organise bien parfois quelque exposition des beaux-arts; mais rien ne vaut un bon crime pour piquer les curiosités & entretenir les conversations.

Il y a des crimes aussi en Aragon, & l'on s'y souvient parfois que la meilleure gaine pour son couteau c'est encore la chair de l'insulteur. Pourtant, les Aragonais n'ont point autant que les hommes de Malaga de susceptibilités inquiétantes. Ce n'est pas qu'ils n'aient le sang aussi chaud. Ils sont fougueux comme des mules emportées & têtus comme un roc vénérable

Digitized by Google

qui résiste au courant de l'Ebre. Veut-on représenter un beau gars qui, à la première œillade, propose un enlèvement? on le fait naître autour de Saragosse. Cherche-t-on à peindre une résistance qui se butte aveuglément contre l'obstacle? on dira : « Ainsi qu'un Aragonais qui rencontre un mur sur sa route serre son mouchoir sur sa tête & frappe la pierre jusqu'à ce qu'il s'y soit fait une brèche ou qu'il se soit ouvert le crâne, ainsi le héros résistait seul contre les ennemis coujurés. » Si Homère avait connu l'Aragon, il y aurait fait naître son Ajax; il ne se serait pas vu contraint de le comparer à un âne qui ne veut point sortir de son pré, & il n'aurait pas mis Boileau-Despréaux dans le cruel embarras de justifier la prétendue familiarité de son image. Il nous aurait montré le fils de Télamon debout en face des Troyens, & il aurait ajouté : « Le guerrier demeure inébranlable, & il arrête le flot du combat comme dans sa patrie un noble taureau soutient le choc de la pique & soulève sans effort le cheval & le cavalier. » Et Perrault n'aurait pu satisfaire la malignité de sa critique, car aucun de ses contemporains ne considérait le taureau comme un animal domestique & familier. Mais Homère ne connaissait point l'Aragon, & les Aragonais le lui rendent bien. Leurs souvenirs littéraires & historiques sont assez rares. Il est vrai qu'ils sont solidement gravés dans leur mémoire. Quelques railleries vigoureuses nées sur le sol & cultivées par un romancier picaresque, voilà le fonds immuable de leur esprit, quand ils éprouvent le besoin de le manifester. Ils sont restés les dignes sujets de leur vieux roi Ramon. C'était un moine qu'on força à monter sur le trône. Quand il partait en guerre, il prenait son bouclier dans une main, son épée dans l'autre, &, comme la bride de son cheval le gênait, il la mettait entre ses dents. Ainsi harnaché, il massacrait à l'aise les ennemis. Les grands se raillaient de lui. Mais ils n'y songèrent plus quand il leur eut fait entendre le son de sa cloche. Il réunit un jour les plus nobles seigneurs, & tranquillement il leur coupa la tête. Les autres comprirent que l'esprit ne lui manquait pas. De cet esprit-là, il en reste aux Aragonais. L'orgueil sauvage de leur indépendance passée, la haine persistante de l'étranger repoussé, voilà les sentiments qui se réveillent en eux lorsque

Digitized by Google

se tait la voix quotidienne des mesquines sensations. Il y a encore à Saragosse & dans les villages de la province plus d'une histoire à cueillir où des Français lourds de vin tombent fauchés comme des épis lourds de blé. Les Aragonais ne se rappellent pas sans doute, & pour cause, la belle image où Virgile compare la tête sanglante d'Euryale à une fleur de pourpre tranchée par la charrue. Mais ils l'ont souvent réalisée. J'engage nos jeunes poètes à venir causer avec eux. Ils auraient bien du malheur s'ils n'en rapportaient pas au moins un monologue à la manière de M. Coppée, peut-être même un drame héroïque.

Dans une auberge de village, un brave Aragonais, dont la figure aurait fait un bien beau masque pour mélodrame, me servait un jour, fort paisiblement, une énorme portion de riz. En posant son plat, il laisse échapper une expression qui vient de France. Je lui demande, en souriant, s'il est du même pays que ses paroles. « Si j'étais Français, s'écrie-t-il alors, je me couperais la tête. » Sa voix avait des sonorités âpres & un rayon du soleil couchant éclairait son visage tragique. Quand je relirai la guerre d'Espagne, il me semble que je la comprendrai mieux. Les Aragonais s'entêtent dans leurs souvenirs héréditaires comme dans les moindres incidents de leur vie. Tant qu'il y aura une église pour la « Virgen del Pilar », il y aura dans leur mémoire une place pour l'invasion de Napoléon. Comment l'oublieraient-ils? Ils savent par cœur la chanson populaire où l'on hurle, au grincement des guitares, que la « Virgen del Pilar » ne veut pas être française, qu'elle veut commander les troupes d'Aragon.

A parcourir la plaine de Valence, parmi les orangers dont les parfums flottent dans l'air, on rêve une population d'idylle dont les mœurs seraient innocentes & le caractère patriarcal. Quel admirable décor pour une pastorale! & comme, sous les branches vertes où pendent des fruits dorés, il est facile d'imaginer quelque églogue galante, quelque conversation amoureuse avec la Diane de Montemayor! Des bergers enrubanés rempliraient si bien ce paysage! Un ciel admirablement pur, des arbres qui ne sont ni grêles ni majestueux, des couleurs vives sans paraître criardes, une atmosphère diaphane où l'or

Digitized by Google

du soleil tombe sur l'émeraude des feuilles, partout une élégance très simple. Quelles âmes pourraient grandir dans ce milieu sans s'y pénétrer de douceur & de délicatesse? Interrogez maintenant un Espagnol du centre ou du sud : « Les Valenciens? ils ne se refusent pas plus de crimes que les gens de Malaga; mais ils ne sortent leur couteau qu'au bruit des douros. Deux frères ne vivaient point en paix & s'en trouvaient mal. Le premier, qui se croyait malin, offrit à un voisin charitable 250 pesetas pour régler leur différend. Le second, qui n'était point un sot, en donna 500 au même intermédiaire. Sa cause valait donc mieux. On n'en douta plus quand on ramassa son frère avec un poignard en plein cœur. Ai-je besoin de vous dire que la scène se passait à Valence? On m'a conté l'histoire à mon dernier voyage. Le conteur vendait des balais à cinq centimes. « Comment faites-vous, lui dis-je, pour vous tirer d'affaire?— Oh! Monsieur, je vole le manche. » Une voix interrompt alors mon aimable interlocuteur. « Les beaux balais à un centime! » Je me retourne & m'étonne. « Pour qui donc vendez-vous à perte? — Mais pour moi, & j'ai tout de même mon petit bénéfice. Moi, je vole tout le balai. » Allez à Valence, Monsieur, mais ne garnissez pas trop votre bourse. » Je suis allé à Valence & je n'y ai été volé que par mon hôtelier. Je n'ai pas même risqué d'y être assassiné, & je ne crois point avoir été l'objet d'une chance particulière. Les Valenciens ne sont pas terribles, ils sont seulement plus riches que beaucoup d'autres Espagnols. Il est donc naturel que l'argent soit souvent chez eux le mobile des crimes inévitables dans les grandes villes. Ils ont une industrie, mais ils ne volent leurs clients que dans la mesure acceptée par la loi & usitée dans toute l'Europe. Les Espagnols du centre & du sud les calomnient. C'est peut-être qu'ils les envient; c'est aussi qu'ils ne sont point habitués à la subtilité de nos définitions. Ils ne savent point la différence exacte qui sépare le vol d'un bénéfice exagéré. Les Valenciens sont plus au courant & ils ont d'excellentes pratiques pour se mettre en garde contre les ambitions trop gourmandes. La richesse du sol dépend de l'arrosage. Des canaux très ingénieusement agencés & qui attestent encore le génie des Maures distribuent l'eau

Digitized by Google

fertilisante à travers la campagne assoiffée. Chaque propriétaire a droit à sa part, & s'il dépasse le temps qui lui est assigné, s'il empiète sur l'heure de son voisin, il lui faut comparaître devant les syndics élus par tous les intéressés. Rien n'est plus curieux que de les voir le dimanche, devant la cathédrale, écoutant la plainte du propriétaire lésé & jugeant sans appel du délit & de l'amende encourue. Un peintre espagnol a représenté cette scène, & son tableau, s'il n'est pas un chef-d'œuvre, est au moins une juste peinture de mœurs. On y lit sur tous les visages le souci de s'enrichir, l'ennui de ne pouvoir dépouiller le voisin & aussi le sentiment qu'il faut respecter la sentence pour n'être point volé à son tour. Ce n'est pas l'image idyllique qu'on aurait rêvée dans cette nature; mais les cupidités humaines se jouent de la théorie des milieux.

Les Catalans sont restés Catalans. S'ils ont subi une influence, ce n'est pas celle de l'Espagne. Ils ont regardé vers le nord & ne s'en repentent point. Ils sont aussi fiers de Barcelone que les Castillans en sont jaloux, & il est certain qu'avec ses belles avenues, le mouvement de son port, le luxe de ses hôtels & l'animation de ses promenades, leur ville donne autrement que Madrid l'illusion d'une capitale. Parcourez les rues, causez avec les habitants; même impression toujours vérifiée. Il n'y a plus rien ici qui rappelle l'Espagne, il reste seulement un peu de l'antique Catalogne, au milieu de transformations européennes. On parle encore à Barcelone le dialecte des ancêtres, & M. Mistral y réjouirait son oreille & son âme à reconnaître sur toutes les lèvres des sonorités plus voisines de sa chère langue d'oc que de la langue officielle. L'espagnol s'appelle ici le castillan. On le comprend & on s'en sert au besoin; mais entre soi, on parle catalan, on l'écrit même dans les journaux sérieux ou plaisants. La *Tomasa* colporte dans tous les milieux des railleries d'autant plus savoureuses qu'elles se présentent vêtues du dialecte populaire; les lettrés même favorisent ce mouvement : ils organisent des concours où l'on récompense les meilleurs travaux sur l'histoire locale. L'Académie du Gai-Savoir n'est pas morte encore & elle suscite chaque année quelque nouveau

Digitized by Google

poème en l'honneur de ses gloires passées. Prose & poésie, il y a toute une littérature catalane qui se perpétue avec un éclat plus durable & moins factice que les résurrections tentées par nos félibres.

En même temps, la vie se complique de toutes les inventions contemporaines. Barcelone est la seule ville d'Espagne où l'on rencontre ce confortable qui doit nous consoler de la disparition du pittoresque. Rien n'y manque qui puisse répondre à nos goûts ordinaires. Le commerce & l'industrie mettent à la portée de toutes les bourses les petites comme les grandes fournitures. Pourvu que vous ne lui demandiez rien d'original, le Catalan vous fournira tous les objets que réclament chez vous vos besoins ou vos désirs. Il les fabrique lui-même, & il ne copie pas trop mal les modèles qu'on lui propose & les procédés qu'on lui apprend. Bien plus, vous pourrez vous offrir à Barcelone à peu près toutes les émotions nécessaires à votre activité de jeu. Vous n'y aurez pas même à regretter les conversations pénétrantes sur les dangers du socialisme & sur les progrès de l'anarchie. La bombe de Salvator vaut bien celle de Ravachol, & l'habile dévotion du héros espagnol est plus amusante que l'impuissante fanfaronnade du martyr français.

N'écoutez pas les Espagnols quand ils vous parlent de la grossièreté catalane. Les Catalans ne sont pas exempts de brutalité, mais ils sont aussi capables de finesse. Deux hommes se disputent à grands cris; la foule accourt : « Demain, s'écrie le plus furieux, tu recevras mes parrains & nous nous attendrons pour vider notre querelle. — Merci, dit l'autre, garde tes parrains, je suis déjà baptisé. » Après un débordement d'injures, une raillerie piquante de l'honneur castillan, voilà l'esprit catalan, quand il ne cherche pas à se faire l'écho de l'esprit français. Mais il le cherche trop souvent, & l'on quitte Barcelone avec le regret de retrouver les habitudes & les sensations qu'on avait si délicieusement oubliées à travers les bigarrures des provinces espagnoles.

Derrière toutes ces variétés, une impression dernière se dégage & demeure. Le peuple espagnol est paresseux avec délice & délicieusement paresseux. Il ne faut tenir compte ni

Digitized by Google

des Basques, ni des Valenciens, ni des Catalans; ils parlent, d'ailleurs, un dialecte ou une langue qui leur est propre. Sans doute, ils sont Espagnols, mais ils le sont moins que les autres; aussi y a-t-il chez eux un commerce & une industrie. Partout ailleurs, une race à la fois plus noble & plus naturelle : plus noble, parce qu'elle garde la beauté du geste & le souci de sa dignité extérieure; plus naturelle, parce qu'elle se contente des moyens les plus simples pour satisfaire ses besoins & ses vengeances. Nulle autre ambition que de tirer du sol les ressources nécessaires au prix du moindre effort; nulle autre joie que de jouir paisiblement de la rue & des hommes. L'Espagnol est né grand seigneur. Le monde est injuste qui ne continue pas à lui servir les richesses des Amériques; il savait si bien les dépenser! Les poètes & les artistes fleurissaient si vigoureux dans le luxe venu d'outre-mer! En ce temps-là, la conquête de l'or était une aventure où il fallait plus d'énergie que de cupidité, où les ambitions héroïques côtoyaient les désirs vulgaires, où le sang coulait sur la boue du chemin. Aujourd'hui, la fortune dépend, le plus souvent, de la faiblesse des scrupules & de la force du nez. Elle commence dans l'immoralité d'un jeu officiel, elle grandit dans des rapines savamment organisées, puisqu'on n'y risque pas la moindre goutte du sang de ses veines. C'était jadis une fille farouche gardée par un dragon, c'est aujourd'hui une courtisane fardée qui se livre sur les conseils d'un agent de change. Il ne faut pas en vouloir aux Espagnols de ne pas trop se disputer de pareilles faveurs. Que feraient-ils des boudoirs coquets & des chambres minutieusement aménagées? Quand le soleil luit, la vie vraie n'est-elle pas dehors, dans le sourire satisfait de la nature & des hommes? Pourquoi s'acharner au calcul asservissant & déprimant des combinaisons industrielles & financières? D'abord, on ne s'enrichit qu'en dépouillant les autres. Et puis, l'Espagnol se sent fait pour porter haut la tête, & le travail l'abaisse. Il travaillera pourtant quand les autres se refuseront à faire sa besogne, mais il s'arrêtera dès qu'il aura le nécessaire. Je laisse aux économistes & aux philosophes les études documentées sur la grandeur & la décadence de l'Espagne. Quant à moi, je conserve une sympathie pro-

Digitized by Google

fonde pour ce peuple sans cupidités mesquines, qui promène en voiture un déjeuner médiocre mais aussi le souvenir des ancêtres glorieux, qui mendie avec dignité parce que les autres lui doivent le peu qu'il lui faut pour remplir sa fonction naturelle, pour se draper majestueusement; peuple original qui ne voit pas seulement dans la vie une lutte acharnée où les forts dévorent les faibles, mais qui cherche son bonheur dans l'amour & sa beauté dans l'honneur. Les Espagnols reposent des gens de bourse & des Américains, & c'est pourquoi on les aime.

E. MARTINENCHE,

Agrégé des lettres, professeur au Lycée de Nimes.

Digitized by Google

ISIDORE SALLES

POÈTE GASCON

M. Isidore Salles est encore vivant, — très vivant, Dieu merci ! Ce n'est pas une raison pour que nous nous refusions le plaisir de relire son œuvre poétique & de noter, chemin faisant, quelques-unes de nos impressions. Je sais bien que cette œuvre, à plusieurs reprises, a déjà été louée comme elle le mérite[1]; elle n'a point été cependant étudiée dans son ensemble. Je dirai peu de chose de l'auteur. Il est né, avant 1830, à Sainte-Marie-de-Gosse, petit village des Landes, situé près de l'Adour, non loin de l'endroit où vient s'y jeter le Gave de Pau. Cela suffit pour nous indiquer à quelle génération & à quelle région il appartient. Sous le second Empire, M. Salles était entré dans l'administration & fut mis successivement à la tête de plusieurs départements, peu nous importe lesquels : n'oublions pas seulement (car il ne l'oublie pas, lui) qu'il a été le dernier préfet français de Colmar. Un ancien préfet devenu poète, voilà qui n'est pas banal. Nous avons en France des poètes, — & non les moins illustres, — qui des lettres ont glissé parfois à la politique; mais la marche inverse est rare. En voici pourtant un exemple. Rentré dans la vie privée après 1870, à la suite des événements que l'on sait, M. Salles a occupé & charmé les loisirs de l'age mûr en composant de spirituelles poésies, écrites dans son idiome natal;

1. Voir notamment dans la *Revue de Gascogne* (1886, pp. 461-73) l'article de L. Couture : *Un nouveau poète gascon, M. Isidore Salles.* — Voir aussi des articles de P. Mariéton, dans la *Revue Félibréenne* (I, 418, & pass., années 1893 & 1895).

Digitized by Google

il les a publiées en deux recueils : les *Debis Gascouns* en 1885, & *Gascounhe* en 1893[1]. Cet homme d'esprit était en même temps un vrai poète, se révélant sur le tard : on l'a reconnu tout de suite & salué comme tel en Gascogne, mais il mérite aussi de ne pas être ignoré dans le reste de la France.

I.

Lorsqu'on ouvre un des recueils d'Isidore Salles & qu'on en lit quelques pages, on s'aperçoit vite, je ne dis pas que le poète se répète (car où trouver, au contraire, plus de variété dans le cadre & dans le ton?), mais qu'il y a chez lui une inspiration dominante, à laquelle il cède avec complaisance & qui, par une pente très forte, le ramène au même point. Nous étions prévenus d'ailleurs. Dans le sonnet qui sert, en quelque sorte, de préface aux *Debis* & qui est intitulé *La Cinquantaine*, le poète avait dit :

> L'omi madur que-s hey maynatye,
> E dens sous rèbes que s'esbat
> Debat lous cassous dou bilatye[2] !

Il est resté fidèle à ce programme. Ce que nous avons là avant tout (ne nous en plaignons pas!) & ce qui se détache sur le reste, c'est une sorte d'autobiographie, celle de sa jeunesse ou plutôt de son enfance.

Le jour où Isidore Salles a pris la plume, — &, en réalité, c'est bien pour cela qu'il l'a prise, — il s'est revu petit, tout petit, la culotte déchirée & les pieds hors des sabots, faisant

1. Voici les titres complets : *Debis Gascouns (Adou, Gabe, Nibe)*, Paris, L. Hugonis, 1885. Et d'autre part : *Gascounhe (Le brabe yent de noste; Nabets debis)*, Paris, Maisonneuve & Leclerc, 1893.

2. *Debis*, p. 1. — « L'homme mûr se fait enfant, &, dans ses rêves, s'ébat sous les chênes du village. »

Digitized by Google

glorieusement l'école buissonnière, au grand désespoir du régent, ce bon monsieur Lacoste :

Le culotte esperrecade
E lous pès hors dous esclops,
Et soubins, Yan de Hourcade,
Et soubins, dou tems d'aùtscops?...

Aù plach l'un que s'arrestabe :
Bruca mores e lambrots!
L'aùt aù cassou bé puyabe :
Lou bet nid de carnirots[1]!

Lou Tems d'aùtscops est d'ailleurs dédié à qui de droit, à maître Jean de Hourcade, compagnon jadis des escapades de l'écolier, présentement tisserand à Sainte-Marie. C'est bien ainsi que Jasmin, dans *Mous Soubenis*, racontait lui aussi ses fugues de jeunesse, comme quoi il avait été « broussailler » avec ses petits camarades, & faire des fagots dans les îles de la Garonne. Et même, si nous voulions remonter plus haut, jusqu'au seizième siècle, le seul passage où Clément Marot ait eu de la nature un vif sentiment, n'est-ce pas celui où il s'est peint vagabondant au grand air dans les causses du Quercy, grimpant aux arbres pour y cueillir des fruits mûrs ou y dénicher des nids de chardonnerets? Certes, tous, à une heure donnée, nous avons eu de ces souvenirs, mais avec moins d'intensité sans doute, & nous ne les avons point exprimés, n'étant pas poètes.

Chez Isidore Salles, la vision rétrospective est d'une netteté singulière & n'a rien de flottant dans les contours. Il se revoit un jour habillé de neuf pour la fête votive (car la culotte n'était pas toujours déchirée), & ce costume n'est pas un complet quelconque; il le revoit tel quel & nous le détaille : pantalon de coutil rayé, veste en drap bleu, gilet à fond jaune

1. *Debis*, p. 4. — « La culotte déchirée & les pieds hors des sabots, t'en souviens-tu, Jean de Hourcade, t'en souviens-tu du temps d'autrefois?... Au buisson, l'un s'arrêtait pour y chercher des baies & des mûres! l'autre grimpait au chêne : ah! le beau nid de chardonnerets! »

Digitized by Google

où s'épanouissent de larges fleurs[1]. Précision absolue du souvenir, voilà un premier trait. Il n'y a qu'une réserve à faire, si tant est que c'en soit une, & que cela n'explique pas plutôt le reste. Notre mécanisme intellectuel est ainsi fait que les impressions qu'il a enregistrées de bonne heure acquièrent une sorte de prépondérance & nous fournissent des images énormes, singulièrement agrandies par rapport aux autres objets, aux divers points de comparaison que l'expérience peut nous donner ensuite. Qui de nous encore n'a éprouvé cela, & y a-t-il rien au fond qui mérite plus d'attention, rien qui nous fasse plus invinciblement sentir l'universelle relativité des choses? C'est ce que le poète a traduit d'une façon très heureuse dans sa pièce de *Peyrehourade*[2]. La récompense lui avait été promise par son vieux grand-père : & les voilà partis dans une carriole tous les deux, un beau mercredi matin. Chemin poudreux, halte à l'Estanquet, puis on arrive, & l'enfant écarquille les yeux. Car c'est à en perdre la raison, toutes ces maisons à la file les unes des autres, un cadran au clocher, sur la place une noire fourmilière de gens! Et que de magasins avec leurs plaques dorées : boutique de l'épicier Lanusse ornée de pruneaux à la devanture, celle du pharmacien Pallas & les bocaux de couleur. Dieu ! que tout cela est beau, & que tout cela est grand :

— E doun, hilhot, que dits d'acò?...
— Diu qu'a heyt lou mounde, qu'at sey!
Diu qu'es gran, mes l'omi tabey,
L'omi qu'a heyt Peyrehourade[3]!

Oh ! ce marché de Peyrehorade! Le poète a bien pu depuis parcourir les triomphantes capitales de l'Europe, & rien cependant, rien, entendez-vous, n'a, je ne dis pas effacé, mais égalé même de loin la vision primitive :

1. Voir la pièce *Bestit en naù*, dans les *Debis*, p. 165.
2. *Debis*, p. 114.
3. « Eh bien, petiot, que dis-tu de cela?... — Dieu a fait le monde, je le sais. Donc Dieu est grand : mais l'homme l'est aussi, l'homme qui a fait Peyrehorade! »

Digitized by Google

Qu'ey bien courrut despuch. Qu'ey bis
Madrid, Bienne, Loundres, Paris;
Mes un cop le bile amirade,
Que-m disi : Praùbe pelerin,
Quen bas tourna, dap lou payrin,
Aù marcat de Peyrehourade [1] !

Quand des souvenirs reviennent avec tant d'intensité, tant de douceur impérieuse, ils se localisent vite & s'encadrent naturellement dans un paysage qui renaît avec eux. En se revoyant sur la grande route de l'école buissonnière, Isidore Salles a revu du même coup les arbres du chemin, & il les évoque ces vieux amis « qui lui ont donné leurs fruits, leurs fleurs ou leur ombrage », le châtaignier de Guillemin, le pommier de Bégars, le cerisier d'Aspremont, vingt autres, & chacun a son histoire, puisqu'à chacun s'attache un souvenir [2]. Il y en a aussi qui restent anonymes : tel ce figuier qui, dans le pays de Gosse, se dresse devant chaque porte, & qui est le protecteur béni de la maison, celui auquel ne s'attaquera jamais la hache [3]. Voilà un de ces traits par où le paysage se généralise & se précise à la fois. Ajoutez-y, comme toile de fond, les pins qu'on aperçoit & qui ne sont pas bien loin; car si le pays de Gosse a les beaux champs de maïs doré, le Marensin a le pin. Isidore Salles lui consacre une ode [4], &, comme Ronsard pleurant sur les mutilations de sa forêt de Gâtines, il nous le montre, divin blessé dont le sang s'épand en larges gouttes d'or résineuses.

Peu à peu, c'est la Gascogne, ou du moins c'en est un coin qui revit tout entier, évoqué avec une précision pittoresque. D'abord les arbres & les maisons; puis les bêtes & les gens, qui viennent peupler ce cadre. Et l'on a, à mesure qu'on lit, le sentiment de je ne sais quoi qui se complète, qui s'achève par de

1. « Depuis j'ai bien couru. J'ai vu Madrid, Vienne, Londres, Paris. Mais, une fois la ville admirée, je me disais : Pauvre voyageur, quand vas-tu retourner avec ton grand-père au marché de Peyrehorade ! »
2. Voir la pièce *Bielhs Amics*, dans les *Debis*, p. 234.
3. Voir la pièce *Lou Higué*, dans les *Debis*, p. 225.
4. Voir la pièce *Lou Pin*, dans *Gascounhe*, p. 12.

Digitized by Google

menus détails additionnés les uns aux autres, vision si intense qu'elle aboutit à la pleine réalité. Les voici qui se dressent devant nous, les braves gens du pays de Gosse (*le brabe yent de noste*) : le maire Labat, qui a gagné sa croix sur les champs de bataille; le médecin, qui du pays d'Orthe au Marensin trotte nuit & jour, & qu'on n'est jamais pressé de payer! Puis c'est le fameux régent Lacoste[1]. Puis ce sont des curés, curés de Gascogne, prompts à la riposte, sachant trouver à point le mot juste & parfois mordant, celui qui met les rieurs de leur côté[2]. Combien d'autres! Je ne parle ni des meuniers, ni des tisserands, ni des cultivateurs, — non point simples marionnettes d'opéra-comique, mais toutes créatures vivantes, en chair & en os, chacune ayant le geste & parlant le langage qui lui convient. On s'aperçoit que rien n'a été omis, ni des mœurs, ni des usages locaux : feux de la Saint-Jean, éclairant de leurs reflets joyeux les collines[3], veillées de l'*Espourguère*, celles où l'on égrène le maïs (*l'indoun*) à la lueur des torches de résine, en se contant les beaux contes d'autrefois[4]. Bientôt, nous connaissons les mets que ces gens préfèrent lorsqu'ils veulent faire *gotchère*, le *piquepout* dont ils boivent quelquefois plus que de raison; nous sommes au courant de leurs histoires & de leurs bons mots, de leurs plaisanteries habituelles & de leurs proverbes[5]. Et à distance, tous les refrains de là-bas chantent si bien dans la mémoire du poète, qu'il les répète comme malgré lui, & scande avec le vieux berger de la Rhune : *Une, midune, mitreune, miclaù*[6]!

Il faut ajouter tout de suite que le poète a poussé plus avant son autobiographie, qu'il a su replacer son adolescence aussi dans un décor d'une rare exactitude, celui de Bayonne aux environs de 1840 : maisons ou boutiques, rues peuplées de sil-

1. Voir la pièce *Le brabe yent de noste*, dans *Gascounhe*, p. 3.

2. Voir des pièces comme *Le Resureccion dou Laqare*, dans les *Debis*, p. 32; *L'Asou de Balaam*, dans *Gascounhe*, p. 267, &c.

3. Voir la pièce *Sen Yan*, dans les *Debis*, p. 77.

4. Voir la pièce *L'Espourguère*, dans les *Debis*, p. 64.

5. Voir, par exemple, *Lou mes mort*, dans les *Debis*, p. 184; *Moussu e Madame Pesquidout*, dans *Gascounhe*, p. 363, &c., &c.

6. Voir *Le cante dou bielh Pastou*, dans les *Debis*, p. 2.

Digitized by Google

houettes familières, ruelles propices aux embuscades & aux frasques de la vingtième année, ici encore rien d'oublié [1]. Mais il serait inutile d'insister. Voici, au contraire, le fait capital, & qu'il importe de bien noter : ce n'est pas sous une impression immédiate qu'Isidore Salles s'est senti poète ; ce n'est pas en voyant les choses, c'est en se les rappelant, & longtemps après. Ce qui l'a fait poète, en définitive, c'est la nostalgie, c'est le souvenir obsédant & presque tyrannique. Images & pensées, lentement accumulées dans son esprit, en ont jailli un beau jour, se sont à profusion répandues dans des strophes lyriques. Dès lors, tout en étant charmés de la fraîcheur de ses vers, nous comprenons mieux aussi que ses tableaux soient très nets. Les conditions mêmes où il les a composés nous expliquent en partie pourquoi. Lorsqu'on revoit ainsi les choses dans un recul, l'élimination des traits inutiles ou peu significatifs se fait ordinairement d'elle-même ; les autres en prennent un relief d'autant plus saisissant. Et à mesure qu'il revoyait les choses, Isidore Salles les aimait davantage.

Cet amour profond, vivace, irréductible, en quelque sorte, de la terre natale, il ne l'a jamais exprimé plus fortement, il n'en a jamais mieux condensé l'essence que dans sa pièce connue de l'*Arré-hilh*,... à moins que ce ne soit dans celle de la *Maysoun blanque*. Entre les deux, — & toutes les deux sont de purs chefs-d'œuvre, — il y a peut-être lieu d'hésiter. J'avoue que j'ai pour la première une secrète préférence. Cela tient, sans doute, à ce qu'il y a plusieurs années déjà, — connaissant tout juste le poète de nom & n'ayant encore rien lu de son œuvre, — cette pièce de l'*Arré-hilh* me tomba par hasard sous les yeux : je fus émerveillé, dès l'abord, de tout ce qu'il y a de souple & d'enlaçant dans la grâce de ces strophes, émerveillé de ces rimes sonores, de cette intensité de souvenirs, s'épanouissant là comme une fleur de l'âge mûr. Et aujourd'hui encore je me dis, après y avoir réfléchi, que ma première impression sans doute était la bonne. Rien de plus caressant que ce début :

1. Voir *Bayoune en* 1840, dans les *Debis*, p. 98.

Digitized by Google

Petit aùset sourtin de l'oueù,
Petit anyou binen dou ceù,
Hilh de mi hilhe
Un your, badude com te bey,
Toute petite, e deya ouey
May de familhe [1] !

Le voilà donc né, ce petit-fils espéré, attendu ! Le voilà dans son berceau de dentelles, couvé avec tant d'amour, enveloppé de tant de tendresses ! Ah ! certes, la bonne fée (*le boune Hade*) l'a touché au front de sa baguette... Eh bien non, malgré tout, quelque chose lui manque, quelque chose lui fera défaut, & c'est la pensée qui mord au cœur le grand-père : fils de ce Paris cosmopolite, il y deviendra un beau monsieur, fréquentant les gens de haut parage ; il ne saura jamais ce que c'est que d'avoir, dans la grande, une petite patrie bien à soi ; il ne connaîtra pas la douceur d'une vraie terre natale. « Eh quoi ! tu ne seras donc pas Gascon ! » s'écrie l'aïeul penché sur ce berceau, & il explique à la frêle créature ce que c'est que d'« être Gascon », ce qu'a été sa jeunesse à lui, passée à l'air libre, dans le grand coup de vent qui vivifie tout & souffle du Boucau :

Ne-t beyran pas com you, d'aùtscops,
Aù diable lachan lous esclops
E le barbère,
A chaque plach, minyan lambrots,
A tout nid, cercan aùserots,
Courre lanlère !

Ne-t beyran pas, deban l'oustaù,
Escoutan dou ben dou Boucaù
Les buts arraùques !
Ne-t beyran pas sus lou camin,
Dap les maynades dou moulin,
Gouaytan les aùques [2] !

1. *Debis*, p. 29. — « Petit oiseau sortant de l'œuf, petit ange venant du ciel, fils de ma fille, un jour arrivée, comme je te vois, toute petite, & déjà maintenant mère de famille ! »

2. « On ne te verra pas, comme moi jadis, au diable envoyant les sabots & la veste, à chaque buisson mangeant des mûres, dans chaque nid cherchant des oisillons, courir lanlère. — On ne te verra pas, devant

Digitized by Google

C'est vraiment pitié que de dépecer des strophes comme celles-là. Il faudrait pouvoir tout citer, tout, depuis l'éloge du Gascon, « bonne parole que le saint patron Vincent de Paul a portée au loin sous son capuchon », — opposé à ce vieux latin, fleur flétrie (*floue estarride*), dont les savants bourreront l'enfant, — jusqu'à cette conclusion si fine & si discrète, le grand-père venant chaque matin chuchoter « un bonjour gascon » à l'oreille du petit, pour qu'un écho de là-bas lui arrive, pour qu'il y ait du moins en lui, dans son âme, quelque chose qui se forme à son insu, un lien très subtil, très invisible, le rattachant au passé & à la race. Je ne crois pas forcer, en la commentant un peu, la pensée du poète, & je ne sache pas que, dans aucune littérature, l'attachement au sol natal ait été exprimé d'une façon plus pénétrante, plus simple & plus complexe à la fois, dans ce qu'il a d'invincible.

La *Maison blanche* est une pièce plus grave : au fond, l'*Arré-hilh* l'est aussi sous une allure légère, & j'ai essayé de le montrer. Mais la religion du souvenir, dans ce qu'elle a de plus poignant & de plus délicat, a inspiré l'autre. A un ami partant pour le pays, le poète donne la mélancolique commission de revoir en son nom les choses qu'il n'a pas le courage d'affronter lui-même, la maison qui se dresse au soleil sur la colline, couverte de tuiles avec son pignon pointu. Un petit jardin, quelques pieds de chênes-lièges devant la porte : c'est dans cet étroit enclos que tient le passé, tout un passé de joies familiales décentes, & c'est là qu'errent des ombres chères, celles du père, de la mère, de la sœur aînée, de la vieille servante. Pauvre logis maintenant désert, ou plutôt qui a changé de maîtres! Le poète, un soir, s'est hasardé à repasser par là, il a été accueilli par les aboiements d'un chien hargneux, qui n'était pas le vieux Bayonne ; &, dès lors, il n'ose plus. C'est l'ami qui ira pieusement, & qui cueillera pour lui une branche de l'aubépine où chantaient les pinsons ; qui, par le portail, regardera si les acacias sont en fleurs, si les roses du jardin

la maison, du vent du Boucau écoutant la voix rauque ! On ne te verra pas, sur le chemin, gardant les oies avec les filles du moulin ! »

Digitized by Google

sont toujours épanouies. Que, par-dessus la haie, son regard pénètre plus loin encore :

E sustout salude en pregan,
A le ferneste dou mitan,
Dessus le porte,
Le crampe aùs cabirouns touts nuds,
Oun lous maynatyes soun baduts
E le may morte[1] !

Quelle puissance d'émotion ! Que de sanglots réprimés & contenus dans cette recommandation suprême !

Ce qu'il y a d'attendrissement profond, d'intense subjectivité, dans de telles pièces, nous fait assez sentir avec quelle force les « voix intérieures » ont chanté dans l'âme du poète. Il excelle à donner cette note personnelle, & c'est bien en localisant d'une façon très précise ses souvenirs qu'il a composé ses chefs-d'œuvre. Mais que la Gascogne, au sens large du mot, soit aussi dans ses livres, voilà qui n'est point douteux. Pour voir comment il sait en rendre l'aspect physique & en dessiner les grandes lignes, lisez seulement sa pièce sur l'Adour, « cette goutte de neige fondue, tombée de la montagne à la grâce de Dieu », qu'il prend devenue ruisseau devant Campan pour la suivre jusqu'à Bayonne, fleuve à la courbe onduleuse, où les villes viennent se mirer, & les vieux châteaux, entre des rives fleuries[2]. Après la géographie, l'histoire : ce sont des héros locaux qu'il aura l'art de faire se rencontrer, à la plus grande gloire de la Gascogne, instituant des colloques entre eux, sortes de *Dialogues des morts*, mais qui ne se passent point dans les Champs Elysées. C'est, par exemple, Ibassou, de Jurançon, qu'il fera échouer avec son navire près de Stockholm, pour le mettre en face de Bernadotte, monté sur le trône de Suède ; & le vieux marin en veut bien un peu au roi de sa conduite envers l'Empereur, mais les souvenirs du pays l'emportent & la camaraderie renaît en dépit de l'étiquette[3].

1. *Debis*, p. 87. — « Et surtout salue en priant, à la fenêtre du milieu au-dessus de la porte, la chambre aux poutres toutes nues, celle où les enfants sont nés, où la mère est morte ! »

2. Voir *L'Adou*, dans les *Debis*, p. 69.

3. Voir la pièce *Bernadotte*, dans *Gascounhe*, p. 29.

Digitized by Google

Le dialogue entre Henri IV & Vincent de Paul est d'une allure plus historique encore, d'une portée plus haute : les héros y sont en pied, parlent chacun le langage qu'on attendait d'eux, piquant & enjoué par endroits, presque pathétique ailleurs, & c'est une heureuse idée que d'avoir ainsi introduit au Louvre le moine porteur sous son capuchon des compliments du pape, de lui avoir suggéré l'audace de faire doucement la morale, d'avoir, en un mot, confronté le « grand roi » au « grand saint »[1].

On devine ce qu'ajoute à de telles scènes l'emploi de l'idiome gascon : il est le vêtement naturel des idées exprimées, le verbe qui peut les faire saillir dans leur plein relief. Isidore Salles le sait bien, jaloux & fier de sa langue provinciale, ne laissant échapper aucune occasion d'en mettre les mérites en bonne lumière. Non point qu'il ait cherché à refaire une *Epître à M. Dumon*. A quoi bon ? De telles pièces ne se refont pas. L'éloquente & géniale protestation de Jasmin doit rester un plaidoyer unique en son genre ; elle suffit à elle seule, enveloppant d'un coup tous nos idiomes méridionaux, pour les venger des dédains injustes & faire, à travers les siècles, retentir leurs sonorités éclatantes aux oreilles de ceux qui les nient. Pas de bataille en règle, ni d'action qui s'engage à grand renfort d'arguments dans les *Debis ;* le poète se contente de livrer çà & là quelques escarmouches en l'honneur de son idiome. Il se fera grammairien (un peu à la façon de Marot), & dans de piquants couplets, enfilera tout le chapelet des diminutifs comme *gouyate*, *gouyatasse*, *gouyatine*, *gouyatote*, *gouyatète*, provoquant le français & le mettant au défi de rendre d'un seul mot les nuances de ce genre[2]. Certes, il a bec & ongles ; malheur à qui s'aviserait de railler le parler gascon ! Malheur à cette *trufandère*, belle dame accompagnée d'un beau monsieur, qui risque l'aventure, & à laquelle le poète répond par de si jolis couplets alternés[3] !

C'est donc bien la Gascogne, la Gascogne tout entière, avec

1. Voir la pièce *Biarnès e Gascoun*, dans *Gascounhe*, p. 351.
2. Voir la pièce *Le Richesse dou Praùbe*, dans les *Debis*, p. 67.
3. Voir la pièce *A Trufandère Trufandé !* dans les *Debis*, p. 147.

Digitized by Google

ses paysages, ses mœurs, son tour d'esprit, son idiome plein de caresses à la fois & d'ironie, d'une vivacité victorieuse. Voilà ce qu'il y a dans l'œuvre d'Isidore Salles, ce que j'y trouve avant tout, & dominant le reste. Mais est-ce de la Gascogne d'aujourd'hui, ou de celle d'hier, de celle d'il y a cinquante ans, qu'il nous a tracé le tableau & fixé la physionomie désormais inoubliable? Il y a des chances, étant donné la façon même dont il a été composé, pour que le portrait soit plus exact, si on le reporte un peu en arrière, & qu'on lui assigne comme date moyenne le milieu de ce siècle. Depuis, ce que nous appelons le Progrès (par une majuscule) a fait son œuvre ici comme ailleurs, nivelant, uniformisant, effaçant ce qu'il y avait de distinctif & d'original. Le poète ne le maudit pas pour son compte, mais il a placé des protestations dans la bouche de quelques-uns de ses personnages. Il en est une entre autres qui ne manque pas de verve, — lancée par un vieux paysan contre le chemin de fer symbolisant le reste (*camin de hé, camin dou diable!*), monstre qui hurle & fait ondoyer son panache de fumée, — avec des détails amusants & pittoresques, par exemple celui du fils, autrefois conducteur de diligence, maintenant à la côte, & réduit à se faire de son fouet une ligne pour pêcher dans l'Adour[1]. Une seule fois, vers la fin de son second recueil, Isidore Salles semble pris lui-même d'un découragement, & l'adieu qu'il fait à sa Gascogne[2] est à double entente. Il la cherche & ne la retrouve plus; les modes venues de Paris ont tout envahi, la langue française fait oublier l'idiome natal. Je comprends ces doléances; je ne les crois cependant fondées qu'à demi. Sous la couche uniforme que donnent en apparence aux choses & aux hommes nos inventions modernes, nos conditions nouvelles d'existence, ce qui est le fond de la race n'a point péri. N'en est-ce pas une preuve, & la plus forte de toutes, que cette floraison d'automne, attestant l'inépuisable fécondité du vieux terroir & faisant songer à de nouveaux printemps?

1. Voir la pièce *Lou Camin de hé*, dans les *Debis*, p. 213.
2. Voir le sonnet *Adiu Gascounhe!* dans *Gascounhe*, p. 445.

Digitized by Google

PIERRE GOUDELIN

SES ANCÊTRES, SES FRÈRES, SES AMIS

NOUVELLE HISTOIRE DE SA VIE[1].

CHAPITRE II. — Les Ancêtres maternels de P. Goudelin

§ Ier. — *Raymond Landes & Antoine Landes, aïeul & arrière-grand-père maternels de Pierre Goudelin.*

Par sa mère aussi bien que par son père, Pierre Goudelin descend d'une famille de laboureurs.

Dès les premières années du seizième siècle Raymond Landes & sa femme quittaient leurs terres situées dans le consulat de Brassac[2], au diocèse de Castres[3], pour s'établir à Toulouse.

1. Voir ci-dessus, pp. 1-19. Les documents découverts pendant l'impression du premier chapitre de ce travail ont permis de donner un développement très important à la suite, & le titre général a dû être modifié en conséquence.

2. Aujourd'hui chef-lieu de canton, dans le département du Tarn.

3. Antérieurement à 1531, on voyait parmi les prébendés de l'église collégiale Saint-Pierre-de-Burlas, diocèse de Castres, maître Jehan Landes qui peut-être avait quelque lien de parenté avec Raymond. L'existence & la situation de ce personnage nous sont indiquées par un acte notarié : « Discretus vir Magister Johannes Landes prebendatus in collegiatâ ecclesiâ Sancti Petri de Burlatio, diocesis Castrensis, [instituit procuratorem, ad resignandum] prebendam, *de Majoribus* nuncupatam, in favorem Johannis Bonneti, presbiteri & Viccarii Viccarie perpetue Sancti Stephani de Villanova, prope Magalonam, diocesis Magalonensis. » Archives des Notaires, reg. de Pierre Boneti, not. *ad annum*, fol. 160-161.

Digitized by Google

Nous leur connaissons sept enfants : cinq garçons & deux filles. Aucun trait biographique relatif à Arnauld Landes, un des fils de Raymond, & à ses deux sœurs Guillalme & Marguerite ne nous a été révélé par les registres des notaires. Nous en savons un peu plus long sur le compte des deux Jean Landes ainsi que sur celui de Raymond & d'Antoine, arrière-grands-oncles maternels de Pierre Goudelin.

Jean Landes *primus* fut religieux Jacobin du couvent de Toulouse.

Jean Landes *secundus* devint maître cordonnier. Le 25 avril 1531, celui-ci épousait Guillalme-Baptiste de Palo[1]. Parmi les témoins du mariage célébré en notre ville selon le cérémonial alors en vigueur : *annulo & osculo intervenientibus*[2], on remarque : « Religiosus vir frater Johannes Roselli, Ordinis Predicatorum conventûs Tholose[3]. » La famille Landes paraît avoir entretenu constamment d'excellents rapports avec les Dominicains de Toulouse.

Jean, le religieux, forma sans doute par son entrée dans l'ordre le premier nœud de ces bonnes relations. Nous verrons tout à l'heure que divers membres de la famille Landes furent ensevelis dans la salle capitulaire, encore aujourd'hui conservée, des Frères Prêcheurs.

Nous savons de Raymond Landes, frère des précédents, qu'il était marié à Serene Péchaude, de laquelle il n'eut point d'en

1. Guillalme était issue du mariage de Jean-Baptiste de Palo, maquignon — *gorraterius* — de Toulouse, & de Berthomière Astrugue. Elle eut deux frères : Pierre-Baptiste & Etienne-Baptiste, apothicaires. — Voy. à ce sujet, Archives des notaires « *Registrum seu Prothocollus Instrumentorum mei Iohannis de Manso, notarii publici* : Quictantia honeste mulieris Astrugue Berthomère, relicte ac heredis providi viri Iohannis-Baptiste de Palo, condam gorraterii Tholose. » — Voy. aussi, quelques feuillets après l'acte ci-dessus : « Alia quictantia, &c. » Les registres du notaire de Manso n'étant pas foliotés, les vérifications y sont assez difficiles.

2. *Ibid.* Reg. de J. de Manso, 1531 : « *Matrimonium Magistri Iohannis Landas Sabaterii Tholose, filii Ramundi Landas laboratoris civitatis Castrensis, ex unâ parte ; & honeste filie Guillelme-Baptiste de Palo, &c... ex-alia.* »

3. *Item, ibid.*

Digitized by Google

fants. Raymond, maître chaussatier[1] de Toulouse, parvint à une aisance relative si l'on en juge par les biens qu'énumère son testament dressé le 1er janvier 1543 [1544].

Cette pièce nous apprend qu'il possédait une maison située au coin des rues « de la Véronicque » & « de la Pierre »[2]. Il possédait, en outre, un immeuble avec jardin dans le voisinage de la Porte-Montoulieu, un terrain à Lambéjac, dans le quartier appelé *des Bugans,* & une maison avec jardin & vigne dans la juridiction de Gaure[3].

Une affection spéciale unissait Raymond à son frère Jean, le dominicain. A sa mort, il lui laissa une sorte d'usufruit indéterminé de tous ses biens, imposant à son héritier l'obligation de prélever sur la succession tout ce qui serait à la convenance de ce religieux & de le lui céder. Il déclara que Jean aurait le droit de séjourner à son gré « en ses bordes, maisons, possessions & aultres biens. » Que si l'héritier mettait obstacle à l'exécution de cette volonté, toutes les propriétés de Raymond devaient faire retour au monastère des Jacobins de notre ville. C'était d'ailleurs par les soins de ces mêmes religieux que Raymond souhaitait d'être enseveli « en le sépulcre de ses père & mère dans le chapitre du couvent des Fraires Prescheurs de Tholose. » Les Jacobins restaient également chargés de célébrer après le décès de Raymond, chaque jour pendant un

1. Marchand de *chausses*.

2. La rue de la Véronique, qui tirait sa dénomination d'une hôtellerie ayant *la Véronique* pour enseigne, est aujourd'hui appelée rue des Tourneurs, partie comprise entre l'un des côtés de la place Esquirol & la rue Peyras. Quant à la rue de la Pierre (*alias* rue Saint-Géraud, à cause de la chapelle qui s'y trouvait, dédiée à ce saint), elle forme depuis la démolition du marché couvert dit *de la Pierre*, une aile de la place Esquirol. L'immeuble de Raymond Landes était donc à l'un des coins du moulon que bornaient les rues de la Pierre & de la Véronique. Par une coïncidence singulière, une partie de cette même maison, propriété de Raymond Landes, avait jadis appartenu à Bernard Goudelin qui la vendit en 1557. (Voy. Arch. des Not., reg. de Bolaroti, *ad annum.*) Nous verrons plus tard la famille Goudelin rentrer de nouveau en possession de cet immeuble.

3. Il s'agit probablement du village appelé Gauré, aujourd'hui compris dans le canton de Verfeil (Haute-Garonne).

Digitized by Google

an, une messe de *Requiem* pour le repos de son âme, & un pareil office, à perpétuité, le mercredi de chaque semaine, avec absoute à chanter sur sa tombe. Si l'on trouve jamais le registre de la « Vénérable confrairie du Montement (Assomption) de Nostre-Dame de l'esglise de Sainct-Estienne » on y remarquera le nom de Raymond Landes[1]. Comme Bernard Goudelin, Raymond Landes fut un dévot personnage; n'en doutons pas.

Antoine Landes, frère des deux Jean & de Raymond dont nous venons de parler, eut trois fils : Jean, Raymond, & autre Jean Landes qui fut grand-père maternel de Pierre Goudelin.

§ 2. — *Jean Landes & Jeanne Gellone, grand-père & grand'-mère maternels de Pierre Goudelin.*

Ce Jean, maître chaussatier, prit pour femme, le 9 novembre 1558, Jeanne Gellone, née du mariage de Philippe Gello, marchand de Toulouse, & d'Esclarmonde Loupsans. Une dot de 300 livres, représentant environ la quatorzième partie des biens laissés par son père, fut constituée à Jeanne le jour des fiançailles. Sa mère lui fit cadeau, en cette circonstance, *d'ung liret perles insignes*, évalué six écus soleil[2]. C'est Jean Landes & Jeanne Gellone qui donnèrent naissance à la mère de Pierre Goudelin, nommée Anne... Trente-quatre ans après son mariage, nous retrouvons « Madonne Jacme Galonne » veuve de Jean, le chaussatier. Le 1er septembre 1592 elle reconnaît officiellement tenir du vénérable chapitre de N.-D. la Daurade la maison qu'elle possède à la rue Lanternière. L'immeuble lui avait été autrefois cédé moyennant 181 écus soleil. Or, comme le chapitre restait toujours seigneur direct, il faisait déclarer, en 1592, à « Madonne Gellone » qu'elle devait

1. Arch. des Notaires, reg. de Pierre Astorgi, not., 1543, fol. 364-373 : « *S'ensuyct le testement de saige homme sire Ramond Landes, marchant chaussatier de Tholose, natif du lieu de Bressac, diocèse de Castres.* »

2. Arch. des Not., reg. de A. Celerii, not., 1547-1588, fol. 257-258.

Digitized by Google

payer annuellement, au monastère, « quatre carolus » le jour où l'on célébrait la fête de l'apôtre saint Thomas [1].

Anne Landes, fille de Jean & de Gellone, grand'mère de notre poète, eut pour frères Pierre, mort sans enfants, & Jean Landes, praticien au Palais. Arrêtons-nous un instant à examiner les dernières dispositions de cet homme de loi demeuré célibataire. Elles témoignent de certains désaccords qui divisèrent les membres de la famille Landes.

*
* *

Sous l'impression de quelque mécontentement à lui causé par Pierre son frère & par Raymond son oncle, notre praticien se rendit le 24 mars 1597 chez un notaire & décida du partage de ses biens.

Il choisit pour héritier universel le troisième garçon d'Anne Landes, Jean-Jacques Goudelin, dont il sera bientôt parlé, & qui était à la fois « son nepveu & filheul. » Et admirez quelles précautions prend cet homme avisé pour assurer à son cher neveu la possession de l'entière hérédité & pour ôter toute possibilité de réclamation & de chicane à son oncle & à son frère! Si des parents viennent « prétendre ou quereller rien de ses biens : cinq sols à chascung, moïennant ce, les faict & institue ses héritiers particuliers de ses biens, & que ne puissent aultre chose demander! »

Jean exclut son frère de la succession « à cause de plusieurs indignités & ingratitudes que ledit Pierre son frère avait commises contre luy. » Cependant il daigne lui léguer dix sols pour « qu'il demeure content. » L'oncle Raymond Landes est semblablement traité « à cause aussi de plusieurs indignités » dont il s'est rendu coupable à l'endroit dudit testateur.

Ces dispositions temporelles étant prises, Jean Landes eut garde d'oublier les intérêts de son âme. Il offrit 200 écus à chacune des compagnies pieuses auxquelles il était affilié. C'étaient les confréries du Nom-de-Jésus & de Saint-Sébastien

1. Arch. de la Haute-Garonne, fonds de la Daurade. — Reg. 93, fol. 196.

Digitized by Google

à la Daurade[1], du Chapelet aux Jacobins, & de la Trinité aux Carmes. Pendant les six années qui suivraient son décès, ses héritiers devaient procurer la célébration de « six cens quatre messes basses les premiers jours de vendredy après les festes de Pasques, Pentecoste, Toussainctz & la Noël. » Enfin, le religieux testateur déclarait vouloir « estre ensepvelly en l'esglize des Frères Prescheurs dicts de Jacopins de Tholose & dans la chapelle du chappitre estant aux cloistres de ladite esglise, où sont ensepvelis ses père, frère & aultres parens[2]. »

*
* *

§ 3. — *Anne Landes, mère de Pierre Goudelin.*

Nous connaissons fort vaguement la biographie d'Anne Landes, mère de notre poète. Aux renseignements très succincts déjà indiqués, à son sujet, dans le paragraphe précédent, les actes notariés relatifs à Raymond le chirurgien & à ses enfants n'ajoutent pas de nouveaux détails. Elle fut, nous l'avons dit, la seconde femme de Raymond & eut trois fils : Pierre le poète, Pierre le bénédictin de Notre-Dame la Daurade & Antoine. On peut croire que Anne se maria avec Raymond vers 1576-77, puisque son fils aîné naquit en 1578. Et comme Jean-Jacques Goudelin, issu du mariage de Raymond avec Marguerite Recolle, sa troisième femme, atteignit ses vingt-cinq ans[3] le 13 mai 1629, il est certain que le père de notre poète avait contracté cette dernière union vers 1603. Ce serait donc aux premières années du dix-septième siècle qu'il faudrait fixer la date du décès d'Anne Landes. A ce compte, Pierre Goudelin aurait été privé de sa mère étant âgé de vingt-deux ou vingt-trois ans.

1. En 1597, Jean Landes était logé rue Lanternière, dans le capitoulat du Pont-Vieux. « Sa bien aymée mère Madone Jeanne Galonne » à laquelle Jean accordait « l'usuffruict de tous & chascuns ses biens », avait, nous l'avons dit, son domicile en cette même rue Lanternière en 1592.

2. Arch. des Not., reg. de B Canac, *ad annum,* fol. 189 v° et suiv.

3. *Ibid.*, reg. d'Antoine Bessier, not., acte du 19 juin 1629, fol. 88 v°.

Digitized by Google

CHAPITRE III. — Pierre Goudelin, ses Frères, ses Amis.

§ 1er. — *Naissance de P. Goudelin. — Quartier & rue dans lesquels il est né. — Son baptême. — Orthographe de son nom. — Ses études. — Le prétendu chanoine Goudouly.*

Pierre Goudelin, fils aîné de Raymond Goudelin, maître chirurgien de Toulouse, & d'Anne Landes, dont nous avons élucidé les origines dans les deux chapitres précédents, est né à Toulouse le 11 ou le 12 juillet 1580. Son père habitait, à cette époque, dans le capitoulat du Pont-Vieux, « la maison de feu Salvat Castaing, maître chirurgien [1]. » Il occupait, à titre de simple location, cet immeuble qu'il devait posséder, dès 1583, en qualité de propriétaire [2]. Les fructueuses recherches de M. le Dr Noulet ont permis de corriger à ce sujet une erreur accréditée par le P. H. Sermet & donné des certitudes.

« J'ai appris *par tradition*, assurait en 1790 le P. Sermet, qu'il [Goudelin] était né dans une maison de la rue Pargaminières, contiguë au coin de la rue Notre-Dame-du-Sac », actuellement rue de l'Hôpital-Militaire [3]. Les indications de *la tradition* sont, sur ce point, comme en une foule d'autres cas, complètement erronées. C'était, écrit M. Noulet, « sur le carrefour d'Assézat, qui avait son puits, & en face de celui-ci, que la

1. « Capitoulat du Pont-Vieux, taille, 1578-79 : Me Ramond Goudouly, chirurgien, locataire en la dite maison, six livres. » Archives de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse. — Voy. *La maison où naquit Pierre Goudelin*, par le Dr J.-B. Noulet, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*, 1886, t. VIII, pp. 458-461.

2. « Ramon Godelyn, me cirurgien, tient lad. maison par achapt des héritiers dudit feu Salvat Castaing. » Acte du 20 septembre 1583. — Arch. de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse.

Il faut ajouter cette acquisition d'immeuble à celles que nous avons précédemment indiquées d'après les seules Archives des notaires.

3. Voy. *Notice sur Goudouli*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse*, 1790, t. IV, p. 226.

Digitized by Google

maison de Castaing, devenue celle de R. Goudelin, avait une façade; puis, faisant angle avec la rue de la Treille, elle s'ouvrait encore sur celle-ci[1]. » Et quelques lignes plus bas, M. Noulet décrit en ces termes l'orientation & les modifications successives de la rue de Treille : « Cette rue, grande artère, faisant communiquer la ville avec le faubourg Saint-Cyprien, en aboutissant d'abord à l'entrée du Pont-Vieux, était fort étroite. Mise en communication directe avec le grand pont actuel & élargie, elle prit le nom de rue du Pont qu'elle a conservé jusqu'à la récente ouverture de la rue de Metz dont elle constitue l'entrée. » C'est donc dans une maison prenant jour sur le carrefour d'Assézat & dans la rue de la Treille qu'est né le futur poète toulousain. Il ne demeure plus aucun vestige de cette habitation. La largeur donnée à la rue de Metz « ayant été obtenue surtout aux dépens de la ligne de maisons que terminait celle où naquit Goudelin, touchant à la place d'Assézat, *il n'a dû rester qu'une portion fort réduite du sol de cette habitation*, qu'ont occupé de nouvelles & belles constructions[2]. »

Selon l'usage alors universellement suivi, l'enfant fut porté le lendemain ou le surlendemain de sa naissance, à la Daurade, son église paroissiale, afin de recevoir le baptême : c'était le 13 juillet 1580. M. Noulet a publié le très sommaire procès-verbal de cette cérémonie : « *Ledit jour* [*fut baptisé*] *Pierre Goudouly, fils de maistre Ramon, parrain Francès la Salvetat, marraine Jehanne de Peirete*[3]. »

Ce François la Salvetat, dont il est ici question, était un des héritiers de Salvat Castaing. Quant à la marraine, le lecteur a déjà reconnu, dans celle qui en remplit les fonctions, la femme de Bernard Goudelin, la grand'mère du nouveau-né.

Ne poussons pas plus avant dans le récit des faits biographiques relatifs à Pierre Goudelin sans élucider la difficulté — à la vérité plus apparente que réelle — soulevée par l'orthographe si variée & vraiment trop fantaisiste de son nom

1. Voy. *La maison où naquit Pierre Goudelin.*
2. Voy. *La maison où naquit*, &c., *loc. cit.*
3. Voy. *Registres paroissiaux de l'église Notre-Dame la Daurade*, déposés aux bureaux de l'état civil de Toulouse, fol. 74 r°.

Digitized by Google

patronymique. M. Noulet en a fait presque une grave question. — « Il y a peu de noms patronymiques, observait-il, qui aient été orthographiés d'une façon *aussi fautive* que celui des Goudelin. » La « variante Goudouli, devenue populaire, qui s'est maintenue jusqu'à nous », lui déplaisait. Il optait pour « Goudeli » selon le patois de Toulouse, pour « Goudelin », selon la prononciation française[1]. A quoi un spirituel critique, d'ailleurs sympathique à notre historien, répondait, non sans une pointe de fine ironie : M. Noulet « a publié dans le temps une dissertation spéciale[2] pour défendre la vraie orthographe de son nom [du nom de Goudelin] contre les leçons apocryphes Godelin, Godolin & même Goudouli. — *Eppure,* nous dirons encore Goudouli[3] ! » Voici, dirait-on, du parti pris contre les conclusions de la « dissertation spéciale ! » Eh bien, cette boutade contient beaucoup de sens; car, en fait, les fantaisies orthographiques ne sont ici nullement fautives & surtout ne sont-elles pas imputables à nos contemporains. De Pierre Goudelin le laboureur à Pierre le poète, en passant par Bernard et Raymond, on a indifféremment écrit *Godolin*, *Godelin*, *Godelyn*, *Goudolin*, *Goudelin*, *Goudoly*, *Goudelly*, *Goudouly*. Deux & même trois de ces appellations diverses sont employées dans la rédaction d'un même acte légal sans que personne y trouve à redire. C'est d'abord Raymond chirurgien, & ensuite Pierre son fils aîné qui se mirent à signer invariablement *Goudelin*. Les frères du poète adoptèrent cette orthographe, tandis que leurs notaires, leurs procureurs, leurs correspondants, leurs chargés d'affaires, & même leurs amis s'obstinaient à écrire ce nom comme il leur plaisait. Personne n'ignore qu'il en allait de la sorte en une multitude de cas. Rangeons-nous donc à la forme « Goudelin » que M. Noulet a fait à bon droit accepter, sans pour cela trouver *fautive* telle autre forme qui a véritablement subsisté & qui

1. Voy. *Notice biographique sur Pierre Goudelin,* par J.-B. Noulet, en tête des *Œuvres de Pierre Goudelin*, édit. Privat, 1887, p. XVI.

2. *De la légitimité du nom de Goudelin*, 1843, in-8.

3. Voy. *Revue de Gascogne*, 1860, t. I, p. 356. — Compte rendu par M. Léonce Couture de l'*Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France aux seizième et dix-septième siècles*, par le Dr J.-B. Noulet.

Digitized by Google

aurait pu également persévérer. Et pourquoi ne ferions-nous pas observer aussi que c'est à propos de ce nom *ondoyant & divers* de Goudelin que M. Noulet a indiqué une hypothèse qui paraîtra aujourd'hui un peu singulière? « Je crois devoir faire remarquer, dit-il, qu'une commune du département des Côtes-du-Nord porte ce même nom. Les Goudelin de Toulouse étaient-ils Bretons d'origine[1]? »

Nous savons désormais, à n'en pas douter, que les Goudelin de Toulouse venaient originairement de Gondrin & de Roques, & que notre Pierre se rattachait, par ses ancêtres, au terroir de Gascogne & au pays Castrais.

C'est grâce à Germain de Lafaille que nous connaissons le collège dans lequel le jeune Goudelin fit ses études. L'annaliste de la ville de Toulouse nous apprend que Pierre « étudia les Lettres humaines au Collège des Pères Jésuites [ancien hôtel Bernuy], & s'y rendit fort sçavant[2]. » Il est, en effet, de toute évidence que P. Goudelin reçut, dès ses jeunes ans, une éducation littéraire des mieux soignées qu'il entretint d'ailleurs & enrichit par des lectures étendues. Si, conformément à l'invitation de Lafaille, on parcourt les *Œuvres* de Goudelin « où il mêle souvent l'ancienne Fable », en particulier « le petit Commentaire qu'il composa luy-même sur ses poésies[3] », on est vite persuadé que les poètes latins lui étaient surtout familiers. Les citations ou les imitations classiques viennent spontanément sous sa plume & se mêlent à ses propres compositions. Il vit dans le commerce de Virgile, Ovide, Horace, Martial, Properce, Tibulle, Catulle. Leurs écrits sont ses livres de chevet; ces auteurs, comme des bourgeois de son voisinage; les chefs de cette pléiade littéraire, auxquels il ne manque pas de joindre Pétrarque & Ronsard, sont pour lui « *miéjo douzeno de brabos gens*[4]. »

1. Voy. *Notice biographique*, &c., *loc. cit.*

2. Voy. *Lettre de M. *** à un de ses amis de Paris*, commentée & complétée par M. Noulet, dans les *Œuvres de Pierre Goudelin;* édit Privat, p. XVII.

3. Voy. les explications de P. Goudelin relatives à la première partie de ses travaux : *Countro tu, libret, & per tu,* à la suite de la *Prumièro floureto del Ramelet moundi.*

4. *Une demi douzaine de braves gens.* — Voy. *Œuvres,* loc. cit., p. 74.

Digitized by Google

Mais ne pensons pas que Goudelin s'en soit tenu à ces seuls poètes. Il a lu la prose de Rabelais & s'en souvient. A son exemple, il expliquera *la debiso trufandièro de Roumo*[1], les fameuses initiales S. P. Q. R. d'une irrévérencieuse façon : *si peu que rien*[2]!... Avec cela des réminiscences bibliques : citation des Psaumes[3] & d'Esdras[4], de l'Evangile[5] & de saint Paul[6]. L'ancien élève des Jésuites fournit même, à l'occasion, l'interprétation mystique d'un texte sacré : *Le fagot que le petit Isaac pourtèc es figuro de la Crouts de Nostre-Seigne*[7]. Enfin, les réminiscences scientifiques ne font pas défaut. Goudelin eut pu sans doute les étaler; par bonheur, il n'eut pas le mauvais goût d'être pédant. S'il nous sert quelques phrases latines, c'est tout juste assez pour nous laisser penser qu'il a lu la *Theologia naturalis* de Raymond de Sebonde[8], & qu'il a pris dans le *de Historia stirpium*, du médecin Léonard Fuchsius[9], plutôt des indications mythologiques que les recettes ou les découvertes de celui qu'il nomme, sans autre cérémonie : *un brabe medeci!*

Les aïeux de Pierre Goudelin étaient laboureurs, leurs fils devinrent chirurgiens; de son aîné Pierre, maître Raymond eut la pensée de faire un avocat. Au sortir du collège, notre étudiant, moins enclin à la chicane qu'au culte des Muses, « se jetta » donc, nous apprend Lafaille, « dans l'étude de la

1. *La devise moqueuse de Rome.*

2. *Œuvres : Countro tu, libret*, &c., p. 77.

3. *Ibid.*, p. 31. — Ps. XXIII, v. 3 & 4 : *Quis ascendet in montem Domini?* &c.

4. *Ibid.*, p. 91. — Esdras, lib. IV : *Huic mandasti diligere viam tuam*, &c.

5. *Ibid.*, p. 91. — Saint Luc, cap. II, v. 16 : *Invenerunt Mariam & Joseph*, &c, &c.

6. *Ibid.*, p. 91. — Saint Paul, *Epist. ad Rom.*, cap. V, v. 12 : *Per unum hominem*, &c.

7. *Le fagot que le petit Isaac porta est le symbole de la croix de Notre-Seigneur. Ibid.*, p. 80.

8. *Ibid.*, p. 86. *Quia homo cum omnibus quæ in mundo sunt participium habet*, &c.

9. Léonard Fuchs, en latin *Fuchsius*, médecin & botaniste bavarois. Il a composé un ouvrage intitulé : *De Historia stirpium commentarii* (XVI^e s.).

Digitized by Google

jurisprudence, qui en ce tems là étoit florissante dans Toulouse; mais il s'en retira bientôt. Il en prit pourtant la licence, & se fit recevoir avocat au Parlement, quoi qu'il n'en fit jamais la profession[1]. » Ce dégoût pour des fonctions si peu en rapport avec son caractère n'a rien de surprenant de la part du poète. Toutefois, si Pierre Goudelin n'a point plaidé, il n'a cependant pas négligé de prendre dans les actes officiels ses titres & qualités. A quarante-sept ans, devenu doyen des avocats attachés au Parlement de Toulouse, il était qualifié « plus vieux doyen & advocat en la Cour[2]. »

A quelles occupations Goudelin appliqua-t-il exactement les années de sa jeunesse après qu'il eut obtenu ses grades de « bachelier ez-droictz » & de licencié? Nous le verrons tantôt... Il nous importe auparavant de présenter ses frères à nos lecteurs. Mais soyons convaincus déjà que notre poète, plus assidu à préparer son *Ramelet moundi* qu'à chanter matines, a été dépeint bien gratuitement par Palissot sous les traits de chanoine d'un chapitre imaginaire. Nous ignorons quelle a pu être la cause d'une telle méprise. Elle eût bien amusé Goudelin. A titre de curiosité biographique & comme spécimen d'amusante bévue, transcrivons ici le texte de Palissot : « Les Noëls bourguignons de La Monnoye, dit-il, sont aussi estimés à Dijon que les poésies languedociennes *du chanoine Goudouly* le sont à Toulouse; mais les jargons irréguliers de nos provinces, quoiqu'ils puissent fournir quelques expressions énergiques ou naïves, ne sont pas faits pour se naturaliser avec notre langue, & nos poètes n'auront jamais à cet égard la liberté des Grecs, qui employaient à leur gré les différents dialectes de leur pays[3]. »

N'examinons pas ce qu'il faut penser des « jargons irréguliers de nos provinces » selon Palissot. C'est la distraction du biographe, non l'appréciation du critique littéraire que nous avons voulu signaler.

1. Voy. *Lettre de M.*** à un de ses amis*, &c. *Œuvres*, p. XVIII.

2. Arch. des Notaires, reg. de Henri Guizot, not. — Acte du 1er juin 1629; fol. 256 v°.

3. Voy. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, &c., par Palissot, 1803, t. II, p. 45. Crapelet, imp., Paris.

Digitized by Google

§ 2. — *Pierre Goudelin, religieux de la Daurade, Jean-Jacques & Antoine.*

A côté de notre poète grandissaient, dans la maison paternelle, ses trois frères. Le premier & le deuxième, Pierre & Jean-Jacques, étaient, comme lui, fils de Raymond & d'Anne Landes. Le dernier, Antoine, était l'enfant de Marguerite Recolle, troisième femme de Raymond Goudelin.

Pierre, le puîné, manifesta de bonne heure le désir d'entrer en religion chez les Bénédictins de la Daurade, à Toulouse. Afin de réaliser le projet de son fils, maître Raymond s'adressa au prieur commandataire, lui demandant d'accorder au jeune homme une place ou portion monacale devenue vacante par le décès de Dom Arnauld-Bernard Montellier. Messire Jehan Daffis, en ce moment évêque de Lombez & prieur de la Daurade, donna son consentement, & sa chancellerie expédia les Lettres de provision le 23 août 1605. Quelques jours après, Pierre, accompagné de son père, se présentait au prieur claustral & au chapitre. Voici, en entier, les termes de la requête & l'acte d'acceptation du futur bénédictin :

Réception de M^re^ Pierre Goudelli d'une place monachale à luy donnée par M^re^ Daffis, evesque de Lombez & Prieur de la Daurade, vacquante par le décès de dom Bernard Montellier.

L'an 1605 & le 3^me^ septembre, en Tholose, dans le dévot monastère N.-D. de la Daurade, &c... a compareu Raymond Goudelly, maistre chirurgien de Tholose, lequel dressant ses parolles à honnorables & religieuzes personnes dom Salamon Galien, prieur claustral, &c., &c... ausquelz auroict remonstré qu'il auroict pleu à Révérend Père en Dieu Messire Jehan Daffis, évesque de Lombez & prieur dudit monastère, donner & conférer à M^e^ Pierre Goudelly, illec présent, son fils légitime & naturel, une place & portion monacalle audit prieuré, comme apert de ses Lettres qui leur ont esté exibées, signées par led. sieur Daffis & Bachelier son secrestaire, en datte du 23^e^ aoust deu passé, scellées dud. s^r^ Prieur qu'il a illec ez mains en bonne & deue forme, priant & suppliant lesd. sieurs, le vouloir recepvoir en leur compai-

Digitized by Google

gnie & place comme vacante par le décès de dom Arnauld-Bernard Montellier, relligieux aud. monastère, offrant randre à Dieu & à leur compaignie tout le service que luy sera possible.

Lesquels Galien, prieur, &c... après avoir conféré ensemble & suivant la délibération sy-devant par eulx tenue pour ce subject, l'ont illec présentement reçeu en leur société & compaignie en la place & portion monacalle que led. Montellier possédoict aud. monastère, à la charge que led. Goudelly portera la robe cléricalle pour le temps & terme qu'il plerra aud. chappre & jusques à ce qu'on aye faict probation de sa personne, néantmoings sera tenu led. Goudelly, père, entretenir sond. filz des habitz, vestementz & linge que luy sera nécessaire jusques à ce qu'il soict institué en la dignité de prêtrize, & tenir le reng aud. monastère selon sa réception, & aultrement garder & observer les Loix & Coustumes dud. monastère : ce qu'il a promis fère, ayant très humblement remercié lesd. srs de l'honneur que leur a pleu luy fere...[1] »

* * *

Du 23 septembre 1605 à l'année 1614 nous perdons la trace de dom Goudelin. Dans cet intervalle il reçut la prêtrise & fit ses vœux de profès. Il apparaît de nouveau, parmi les religieux ayant voix au chapitre, le 24 mai 1614, lors de la prise de possession du prieuré de la Daurade par Marc de Calvière, conseiller du Roi & avocat général au Parlement de Toulouse[2]. L'année suivante il est sommé avec les autres Bénédictins ses confrères, « comme seigneurs de la rivière de Garonne despuis les limittes du chasteau Narbonnois jusques au chasteau Saint-Michel, » de procéder à la bénédiction de la première pierre fondamentale du sixième pilier du Pont-Neuf alors en construction. Au nom du premier président du Parlement & des commissaires du Pont, c'est Crusel, capitoul de la Daurade, qui requiert les Bénédictins d'avoir à s'exécuter ainsi qu'ils l'ont fait précédemment pour les piliers déjà bâtis[3].

Nous retrouvons dom Pierre Goudelin le 27 mai 1615, à propos d'une curieuse cérémonie qui s'effectuait, en notre ville,

1. Arch. de la Haute-Garonne : fonds de la Daurade, reg. 93, fol. 321 v°. — Acte dressé par Pierre Daustric, notaire.

2. *Ibid.* — Reg. 48, fol. 79-80 : *Mise en possession de Mre de Calvière pour commendataire.*

3. *Ibid.* Reg. 48, fol 108 v° 109 r°.

Digitized by Google

tous les ans : la bénédiction de la Garonne. Ce jour-là, « les Bailes pescheurs de Tholose » se réunissent « à la place du Salin où antiènement y avoit un Crucifix. » Ces Bailes sont au nombre de quatre représentant leurs collègues les pêcheurs du Bazacle, du Port-Garaud, de l'Ile de Thonis & de Sainct-Subra. Par acte authentique, ils promettent à Salomon Galien, prieur claustral de la Daurade, & au syndic des Bénédictins, « de rendre à bon port de salut, dans le monastère, dom Pierre Goudelin, religieux d'icelluy, qu'ils ont illec receu portant la petite croix d'argent pour la baigner [au milieu du lit du fleuve], suyvant l'ancienne coustume[1]. »

Les notes biographiques recueillies par nous au sujet de Jean-Jacques & d'Antoine Goudelin sont rares & maigres. Voici le résultat de nos investigations.

Jean-Jacques, ainsi que nous l'avons vu, fut l'héritier de son oncle & parrain Jean le praticien. Les biens lui revenant de ce chef, unis à sa portion de l'hérédité paternelle, partagée entre ses frères & lui en 1627, lui assurèrent une large aisance. Quand il intervient, dans un acte notarié, c'est sans qualificatif ni indication de profession particulière; il paraît n'avoir exercé aucun métier.

Antoine Goudelin, né sur le territoire paroissial de la Daurade le 13 mai 1604, reçut le baptême en l'église de ce nom, des mains de M. de Cortet, vicaire[2]. Il est hors de doute que le fils de Marguerite Recolle ait été chirurgien à Toulouse. Ce titre lui est donné, au mois de mars 1627, lors de la division des biens paternels. En ce moment, Antoine ayant formé « le dessaing d'un voyage... pour se rendre plus capable [&] expérimenté en l'art de cirurgie *qu'il professe*, » reçoit de Jean-Jacques & de Pierre Goudelin, dépositaires de sa part d'hérédité, 222 livres, « pour subvenir aux frais de son voyage & l'empescher qu'il tombe en aucune nécessité[3]. » Cependant, il est non moins certain, d'après Sermet, qu'un des fils de

1. Archives de la Haute-Garonne, reg, 93, fol. 36 v°.

2. Arch. des Notaires, reg. d'Antoine Bessier, not., acte du 19 juin 1629, fol. 88 v°.

3. *Ibid.*, acte du 1 mars 1627, fol. 97-101.

Digitized by Google

Raymond, nommé Antoine, se serait élevé à une situation sociale plus considérable que celle de simple chirurgien. Le P. Sermet s'exprime en ces termes : « L'autre [frère de Pierre Goudelin] étoit noble Antoine, écuyer, capitaine pour le roi en Boulonois[1]. » Peut-on concilier ces deux assertions qui ont l'air d'être contradictoires ?

Faut-il penser que notre chirurgien, après avoir exercé son art à Toulouse, abandonna le métier & prit celui des armes ?... Nous laissons à d'autres, plus heureux que nous, le plaisir d'ôter le point d'interrogation que nous plaçons ici. En tout cas, signalons la seule indication que nous ayons remarquée, pour l'éclaircissement de ce doute, aux Archives notariales.

Le 10 janvier 1670, « le sieur Anthoine Goudelin, capitaine d'une compagnie de cavalerie au régiment de Trassy » donne procuration générale à Guillaume Simon, batteur d'or de Toulouse. Ces lignes corroboreront les allégations de Sermet dès qu'il sera avéré que les unes & les autres visent le même personnage[2].

Les origines & certains détails de la biographie des frères de Goudelin étant tirés de l'ombre, revenons à Pierre le poète que nous avons laissé dans son grade de licencié. Cette marche nous est d'ailleurs prescrite par l'ordre chronologique des faits.

§ 3. — *Publication des « Stansos à l'hurouso mémorio d'Henric le Gran. » — Publication du « Ramelet moundi. » — Importance de cette première fleurette.*

Esprit très cultivé & même quelque peu docte, attentif à augmenter son premier trésor de connaissances littéraires, Pierre Goudelin, surtout dès qu'il fut délivré des études juridiques, s'adonna tout entier à la poésie. Son caractère, amoureux de cette vie facile dans laquelle la préoccupation de

1. Voy. *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, &c., loc. cit.

2. Arch. des Not., reg. de Jacques-Paul Darnaud, not., *ad annum*, fol. 44.

Digitized by Google

l'avenir & la conduite des affaires tiendront si peu de place, se développa durant la période que nous allons examiner. Sous l'influence d'un tempérament indolent par nature, d'un génie poétique tenu de bonne heure en éveil & d'un père toujours présent, dont l'active sollicitude & le goût des choses pratiques s'étendaient aux besognes qui auraient pu solliciter son fils, Pierre contracta — sans espérance d'y pouvoir renoncer jamais, — les habitudes d'un vrai sans-souci. Célibataire impénitent, il resta jusqu'à la quarante-septième année à côté de son père qui veillait sur lui & pourvoyait à tous ses besoins. Il n'eut que la peine de se laisser vivre. A vrai dire, la vie intellectuelle ne fut pas médiocre en lui. Elle ne tarda point à se traduire au dehors, non plus à la dérobée & sous le manteau — comme cela s'observe en tout modeste début, — mais d'une façon authentique & bientôt, même, grâce aux circonstances, assez éclatante.

C'est antérieurement à l'année 1607 que Goudelin vit publier son premier essai. Il avait adressé au Commingeois Bertrand Larade une odelette que ce poète en herbe fit imprimer dans sa *Muse Gasconne*. Peu après, en 1609, Pierre ayant pris part au concours des Jeux Floraux, obtint le « Souci [1] », récompense du « Chant royal » dans lequel il célébrait *les oyseaux de Tidoie* [2]. Ce morceau français est écrit selon le goût du temps. M. Noulet déclare qu'il y règne un « souffle vraiment poétique. » Le spécimen du français de Goudelin ne nous fait pas regretter qu'il ait négligé cette langue. *Elle était loin de lui être familière*, écrivait en 1887 M. Noulet, à propos du « Chant royal, » adoucissant lui-même son jugement de 1849 [3]. Heureusement Goudelin revint à la *lenguo moundino*. Voici comment.

L'horrible assassinat d'Henri IV, arrivé le 14 mai 1610, soulevait, dans tout le royaume, une filiale douleur. La nouvelle

1. Il avait gagné « l'Œillet » en 1608. Cette fleur était décernée à titre d'encouragement.

2. Voy. *Œuvres*, p. 355.

3. « Ce fut pourtant un chant royal écrit dans le détestable français de Toulouse qui mérita à Goudelin, alors étudiant en droit, le prix du « Souci » d'argent aux Jeux Floraux. » Voy. *Essai*, &c, p. 43.

Digitized by Google

de l'événement se répandit, le 19, dans Toulouse. P. Goudelin eut l'heureuse pensée de traduire, alors que l'émotion était encore toute vive, les regrets de ses concitoyens. Il fit imprimer ses célèbres *Stances* consacrées *à l'hurouso mémorio d'Henric le gran, inbincible rey de Franço & de Nabarro* [1]. Le morceau est bien connu & mérite de l'être. L'inévitable Nymphe classique est ici substituée aux Toulousains, mais du moins exprime-t-elle un attendrissement sincère. On sent qu'en vérité, & non seulement par pure métaphore, *les épines de la douleur forment une haie autour de son âme :*

De roumecs de doulou moun armo randurado [2]

Impossible de douter que l'opportune publication des *Stances* n'ait mis Goudelin en relief à Toulouse. Evidemment on pouvait espérer beaucoup d'un talent qui prenait son essor avec tant d'assurance. Goudelin ne tint pas longtemps dans l'attente ses admirateurs. Il ne prétendait pas, en effet, avoir rêvé & rimé pour les seules fleurettes ou les seuls rossignols du ramier du Château-Narbonnais, ni pour l'unique délectation de quelques puissants amis. Liant en une gerbe souriante & discrètement épanouie ses premiers essais il les publia, en 1615. Pierre Goudelin avait alors trente-cinq ans.

L'ouvrage peu considérable par le volume — une plaquette, dirions-nous aujourd'hui, — fut réédité [3] en 1617, suivi d'un inestimable commentaire de l'auteur. Les circonstances & les effets de cette publication intéressent au premier chef l'his-

1. Voy. *Œuvres*, p. 55.

2. A signaler dans les « Stances » *la pamparrugo d'or* du soleil. — Il y a du Ronsard dans le Goudelin de 1610, & même de plus tard. L'influence française devait se faire sentir chez le plus Toulousain des poètes, au moins par la reproduction de certaines métaphores. Notre auteur semble d'ailleurs avoir tenu à la pompeuse image que nous signalons. Dans *la troisième fleurète*, ne montrera-t-il pas *le soleil peignant sa chevelure dorée au sommet des collines* ? (*Œuvres*, p. 154.)

Pencheno soun pel d'or sul naut des tucoulets...

3. Nous suivons en ceci l'opinion de M. M. J.-C. Brunet (*Manuel du Libraire*), & Noulet (*Œuvres*, p. 42).

Digitized by Google

toire de l'idiôme toulousain au dix-septième siècle. Il importe de les préciser.

C'était l'époque où *la Muse en français parlait grec & latin.* A Toulouse cependant *la lenguo moundino* était toujours en honneur ; mais elle comptait des adversaires. Il faut reconnaître que les locutions spéciales à plusieurs idiômes locaux accrédités en notre ville, principalement par une foule d'étudiants & de « traficquans » limousins, périgourdins, fuxéens & autres, en avaient grandement altéré le caractère primitif. Dès 1578 Claude Odde de Triors, jeune gentilhomme dauphinois, élève en l'Université de Toulouse, constatait la décadence : « La pauvre [langue toulousaine] écrivait-il, est si trestant corrompue, qu'il n'est possible de plus, comme il appert par une infinité de mots presque... estant les susdits si barbares, goffes, difficilles, & comme estans sortis du plus parfond des entrailles gothiques[1]. » Et encore : « ne suffit-il pas qu'il [ce pauvre langage tolosain], soit assez corrompu, sans le corrompre d'avantage[2] ? »

Ces reproches n'étaient que trop justifiés. Dans la campagne toulousaine, de région à région, l'idiôme subissait des variations notables. Un examen même superficiel de certains contrats, dictés aux notaires de Toulouse par les villageois des environs, démontre surabondamment la confusion du langage populaire chez nous, aux seizième & dix-septième siècles. De là, redoublement de mépris de la part des partisans d'un français plus ou moins pédantesque, pour ce qui restait de l'ancienne langue des Troubadours.

Quelques bons esprits, dans la meilleure société toulousaine, tenaient ferme pourtant & se réjouissaient aux accents de cette langue restée, malgré ses altérations, chaude, colorée, pittoresque, inimitable en un grand nombre de ses expressions vives & imagées, vraies peintures ou plutôt représentations en relief de la pensée. Goudelin était du nombre des admira-

1. Voy. *Les Joyeuses recherches de la langue tolosaine*, curieux ouvrage publié par M. E. Connac (d'après une édition que M. le Dr Noulet avait préparée), dans la *Revue des Pyrénées*, t. IV, p. 113.

2. *Ibid.*, p. 115.

Digitized by Google

teurs du vieil idiôme. Il mit son talent au service de ce pauvre délaissé; il tenta une réhabilitation. La méthode fut habile & le plaidoyer très heureux.

La déclaration du projet de Goudelin est des plus nettes. Le poète veut rendre des points aux contempteurs du parler toulousain : *Restons quittes avec ceux qui donnent des chiquenaudes à la langue toulousaine*[1] ! Nourrisson de notre ville, il lui plaît de maintenir *son beau langage* : *Nouirigat de Toulouso, me play de manteni soun lengatgé bel*[2].

Goudelin examine ensuite ce que vaut le reproche adressé par quelques-uns à la langue toulousaine. Elle vit d'emprunt dit-on. Certains mots qu'elle emploie sont volés au latin & leur provenance n'est nullement dissimulée : *Cel, Terro, Mar*[3], &c., &c. A quoi notre avocat de répondre que c'est aussi le fait des langues française, italienne & espagnole, langues riches & parfaites cependant : *Qui à bon droit se vantent de toucher le plus haut échelon de la perfection*[4].

Et, en compensation, combien de mots expressifs nés en plein terroir toulousain : *ranguil, chiù-chiù, se requinca, chapouta, carrinca, à tustos & bustos*[5] &c. Voilà certes des mots que l'on n'a ni empruntés, ni volés; ils vivent de leurs rentes, *biben de lours rendos*[6]... Doit-on s'étonner qu'il y ait des mots exotiques en train d'envahir l'idiôme local? Pour éviter un tel inconvénient il faudrait ne point étudier les littératures étrangères dont on importe ensuite chez soi, par imitation même inconsciente, quelques locutions. Il faudrait surtout ne point frayer avec les voisins, car à la longue on adopte un peu leur

1. *Sion quitis* — ainsi annonce-t-il la revanche, — *dan les que dounon del nas à la lenguo moundino!*

2. *Œuvres*, Ed. Privat, p. 19.

3. *Ciel, Terre, Mer.* — *Œuvres*, p. 19.

4. *Que dignomen se banton de touca le pu naut escalou de la perfecciu.* — *Ibid.*, p. 20.

5. *Râle*, — *piaulement*, cri des jeunes oiseaux, — *se parer avec affectation*, — *remuer dans l'eau*, — *bruit strident produit par des gonds ou du fer rouillés*, — *en désordre.* — *Œuvres*, p. 20.

6. *Ibid.*, p. 20.

Digitized by Google

langage. *Les traits de ressemblance dans le langage viennent de l'étude ou des rapports des peuples entre eux* [1].

Il y a de la mesure & un exquis jugement en cette défense de *la lenguo moundino*. Mais le meilleur plaidoyer en faveur de l'usage de l'idiôme ici employé, c'était bien cette fois l'œuvre poétique elle-même. Ce fut un véritable tour de force. La langue toulousaine devenait, manifestement & d'un seul coup, un idiôme renouvelé, rajeuni, dont on n'avait pas soupçonné jusque-là toute la richesse & toute la grâce. L'instrument pliait & se prêtait à tout, assoupli par la main de l'artiste qui en tirait les notes les plus variées, les plus inattendues. L'œuvre de Goudelin excita un grand enthousiasme. Cette admiration était justifiée. La critique moderne qui apprécie à froid le *Ramelet moundi*, sait toujours distinguer ce qu'il y a de personnel & d'élevé dans cette œuvre & se rend compte de la difficulté vaincue.

Quelques grincheux accueillirent cependant le travail de Goudelin par des critiques auxquelles le poète répondit. Puis il augmenta successivement son recueil de trois autres fleurettes. Trois ans avant sa mort (1646) il publiait enfin *la Flouréto noubèlo del Ramelet moundi* [2]. Les éditions échelonnées entre 1617 & 1646 sont un témoignage du succès de l'œuvre de Pierre Goudelin. — Mais quand donc ce *Ramelet*, auquel on n'a point ménagé les éloges, deviendra-t-il, *à tous les points de vue*, le sujet d'une étude sérieuse, approfondie? Au seul point de vue littéraire il marque, nous l'avons dit, une heureuse tentative, parfaitement caractérisée par M. Bourciez [3] dans son travail

1. *Tal parentatge ben de l'estudi o de la frequentaciu de l'un poble dan l'autre.* — *Œuvres*, p. 20.

2. Cf. en tête des *Œuvres* la Bibliographie dressée par le Dr Noulet, pp. XLI à LVIII.

3. Voy. *Revue des Pyrénées*, t. VIII, année 1896, p. 255-288. — A l'intention de ceux qui ne pourraient pas recourir aisément au travail de M. Bourciez nous citerons avec un particulier plaisir ces lignes dans lesquelles l'auteur résume son jugement : « Il y a eu deux hommes dans Goudelin, & cette distinction est nécessaire pour bien le comprendre & le définir. Il y avait en lui un lettré délicat, bon humaniste, artiste raffiné, l'homme qui connaissait à fond Virgile, l'antiquité classique & les poètes italiens modernes; qui les a imités quelquefois, mais aurait

Digitized by Google

intitulé : *le Réalisme & la Fantaisie dans Goudelin*. L'œuvre poétique & son auteur y sont analysés avec grande compétence. La cueillette des renseignements historiques épars dans *le Ramelet* reste à faire. Il y a là bien des notes à prendre & des traits de mœurs à observer.

Afin de rester dans les limites d'une stricte biographie nous devons nous interdire ici une semblable recherche. Nous aurons, du moins, recours à Goudelin pour éclairer l'histoire de sa propre vie. Son talent précoce lui avait concilié d'utiles & honorables amitiés. Sa première fleurette lui en gagna d'autres. De nobles personnages toulousains, des seigneurs puissants l'admirent en leur compagnie. Les poètes le comblèrent d'officielles louanges. N'omettons pas de marquer ces relations malheureusement entretenues sur un mode par trop lyrique. Surtout ne séparons pas Goudelin du milieu brillant dans lequel il entre de plein pied en 1617, & où il va faire si bonne figure.

(*A suivre.*) J. LESTRADE.

pu les imiter davantage, tant il avait l'esprit meublé de leurs idées générales & de leurs imaginations brillantes : c'est là ce que l'éducation l'avait fait, & aussi l'époque où il a vécu. Puis à côté, subsistait le bon bourgeois de Toulouse, tenant de près au peuple par son origine, par ses goûts, par la simplicité familière de sa vie ; l'homme d'une nature un peu fruste, d'un verve presque populacière, aimant le gros sel & le gros rire, se complaisant au milieu des facéties goguenardes de Carmentran. Bref, deux hommes en un seul, & il en est résulté un poète exquis ; car, d'ordinaire, ces deux tendances ne se sont pas juxtaposées, elles se sont fondues & ont produit des œuvres à la fois pleines de verve & de distinction, offrant une unité parfaite. »

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE A.-P.-H. SERMET

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LA HAUTE-GARONNE DE 1795 A 1799.

(Suite.)

A Toulouse, le 5 pluviose, lan cinq de la Republique.

Mon tres cher & venerable confrere,

Le citoyen Antichan n'est pas le seul pretre inquieté dans ce departement. Les pretres insermentés y rentrent en foule, arrachent par ci par la quelques retractations, & diminuent considerablement mon troupeau. Le cit. Laccasaigne, de Castelsarrasin, a du vous mander que le representant Masade [1] l'a sollicité vivement de *se faire papiste*. Le curé de Bagneres de Luchon a du vous écrire aussi que toutes les faveurs des administrateurs sont pour nos antagonistes & cætera, car toutes les fois qu'on m'envoye des lamentations, je reponds que c'est a vous directement qu'il faut les adresser. Ce n'est pas que j'ose esperer que votre zèle, tout grand qu'il est, nous rende la paix. Hélas! elle ne me parut jamais plus éloignée; cependant j'agis comme si nous avions reellement le bonheur de la posseder. Je fatiguay si fort a l'autel & en chaire les fetes de Noel & de S[t] Etienne quil m'a faliu pendant trois semaines garder la chambre. J'ay rudement souffert pendant tout ce

1. Ou Mazade, (1750-1823), né à Montech (Haute-Garonne), député suppléant de ce département à la Législative, puis député à la Convention & aux Anciens. Il était nettement connu à Toulouse comme un contre-révolutionnaire déterminé.

Digitized by Google

temps. Des l'instant ou j'ay eu un peu de repi, j'ay repris mes fonctions avec une nouvelle ardeur. Dimanche dernier, 3 pluviose, je fis faire à Blagnac, a demi lieue dicy, la premiere communion a 32 enfants. Je leur donnay la confirmation, & instituay un curé que j'y fis elire par le peuple. J'ay commencé dans ma metropole des conferences sur la verité de notre Ste Religion ; je les suivray exactement touts les dimanches & fetes. Mon auditoire est habituellement très rempli, mais *quid inter tantos?* Sur soisante mille habitants, je doute que j'en aye six mille ; nous avons une chapelle a presque chaque porte, & la plupart ont un concours prodigieux. Ce n'est pas a moy a sonder les secrets du gouvernement qui semble avoir une predilection bien marquée pour ceux qui ne l'aiment gueres.

La diatribe [1] ci jointe qu'on a lancé contre moy ne me paroissoit pas digne de vos regards, mais on me presse de vous la faire passer & je me rends. On a fait un saint de ce pere Cassé, qui fut d'abord vigneron dans le gardiage & becha les vignes de mon frere ; il fut ensuite servant des messes chez les Cordeliers, qui luy apprirent tant bien que mal quelques mots de latin. Il entra chez les capucins qui le renvoyerent apres quelques mois de novitiat ; il s'enrolla, & fut (dit-on, je ne lassure pas) chassé de la troupe. On le receut ensuite aux Cordeliers, ou il fut fait pretre par commiseration au com-

1. Voici les titres de quelques-uns des écrits dirigés contre Sermet :

Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet au Club des amis de la Constitution, 1790. S. l.

Petit mot de respounso a un certain imprimat qu'a per titre : Abis a las brabos gens de la bilo & de la campagno. In-12, 8 pages.

Abis noun pas à las brabos gens mès al pero Sermet.

Credo demoucratiqué (en vers de douze pieds).

G D (*Legiounari de la Daurado*) : *l'Hypocrite découvert* (pièce en vers français de dix pieds, suivie d'une autre en vers patois de huit pieds). S. l. ni d.

Lettre à Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, carme déchaussé, en réponse à son mandement.

Sermet l'imposteur condamné par lui-même.

Un journal périodique, *la Feuille villageoise*, & *l'Anti-Terroriste* l'attaquèrent aussi vivement.

Digitized by Google

mencement de la Revolution. Il fut nommé a la cure d'Aureville, a deux lieues d'icy. On dit (mais je n'en suis pas assuré) qu'il fut repoussé par mes vicaires episcopaux, à raison de son extreme ignorance. Il se rangea du parti de l'abbé Dubourg, montra beaucoup de zele[1], fut enfermé & gagna la confiance des devotes. Apres sa mort, elles l'ont canonisé. Il y a eu ches luy pendant trois jours, *corpore præsente*, une chambre ardente où l'on a celebré je ne scais combien de messes. Je l'ay aussi recommandé au S^t^ Sacrifice. Dieu veuille l'avoir mis dans son S^t^ Paradis. Mais c'étoit un bien pauvre sire a touts egards.

On a repandu icy a foison un extrait des bulles & brefs de Pie 6 intitulé : précis de la doctrine des jugements & des dispositions de Pie 6 au sujet du schisme en France. Cet ouvrage qu'on donne gratis & que je vous envoyeray si vous ne l'aves, a fait d'autant plus de mal que vos excellentes annales qu'il faut acheter ont moins de lecteurs. Il seroit a desirer qu'on le fit reimprimer a Paris avec une courte & solide refutation à coté, & qu'on repandit cet ouvrage avec profusion[2]. Les eveques sur qui tout roule sont trop occupés pour ecrire, & puis d'ou tirer l'argent pour faire imprimer? Personne ne me donne rien. J'ay trois quarts d'heure de marche de ches mon frere à la cathédrale. Je n'ay pu encore obtenir qu'on me procurat dans le voisinage une petite cellule, ou mon frere me feroit porter à diner les dimanches & fetes. Heureusement j'ay retrouvé chez luy mon ancienne chapelle, ou j'ay le bonheur de dire touts les jours la s^te^ messe. Il est bon que vous connoissiez celuy qui vient exactement me la servir : c'est le citoyen Rigaud, ancien professeur en droit a luniversité, premier maire de cette ville lors de la Revolution, excellent chretien qui ne sest jamais dementi depuis son enfance, qui recite

1. L'abbé Salvan nous dit dans son *Histoire de l'Eglise de Toulouse*, t. IV, que le P. Cassé, déguisé en portefaix, « offrait ses bras au service des passants » pendant la période de persécution. Plus de six mille catholiques assistèrent à ses funérailles, ajoute-t-il.

2. Note de Grégoire : « Le prier de nous envoyer cet ouvrage pour y repondre ou plutôt qu'il y fasse une bonne reponse; quil nous lenvoye, nous limprimerons. »

Digitized by Google

touts les jours l'office divin, & touts les jours sans en excepter un seul communie à ma messe. Il fut consulté sur le serment par le clergé de Cahors dont presque touts les membres avoint été ses ecoliers, & ils se deciderent d'apres son avis[1]. Il a soisante douze ans. Lorsque nous aurons le malheur de le perdre, il sera bien digne d'occuper une place dans votre necrologe.

Quelquefois je forme le projet, si je pouvois vendre une partie de ma bibliotheque[2], d'aller vous voir à Paris. Mais quand je vois que depuis mon eloignement du district de S[t] Gaudens, il sy est passé bien des miseres, & que ma presence dans ce pays paroit un peu ranimer ce qui m'environne, je suis incertain, j'hesite, & ne scais pas s'il ne seroit pas dangereux de m'eloigner de mon poste.

Vale charissime & ora pro me totus tuus & toto corde in Christo Jesu.

H. SERMET, *ev. metr. du Sud.*

(En *Post-scriptum*) : Cytoien Representant,

C'est un curé soumis aux lois tres uni a son eveque metropolitain dans la chambre duquel il vous ecrit & vivement persecuté par le fanatisme de l'aristocratie qui vient mettre sous vos yeux une copie de la petition presentée aujourdhui a ladministration departementalle. J'ignore, malgré le bon aceuil que ma fait le citoyen Verieu, commissaire du pouvoir exécutif, quel en sera le résultat. Je ne suis pas le seul en butte aux percecutions & aux outrages. Il ne faut rien moins que tout notre zele pour la Religion & pour la Republique pour ne pas déserter nos postes & aller jouir d'une certaine tranquilité dans nos familles, les pretres refractaires, malgré leur simulacre de soumission dont ils font un jeu sont la vraie, princi-

1. Il était lui-même le seul professeur de droit qui eût prêté serment. (Arch. Haute-Garonne, L. 32.)

2. C'est un vœu qu'il réalisa plus tard, & le produit de cette vente lui permit de faire imprimer (1799) un ordo ou bref avec extraits des Pères de l'Eglise.

Digitized by Google

palle & peut etre unique cause des troubles qui nous agitent. Si vous représentans n'avés aulcun moyen pour les faire finir, que pouvons nous espérer, nous qui sommes sans argent, sans protecteurs, & sans aulcune espèce de resource ?

Salut, respect & confiance en votre zèle.

ANTICHAN, *curé de Sabonères,* canton de Rieumes, département de Haute-Garonne, par Muret, à Sabonères.

En note : Repondue le 21 ventose. Persecution. (De Grégoire.)

Toulouse, 28 pluviose, lan de J.-C. 1797 & le 5 de la Rep. fr.

A GRÉGOIRE.

Mon tres cher & venerable confrere,

Quoyque je sois bien assuré que cest porter de l'eau à la riviere, je me hâte de vous faire part d'une lettre que j'ay receu hyer, parce qu'elle intéresse la République. Elle vient du canton de Lile-en-Dodon, infecté par le voisinage du département du Gers, & dans lequel, sur vingt-deux paroisses & sept annexes, il ne me reste que trois prêtres.

Entre autres blanchis, il est un qui fut tenté à moitié pénitence de renoncer à son savon. Ce qui l'en empecha, avoua-t-il à un de ses confreres demeuré fidelle, ce fut une déclaration qu'il avoit faite & signée chez un pretendu vicaire general à Saint-Gaudens, lors de sa retractation, dans laquelle il s'engagea à employer touts ses moyens pour le retablissement de la royauté & l'aneantissement du gouvernement republicain. « Si je manque à cette déclaration, disoit-il, on sera « capable de la livrer à quelque agent du gouvernement & je « seray perdu. Je suis forcé à soutenir le pas que j'ay fait... » J'ay copié fidellement depuis la capite. — On m'ajoute que pour avoir été ches ce constitutionel, on luy a doublé la penitence & qu'il est devenu un predicant des plus zelés du parti, & le depositaire & colporteur de ses productions.

Digitized by Google

Le venerable eveque de l'Aude[1], mon cher & fidelle ami, me prie de luy dire ma façon de penser sur les questions relatives au Concile national; cette demande suppose qu'il en a receu la serie. Pour moy, je ne l'ay point vue & l'attends impatiament, ainsi que la troisième Enciclique, qui doit renfermer une suite de formules & qui m'est demandée par plusieurs de mes cooperateurs.

Je lis toujours avec une vraye satisfaction vos annales. Mais je ne puis comprendre pourquoy il n'y a jamais été question de l'excellente pastorale que donna, le 6 octobre 1795, le cit. Constant[2], un des eveques qui honore le plus son siège & auquel je me glorifie d'avoir voué le plus tendre attachement.

J'ay eu un quart d'heure au plus entre les mains, sans esperance de les r'avoir, un exemplaire des instructions secrètes que donne l'abbé Dubourg à ses pretres. Voicy les deux propositions que j'en ay extraites & qui sont la base de tout cet ouvrage.

Les principales verités sur lesquelles ils doivent insister, dit-il, sont.....

« 5° Qu'il n'y a de pasteurs légitimes que ceux qui, outre le pouvoir d'ordre, ont receu la mission canonique conformement aux loix de léglise, à qui seule il appartient de statuer sur l'institution & la destitution de ses ministres, de leur donner la juridiction spirituelle & d'en déterminer l'étendue;

« 6° Qu'en consequence, conformement à la discipline actuelle de léglise catholique, apostolique & romaine, il n'y a de legitimes eveques que ceux qui ont l'institution de N. S. P. le Pape. Le serment de liberté & degalité ayant eté blamé par les superieurs, on ne peut plus le faire. »

Voilà un vaste champ. Que n'ay je plus de santé, moins de besogne & de misere! A mes douleurs rhumatismales ont succédé de violentes coliques d'estomach pour lesquelles je fus purgé hier & le seray encore demain. J'avois commencé une petite pastoralle pour l'ouverture du careme; mais impos-

1. Besaucèle.
2. Constant était évêque constitutionnel d'Agen.

Digitized by Google

sible à moy de l'achever, & puis, ou prendre pour les fraix de l'impression? etant sans un sol, n'osant en demander, & mes paroissiens même etant dans l'impuissance de m'en fournir. Que je suis heureux d'avoir une famille genereuse, quoyque écrasée par la Revolution!

Vale charissime frater, totus tuus & toto corde in Christo Jesu.

H. SERMET, *ev. metr. du sud.*

Toulouse, 23 fevrier 1797, l'an V de la Rép. franç.

A GRÉGOIRE.

Mon tres cher & venerable confrere,

La dernière lettre que je vous adressay il y a cinq ou six jours etoit à peine partie, que je receus de votre part deux temoignages d'amitié auxquels je fus bien sensible. Le premier est votre mandement sur nos victoires, d'autant plus digne du nom de Gregoire, qu'il dit vingt fois plus en deux petites pages qu'un apprentif n'en diroit en quarante. Le second est le numéro 15 du quatrième volume de vos Annales. Mon intention, certainement, n'étoit pas d'y obtenir une place, en vous instruisant des travaux de ma visite, & les éloges qu'ils ont pû me valoir de votre part ne m'empecheront jamais de reconnoitre que je dois, plus qu'aucun de mes confrères, m'appliquer le mot de l'Évangile : *Servi inutiles sumus.*

Je viens de recevoir tout à l'heure de la part de l'eveque de Meaux une lettre qui m'afflige, puisqu'elle me fait entrevoir que le citoyen ev. de Dax [1], que je croyois encore fixé pour deux ans à l'Assemblée nationale, peut en être éloigné par le sort. En est-il de meme de vous & du digne eveque de l'Ain [2]? Je crains bien & avec juste raison, si vous quittes Paris touts les trois, que nos affaires n'aillent encore plus mal que par le

1. Saurine.
2. Royer.

Digitized by Google

passé. Dieu surtout, & c'est en luy que je mets ma confiance.

Vous trouveres ci joint ma reponse decachetée à l'eveque de Meaux, & j'espère que vous voudres bien la luy faire passer promptement.

Je ne concois point comment on peut s'obstiner à prodiguer à votre tribune[1] autant de mensonges sur le compte de notre ville. Soisante morts dans les nuits du 30 nivose & 2 pluviose! Je défie qu'on puisse en nommer un seul. Tres certainement, je ne suis point payé pour faire l'eloge de notre municipalité, mais il est certain que sans elle nous risquerions de redevenir ce que nous fumes du temps de Laurence & que nous luy devons la paix dont nous jouissons. Sans cesse, oui, sans cesse je preche, plus encore par exemple que par parole, le pardon & l'amour des enemis; mais il est des hommes aupres desquels cette morale ne prendra jamais. Pour qu'elle fasse plus d'impression, je ne me lie à aucun parti; toujours reclus dans mon appartement, je n'en sors que pour me rendre en droiture à mon église & ne vois que mes cooperateurs. Tout cecy, je vous prie, *inter nos*, car il seroit dangereux peut-être qu'on publiat ma façon de parler & qu'on me fit jouer un role si petit fut-il; remplir mes devoirs, dont je ne tarderay pas sans doute à aller rendre compte, voila toute mon ambition.

La reconnoissance que je dois à mon frère, qui, quoyque ruiné par la Revolution, à raison du remboursement qu'on luy a fait en assignats de pres de soisante mille livres, est néammoins assez genereux pour nous entretenir honetement,

1. Les troubles des 30 nivôse et 2 pluviôse an V éclatèrent au théâtre, pendant une représentation de *la Pauvre femme*. Une première fois, le Conseil des Cinq-Cents avait refusé de « casser » la municipalité, accusée de favoriser les « Jacobins » à la ganse jaune. Saisi de nouveau de l'affaire le 10 pluviôse an V, le Conseil, après une discussion passionnée à laquelle prirent part Ozun, Pérès & Mailhe, adopta un Message au Directoire pour lui demander quelles étaient les mesures prises. C'est aux affirmations d'Ozun que Sermet fait allusion. Le mouvement paraît se rattacher à la conspiration royaliste découverte en pluviôse an V. Les provocateurs furent les « Jacobins », selon Mailhe, les « Clichyens », selon Pérès.

Digitized by Google

moy & mon ainé prêtre infirme, m'engage à solliciter auprès de vous une motion d'ordre, que votre justice vous decidera, sans doute, à faire.

La nation s'est emparée des biens des émigrés. Voila qui va bien; mais n'étoit-il pas juste qu'elle acquitat leurs debtes? Mon frere reclame dix mille livres de deux ou trois d'entr'eux, mais en vain, & il risque de mourir sans les ratrapper. Tendes la main à luy & à ses pareils, & ce sera pour vous un compte de moins à rendre au supreme tribunal. Au reste, il a fait toutes les demarches que la loy exige, mais sans aucun succès.

Si les curés de ce diocèse suivent mes conseils, vous deves etre inondé de leurs lettres. Mais que vous apprennent-ils que vous ne scachies dejà? Je crains bien que le compte rendu qu'on attend contre les pretres refractaires ne les rende encore plus entreprenants, & qu'il n'en soit de celuy ci comme de celuy que rendit il y a quelque temps le cit. Drulhe, curé de cette ville [1].

Ne pourrois je pas par votre mediation trouver en payant, parmy les millions de volumes qu'a acquis la nation, deux bouquins qui doivent etre d'un vil prix? L'un est les fleuves & rivieres de France, par Colon, l'autre est une brochure in-8°, intitulée *Vieux Almanach nouveau*, qui me couta 5 sols à Paris, il y a vingt-cinq ans. La mere d'une de mes nieces residente à Paris, pres Saint-Thomas Louvre, ira les retirer chez vous & vous en payer le montant, si, malgré vos grands embarras, il vous est possible de me les procurer.

Si vis regnare divide, disoit Machiavel. Je crains bien que dapres ce principe on ne craigne plus la reunion des pretres que leur division. Des lors à quoy aboutissent vos travaux? A quoy aboutit notre patience? Faut-il donc pour cela que nous changions de conduite? Non : la religion sainte que nous professons nous ordonne de cherir le gouvernement, lors meme qu'il nous fait couler des jours malheureux. Toutes nos egli-

1. Drulhe (Philippe), curé du Taur, député de la Haute-Garonne à la Convention & aux Cinq-Cents, intervint plusieurs fois dans les questions du culte. (V. Gazier, ouv. cité.)

Digitized by Google

ses ont retenti icy de nos actions de graces pour nos victoires & la prise de Mantoue.

Vale venerabilis & charissime frater & ora pro me, totus tuus & toto corde in Christo Jesu.

H. SERMET, *Ev. metr. du Sud.*

Toulouse, 13 mars 1797, l'an 5 de la Rep. fr.

Mon tres cher & venerable Confrere,

La lettre que vient de mécrire de votre part n. v. confrere léveque de Langres me prouve que, malgré l'immensité de vos occupations, vous n'etes pas faché que de temps en temps je vous derobe quelques instants. D'apres cette conviction & le besoin que j'ay de soulager mon cœur bien plus fletri par tout ce que nous prevoyons l'un & l'autre que par tout ce que nous avons eprouvé & eprouvons touts les jours, je vais lépancher dans le votre. Que ne puis je avoir la consolation de le faire tete à tete.

J'ay dit, il y a deja longtemps, que les comités & les armées revolutionnaires, en saccageant nos temples, n'avoint été que les instruments, la plupart aveugles, de ce plan de devastation digne des donatistes & de leurs circoncellions, & que si l'on me demandoit qui j'en croyois les autheurs, je repondrois par le fameux axiome de droit, *is fecit solus cui prodest*, axiome qui nous meneroit bien loin, si nous fesions attention : 1° que nos antagonistes sétoint souvent vantés qu'ils reussiroint de façon ou d'autre à aneantir le clergé constitutionnel ; 2° qu'ils ont constament debité & debitent encore que notre ministere avoit pollué & rendu exécrables aux yeux de Dieu nos autels, nos vases sacrés, nos ornements, nos temples, en un mot tout ce qui étoit consacré au culte catholique. D'apres cela, mon cher confrere, vous comprenes aisement que lorsque, dans le compte rendu de votre visite, vous nous aves annoncé qu'un jour vous prouveries que, cachés derriere le rideau, les dissidents avoint concouru avec les impies à la devastation de nos

Digitized by Google

eglises, je n'ay pas douté un instant, vu surtout vos talents & les renseignements qu'on vous fournit de toutes parts, que vous ne remplissies demonstrativement cette tache. Mais, hélas! qu'en resultera t'il? Leur inspireres vous un sincere repentir, ou plutot n'accroitres vous pas leur fureur? Vous le scaves mieux que moy, que dans le moral comme dans le phisique la reaction est toujours proportionnée à l'action, & n'éprouves vous pas touts les jours vous & touts vos dignes emules que plus vous les ecrases par la force de la verité, plus ils s'appliquent à perpetuer & à etendre le schisme; en sorte que vos victoires ne font, malgré la pureté de vos intentions, qu'accroitre la division, qui est de touts les maux de léglise celui qu'elle a toujours le plus redouté. C'est la ce qui me fait desirer, pour parler litteralement le langage de l'eveque de Konigsgrats, qu'apres vous etre montrés sur le champ de bataille, en etre venus aux mains avec l'enemi & l'avoir vaincu, vous travaillies efficacement & reusissies à appaiser la querelle, à adoucir les esprits & à trouver un temperament qui, sans nuire à la verité, termine le debat & ramene à la concorde les deux partis opposés.

L'ouvrage de cet eveque sur la tolérance, dont le fonds est à peu près le meme que celui des *Lettres pacifiques* de Lepaige[1], & dont par la meme nos antagonistes interdisent la lecture, ainsi que celle de vos annales qu'ils appellent betement & mechament la gazette janseniste, est actuellement le sujet de mes meditations, & fait naitre dans mon ame de bien tristes idées. Et d'abord n'est il pas bien affligeant que nous, qui ne nous écartons sur aucun point des dogmes de l'Eglise, qui ne deffendons que la doctrine qu'a toujours soutenu le clergé de France, jusqu'au moment ou a paru la constitution civile du clergé, & à la tete desquels se mettroit encore le grand Bossuet, s'il revenoit sur la terre, soyons reputés par les deux tiers & peut-être les trois quarts de la nation, indignes

1. Il s'agit sans doute d'Adrien Le Paige, presque nonagénaire alors, & qui était l'un des membres les plus distingués de la Société de philosophie chrétienne, « sorte d'institut à la fois catholique & républicain. » V. Gazier, ouv. cité, p. 285.

Digitized by Google

meme d'etre tolerés? N'est-il pas bien affligeant que tandis qu'au sein de la misere & de l'opprobre Dieu nous fait la grace de remplir nos devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude, nous soyons décriés par ceux la meme qui murmuroint le plus contre la conduite antichrétienne de la plupart de nos predecesseurs? Mais surtout n'est-il pas bien affligeant que, tandis qu'il se trouva un Theophile d'Alexandrie pour terminer le schisme d'Antioche, pas un des eveques d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, &c. ne fasse eclater son zele pour engager leurs eglises à nous justifier, ou si l'on nous croit coupables à nous condamner?

J'ay appris avec un plaisir indicible que la providence vous fixoit encore pour un an à Paris avec nos venerables confreres les eveques de Langres & de Belay [1]. Cependant, si je pouvois diriger a mon gré les operations du Directoire, j'eusse desiré que leveque Saurine des Landes, qui va vous echapper, eut eu le billet qui vous à echeu, pour vous envoyer de suite en ambassade à Rome. Mais ce que vous feries alhors personnellement avec le pape, ne pourroit on pas le faire par lettre, non du stile de celle qu'assaisonerent de menaces les eveques de l'Assemblée constituante, pour justifier la constitution civile du clergé, mais de celuy que doivent inspirer les circonstances & l'humilité chretienne. Je ne vous diray pas que les grands, presque touts despotes, ont les oreilles aux pieds : ce langage revolteroit, avec raison, un republicain tel que vous, mais je vous rappellerois, s'il en etoit besoin, cet oracle du sage : *Responsio mollis frangit iram.*

Et quelle circonstance plus propre à entamer cette negociation que l'arrivée des deputés de Rome à Paris? Ah! si l'un d'eux etoit le cardinal Mathei, ou quelque autre cardinal de sa trempe, & que celuy ci fut avec vous touts pontifier à Notre-Dame, & y justifier en chaire les motifs des deux partis & annoncer une indulgence generale pour les ecarts inseparables d'une aussi grande Revolution, la paix interieure seroit

1. L'évêque de l'Ain, à Belley, était Jean-Baptiste Royer (1733-1807), successivement député à la Constituante, à la Convention (l'un des 73), & aux Cinq-Cents. Evêque de Paris en 1798, mort chanoine de la cathédrale de Besançon.

Digitized by Google

bien avancée, & les blanchis dont la conquete neammoins ne seroit pas bien precieuse à mes yeux, vireroint bientot de bord. Il m'en est revenu trois auxquels je n'ay absolument rien reproché, de peur de les exposer à quelque puant mensonge.

Hyer au soir apres mon sermon je lûs en chaire la lettre du pape à Bonaparte & la reponse de celuy ci, que j'accompagnay de quelques reflexions pacifiques; & pour remercier le Seigneur du traité qu'ils venoint de conclure & des victoires peu ou point sanglantes qui l'avoint precedé, j'entonay le *Te Deum* à la fin duquel, apres qu'on eut chanté par trois fois, selon l'usage, *Domine salvam fac rempublicam*, je chantoy, moy meme autant de fois, *Oremus pro summo pontifice pio.*

On m'a assuré que l'abbé Dubourg avoit ordonné quelque pretre, & qu'il etoit par consequent eveque. On croit que c'est de Montauban. On m'a dit encore que l'abbé Leclerc, natif de Mazeres, dans l'Ariege, l'etoit de Mirepoix. Tout cela est-il vray? Les chapelles domestiques ont toujours la tres grande affluence & tiennent tres chaudes les cuisines de certains proprietaires qui ne l'etoint gueres ci devant. *On* m'a dit qu'un d'entr'eux, qui nous etrangleroit touts pour la plus grande gloire de Dieu, ramassa l'un de ces dimanches trois louis & ne donna cependant que trois livres au pretre. Celuy ci s'en etant plaint, on luy repondit que M. l'abbé Dubourg exigeoit tout le reste pour l'entretien des religieuses. S'il faut en croire le bruit public, c'est un vray commerce. Point d'argent, point de suisse : nous donnons tout, & ils vendent tout. *Habitus difficile mobilis.*

Ma position est toujours la meme. Les pauvres de la ville paroissent fondés à se dispenser de mon entretien, vû que je n'y resteray qu'un tiers de l'année, les campagnes parce que je ne puis paroitre dans chacun de leurs 800 villages & plus, qu'un ou deux jours au bout de deux ou trois ans, & mes cooperateurs parce qu'ils sont eux meme dans la misere, sans compter la crainte qu'ils ont de porter atteinte à leur salaire, en parlant pour leur eveque, qui croiroit indigne de sa place de le faire luy meme. Loin de murmurer de ce balotage, j'en remercie le Seigneur puisque par la il met un frein à ma convoitise & me fournit en même temps l'occasion d'expier mes

Digitized by Google

fautes. Plut au ciel nous eut on traité de meme des le commencement, nous aurions eu moins de jureurs qui n'en eussent pas moins valu, & vous n'auries eu d'autre collegue indigne de vous, que le pauvre métropolitain du sud.

Le conseil des Cinq cents vient par sa décision de m'exclure des assemblées primaires, puisque j'ay passé quinze mois hors de mon canton [1], que je ne suis ny militaire, ny fonctionnaire public, & que je ne scaurois me resoudre à dire que ce fut la force majeure de Laurence & de la troupe du Soleil & de Jésus qui m'obligea de m'exiler moy meme. Sans doute que la providence me veut tout entier à mes fonctions; cependant quelques patriotes qui ne peuvent comprendre qu'on perde les droits de citoyen en travaillant à ranimer & etendre le patriotisme & la religion, sont d'avis que je me presente. *Quid agendum ? vederemo.*

J'espere ordonner un pretre dans ma metropole le samedi de la passion. Je ne pourray gueres plus y paroitre que ce jour la, le lendemain, la semaine sainte & les fetes de Paques. Deja j'ay commencé de me rendre dans les autres parroisses de la ville qui desirent aussi m'entendre, & celles des environs m'appellent aussi pour la confirmation. J'aurois desiré precher trois fois la semaine pendant ce careme. Mais le moyen ? avec mes douleurs, ayant un voyage à faire pour me rendre à ma metropole, ou je n'ay ny chambre, ny cheminée. — C'est un vray chagrin pour moy de voir qu'on a dépouillé nos eglises de leurs tableaux, les uns pour les placer dans un museum (leglise parroissiale de Saint-Augustin) ou je me garderay bien de mettre le pied ; les autres pour les laisser pourrir ça & la, malgré les petitions reiterées des parroissiens pour les recouvrer.

Ne trouveries vous pas à propos de monter à la tribune avant

1. La loi du 19 ventôse, an 5, porte : Article premier. « La résidence requise par l'article 17 de l'acte constitutionnel pour voter aux assemblées primaires d'un canton ne se perd point par le *simple séjour* hors de ce canton, quelle qu'ait été sa durée, s'il n'a été occasionné que par l'exercice des fonctions publiques, par le service militaire ou par force majeure. Réciproquement, elle ne s'acquiert point par un pareil séjour s'il n'a eu que la même cause. »

(*Bulletin des Lois de la République française*, n° 116).

Digitized by Google

le 15 germinal, pour y exprimer le desir que nous avons tous de tout sacrifier à la paix? Tout le monde lit les gazettes & le plus grand nombre, du moins icy, refuse de lire vos annales. Vous etes notre Athanase, souffres donc qu'a l'exemple de saint Basile je vous presse & vous sollicite *opportune*, *importune* de faire l'impossible pour eteindre un schisme plus funeste peut-être encore à la Republique qu'à l'eglise. Et ces malheureuses decades n'ont elles déja pas trop existé? Il etoit ridicule sans doute que le 1er janvier fut le commencement de l'année solaire, & sans lépoque de la Republique, il eut été bien mieux placé au solstice d'hyver qu'à l'equinoxe d'automne. Mais quavoit d'opposé à ce changement le repos du septieme jour? faut il donc que parce qu'il plait à quelques incredules de donner un dementi a Moyse, toute la France soit antichretienne?

Je viens d'apprendre que le cit. Clement qui m'a ecrit de la part de l'eveque de Meaux auquel sans doute vous aves fait passer ma lettre, etoit celui qui presidoit le sinode de Versailles. Si vous aves occasion de le voir assures-le, je vous prie, de ma parfaite veneration. J'attends impatiament le plan qu'il m'a annoncé. Mais c'est asses & peut etre trop vous distraire de vos grands travaux. *Vale. Totus tuus, charissime frater in christo Jesu.*

H. SERMET, *év. metr. du Sud.*

P.-S. — Le cher curé de Rouede, Bonin ferrand, vient de me faire passer le paquet ci-joint. Vous seres etonné d'apprendre que le cit. Caubere, dont il se plaint avec juste raison, & qui a atteint sa soixante-unième année, est de touts les sujets du diocese celuy qui me paroissoit le plus propre à me remplacer. Mais, hélas! *quid non mortalia pectora cogis auri sacra fames!* Il m'envoya un jour de grandes lamentations sur la perte de cent louis ou plus qu'il avoit echangé à son district contre des assignats. Je luy repondis qu'il auroit moins de regrets s'il avoit pu toujours dire comme moi : *argentum & aurum non est mihi.* Je luy ay ecrit au sujet de son intrusion de la maniere la plus honete, mais sans esperance de succès. Il à passé le Rubicond. Aussi ne m'a-t-il pas repondu, quoyqu'il l'eut promis à l'archiprêtre qui luy remit ma lettre.

Digitized by Google

Toulouse, 10 avril 1797, l'an 5 de la Rep. franç.

Mon tres cher & venerable collegue,

Je viens de payer ma complaisance, ou plutôt le defaut que j'ay de ne scavoir pas dire *non*. Je partis la veille de l'annontiation avec un estomach tres derangé pour aller à 2 lieues d'icy faire la visite & confirmer. L'excès du travail accrut mon mal au point qu'il me fallut en arrivant prendre Ihipecacouana suivi de deux medecines, & de huit ou dix jours de la diete la plus austere, de touts les remedes celuy que j'aime le plus. J'ay pu neammoins aller precher hier matin & soir à ma metropole, mais j'étois si foible ce matin qu'à peine pouvois je me soutenir à l'autel. Dieu veuille m'accorder les forces dont j'auray besoin pendant nos saintes solennités pour faire toutes les ceremonies, & annoncer la parole à mes fidelles dont le nombre s'accroit touts les jours, d'autant plus que mes exhortations continuelles à la paix, & mon silence absolu sur nos refractaires, leur prouvent que je ne veux reellement que Jesus-Christ. — Plusieurs aristocrates vinrent m'entendre à Cugnaux; ils vinrent meme me voir apres m'avoir entendu, & m'assurerent que si je passois un mois avec eux, il n'y auroit plus de division dans leur commune. — Celle qui existoit à Rouede entre les citoyens Bonin ferrand & Caubere vient d'etre terminée de la maniere la plus tragique. Le 26 mars celuy ci etoit le soir aupres de son feu avec huit ou neuf personnes de son parti, on tire un coup de fusil sur sa fenetre. La bale perce le contrevent, atteint le malheureux Caubere à la tete, & le tue sur la place. On a fait des perquisitions mais infructueuses pour decouvrir l'hommicide sacrilege. Dieu veuille que cet exemple terrible fasse impression sur quelques anarchistes, de touts les enemis de la religion & de la Republique, les plus dangereux à mon avis. Si je vous disois toutes les inquietudes qu'ils me donnent, vous verries qu'il s'en faut que je repose sur des roses. Vous ne connoisses mon diocese qu'en beau : mais à quoy aboutiroit-il de vous en montrer le revers ?

Digitized by Google

Cependant ce n'est ny pour me debarrasser de toutes ces peines, ny pour fuir la misere, bien moins encore pour m'affranchir de mes fonctions, mon unique consolation & la seule chose qui m'attache fortement à l'episcopat, que je vous proposay d'aller vous voir à Paris. Mon unique but etoit de vous faire tete à tete (parce que je le croyois ainsi necessaire) certaines confidences qui m'interessent personnellement. Je m'attendois bien, comme me l'a mandé de votre part un de nos confreres qui oublia de signer sa lettre, que vous trouveries plus expedient que je restasse aupres de mon troupeau; je le pensois ainsi moy meme, & eussies vous eté d'un avis differend, il m'en eut couté de m'en eloigner, car je m'apperçois que ma presence ou mon absence influent d'une maniere differente sur la maniere de penser, le langage & la conduite de mes chers cooperateurs. La providence dont j'ay eprouvé constament des mon enfance, & surtout dans toutes les crises delicates, les soins paternels suppleera aux avis sages que j'attendois de vos lumieres & de votre amitié. — Il m'est impossible de ravoir l'ouvrage de l'abbé Dubourg; l'eusse je entre les mains, il ne me paroit pas meriter une refutation. Eusse je le temps de la faire, on ne la liroit pas; je ne pourrois qu'y repeter ce qu'on a dit mille fois, il me repeteroit à son tour ce que vous aves si souvent refuté demonstrativement, mais sans aucun succès à attendre de la part des esprits aussi obstinés. Graces à la trop haute idée qu'ils s'etoient formée ci-devant de moy, mon silence profond les inquiete encore plus que ne pourroint le faire mes ecrits qui n'atteindroint jamais à la force des votres & de ceux de nos confreres vos dignes emules. — J'ay cru sage de me conformer au decret de nos legislateurs à raison de mon absence dans le canton, & de ne point paroitre aux assemblées primaires. Plusieurs patriotes ont dit qu'on ne m'auroit pas recherché sur cet article. Mais outre que c'est à moy à donner l'exemple de l'obeissance à la loy, & de ne pas en enfreindre un iota, j'aime bien mieux qu'ils disent pourquoy n'avons nous pas eu le plaisir de le voir? que s'ils disoint pourquoy nous a t'il mis dans la dure necessité de le congedier? Les patriotes ont, Dieu merci, la majorité dans notre assemblée electorale. Mais leurs deputés, quelqu'ils soint,

Digitized by Google

seront-ils, comme ils devroint l'etre, brulants de zele pour la patrie & la religion? — Il y a bien loin d'un homme à elire à un homme elu. Plusieurs electeurs qui viennent me voir me temoignent le desir qu'ils auroint de me deputer : je leurs reponds que ce seroint des suffrages perdus, que ceux qui m'éloigneront de la Convention me rendirent un grand service, sans le vouloir; que si jamais la providence me destine à la législation, elle scaura bien sans brigue ny cabale reunir les suffrages en ma faveur, enfin que bien d'autres pourront faire à Paris ce que j'y ferois, & qu'il seroit difficille pour ne pas impossible qu'un autre me suppleat icy. — J'oublierois peut etre une petite anecdote dont il est bon que vous soyes instruit, & qui vous prouvera (s'il en etoit besoin) que les favoris de la Republique ne sont pas ses plus chauds partisans. Madame de Perignon, femme de l'ambassadeur en Espagne, vient de retirer de ches le citoyen Peccarere, maître d'ecriture, un fils qu'elle y avoit mis en pension, par cette seule raison que j'allois quelquefois dans cette maison. Vous comprenes que depuis ce temps je ny mets plus le pied, crainte de nuire à cet honete homme. La meme raison doit vous engager à ne pas publier ce trait d'antipatriotisme.

J'ay lu dans vos annales les soisante articles preparatoires. Un an de travail ne suffiroit pas pour les approfondir. Il est aisé d'en parler, de dire meme de bonnes choses sur chacun des points; mais je doute que les departements vous donnent beaucoup de renseignements. Chacun son lot. Le nôtre est la conduite de nos diocèses. Le mien ne me laisse pas un seul quart d'heure de loisir. Cependant on exige que je promene une heure au moins touts les jours.

Une foule de parroisses m'attendent apres la quinzaine; d'autre part, le presbitere de Perpignan desireroit que je m'y rendisse le 10 may pour l'election de son eveque. Tout cela me paroit bien difficille à concilier, vû surtout notre penurie. Ils me proposoint de voyager sur le canal du Languedoc; je n'y serois pas mal outragé. Il m'a fallu renvoyer l'ordination que je devois faire la veille du dim. de la Passion, & je n'en suis pas faché. Les mauvais pretres auxquels j'ay eu le malheur d'imposer les mains me font trembler sur le tres petit

Digitized by Google

nombre de ceux qui se présentent. *Error hesternus hodiemus magister.* En voila bien asses pour aujourduy & peut être trop pour vous, mais je suis jaloux de vous mettre touts au courant de mon diocése, car j'imagine que mes lettres sont communes à touts nos confreres reunis.

Valete omnes et pro me orate. Totus vester et toto corde in Christo Jesu.

H. SERMET, *ev. metr. du sud.*

J'attends le memoire que m'a annoncé notre vénerable Nestor, léveque de Versailles [1]. J'imagine que le presbitere de Perpignan aura eu le soin de vous demander des renseignements bien detaillés sur la marche à suivre pour l'élection & la formule des procès verbaux, &c., &c., &c,

On trouva dans la poche du citoyen Caubere la lettre tendre & amicale que je luy avois ecrit pour l'engager à revenir dans sa parroisse & à faire cesser le trouble qu'il avoit semé à Rouede, & cette lettre diminua les regrets qu'on doit neammoins à sa fin tragique.

Le cit. Veirieu est president de lassemblée électorale; on croit qu'il sera deputé & que le cit. Delmas sera reelu.

Au citoyen GREGOIRE, *eveque de Blois,*
l'un des membres du conseil des cinq cents, à Paris.

Toulouse, 11 may 1797, l'an V dé la Rep. franc.

Tres cher & venerable collegue,

Je trouve enfin un instant pour vous ecrire & je me hate de le saisir de peur qu'il ne m'echape. On m'obligea le 24 mars d'aller, quoyque malade, à deux lieues d'icy remplir mes fonctions. Je payay cher ma complaisance. Au retour, je fus

1. Clément, Augustin-Jean-Charles, (1717-1804), ancien trésorier de l'église d'Auxerre, connu pour son attachement aux doctrines de Port-Royal, incarcéré en 1794, promu à l'évêché de Versailles par les « évêques réunis » en 1797.

Digitized by Google

obligé de rompre l'abstinence & le jeune, de prendre l'hypecacouana, deux medecines, & je ne scais combien d'autres drogues. Je commencois à me remettre, lorsqu'arriva la Semaine sainte, qui m'assoma, parce que j'y remplis non seulement toutes les fonctions d'eveque, mais encore celles de predicateur. Cependant voila mes forces retablies au point qu'il n'est presque point de jour qui ne soit pour moy un jour de grande ceremonie & ou je ne sois appellé dans quelque église. En voila cinq de suite ou j'ay pontifié & preché, les deux derniers dans ma metropole, ou je celebray hyer un service solemnel pour nos freres d'armes morts au service de la patrie, & aujourdhuy une messe du Saint-Esprit pour nos legislateurs, directeurs, administrateurs, en un mot, pour touts ceux qui tiennent le gouvernail. Toujours grande affluence, mais toujours même insouciance, pour ne pas dire même ingratitude. Croiries vous bien que ce n'est que depuis huit jours qu'on m'a compté, au bout de cinq mois de service, la somme de deux louis? Je les recois, dis je aux commissaires, non comme un salaire, ce serait nous avilir vous & moy, mais comme une aumone qui, plus petite fut elle, doit être acceptée humblement & avec reconnoissance par un homme qui professe la pauvreté de Jésus-Christ notre divin maître.

J'avois déjà annoncé à plus de vingt personnes qui m'attendent dans les cantons de Grenade, Beaumont, S[t] Nicolas de la Grave, Castelsarrasin & Grisoles que je commencerois mes visites chez eux le 21 may, & que j'y tiendrois divers sinodes ruraux, lorsque le presbitere de Perpignan, dont je croyois le sinode diocésain encore éloigné, m'annonça qu'on viendroit me chercher pour le tenir avant le 20 du dit, m'envoyant à ce sujet une invitation imprimée qu'il a repandue dans le diocese. Je vis alors qu'il falloit changer de marche; mais à peine m'y étois je decidé, que le venerable eveque des Landes[1] me manda de votre part & de celle de touts nos confreres reunis qu'il convient pour me rendre à Perpignan que j'attende le representant d'Izos[2], qui ne doit obtenir son congé

1. Saurine.
2. Izos (1763-?), député des Pyrénées-Orientales aux Cinq-Cents.

Digitized by Google

que dans un mois & demy. J'ay cru devoir faire part au presbitere de cet *embargo*. Je suis impatient d'avoir sa reponse pour scavoir *quid agendum*, car je ne voudrois pas perdre icy, dans une vaine attente, le temps le plus propre aux visites. Dans la supposition qu'on soit d'avis à Perpignan que j'attende le cit. d'Izos, faites moy scavoir, je vous prie, *promptement* l'epoque *fixe* à laquelle il pourra y être rendu.

Le bruit court dans toute la ville que M. Bernadet[1], ancien curé de ma metropole, qui quoyque emigré a, comme tant d'autres, obtenu un certificat de residence, travaille fortement à rentrer dans son poste, & que son exemple, s'il reussit, sera imité par une légion d'autres qui se montrent hardiment & occupent beaucoup d'eglises cidevant vacantes dans la campagne. A touts ces bruits je n'oppose d'autre reponse qu'un accroissement d'exactitude à mes devoirs. Il pourroit se faire, comme l'apprehendent les patriotes qui paroissent me chérir autant aujourduy qu'ils m'ont cidevant persecuté, quoyque je ne leur parle jamais qu'en chaire, tres peu controverse & toujours christianisme, & par consequent charité, qu'on profitera de mon absence. Mais à cela quel remede? Je suis persuadé qu'il ne s'est fait, ne se fait & ne se fera que ce que le gouvernement a voulu, veut & voudra, & tres certainement je ne luteray jamais contre luy. Plut au ciel, eut il pû m'entendre aujourduy. Il est des jours ou je voudrois avoir le temps de mettre par écrit ce qui m'echape en chaire, mais ou le trouver?

Je suis on ne peut pas plus satisfait des travaux de votre societé chrétienne. Quand je vois d'un coté vos efforts & ceux de nos confreres pour le retablissement & l'affermissement du christianisme, & de l'autre nos adversaires tout occupés à plaider leurs deffunts privileges, les prerogatives du pape, &c., &c., &c., je dis qu'il est bien clair qu'il y a aujourduy deux religions en France, celle de Dieu & celle de l'homme. — Pendant sept ans entiers j'ay travaillé à rassembler des materiaux pour l'histoire de Toulouse, j'ignorois alhors, je ne scais comment, que le

1. Connu pour avoir fondé à Toulouse la première école des Frères de la Doctrine chrétienne.

Digitized by Google

treizième volume du *Gallia christiana* existat. J'avais fait tout ce diocese, lorsque je l'appris. Je conserve neammoins ma chronologie plus ample que celle des Bénédictins, car outre les eveques, prevots, abbés & abbesses, elle renferme les archidiacres, chantres, curés de la ville, prieurs d'une foule de chapelles, & dussies vous me trouver minutieux, touts les chanoines des deux chapitres depuis leur secularisation. Si par hasard ce travail pouvoit etre de quelque utilité à votre Societé, je luy en ferois volontiers l'hommage.

Je ne cesse de repeter depuis tres longtemps qu'il n'est rien de plus ignorant que nos catholiques, que les messes basses des dimanches & fetes sont la cause de cette ignorance; que je desirerois qu'il n'y en eut ces jours la que deux dans chaque eglise, chacune accompagnée d'une instruction; qu'il seroit à desirer que les himnes de Santeuil, de Cochin &c. fussent en françois. Enfin, pendant longtemps j'ay avant la conférence du soir expliqué au peuple les pseaumes les plus usités aux jours de fete. Vous comprenes par la quels sont les articles qui m'ont le plus affecté parmy ceux que vous livres à nos recherches & à nos reflexions. Mais encore un coup, ou trouver le temps d'ecrire. Je l'ay fait pendant longues années, mais c'etoit alhors la toute mon occupation : *Alios prophetas*, *alios Evangelistas*. — Si j'osois proposer une innovation, ce seroint cinq cantiques, un preparatoire avant la messe, trois substitués à lintroit, à loffertoire & à la postcommunion, & un depuis l'elevation jusqu'au *Pater*. Mais toute innocente & utile quelle me paroit, ne seroit elle pas mal interpretée, peut etre meme dangereuse dans ce moment? Quand sera t'il possible de prendre touts les moyens possibles pour ranimer la ferveur des fidelles?

Le citoyen Bon Enfant, ci devant vic. episc. de l'Arriége & y regissant depuis la crise la cure de Lezat, vient d'etre obligé de quitter son poste. Il vint dernierement icy me voir & manger notre soupe. L'histoire de sa persecution m'a paru digne d'être mise sous vos yeux, il vient de me l'envoyer & vous la trouveres ci jointe. Il desireroit quelle fut communiquée au citoyen Merlin. Notre gouvernement peut-il ne pas comprendre que comme nos eglises sont le point de reunion des patriotes,

Digitized by Google

les chambres le sont des enemis de la Revolution? Touts ceux qui viennent ches nous se rejouissent de nos succés, s'affligent de nos disgraces, desirent la paix, peut-on nier que les autres ne fassent tout le contraire? La diversité d'opinions ne roule donc pas sur des affaires ecclesiastiques, qui ne sont qu'un pretexte, mais sur le gouvernement actuel. On n'oseroit dire je deteste le gouvernement, & il paroit plus honete, plus louable meme aux yeux de la multitude, de pretexter la religion. Quelle est l'intention de ceux qui tiennent le gouvernail? Je m'epuise en reflexions & n'en suis pas plus avancé.

Mon frere vient de m'apporter tout à l'heure le premier numero du quatrieme volume de vos Annales, que je me suis hatè de parcourir. J'ay eté surpris d'y trouver l'annonce de mon voyage à Perpignan, dont je croyois devoir faire un mistere, jusqu'au moment ou j'aurois reussi, de peur de donner l'eveil à ceux qui voudroint nous traverser. Les eloges que vous me donnes me font presque repentir de mon exactitude à vous faire le detail de mes travaux. Quelques grands qu'ils soient, vû mon age & mes infirmités, je suis tres intimement convaincu, & je ne cesse meme de le repeter, que je ne suis qu'un serviteur inutile. J'ay plus de raisons que tout autre pour etre fidelle à mes devoirs, plut au ciel ne m'en fusse je jamais ecarté. Mais j'espere de l'infinie misericorde de Dieu, (comme je le disois le 26 avril dans le discours que je prononcay pendant la messe solemnelle de l'anniversaire de ma consecration) qu'il daignera me pardonner mes fautes, & me faire la grace de les reparer.

Depuis la lecture de cette annonce, je suis d'autant plus inquiet que le presbitere de Perpignan en differant la reponse *tres* prompte que je luy ay demandée, pour scavoir s'il falloit partir de suite ou attendre le representant d'Izos, m'expose à manquer mes visites comme je vous l'ay dit deja. — Au reste, il me paroitrait necessaire que vous me fissiez passer à Perpignan un protocole contenant mot à mot les formules du procès verbal délection, dinstitution, & de la lettre meme de lévêque futur au pape. Un mot plus ou moins, surtout dans un temps aussi critique, peut gater les choses.

C'est vous, sans doute, qui m'aves fait passer le Journal du

Digitized by Google

Bon Sens, du 20 germinal an 5, ou est detaillee la consecration de léveque du Haut Rhin. Jy trouve, page 3, nº 5, que parmy les trois individus qui ont reuni le plus de suffrages, les eveques de la metropole ont cru devoir nommer un tel pour etre eveque du siege vacant. Cecy ne me paroit point conforme à votre deuxieme Enciclique que nous avons acceptée. Il y est dit page 115, section 2e, article 16, que celuy la est elu au premier scrutin qui a obtenu les deux tiers des suffrages, & qu'au deuxieme c'est celuy des trois proposés qui reunit le plus de voix, ou le plus agé en cas d'égalité de suffrages. Ce mode d'election me paroit preferable a celuy qui en nous donnant une plus grande influence, nous expose en meme temps a une effrayante responsabilité, peut etre meme à des murmures qui pourroint etre suivis d'un schisme, le plus grand de touts les maux. Il me paroit très important que vous m'ecriviez les uns ou les autres pour me tranquiliser sur ce point.

J'ay vu il y a huit ou dix jours, dans un numero de l'Eclair que j'ay oublié de quoter quoyque je l'eusse resolu, une production du citoyen Dupont de Nemours relative à la diversité des opinions actuelles qui meriteroit bien un mot de reponse de notre part. Il partage en deux classes les ministres du culte catholique, scavoir celle des jansenistes ou constitutionels, & celle des molinistes qu'il dit les seuls catholiques romains[1]. C'est une etrange marote que celle qui pousse nos faiseurs de phrases à parler de ce qu'ils n'entendent pas. Je ne suis ny moliniste ny janseniste, mais, Dieu merci, chretien & tres zelé catholique, apostolique & *romain*. Si toutefois par ce mot de *romain*, on entend un homme uni sincerement au Saint Siege, & plein de respect pour le chef de l'Eglise, sans etre neammoins l'apologiste de toutes les prerogatives qu'il

1. Cet article n'est qu'un épisode dans la vie féconde en productions économiques ou philosophiques de Dupont de Nemours (1739-1817); mais le biographe de Turgot était considéré par les constitutionnels comme un adversaire : la Société de Philosophie chrétienne dont nous parlons plus haut s'était donné pour mission de réfuter sa *Philosophie de l'univers*.

Digitized by Google

s'est arrogées, & que le clergé de France a toujours contestées, encore moins des pretentions de la cour de Rome.

Totus tuus in Christo Jesu.

H. SERMET, *ev. metr. du Sud.*

Le 12 may.

P. S. — On m'ecrit tout à l'heure que tous les curés du canton de Monrejeau, hors celuy d'Ardiege, ont été au lavage. J'ay peine à le croire. En tout cas, tant pis pour eux. Je n'en pleureray pas. Plut à Dieu voir mes 800 paroisses réduites à 50, pourvu que le pasteur & le troupeau y disputassent de zele pour la gloire de Dieu.

Mes tendres & respectueux compliments, je vous prie, à touts nos venerables confreres, les eveques de l'Ain, de Langres, de Versailles & des Landes. Je voulois ecrire aujourduy à ce dernier, mais il est trop tard; ce sera pour le prochain courrier.

Pourquoy les autres eveques representants ne se reunissent-ils pas à vous? J'ay été tenté d'ecrire à Bonaparte qu'il ne manquait plus à sa gloire que de reunir les pretres. Vous qui aves la plume plus leste devries le faire. Craindries vous la reponse? Je l'entrevois comme vous.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

UN GIRONDIN PRÉCURSEUR DE PASTEUR

JEAN HAMEAU

(1779-1851)

(Avec un portrait hors texte.)

En fouillant dans les archives scientifiques & littéraires de la province, on découvre quelquefois qu'il a vécu, au milieu de populations inconscientes de l'honneur dont leurs descendants pourraient un jour se glorifier, des hommes dont les travaux étaient capables d'illustrer le pays.

Parmi les travailleurs de toutes les époques auxquels la province a donné le jour, tous sont loin d'avoir eu les mêmes destinées. Certains, pourvus d'une fortune suffisante & doués des qualités nécessaires pour tenter les aventures, ont affronté la lutte au sein de notre égoïste capitale, en dehors de laquelle tout semble illusions; d'autres, moins bien partagés & forcément plus modestes, atténuant par l'étude les duretés de l'existence ou les soucis d'une profession libérale, ont quelquefois servi, avec une abnégation que l'avenir finit tôt ou tard par dévoiler, la cause sacrée de la grandeur intellectuelle de la patrie. Enfants de la province, ils lui sont restés fidèles, mourant dans le combat de la vie comme le héros modeste qui tombe loin de la mêlée, & qu'un historien ou un poète feront un jour revivre.

Nous croyons remplir un devoir en écrivant dans notre

Digitized by Google

Revue les biographies bien étudiées des grandes figures méridionales déjà disparues & qui font notre gloire.

Nous reproduisons aujourd'hui les traits & la vie d'un médecin qui fut le précurseur de l'homme considéré dans l'univers entier comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité. Avant Pasteur, Jean Hameau, un Girondin, avait conçu dès 1811, prédit & écrit un peu plus tard, tout ce que l'on pouvait concevoir sur le rôle futur que la science devait faire jouer, dans les maladies de tout genre, aux microorganismes & aux ferments. Son génie lui avait fait enfanter avant terme, au milieu de ses pérégrinations médicales, toutes les théories pastoriennes aujourd'hui acceptées par l'universalité des savants.

En 1895, le professeur Grancher a hautement proclamé la gloire de Jean Hameau. C'est un bien faible hommage, en attendant sa vraie récompense, que nous tenons à rendre dans la *Revue des Pyrénées*, à l'illustre méridional, devant les écrits & la mémoire duquel nous nous inclinons pieusement.

Jean HAMEAU était né, en 1779, à La Teste de Buch (Gironde). Il commença ses études médicales à Paris, puis rentra à Bordeaux, où il prit, à l'école Saint-Côme, le grade d'officier de santé. Pendant deux ans il pratiqua la médecine dans la petite commune d'Arès, afin de gagner le pécule nécessaire pour entreprendre le voyage de Montpellier, but suprême de son ambition.

En 1807, il était reçu docteur de la grande faculté.

Durant sa courte étape dans les communes du bassin d'Arcachon, il y avait introduit la vaccine [1]. Husson, dans son rapport au Comité central de Paris (1814), le cite comme un des quatre médecins qui ont le plus contribué à répandre la pratique de Jenner dans le département de la Gironde. On décerna à Jean Hameau, de ce fait, une médaille d'or.

Il recevait une autre médaille d'or, grand module, en 1829, pour ses travaux sur la Pellagre.

La Société de médecine en 1812, l'Académie des sciences de Bordeaux en 1839, l'avaient nommé membre correspondant.

1. Colon, *Histoire de la vaccine en France*, 1801.

Digitized by Google

Parmi les travaux secondaires qu'il adressa à l'une ou l'autre de ces compagnies, & qui permettent de juger de la direction de son esprit, on peut indiquer une série de *Constitutions médicales* annuelles (1810 à 1815); une *Topographie médicale* du canton de La Teste; un *Exposé des motifs qui nécessitent la construction de puits purificateurs des eaux potables dans les Landes;* une histoire de l'*Epidémie de choléra* qui régna à La Teste pendant les mois de juillet, août & septembre 1849, un grand mémoire philosophique sur les *Idées innées;* quelques avis sur les *bains de mer;* une instruction pratique pour *se préserver du choléra*, &c.

Jean Hameau a été vraiment un observateur d'inspiration géniale. Il suffirait pour l'établir de rappeler qu'il fut le premier à signaler (1811) la contagion de la morve du cheval à l'homme[1] & le premier à découvrir la Pellagre qui sévissait, depuis longtemps sans doute, sur le sol français (1818); de rappeler enfin que, dès 1836, il lisait, devant la Société de médecine de Bordeaux, un mémoire intitulé *Réflexions sur les virus,* où la cause animée des maladies contagieuses est affirmée & démontrée avec une puissance de logique qui nous paraît aujourd'hui évidente & irrésistible, mais qui trouva à l'époque si peu de partisans que la Société crut être très généreuse, à l'égard d'un confrère d'ailleurs très estimé, en lui décernant une deuxième mention honorable.

Le même travail, adressé en 1843 à l'Académie de médecine, dormit pendant sept ans dans les cartons d'une commission. Et c'est à peu près par hasard que le rapporteur, M. Londe, l'ayant lu en 1850, s'en éprit au point de déclarer que « depuis plus de vingt ans il n'avait été aussi vivement impressionné par aucun ouvrage de médecine. » — Si bien que l'éminent hygiéniste, jusque-là irréductible anticontagioniste, devint contagioniste fervent, & lut, devant l'Académie, un rap-

1. Les observations de morve humaine ne datent que de 1821 (Schilling) & 1830 (Elliotson). Le mémoire de Rayer, en 1837, affirmant la possibilité de la contagion du cheval à l'homme, souleva de grandes oppositions à l'Institut & à l'Académie de médecine. Le mot *morve* ne figure même pas dans le dictionnaire en soixante volumes (1819).

Digitized by Google

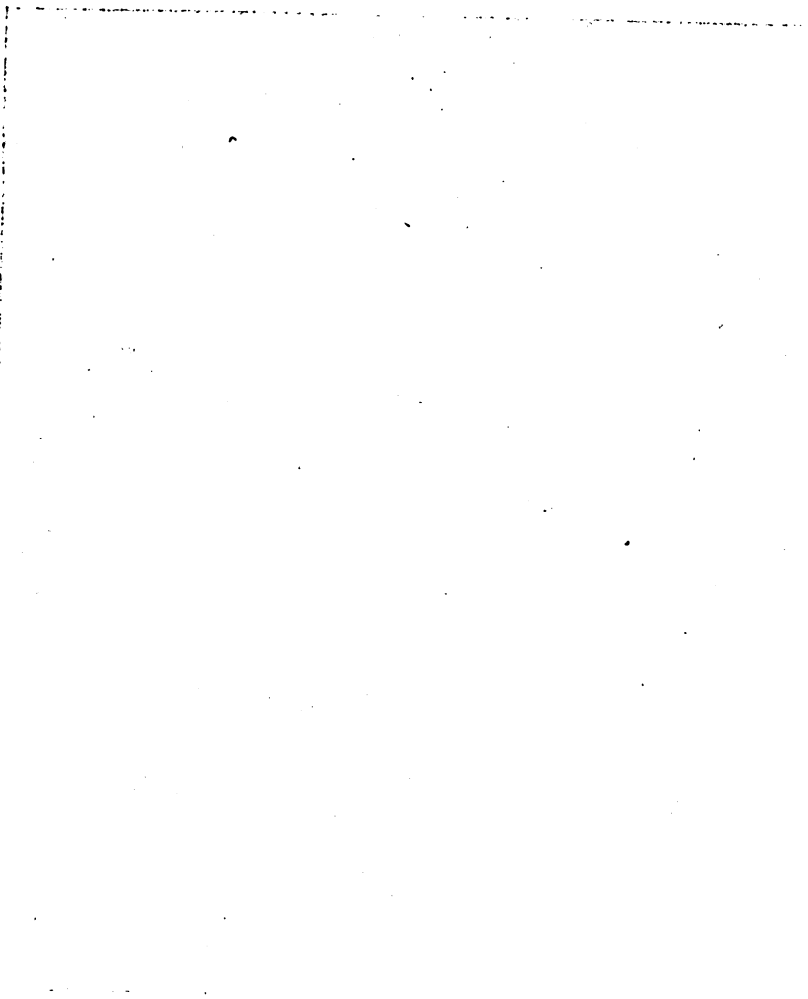

Digitized by Google

Digitized by Google

port des plus élogieux, à la suite duquel le nom de Hameau fut inscrit en tête des candidats au titre de correspondants.

Cette œuvre capitale du médecin de La Teste avait cependant paru, en 1847, dans la *Revue médicale* de Cayol. Mais elle était passée inaperçue, les esprits n'étant pas préparés à recevoir une telle semence. Car, comme l'a très justement dit M. Grancher : « On peut affirmer que J. Hameau en savait plus sur la médecine étiologique que toute la Faculté de 1840 à 1880, & que si Pasteur eût connu son travail il l'eût cité comme un de ses précurseurs. »

Or, c'est en parcourant, à cheval, les vastes solitudes qui régnaient alors aux confins des départements de la Gironde & des Landes, que le modeste praticien de La Teste, méditant sur les grands mystères de la vie, imagina que tout se tient dans la nature & que les maladies contagieuses de l'homme ne diffèrent en rien des maladies analogues observées chez les animaux ou de celles qu'il observait sur les végétaux eux-mêmes, proie fréquente de nombreux parasites. Dans toutes on constate les trois périodes caractéristiques de la vie : *contagion*, *incubation* & *multiplication*. Il n'en faut pas davantage pour affirmer que la cause de ces maladies est *un germe*, un *principe doué de vitalité*. Et, avec une grande hardiesse de solides déductions, l'auteur de l'*Etude sur les virus* prend l'un après l'autre ces principes morbides variant avec chacune des maladies qu'ils engendrent & les montre agissant toujours comme autant d'êtres vivants. Il n'est pas jusqu'aux *ferments* qui ne lui apparaissent, quarante ans avant Dumas & Béchamp, comme relevant de la même interprétation :

« S'il s'adresse à la matière inerte, l'observateur trouvera un commencement de ce qu'il cherche dans certaines fermentations qui lui montreront les trois temps caractéristiques, & dont les produits, s'il les examine bien, ne lui paraîtront pas étrangers à la vie. »

Et qu'on n'aille pas objecter la possibilité des générations spontanées. Bien longtemps avant la mémorable querelle de Pasteur & de Pouchet, Hameau, avec son grand bon sens, avait repoussé énergiquement les erreurs des hétérogénistes : « Ainsi que les virus, dit-il, tous les animaux microscopiques

Digitized by Google

ont des organes qui les perpétuent. Lorsqu'on trouve de ces animaux sans savoir d'où ils viennent, c'est que *leurs germes les avaient précédés* sans qu'on eût pu les apercevoir ni se douter de leur existence. Cette opinion me paraît la seule conforme aux lois de la nature. »

Citons encore :

« Quoi de plus étonnant, de plus terrible, & pourtant de plus merveilleux qu'un atome capable de se multiplier à l'infini & de porter dans tout notre être un tel trouble, un tel désordre que toutes les puissances qui nous animent en soient subitement ébranlées & même anéanties ?... Quelque fugaces, quelque subtils que soient ces virus, ils sont de la matière, ils ont des corps, ils occupent des lieux dans l'espace, ils sont en contact & en rapport d'action ou de ressemblance avec d'autres corps, en un mot ils sont dans la nature & obéissent à ses lois... Un fait que les médecins devraient toujours avoir présent à l'esprit, c'est que chacune des causes ordinaires peut produire des maladies différentes, & que chaque virus produit toujours la même maladie... Cette matière (des virus), visible ou invisible, quelle qu'en soit la quantité, est toujours une, toujours semblable à elle-même, & suit invariablement, dans le cours des siècles, la marche des générations successives que suivent les êtres animés... Toutes les causes des maladies errantes sont des virus parce qu'elles ne pourraient pas voyager si elles ne se renouvelaient sans cesse dans les corps qu'elles pénètrent.

« ... Tout le travail des virus n'a réellement pour but que de reproduire la matière d'où il procède & qui le caractérise...

« ... Les limites de la vie ne sont pas celles de nos sens ni celles des instruments les plus perfectionnés.

« ... Les *virus ont des germes qui les reproduisent*. Ces germes sont d'une grande ténuité ; ils ont le pouvoir de traverser toutes nos parties, de grandir à nos dépens & de vaincre les forces vitales pour accomplir leur destinée. »

Non content d'avoir trouvé une théorie satisfaisante des virus & de les avoir classés très méthodiquement, l'habile clinicien veut en tirer des conséquences propres à guider la thérapeutique :

Digitized by Google

« Pour éviter les maladies virulentes, il faudra, autant que possible, mettre en pratique les *moyens préservatifs* que la prudence, la raison & la science réunies prescrivent; & pour les guérir on devra employer les remèdes *toxiques* contre les causes qui les produisent.

« Il faut d'abord savoir si le virus qu'on a à combattre est persistant ou passager. Dans le premier cas, il faut diriger les remèdes contre la cause, il faut *tuer le virus;* dans le second cas, il faut agir sur l'organisme parce que, dans l'état actuel de la science, nous n'avons pas de remède assuré contre les virus passagers. Jamais on ne guérirait un virus persistant (par exemple la syphilis) si l'on n'employait les agents qui les neutralisent... Viendra un temps où la science possédera un remède contre chaque virus... »

Conséquent avec ses principes, J. Hameau employa les mercuriaux contre un certain nombre de maladies virulentes : le sulfure noir, en lavements, contre le choléra; l'onguent napolitain dans la variole. Il remarque que cet onguent flétrit les pustules sur lesquelles on l'applique & qu'il est sans action sur les autres. Celles-ci laissent un stigmate indélébile & les premières non. Il ne voit, d'ailleurs, aucun inconvénient à arrêter par ce moyen la suppuration variolique & il pense qu'on suspendrait ainsi sa propriété contagieuse.

Plus loin, il dit expressément : « On préviendrait les phlébites, dans les hôpitaux, si l'on trempait la lancette dans l'onguent mercuriel avant l'opération de la saignée & si l'on recouvrait la petite plaie d'un taffetas frotté de cet onguent. Des soins analogues pourraient être pris après les grandes opérations, parce que *le virus s'introduit par les plaies.* »

N'est-ce pas du Pasteur, du Lister tout pur?

Dans son étonnant mémoire, où sur tant de points il a devancé son époque, J. Hameau s'exprime ainsi au sujet des adénopathies chroniques :

« Mes observations m'ont conduit à distinguer deux sortes de scrofules (lisez : engorgements ganglionnaires) très différentes par leurs causes & par les remèdes qu'elles nécessitent : celles qui viennent d'une vie misérable & celles qui sont produites par des virus... Pour guérir les pauvres, il faut les placer

Digitized by Google

dans des conditions contraires à celles qui ont fait naître le mal, & surtout leur faire habiter les bords de la mer; pour les autres, il faut connaître leur virus & lui opposer son *spécifique*. »

Et tout cela s'écrivait en plein enthousiasme broussaisien, alors que le seul mot de spécificité était anathématisé comme la plus condamnable des hérésies!

L'*Etude sur les virus* se termine par *Quelques considérations sur l'entrée du choléra en Europe & sur la route qu'il a suivie, pour prouver que le choléra est un virus, & qu'on aurait pu l'arrêter.*

L'auteur établit que le choléra est endémique dans l'Inde. Depuis trois siècles que l'Europe commerce, *par mer*, avec ce pays, jamais le choléra ne nous est venu par cette voie. « Cette cause de maladie *ne peut se transporter au loin si elle n'a toujours sur sa route de nouveaux sujets à attaquer*... Le choléra n'a pu venir par mer. Il est venu, *par terre*, avec l'armée russe. Et il s'est répandu sur l'Europe en suivant toujours les lignes habitées... Le virus s'attachait aux personnes; il était transporté, pendant l'incubation, d'un lieu à un autre... Le choléra est un virus contagieux; on aurait pu l'arrêter lorsqu'il commença ses ravages sur les soldats russes; on pouvait l'empêcher de s'étendre... »

« Oui, j'ose croire que si l'on travaillait avec ardeur & constance à étudier ce curieux & important sujet (les virus), en prenant ses moyens d'investigation dans la nature, on donnerait, peut-être avant longtemps, à la science, des règles fixes qui conduiraient avec sûreté dans les combats qu'il faut livrer à ces causes de destruction... Il faudrait d'abord chercher à connaître quelle peut être l'essence intime des virus, en les considérant d'après les lois naturelles & les principes les plus solides de la science; puis il faudrait des *expériences physiques*, *physiologiques* & *thérapeutiques*, car ces trois modes *d'expérimentation* présentent tous des avantages. »

Inutile de dire que, sous l'empire de telles idées, l'auteur de l'étude sur les virus s'acharna longtemps à chercher, à l'aide d'un microscope rudimentaire, le corps du délit dans les virulences, & qu'il ne pouvait pas le mettre en lumière faute d'ap-

Digitized by Google

pareils perfectionnés & d'une technique absolument inconnue alors.

Jean Hameau n'était pas seulement un savant, dans la haute acception du mot, non un érudit, mais un observateur profond, en avance d'un demi-siècle sur les progrès de la science médicale; c'était aussi un homme de cœur & très modeste, cherchant surtout à être utile & à faire le bien. « Si mes vœux étaient exaucés, dit-il en terminant son substantiel mémoire, & si dans les travaux qui seraient entrepris on trouvait que j'ai fait briller quelque rayon de lumière pour conduire dans la bonne voie, qu'on suive cette voie sans même penser à l'auteur; car alors je serai satisfait, je croirai avoir bien rempli ma carrière & je la verrai finir avec cette quiétude que donne, à tout honnête médecin, l'idée d'avoir fait quelque chose d'honorable pour l'art & d'avantageux pour l'humanité souffrante. »

L'*Etude sur les virus* classe incontestablement Jean Hameau hors de pair avec la généralité de ses contemporains; mais la découverte de la Pellagre lui assignait déjà un rang élevé. Ecoutons ce qu'en disait Landouzy, de Reims, s'adressant à Rayer, président de l'Association des médecins de France, en 1860 [1] :

« Que les praticiens des grands hôpitaux trouvent des symptômes nouveaux ou révèlent des maladies inconnues, rien ne paraît plus naturel; mais qu'un simple médecin de campagne ait, tout seul, au milieu des plus grandes difficultés d'observation, signalé, avec une admirable clarté, une affection si complexe (la Pellagre), voilà ce qui me frappe, me confond... Mais il y a là une véritable gloire médicale!... C'est une illustration du meilleur aloi dont l'Association pourrait bien, ce me semble, perpétuer la mémoire. »

Et l'éminent maître de l'Ecole de Reims demandait formellement de faire décider par l'Association qu'un buste serait élevé à la mémoire de J. Hameau.

Ni Rayer ni d'autres n'ont prêté l'oreille au chaleureux appel de Landouzy. Mais la Société de médecine de Bordeaux

1. *Union médicale* du 7 juin 1860.

Digitized by Google

fit prononcer par le Dr P. de Biermont, en séance publique de 1867, l'Éloge historique de celui qu'elle s'honorait d'avoir compté parmi ses plus dignes associés. A cette occasion, les enfants de Jean Hameau avaient fait don à la Société du buste en marbre de leur père.

Bien plus tard, en 1895, le professeur Grancher a élevé un véritable monument à la gloire de J. Hameau en écrivant une magistrale préface pour la réimpression du mémoire sur les virus, & il a accentué encore son admiration devant l'Académie de médecine en lui offrant des exemplaires de ce travail & s'exprimant en ces termes : « Grâce à l'observation la plus judicieuse, à la sagacité la plus pénétrante & au jugement le plus ferme, Jean Hameau, modeste praticien de campagne, a pressenti, il y a un demi-siècle, deviné, affirmé avec toutes les preuves que pouvait lui fournir la science de son temps, une doctrine qui devait, cinquante ans après seulement, & grâce au génie de Pasteur, régner en souveraine. Il mérite à tous égards d'être compté parmi les précurseurs de cette grande réforme médicale. »

Tout cela vaut bien une statue assurément! Ajoutons néanmoins que la ville d'Arcachon a donné à l'une de ses rues le nom de Jean Hameau qui avait été le premier médecin-inspecteur de ses bains de mer, & que la ville de La Teste a donné le même nom à l'une de ses principales places publiques.

Puisse notre historique porter son fruit & susciter l'élan du corps médical & du public girondin, pour remplir, vis-à-vis de Jean Hameau, le dernier devoir qui s'impose.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

NOS DOCUMENTS MÉRIDIONAUX

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

De 1789 à l'an II des confiscations & des suppressions successives centralisèrent aux chefs-lieux des districts une masse énorme de documents; la loi du 7 messidor an II rattacha théoriquement tous les dépôts de district aux archives nationales; la loi du 5 brumaire an V assura leur conservation au chef-lieu des départements. Les archives furent transférées, avec plus ou moins de négligence, dans l'édifice que nous appelons aujourd'hui préfecture. Elles y restèrent à l'abandon mangées par les rats, pillées par les collectionneurs, jusqu'en 1838. La loi du 10 mai 1838 & les circulaires du 8 août 1839 & du 24 avril 1841 furent enfin leur sauvegarde & les firent organiser. En 1841, une Commission ministérielle fut chargée de veiller sur elles, d'examiner & de diriger les travaux de classement & d'exploration. A plusieurs reprises intervinrent des mesures propres à donner une impulsion plus vive à la grande œuvre du dénombrement & de la description des ressources scientifiques tenues en réserve dans les dépôts de province. En 1861, l'impression des Inventaires d'après un plan unique commença dans toute la France & s'est régulièrement poursuivie. Mais à côté de ces publications officielles, très perfectionnées depuis 1869, assez inégales malheureusement malgré son apparente uniformité & pour lesquelles les Conseils généraux des départements ont voté assez largement des fonds, d'innombrables travaux particuliers ont paru. Le service des archives est passé en 1884 du Ministère de l'Intérieur au Mi-

Digitized by Google

nistère de l'Instruction publique. Les inspecteurs généraux sont au nombre de trois.

Les archivistes départementaux ne sont pas tenus, comme les archivistes des archives nationales, de répondre par écrit aux demandes qui leur sont adressées, ni de faire des recherches pour le compte du public. Leur rôle se borne à classer, à inventorier, à communiquer. (Circulaire du 9 nov. 1882.)

Peu de services, en France, sont aussi bien réglés que celui des archives. Les conservateurs, instruits à la même école, sont en général pénétrés d'un véritable esprit scientifique. Leur œuvre est immense & la fin n'est pas encore prochaine.

Consulter : Les *Archives de l'Histoire de France,* par MM. Ch. V. Langlois & H. Stein. 1,000 p. in-8°, Paris, Picard, 1891, ouvrage renfermant un nombre très considérable d'indications & renseignements sur tous les dépôts publics & privés. Il est à la Bibliothèque publique de Toulouse.

Cadre de classement.

Les personnes qui fréquentent les dépôts d'archives ou qui consultent les inventaires doivent savoir à quoi correspondent les lettres de série; elles sont, comme on va le voir, d'nn usage constant.

ARCHIVES CIVILES.

A Actes du pouvoir souverain & du domaine public.
B Cours & juridictions.
C Administrations provinciales.
D Instruction publique, sciences & arts.
E Féodalité, communes, bourgeoisie & familles.
F Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES.

G Clergé séculier.
H Clergé régulier.
I Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

Digitized by Google

Inventaires des dépôts d'archives du Midi.

(On trouvera ces publications aux archives de la Haute-Garonne & des autres départements. Pour la commodité d'un certain nombre de nos lecteurs, nous avons indiqué celles que possède la Bibliothèque de la Société Archéologique du Midi à l'hôtel d'Assézat.)

ARIÈGE. — L'incendie de la préfecture en 1804 a détruit les anciennes archives des comtes de Foix (une analyse très complète des chartes, rédigée en 1760 a seule échappé au désastre) & la majeure partie des documents de l'époque révolutionnaire; récemment M. Pasquier, archiviste, a pu faire entrer au dépôt d'importantes séries à côté desquelles il a formé une bibliothèque ariégeoise. — Tome I, B. — Introduction, par M. Pasquier. Inventaire de la série B (art. 1 à 191), par MM. Orliac, Legrand & Pasquier. Table. — Toulouse, 1894. **Soc. Arch.**

AUDE. Tome I, B. — Notice. Inventaire de la série B (art. 1 à 2158), par M. Mouynes. — Paris, 1864.

Tome II, B. — Inventaire de la série B (art. 2159 à 2795), par MM. Mouynès & Dupoud. — Carcassonne, 1891.

AVEYRON. Tome I, B à D. — Notice. Inventaire des séries B (228 art.); C (1786 art.). Notice sur la série D. Inventaire de la série D (618 art.), par M. Affre. Table. — Paris, 1866. **Soc. Arch.**

Tome II, E. — Notice. Inventaire de la série E (*Notaires & tabellions*, &c., art. 1 à 2036), par M. Affre. Table. — Paris, 1877. **Soc. Arch.**

Catalogue, par M. Lempereur, pp. 26-27 & 309-310.

GARONNE (HAUTE-). Tome I, A & B. — Notice sur le Parlement de Toulouse. Inventaire des séries A (39 art.); B (*Parlement de Toulouse*, art. 1 à 592), par M. Judicis. Table. — Paris, 1867 (10 fr.). **Soc. Arch.**

La première partie (92 art.) ayant été jugée trop incomplète est en cours de réfection & de réimpression. Elle formera le tome II.

La table de ce tome II, nos 93 à 592, série B, par M. L. Saint-Charles. — Toulouse, 1887, 292 pp. in-4°. (10 fr.).

Digitized by Google

C, Tome I. — Notice sur la subdélégation & le diocèse de Toulouse. Inventaire de la série C (*Intendance de Languedoc*, art. 1 à 2275), par M. Ad. Baudoin. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Toulouse, 1878 (10 fr.). **Soc. Arch.**

C, Tome II. — *Les Etats de Languedoc* (art. 2276 à 2432), imprimé sauf la table, par M. Baudoin.

Tome III. — Archives civiles. Série B, nos 593 à 1898. 472 pp. in-4°. — Toulouse, 1888.

GERS. C. — Introduction. Inventaire de la série C (*Administrations provinciales*, 690 art.), par M. Parfouru. Table. — Auch, 1892.

Catalogue, par M. Parfouru, pp. 137-138.

GIRONDE. C, Tome I. — Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Bordeaux*, art. 1 à 3132), par MM. Gras & Gouget. — Paris, 1877. **Soc. Arch.**

C, Tome II. — Introduction. Inventaire de la série C (*Intendance*, art. 3133 à 4249), par MM. Gouget & Brutails. — Bordeaux, 1893.

C, Tome III. — Introduction. Inventaire de la série C *Chambre de commerce de Guyenne*, art. 4250 à 4439), par M. Brutails. — Bordeaux, 1893.

G, Tome I. — Inventaire de la série G (*Archevêché & chapitre métropolitain de Bordeaux*, art. 1 à 920). Introduction, par M. le chanoine Allain. Inventaire, par MM. Gouget, Ducaunnès-Duval & M. le chanoine Allain. — Bordeaux, 1892.

Catalogue, par M. Gouget, pp. 139-146.

HÉRAULT, C. — Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Montpellier*, art. 1 à 2432), par M. Thomas. Table. — Montpellier, 1865.

C, Tome II. — Inventaire de la série C (*Intendance du Languedoc*, (art. 2433 à 2812), par M. de La Cour de La Pijardière. Table. — Montpellier, 1887.

C, Tome III. — Inventaire de la série C (*Intendanee de Languedoc*, art. 2813 à 3893), par MM. L. de La Pijardière & Berthelé. Table. — Montpellier, 1897.

Digitized by Google

Catalogue, par M. de La Cour de La Pijardière, pp. 146-150.

LANDES. A à H. — Inventaire des séries A (23 art.); B (42 art.); C (157 art.); E (87 art.); E supplément (*Communes des arrondissements de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever & de Dax*), — G (69 art.); H (242 art.), par M. Tartière. *Errata*. Table. — Paris, 1868.

LOT. Tome I, A & B. — Introduction. Inventaire des séries A (73 art.); B (art. 1 à 1492), par M. L. Combarieu. Table. — Cahors, 1883.

Tome II, B & C. — Introduction. Inventaire des séries B (art. 1493 à 2271 & table); C (1409 art. & table), par M. L. Combarieu. — Cahors, 1887.

LOT-&-GARONNE. A à H. — Introduction, par M. Tholin. Inventaire des séries A (3 art.); B (1672 art.); C (52 art.); D (1 art.); E (56 art); E supplément (*Communes des arrondissements d'Agen, de Marmande & de Nérac*); G (11 art.); H (19 art.), par MM. Crozet, Bosvieux & Tholin. Table des principales divisions. — Agen, 1863-1878.

Table des noms de personnes, de lieux & de matières, par M. Tholin. — Agen, 1883.

PYRÉNÉES (BASSES-). Tome I, A & B. — Inventaire de la série A (4 art.). Notice sur les anciennes juridictions dont les archives sont analysées dans l'inventaire sommaire de la série B. Inventaire de la série B (art. 1 à 4537), par M. Raymond. Table. — Paris, 1863. **Soc. Arch.**

Tome II, B. — Avertissement. Inventaire de la série B (*Parlement de Navarre*, art. 4538 à 7980), par M. Raymond. Table des matières. — Paris, 1876. **Soc. Arch.**

Tome III, C & D. — Avertissement. Introduction à la série C. Inventaire de la série C (1619 art.). Notice sur la série D. Inventaire de la série D (19 art.), par M. Raymond. — Paris, 1865. **Soc. Arch.**

Tome IV, E. — Avertissement. Inventaire de la série E (art. 1 à 1765), par M. Raymond Table. — Paris, 1867. **Soc. Arch.**

Tome V, E & E supplément. — Inventaire des séries E (art. 1766 à 2410); E supplément (*Communes des arrondisse-*

Digitized by Google

ments de Pau, d'Orthez, de Mauléon, d'Oloron & de Bayonne), par M. Raymond. Tables. — Paris, 1873. **Soc. Arch.**

Tome VI, G à H supplément. — Avertissement. Inventaire des séries G (357 art.); H (203 art.); H supplément (*Extrait d'inventaires sommaires des archives hospitalières qui ne peuvent faire l'objet d'une publication spéciale*), par M. Raymond. Dénombrement général de la vicomté de Béarn en 1385. Table des noms de lieux. — Paris, 1874. **Soc. Arch.**

Catalogue, par M. Flourac, pp. 253-259.

PYRÉNÉES (HAUTES-). G. & H. — Introduction, par M. Labrouche. Inventaire des séries G (1219 art.), par M. Durier; H (469 art.), par M. Labrouche. Table. — Tarbes, 1892.

Catalogue par M. Durier, pp. 260-262.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. B, Tome I, — Préface, par M. Brutails. Inventaire de la série B (*Chambre du domaine de Roussillon*, art. 1 à 446), par M. Alart. Index sommaire des principaux registres analysés. — Paris, 1868 (1886).

C, Tome II. Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Roussillon*, art. 1 à 2119), par M. Alart. Index sommaire. — Paris, 1877. **Soc. Arch.**

Catalogue par M. Brutails, pp. 262.

TARN. Tome I, A à C. — Introduction. Inventaire des séries A (106 art.); B (1299 art.); C (art. 1 à 124), par M. Jolibois. Table. — Paris, 1873. **Soc. Arch.**

Tome II, C à E. — Introduction. Inventaire des séries C (art. 425 à 851); D (51 art.); E (687 art.), par M. Jolibois. — Albi, 1878. **Soc. Arch.**

Tome III, E supplément. — Introduction inventaire (art. 688-2782), par M. Jolibois. Table. — Albi, 1884.

TARN-ET-GARONNE. G & H. — Avertissement, par M. Duuas de Rauly. Inventaire dee séries G (1254 art.); H (259 art.), par MM. Bourbon & Dumas de Rauly. Table. — Montauban. 1894. **Soc. Arch.**

Catalogue, par M. Dumas, pp. 288-289.

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES.

Cadre de classement.

AA Actes constitutifs & politiques de la commune.
BB Administration communale.
CC Impôts & comptabilité.
DD Propriétés communales; eaux & forêts; mines; édifices; travaux publics; ponts & chaussées; voirie.
EE Affaires militaires; marine.
FF Justice; procédure; police.
GG Cultes; instruction; assistance publique.
HH Agriculture; industrie; commerce.
II Documents divers; inventaires; objets d'art, &c.

AUDE : *Narbonne.* Tome I. — Avant-propos. Inventaire de la série AA (189 art.), par M. Mouynès. Notes. Table. — Narbonne, 1877. **Soc. Arch.**

Tome II. — Annexes de la série AA. Note préliminaire & publication de 229 documents analysés dans l'inventaire de la série AA, par M. Mouynès. Table. — Narbonne, 1871. **Soc. Arch.**

Tome III. — Note préliminaire. Inventaire de la série BB, tome I (*Délibération des conseils de ville*, art. 1 à 32), par M. Mouynès. Table. — Narbonne, 1872. **Soc. Arch.**

Tome IV. — Note préliminaire. Inventaire de la série BB, tome II (*Délibérations*, &c., art. 33 à 229), par M. Mouynès. Tableau des juridictions & du territoire de la ville. Table. — Narbonne, 1877. **Soc. Arch.** — Annexes du tome I de la série BB. (Administration communale) par M. Mouynès. — Narbonne, 1877. **Soc. Arch.**

Tome V. — Annexes du tome I de la série BB. Publication de cinquante-cinq documents analysés dans le tome II de l'inventaire de la série BB, par M. Mouynès. — Narbonne, 1879. **Soc. Arch.**

Ouveilhan. — Inventaire, par M. Mouynès. — Paris, 1863.

Digitized by Google

AVEYRON : *Rodez*. — Notice. Inventaire, par M. Affre. Table des noms de lieux & de personnes. — Rodez, 1877.

GARONNE (HAUTE-) : *Toulouse*. Tome I. — *Histoire du dépôt & de l'édifice des Archives*. Inventaire de la série AA (*Cartulaires, recueils divers*, &c., art. 1 à 60), par M. Roschach. Tables chronologiques des noms de lieux & de personnes. Table générale des volumes. — Toulouse, 1891. **Soc. Arch.**

Catalogue, par M. Roschach, pp. 327.

Grenade. — Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, par M. Rumeau. — Toulouse, 1896. **Soc. Arch.**

GERS : *Estramiac*. — Catalogue par M. Parfouru, pp. 328.

Vic-Fezensac. — Inventaire, par M. de Rivière. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Auch, 1863.

GIRONDE : *Bordeaux*. — Inventaire de la période révolutionnaire, par M. Ducaunnès-Duval; tome I. Lettre à M. le maire de Bordeaux. Table alphabétique. Table des matières. — Bordeaux, 1896.

Catalogue, par M. Gouget, pp. 328-329.

HÉRAULT : *Montpellier*. — Catalogue, par M. de La Cour de La Pijardière, pp. 330-331.

LOT-&-GARONNE. — Introduction, par M. Tholin. Inventaire, par MM. Bosvieux & Tholin (en appendice : *Catalogue d'une collection d'ouvrages de musique provenant du château des ducs d'Aiguillon*). *Errata* & notes. Table. — Paris, 1884.

TARN : *Albi*. — Introduction. Inventaire, par M. Jolibois. Tables des matières, des noms de lieux & de personnes. — Paris, 1869. **Soc. Arch.**

Gaillac. — Notice. Inventaire, par M. Jolibois. Tables des noms de lieux, de la topographie de la ville & des noms de personnes. — Albi, 1873.

Castres. — Introduction, par M. Estadieu. Inventaire. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Castres, 1881.

Digitized by Google

TARN-&-GARONNE : *Verdun-sur-Garonne.* — Avant-propos. Inventaire, par M. Devals. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Montauban, 1875.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

AUDE : *Narbonne.* — Inventaire des hospices, par M. Hipp. Faure. — Narbonne, 1855, in-4°, à 5 colonnes. — Supplément, Narbonne, 1863.

GARONNE (HAUTE-) : *Toulouse.* — Catalogue, par M. Saint-Charles, pp. 365.

GERS : *Condom.* — Notice sur la charité & les hôpitaux à Condom sous l'ancien régime & pendant la période révolutionnaire. Inventaire de l'hospice de Condom, par M. Joseph Gardère. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Auch, 1883.

Lombez. — Notice historique sur l'hôpital Saint-Jacques. Inventaire, par M. Marseilhan. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Auch, 1878.

GIRONDE : *Bordeaux.* — Inventaire, par M. H. Hervieu. Table des matières, des noms de lieux & de personnes. — Paris, 1885.

Digitized by Google

LES COURSES DE TAUREAUX DANS LE MIDI

> Au début, le public un peu trop sentimental a protesté avec ardeur & par deux fois fait rentrer à l'écurie un cheval blessé.
>
> Résumé : la plus belle corrida que nous ayons encore eue à Toulouse. Temps superbe. Onze chevaux tués.
>
> *La Dépêche* du 16 juillet 1898, Toulouse.

La campagne en faveur de l'établissement des courses de taureaux avec mise à mort fut l'œuvre de quelques entrepreneurs flairant une bonne affaire.

Ces industriels eurent le soin de se tenir dans l'ombre, l'habileté d'agir dans les provinces où le public était mieux préparé, la Provence & les Landes.

Ils n'auraient pas réussi sans l'appui très inattendu & vraiment irréfléchi du félibrige.

Les félibres s'imaginèrent qu'ils servaient la cause de la décentralisation.

Le jour où Mistral, l'homme & le poète le plus justement honoré de la Provence, parut, acclamé comme un roi chéri, aux courses de Nimes, la partie était gagnée.

Il fut dès lors facile de faire répéter partout que les *corridas de muerte* sont une institution méridionale & séculaire; mensonge impudent, mais qu'importe! On déclara que le Midi se levait pour revendiquer ses libertés & ses droits, c'était grotesque; mais la foule fit écho, car elle avait pris goût violemment au sanglant spectacle.

Les débuts avaient été tolérés par la faiblesse des autorités qui ne sentaient plus elles-mêmes la rigueur des lois. Les maires avaient été englobés dans une soi-disant fédération des villes du Midi, au nom de laquelle on parla & on agit.

Les préfets avaient la consigne générale d'éviter les conflits, en particulier de fermer les yeux.

Digitized by Google

Quelques incidents tumultueux obligèrent à plus d'attention. Lorsque le pouvoir central vit la brèche ouverte, il voulut y remédier. C'était trop tard. On fut maladroit, timide, désarmé, impuissant. Des tribunaux sacrifièrent la justice aux grossiers intérêts en jeu.

Les élus du peuple, les candidats, voyant l'importance du mouvement populaire, rivalisèrent de zèle pour être en tête.

Des ministres également démoralisés se découvrirent afficionados. Les derniers scrupules tombaient.

La presse, à l'unanimité, était conquise avec quelques coupons de loge. Pas un journal de droite ou de gauche, pas une feuille en province n'osa combattre cette invasion de la barbarie.

La Société protectrice des animaux ayant la loi pour elle fut bafouée.

Les Compagnies de chemins de fer, heureuses de participer aux bénéfices, multiplièrent les trains de plaisir.

Les arènes maintenant s'élèvent du Rhône à l'Adour, dans le Languedoc, le Roussillon, la Gascogne.

A Toulouse, le 14 juillet, la recette dépassa 20,000 francs ; elle atteindra le double dans quelques jours. J'ai vu des ouvriers payer leur place douze francs! Ces chiffres ont leur éloquence, ils disent la perte des économies, du foyer domestique. D'autre part « le public au début s'est montré trop sentimental »; rassurez-vous, la dépravation n'a pas tardé.

Mais les limonadiers exultent. Les cafés sont envahis & débordent sur la chaussée.

Mais les filles parées de beaux atours s'étalent & font à la fois des victimes & des recrues.

Mais la ville est en fête.

Mais les négociants se réjouissent : ils ont fait des affaires.

Sous l'Empire, une Espagnole étant notre souveraine, on essaya vainement de faire accepter aux Français de telles tueries. Le gouvernement & l'opinion publique étaient d'accord pour les proscrire. Aujourd'hui, elles sont unanimement acceptées. Que s'est-il donc passé? Rien que ceci : Paris a été vaincu, la France abaissée & les provinces du Midi remportent le prix de décadence.

Emile CARTAILHAC.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE DU MIDI

Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosane.

M. JOULIN, membre résidant de la Société archéologique du Midi de la France, a donné à cette Compagnie lecture de son rapport sur l'ensemble des fouilles & des découvertes exécutées à Martres-Tolosane. Voici le résumé de ses conclusions :

« Ces établissements sont disséminés sur une trentaine de kilomètres carrés dans la plaine de Martres-Tolosane, qui est située à l'extrémité sud de la campagne toulousaine, au point où les vallées rétrécies de la Haute-Garonne & du Salat se réunissent. On a relevé successivement les plans de quatre villas, d'un vicus, & reconnu l'emplacement de plusieurs autres villas & vicus.

« L'une de ces villas, celle de Chiragan, se distingue par la grandeur & l'importance de ses constructions & par la richesse de sa décoration sculpturale. Les bâtiments couvrent près de trois hectares & sont répartis régulièrement dans un enclos de seize hectares, compris entre la Garonne & l'ancienne voie romaine de Toulouse à Dax. Une première villa, bâtie sous Claude Ier, rappelle la maison de Diomède à Pompéi; des agrandissements considérables ont été faits sous les Antonins; on trouve des remaniements jusque sous les Constantins.

« La décoration sculpturale dépasse tout ce qui a été découvert jusqu'ici dans des établissements analogues des provinces de l'Empire; on en jugera par l'inventaire sommaire que voici : 1° Sculptures architectoniques, en marbres d'Arguenos ou de Saint-Béat; pilastres, chapiteaux. frises, &c., datant, pour la plupart, des Antonins. 2° Ensembles décoratifs, en marbre de Saint-Béat; grands médaillons de dieux; bas-reliefs des travaux d'Hercule; série de masques scéniques & bachiques. 3° Soixante-dix statues figurines, têtes, bas-reliefs en marbres grecs ou d'Italie, se rapportant à des sujets mythologiques, philosophiques & politiques; la plupart sont des réductions ou des imitations d'œuvres connues, quelques-unes célèbres (Vénus, de Cnide; Minerve, de Velletri; Hercule, de Glycon); ces sculptures datent des premier & deuxième siècles. Tous les cultes, successivement en faveur,

Digitized by Google

y sont représentés : Panthéon gréco-romain, cultes orientaux de Mithra & d'Adonis, divinités égyptiennes. 4° Soixante-neuf bustes-portraits, presque tous en marbre d'Italie, d'empereurs & de membres des maisons divines compris entre Auguste & Gallien ou d'inconnus, ont été faits du vivant des personnages.

« La position géographique de la villa de Chiragan, ses sculptures religieuses & politiques, les médailles, conduisent à la conclusion que ce grand établissement a été habité pendant près de quatre siècles, de Claude à Arcadius, par des procurateurs chargés d'administrer les domaines impériaux formés par des confiscations faites lors de la conquête, dans la vallée supérieure de la Garonne & dans celle du Salat.

« Les villas de Bordier, Sana, Coulier, étaient des propriétés privées, bâties sous les Antonins, quelques-unes luxueusement ornées; on n'y rencontre pas de décorations sculpturales rappelant celles de Chiragan. Le vicus de Tuc de Mourlan, près de la gare de Boussens, était un village de vingt-cinq feux, composé de petits bâtiments de bois, semblables à ceux des communs de Chiragan.

« D'après les monnaies retrouvées, la vie s'est éteinte dans tous ces établissements au commencement du cinquième siècle, au milieu des ravages de la grande invasion. L'état de fragmentation de la décoration sculpturale de Chiragan & l'un des gisements des débris de cette décoration, qui est nettement une cachette, indiquent que tous ces lieux habités ont été détruits par les Vandales avant de passer en Espagne. »

Vues photographiques des Pyrénées.

Il y a des photographes de profession qui ont pris dans les Hautes & Basses-Pyrénées un assez grand nombre de vues. On connaît surtout la belle collection réunie par Lamazouère, à Pau. Mais si les touristes sont fort satisfaits, si la foule banale des familles qui se promènent n'a plus rien à désirer & se contente de ces « souvenirs », il n'en est pas de même du géologue & du géographe qui réclament en vain de bonnes vues systématiquement choisies, à l'heure la plus convenable, avec plaques isochromatiques, verres jaunes, &c., respectant la valeur et la netteté des lointains.

Il y eut jadis dans les Pyrénées un Anglais qui fit ce qu'aucun Français n'a osé entreprendre, une grande série de clichés 30/40 au collodion humide. Qu'est devenue cette œuvre remarquable entre toutes de Max Lyte? La Société Ramond devrait bien le rechercher & nous le dire. Il est fort à craindre que ces clichés (comme tous ceux de leur temps — 1860-1870 —) soient altérés par le *fendillement vermiculé* bien connu des photographes. Il doit exister en diverses mains des épreuves de ces admirables vues. J'ai acquis celles qu'avait colligées M. Vaussenat, le célèbre ingénieur, & d'autres, au total une centaine, que j'offrirais bien volontiers à la Société savante, au musée, à la bibliothèque

Digitized by Google

publique où un service spécial pour la récolte des vues photographiques & des cartes serait sérieusement organisé. Mais rien de ce genre n'existe en province.

Une série toute moderne vient prendre place à côté de celle de Max Lyte : c'est celle de M. Maurice Gourdon (Nantes & Luchon). Nous l'avons seulement entrevue chez l'auteur, qui seul dans toutes les Pyrénées a opéré en grand format & avec un certain esprit de suite. Il a notamment des vues panoramiques excellentes. Grâce à lui, la région de Luchon est photographiée. Il a d'ailleurs fréquenté aussi les Pyrénées centrales & reproduit maintes vues essentielles. Nous ignorons s'il est possible de les acquérir ou si elles sont réservées à l'auteur. Dans ce dernier cas, M. Gourdon, qui est un naturaliste distingué, n'aurait rendu à la science qu'un service limité.

De toute la chaîne, la partie orientale, Roussillon, Aude, Ariège, est la moins photographiée. A cet égard, comme à tant d'autres, nous sommes bien au-dessous du centre alpin de l'Europe.

En vain se sont multipliées les Sociétés de géographie & les sections d'alpinistes. Les unes font des kilomètres & les autres font des conférences. Mais l'étude de notre pays est tout à fait stationnaire.

E. C.

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7129

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

PIERRE GOUDELIN

SES ANCÊTRES, SES FRÈRES, SES AMIS

NOUVELLE HISTOIRE DE SA VIE [1].

(*Suite.*)

§ 4. — *Les protecteurs & amis de Goudelin : Adrien de Monluc, Philippe de Caminade, J. de Bertier, F. de Rességuier, de Bertrand, &c. — Henry de Montmorency.*

En tête des protecteurs illustres de notre poète se présente Adrien de Monluc. C'est au petit-fils de l'illustre maréchal Blaise de Monluc que Pierre Goudelin dédia, en 1617 & en 1621, la première & la seconde fleurette de son *Ramelet moundi.* Le poète aurait difficilement trouvé un plus noble patronage. Adrien, né du mariage de Fabien de Monluc avec Anne de Montesquiou, héritière de la baronnie de ce nom, avait épousé Jeanne de Foix, fille unique d'Odet de Foix, comte de Carmaing, & de Jeanne d'Orbessan [2]. Ce seigneur, qui compta parmi les beaux esprits de la cour de Louis XIII, a composé en français quelques pièces de

1. Voir ci-dessus, pp. 223-244.

2. Cf. *Commentaires & lettres de B. de Monluc*, édit. de M. le baron de Ruble, t. V, p. 356.

Digitized by Google

comédie[1]. Or, cela ne l'empêchait pas d'apprécier le charme spécial de la langue toulousaine dont les sonores périodes retentissaient en son comté de Carmaing & en ses baronnies de Saint-Félix, de Labastide & de Saint-Julia[2]. Comment Goudelin fut-il amené à dédier ses fleurettes à un si haut personnage? Que le succès récent des *Stances* eût suffi, au besoin, à créer des relations entre Adrien de Monluc, prince de Chabanais & gouverneur pour Sa Majesté au pays de Foix, & le fils d'un simple chirurgien de Toulouse, c'est une thèse soutenable. Nous estimons cependant que les rapports familiers & nullement courtisanesques[3] de Goudelin avec Adrien de Mon-

1. Voy. à ce sujet *Un seigneur languedocien compositeur de pièces sous Louis XIII*, par M. Doublet, *Revue des Pyrénées*, t. VIII, pp. 457-469. — Dans cette étude, M. Doublet cite *les Jeux de l'inconnu* & *l'Infortune des filles de joie*, puis il analyse *la Comédie des Proverbes*. Il y a des grains de gros sel dans ce qui fut l'œuvre « la plus remarquée d'Adrien de Monluc. »

2. Voy. la liste des titres que Goudelin donne à Monluc en tête de l'épître dédicatoire du Ramelet : *A magnific, gran & de tout brabe seignou* Adrian de Mounluc, *prince de Chabanes, conte de Carmain, barou de Montesquieu, San-Felix, Labastido, San-Julia, & autres locs; counseillé del Rey, en sous Counsels d'Estat & pribat; capitani de cinquanto homes d'armos de sas ourdounanços; goubernur & loctenent général per sa Majestat al pays de Fouïs, terros soubiranos Donnezan & Andorro.*

3. Ceci doit s'entendre non d'une manière absolue, mais relative, & par comparaison. Dans la dédicace du IIe livre de l'*Histoire du comté de Foix*, Olhagaray comble Monluc d'éloges. Le gouverneur est *un grand Phœbus esclairant l'univers, la perle des beaux & judicieux esprits ;* il surpasse *en doctrine & scavoir les plus scavans du siècle.* Les vers de Régnier à l'adresse de Monluc sont assez connus :

Comte de qui l'esprit pénètre l'univers, &c.

Cf. *Un seigneur languedocien*, &c., *loc. cit.*, p. 458. — Voy. encore au sujet du comte de Carmaing (*alias* de Cramail) la substantielle note de M. Philippe Tamizey de Larroque (*Revue de Gascogne*, t. XXX, pp. 286-287.) « La biographie d'Adrien de Monluc, triplement intéressante au point de vue militaire, politique & littéraire, est encore à écrire. Feu Edouard Fournier n'a fait qu'effleurer ce sujet dans une notice que j'avais jadis eu l'intention de compléter. Malmené par le cardinal de Richelieu dans un mémoire spécial rédigé de la propre main

Digitized by Google

luc eurent une source antérieure restée jusqu'ici inexpliquée. En 1609, il est fait mention, dans un acte notarié, d'un Bernard Goudelin, « prieur de Montesquieu d'Anglois en Armagnac, agent des affaires de M. le comte de Carmaing[1]. Ce même personnage assiste comme témoin à une procuration donnée, l'année 1611, par le « seigneur de la principaulté de Chabanoys, baron de Montesquieu, Sainct-Félix, &c[2]. » Il intervient ensuite assiduement dans les négociations & contrats du prince, & déploie un grand zèle à défendre ses intérêts. Le prieur de Montesquieu n'est pas un agent quelconque pour Adrien de Monluc. Il a une certaine autorité & prend l'initiative ; il est un peu de la maison[3]. D'ailleurs il mérite confiance, il est un des plus actifs procureurs d'Adrien de Monluc en Gascogne & en Languedoc.

Le lecteur parcourra avec intérêt la lettre, longue & minutieuse, que B. Goudelin adressa en 1618 à Adrien de Monluc[4].

de ce grand homme (23 octobre 1635 ; recueil Avenel, tome V, pp. 330-336), *Adrien de Monluc se relève au milieu des reconnaissants hommages que lui rendent Goudouli*, François de Maynard & plusieurs autres célèbres écrivains qu'il protégea & qu'il aima... » Suivent les témoignages de Mézeroy & de Scipion Dupleix sur le compte de Monluc.

Le protecteur de Goudelin a-t-il été malheureux en ménage autant que l'affirme Tallemant des Réaux ? La femme de Monluc fut-elle d'une humeur si constamment chagrine & sa mélancolie put-elle la tenir toujours au lit & lui lier la langue à perpétuité ?... Si cette bizarre *historiette* n'a pour caution que T. des Réaux elle ne doit être admise que sous bénéfice d'inventaire. (Cf. *Revue de Gascogne*, t. XXXVIII, p. 584 : Note *sur la femme du comte de Cramail.*)

1. Arch. des Notaires, reg. de Pierre Laborie, not. — Acte du 27 juin 1609.

2. *Ibid.*, reg. de Bouzeran, not. (octobre & décembre 1611, fol. 669 & 837.)

3. Entre autre dépenses, Monluc paie, le 14 avril 1614, « ung chapeau pour M^re^ Goudoly. » Ce couvre-chef est « garny de couëfe piquée de tafetas de Genève & courdon de deuil », il coûte 7 liv. 10 sols. — Arch. de la Haute-Garonne, série E, liasse, 48.

4. Voy. *Pièces justificatives*, II & III. — A la date du 2 août 1617, un agent de Bordeaux nommé Coutures écrit à un collègue de B. Goudelin, domicilié à Toulouse, & chargé lui aussi de mener à bonne fin les affaires de Monluc. Le nom du prieur de Montesquieu revient deux fois dans cette missive que l'on trouvera sous le n° I, à l'*Appendice*.

Digitized by Google

Cette pièce montre nettement l'esprit pratique du prieur de Montesquieu. Passant des négociations importantes & des procès embrouillés aux remarques d'apparence minime, il ne craint pas d'observer à son noble destinataire que celui-ci a choisi « de très mauvais domestiques » & qu'il a envoyé des laquais inutiles [1]. Ce trait de mœurs n'est pas indigne d'un Gascon. Quoique dépourvu de preuve rigoureusement péremptoire, nous croyons pouvoir rattacher l'agent de Monluc à la famille des Goudelin issue de l'Armagnac. Or, dans cette hypothèse, — & elle a pour soi de graves probabilités : la similitude des noms, la correspondance des dates, la situation topographique du prieuré possédé par B. Goudelin [2], les relations simultanées

1. B. Goudelin vérifiait les comptes de Monluc en 1616, 1618, &c. On lit dans un document : « Rolle de la couchée des gentilz-hommes de Mońseigneur le comte de Carmal, [Carmaing, Carmal, Cramail, désignent le même individu : Adrien de Monluc ; on dit aujourd'hui Caraman, Haute-Garonne], commensant le 7e avril 1616, que led. Goudoulin arresta les comptes des despences précédentes, jusques au 15e juillet 1616. » Le 20 juillet Goudelin signe & arrête le rôle.

En 1618, il approuve la note d'un fournisseur : « Est deub au susdict pourvoyeur pour & oultre le compte précédant, en ce qu'il a esté prins despuis par cestuy cy, ainsy qu'a esté vériffié, la somme de soixante-neuf livres, sauf erreur.— Arresté à Tholose par moi procureur expressement fondé, ce XXe janvier 1618 : De Goudelin... » Voy. Arch. de la Haute-Garonne, série E, liasse 48.

Non seulement l'examen des comptes, chez Monluc, a incombé en divers temps au prieur de Montesquieu, mais, de plus, c'est Goudelin qui détenait en ses coffres les titres & papiers de la noble famille. Il conservait notamment (en était-il l'auteur ?) l'*Estat de la maison de Caramain*. Voy. *Pièces justif.*, n° II.

2. Un des amis de B. Goudelin le sollicitait, en 1618, d'accepter la cure d'Auriac (ancien archiprêtré de Carmaing, diocèse de Toulouse.) L'ami se montrait même pressant. — Voy. *Pièces justificatives*, n° IV. Il est certain qu'en 1622, B. Goudelin, prêtre, était recteur de Caujac (dioc. de Rieux.) Le 16 août de cette même année il chargeait un procureur du comte de Carmaing, Bernard de Lapeyrère, de la levée des fruits décimaux appartenant à cette rectorie. — Voy. Arch. des Not., reg. de Bouzeran, *ad annum*, fol. 386.

Le prieuré de Montesquieu d'Anglois resta dans la maison de Monluc après la mort de B. Goudelin. Nous voyons, le 15 septembre 1695, « messire Fabien de Monluc, prieur du prieuré simple, séculier, exempt de résidence, Saint-Blaise de Montesquieu d'Anglois, dignité dans

Digitized by Google

de deux personnes de ce nom avec Adrien de Monluc, — dans cette hypothèse, disons-nous, n'est-il pas permis de croire que c'est par le canal de son parent, le prieur de Montesquieu, que Pierre Goudelin eut un accès facile auprès du comte de Carmaing? Le prieur fut certainement trop aise de présenter à son illustre maître le naissant poète &, de son côté, le grand seigneur dut se laisser aller sans peine à couvrir ce talent de son patronage.

Le poète fut donc autorisé à planter un beau panache au milieu de son bouquet. Il étala, non sans fierté, le nom de Monluc, tout vibrant des prouesses de Blaise, le glorieux ancêtre, en tête du premier recueil : la marchandise valait, après tout, un tel pavillon.

Il faut savoir gré à Goudelin d'avoir gardé de la retenue dans le panégyrique de son bienfaiteur. Comme la plume doit être tentée, en pareille occurrence, de courir, d'entraîner l'auteur en d'emphatiques louanges! Goudelin est élogieux sans cesser d'être digne. Ah! sans doute, il n'évitera pas le parallèle de rigueur entre Pallas & un homme d'armes : *Vous & Pallas êtes une même chose*[1]; mais il a du flair & réserve aussi un compliment au lettré : *Las filhos de memorio bous cridon à lours douces exercicis*[2]; enfin, il a garde d'oublier Blaise, l'auréole désormais de la famille de Monluc. Il le rappelle par allusion sans le nommer expressément; mais le valeureux capitaine qui, après tant de charges mémorables, a dicté les *Commentaires*, n'accepterait-il pas ce crayon d'un *Monluc dans la mêlée : De qui les bélis cops, pourtats à bras birat al miey de las armados enemigos, encaro repoumpissen*[3]! Ce dernier mot d'une « harmonie imitative » suffisamment expressive, c'est

l'église métropolitaine d'Aux [*Auch*] », résigner ce bénéfice en faveur de Guillaume Rives, sous-diacre, prébendé du chapitre collégial Saint-Félix de Carmaing, sous réserve de 200 liv. de revenu annuel. — Voy. Arch. de la Haute-Garonne, II[e] reg. des *Insinuations* de l'Archevêché de Toulouse, fol. 121.

1. *Bous & Pallas èts uno métisso causo.* — *Œuvres*, p. IV.

2. *Les filles de Mémoire vous convient à leurs doux exercices.* — *Ibid.*

3. *Ses coups superbes, portés à tour de bras au milieu des armées ennemies, résonnent encore.* — *Ibid.*

Digitized by Google

la louange dans laquelle retentit l'écho des exploits qu'elle célèbre : elle passe par le clairon.

Aux compliments obligés, la dédicace de la seconde fleurette mêle une note de respectueuse amitié. Nous sommes en 1621. Le poète toulousain est en pleine faveur auprès du public & des personnages officiels de la ville ; il demeure modeste & se montre discrètement affectueux : *Trop heureux si notre petit bouton de fleur a l'honneur de cacher, en ses feuilles, un regard favorable de votre Grandeur, pour le moins quand elle se donnera relâche des importantes affaires où l'emploient l'excellence de son jugement & de son courage, auprès de son Invincible & Très-Auguste Majesté ! — Que votre Grandeur continue à ne point nous vouloir de mal & qu'elle retourne, dès qu'il lui plaira, nous éclairer de sa gracieuse présence pour tirer de l'ombre ses amis, parmi lesquels, jusqu'à la mort, restera son serviteur : Goudelin*[1].

Le comte de Carmaing persévéra dans son amitié pour le poète. A défaut de vers en *lenguo moundino*, il lui fit passer quelques présents. On connaît l'envoi d'un fromage d'Andorre. Boissière, secrétaire de Monluc, l'adressa à Goudelin au nom de son maître avec une gentille épître. Monluc veut savoir des nouvelles de notre auteur & de ses poésies. La phrase de Boissière est gracieusement tournée[2] : on y démêle le sentiment des nuances. Le comte de Carmaing & son entourage honoraient en Goudelin la noblesse du talent :

1. *Trop hurous se nostre Broutounet a l'aunou de recatta, dins sas feihos, uno eillado de sas fabous, per le mens quand prengo relambi des impourtans afas oun sa brabetat de jutjomen & de couratge l'emmérson prep de soun Inbincible & Très-Augusto Majestat. Countugne sa Grandou de nou me boule pas mal, & tourne quand li placio nous esclaïra de sa bèlo presenço, per tira d'esclipsi sous amics, amay qui, dinquios al clot, sera bertadièromen soun serbitou : Goudelin.* — *Œuvres*, p. 102.

2. Relevons dans cette pièce la double mention de la Garonne & du Bazacle : le fameux moulin était réputé une merveille.

..... aquel fleube orgueillous
Que fa brounzi, coumo un miracle,
La glorio del nostre Basacle.

« *Ce fleuve orgueilleux qui fait bruire comme un prodige la gloire de notre Bazacle.* » — *Œuvres*, p. 257.

Digitized by Google

Tel est le présent que vous envoie M. le Comte, qui me demande en quel lieu l'Apollon toulousain fait, en ce moment, étinceler sa lumière, étonné qu'il est de n'entendre point des nouvelles de ses divins chalumeaux.

Ces *divins chalumeaux* eurent-ils l'heur de distraire Monluc, prisonnier de Richelieu, à la Bastille?... Germain de Lafaille l'assure & narre à ce sujet un gracieux épisode : « J'ay oüy dire que, pendant sa prison à la Bastille, où il fut mis par le ministère de Mr le cardinal de Richelieu[1], il [Monluc] se divertissoit souvent à relire les vers de notre poète, & à les expliquer à Mr de Bassompierre[2], qui y prenoit beaucoup de plaisir[3]. » — La scène décrite par Lafaille ne mériterait-elle pas de tenter le pinceau de quelque artiste toulousain & de trouver place en une des salles de notre hôtel de ville?

Le comte de Carmaing mourut le 22 janvier 1646, âgé de soixante-dix-huit ans. Les heures pénibles pour Goudelin avaient depuis peu sonné. Peut-être la disparition de ce protecteur & ami a-t-elle augmenté la détresse du poète qui, d'ailleurs, ne survécut pas longtemps.

1. Adrien de Monluc, compromis à la journée des Dupes (11 nov. 1630), fut plus tard enfermé à la Bastille, mais non dépouillé de son gouvernement d'Andorre & de Foix. Avec les maréchaux de Vitry & de Bassompierre, il sortit de prison avant l'avènement de Louis XIV, & fut redevable de cette grâce à Mazarin. De même qu'à ses compagnons, défense lui était faite de retourner à la cour.

2. Le maréchal François de Bassompierre, douze ans prisonnier de Richelieu.

3. Voy. *Œuvres*, p. XIX. — Au témoignage de Goudelin, le *Ramelet* trouva des admirateurs à Paris. Faudrait-il attribuer une part du succès aux *gloses* d'Adrien de Monluc?...

Disen que dinquios à Paris,
Toun aynat *Ramelet* flouris :
Toute lenguo pot fa merbeillos.

En tout cas, si l'on en croit Desesgaux, le *Ramelet* était livre classique à Toulouse, au dix-septième siècle : « *Lorsque j'allais à l'école, ton « Ramelet », il m'en souvient, me servait d'alphabet.* » — *Œuvres*, p. 260.

Digitized by Google

Messire Philippe de Caminade, chevalier, conseiller du Roi, président à mortier au Parlement de Toulouse, agréa l'hommage de la troisième fleurette en 1638. A travers les compliments dont est chargée la dédicace, on ne distingue nul indice de relation aussi ostensiblement amicale entre le président & Goudelin qu'entre celui-ci & Monluc. Le poète prend plutôt la posture ordinaire aux gens de lettres mis en présence d'un Mécène dont ils sollicitent la faveur[1]. A signaler, toutefois, en ces quelques lignes, la mention du triple triomphe poétique de M. de Caminade aux Jeux Floraux ainsi que le croquis du scrupuleux & majestueux juge d'autrefois. La pose des parlementaires de l'ancienne Cour de Toulouse, l'attitude que leur donnait leur souci de distribuer exacte & impartiale justice, sont ici prestement enlevés : *O! le bèl beŋe que bous fa sur les siètis royals quand, entre bostros mas, la boulountat & le sabe afinon la balanço de Thémis per manteni le dret sense breŋaino*[2].

A côté de Ph. de Caminade citons, sans nous attarder, les autres personnages avec lesquels Goudelin a plus ou moins frayé, qu'à l'occasion il a divertis, auxquels il a adressé des poésies. Presque tous appartiennent au Parlement, le corps le plus puissant de la Province.

Goudelin a été l'hôte de Jean de Bertier, seigneur de Montrabe, & a payé son écot en chantant le jardin de plaisance que M. de Bertier avait fait embellir aux portes de Toulouse, & en décrivant la fontaine monumentale que le président avait fait édifier[3]. François de Rességuier, de Bertrand, seigneur de Molleville, juge mage de Montauban, de Loupes, juge crimi-

1. Doujat, le jurisconsulte, félicita Goudelin d'avoir dédié sa troisième fleurette au président de Caminade. *Mais surtout, ceci m'est agréable : que sa fleurette s'épanouisse à l'ombre du grand Caminade, la fleur des bons Toulousains.* — Voy. *Œuvres*, p. 261.

2. *Comme il fait bon vous contempler sur les sièges royaux lorsque, entre vos mains, la volonté & le savoir ajustent la balance de Thémis pour maintenir le droit sans erreur.* — *Œuvres*, p. 152.

3. Le territoire occupé jadis par le jardin de Mre J. de Bertier, président à mortier au Parlement de Toulouse, fait aujourd'hui partie du Jardin-des-Plantes de cette ville. — Voir *Œuvres*, p. 156.

Digitized by Google

nel en la sénéchaussée de Tholose : voilà trois conseillers amis de Goudelin[1]. Louis d'Astarac, futur marquis de Marestaing & de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac, non content d'héberger notre poète, l'a-t-il attiré nous ne savons en quelle aventure guerrière?... On le croirait à lire les vers adressés au vicomte de Fontrailles[2]. MM. de Poumayrol[3], les avocats en Parlement Pauci[4], de Lauge[5], Georges de Granjon[6], P. de Saporta[7], Jean Bach[8], le futur chef du Consistoire de Toulouse, ont certainement entretenu avec Goudelin des relations cordiales. Il s'est assis à la table de M. de Montauron[9]. Enfin, le jurisconsulte Jean Doujat[10] par son *Dicciounari moundi*, glossaire explicatif de la langue de Goudelin, inséparable du *Ramelet* depuis 1638, n'a-t-il pas montré l'estime qu'il faisait du poète & contribué à la diffusion de son œuvre?

Parmi les nobles protecteurs de P. Goudelin, Lafaille ne manque pas de citer l'infortuné Henry II, duc de Montmorency[11]. Ce maréchal de France venait de prendre possession de son gouvernement de Languedoc. A l'époque du carnaval (3, 10, 11 février 1619), il donna de brillantes fêtes. La charge dont le roi l'honorait & le mariage de Madame, sœur de Louis XIII, motivèrent ces réjouissances, que les ballets, alors à la mode, rendirent plus attrayantes. A cette occasion, Goudelin composa, & ensuite, revêtu de ses habits de magicien, récita le prologue du *Ballet des Inconstants*[12].

1. Voy. *Œuvres*, pp. 284, 290, 292.
2. *Ibid*, p. 319. *Je ne suis plus disposé à penser que je vais tout renverser, depuis qu'un éclat de fauconneau, lâché des crêneaux, a refroidi ma mine fanfaronne, tandis que, de partout, les pistolets me redressaient la moustache avec le feu de mille boulets.*
3. *Ibid.*, p. 318.
4. *Ibid.*, p. 349.
5. *Ibid.*, p. 344.
6. *Ibid.*, p. 346.
7. *Ibid.*, p. 351.
8. *Ibid.*, p. 353.
9. *Ibid.*, p. 321.
10. *Ibid.*, p. 345.
11. *Il fut aussi particulièrement connu & aymé de M. le duc de Montmorency.* — *Œuvres*, p. xx.
12. Voy. *Œuvres*, p. 141.

Digitized by Google

Notre poète obtenait un vif succès en ce genre de compositions, débitées dans l'idiome toulousain, farcies d'allusions comiques & d'assez triviales plaisanteries. Le gouverneur de la Province ne se priva pas, lors des fêtes de 1619, d'une telle collaboration. « Ce seigneur, écrit Lafaille, venoit passer souvent le carnaval à Toulouse, & comme sa cour étoit tres magnifique, & ressembloit à celle d'un grand prince, entre les autres parties de plaisir l'on y dansoit souvent des Balets d'une grande dépense, & dont il me semble d'avoir lu des relations dans le *Mercure françois*[1]. Ce fut pour ces Balets que Goudelin composa une partie de ces discours en prose, qui sont imprimez avec ses poësies, sous le nom de *Prologues*, qu'il récitoit en masque, selon l'usage de ce tems-là. J'ay oüy dire à ceux qui se souviennent de ces divertissemens, que le rôle de Goudelin faisoit la plus grande partie du plaisir qu'on y prenoit; car il avoit une grâce merveilleuse à tout ce qu'il disoit & à tout ce qu'il faisoit,... il n'avoit qu'à se présenter dans une compagnie pour y exciter la joye[2]. » En des circonstances semblables à celles de 1619, Goudelin provoquait la belle humeur de la meilleure société[3]. On devine que la « cour » du duc de Montmorency n'avait rien que de noble : la *lenguo moundino* ne déplaisait pas cependant à cette compagnie triée sur le volet, & sans devenir un « bouffon de théâtre[4] » Goudelin servait telles quelles, à ses fins auditeurs, les bouffonneries du terroir toulousain. Mais, hélas! Montmorency vit ces bonnes farces se terminer par une sanglante tragédie. Dans cette même capitale de la Province de Languedoc, témoin de ses fêtes splendides & de ses bruyantes allégresses, le gouverneur fut décapité pour avoir suivi dans sa révolte Gaston d'Or-

1. Selon la remarque de M. Noulet sur ce passage de Lafaille, il est seulement question, dans le *Mercure françois*, du carrousel offert à Toulouse, le 18 février 1624, par le duc de Ventadour. Goudelin joua un rôle dans les réjouissances dont ce carrousel fut accompagné. — Voy. *Œuvres*, p. XX, note.

2. *Ibid.*, p. XX.

3. Voy. le récit des fêtes de 1619 dans Dom Vaissete, *Hist. de Lang.*, t. XI, p. 932.

4. Voy. *Œuvres*, p. XXI.

Digitized by Google

léans, frère de Louis XIII. C'était le 30 octobre 1632. — Sans faire injure à P. Goudelin & sans prétendre l'accuser d'ingratitude, il est permis de regretter que le Recueil de ses Œuvres ne contienne pas, comme pour Henri IV, des « stances » à la mémoire de cet illustre & si malheureux protecteur.

Nous omettons à dessein de parler, en cet endroit, de *La flouréto noubèlo del Ramelet moundi* dédiée aux Capitouls de l'année 1646. Cet épisode est étudié plus loin avec les circonstances biographiques auxquelles il se rattache. Mais à la fin de ce paragraphe consacré aux protecteurs & amis de Goudelin, n'omettons pas les poètes, — du moins les principaux, — avec lesquels le nôtre eut de bons rapports.

Boissière, d'abord, le gracieux expéditeur du fromage d'Andorre. Il était avocat au Parlement &, de ce chef encore, collègue de Goudelin. M. Noulet à écrit au sujet des poésies françaises que Boissière a récitées lors des fêtes du carnaval de 1624, qu'elles sont « d'une excellente facture & en très bon langage, ce qui était fort rare à cette époque [1]. »

De Boissière il faut ne pas séparer Malard, auteur de la pièce laudative : *In sertum tolosanum domini Godelini* [2]. Pourquoi, dans l'excès de son admiration, Malard a-t-il eu la ridicule pensée de comparer l'auteur du *Ramelet* aux Grecs, & de déclarer qu'il les surpassait?... Ce *pavé de l'ours* a été depuis malencontreusement relancé contre notre poète & a failli l'assommer :

> *Victor Ausoniaeque, Graeciaeque,*
> *Galliaeque* [3] *!...*

C'est beaucoup trop dire, même en latin [4]. Nous préférons

1. Voy. *Œuvres*, p. XVII.

2. *Sur le bouquet toulousain de M. Goudelin.* — *Œuvres*, p. IX.

3. *Vainqueur de l'Ausonie, de la Grèce & de la Gaule.* — *Œuvres*, p. X.

4. A propos de l'épithète *Homère du Languedoc*, maladroitement risquée au sujet de Goudelin, M. Bourciez fait une judicieuse réflexion : Grâce à l'« alliance féconde du réalisme & de la fantaisie, « Goudelin a créé un type, lui qui était avant tout un poète lyrique. « Car il était lyrique, & il doit le rester pour nous, en dépit de ce sur- « nom d'*Homère du Languedoc*, donné par je ne sais qui [par quelqu'un « qui a voulu *enfoncer* Malard], & qui l'écraserait s'il n'était parfaite-

Digitized by Google

Malard quand il se contente d'écrire cette phrase, à la vérité un peu mièvre :

Omnium juvenum venustiorum
Venustissime, Godeline, nostrae
Prima gloria, honos, decusque Musae[1].

Dans cette liste des admirateurs & des amis de Goudelin, citons à la hâte Louis Baron. Ce contemporain de Pierre (il était né en 1612), après avoir étudié à Toulouse, devint professeur régent au collège de l'Esquile. Il a composé à la gloire de Goudelin un sixain non plus en idiome gascon, comme le reste de ses œuvres, mais en idiome toulousain. Cette mince poésie ne manque pas de grâce. A la suite de Baron on doit ne pas omettre nos compatriotes Jean Semblacat, & Maynard qui ne figure point dans le *Recueil* de Goudelin, mais qui a certainement voisiné, les dernières années de sa vie[2], avec le célèbre auteur du *Ramelet*.

En ses jeunes années, Lafaille se mit au nombre des panégyristes de Goudelin. La renommée du poète de Toulouse s'étendait alors — vers 1638 — au moins en Languedoc & en

« ment ridicule. On n'est pas Homère, ni même Virgile pour avoir risqué quelques images antiques, & comparé, dans une strophe, Henri IV « au lion qui sème le carnage dans une bergerie ; on le serait à trop « bon compte. Il faut absolument écarter cette dénomination ; elle ne « saurait lui être appliquée que par ceux qui parlent de Goudelin sans « avoir lu son œuvre. Sous prétexte de le grandir, on en arriverait à « faire oublier ce qu'il y a de sève native & d'originalité dans son « génie. » — Voy. *Revue des Pyrénées*, loc. cit., p. 282.

D'ailleurs, ce que plusieurs ont dit de Goudelin celui-ci n'a pas hésité à le dire de Bach :

Que Bach un jour sera l'Homère de Louis [XIV].

A son tour, Louis Baron, de Pouyloubrin, non loin d'Auch, ne manquera pas de rappeler le souvenir de Virgile & d'Homère, à propos de l'auteur du *Ramelet*, dans l'*Ode per serbi d'épitaphe sur la toumbe de Goudelin*. — Ces exagérations qui nous choquent ne surprenaient pas les contemporains de nos poètes méridionaux : c'était monnaie courante.

1. *O le plus beau de tous les beaux jeunes hommes, Goudelin, la première gloire, l'honneur, l'illustration de notre Muse* [*toulousaine*]. Voy. *Œuvres*, p. x.

2. Mort à Toulouse en 1646.

Digitized by Google

Gascogne : célébrité resserrée & bien restreinte dirions-nous aujourd'hui. On s'en contentait à une époque ignorante des journaux & des chemins de fer. Le talent & la gloire de Goudelin suffirent à exciter la verve de Lafaille. Le futur annaliste, dans l'enthousiasme de ses vingt-deux printemps, n'y alla pas de main morte : tout ce que la nature a pu réaliser avant le jour où le *Ramelet* a poussé au terroir languedocien est peu de chose !

> [Elle] N'a jamais rien produit de tel
> Que ce Ramelet immortel
> Que ta main met sur le Parnasse [1].

Heureux engouement ! nous lui devons la lettre de 1638.

Après avoir rappelé le souvenir de J. d'Astros [2] & celui de Jean Valès [3], auteur que M. Noulet unissait aux poètes de notre Province *dont les noms forment comme une couronne d'honneur autour du nom de Goudelin* [4], terminons notre revue par Larade.

Bertrand Larade, né à Montréal-de-Rivière [5] en 1581, publia en 1604, sous ce titre *La Margalide gascone*, &c., un premier recueil de poésies. Le second recueil *La Muse Piranese*, édité en 1607, contient des vers de Larade en l'honneur de Goudelin & des vers de Goudelin en l'honneur de Larade [6]. L'amitié entre les deux jeunes poètes s'était donc formée de bonne

1. Voy. *Œuvres*, p. 259.

2. Jean-Géraud d'Astros, prêtre de Saint-Clar de Lomagne, auteur des *Playdejats de las quouate sasous*, &c., ayant adressé une ode à Goudelin (*Œuvres*, p. 338), reçut de notre poète une gracieuse réponse. (*Œuvres*, p. 343.)

3. Né à Montech, diocèse de Montauban.

4. Voy. *Essais*, &c., p. 118.

5. Aujourd'hui Montréjeau, chef lieu de canton (Haute-Garonne). — Bien peu de jours avant de mourir, le regretté baron de Lassus, président de la *Société des Etudes du Comminges*, a publié une curieuse biographie de B. Larade, accompagnée de l'analyse des œuvres du poète de Montréjeau. Ces Œuvres sont rarissimes. Voy., *Revue de Comminges*, t. XII, pp. 65-130 : *Un poète commingeois oublié*, &c. A relever un léger lapsus (p. 69) : l'auteur fait naître Goudelin en 1579, lisez 1580.

6. Voy. *Rev. de Comminges*, loc. cit., p. 105 & *Œuvres*, p. 72.

Digitized by Google

heure. La similitude & le rapprochement du succès de Goudelin & de Larade au concours des Jeux Floraux les unit davantage l'un à l'autre. La compagnie du « Gay Sçavoir » récompensa Goudelin en 1609, elle récompensa Larade l'année suivante. Antérieurement à cette prouesse, le poète commingeois, malmené en sa patrie, paraît-il, était venu se fixer à Toulouse. Il émigrait pour la seconde fois. Dans cette ville, Larade « put contracter d'honorables relations & se lier avec Goudelin, à peu près du même âge que lui & dont la réputation commençait à peine. Nul doute que l'amitié de ce compagnon, aussi bienveillant que généreux, ne fut d'un grand secours au poète de Montréjeau qui ne disposait que d'une bourse très légère : son bagage littéraire constituait le plus clair de sa fortune [1]. »

M. de Lassus prend plaisir à peindre Larade s'introduisant, grâce à Goudelin, dans la meilleure société toulousaine. Larade frappait à la porte, Goudelin l'ouvrait. Pourquoi pas?... Le fait mérite d'être vrai. Mais puisque notre poète était le bon génie chargé de faire *choir la bobinette* en faveur de Larade, comment n'aurait-il pas convié son protégé à goûter les douceurs du *far niente* en l'île du Ramier dont la pointe verdoyante, vue de Tounis, semble solliciter les promeneurs? Le biographe de Larade a raison d'écrire que son héros « faisait probablement partie de ces réunions du grand Ramier, où, pendant les tièdes journées du printemps & de l'été, Goudelin, entouré d'un cénacle de compagnons & d'amis, récitait avec une facile nonchalance les pièces de vers qui sont dans toutes les mémoires [2]. »

Comment finit ce pauvre Larade? A-t-il rempli son escarcelle à Toulouse? C'est peu probable, le métier de poète étant pour l'ordinaire exercice peu lucratif. Sa liaison avec Goudelin fut-elle de courte durée & l'éloignement brisa-t-il ces liens d'une amitié de jeunesse basée sur la ressemblance des goûts & la même indolence du caractère? Nous ne savons, car le biographe de Larade le perd de vue à partir de l'année 1610.

1. Voy. *Rev. de Comminges*, loc. cit., p. 71.
2. *Ibid.* p. 98.

Digitized by Google

Il nous suffit d'avoir constaté l'existence de ses relations avec l'obligeant ami dont il nous reste à considérer la vie sous un nouvel aspect. Sans doute, le Goudelin qu'il faut examiner maintenant risque de paraître dépourvu d'auréole poétique, car nous passons du Parnasse — des jeux de dame Clémence & des solitudes du Ramier — au cabinet des notaires de notre bonne ville. Nous voici dans les plus palpables réalités... Par bonheur, Goudelin, moins poétique, n'en reste pas moins intéressant.

§ 5. — *Fortune de P. Goudelin. — Sa ruine.*

L'exacte situation matérielle de Goudelin n'a pas été précisée par ses précédents historiens. Lafaille ne s'en est point inquiété & M. Noulet a ignoré les sources dans lesquelles il aurait puisé à ce sujet d'amples renseignements. Quels ont été les moyens d'existence de notre poète depuis l'âge de quarante-six ans, époque de la mort de son père (1626), jusqu'au jour de son propre décès, arrivé en 1649, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans? Pierre Goudelin a-t-il jamais connu l'aisance & dans quel degré ? Comment & quand s'est-il appauvri au point de tomber dans la misère?... Les documents que nous avons eu le plaisir de compulser aux Archives anciennes du Notariat toulousain fourniront une réponse à ces diverses questions.

Lorsque maître Raymond Goudelin dicta son testament (11 fév. 1626), il possédait de nombreuses pièces de monnaie en ses coffres & plusieurs créances, il avait au soleil maisons & terroirs. A la vérité, les immeubles dont nous avons précédemment dressé la liste ne lui appartinrent pas tous simultanément; ses propriétés ne laissèrent pas cependant d'être considérables. Nos lecteurs en peuvent voir le menu dénombrement aux *Pièces justificatives*, tel que la plume même de Pierre Goudelin le poète nous l'a transmis[1].

L'aisé chirurgien venant au partage de ses biens servit

1. Voy. *Pièces justif.*, n° V.

Digitized by Google

d'abord Pierre le religieux, ainsi que sa troisième femme, Marguerite Recolle.

Au bénédictin de la Daurade, Raymond lègue : « vingt doubles ducats qu'il a dans son coffre... lequel il supplie se voloir contanter, *attendu qu'il luy a baillé en plusieurs fois beaucoup d'argent déjà despandu à sa considération.* » A Marguerite, il lègue 300 livres plus une habitation, dans une de ses maisons, pour elle & sa servante « avec meubles nécessaires, nourriture & entretènement. » Raymond avantage ensuite deux de ses enfants : Pierre le poète & Jean-Jacques, en leur donnant : « demi uchau de molin à chascung d'eux, d'un uchau qu'il a aud. molin du chasteau Narbonnoys... pour faire à leurs plaisirs & vollonté. » Le reste de l'hérédité doit être également réparti entre Pierre, Jean-Jacques & Antoine, alors mineur. 6300 & tant de livres en or, argent & autre monnaie sont déposées, en deux coffres, dans la chambre du moribond [1].

Après le décès de leur père, les fils de Raymond chargèrent Pierre Goudelin de dresser trois *cartels*, c'est-à-dire de diviser en trois portions équivalentes les biens à eux légués. Notre poète, à titre d'aîné, procéda tout de suite à l'estimation des maisons rurales, métairies & terroirs possédés par son père. Des experts & des arpenteurs (on disait alors *agrimenseurs*) l'aidaient dans cette opération. Le partage réglé par Pierre fut si justement équilibré que ses frères l'acceptèrent sans y apporter la moindre modification.

En conséquence, le 18 mars 1627, Antoine assisté de maître Bernard d'Itier, son curateur, opta pour le troisième *cartel*. Jean-Jacques choisit le premier. Le deuxième forma donc le lot revenant à Pierre. Le poète entra tout de suite en jouissance de cette portion de l'héritage paternel. Voici les biens qu'elle comprenait :

1° — Une métairie située à Saint-Agne. La maison, dont le haut venait d'être rebâti, était meublée & à deux étages. Une vigne contenant un arpent, trois pugnerées, un boisseau, en

1. Voy. Arch. des Notaires, reg. de Sabatier : Acte du 11 fév. 1626, fol. 68-70.

Digitized by Google

dépendait ainsi que le tinal garni des cuves vinaires. Il y avait aussi décharges, salles, grenier, petit jardin, pâtus pour faire le sol;

2° — La vigne dite de *Lagleize*, située au même lieu : 2 pugnerées 2 boisseaux;

3° — Prairies près la rivière d'Auzeville : 3 pugnerées;

4° — Champ de blé aux *Esquirols:* 3 arpents 2 boisseaux;

5° — Pièce de terre, voisine du terroir de Me André Lubet, chirurgien : 1 arpent;

6° — Autre pièce de terre : 2 arpents;

7° — Autre pièce de terre, quartier dit de *Nèguesaumé:* 1 arpent 2 pugnerées 1 boisseau;

8° — Autre pièce de terre aux *Esquirols :* 1 arpent 2 pugnerées 2 boisseaux.

Telles étaient les possessions rurales de Pierre Goudelin en 1627. — A ces biens il faut joindre la maison de la rue de la Treille qui lui fut assignée, tandis que Jean Jacques prenait un immeuble acquis par Raymond dans la rue des Perpointiers[1] Enfin, Pierre Goudelin toucha en espèces la somme de 1271 livres : 1197 livres lui restaient dues par divers créanciers. Nous ne savons s'il perçut jamais la somme intégrale. Il y a lieu de croire qu'au moins une part de cette créance fut recouvrée dans la suite[2].

A la vérité, les possessions & biens que nous venons de détailler étaient grevés de quelques charges. Ainsi Pierre & Jean-Jacques s'engagèrent à payer conjointement à leur frère Antoine 2333 livres en dédommagement de ses droits sur les immeubles de la rue de la Treille & de la rue des Perpontiers[3]. Les trois enfants devaient fournir de concert, à Marguerite Recolle, 120 livres annuellement pour son entretien, soit 40 livres payables par chacun des frères; mais tout compte fait, le passif de l'hérédité n'était pas considérable.

1. Probablement rue des *Pourpointiers* ou faiseurs de pourpoints.

2. Voy. *Pièces justificatives*, n° VII.

3. Soit un tiers de la valeur totale des deux maisons évaluées ensemble 7000 liv.

Digitized by Google

Marguerite Recolle, veuve de Raymond Goudelin, s'en fut loger chez Pierre, cela donna lieu à un nouvel arrangement entre les cohéritiers. Il fut réglé que Mte Recolle « jouyrait, pour son habitation, du petit corps qui deppend de la maison apartenant aud. Pierre seul, respondant led. corps sur la rue qui va de la place de la Trilhe à la Hale, concistant en deux chambres l'une sur l'autre, & jouyroit aussy de l'entrée qui est devers lad. rue, & sy luy bailleront des meubles à suffizence [1] pour son uzage, desquelz elle se chargera par inventaire, & advenant que led. Pierre de Goudelin vint à allouer lad. maison, il sera baillé à lad. Recolle une autre habitation convenable aux despens desd. trois frères... Et attendeu que lad. maison est particulièrement aud. Pierre, lesd. Jean-Jacques & Anthoine luy payeront annuellement pour leur pourtion de

1. Veut-on savoir en quoi consistaient ces meubles *à suffizence*?... Ils se réduisaient à un assez pauvre mobilier. Le 22 mars 1627 les frères Goudelin donnèrent à Marguerite Recolle : « ung lict guarny de coëte, ouyssin avec plume, ung chelit de bois [bois de lit], deux couverteures de lict de vieille tapisserie & rideaux de..., une couchette garnye de coëthe, coissin avec couvert, ung per landriers fer [chenets], une grilhe, une broche, une rispe fer [pelle], ung cremalhe [ustensile suspendu dans la cheminée sur lequel on place le pot], ung cremalhère fer & une culhère aussy fer, une table bois de faig [de hêtre : fagus] avec son pied & ung bancq, sept linceuls, douze serviettes, deux nappes, l'une plus grande que l'autre, deux grands chandeliers léton, six plats, six assiettes & trois escuelles, deux desquelz plats sont assés grandz, deux autres moyens & les deux autres plus petits, un dorvel (?) d'estaing, une ayguière & une salière, une peinte de garbe (?) de demy pega, autre peinte de troys huchans ou plus, ung père d'ung cart, d'estaing, ung casset ouylié pour confir, une culhié & une couverture léton, ung grand bassin estaing fin, ung chauderon & ung ferrat [seau] ouylié, ung petit bassin léton, ung petit bassinoire ouylié, ung coffre bahut, une caisse longue bois de sapin, une poille à frire, une mayt [un pétrin] à pestrir avec son pied, une sache [housse de fauteuil ?] & une chère [siége] garnye de canevas. » — Arch. de Notaires, reg. de Bessier, not. *ad annum*, fol. 109-110.

Ce bagage, — nous allions dire ce *bric-à-brac* semblable à ceux que l'on voyait à la place Saint-Georges il n'y a pas vingt ans, — si minutieusement inventorié, représente sans doute les principaux ustensiles d'une batterie de cuisine, à Toulouse, au début du dix-septième siècle.

Digitized by Google

l'habitation donnée à lad. Recolle, la somme de 12 livres, chascung moytié, de six mois en six mois [1]. »

Le lecteur jugera d'après ce qui précède que Pierre Goudelin se trouvait en 1627 à l'abri du besoin. L'aisance dura quelques années. Goudelin en a joui au moins jusqu'en 1630. Antérieurement à cette date, il est vrai, il aliène une partie de son patrimoine, mais il le diminue fort peu. Ainsi le 1er juin 1627 Goudelin cède à un de ses voisins de campagne, dont nous avons déjà cité le nom, maître André Lubet, chirurgien, deux pièces de terres situées à Saint-Agne, au prix de 600 livres [2]. Cette somme pouvait lui être nécessaire pour son entretien. Lorsque deux ans après (2 juin 1629) il vend, moyennant 3400 liv., à Pierre Soulyé & à François Conseil, marchands de Toulouse, sa maison de la rue de la Treille, c'est surtout afin de se libérer envers Antoine son frère auquel il paie 1166 livres, soit l'indemnité promise en 1627, & il retient 2233 livres [3].

La possession de ce capital n'aurait-elle pas mis Pierre Goudelin en humeur d'acquérir un terroir à Colomiers? Nous avons la certitude que le 12 septembre 1629 il recevait de Philippe Duranti [4], au prix de 2,400 livres [5], la métairie

1. Voy. Archives des Notaires, reg. de Bessier, not., acte du 18 mars 1627, fol. 103.

2. Voy. Arch. des Notaires, reg. de Henri Guizot, not., *ad annum*, fol. 256.

3. Cette maison de la rue de la Treille mesurait deux cannes un pan & demi de largeur & quatre cannes un pan de longueur. L'immeuble était chargé d'une redevance de trois deniers tournois annuels, payables à l'Hôpital Saint-Jacques. (Voy. *Reconnaissance de R. Goudelin en faveur de l'Hôpital*, 17 décembre 1588. — Arch. des Not., reg. de B. Canac, not., *ad annum.*) — Au moment de la vente, l'immeuble de la rue de la Treille n'était frappé d'aucune hypothèque. — (Voy. Arch. des Not., reg. de Sabatier, acte du 2 juin 1629, fol. 160.) Marguerite Recolle fut obligée de quitter le logement qu'elle occupait dans la maison de Pierre Goudelin dès que l'on eut signé l'acte de 1629. Une erreur typographique fait dire à M. Noulet que la cession de l'immeuble eut lieu en 1620. — Voy. Reg. de Sabatier, *loc. cit.*, & *Œuvres*, p. 17.

4. Fils de feu Jean Duranti, autrefois « greffier en la grande mestrise des Eaux & Forestz au Pays de Languedoc. »

5. P. Goudelin versa immédiatement 1,600 livres & s'engagea à sol-

Digitized by Google

appelée *de Simonis*. Outre les bâtiments, il y avait là prairies, vignes, bois, &c., 45 arpents de terre en tout, plus deux paires de vaches[1].

Quittant la rue de la Treille, P. Goudelin vint loger en une maison qu'il avait acquise « dans l'Isle de Thonis », sur le territoire paroissial de la Dalbade; du moins avons-nous la certitude qu'en 1632 le poète-propriétaire résidait dans ce quartier, alors aussi pittoresque que bruyant[2]. . Mais, hélas! les années d'aisance s'écoulèrent vite & Goudelin n'eut plus guère la possibilité d'acheter. Il se mit à vendre, son patrimoine lui échappa par morceaux : notre poète insouciant ou malheureux, l'un & l'autre peut-être, tomba vers 1640-42, — s'étant progressivement dessaisi de tout & entièrement ruiné, — dans une grande gêne & enfin dans la misère.

Suivons Goudelin franchissant par étapes le chemin qui, n'eût été la charité publique & bientôt la mort, le menait droit à l'hôpital. Le vigilant maître de maison qu'était Raymond le chirurgien eût bien souffert à voir son fils déchoir pareillement de l'état d'aisance où les économies paternelles l'avaient placé!

Maître André Lubet, dont les terres avoisinaient celles de Goudelin à Saint-Agne & qui, en 1627, avait acheté à Pierre un de ses terroirs, lui en prit un autre le 30 octobre 1630 & agrandit d'autant son propre fond. Trois arpents situés *als Esquirols* furent vendus alors huit cent cinquante livres. Le complément de la somme d'abord versée fut remis à Goudelin le 29 février 1631[3]. Moins d'un an après, le 1er mai 1632,

der le reste de la créance en un an, avec intérêts, à raison du denier vingt. Ses payements furent échelonnés de la manière suivante : le 8 novembre 1630, il paie 300 livres; — le 10 mars 1631, 70 livres; — le 20 janvier 1634, 180 livres à Teyssier, créancier substitué pour cette somme; — le même jour, 250 livres à Ph. Duranti. — Voy. Arch. des Notaires, reg. de Bessier, not., *ad annum;* aux marges : *actes de cancellation.*

1. *Ibid.*, reg. de Bessier, *loc. cit.* — *Vente de la métairie de Simonis*, dans le consulat de Colomiers.

2. *Ibid.*, reg. de J. Sabatier, Not., *ad annum*, fol. 272.

3. Voy. Arch. des not., reg. de Guizot, not., *ad annum*, fol. 440. En recevant ce complément, P. Goudelin déclara avoir reçu précédemment

Digitized by Google

Jean-Baptiste de Lagorrée, « docteur & advocat, & banquier ez-expéditions en Cour de Rome », achetait à Pierre le demi-uchau que celui-ci possédait au Château-Narbonnais, au prix de 800 livres. J. B. de Lagorrée fit tenir, sans retard, 400 livres à Goudelin, &, le 29 juillet de la même année, il se libérait totalement[1]. Enfin, le 7 juillet 1633, Goudelin vendait à Géraud Tissier, chirurgien de Toulouse, sa maison de Ramonville[2], avec les jardin, vigne & prairies en dépendant, soit 5 arpents de terre environ, pour le prix de 1,300 livres[3].

Ces ventes successives sont l'indice d'une décadence trop certaine : tout l'avoir de Goudelin disparut, &, vers l'année 1640 ou 1642, — nous ne pouvons donner ici que des dates approximatives, — il était absolument appauvri. Nos recherches dans les Archives des Notaires ne nous ont pas fourni la totalité des contrats de cession auxquels il dut se résigner. Quelques-uns de ceux que nous ignorons seront probablement découverts un jour; mais notre enquête éclaire suffisamment la situation de Pierre Goudelin vers 1640. Il ne nous reste qu'à constater à l'aide de quels expédients Goudelin réussit à subsister pendant les dernières années de sa vie.

25 livres, « de laquelle somme luy avoit esté faict promesse, laquelle [promesse] led. Goudelin dict avoir perdue, & en cas se treuveroict demeure pour cancellé. » — *(It., ibid.)*

1. *Ibid.*, reg. de Sabatier, not., *ad annum*, fol. 273.

2. Les hameaux de Soule, Ramonville, Lapeyrade, Saint-Agne & Les Bourdettes, composent la paroisse de Saiut-Agne (patron *Saint-Aignan*); mais tandis que les quatre premiers de ces lieux constituent la commune de Ramonville-Saint-Agne, le cinquième est compris dans la commune de Toulouse.

3. *Ibid.*, reg. de Fabien Portes, not., *ad annum*, fol. 262. — Le 27 février 1634, Goudelin reconnut avoir pris de Teissier 40 livres, « dont il lui donna reçu par escript. » A ce moment, il y avait procès entre Ph. Duranti & les chanoinesses de Saint-Sernin, auxquelles Duranti devait 180 livres. Or, de son côté, P. Goudelin était débiteur de pareille somme « de reste du prix de l'acquisition d'une mettarye size à Collomiers. » On se rappelle que Duranti en avait fait cession à Goudelin en 1629. Par suite, lorsque Goudelin paya ces 180 livres, ce fut, nous l'avons vu, entre les mains de Teissier, procureur des chanoinesses, substitué à Duranti.

Digitized by Google

§ 6. — *Les amis de Goudelin, les Capitouls & le Chapitre métropolitain de Toulouse viennent à son aide.* — *Sa mort.*

Pierre Goudelin, en quête du nécessaire, découvrit son indigence à ses amis. Dans sa *Boutade burlesque*, écrite précisément en 1640 & dans laquelle il s'appelle *un jeune homme de soixante ans*[1], il dit : *les écus ne résident pas d'ordinaire dans la bourse de Tocosson*. Ce personnage plaisant pourrait bien être, dans la circonstance, Goudelin lui-même.

Pierre tend la main. Des amis comme M. de Montauron, non contents de l'héberger, lui offrent quelques pièces d'or : ces dons excitent sa vive gratitude. M. de Montauron a la courtoisie de laisser entendre à Goudelin que les liens d'une commune origine les rattachant tous deux au sol languedocien, il faut chercher là le motif des largesses du gentilhomme en faveur du poète : *il me fit des libéralités pour cette raison que je suis de l'endroit où il a pris naissance*[2]. Parfois, le malheureux n'y tenant plus, adresse à ses amis devenus rares une requête rimée dans laquelle il unit la demande discrète à de sincères remerciements. Tout cela est soutenu & comme relevé par l'enjouement & la résignation d'une aimable bonhomie : *un jour, mes amis, vous me vîtes à demi-troublé, car je n'avais plus de blé pour égayer ma cuisine*[3].

Et cependant, on a beau essayer d'attirer Goudelin hors Toulouse en faisant miroiter devant son imagination les agréments d'une situation protégée des grands, à Paris, rien ne le persuade : il préfère sa chère ville natale dans laquelle il n'est

1. Un jouèn home de soissanto ans. — *Œuvres*, p. 314 : *Boutado burlesco*.

2. Et me fec liberalitat
Soulomen per la qualitat
Qu'yeu soun del loc de sa nayssenço. — *Œuvres*, p. 321.

3. Un cop me biguets miey troublat
Per so que n'abio plus de blat
An de fa rire la cousino. — *Œuvres*, p. 323.

Digitized by Google

qu'un indigent. Comme il tient à ses anciennes relations! Vieilli & malade, cet ami des réunions joyeuses vit retiré. Son isolement le contriste. Une visite amicale reçue en son *logis d'hermite*[1] le réjouit. Car voici qu'il ne sort guère, un accident l'a mis en mauvais état : *l'augmentation de mon mal*, écrit-il, *est telle, que je dois garder chez moi le coin du feu; chaque année, je suis forcé de rester au lit depuis la nuit où, dans un ballet, mes épaules furent fracassées*[2].

Maladie & infirmités ne vont pas sans remèdes & bouillons, choses très chères qui ont mis à sec la bourse de Goudelin : *Une maladie d'un an & demi m'a tenu pelotonné au lit sur deux couettes... sans toutefois* [*parvenir à*] *m'allonger dans un linceul sous un catafalque. De là ce garde-malade, ces potages, drogues médicinales & vingt & cætera de dépenses qui ont transformé mon chai & mon grenier en une salle de Jeu de Paume. Je n'y trouve qu'une ample provision d'air! Les comédiens — quoique rares — se voient plus souvent à* [l'Hôtellerie de] l'Ecu *que les écus ne se rencontrent dans ma poche*[3]*!*

Quand ses affaires allaient bon train, Goudelin avait risqué

1. Amics, que, per m'oubliga trop,
Me benèts beze qualque cop
Dins la crambeto d'un hermito,
Bous nou sauriots creire coussi
Yeu senti moun mal adoussi
Quand m'hounourats d'uno bizito. — *Œuvres*, p. 323.

2. Moun mal agrandit es be tal,
Que me cal garda dins l'oustal
Les cafouyès & las courtinos;
Qu'ad'an me cal teni le lièit
Despèy le balè d'uno nèit
Que m'espoutigui las esquinos. — *Œuvres*, p. 324.

3. « Uno malautio d'an & mièy m'a be tengut arrucat al lièit sur dos coussenos, mès noun pas aloungat dins un linsol jouts le tahut. D'aqui ben que serbicials, poutatges, poutingos & bint & cæteras de despenso m'an fayt un Joc de Palmo del chay & del granié, oun nou trobi proubiziu que d'ayre. Podi be dire que les coumedièns, encaro que rares, se trobon plus souben à l'Escut que l'escut à ma pocho. » — *Œuvres*, p. 359.

Digitized by Google

un séjour à Encausse. Or, cette station thermale lui a déplu[1]. On lui conseille, en ce moment, les bains de Bagnères-de-Bigorre, car le voici bien fatigué, rassasié de sentir ses jambes très affaiblies... Mais à quoi bon? Il n'a pas le sou & il déteste l'eau.

Voulez-vous un croquis de Goudelin en ses vieux jours?... *Soixante-six ans*, dit-il, *ont répandu sur ma tête & sur mes joues un poil très blanc*[2]. *Mes infirmités ont quêté pour moi une calotte afin de couvrir ma tête sur laquelle il a neigé, un bâton afin d'éloigner de mes jambes le petit chien aboyeur, & des lunettes grâce auxquelles le verre m'apparaît plus grand qu'il n'est lorsque je le vide lentement à votre santé*[3].

Mais Goudelin ne recourt pas, dans sa détresse, à ses seuls amis. La Muse lui a, pensons-nous, rapporté mince profit. Toutefois, en une occasion extraordinaire, elle lui valut une gratification, ou, si l'on préfère, une aumône dissimulée. On sait que lors de la peste, si violente à Toulouse de 1628 à 1631, les Capitouls offrirent à l'église abbatiale Saint-Sernin une châsse d'argent destinée à renfermer les ossements de saint Edmond. La translation de ces reliques eut lieu le 12 novembre 1644. Goudelin composa quelques vers français relatifs à cette cérémonie. Dans cette pièce, les Capitouls sont censés pro

1. *On dit que je serai soulagé si je vais barboter dans les étuves de Bagnères : Encausse ne me plaît point :*

Disen que per me soulatja,
Me cal ana chapouteja
Dins las estubos de Baignèros.
Encausse nou m'agrado pas. — *Œuvres*, p. 323.

Pourquoi cette aigreur contre les eaux d'Encausse? Notre poète aurait-il été trop sensible à leurs effets... purgatifs?

Belomen cal que se descausse [ôter ses chausses],
Qui beou de las aygos d'Encausse, etc. — *Œuvres*, p. 254.

2. ... Soissanto siès ans d'atge
Me fan, al cap et sul bisatge,
Un *Totus albus* de moun pel. — *Œuvres*, p. 299.

3. Mas feblessos m'an quistat uno calotto per crubi ma nèau, un bastou per me bira le jauparèl des debasses, & las lunetos per imagina le beire plus gran quand le budi doussomen à bostro santat. — *Œuvres*, p. 359.

Digitized by Google

clamer le bienfait que le glorieux protecteur va accorder à la cité[1]... Le 30 mars de l'année suivante, Nosseigneurs les Capitouls lisaient une requête du pauvre poète : sa poésie sur saint Edmond avait un double but. Les magistrats n'en ayant saisi qu'un, force était à Goudelin de leur révéler l'autre :

« A vous Mgrs les Capitouls de Toulouse ès années 1643, 1644, 1645, supplie humblement Pierre Goudelin qu'ayant fait des vers en l'honneur de saint Edmond les reliques duquel ont été solennellement élevées par vostre soin & dévotion, il auroit espéré quelque gratification de vos libéralités.

« A cette cause, plaira à Vos Grâces faire qu'il se ressente de votre courtoisie pour le porter à faire plus & mieux à votre mandement. Par ainsi, entérinant sa requête, vous l'obligerez à désirer vos prospérités & le retour de vos charges.

Et ferez bien, Messieurs, pour votre très humble serviteur suppliant.

« GOUDELIN. »

Le même jour, les Capitouls ordonnèrent que 20 livres seraient payées *au suppliant*. P. Goudelin les reçut le 6 mai[2].

Les libéralités des magistrats municipaux à l'égard du poète furent, bientôt après, plus considérables. Le fait est connu. Goudelin, désireux d'obtenir une pension des Capitouls de 1646, leur dédia *la Flouréto noubèlo del Ramelet moundi*. « Son épître dédicatoire n'est, à proprement parler, que la supplique qu'il leur adressait[3]... » *Qu'il vous plaise*, Messieurs, écrit le solliciteur, *de faire éprouver, chaque trimestre, au Jardinier* [*du Ramelet*] *quelque ondée de la pluie de Danaé... Des quatre fleurs* [*de Dame Clémence*], *je gagnai jadis* le Souci d'argent, *maintenant je travaille à me débarrasser* du souci de n'avoir pas de l'argent. » Par un billet imprimé à la suite de la Dédicace, l'auteur de *la Flouréto noubèlo* priait les membres du Conseil de bourgeoisie d'appuyer la demande qu'il envoyait aux Capitouls.

La requête, écrite d'un style aussi clair que poétique, ne

1. Voy. *Œuvres*, p. 337.

2. Archives municipales de Toulouse : *Comptes, avec pièces justificatives, ad annum.*

3. Voy. *Œuvres*, p. 266, note de M. Noulet.

Digitized by Google

tarda pas à se présenter de nouveau aux magistrats de Toulouse, mais traduite, cette fois, en langage officiel. Voici la pièce :

Du setziesme octobre 1646, dans le Concistoire des conseilz de l'Hostel de Ville, par devant Messieurs de Martres, chef du Concistoire, Mestre Souterène, Saporta & Tholosany, capitoulz.

Le Conseil de Bourgeoisie assemblé où estoient présans & oppinans Messieurs Me Dautherive & de Frézalz, conseillers en la Cour de Parlement & Commissaires depputés par icelle, de Marmiesse advocat général, Durtau assesseur honoraire, Ouvrier, T. Marmiesse advocatz, Melet sieur de Beaupuy, Malard, Ayrailh, Roux, Conseil, Espinasse, Larroque, Bessery, Virazel bourgeois.

Par led. sieur de Martres advocat, capitoul & chef du Concistoire, a esté dit, &... *Le quatriesme* [*point*] est que le sieur Goudelin, advocat, est extrêmement nécessiteux pour n'avoir aucuns biens pour ce nourrir, estant fort vieux & incommodé de sa vieilhesse, ne pouvant rien fère pour gaigner sa vie, ce qui l'oblige à demander que la ville, en considération des services qu'elle a retirés de luy, luy accorde quelque pention pour se nourrir le reste de ses jours.

Les voix recueillies, a esté délibéré & arresté sur *le quatriesme* [*point*] :

Qu'il est accordé audit sieur Godelin pendant sa vie, annuellement, la somme de Troys cens livres quy luy sera payée de troys en troys moys, laquelle somme sera couchée en l'estat de la présente année, pour estre imposée, levée & payée audit Godelin par le Trésorier de cette présente année ou aultres à l'avenir[1]. »

La délibération que l'on vient de lire fut exécutée fidèlement jusqu'à la mort de Goudelin. Chaque trimestre, celui-ci perçut 75 livres. Les mandements ou mandats de paiement déposés aux Archives municipales de Toulouse, suivis de l'acquit, sont libellés de la manière suivante :

1647, 10 juillet. — 75 liv. à Me Pierre Goudouly avocat en la Cour pour le quart & dernier pac de la somme de 300 livres que luy a esté establie de pension annuelle sur la présente ville, par délibération du Conseil d'icelle du 16 octobre dernier, retenu par Me Roger Villetard, greffier & secrétaire de MM. les Cappitouls[2].

1. Archiv. municip. de Toulouse. — *Registre des Délibérations du « Conseil de Bourgeoisie »*, f. 376v.

2. *Ibid.*, comptes de 1647.

Digitized by Google

Je soubsigné confesse avoir receu de Monsieur Courtade, trésorier, la somme de septante cinq livres ci devant escripte, de quoi le quite.

A Tolose, ce 8e d'aoust 1647.

Pour septente cinq livres. GOUDELIN[1].

Nous devons dire, à l'honneur du Chapitre métropolitain de Toulouse, qu'il avait donné l'exemple aux Capitouls dans leurs largesses en faveur de Goudelin. La première, cette assemblée ecclésiastique fit, à la requête du poète indigent, un bienveillant accueil. La décision des chanoines de Saint-Etienne accordant 26 écus à Pierre Goudelin, est antérieure de six mois à celle du Conseil de ville.

Au lieu capitulaire de l'église de Tolose, à dix heures du matin, après la grande messe du cœur. — [*Présents*] : MM. de Ciron, chancelier; de Maran, grand archidiacre; de Saint-Sirié, archidiacre; de Benoist, chantre; de Latanerie, Boullay, Barrassi, de Latour, de Montemar, Boyer, Flous, Tousin, Sabatier, Rudelle, Dufour, de Lafont, du Planté & Courtois, chanoines.

Ledit sieur de Maran a proposé que le sieur Goudoly, personne de mérite & de condition, est fort vieux & nécessiteux, & supplie très humblement le Chappitre de luy donner quelque chose toutes les années pour vivre. Sur quoy, par pluralité des voix, a esté arresté & délibéré qu'il luy sera donné par charité la somme de vingt six escus ceste année, laquelle luy sera baillée de troys en troys mois par M. le Trésorier, pour subvenir à sa norriture & entretien[2].

Assuré de ces secours, P. Goudelin n'en a bénéficié que trois ans. Le P. Sermet, qui a cherché la date précise de la mort de notre auteur, fixe, d'après un *Registre des mortuaires & sépultures de l'église métropolitaine Saint-Etienne*, le décès de Pierre au 16 septembre 1649. Comme ses ancêtres, le poète, — alors âgé de soixante-neuf ans deux mois & deux ou trois jours, — fut enseveli chez les Grands-Carmes de Toulouse, en la chapelle de N.-D. d'Espérance, s'ouvrant sur le cloître.

1. Voy. *Œuvres : fac-similé* de l'acquit de Goudelin, publié par M. Noulet. — Cf. Mandement de 1648, avec acquit du 10 février. — Mandement du 27 avril, avec acquit du 6 mai. — Mandement du 8 juillet, avec acquit du 5 août, &c. — Archiv. municipales de Toulouse, *Comptes du Trésorier*.

2. Arch. de la Haute-Garonne, fonds du Chapitre métropolitain, reg. 148, fol. 252. — Délibération capitulaire du 27 avril 1646.

Digitized by Google

§ 7. — *Un dernier mot sur les frères de Goudelin.*

La pauvreté & l'isolement dans lesquels mourut Pierre Goudelin auront sans doute porté nos lecteurs à se demander ce qu'étaient devenus ses frères?

Disons d'abord que, relativement à Antoine, nous avons découvert les seuls documents déjà publiés au § 3, chapitre III, de cette biographie. Quant à Jean-Jacques, il louait le 1er janvier 1637, à François Courtines, jardinier de Toulouse, « maison & jardin que led. Goudoulin a aux faulx bourg Saint Michel & dans le coing de Miech-jour, dernier [*derrière*] le jardin des Carmes, réservé le hault de lad. maison & la grange joignant pour s'en servir[1]. » — Le testament de Jean-Jacques, en date du 20 mars 1647, a été retenu par Me Filhol, notaire de notre ville. Dans cet acte, Jean-Jacques établit Pierre Lacombe, « audiencier civil en la Cour de Parlement de Tholose[2] », son héritier universel. N'est-il pas surprenant que Pierre ait été évincé en cette occasion? Et n'est-on pas autorisé à croire que certains dissentiments, inconnus de nous, avaient rompu tout lien d'amitié entre Jean-Jacques & Pierre?

P. Goudelin, le religieux de la Daurade, ne jouit pas, dans les dernières années de sa vie, d'une grande tranquillité. A l'encontre du poète, gai dans l'infortune, le Bénédictin a été plutôt *grincheux*. Le 9 juin 1622, il chicanait le prieur de son monastère, dom Jean Virazel, lui réclamant la cellule précédemment habitée par dom Salamon Galien. Le Chapitre refusa d'accéder à ses désirs[3]. Autre litige en 1626. Pierre Goudelin & dom Jean Alègre ont eu dispute, & au préjudice

1. Voy. Arch. des notaires, reg. de d'Arnaud, not., *ad annum*, fol. 1.

2. *Ibid.* Reg. de Nicolas Bouzeran, fol. 129 v° : Acte de vente d'une maison sise à Saint-Agne « advenue aud. sr Lacombe comme héritier substitué, avec bénéfice d'inventaire, de feu Jean-Jacques Goudelin... » — La pièce est du 7 avril 1652.

Au premier feuillet de ce Registre du notaire Bouzeran, on lit : « 1652. — *Année de peste quy a comancé en Juillet et a duré le reste de l'année.* »

3. Voy. *Pièces justificatives*, n° V.

Digitized by Google

des statuts de l'Ordre ils ont fait informer réciproquement l'un contre l'autre devant l'official de l'archevêque, tandis que le Chapitre devait seul connaître de cette affaire[1].

Le chapitre dut, encore cette fois, voter contre dom Goudelin.

La réforme fut introduite à la Daurade par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur en vertu d'un *Concordat* agréé, le 23 août 1624, des anciens religieux & des nouveaux[2]. P. Goudelin ne figure pas parmi les signataires de l'accord. Il est présent, le 24 mars 1627, à l'assemblée qui effectua probablement, à la Daurade, le dernier acte capitulaire des anciens Bénédictins. Le Chapitre s'entretint du promoteur de la réforme en la maison de Toulouse & de son successeur à la dignité de commendataire : Messires Marc de Calvière, oncle & neveu[3].

Comme on l'imagine sans peine, les Réformés[4] n'obtinrent accès à la Daurade qu'en promettant une pension annuelle aux moines remplacés par eux. Neuf religieux, entre ceux-ci dom P. Goudelin, eurent droit à 300 livres payables annuellement en deux termes : Pâques & Toussaint[5]. Cette clause mal observée à l'égard de P. Goudelin, obligea ce religieux à intenter, devant le Parlement de Toulouse, un procès aux Réformés. La Cour rendit, en 1630, un arrêt favorable à dom Goudelin :

Vendredy, 25 octobre 1630, en la Chambre criminelle séant en vacations, présents Mess^rs^ d'Hautpoul, président comme plus antien conseiller, &c...

1. Voy. *Pièces justificatives*, n° VI.

2. Le consentement du Roi, de l'abbé de Cluny & du Pape, vint ensuite. — Voy. Arch. de la Haute-Garonne, fonds de la Daurade, reg. 48, fol. 318.

3. *Ibid.*, fol. 306.

4. Le 17 avril 1627, ils s'intitulent : *Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, de France, de nouveau possesseurs dud. monastère* [*de la Daurade.*] — *Ibid.*, fol. 307.

5. Les anciens religieux avaient, en outre, la jouissance d'une maison voisine du monastère & du mobilier de la sacristie. Une ouverture intérieure, pratiquée dans leur immeuble, leur permettait d'entrer à la Daurade (église & lieux claustraux) sans avoir à passer par le dehors. — *Ibid.*, fol, 337, &c.

Digitized by Google

Entre le Sindic général de la Congrégation de Saint-Maur, en France, &c...

Et frère Pierre Goudelin l'ung des antiens religieux N^re^ Dame de la Daurade & le Sindic des Religieux Bénédictins refformés dud. monastère, &c...

Il sera dict que la Chambre séant an vacations, avant dire droict,... a ordonné & ordonne qu'elles [les parties] seront plus amplement ouyes... Et cependant a ordonné & ordonne que lesd. religieux payeront aud. Goudelin la pention de 300 liv. dont est question, & à ce seront constraincts par toutes voyes deues & raisonnables[1].

L'ancien bénédictin de la Daurade mourut-il avant son frère le poète? Nous ne saurions le dire : à partir de 1630 nous perdons la trace de dom Pierre Goudelin.

§ 8. — *Gloire posthume de Goudelin. — Transfert de ses restes à la Daurade en* 1808.

La gloire posthume de Goudelin n'a pas été en rapport avec la vogue dont a joui, pendant sa vie, l'auteur du *Ramelet*. La ville de Toulouse, écrit Lafaille, a honoré son poète « en le plaçant parmy ses plus Illustres Citoyens, qui sont représentez dans la grande gallerie de l'Hôtel de Ville, où l'on voit son buste[2]... » Un buste, deux portraits[3], quelques gravures, & c'est tout. Lafaille était trop modeste pour citer la *Lettre... à un de ses amis*, document préférable au buste.

Les *Annales de la ville de Toulouse* s'arrêtant à l'année 1610, Lafaille n'a pu glisser dans son récit la biographie du célèbre poète. Il se contente de donner, aux *Preuves* du second volume, les deux fameux distiques dont il est très probablement l'auteur :

Musarum Godeline decus sic ora ferebas, &c[4].

1. Voy. Archives du Parlement de Toulouse, série B, reg. 506, fol. 226.

2. Voy. *Œuvres*, p. 27.

3. Au sujet de l'un de ces portraits, propriété de l'Académie des Jeux-Floraux, voy. *Pièces justif.*, n° VIII. — On voit en tête de cette biographie la reproduction du portrait de Goudelin attribué à Nicolas de Troy (musée de Toulouse).

4. Voy. *Annales de la ville de Toulouse :* Preuves, p. 106.

Digitized by Google

L'historien Raynal consacre à Goudelin, en 1759, une demi-page[1] &, en 1776, du Rosoy lui accorde cinq lignes[2]. En revanche, les compilateurs de la *Biographie toulousaine* lui accordent douze colonnes dans lesquelles les inexactitudes ne manquent pas. La *Biographie* nous révèle, entre autres choses, l'existence de traductions fort problématiques[3] du *Ramelet moundi*. Mais tout cela n'est rien comparé aux inventions de Dumège : nous nous garderons de les rapporter ici. C'est peut-être leur faire trop d'honneur que de signaler des fables d'un tel acabit[4].

En 1808, Goudelin a eu un regain de vogue & d'actualité. Par l'initiative de l'Académie des Jeux Floraux, un cortège funèbre se forma, le 14 juillet de cette année, afin de transférer solennellement les *cendres* du poète, des Grands-Carmes, à la Daurade. Les textes relatifs à ce fait sont insérés *in extenso* parmi les *Pièces justificatives*[5]. Nous y exprimons un doute — plein de réserve — sur l'authenticité des *cendres* qui furent alors l'objet d'une manifestation pompeuse & devant lesquelles Poitevin-Peitavi, secrétaire perpétuel de l'Académie toulousaine, déclama une prose plus pompeuse encore[6].

Cette phraséologie, remplie de bonnes intentions, a été de nos jours enfin supplantée par les écrits d'un auteur autrement judicieux & renseigné : M. Noulet, annotateur de la *Lettre* de Lafaille. — Si cet érudit n'a pas vu s'élever à Toulouse la statue de Pierre Goudelin, qu'on promet depuis longtemps, il a du moins — grâce au concours du Conseil général de la Haute-Garonne — mené à bon terme une édition *ne varietur*

1. Voy. *Histoire de la ville de Toulouse*, 1759, p. 364.

2. Voy. *Annales de la ville de Toulouse*, 1776, t. IV, p. 338. — C'est du Rosoy qui a appelé Rivals le *Goudouli des peintres languedociens* (?) — *Ibid., Notes historiques*, p. 98.

3. Voy. *Biographie toulousaine*, t. I, p. 276. — « Les Italiens & les Espagnols s'empressèrent de jouir de ses ouvrages, en les faisant passer dans leurs langues. » ?...

4. Voy. *Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, t. IV, pp. 86, 87, 567.

5. Voy. *Pièces justif.*, nos IX. X, XI.

6. Voy. *Histoire des Jeux Floraux*, t. II, pp. 390-396.

Digitized by Google

du *Ramelet*, très utile pour la biographie (quoique incomplète) &, pour la bibliographie, de tous points excellente.

Caractère de P. Goudelin.

On nous permettra, en terminant ce travail, — qui sous notre plume s'est étendu bien au delà des limites prévues, — de marquer les traits distinctifs du caractère de Goudelin.

Le fond de ce caractère a été une incurable insouciance des affaires & des intérêts matériels, l'imprévoyance, l'amour de la vie facile qui s'écoule au gré des événements sans essayer de réagir contre eux. Joignez à cela une provision inépuisable de douce gaieté, la bonhomie fine & légèrement ironique qui aide à prendre les gens tels qu'ils sont &, somme toute, à s'en accommoder. La première tendance de ce tempérament s'est fortifiée grâce à l'absorbante activité de Raymond dans le domaine des choses pratiques. Moralement, Pierre est resté mineur jusqu'à l'âge de quarante-six ans; il dut estimer, ce terme passé, qu'il était trop tard & trop dur pour s'y mettre. Quant à la bonhomie native & très philosophique de Pierre Goudelin, sa culture intellectuelle & la fréquentation d'une compagnie de choix en procurèrent le développement.

Goudelin avait un esprit ferme & sagace, une intelligence clairvoyante & aiguisée, un rare bon sens. Avec M. Bourciez, nous distinguerons en lui, d'après ses œuvres, un bel équilibre des facultés. Il a l'envolée, la chaleur, l'optimisme des méridionaux; mais en ceci rien d'excessif ni de désordonné. Le mauvais état de ses affaires ne naît point d'une infirmité de son cerveau : l'homme juge excellemment. Il subsiste en lui un trésor de rectitude & de probité familiales. Si Goudelin déroge aux traditions de savoir-faire, de prévoyance, d'économie, de ses ancêtres, c'est qu'il est poète & que poésie & indolence rêveuse vont souvent de pair.

De ses parents & des Jésuites ses éducateurs, Pierre reçut des convictions religieuses, un sentiment chrétien profond. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la série de ses

Digitized by Google

Noëls[1]; de surprendre, pénétrés de sincérité, ses accents à la pensée de la mort & du jugement qui la suit, ainsi que son émotion compatissante à la vue du Crucifix, au récit de la Passion de Jésus-Christ. N'allons pas pourtant nous y méprendre. De même qu'il est odieux & ridicule de se figurer Goudelin sous les dehors de ce comédien vulgaire qui semble figé dans la légende toulousaine : — parasite & pître à la fois, apte aux farces grossières, exclusivement prêt à tous les vilains tours, — de même gardons-nous d'altérer, par la plus légère teinte d'austérité, l'épanouissement de cette joviale physionomie. Ami de la bonne chère, Goudelin l'a été; il le déclare assez pour qu'on doive le croire sur parole, sauf à atténuer la note exagérée qui domine en ses panégyriques du vin. Cela devient à la longue l'occasion d'une simple boutade, un thème de facile amplification.

Tel est, à notre avis, le jour sous lequel il faut considérer Goudelin afin de le voir exactement par les traits qui font

1. Ces *Noëls* sont des petits drames fort curieux. Entre les divers acteurs, celui qui joue un rôle assez inattendu & par trop commun est saint Joseph. Goudelin métamorphose le saint homme presque en paysan. Il lui en prête souvent le geste & l'attitude. Ainsi Joseph s'empresse d'empocher l'or des Mages en vue des provisions à acheter :

> Et l'autre, d'or fi li présento,
> Que Jousèp à sa pocho met,
> Per ana croumpa quicoumet. — *Œuvres*, p. 234.

C'est Joseph qui vide les corbeilles des bergers tout en faisant la révérence :

> De las desquetos qu'an pourtados
> Quadun retiro soun prezen
> Que sant Jousèp pren en rizen
> Et lour ne fa dos bounetados. — *Œuvres*, p. 243, &c., &c.

A noter aussi ce croquis d'un intérieur de pauvres gens qu'on dirait avoir été entrevu par Goudelin en promenade dans Toulouse. La maman baise fort & ferme le gentil poupon, tandis que le papa arrange le bonnet de l'enfant & lui prépare les langes.

> O! qu'es poulit le Poutounet,
> Et tant que sa mèro l'embrasso
> Jousèp li tiro le bounet
> Et li ten prèsto la bourrasso. — *Œuvres*, p. 247.

Digitized by Google

saillie en son caractère & en ses mœurs. Toute personne familiarisée avec le *Ramelet moundi* pourra sans doute ajouter au tableau : l'essentiel, si on veut rester juste envers l'homme, consiste, avec l'étude de l'œuvre, à ne point oublier les origines, à ne pas détacher le type des nobles milieux que son talent & son amabilité lui avaient largement ouverts.

J. LESTRADE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — 1617.

Lettre du Sr Coutures à Mr Durant, agent de Monluc.

« Monsieur,

J'ay receu celle de Monseigneur le Comte, ensemble celle de Mr de Godelin & la vostre, suyvant lesquelles j'ay tiré du procès des alliénations leschange que mondict Seigneur demande que j'envoye par le mesme porteur à mondict Seigneur. Il fauldra le renvoyer pour le remettre au sac l'hors que ce procès sera poursuivy, car plus tost il ne sera pas besoing, mais fauldra que ce soict par personne asseurée à cause que ceste pièce est en original. Ledict sieur Godelin m'escript qu'il s'en va à Paule (?) pour d'autres affaires de mondict Seigneur, qui est occasion que je ne luy escripts, & au cas qu'il ne seroyct party, vous plairra prandre en bonne part que la présente serve pour tous les deux, & me croire pour celluy quy vous sera & demeurera tousiours, &c.,

Monsieur, vostre bien affectionné amy & serviteur :

COUTURES.

A Bordeaux, ce 2 d'aoust 1617.

A Monsieur, Mr Durant, secrétaire de Monseigneur le Comte de Carmaing, à Thoulouze. »

(Archives de la Haute-Garonne. — Série E, liasse 48.)

II. — 1618.

Lettre de B. Goudelin à Adrien de Monluc.

Monseigneur,

J'ay esté à la montagne aveq Mrs Bordes & du Barry, tant pour fere l'inquisition contre Labat pour l'usurpation d'une des metteryes q ty

Digitized by Google

nous ont ésté décrettées que pour voir l'estat de Basus et fère exécution sur d'autres biens de Monsieur de Larboust pour les deniers quy nous sont deubz de clair, & quy restent à liquider, où je n'ai advancé que fort peu.

Pour le premier, l'inquisition a esté faicte, que j'envoye & laquelle Mons^r de Vianes fera décréter par la Cour & envoyer le décret, & affin de servir de mémoyre & d'instruction à la poursuite de cest affère, on observera qu'après la saisie faite à vostre requeste, Monsieur de Larboust vendit à Bernard de Labat, de Montossé, la méterye de Noeilhan au terroir dud. Montossé, luy bailhant pour caution Vital Solé, mettayer, auquel pour son indempnité, led. s^r affecta & ypothequa la metterye de Lasserre, quy despuys a esté vendue aveq Bazus à M^r de Saint-Jean, lequel pour ce moyen fauldra qu'il se porte garantye, soy mesme, pour lad. metterye de Noelhan, qu'il vous demande de le fère iouir, sauf son recours contre le s^r de Larboust.

Pour ce qui concerne la valeur de Bazus, j'estime qu'il ne vault guière plus que de 4,000 liv. que M. de Saint-Jean y a, attendeu la gairantye qu'il fault qu'une de ses metteries contenue à son contract porte pour celle qu'on l'a despossédé, contenue en vostre décret.

Lad. seigneurie de Basus conciste en justice haulte, moyenne, basse; les ventes, 14 liv. de fief, 8 sacs d'avoyne & 40 poules aussy de fief, mais tout cella est saysi. Plus il y a 2 piesses terre contenant 14 iornées de terre quy donnent d'afferme 36 sacs blé, seigle & milhet, qu'on estime une fois vendus, 400 liv.

Plus ung pré quy s'afferme 45 liv., estimé 600 liv.

Plus 2 méteryes rurales quy s'afferment 84 sacs blé, seigle & milhet, lez bastimens ruynés & perduz, l'une desquelles, comme dict est, doibt porter garantye à celle de Noeilhan, joinct qu'on m'a donné avis que ces deux metteries sont ypotéquées pour plus de trois mil livres, avant la vente dud. s^r de Saint-Jean, tellement que de ce costé là ce seroit plus tost ung acquisition de procès que non pas d'une seigneurie. Venant au desdomagement que led. s^r de Saint-Jean vous demande sur le contract de vente par nous passé pour Lortet, j'estime que s'il est ainsy que vous soyés condempné (ainsy qu'on m'a faict entendre), cy c'est par arrest, avoir requette civille, sy au séneschal, estre apellant & produyre vostre décret car je croys qu'on vous fera justice & que vous n'avés peu vendre que ce quy est à vous ou qu'on vous avoit vendu par arrest de décret qu'il vous plaira de fère voir. Il est dans le cabinet des papiers, dans un coffre, escript en plusieurs feuilhetz de parchemin.

Au pire aller vous ne pouvés estre constrainct qu'à luy randre son argent; mais cella advenant, vous avés de bonnes exeptions quy sont qu'il vous rande les biens en l'estat qu'il a reçeus de vous, ce qu'il ne sauroit fère avec mil escus, car tous les planchers du chasteau sont rompus, deux granges abattues, le bois bruslé ou vendu, la metterye

Digitized by Google

de la Lande tombée tout à faict, la païselle du molin emportée & ne se sauroit refère avec 400 liv. Bref ce bien est en mauvais estat & [je] pance que vous ne devez pas le recevoir en l'estat qu'il est. Les consulz dud. Lortet ont obtenu arrest à leur profit pour la justice pandant la iouyssance dud. S[r] de Saint-Jean.

J'ay aprins sur ce subiect que dame Obriette de Lortet, qui feust mariée aveq Jean d'Aure, despuis Seigneur de Larboust, qu'elle n'estoit qu'une simple habitante dud. lieu & s'apelloit Obriette de Mathieu & n'avoit que des metteries aud. lieu & autres circonvoysins, & qu'à cause que led. Jean d'Aure après le décès de Galhard son frère reculhict l'entière succession de la maison de Larboust, sa grandeur & l'authorité qu'il avoit, feist que les habitans de Lortet luy permirent d'y bastir deux molins & d'installer bayle & juges pour exercer la justice en son nom & de s'emparer desd. fief & ventes quy de droit sont au Roy.

Maintenant que lesd. habitans se sont veus hors de ceste crainte & désespérés par le mauvais traitement qu'ilz ont receu dudit S[r] de Saint-Jean, a faict qu'ilz ce sont jettés en cest extrémité de cecouer ce ioug, ce qu'ilz n'eussent pas faict cy l'on les eust traités doucement. Ilz sont sur le point de se bastir ung molin dans lad. terre de Lortet ou d'Ysautz en vertu du pouvoir qu'ilz en ont du Roy auquel ilz payent annuellement trente solz de fief pour led. molin, tellement que cella arrivant, les autres molins demeureront inutiles, le tout de rage & de hayne qu'ilz ont contre led. S[r] de Saint-Jean.

Venant au faict de ce qui vous est deub par Monsieur de Larboust, on n'a peu fère exécution sur Nistos à cause que M[r] de Benque le iouyst, comme caution, & ayant payé à la descharge dud. S[r] de Larboust à M[r] de Mont, de Riumes, 30,000 liv. & ceste ypothèque précède la vostre.

Pour la valée de Larboust elle est confisquée au profit du Roy & led. S[r] & ses adhérans condempnés à la mort, tellement qu'il ne reste rien pour exécuter, que Cardelhac, Sarremesan & Laroquette de Nébouzan. Je envoyeray demain mesme un homme pour s'enquérir de la contenance de l'un & de l'autre, en quoy elles concistent, soit en justices, fief & domaines, & après ie feray fère l'exécution pour ce quy est liquide & feray assigner led. S[r] à voyr liquider le reste de noz prétentions avant que tout ne soit confisqué.

Je vous suplye de vous souvenir des comptes de Servain (?) & Durant afin qu'à mon retour de Chalosse je puisse travalher au reste.

Vous avés de très mauvais domestiques, car l'on m'escrit de Paris qu'on a bailhé force instructions. Si Monsieur Canté a envoyé les actes justificatifs du compte, ie vous suplie les envoyer avant vostre partement pour Provence.

Avant que ie parte on fera l'*estat* pour vostre maison, où il y a quatre

Digitized by Google

laquays que vous avés envoyé quy sont inutiles. Je vous suplie de mander ce que vous voulés en estre faict.

J'ay receu l'avis de Mr de Mervilla sur les doubtes que j'avois.

Je suis, Monseigneur, vostre trés humble, trés affectionné & trés obéissant serviteur,

De GOUDOLIN.

Ce 2 avril 1618, à Montesquieu.

Despuis avoir escript ce dessus, le scindic d'Ausson est venu, quy m'a dit avoir balhé à feu Léonet l'obligation principalle deu debte dud. scindic envers le chappitre d'Aux. Les héritiers dudit Léonet doibvent avoir ces papiers & force d'autres, comme deux de mes livres contenant l'*Estat de la maison de Caramain*, qu'il prit de mon cofre, les autorisations de la transaction de Saint-Félix, & de la donation de 2,000 liv. de feu M. le Comte à Mlle de Villeuovette, car cella ne ce treuve avec [les] papiers remis dans vostre cabinet treuvés dans le cofre dud. Léonet à son décès. »

Côte : « *Missive de Goudolin à M...* » — [Le document est déchiré après cette lettre].

(Archives de la Haute-Garonne. — Série E, liasse 48.)

III. — 1618.

Lettre du Sr Bret à Mre Bernard Goudelin.

Monsieur,

Vous verrés par la coppie que je vous anvoye comme l'on m'a faict donner assignation devers messieurs des Requestes, en Tholose, à la requeste deu concierge ou de sa femme, prétendant avoir acquis partye des biens de Jean Faure dict Cousse. Il fauldra bien esplucher cest affère parce qu'il y va de l'inthérest de Monseigneur le Comte, & pour vous en instruire, vous savés que led. Faure, mardy dernier a faict huict jours, qu'il teua André de Bousquet, de Mascarville, d'ung coup d'espée, sur le chemin de sa maison : de sorte que dud. murtre j'ay faicte l'information, procédé haux exploictz de diligences d'apréander le murtrier, & en deffault le pouvoir appréander, faict déja procéder aux cryées à troys briefz jours, & néalmoings à l'anotation des biens & establys sequestres. Et en conséquence de ce, donné requeste pour avoir provision, à l'effaict de la poursuicte deu proucès, laquelle m'a esté ordonnée à prendre sur les fruictz; mais vous voyés que l'on m'a faict inhiber.

Il me semble qu'il me fault voir l'instrument de vente ou d'arrantement de la partye, & surtout regarder qu'il ne soict pas feinct, car il pouraict avoir esté faict depuis le murtre....., &c. [Suivent d'autres recommandations juridiques.]

Digitized by Google

[Le fonds de ces biens est dans le consulat de Maureville : il s'agit de sauvegarder, en tout ceci, les intérêts d'Adrien de Monluc. — La lettre datée « de Carmaing ce XXVI juillet 1618 » est signée BRET.]

Adresse : « *A Monsieur, Mr Goudoulin &, en son apsence, à autre procureur & agent de Monseigneur le Comte, à Tholoze.* »

(Archives de la Haute-Garonne. — Série E, liasse 28.)

IV. — 1618.

B. Goudelin est pressenti pour la cure d'Auriac.

Monsieur,

Le sieur doneur de la présente vous parlera et fera voir ung acte qu'il porte sur le subiect que ie vous parla (*sic*) & vous dira le desir que nous avons tous, en ceste ville, de vous y voir pasteur, parce que l'homme que sçavés a résolu de changer avec ung autre bénéfice. Nous espérons par ce moyen de vous posséder en ces cartiers, & on m'a donné ceste coppie qu'il vous plairra voir &, si vous voullez, on quittera les despens & les intérestz, à mon advis, qui monteront deux ou trois centz livres, lesquelz on (me?) chargera fère taxer. Donés m'en s'il vous plaist advis. Le debte est légitimement deub. Mr Duran, de Saint-Julien, fist prester ceste some.

Je ne vous puis dire rien plus, pour le présent, sinon qu'en toutes les occasions du monde je seray toute ma vye, Monsieur, vostre très humble serviteur,

DONSUBRANE.

D'Auriac, ce 26 juillet 1618.

Nous tiendrons bande icy tant que fère se pourra si on sçait que vous nous veulhiés favoriser d'estre en ces cartiers.

Adresse : « *A Monsieur, Mr de Goudoulin.* »

(Archives de la Haute-Garonne. — Série E, liasse 28).

V. — 1622.

Dom P. Goudelin & la cellule de D. Salamon Galien à la Daurade.

Du 9e de juin 1622, avant midy, dans le vénérable Monastère Nre Dame de la Daurade, en Tholose, & sur le cloistre hault d'icelluy monastère, ont esté capitullèrement assemblés Doms Jean Virazel, prieur claustral, Jean Dupuy, Pierre Labonne, Jean Chaud, Pierre Goudoulin, Laurens Sabatier, Labourgade, Jean Pilleur, Jean Alègre, tous religieux, prestres profès dud. monastère, pour délibérer des affaires d'icelluy...

Lesquelles affaires après avoir traicté, Goudelin auroict dit & repré-

Digitized by Google

senté que par le moïen du décès de feu Dom Salamon Galieu, sa chambre ayant vaqué, elle appartenoit à luy comme plus antien religieux[1]; que toutesfois M. le Prieur s'e[n] seroit venu dans icelle après le décès dud. Galien. C'est pourquoi requiert le chapitre de vouloir ordonner qu'il jouira de lad. chambre, & que led. s^r Prieur vuidera icelle, sur quoy led. s^r Prieur auroict dict, qu'en lad. qualité de Prieur, le choix d'obter lad. chambre luy appartenoit, c'est pourquoy au veu & sçeu de tout le chappitre, il cy seroict remis quinze jours après le décès dud. Gualien sans que personne s'y soict opposé, & jouy d'icelle despuis le décès dud. feu Gualien dont sont passés six mois, & ayant représenté ce dessus led. s^r Prieur seroit sorti & lesd. s^rs restans dans le Chappitre, à la pluralité des voix, auroient dict, arresté & conclud qu'il n'y avoit lieu de faire droict aud. Goudelin sur lad. demande pour ce que sy led. Goudelin prettendoit droict sur lad. chambre, debvoit s'opposer lorsque led. s^r Prieur ce remit en icelle, & qu'il estoit venu trop tard, n'empêchant led. Chappitre que led. s^r Goudouly ne ce rettire & pourvoye par devant qu'il appartiendra, & tel a esté leur advis.

En foy de ce sont soubsignés à la cède, saulf led. Prieur & Alègre quy ont dict ne vouloir signer[2].

(Arch. de la H^te-G^ne, fonds de la Daurade, reg. 48, fol. 121-122.)

VI. — 1625.

Différend entre Dom J. Alègre & Dom P. Goudelin.

Dans l'assemblée capitulaire du 25 novembre 1626, Dom Jean Dupuy, prieur claustral de la Daurade, « a représenté qu'il a esté adverti comme en son absence, dompz Pierre Goudelin & Jean Alègre aussi religieux du présent monastère, pour raison de certaine dispute qui est arrivée entre eulx dans le présent monastère, au lieu de se retirer devant le Chapitre, ils se sont retirés devant le s^r Official de ceste ville, & ont faict informer réciproquement l'ung contre l'autre, ce qu'ilz ne pouvoient faire, au préjudice du privilège & statutz de l'Ordre & du présent monastère, & des ordonnances royaulx... » J. Dupuy a prié M. de Barthélemy, conseiller, de poursuivre arrêt au Parlement afin de faire inhiber à ces deux religieux d'aller devant l'Official, & à celui-ci de prendre connaissance juridique de l'incident, le Chapitre étant seul juge.

Les religieux décident que le sindic du Chapitre poursuivra en vertu des mêmes principes.

(Arch. de la H^te-G^ne. Fonds de la Daurade, reg. 48, fol. 303.)

1. Non le plus ancien du chapitre, mais le plus ancien des religieux qui ne se considéraient pas encore comme pourvus d'une chambre à leur convenance.

2. Ce mince incident de la vie monastique à la Daurade, au dix-septième siècle, est rapporté identiquement au folio 233, même registre.

Digitized by Google

VII. — 1627.

Division & partage des biens de Raymond Goudelin entre ses enfants.

Comme ainsy soict que le sieur Ramond Goudelin, Me cirurgien de la ville de Tholose, ayt par son dernier testement du onziesme febvrier mil six cent vingt six, retteneu par Sabatier, notaire dud. Tholose, donné par préléguat à Me Pierre Goudelin, son fils ayné, & à Jean-Jacques Goudelin, son autre fils, frères, demy uchau de molin à ung chascung, que le testateur possédoit lors au molin du chasteau Narbonnois, & en tout le surplus institué ses héritiers universels tant lesd. Pierre, Jean-Jacques de Goudelin, que Anthoine de Goudelin son autre fils, frère consanguin desd. Pierre & Jean-Jacques, & qu'en conséquence lesd. Goudelin frères, ayent jouy & possédé par indevis les biens de lad. hérédité, ce faisant pris & perçeu esgallement les fruictz & revenus quy en sont provenus, ensemble la somme de six mil troys cens & tant de livres quy se seroient treuvées dans le coffre dud. feu Goudelin père, après le décès d'icelluy, suyvant la déclaration que led. deffunct en auroict faicte par son testement; comme aussy faict divers employs tant pour les frais des honneurs funèbres, nourriture & entretien de Madame Marie Rocolle[1] vefve de feu Goudelin, habits de deuil, payement des troys cens livres de léguat à elle faict, que pour diverses autres choses, de quoy lesd. Goudelins frères sauroient respectivement donner compte, & sur ce passé divers contracts rettenus par Rulhère & Sabatier, notaires aud. Tholose, les ..... [*les dates ont été omises*].

Et d'autant que lesd. Goudelins frères, héritiers susdits, ayant désiré sçavoir en quoy consistoict leurs pourtions, auroient prié led. Me Pierre Goudelin leur frère ayné, vouloir comme plus vieux dresser troys lots de lad. hérédité, pour en estre le choix faict par led. Anthoine plus jeune de l'ung d'eux, & subcéquemment par led. Jean-Jacques, à quoy led. Me Pierre ayant procédé le plus justement & aequitablement qu'il se seroict peu, il auroit dressé les *cartels* dont la teneur s'ensuict :

***

I. — *Premier cartel* de division des biens du feu sieur Ramond Goudelin, Me cirurgien de Tholose, faict entre Pierre, Jean-Jacques & Anthoine Goudelins fraires.

Celluy quy aura le présent *cartel*, luy appartiendra la grand'maison de Sainct-Aigne composée de deux estages[2], l'une sur l'autre, avec deux

1. Dans tous les autres documents on lit *Marguerite Recolle*.

2. On appelait ordinairement maison à deux étages, celle qui était composée du rez-de-chaussée & d'un étage proprement dit.

Digitized by Google

salles, y ayant cheminée à chescune chambre, tinal au bas jardin, vigne & clos joignant, confrontant de levant avec *le grand jardin Narbonnois* [1]; de midy, avec les héritiers de Salvy Soubiron; de couchant, la rue publicque, allant à l'Esglize dud. Sainct-Aigne; de cers, avec les héritiers de Peyre, dict Calbrat, contenant en tout troys pugnères, mezure de perge. Plus une pièce de vigne appelée *la grand'vigne*, confrontant d'auta avec terre desd. Goudelis; de levant, avec terre de l'hospital dud. lieu; de cers, avec une rue dicte *des Noguiers;* midy, avec les héritiers de Serres; contenant lad. pièce de vigne ung arpent, troys pugnérées, quatre boisseaux.

Davantage une pièce de terre labourable estant à présent en guarect, scize au mesme lieu, appelée *le Camp de Tibault*, confronte de levant avec terre de M^r^ de Puimisson, conseiller en la cour; de cers, avec terre de Jammet Doulhe; midi, avec terre des héritiers de Gratian [*Gratien*] Lalbie; d'auta, avec terre de Martin Lalbie; contenant deux pugnerées, six boisseaux.

Comme aussy une autre pièce de terre en guarest, scize au mesme lieu, terroir appelé *à Caujolle;* confronte d'auta avec terre du collége de saincte Catherine; de levant, avec le chemin public dict *la Carrière dels Hourmès* allant au lieu dict *al Palais;* de cers, avec Jean Balard; midy, avec les héritiers de Pierre Guarric; contenant lad. pièce troys arpans, une pugnerée, quatre boisseaux.

En oultre, aultre pièce de terre, scize au mesme lieu, terroir appelé *als Esquirols*, confrontant de levant, avec la rue *dels Hourmès;* d'auta, avec Jean Balard; de cers, avec la rue tirant *als Esquirols;* midy avec une pièce de terre dud. Goudelin, contenant lad. pièce [de] terre cinq arpans, troys pugnerées, quatre boisseaux, auquel *cartel* appartiendra les cuves, vaisselle vinaire & meubles quy sont en lad. maison, mentionnés en l'invantaire sur ce faict entre nous.

Faict à Tholose le premier de mars mil six cens vingt-sept. — [Goudelin.]

II. — *Second cartel* de division, &c., [*uti supra.*]

Celluy quy aura le présent *cartel*, lui appartiendra la metterie scize au lieu de Sainct-Aigne où demeure le mettayer, composée de deux estaiges : le hault basty à neuf avec son tinal & salles & aultres descharges & grenier, où il y a deux cheminées, petit jardin, patu pour fère le sol, & une pièce de vigne le tout joignant. Confronte de levant avec led. grand chemin Narbonnois; d'auta Germaine de Balard; couchant terre de M^e^ Ysarny; de cers, avec l'Hospital dud. Sainct-Aigne & pièce de vigne desd. Goudelis dicte *la grande Vigne*, contenant ung arpent, troys pugnerées & ung boisseau.

1. *Sic* pour *grand chemin Narbonnoys.*

Digitized by Google

Autre pièce vigne dicte *la vigne de la Gleize*, scize aud. lieu, confrontant d'auta avec les héritiers de Serres; de levant & de sers, les rues quy vont à l'Esglize, contenant lad. pièce de vigne deux pugnerées, deux boisseaux.

D'ailheurs une pièce de pred à la rivière d'Auzeville, confrontant de levant avec terre de *la Table du Purgatoire* de l'Esglise dud. Sainct-Aigne; midy, avec terre des héritiers de Pierre Lafont; d'auta, avec pred de Me Assier; de cers Jean Lafont & le ruisseau de *Lasnauzes*, contenant troys pugnerées jusques à l'endroit où lad. pièce a esté marquée.

De plus une pièce de terre couverte de bled scize au mesme lieu & endroict *des Esquirols*, confrontant d'auta, héritiers de Pierre Garric, mareschal; du levant, avec l'autre pièce deppandante de lad. hérédité; cers, la rue *des Esquirols*; midy, avec autre pièce desd. Goudelis & chemin de servitude, contenant troys arpans, deux boisseaux.

Autre pièce de terre au mesme lieu & terroir confrontant de levant avec la pièce précédante & susd. passage & servitude; de midy, avec autre pièce desd. Goudelis frères & André Lubet, Mre cirurgien; de cers, la rue *des Esquirols*, contenant lad. pièce ung arpant.

Autre pièce de terre scize au mesme lieu & terroir couverte de bled, confrontant de levant avec la pièce précédante; d'auta, led. Campourcy; midy, la terre allant *al Palais*; de cers, led. Lubet & pièce quy souloit estre vigne y joignant, contenant en tout deux arpans.

Autre pièce de terre en rastouble scize au mesme lieu & terroir appellée *de Nèguesaumé*, confrontant de levant & d'auta, terre de Jean Bernard; de cers & de couchant, avec Mr Pomayrols, contenant lad. pièce ung arpant, deux pugnerées, ung boisseau.

Autre pièce de terre au mesme lieu & terroir *des Esquirols* confronte de levant avec terre de Jean Bernard; d'auta aussy; midy avec lad. rue allant *au Palais*; & cers, led. sr de Pomeyrols, contenant lad. pièce ung arpant, deux pugnerées, deux boisseaux. — Auquel cartel appartiendront les cuves vinaires, meubles & autres choses estans en lad. mettairie.

Faict à Tholose le premier de mars mil six cens vingt sept.

GOUDELIN, *signé*.

III. — *Troisiesme cartel* de division, &c.., [*uti supra*.]

Celluy quy aura le présent *cartel* aura & luy appartiendra la mayson bastie à deux estaiges basses & petit jardin & horte avec ung puis rodier dans led. horte, le tout joignant à cers aux faux bourgs d'Arnaud Bernard de ceste ville, confronte de levant & midy avec Mr le Président Granague & Jean Casse; de cers, avec chemin allant à Blanhac; & couchant, avec Mlle d'Assézat, contenant le tout ung arpant, une pugnerée, deux boisseaux.

Plus une pièce de terre couverte de bled, lieu appelé *le camp de la*

Digitized by Google

Poume, cappitoulat de Sainct-Pierre, confrontant de levant & midy lad. dam^elle^ d'Assézat & Pierre Dulaur; cers & couchant, led. s^r^ de Graniague, contenant lad. pièce deux arpans, six boisseaux.

Plus autre pièce de terre en guaret appelée *le camp de la Montaniolle*, cappitoulat de S^t^ Pierre, confrontant de levant, avec terre du s^r^ Dumas, m^e^ ferratier, & terre de l'Esglize dud. S^t^ Pierre; de midy, terre de la mesme esglize & de celle du Taur; de cers, avec terre de la Table Nostre Dame de la Daurade & terres de la metterie dicte *de Gramat*, contenant ung arpant, troys pugnerées, deux boisseaux.

Autre pièce de terre couverte de bled mixture estant assize au cappitoulat Sainct-Sernin confrontant, de levant, avec terre de Jean Canavys, M^r^ Rességuier & les religieux de Sainct Roc; midy, héritiers de Jean Lafite poiseur [peseur] de pastel; de cers, lesd. religieux; couchant, le chemin public allant à Grenade, contenant lad. pièce troys arpans, une pugnerée.

Plus autre pièce terre dicte *de Vivarès* estant en guaret scize aud. cappitoulat S^t^ Sernin, confrontant de levant avec terre des religieux S^t^ Roc & terres de Mazade; midy & cers, les héritiers de Mouralhe tenus & possédés par Audeguau; de couchant, le chemin public allant à Grenade, contenant ung arpant, deux pugnerées, six boisseaux.

Et encore autre pièce de terre couverte de bled aud. cappitoulat S^t^ Sernin, dit *le camp de S^t^ Roc* confrontant de levant & midy terre de Thibaudeau; de cers avec terre de *la maladrerie* d'Arnaud-Bernard; couchant, le chemin public allant à Mazade, contenant lad. pièce deux pugnerées, six boisseaux.

Et pour rendre le contenu au présent *cartel* de mesme valeur que ce qui est conteneu ausd. précedans, il appartiendra à celluy quy aura ce dict présent *cartel* la somme de 675 liv. quy est deue à lad. hérédité, sçavoir : 150 liv. contenues en l'obligation passée en faveur dud. Goudelin père, par dam^ello^ Esclarmonde de Roquade, vefve au feu s^r^ Méric Balard marchant de Tholose, M. M. Jacques de Balard docteur & advocat & le s^r^ Anthoine Martin aussy marchant, suyvant l'obligation sur ce passée par devant Rulhère, n^re^ de Tholose le 15^e^ mars 1621. — 318 liv. 15 solz deubs aud. deffunct par M^r^ David Lamarque & Claude Martins procureur en la Cour, par obligation passée devant Marcilhac cy-devant n^re^ de Tholose, le 12^e^ febvrier 1620. — 125 liv. deues par les s^rs^ Guilhaume Rossel & Jean-Michel Landon marchant de Tholose, de reste de l'obligation passée en faveur de feu Goudelin père le 5^e^ de mars 1620, prise par led. Marcilhac, & les 100 liv. restantes par Anthoinette Cazalle vefve à Guilhaume Abbardes & Arnaud Olivier M^e^ fournier en Tholose, par aultre contract rettenu par led. Rulhère le 13^e^ septembre 1622.

Faict à Tholose le premier de mars 1627.

GOUDELIN, *signé*.

Digitized by Google

***

Lesquels *cartels* ayans esté ainsy dressés led. Pierre aysné les auroict communicqués aud. Jean-Jacques, ensemble aud. Anthoine & à Me Bernard d'Itier curateur ez cauzes dud. Anthoine, & pareilhement leur auroict faict entendre comme il dépend encore de lad. hérédité *la maison paternelle* scize en ceste ville, place de la Trilhe, allant au Pont-Vieux, & 3,500 liv. qui sont deubz par Manau, marchant drapier aud. Tholose, pour la vente à luy faicte par led. Goudelin père d'une autre maison scize en la rue des Perpontiers, suyvant autre contract pris par... — Laquelle somme de 3500 liv., n'a esté encore payée du tout ny en partie, & est à craindre qu'à cauze de l'insuffizance de l'acquéreur il ne failhe reprendre lad. maison, & parce que lesd. maisons sont indivisibles il auroict proposé à sesd. frères d'en vouloir prendre une chascung ou lesd. 3500 liv. en la place de lad. maison vendeue, & comme estant celle de lad. place de la Trilhe de pareilhe valleur, luy vouloir bailher en deniers clairs esgallement la somme de 2333 liv. 6 sols & 8 deniers, sy mieux led. Anthoyne ou en son deffault led. Jean Jacques n'ayment prendre lesd. 2333 liv. 6 s. 8 d., de ses deux autres fraires, & délaisser aud. Pierre l'une ou l'autre desd. deux maisons.

Sur laquelle proposition & dressé desd. *cartels*, ayant lesd. Jean-Jacques & Anthoine veu & faict veoir par personnes à ce cogneues tous lesd. biens, faict agrimenser toutes les terres contenues esd. troys *cartels* par Jean Lavigne Me agrimenseur juré de la présente ville, suyvant l'arpentement qu'il en auroict dressé, led. Jean-Jacques & Anthoine auroient délibéré sur le choix qu'ils avoient à fère desd. *cartels*, de quoy & de tout ce quy regarde la division & partage des biens de leur dict feu père, ilz auroient demeuré d'accord en la manyère suivante :

C'est à sçavoir que ce jour d'huy 18e mars 1627, en Tholose, &c..., dans la maison appartenant aud. feu Goudelyn, scize en lad. place de la Trilhe, &c., personnellement establis lesd. Pierre, Jean-Jacques & Anthoine Goudelin, frères, led. Anthoine assisté dud. d'Ytier son curateur, lesquelz sur le choix faict par led. Anthoine des biens & sommes contenus aud. troysiesme *cartel*, & par led. Jean-Jacques, des biens exprimés aud. premier *cartel*, il est convenu & accordé que lesd. biens & sommes contenus aud. troisiesme *cartel* seront & appartiendront, mesmes lesd. biens en l'estat qu'ils sont, aud. Anthoine; ceux du premier *cartel* aud. Jean-Jacques, & ceux du second *cartel* aud. Pierre ayné, pour par eux avoir, jouir, &c...

Et pour le reguard de la maison de la place de la Trilhe & 3,500 liv. deubs comme dict [est] de lad. maison des Perpontiers, led. Anthoine a consanty & consant que lesd. 3,500 liv. ou lad. maison de la vente de laquelle ilz procèdent, en cas il la fauldroict reprendre, & lad. maison de la Trilhe... soyent divisées entre lesd. Pierre & Jean-Jacques & par

Digitized by Google

eux prises suyvant led. offre, & la somme de 7,000 liv., sçavoir lad. maison des Perpontiers ou somme deue pour icelle à 3,500 liv., que led. Jean-Jacques a, en conséquence dud. consentement, obtées; & la maison de lad. place de la Trilhe, à pareille somme de 3,500 liv., pour laquelle, attendeu ce, led. Pierre l'accepte... [Pierre & Jean-Jacques] seront teneus de payer esgallement & par moitié aud. Anthoine acceptant, la somme de 2,333 liv. 6 s. 8 den., pour son tiers desd. 7,000 liv., & ce dans trois ans prochains pendant lesquels, à compter de ce jour d'huy, ils seront de mesmes teneus de lui payer les intérets de lad. somme à raison de quatre pour cens, & ce de six en six mois, par fin de chaque semestre.

Déclairent par mesme moïen, lesd. parties, avoir entre eux de main en main divisé tous & chascungs les meubles treuvés en lad. maison de la Trilhe après le décès de leur feu père...

Déclairent aussi avoir entre eux divisé & retiré, chascung pour son tiers, la somme de 668 liv. par eux retirée de la consignation faicte devers le greffe civil de la Cour, par M^elle^ de Pressoues, vefve de feu M. de Malenfant, conseiller en la Cour, à la descharge de Méric & Jean Balards, sur & tant moings de 1,000 liv. quy leur sont deubz sur les biens desd. Balards. Et parceque la pourtion quy compète, en lad. somme de 668 liv., aud. Anthoine est maintenant ez-mains desd. Pierre & Jean-Jacques, iceux Pierre & Jean-Jacques à la prière dud. Anthoine & sur le dessaing du voyage qu'il a faict pour se rendre plus capable, expérimenté en l'art de cirurgie qu'il professe, luy ont pour subvenir aux frais de son voyage & l'empescher qu'il tombe en aucune nécessité, bailhé & deslivré tout présentement, la somme de 222 liv. 13 s. 4 d., à quoy monte son dict tiers.

Et parce qu'il leur est encore deub des debtes actifs de lad. hérédité, la somme de 3,262 liv., sçavoir :

M^lle^ de Mansencal.....	1,050	livres.
M^r^ Pomiès.....	800	»
Les héritiers de feu M^r^ Rey.....	500	»
Donne Jeanne du lieu de Sainct Aigne....	100	»
M^r^ Lesfargues & aultres.....	230	»
Cazaneufve, de Ramondville.....	150	»
Bousquet, dud. Ramondville.....	100	»
Et 332 liv. quy leur sont demeurés bons vers led. greffe, & la consignation de lad. dam^elle^ de Pressoues..... ...	332	»
	3,262	livres.

Il est convenu & accordé que lesd. sommes, & toutes autres quy se pourront treuver deues à lad. hérédité, seront prises & perçues le plus tost qu'il se pourra, par esgalles cottités... &c.

Digitized by Google

A la fin de l'acte les frères Goudelin reconnaissent qu'ils sont tenus de fournir logement, mobilier & nourriture à M. Recolle.

Signataires : P. GOUDELIN. — Jean-Jacques GOUDELIN. A. GOUDELIN. — D'YTIER, curateur. — Géraud MAILHOS, huissier. — DUCASSE, praticien. — BESSIER, notaire.

(Original. — Arch. des Notaires, reg. de Bessier, not., *ad annum*, fol. 97-101.)

VIII. — 1777.

Don du portrait de Goudelin à l'Académie des Jeux Floraux par le chevalier Rivals.

Séance du 12 janvier 1777.

M. l'abbé Magi a présenté à l'Académie un portrait & une lettre sous enveloppe adressée *à MM. de l'Académie des Jeux Floraux.* Le président ayant ouvert le paquet a fait la lecture de la lettre suivante :

« Messieurs,

« Je viens vous présanter le portrait original du célèbre Godolin, ce poète ingénieux & facile, un des favoris de Clémence Isaure. Quand il n'auroit d'autre mérite auprès de vous, Messieurs, sa mémoire devroit vous être infiniment précieuse.

« C'est dans le sanctuaire que vous habités qu'il commença d'essayer ses talents. Son image pourroit-elle être mieux placée que sous les yeux des littérateurs qui sçavent si bien apprécier son génie ?... Je supplie l'Académie d'accepter cet hommage comme un tribut des sentiments que j'ai voués à un corps aussi illustre.

« Je suis, avec respect, Messieurs, votre très humble & bien obéissant serviteur.

« RIVALS, *signé.*

« A Toulouse, ce 1er de l'an 1777. »

Sur q[u]oi ayant été délibéré, il a été arrêté, d'une voix unanime, de recevoir le portrait du célèbre Godolin donné par M. le chevalier Rivals, de transcrire sa lettre tout au long sur le registre, & de prier M. l'abbé Magi, chargé des fonctions de secrétaire en l'absence de M. Delpy, de luy témoigner, de la part de l'Académie, sa vive sensibilité & sa reconnoissance pour un présent qui luy est précieux à tant d'égards, de l'en remercier, & luy envoyer à même tems une copie de la présente délibération.

Il a été aussi arrêté que le tableau seroit placé dans la salle avec le nom du fameux poète.

(Archives de l'Académie des Jeux Floraux. — Registre des Délibérations de 1775 à 1785, fol. 23-24.)

[Au dos de ce tableau on lit : *Portrait de Goudelin donné à l'Académie par M. le chevalier Rivals, en* 1777. — *Restauré par Julia, en* 1854.]

Digitized by Google

IX. — 1807-1808.

Documents relatifs à la translation des restes de P. Goudelin, du cloître des Carmes, à l'église de la Daurade.

Extraits des Archives de l'Académie des Jeux Floraux.

I. — *Séance du 15 mai 1807.*

Mr l'abbé Jamme a rempli la séance par la lecture d'un *Mémoire* sur plusieurs monumens de la ville de Toulouse, ce qui lui a donné occasion de parler de la prochaine démolition de l'église des Carmes où est la sépulture de Goudouli, le prince des poètes toulousains. Il a fait observer que si personne ne prend soin de recueillir ses cendres & ne leur procure un autre azyle, elles seront bientôt confondues avec les ruines de l'église où nos pères le firent ensevelir honorablement en même temps qu'ils placèrent son buste dans la galerie des *Illustres toulousains*.

L'Académie ayant recouvré, cent ans après sa mort, un de ses portraits qui n'est pas un chef-d'œuvre de l'art, a dit Mr l'abbé Jamme, mais qui est précieux pour sa ressemblance, en décora la salle de ses séances ordinaires & adopta ainsi le poète toulousain, après sa mort, à peu près comme l'Académie française a depuis adopté Molière. Par cette adoption elle paraît avoir acquis le droit & avoir contracté l'obligation de lui assurer un autre tombeau puisqu'il va perdre celui dont il est en possession depuis cent cinquante ans. Le tombeau doit naturellement être placé dans l'église de la Daurade où repose Clémence Isaure, où la Religion consacre tous les ans, par la voix de ses Ministres, les fleurs d'or & d'argent qu'elle fonda & où nous allons porter nos vœux & nos prières pour les confrères que nous perdons.

L'Académie s'occupant d'une manière particulière de cette partie du *Mémoire* de Mr l'abbé Jamme a délibéré : 1° Que Mr le Modérateur, Mr le Secrétaire perpétuel & Mr l'abbé Jamme se concerteront, pour que la translation proposée s'exécute le plus tôt possible & de la manière la plus convenable. Il leur est donné pouvoir de demander, de vive voix & par écrit, au nom de l'Académie, toutes les permissions & autorisations nécessaires. — 2° Mr le Secrétaire perpétuel est prié de réclamer auprès de l'administration de l'Ecole spéciale communale des sciences & arts le portrait de Goudouli, le buste de Mlle de Montégut, celui du Père André, celui de Me d'Esparbès qu'on tira de la salle de l'Académie ou de ses Archives pour le transporter au *Museum*.

DRALET.

(Procès-verbaux des Délibérations de l'Académie des Jeux Floraux, IXe registre, 1785-1808, fol. 153.)

Digitized by Google

II. — *Séance du 19 juin 1807.*

La séance a été remplie par un rapport de Mr Poitevin sur les diligences faites par la Commission chargée de préparer la translation des cendres du poète Goudouli. Parmi les pièces attachées à ce rapport est : 1° Une lettre de M. le Maire qui autorise l'Académie à faire exhumer le corps du poète & à le faire transporter à la Daurade. — 2° La minute de la lettre de Mr le Secrétaire perpétuel à Mr Lannéluc président de l'administration de l'église paroissiale de la Dalbade [*sic* pour *Daurade*]. — 3° La réponse de celui-ci. — 4° La permission accordée par Mr L'Archevêque.

L'Académie, après avoir remercié MM. les Commissaires, les a priés de vouloir continuer de s'occuper de cet objet intéressant & a délibéré que les différentes pièces seront transcrites dans le registre :

1. — *Le Maire de Toulouse à Mr Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.*

A Toulouse, le 10 juin 1807.

Monsieur. — En réponse à votre lettre du 4 courant, vous êtes autorisé à faire exhumer le corps du poète Goudouli & à le faire transporter de l'Eglise des Grands Carmes dans celle de la Daurade..., &c.

Signé : BELLEGARDE.

2. — *Le Secrétaire perpétuel*, &c., *à Mr Lannéluc*, &c.

Toulouse, le 12 juin 1807.

Monsieur. — L'Académie est autorisée à faire retirer de l'église des Grands Carmes les cendres de Goudouli, pour leur donner une autre sépulture. Nous avons cru que les restes précieux d'un poète aussi célèbre, qui fut couronné plusieurs fois aux Jeux Floraux, dont le buste est dans la Galerie des Illustres Toulousains, & les vers dans la mémoire de tous ses compatriotes, ne pouvaient être déposés nulle part plus honorablement que dans l'enceinte où repose Clémence Isaure [?], où nous allons tous les ans honorer son tombeau & où nous portons nos vœux & nos prières pour les confrères que nous avons le malheur de perdre.

Les témoignages que nous avons reçus de MM. les Marguilliers de la Daurade & la part qu'ils veulent bien prendre à la fête litéraire de la distribution de nos fleurs, nous a fait espérer qu'ils partageraient aussi le motif qui nous anime dans cette translation & qu'ils accueilleraient avec le sentiment de vénération qui s'attache aux noms célèbres, l'urne qui renfermera les cendres du Prince des poètes toulousains.

Digitized by Google

Ayez la bonté, Monsieur, de présenter au Bureau que vous présidez la demande que je suis chargé de vous faire, au nom de l'Académie, d'un tombeau dans votre église pour le poète Goudouli. Il entre dans notre plan de le décorer d'une simple table de marbre qui dise le nom du poète & l'époque de sa translation.

J'ai l'honneur, &c.

3. — *Le Président de l'administration de l'église paroissiale de la Daurade à Mr Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.*

A Toulouse, ce 13 juin 1807.

Monsieur. — J'ai communiqué à l'assemblée de la Fabrique qui a a eu lieu hier, la lettre que vous m'avez écrite le 12 courant. Elle a accepté avec empressement la proposition qu'elle renferme. Les désirs qu'elle ressent de concourir à tout ce qui peut être agréable à votre Académie ne lui ont point laissé entrevoir aucun obstacle pour ce qui la concerne. Il en existe un cependant qu'il ne lui est pas permis de vaincre & que je suis chargé de vous indiquer. Il vous sera facile de l'applanir. La loi sur les inhumations ne permet pas qu'il soit fait, dans les églises, aucun dépôt de restes humains sans une permission de l'Autorité ecclésiastique. Je ne pense pas qu'il ne vous soit facile d'obtenir cette permission. Dès qu'elle sera connue par l'Administration, elle s'empressera de concourir avec vous ou tout autre membre de votre Académie, à l'exécution de ses désirs. Dans ce moment, comme son organe, je vous prie d'accepter les témoignages de notre reconnaissance pour les marques de considération qu'elle nous a données lors de la dernière fête du 3 mai, & que vous me donnez encore par votre lettre.

J'ai l'honneur, &c...

Signé : LANNÉLUC.

4. — *Archevêché de Toulouse.*

Nous Claude-François-Marie Primat, archevêque de Toulouse & sénateur.

Sur la demande qui nous a été faite par l'Académie des Jeux Floraux, de transporter dans l'église paroissiale de N.-D. la Daurade les cendres du poète Goudouli qui fut enseveli dans le cloître des Grands-Carmes en 1649, nous avons autorisé & autorisons M. le Curé de St-Etienne à faire les prières & cérémonies prescrites dans le *Manuel* de notre diocèse pour la levée des corps ; M. le Curé de la Daurade à les recevoir à l'entrée de sa paroisse & dans son église, & à MM. les Fabriciens à assigner une place dans l'enceinte de cette même église

Digitized by Google

qui pourra être indiquée par une pierre particulière sur une table de marbre, au choix de MM. les Académiciens.

Donné à Toulouse, dans notre Palais archiépiscopal, le 16 juin 1807.

Signé : BARBAZAN, *vic. gén.*

Par Monseigneur, *signé :* AMOUROUX, *vice-secrét^re*.

DRALET.

(Procès-verbaux des Délibérations de l'Académie des Jeux Floraux. — *Ibid.*, fol. 157 & suivants.)

III. — *Séance du 28 août 1807.*

M. Poitevin a dit que la translation des cendres du poète Goudelin n'avait pas pu se faire pendant le cours de cette année académique parce que les commissaires n'ont pas encore la preuve légale du lieu précis de sa sépulture.

M. l'abbé Jamme, qui a déjà fait bien des recherches, n'a pas pu les continuer à cause des chaleurs excessives. Il se propose de s'en occuper pendant l'automne. L'objet de ces recherches est de trouver dans un tas énorme de registres, confusément amoncelés, celui des Grands-Carmes, d'où le père Sermet avait pris la note qu'il inséra dans un recueil de *L'Académie des sciences de Toulouse.*

(*Item*, *ibidem*, fol. 164.)

IV. — *Séance du 6 mai 1808.*

On s'est occupé de la translation des cendres du poète Godelin & à cet égard M. le Secrétaire perpétuel a dit que M. l'abbé Jamme s'était donné des soins infinis pour trouver le registre des Grands-Carmes qui devait constater le lieu de sa sépulture, & qu'il ne s'était pas trouvé dans le dépôt des registres du couvent de Toulouse qui est confié à la garde du directeur de l'Enregistrement & du Domaine national, & qu'ainsi on n'a aucune preuve authentique de la place précise qu'occupent les restes de ce poète.

Il est prouvé par les registres de la paroisse Saint-Etienne qu'il fut enterré par les Grands-Carmes; mais pour la place précise de sa sépulture on n'a qu'une indication donnée par un *Mémoire* du père Sermet inséré dans le recueil de *l'Académie des Sciences de Toulouse,* & qu'il est question de savoir si l'on peut, sur la foi de cette indication, regarder la place indiquée comme étant véritablement le lieu de la sépulture du poète Godelin.

L'Académie, considérant que le père Sermet occupé d'un ouvrage dont le mérite était l'exactitude n'est pas censé avoir parlé au hasard en citant le registre des Grands-Carmes; que ce fait étant facile à vérifier il n'aurait pas voulu s'exposer à un démenti; que d'ailleurs il

Digitized by Google

n'avait aucun intérêt à faire une fausse indication, qu'ainsi son témoignage offre une preuve suffisante de vérité... En conséquence, M. l'abbé Jamme qui s'est déjà occupé de cette recherche, & M. de Malaret qui a fait la proposition, sont priés de se donner les soins nécessaires & de faire fouiller à l'endroit indiqué pour voir s'il y a effectivement les restes d'un cadavre, de faire recueillir ces restes & de les mettre en dépôt en attendant qu'on en puisse faire la translation solennelle.

(*Ibid.* — Registre de 1808 à 1812, fol. 3 & suiv.)

V. — *Séance du* 20 *mai* 1808.

M. l'abbé Jamme a fait son rapport sur l'état actuel de la sépulture de Godolin. Vers la fin du mois, les commissaires pourront s'y transporter pour recueillir les restes de ce poète cellebre.

(*Ibid.* — Fol. 5.)

VI. — *Séance du* 8 *juillet* 1808.

M. l'abbé Jamme & M. Poitevin ont rendu compte à l'Académie du succès de leurs diligences pour trouver les restes du poète Godolin. Les détails en sont consignés dans un procès-verbal de M. Ytey commissaire de police, dont la lecture a été faite & qui sera transcrit à la suite de la présente délibération.

L'Académie remercie MM. les Commissaires de leurs soins, approuve les arrangements qu'ils ont faits pour tout ce qui concerne l'ordre, la marche, la pompe & la solennité de cette translation. En conséquence, elle a délibéré :

1° Que cette translation aura lieu jeudy prochain 14 juillet.

2° Que toutes les Sociétés savantes & littéraires y seront invitées, ainsi que tous les fonctionnaires publics individuellement, nommément les titulaires & les membres honoraires du Chapitre Métropolitain, & tous ceux qui sans appartenir à aucune compagnie savante s'intéressent au progrès des lettres & à la gloire d'un écrivain qui a illustré sa patrie.

3° Que l'Académie & tous ceux qui voudront concourir à honnorer la mémoire du poète Godolin se réuniront jeudi 14 juillet, avant dix heures du matin, dans une salle du couvent des Grands-Carmes qui sera préparée à cet effet, pour entendre son éloge.

4° Que le convoi partira de là pour se rendre à l'église de la Daurade en passant par la Grand'-Rue, par la rue Temponières & par la rue de Clémence Isaure.

5. Que cette translation se fera avec toute la solennité des cérémonies ecclésiastiques.

6° Que pour en augmenter la pompe il y aura dans l'église de la Daurade un orchestre nombreux qui exécutera des airs analogues au

Digitized by Google

sentiment qui a porté l'Académie à procurer un lieu de repos aux mânes du Prince des poètes toulousains.

M. le Secrétaire perpétuel & M. l'abbé Jamme sont priés de témoigner à M. le Curé de Saint-Etienne & à M. le Curé de la Daurade combien l'Académie est reconnaissante de leur zèle & de leur obligeance dans une cérémonie toujours intéressante, mais que leur ministère rend plus auguste & plus respectable. Ils sont priés encore de remercier M. de Chalvet-Gaujouse d'avoir bien voulu former & diriger le corps de musique qui doit recevoir le convoi funèbre à son entrée dans l'église de la Daurade. . Ce fut des mains d'un de ses ancêtres que Pierre Goudelin fut couronné aux Jeux-Floraux en 1609; il est agréable pour l'Académie que le nom de Chalvet, toujours recommandable dans cette ville, figure dans l'acte du premier triomphe littéraire de Godolin & se retrouve deux cens ans après dans l'hommage que l'Académie des Jeux Floraux rend à sa mémoire.

(*Ibid.*, fol. ..)

VII. — *Séance du 12 juillet 1808.*

M. Poitevin a lu l'éloge funèbre du poète Godolin, qu'il doit prononcer dans la séance publique de jeudi 14 du mois courant.

(*Ibid.*, fol. 13.)

Messieurs ont été priés de se rendre avant dix heures à la séance de demain qui sera tenue dans une salle du couvent des Grands-Carmes.

(*Ibid.*, fol. 13.)

VIII. — *Inséré au registre des Délibérations de l'Académie*

L'an mil huit cent huit & le quatre juillet, par devant Nous Gilbert-Jacques Itey, commissaire de police de l'arrondissement du centre de Toulouse, se sont présentés au bureau de police de la mairie, Messieurs Poitevin & l'abbé Jamme, commissaires de l'Académie des Jeux Floraux, qui nous ont dit que l'Académie ayant obtenu de M. le Maire la permission de faire exhumer les cendres du poète Godolin qui reposent dans le cloître du ci-devant couvent des Grands-Carmes, pour les faire transporter à l'église de la Daurade, & nous ayant représenté une lettre de Mr le Maire de Toulouse adressée le 8 juin dernier à Mr Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, pour autoriser cette translation, ils nous invitaient, en vertu de cette autorisation, à nous rendre au cloître des ci-devant Grands-Carmes pour faire exécuter l'exhumation autorisée par Mr le Maire & en constater les circonstances.

Nous commissaire susdit, après en avoir référé à Mr le Maire, nous étant rendu à cinq heures du soir dans le cloître des Grands-Carmes, Nous y avons trouvé Messieurs Poitevin & l'abbé Jamme commis-

Digitized by Google

saires, lesquels nous ont donné connaissance : 1° d'un *Extrait des Registres de la paroisse Saint-Etienne* déposés à la Maison commune de Toulouse, portant que Mr Pierre Godolin docteur & avocat, âgé de soixante-dix ans, avait été enterré dans le cloître de l'église des Grands Carmes le seize septembre mil six cent quarante-neuf; — 2° d'un *Extrait des Registres particuliers des Grands-Carmes*, consigné dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de Toulouse, portant que la sépulture du poète Godolin est dans le cloître desd. Grands-Carmes au pié du dernier pillier, vis-à-vis l'autel de Notre-Dame de Bonne-Espérance.

Nous étant transporté au lieu indiqué, nous y avons fait faire des fouilles dans la direction dud. pillier à l'autel, sur une longueur de deux mètres & une profondeur & une largeur d'un mètre dix centimètres, & y avons trouvé quelques débris d'une bierre entièrement pourris, & quelques clous rongés par la rouille; un peu plus bas & en fouillant avec précaution, nous avons trouvé dans l'espace que renfermerait une bière ordinaire une tête d'une grosseur remarquable à laquelle manque la mâchoire inférieure, mais dans la poussière nous avons trouvé trois dents, les os des bras, des cuisses & des jambes & quelques débris des pieds & des mains, des vertèbres du cou & de l'épine du dos[1], tous lesquels objets nous avons recueillis dans une boëte qui a esté mise en dépôt dans une chapelle dudit cloître fermée à clef, & avons renvoyé à demain mardy la continuation du présent procès-verbal que nous avons signé avec Messieurs Poitevin & l'abbé Jeamme, lecture préalablement faite.

Signataires : POITEVIN, *s^re perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.*
Auguste JAMME, *prêtre-commissaire & membre de l'Académie des Jeux Floraux.*
ITEY, *commissaire de police.*

Et arrivée l'heure de six heures après midy, le cinquième jour, nous étant transportés avec Messieurs Poitevin & l'abbé Jamme, commis-

1. Les délégués de l'Académie des Jeux-Floraux n'ont découvert dans la chapelle de N.-D. d'Espérance aucun indice prouvant qu'ils se trouvaient en présence des ossements de P. Goudelin. Nous admettons qu'ils ont fait pratiquer les fouilles dans le terrain ou les Goudelin ont été successivement ensevelis. Mais pouvons-nous assurer que, postérieurement à 1649, aucun parent du poète n'a été placé sur le corps de P. Goudelin? En somme, les délégués, assez perplexes faute d'indication originale, ont pris, à l'endroit désigné, les premiers ossements rencontrés par eux. On peut, croyons-nous, éprouver quelque doute sur l'authenticité des restes recueillis.

La Daurade possèderait-elle de la même façon les cendres de Goudelin & celles de Clémence-Isaure?...

Digitized by Google

saires de l'Académie des Jeux Floraux, dans la chapelle du cloître des Grands-Carmes où nous avions déposé hier les restes du poète Godolin, Nous commissaire susdit, les avons fait renfermer dans un suaire de toille blanche qui a été clos par une couture de fil blanc & mis dans une bière de bois de chene dont le couvercle a été assujeti par des clous de fer, sur laquelle bière nous avons mis une bande de papier croisée que nous avons scellée, en cire rouge & ardente, du sceau de la police à dix endroits différents, & à deux autres, d'un cachet particulier à Mr l'abbé Jamme, sur laquelle bande croisée nous avons apposé notre *ne varietur* que nous avons signé avec Messieurs Poitevin & l'abbé Jamme, après y avoir également fait mettre ces mots : PIERRE GODOLIN.

Après avoir commis la garde de ce dépôt au sr Pagès, inspecteur de la démolition des Grands-Carmes, nous avons dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec Messieurs Poitevin, l'abbé Jamme & Pagès, lecture préalablement faite.

Signataires : POITEVIN, *sre perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.*
Auguste JAMME, *prêtre-commissaire.*
PAGÈS.
ITEY, *commissaire de police.*

(*Ibid.*, fol. 11.)

IX. — *Séance du 14 juillet* 1808.

Procès-verbal de la translation des cendres du poète Godolin :

Le mercredi au soir 13 juillet les cloches de l'église métropolitaine & de l'église de la Daurade annoncèrent des obsèques solennelles.

Le lendemain à 10 heures du matin l'Académie s'assembla dans une des salles du couvent des Grands-Carmes tendue de noir, dans laquelle furent admis tous ceux qui, répondant à ses invitations, venaient grossir le cortège funèbre du poète illustre dont la mémoire est toujours chère à ses concitoyens. Sur le bureau était placé le Registre vert de l'Académie où se trouve la signature *Godolin* (?) à la suite du *Chant royal* qui obtint le prix du souci le 3 mai 1609.

La séance étant formée, M. Poitevin, secrétaire perpétuel, prononça l'éloge funèbre de ce grand poète après quoi l'on se rendit à la chapelle ardente où étaient exposés ses restes précieux.

M. le Curé de Saint-Etienne ayant fait les premières prières & l'enlèvement dont le droit lui appartenait attendu que le couvent des Carmes est dans les limites de sa paroisse, son clergé défila sur une seule ligne, à droite, & celui de M. le Curé de la Daurade forma la ligne gauche. Le chant du *Miserere*, alterné par des chœurs nombreux, imprima d'abord dans l'âme des assistans un sentiment de respect & de recueillement très marqué sur le peuple amoncelé, pour ainsi dire,

Digitized by Google

dans les rues où le convoi devait passer. On suivit la Grand'Rue jusqu'aux *quatre coins des Changes* pour aboutir plus directement à la rue de Clémence-Isaure, & de là à l'église de la Daurade.

Le lit d'honneur sur lequel était placée la boëte qui contient les cendres de Godolin & le poële étaient portés par quatorze jeunes gens en grand deuil. L'Académie avait cru que cette marque de distinction donnée aux étudians en droit qui cultivent les Lettres & qui se montrent dans le concours de ses prix serait pour eux un nouveau motif d'émulation.

Les Académiciens, ayant à leur tête M. de Lapérouse, modérateur, marchaient deux à deux, & dans le même ordre les Littérateurs, les Savants & les Fonctionnaires publics qui avaient trouvé intéressant de prendre part à cette cérémonie auguste & religieuse.

L'Eglise de la Daurade était remplie de monde, à peine restait-il dans la nef le passage nécessaire pour arriver au sanctuaire où le convoi se plaça. Un orchestre nombreux exécuta différens morceaux lugubres pendant la messe qui fut dite par M. le Curé de la Daurade.

La fosse avait été creusée dans un des bas-côtés, vis-à-vis le troisième pillier à main droite en entrant, au bas du mur qui sépare la chapelle de l'Ange gardien du côté de l'Evangile, d'une autre chapelle qui n'est pas dédiée.

Après l'absoute ordinaire, la boëte qui contient les cendres de Godolin ayant été vérifiée & les sceaux s'étant trouvés bien entiers, fut déposée dans cette fosse. Le carrelage fut rétabli en attendant qu'on le remplace par une pierre sépulcrale lorsque l'Académie fera enchasser dans le mur la table de marbre sur laquelle doit être gravée une inscription.

L'Académie a prié Mr Jamme, Mr Poitevin & Mr l'abbé Jamme d'aller remercier de sa part M. le Curé de Saint-Etienne & Mr le Curé de la Daurade. »

(*Ibid.*, fol. 14-15.)

X. — 1808.

Acte de réception des restes mortels de Goudelin à la Daurade.

Du 14 [juillet 1808]. — Translation de Mr Pierre Godolin, poète en langue patoise toulousaine, faite par Monsieur Bernadet, curé de Saint-Etienne, & Monsieur Marseille, curé de la Daurade avec leur clergé, accompannié de Messieurs les Académiciens. — Mort à 1649.

(Archives paroissiales de la Daurade, reg. des décès, de 1804 à 1811.)

Digitized by Google

XI. — 1808.

Inscription placée au-dessus de la tombe de Goudelin à la Daurade.

PIERRE GODOLIN
INHUMÉ LE XVI SEPTEMBRE M D C X L I X
DANS LE CLOITRE DES GRANDS CARMES
TRANSFÉRÉ DANS CETTE ÉGLISE
PAR LES SOINS
DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX
LE XIV JUILLET M. D C C C. VIII.

***

Inscription proposée d'abord :

GODELIN
INHUMÉ LE 16 SEPTEMBRE 1649
DANS LE CLOITRE DES GRANDS CARMES
ET TRANSFÉRÉ LE 14 JUILLET 1808
PAR LES SOINS DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX
DANS L'ÉGLISE DE LA DAURADE
OU REPOSE CLÉMENCE ISAURE.

(Arch. de l'Acad. des Jeux Floraux. — Reg. de 1808, fol. 17.)

Digitized by Google

ISIDORE SALLES

POÈTE GASCON

(*Fin.*)

II.

Nous venons de voir comment, par la seule intensité de ses souvenirs, Isidore Salles s'est senti & révélé poète; nous avons admiré la fidélité du tableau qu'il a laissé se dessiner en lui, la grâce aisée des vers où il l'a traduit. Et c'est bien ce caractère en quelque sorte objectif de l'œuvre qui frappe tout d'abord, & qui conditionne le reste. Mais qu'une forte réaction se soit exercée sur ces matériaux & ces souvenirs, qu'il y ait eu des conditions particulières dans lesquelles s'est faite la traduction & produite l'œuvre d'art, voilà qui n'est pas douteux non plus, on a pu déjà s'en apercevoir; car dans ces poésies il y a une forme d'art, un tour d'esprit qui est gascon, mais que tous n'ont pas en Gascogne à ce degré; il y a enfin des idées générales, des sentiments généraux, si l'on veut. Voilà ce qu'il nous faut examiner maintenant.

Sur l'art proprement dit je serai bref. C'est bien par là cependant qu'il convient d'entrer dans l'esprit du poète & d'en voir un peu la structure.

Il y a de l'art chez Isidore Salles, & il y en a beaucoup; beaucoup de travail sous l'apparente facilité, sous la nonchalance parfois affectée. On sent vite, en le lisant, qu'il ne laisse rien au hasard & ne va pas au petit bonheur. Je n'en veux pour preuve que la science variée du rythme qu'il déploie, l'ingéniosité qu'il a pour mettre un mot en bonne

Digitized by Google

place, souvent pour ramener à la fin de la strophe le vers qui doit résonner comme un refrain : je ne dis rien des oppositions, des alternances, des entrecroisements de pensées. Tout cela est très savant, & il y a même tel procédé dont on serait tenté de trouver que le poète abuse un peu.

Je sais bien qu'il entre dans ces combinaisons une sorte de virtuosité qui s'acquiert par l'exercice, & qu'on arrive, en y pliant son esprit, à produire naturellement des effets qui paraissent calculés. Et je sais aussi qu'avec un vrai poète l'inspiration ne perd jamais ses droits. Il n'est point aisé de discerner (d'ailleurs à quoi bon?) ce qui est de premier jet & ce qui est le fruit de la réflexion. Tout ce que je prétends, c'est qu'on n'arrive pas à cette perfection, à cette exacte mise en relief du détail sans y avoir mûrement réfléchi. Si vous en doutiez, comparez une pièce comme l'*Arré-hilh* avec certains morceaux de circonstance écrits pour un banquet des Landes, pour l'inauguration d'une statue, pour une solennité quelconque. Certes, il y a de la verve & du brio jusque dans ces improvisations faciles, Isidore Salles y a mis quelque chose de lui & semé des traits d'esprit, plus d'un vers heureux. Mais enfin les placerons-nous pour cela sur le même rang que les strophes de l'*Arré-hilh* ou de la *Maysoun blanque?* Ce serait la négation de toute critique.

Ce qui fait la beauté supérieure de ces œuvres, c'est d'abord l'élévation de la pensée, sans doute, mais c'est aussi que la pensée s'y traduit par des détails uniformément justes & par les mots exacts qu'on attendait. Rien de trop, rien de manque. L'impression rare qu'on éprouve en lisant cela est que la chose devait être dite comme elle l'a été. C'est en ce sens qu'Isidore Salles est un classique. Car c'est bien là le trait distinctif de cette forme d'art, & il ne faut pas s'y tromper : arriver à exprimer en perfection l'idée, donner de la netteté aux contours, & ne rien laisser dans l'ombre, & ne rien éclairer cependant d'une lumière trop crue.

Peu importe l'idiome dont on se sert.

Isidore Salles y a employé son gascon landais, comme au dix-septième siècle Goudelin avait usé du languedocien de Toulouse; il restera comme lui, & au même titre, un des

Digitized by Google

classiques de notre poésie méridionale. Pouvait-il d'ailleurs emprunter une autre forme? Je ne le crois pas. Il eût risqué d'y perdre une bonne part de vérité, lui, chez qui l'expression s'adapte précisément à la pensée d'une façon très étroite, sans rien de lâche ni de flottant. Il lui fallait la langue maternelle.

Son gascon est plein de saveur, d'une allure souple & facile. C'est presque miracle qu'après ne l'avoir guère parlé ni entendu parler pendant plus d'un quart de siècle, il l'ait ainsi un beau jour retrouvé à sa disposition, & plié aux lois du rythme. Cependant nous n'avons pas le droit de nous en étonner, puisque précisément tout se tient dans cette évolution de sa pensée, & que, revivant les sensations de son enfance, le poète a dû retrouver du même coup les notations qui s'y étaient liées autrefois. C'est à peine si parfois quelque mot détonne & amène dans l'ensemble une légère dissonance. Lorsque les *Debis* parurent, il y a une douzaine d'années, un juge très expert, M. Léonce Couture, reprocha amicalement à Isidore Salles « de ne pas éviter toujours le gallicisme. » Le poète, dans son second volume, s'en est expliqué en toute franchise & avec la belle humeur qui le caractérise; il s'est peint tendant quelquefois en vain l'oreille à la voix lointaine qui vient du pays natal, & il a fort joliment retourné le mot de Montaigne. « Que le français y arrive, si le gascon n'y peut aller! » dit-il à peu près :

E quent lou gascoun s'escape,
Tout en riscant lou proucès,
Lou praûbe cantayre attrape
Drin d'ayude en lou francès![1]

C'est un point sur lequel je ne veux pas insister ici par des observations, dont l'intérêt ne serait que secondaire. On peut bien se demander, par exemple, si le mot *indemne*, qui revient assez souvent dans ces vers, est de vraie souche gas-

1. *Gascounhe*, p. 461. — « Et quand le gascon s'échappe, tout en risquant le procès, le pauvre poète attrape un peu d'aide dans le français. »

Digitized by Google

conne. Mais le poète nous répondrait en souriant que les mots rimant avec *hemne* sont fort rares. Ce sont vraiment là de très légères taches. Passons.

Je ne nie pas non plus qu'il n'y ait parfois dans le fond de l'œuvre (& cela tient aux mêmes causes) une inspiration d'origine française, qui est venue se mêler à la fantaisie native. La pièce de *Pierrot*[1] est une transposition gasconne de la romance : *Au clair de la lune*, joliment menée d'ailleurs, d'une élégance & d'une grâce parfaites. La piquante sérénade qui débute par : *S'éri courdounié, bère aymade!*[2] est d'une allure à la fois romantique & méridionale; si elle fait songer à Goudelin, elle rappelle aussi Victor Hugo. Au fond même du « jeu parti » intitulé : *You tabey*[3], il pourrait bien y avoir encore quelque chose d'analogue, malgré cette accumulation de mots & de formules du cru qui replacent la scène dans un cadre local. L'essentiel, du reste, est que les deux inspirations se fondent harmonieusement pour nous donner une impression unique de réalisme ou de fantaisie. Et c'est bien ce qui se produit chez Isidore Salles.

Son réalisme ne va jamais très loin. Je ne veux pas dire qu'un sens intime & profond de la réalité ne soutienne l'œuvre tout entière, c'est au contraire ce que je cherche à montrer. J'entends par là que le poète décrit rarement pour le plaisir de décrire. Il sait le faire pourtant; je n'en veux d'autre preuve que sa petite pièce de l'*Ensalade*[4], deux sonnets mis bout à bout. Est-elle assez appétissante cette laitue placée avec des capucines au fond du saladier à fleurs? Suffisamment de sel, un grain de poivre; &, armé de sa double burette, le bon curé s'escrime à l'arroser d'un filet de vinaigre, de beaucoup d'huile, la retourne avec componction pendant un quart d'heure montre en main. Il semble qu'on y soit, & l'eau vous en vient à la bouche, surtout quand le curé s'écrie gaiement : « Allons, Mariette, il est temps de tirer le canard

1. *Debis*, p. 128.
2. Voir la pièce *Castets en Espagne*, dans les *Debis*, p. 223.
3. *Debis*, p. 174.
4. *Gascounhe*, p. 349.

Digitized by Google

de la broche. Dieu nous donne bon appétit! » C'est ce qu'on appelle de nos jours un « instantané », & celui-là dans son genre est parfait; mais le genre est inférieur.

Tantôt c'est par une pointe de sentimentalisme que le poète relèvera ses descriptions les plus minutieuses. Après nous avoir montré un nid abandonné qui pend, lamentable, à l'enfourchure d'une branche dépouillée par l'hiver, il s'écriera :

Praûbe nid ! oun soun lous oubrès
Qui t'an bastit a l'hore douce
Ount ères pley de flous, de mousse,
Oun dous amours ères lou brès! [1]

Tantôt c'est par l'inattendu d'une image originale dans sa justesse. Voyez la génération spontanée des ceps, sous une ondée chaude & bienfaisante : les voilà qui pullulent dans la terre grasse de la chênaie; &, qui sur sa tige droite, qui sur un pied tordu, chacun dresse la tête « comme un capucin qui se retrousse [2] ». Ailleurs, c'est décidément la fantaisie qui l'emporte & fournit un cadre à ces bluettes. Dans le *Bermilusent* [3], quand le buisson s'éclaire de mille lueurs insolites, il se fait tout un remue-ménage parmi la gent des prés & des bois; des colloques s'engagent : « Déjà jour, s'écrie le lièvre. — *Qu'es aco?* le soleil se lève, au travail! dit la fourmi. » Voilà bien retrouvée, si je ne me trompe, & dans ce qu'elle a de plus fugitif, de plus ailé, la manière de Goudelin.

Ajoutons que, sous cette fantaisie, il y a un ironiste qui se cache, & c'est précisément lui qui, de temps en temps, appelle le réalisme à son aide pour tout remettre au point. Nous en aurions un curieux exemple dans cette *Nabère Estèle* [4], où sont doucement moquées les bergères de Florian, & où le solide bâton de néflier s'oppose à la houlettte enrubannée (*pingourlade de flous*). C'est une force que l'ironie. Isidore

1. *Gascounhe*, p. 137. — « Pauvre nid! où sont les ouvriers qui t'ont bâti à l'heure douce, à l'heure où tu étais plein de fleurs & de mousse, où de leurs amours tu étais le berceau. »

2. Voir la pièce *Lou Cep*, dans *Gascounhe*, p. 77.

3. *Gascounhe*, p. 136.

4. *Gascounhe*, p. 410.

Digitized by Google

Salles la manie avec tant d'aisance qu'on la sent bien chez lui naturelle, faisant partie de son tour d'esprit gascon ; & qu'elle se soit un peu aiguisée par la suite au contact des événements & des hommes, qu'elle trouve un aliment dans le souvenir de petits déboires & de certaines rancœurs, voilà qui est visible[1]. Cette ironie certes est mordante, elle ne pousse pas cependant les choses au tragique, & se joue bien plutôt à leur surface, avec beaucoup d'agrément : c'est une verve moqueuse & qui pétille. « Et vous? » dira le poète au meunier de Gayrosse, un ami d'enfance, en lui racontant comme quoi il vient d'être jeté à bas par cette « monture ombrageuse », qu'on appelle la politique[2]. Il excellera ailleurs à présenter sa pensée sous deux biais différents, & qui s'opposent, à ramener comme un refrain l'exclamation : *Tant mieux & tant pis*[3]*!* C'est là un procédé essentiellement malicieux. Le consulte-t-on sur l'opportunité d'un mariage, il nous fera refaire en raccourci l'odyssée de Panurge : « Ami Bernadoun, mariez-vous donc! », à moins que ce ne soit alternativement : « Mon ami, dans ce cas, ne vous mariez-pas! », & nous n'arrivons, en fin de compte, qu'à une solution négative de la difficulté : tirer à la courte-paille[4]. C'est encore de l'ironie, — très philosophique celle-là, d'une portée très générale, puisqu'elle nous ramène à l'universelle relativité des choses, — que d'avoir fait chanter un duo d'amour aux deux crapauds qui se prodiguent des mots tendres & sont très satisfaits l'un de l'autre[5].

Enfin, s'il est parfois certaines de ces pièces où l'ironie frise la cruauté, ce sont bien celles qui se rapportent au portrait du paysan, & nous donnent un aperçu de son âme, de ses sentiments intimes. Je ne dis pas que cela soit injuste, ni surtout

1. On en trouverait surtout la preuve dans les *Quatrains* publiés par Isidore S. & Hérald de P. (Paris, 1896). Beaucoup de ces quatrains ont trait à la politique. Je n'ai pas à en parler ici, puisqu'ils sont écrits en français & dus à une collaboration.
2. Voir la pièce *E bous?* dans les *Debis*, p. 59.
3. Voir la pièce *Tammelhe e Tampis!* dans les *Debis*, p. 157.
4. Voir la pièce *Lou Maridatye*, dans les *Debis*, p. 243.
5. Voir la pièce *Lou Crapaùt*, dans *Gascounhe*, p. 96.

Digitized by Google

faux : il y a trace, au contraire, dans tous ces passages, d'une observation très profonde; mais c'est presque trop vrai, d'une vérité aiguë, à laquelle Isidore Salles ne nous avait pas habitués, & dont nous trouverons ailleurs la contre-partie dans la propre tendresse de son cœur. En attendant, il nous fait pénétrer très avant dans les réticences, dans les calculs méfiants de ces hommes qui s'habituent à tout peser méticuleusement & se refusent aux suggestions les plus légitimes de la nature. « Ami, il faut te marier! » Et certes la Jeanne du Boucau est bien affriolante avec ses yeux de velours & ses dents blanches comme la neige; mais à tout ce qui peut plaider la cause du sentiment & de la nature, l'homme n'en répondra pas moins par son refrain têtu : *E mesture*[1] ? Ce qu'il faut attendre de la reconnaissance de ces gens-là, Biraben, à qui le médecin a sauvé la vie, va nous l'apprendre. Dans le feu du premier moment, il avait promis de donner un veau; mais, par un decrescendo piquant, au veau c'est un agneau qui se substitue d'abord, puis à l'agneau un lièvre, & Biraben se rabat en dernier lieu sur un lapin, qu'il finit par manger avant de l'avoir porté à son médecin[2]. La pièce intitulée : *Fabou dou sort*[3] est plus âpre encore, âpre & triste, d'une ironie intense sous sa forme légère. Voici ce qu'on entend par « chance » dans cette classe de la société : écoutez plutôt les deux commères, la revendeuse & la marchande de poissons, qui, la main sur la hanche, causent des nouvelles du pays. « Et les Matifats? dit l'une. — Ah! les Matifats! en voilà qui ont de la chance! Le père, éborgné à la chasse par un tireur maladroit, a reçu sa vie durant une bonne pension ; la femme, qui avait la tête un peu à l'envers, s'est rendue à la ville, elle est entrée à l'hôpital & y vit sans rien faire; le fils, tombé au sort, a déserté en Espagne & y gagne gros d'argent comme lui. Quant à la fille, la Fanny... ne la voyez-vous pas, belle comme une impératrice? — Quoi donc, se serait-elle mariée? — Oh! que non, elle a fait mieux : elle est... nourrice! »

1. Voir la pièce *E mesture* ? dans *Gascounhe*, p. 47.
2. Voir la pièce *Recounechense*, dans *Gascounhe*, p. 122.
3. *Gascounhe*, p. 80.

Digitized by Google

Je sais bien qu'ils ont une excuse, les gens qui envisagent les choses par ce biais, & qu'à de tels sentiments il y a des circonstances fort atténuantes. C'est qu'en vérité la vie est dure & difficile pour eux; c'est que la terre est ingrate, & souvent ne paie pas l'homme de ses sueurs; c'est qu'il faut compter avec la gelée, avec les maladies du bétail, tant de causes de ruine & de désespoir! Le poète nous fait toucher tout cela du doigt dans sa *Pregari dou paysan*[1], & il faut entendre le bonhomme s'expliquer avec Dieu, lui exposer son cas avec une sorte de familiarité tempérée de ferveur & de respect : « Je vous salue, vous qui êtes le maître!... Je l'ai semé, vous l'avez fait pousser... » Mais est-il rien qui approche de l'exclamation finale : « *Moun Diu! bous, lou pay dous escuts* »? Je n'en connais pas qui soit plus saisissante & plus vraie dans sa brièveté, qui peigne mieux le paysan, son âpreté au lucre, & avec cela une sorte de droiture & d'honnêteté, un fond de religiosité que lui ont laissé les siècles, mais où vient se mêler cette note de l'intérêt personnel, qui serait grotesque, si elle n'était, en un sens, tragique & douloureuse.

Le poète qui, par des traits de cette portée, nous ouvre à chaque instant des jours inattendus sur l'âme humaine, est un penseur. Qu'il ait à peine l'air d'y toucher, que sa satire prenne une forme légère & badine, & que dans des pièces de ce genre on trouve à la fois une sorte de scepticisme & de pitié, que même on ne saisisse pas toujours du premier coup où finit la raillerie, où commence le ton grave, j'en conviens : tout cela est complexe, mais mérite à coup sûr d'être démêlé. Tel est bien l'effet que produit l'œuvre d'Isidore Salles. A mesure que nous y pénétrons davantage, nous sentons qu'elle contient plus de choses, & qu'il y a sous cette forme aimable, sous ces fantaisies ailées, un véritable fond de philosophie. Nous sommes amenés par là même à nous demander la solution qu'a donnée le poète aux éternels problèmes, ce qu'il pense par exemple de l'amour, ce qu'il pense de la société, & aussi de la vie & de la mort, — deux questions indissolublement liées entre elles.

1. *Debis*, p. 143.

Digitized by Google

D'abord, ce qu'il pense de l'amour.

Nous ne le trouverons assurément ni dans *Lou Cant dou Rossinhoù*[1], ni dans *Orthez, bielhe cante*[2], & ce sont là cependant deux pièces curieuses, chacune dans son genre. La première est une antithèse, d'un sentimentalisme qui rappelle un peu le *Me cal mouri* de Jasmin, & de là remonte en ligne directe jusqu'à la fameuse élégie de Millevoye. Pendant que le rossignol chante au bord de son nid, la jeune fille s'éteint de consomption, & elle ne veut pas mourir, & elle rêve encore à ses amours... J'aime bien mieux, pour ma part, la *Vieille Romance*, très courte & exquise, — sorte de voyage à Cythère entrepris sur le Gave. L'Amour est à la proue :

De bères maynades
Tout un escadroun
De flous courounades
Tiren l'abiroun[3].

Et que la conclusion est d'une spirituelle gaillardise, lorsqu'en face du vieil écusson où se détache fièrement la devise des Phébus : *Toque-y doun si gaùses!* le poète décoche son trait narquois : *L'Amou qu'a gaùsat.* Voilà qui est leste & coquet, d'une mièvrerie très artistique : c'est un Watteau mis en vers par Despourrins.

Mais arrivons à la théorie, si tant est qu'il y en ait une. Ce que le poète pense de l'amour, le voici d'abord dans la pièce intitulée *Amourines*[4], ou plutôt c'en sera la préface, car il n'a que douze ans encore, & c'est l'âge sans doute où s'éveillent les premières tendresses, mais si vagues, si désordonnées, qu'elles se prennent à tous les objets. Oh! les belles amoureuses, & qui sont légion, car il lui en faut une pour chaque jour de la semaine. C'est Marceline à la taille de guêpe, que l'enfant de chœur guette le dimanche en servant la messe; c'est la grande Marion, belle brune, & si bonne cuisinière!

1. *Gascounhe*, p. 131.
2. *Gascounhe*, p. 102.
3. « Tout un escadron de belles filles, couronnées de fleurs, tiennent l'aviron. »
4. *Debis*, p. 119.

Digitized by Google

Puis Ninon, Catherine, les deux sœurs de Guillemin, effarouchées comme des poussins, d'autres encore... Et cependant je remarque qu'il y en a une, cachée dans le dernier couplet, une que le poète ne nomme pas, & à laquelle il n'a pas osé dire qu'il l'aimait. A seize ans, les sentiments se précisent, & il y a plus de consistance déjà dans le désir, plus de feu aussi : nous nous en apercevons bien dans cette *Vigne*[1], dont les grappes dorées s'entrelacent avec la blonde chevelure de Ninette, — entremêlement indistinct des souvenirs :

Lous bets arresims! Lous uns, rous
Com lou peù de le maynadete!
E lous aùts, lusens e negrous
Com lous ouelhs de quere hadete[2]!

Je ne dis rien de la fin morose & de la vision réaliste où le poète se résigne à voir aboutir son rêve, — vision d'une vieille femme à cheveux gris, maigre & portant lunettes, la Ninette d'autrefois, & qui ne l'a même pas reconnu quand il a passé devant sa porte. D'ailleurs, s'il lui avait juré fidélité éternelle, autant en a emporté le vent, & il n'a guère tardé à chercher « d'autres raisins sur d'autres branches ». Il en a trouvé d'abord à Bayonne, & des filles mutines « à l'œil trompeur[3] », celles qu'on attendait le soir sous les arcades du Pont-Neuf, — vers 1840, — une surtout :

Lou fichut picat sus l'aùrelhe,
Ouelh arridén, care bermelhe,
Le hanche souple e l'ert mutin,
Heyte com bous n'ère pas nade,
E b'en soubin, bère maynade,
E b'en soubin[4]?

1. *Le Binhe*, dans *Gascounhe*, p. 182.

2. « Les beaux raisins! Les uns roux, comme les cheveux de la fillette; les autres, luisants & noirs, comme les yeux de cette petite fée! »

3. On se rappelle la délicieuse chanson qu'un autre poète gascon de ce siècle, Justin Larrebat, a faite sur les Bayonnaises, & qui est intitulée : *L'Oueil troumpedou.*

4. *Debis*, p. 99 — « Le fichu planté sur l'oreille, œil riant, bouche vermeille, la hanche souple & l'air mutin, il n'y en avait pas de faite comme vous : vous en souvient-il, belle fille, vous en souvient-il? ».

Digitized by Google

Il y a une bien jolie pièce où, ne parlant pas cette fois pour son compte, Isidore Salles a rendu cette tendresse & cette impétuosité d'allures, qui est au fond de sa conception de l'amour : c'est la *Premère Pegnicade*[1]. Jeantot est bien découplé, Marianne fraîche comme un coquelicot, &, chaque matin, le fils du meunier passant avec sa bourrique devant la fenêtre de la fillette, chaque matin aussi on échange de la main un bonjour, quelque fleur. Puis voilà qu'un beau jour s'engage entre eux un bout de dialogue :

— Que dits de naù, amic Yantot?
— Que dic que t'aymi, Mariannote!...
— E you tabey, amic Yantot,
Que t'aymi, dits le Mariannote...
— Labets que caù bailla-m un pot!
— Dap plasi, hey le gouyatote[2].

Comme il était frais & blanc, le cou de Marianne!... Notez que tout cela (la dernière strophe nous l'apprend), c'est un Jeantot de soixante ans qui le rappelle à sa vieille Marianne. « Vous en souvient-il, méchant garçon? — Et vous, belle fillette? » Voilà donc une scène de tendresse reportée dans le passé, & rien n'est mieux d'accord avec les procédés ordinaires du poète qu'une transposition de ce genre. C'est un besoin qu'il éprouve, alors même qu'il ne s'agit pas de lui & qu'il n'est plus en scène : il aime ce recul, & à voir flotter ces tendresses dans une lumière douce, un peu lointaine. Son œuvre est un fruit de l'âge mûr. Je ne ferai pas à la *Premère Pegnicade* l'affront de la comparer à *Monsieur & Madame Denis*. Que le point de départ soit le même, voilà qui n'importe guère; puisque, en tout cas, de la chanson grivoise de Désaugiers serait ici sortie une idylle gasconne d'une incomparable fraîcheur, l'idylle des jeunes amours d'autrefois.

Joignez à cela cette chanson : *Maù de Cachaù*, sur un air

1. *Debis*, p. 19.
2. « Que dis-tu de neuf, ami Jeantot? — Je dis que je t'aime, Marianne! — Et moi aussi je t'aime, ami Jeantot, dit la Marianne. — Alors, il faut me donner un baiser! — Avec plaisir, fait la fillette. »

Digitized by Google

de Garat, si leste & si pimpante, — où la fille du Boucau repousse vertueusement les obsessions du beau Monsieur de Bayonne, — avec un brin de morale malicieuse en guise de conclusion :

Qu'aùré dit le mignonne
Chens lou maù de cachaù[1] ?

Joignez-y encore quelques strophes d'une belle envolée, des exhortations qui sont un lieu commun, mais d'une éternelle vérité, & si harmonieusement exprimées[2] ! Enfin, çà & là, des traits comme il s'en trouve dans *Lou Bagn Bouren*[3] : si du Sablar à la rivière toutes les Dacquoises sont belles, & si parfois le cœur s'échauffe, c'est la faute à la source d'eau bouillante ! Il semble bien que de tout cela la morale qui se dégage est assez nette, & qu'il n'y a pas lieu d'aller la chercher trop loin. C'est évidemment que l'homme a une sorte de droit à l'amour, c'est qu'il faut aimer pendant qu'on est jeune, c'est qu'en définitive Dieu a fait les belles filles & leur a donné des yeux noirs pour qu'on les courtise quand on a vingt ans. Morale indulgente & gasconne : à qui le dites-vous ! Elle a du moins le mérite de la franchise & de ne pas se dissimuler sous un appareil métaphysique qui la rendrait odieuse. Il faut la prendre telle qu'elle est, & pour ce qu'elle vaut. Le poète ne l'excuse ni ne la condamne ; il la constate, & rappelle qu'elle est de mise seulement à un certain âge de la vie ; que l'homme, s'il se respecte, devra le plus vite possible « faire une fin », comme on dit vulgairement, ou comme le dit bien mieux le meunier de Gayrosse :

1. *Debis*, p. 93. — « Mais qu'aurait dit la mignonne, sans le mal de dents ? »

2. Voir notamment la pièce *Les Quoate Sasouns de le Bite*, dans *Debis*, p. 247 :

Ayma que caù !...
O lou bet tems !
Sou dou printems,
Yeunesse !

On ne peut reprocher à cela qu'une forme un peu trop française.

3. *Debis*, p. 46.

Digitized by Google

De courreya ne baù arré!
Aù diable galan e mestresse!
Deban lou mayre e lou curé,
Qu'ey dit adiù à le pequesse!
Lou cout dou houec qu'és amistous
Entre le hemne e lous maynatyes[1].

Il ne faut point non plus s'attendre à trouver de grandes complications ni des raffinements d'analyse dans les pièces où Isidore Salles nous laisse entrevoir ses idées sur la société & sur la vie. Je ne parle que pour mémoire de celle qui est consacrée à la servante de la « Maison blanche », cette Nini Duhard, vaillante & bourrue, superstitieuse, distribuant autour d'elle des taloches & des caresses, — bon chien de garde qui, fidèlement, a fait son métier pendant cinquante ans[2]. La pièce est fort belle ; mais on pourrait alléguer qu'ici le poète est en cause, & ce serait exact. Il était un des « trois oiseaux de cette couvée », soignée avec tant d'amour & de dévouement ; il n'a fait apparemment que payer sa dette de reconnaissance à la vieille Nini. Mais, à côté de cela, ce que je remarque à chaque instant dans son œuvre, ce qui y éclate à toutes les pages, c'est un grand fond de tendresse & de pitié pour les humbles, les déshérités. Il a des indignations contre toute injustice du sort, non pas de celles qui se répandent en exclamations, mais comme on les sent profondes & réfléchies! Il voudrait surtout que l'homme ne vînt pas de gaieté de cœur aggraver le mal, faire pencher le plateau en y ajoutant le poids de ses mépris iniques. Ainsi pourquoi, au moment où sort de l'école l'essaim joyeux, pourquoi ce tout petit laissé seul à l'écart, & les huées qui le poursuivent : « A l'écart, le bâtard! » N'est-il pas intelligent, cet enfant, n'a-t-il pas comme les autres un cœur fait pour aimer?

Tout en s'eschugant lou bisadye :
« Qu'ey doun heyt, disé lou maynadye,
Per me trecta com un boulur!
N'ey doun you prou gran malhur

1. *Debis*, p. 61. — « De courir, cela ne vaut rien Au diable galants & maîtresses! Devant le maire & le curé, j'ai dit adieu à la bagatelle. Le coin du feu est doux entre une femme & des enfants. »

2. Voir la pièce *Le Gouye*, dans *Gascounhe*, p. 321.

Digitized by Google

D'esta soulet per ha lou biadye!
Soulet sus terre, chens nat gay,
Chens couneche ni pay ni may[1]! »

Une autre fois, c'est une vieille ratatinée & déguenillée, pauvre ombre falote, qui glisse péniblement sur la route de Tosse à Saint-Jean, & que les gamins accueillent à coups de pierre en criant : « Sorcière! sorcière! » La vieille se redresse sous l'insulte, & elle se met à parler avec une éloquence poignante, qui va droit au cœur. Nul artifice dans ce récit de misère, lamentable soliloque scandé par les cris des enfants; le mari devenu fou, le fils soldat, le gendre tombé d'un échafaudage, la petite-fille morte elle aussi dans la fleur de ses seize ans :

Praùbe sourcieyre chens apric!
Se l'èri! n'aùri pas soupic
De trouba yas, le noueyt binude!
En pley hiber ne-m beyren pas
Chens un perrec, chens un pedas,
Dap le camise mitat nude[2]!

Le poète ne se montre pas, n'intervient point en apparence, & d'un bout à l'autre on le sent présent, rien qu'au souffle généreux de ce plaidoyer pour les déshérités & les vaincus, tous ceux que la vie a broyés.

Mais il n'y a pas seulement des larmes parmi les petites gens. Beaucoup portent gaiement leur misère, contents du sort malgré tout, sachant, avec une sorte d'insouciance & de philosophie, cueillir parmi tant d'épines les fleurs de la vie. Entre eux & le poète s'établit un courant de sympathie. Jamais il ne prêche la résignation, mais souvent il met en scène des gens

1. *Lou Bastard*, dans *Gascounhe*, p. 190. — « Tout en s'essuyant les yeux : « Qu'ai-je donc fait, disait l'enfant, pour être traité comme un voleur! N'ai-je donc pas assez de malheur d'être seul pour faire le voyage! Seul sur terre, sans aucune joie, sans connaître ni père, ni mère. »

2. *Le Sourcieyre*, dans les *Debis*, p. 123. — « Pauvre sorcière, sans abri! Ah! si je l'étais, je n'aurais pas le souci de trouver un gîte la nuit venue! En plein hiver on ne me verrait pas sans un chiffon, sans une loque, moitié nue avec ma chemise! »

Digitized by Google

qui en ont une forte dose, & cela ne laisse pas d'être plus persuasif. Tel, le bon berger d'Artiguenabe[1], enfant du hasard, né un jour comme un *crabot* sur les bords du Gave : en voilà un que sa bosse n'a jamais empêché de dormir, non plus que les dédains des filles ; pain ou *mesture*, il s'est accommodé de tout, & d'une botte de paille pour y reposer sa tête. Puis, le moment venu, il dicte son testament, partage les douze chèvres qui composent son troupeau, — son unique richesse, — & ni le fossoyeur n'est oublié, ni le curé, ni le régent qui chantera à la messe.

C'est encore un autre résigné, ce vieux bohémien qui va depuis vingt ans de porte en porte, accompagné de son chien, & se proclame fièrement « maître de rien, maître de tout » (*mèste d'arrey, mèste de tout*). A chaque foyer il a trouvé du feu, dans chaque grange un peu de paille ; il a donc ses raisons pour dire :

Aù cô lou qui n'a pas d'embeye...
Se n'a pas lou cassou, qu'a l'oumpreye[2] !

Voilà, sous une image très nette, le mot attendu, & je sais bien aussi qu'il est de nature à ne point satisfaire tout le monde ; car, il n'y a pas à dire, que nous le voulions ou non, nous sommes ici au plein cœur de la question sociale. Les uns (ce sont au fond les optimistes) croient qu'elle pourra se résoudre par une répartition nouvelle, compensant des inégalités que les siècles ont accumulées ; ils espèrent que, par des efforts mis en commun, par des progrès matériels, voire par des secousses & des bouleversements, la société de demain sera appelée à vivre dans une sorte de paradis terrestre. Les autres veulent aussi plus de justice & de pitié, mais sans se dissimuler qu'un absolu n'est pas réalisable, & que le mot *progrès* lui-même, ou bien est vide de sens, ou bien l'indique, puisqu'il signifie « marche en avant », marche vers un but qui recule sans cesse, vers un idéal qui ne sera jamais atteint ; ils n'espèrent pas surtout que, dans son milieu actuel, enveloppée comme elle

1. Voir la pièce *Lou Testament dou Crabé*, dans *Gascounhe*, p. 197.
2. *Lou Bouhemi*, dans *Gascounhe*, p. 382. — « Celui dont le cœur n'est pas envieux, s'il n'a pas le chêne, a du moins l'ombrage. »

Digitized by Google

l'est d'une matière évidemment hostile, l'humanité puisse réaliser son rêve. De là ce pessimisme qui, souvent par une intuition confuse, a été celui de grandes philosophies & de grandes réligions, — du christianisme en particulier. De là cette résignation prêchée aux uns, tandis que la charité devient un devoir pour les autres; & aussi une sorte d'étonnement qu'on vienne parler de bonheur à ces créatures éphémères, dont les prétendus progrès de la science pourront bien décupler les besoins & les désirs, mais sans qu'aucune combinaison sociale en assure la satisfaction immédiate :

Tout commence ici-bas, mais tout finit ailleurs!

C'est à cette solution toute chrétienne de la question sociale qu'aboutit Isidore Salles dans quelques-unes de ses grandes pièces, — & je n'en veux discuter ici ni la valeur, ni la portée. Je n'ai qu'un fait à constater : c'est que cela est sincère, c'est que cela se trouve d'accord avec les tendances de son esprit, qui sont évidemment traditionnalistes. Chez lui la foi est très simple; point d'exaltation ni de mysticisme, point d'intolérance non plus; c'est la foi des aïeux, qui s'est transmise d'elle-même, très naturellement, qui a été acceptée sans discussion préalable, sans aucun doute surgissant dans la conscience à un moment quelconque. Il est croyant avec une sorte de sérénité & ne s'embarrasse pas dans les inextricables difficultés du dogme; s'il invoque des raisons pour justifier ses espérances, ce sont celles que « la raison ne connaît point », & qui viennent du cœur. Voici, par une journée d'hiver, trois « anciens » assis sur un banc devant leur porte, & qui devisent. « Amis, la vie passe vite, dit le vieux berger. Et ce qui m'embarrasse, ce n'est pas de partir... J'en ai vu mourir d'autres... Mais après?... Bah! quand je suis tout seul aux champs, la nuit, je regarde les étoiles, & je me dis que celui qui les a faites m'a fait aussi... Travaillons! Avec un bon maître, le bon serviteur est toujours sûr de son salaire. » Le paysan, lui, déclare qu'il perd plus d'une fois le fil de ce que dit le curé dans son prône, & qu'il ne s'y conforme pas trop; mais il a confiance dans le bon Dieu. Et le

Digitized by Google

vieil artisan avoue qu'il ne croit pas à grand chose ; mais il avait une fille qui lui disait : « Heureuse l'âme qui se repose en Dieu ! » Et cette fille est morte, & quand il mourra, c'est pour aller où elle est allée :

Que-m dic : Segu que le beyrey !

Dieu les écoute, du haut de son trône, & dit alors à saint Pierre : « Voilà trois justes ! Quand leur heure aura sonné, laisse-les entrer ici sans marchander[1] ! »

Même note religieuse dans la courte pièce intitulée *Prière*, note simple & familière, persuasive cependant, & d'une tendresse enveloppante, parce qu'entre les âmes des générations successives s'établit une communion, une solidarité dans l'espoir. Ici, c'est le fils qui s'accuse d'avoir péché, d'avoir enfreint la loi plus d'une fois, mais qui se rappelle en même temps les dernières paroles de sa mère :

Abant de mouri que m'a dit :
« Hilh de moun cô, sis benedit !
Dou yourn oun t'ey boutat aù mounde,
Yamès ne m'as balhat soupic :
La-haùt, qu'at diserey, amic,
E lou boun Diu en tiendra counde[2] ! »

Isidore Salles a écrit une pièce où ses idées sociales, la connexion qu'il y a entre elles & ses croyances religieuses, se trouvent résumées d'une façon singulièrement puissante. Elle s'appelle *Lou Gran Praùbe*[3]. Cette pièce, dans son genre, est un chef-d'œuvre ; il ne faut pas hésiter à la placer à côté de l'*Arré-hilh* & de la *Maysoun blanque*. Tout m'y paraît également fort, & c'est avec une admirable simplicité de moyens qu'y sont atteints les plus grands effets. D'abord le décor sobrement indiqué : un ciel morne de mars, où se couche le soleil ;

1. *Lous Tres Anciens*, dans *Gascounhe*, p. 376.

2. *Pregari*, dans *Gascounhe*, p. 429. — « Avant de mourir elle m'a dit : « Fils de mon cœur, sois béni ! Depuis le jour où je t'ai mis au « monde, jamais tu ne m'as causé de souci. Je le dirai là-haut, mon « ami, & le bon Dieu en tiendra compte ! »

3. *Debis*, p. 51.

Digitized by Google

sur ce fond, la vieille croix de pierre qui se dresse à un carrefour, & à côté se profile la haute silhouette du mendiant, — le mendiant loqueteux, mais droit, mais drapé dans ses haillons avec noblesse, toute la majesté de sa longue barbe blanche. Cela est très beau :

En lous nuatyes que-s couchaùbe
Lou sou d'un triste your de mars.
Aù pé de le crouts de Bégars,
Que s'és arrestat un Gran Praùbe :
Magre, mes dret com un sourdat,
Sus le pét le camise manque
E le barbe cad toute blanque
Sus un mandilh tout houradat.

L'*Anyelus* soune, é lou Gran Praùbe
Hasen lou signe de le crouts
De sou buts lente que mentaùbe :
« Mouriram touts[1] ! »

Le voilà bien le mot de l'énigme, accompagnant ici le tintement de l'*Angelus* : « Nous mourrons tous ! » Et il faut entendre le commentaire qu'en fait le « Grand Pauvre ». C'est comme un chapelet qu'il égrène, ce récit de toute une vie, fait là dans la tristesse du couchant ; par monts & par vaux, il a été, demandant à tous l'aumône, ne portant envie à personne ; « estomac vide ou panse pleine », ne sommes-nous pas tous condamnés à mort? Il a été... A sa fenêtre, il a vu la jeune fille, épanouie comme une rose ; il a vu le savant cherchant des clartés au delà des étoiles... Vanité que tout cela ! vanité, la science ou la beauté :

Si lou boun Diu m'abé heyt bade
Soulemen per bibe aci bas,
Qu'aùri respounut : « Si bous plats,
Dispensemme de le courbade ! »

1. « Dans les nuages se couchait le soleil d'un triste jour de mars. Au pied de la croix de Bégars s'est arrêté un Grand Pauvre : maigre, mais droit comme un soldat, sur sa peau point de chemise, & sa barbe tombe toute blanche sur un manteau troué. — L'*Angelus* sonne, & le Grand Pauvre, faisant le signe de la croix, de sa voix lente répétait : « Nous mourrons tous ! »

Digitized by Google

Mes Christ qu'a dit : « Après aquet,
La haùt! là haùt beyram d'aùts moundes!
Aqui que-s régleran lous coundes! »
Si m'a mentit, tant pis per et![1]

N'y a-t-il pas une sorte de familiarité hautaine dans ce dernier mot? Et cependant ce n'est point un cri de révolte, pas même un cri d'angoisse. Tous ces héros obscurs ont vraiment un courage fait de belle humeur; ils se contentent du peu que la vie leur a donné, ils savent en jouir & surtout ne rien regretter. Quand l'heure a sonné, sans peur, avec une sorte de sérénité qui n'est pas de la forfanterie, qui n'est pas de l'insouciance non plus, ils font comme le vieux soldat Pierre Lafeuillade, — celui qui, blessé à Austerlitz & à Wagram, n'avait même pas obtenu la croix, celui qui, simple tailleur de pierres, se souvenait sans rancœur que ses ancêtres avaient été de puissants barons, — & qui, sentant la fin proche, appelle le curé pour lui signer « sa feuille de route » :

La haùt, oun lou boun Diu m'escoute,
Parti que-m caù aquès matin,
E bous, qui sabets lou latin,
Signam-me le hoelhe de route[2]!

Tout cela est parfait dans sa simplicité. Il y a là une bravoure tranquille; le poète l'a si uniformément prêtée à ses personnages, qu'il la possède bien, semble-t-il, pour son propre compte. Nul doute que ce ne soit là le fond solide de sa philosophie, la règle de conduite qu'il s'est imposée sans effort. Et partout, en effet, où il nous a parlé de lui-même, soit qu'il songe aux mille traverses de la vie, soit qu'il envisage l'inévitable dénouement, c'est cette bravoure & cette belle humeur que je retrouve vraiment au fond de sa pensée & qui

1. « Si Dieu m'avait fait naître seulement pour vivre ici-bas, je lui aurais répondu : « S'il vous plaît, dispensez-moi de la corvée! » Mais le Christ a dit : « Après celui-ci, là haut, nous verrons d'autres mondes! Là se règleront les comptes. » S'il m'a menti, tant pis pour lui! »

2. *Lou Bielh Sourdat*, dans *Gascounhe*, p. 118. — « Pour là-haut, d'où le bon Dieu m'écoute, il me faut partir ce matin. Vous, qui savez le latin, signez-moi ma feuille de route! »

Digitized by Google

en est la note dominante. Il a fait çà et là mainte allusion aux déconvenues de sa carrière administrative, avec une pointe de rancune peut-être, mais une rancune dont il est le premier à sourire. Quel charme n'y a-t-il pas dans le récit de ses déplacements, dans ce « Tour de France[1] » dédié à Madame Salles, vagabondage du fonctionnaire poussé comme un pion sur l'échiquier, du nord au sud, de l'ouest à l'est, — avec la station tragique aux bords du Rhin, qui était encore français? Et ce que j'aime encore mieux, ce qui me paraît surtout d'une belle sagesse pratique & d'un heureux exemple, c'est l'apaisement, c'est la sérénité avec laquelle il voit les années se succéder & s'enfuir de plus en plus rapides, les cheveux blanchir sur ses tempes. Point de lâches regrets. Il a bien un moment de surprise quand il voit naître ce petit-fils attendu; il songe à la mère, qu'il a vue arriver toute petite elle aussi, & c'était hier! Mais comme il accepte avec bonne grâce son rôle! Lisez plutôt la *Cadire dou Papoun*[2], la chaise où l'aïeul s'asseyait jadis pour lui conter de beaux contes & qui maintenant vient de lui échoir en héritage. Isidore Salles, si c'est sur cette chaise que vous avez écrit l'*Arré-hilh*, le vieux meuble sera deux fois sacré à ceux qui l'auront plus tard, à leur tour...

Mais d'où vient-elle donc enfin cette *cadire?* Elle vient du pays de Gosse, elle vient de Gascogne. Et voilà bien qu'à ce seul mot évocateur, tout ce que nous venons de constater & de démêler dans l'œuvre du poète s'éclaire d'un nouveau jour. N'en doutons point : cet esprit alerte & cependant pondéré, qui a de la verve & de l'ironie, quelque tendance à la raillerie, voire au scepticisme, mais qui ne va pas jusqu'à la satire impitoyable, c'est l'esprit gascon. Et qu'avons-nous trouvé par ailleurs? Une théorie de l'amour qui a sa pointe de gaillardise. Ne sommes-nous pas au pays d'Henri IV, & le Béarnais ne doit-il pas sa popularité autant au souvenir de sa verte galanterie qu'à celui de sa bravoure? A côté de cela, une théorie sociale : elle est née sous un climat heureux, où les iné-

1. *Debis*, p. 255.
2. *Gascounhe*, p. 2.

Digitized by Google

galités existent comme ailleurs, mais sont moins âpres, se font moins sentir que sous un ciel glacé ou dans une atmosphère noire, saturée de la poussière du charbon, — dans un pays où tout est à tous en un certain sens, & où les mendiants, drapés avec dignité dans leurs loques, égrènent des prières en demandant l'aumône. Puis nous avons constaté une foi calme & solide, une ardeur de charité seulement : nous ne sommes pas loin du berceau du grand apôtre, c'est par ici qu'est né Vincent de Paul. Enfin, une sorte de bravoure, soit devant le danger immédiat, soit devant le mystère final, & qui, pour être quelquefois fanfaronne d'allures (je ne dis pas chez notre poète), n'en repose pas moins sur une conscience nette & sur un bel équilibre.

Tout nous ramène, en somme, à cette conception d'une race équilibrée. Ces gens sont sceptiques à leur façon, qui est peut-être la bonne. Ils se disent qu'évidemment tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Mais est-il sûr qu'il puisse en être autrement, &, les choses étant ce qu'elles sont, n'est-ce pas déjà une présomption pour croire qu'elles sont ce qu'elles doivent être? La vie, malgré tout, vaut la peine d'être vécue, mais elle ne vaut pas qu'on s'y attache outre mesure, avec une sorte de lâcheté. Encore une fois, tout cela est très gascon, & c'est à cela que nous ramène invinciblement l'allure & le ton de cette œuvre, comme les pensées qui y sont exprimées. Rarement l'esprit de la race, — dans ce qu'il a de meilleur, de plus délicat, de plus noble, — s'est traduit avec autant de bonheur & d'une façon aussi complète.

III.

Une pensée vient alors, &, quoi qu'on fasse, on ne peut guère s'en défendre : c'est que, par une ironie singulière du destin, ce poète si Gascon n'a pas écrit son œuvre en Gascogne. Non, cette œuvre, où revit si pleinement le tour d'esprit de la race, la race elle-même encadrée dans ses paysages familiers, ce n'est point ici qu'elle a été rimée, c'est sur les bords de la Seine, en plein brouhaha parisien. Et l'on en

Digitized by Google

douterait presque, si l'on n'était averti d'avance, car il y a bien dans ce cas — en apparence du moins — une sorte d'anomalie.

J'irai plus loin. D'un certain point de vue, on peut s'étonner qu'à un moment donné Isidore Salles ne soit pas revenu du côté de Sainte-Marie-de-Gosse y « planter ses choux », comme il paraît en avoir eu quelque velléité[1]; on peut regretter que des hasards, des nécessités sociales, des attaches nouvelles de famille l'aient retenu au loin & décidément fixé ailleurs. Il semble que rayonnant d'ici, comme de son centre naturel, sa pensée en eût acquis, pour les contemporains, une autorité plus haute, je ne sais quoi de plus significatif. De grands exemples reviennent aussi à la mémoire : hier, c'était Jasmin, résistant à toutes les séductions de Paris, continuant à raser la pratique dans sa boutique du Gravier; aujourd'hui, c'est Mistral, « le grand seigneur de la Crau », qui surveille à Maillane les travaux du labour. Et certes ceux-là ont soutenu le bon combat contre la poussée centralisatrice, contre un état d'esprit qui depuis trop longtemps nous énerve, contre les formules qui, sous un décevant prétexte d'unité, tariraient à la longue dans ce pays toute sève & toute énergie locale, ne feraient de la France qu'une masse uniformément grise. En eux, c'est l'âme de nos provinces, qu'on croyait morte, & qui revit, — qu'on le veuille ou non, — & qui nous fait sentir quel sera le devoir de demain.

Ce bon combat, Isidore Salles cependant l'a soutenu lui aussi à sa façon, & non sans efficacité, peut-être à son insu. Il n'y a point de reproche à son égard dans ce que je disais tout à l'heure; c'est à peine un regret que j'exprimais, car, dans ces matières-là, toutes sortes de réserves sont à faire. Nous ne savons point au juste ce qu'il faut pour donner le branle à ce mécanisme délicat & complexe qu'est l'âme d'un poète. Savons-nous, par exemple, si, revenu définitivement vers l'âge mûr s'asseoir à l'ombre du chêne natal, Isidore Salles ne se serait pas contenté d'y vivre, dans une sorte de farniente & de

1. Voir la spirituelle pièce intitulée : *Planta caùs*, dans les *Debis*, p. 40.

Digitized by Google

paresse intellectuelle, le rêve de sa jeunesse retrouvée? C'est l'intensité du souvenir qui l'a fait poète, avons-nous dit, & voilà qui est en effet incontestable; mais, pour qu'il prît la plume, il lui a peut-être fallu un recul dans tous les sens à la fois, dans l'espace comme dans le temps? Ce n'est pas le passé seulement qu'il a évoqué, c'est un passé très localisé : on a bien le droit de se demander s'il l'eût fait avec autant de force, une fois revenu dans son pays de Gosse? Et, quelque étrange qu'elle paraisse au premier abord, l'hypothèse pourtant n'a rien de paradoxal. Mme de Sévigné a eu besoin d'être séparée de sa fille pour que la tendresse maternelle s'éveillât en elle avec tant de tyrannie.

Isidore Salles a été ce qu'on appelle volontiers aujourd'hui un « déraciné ». Le regret de la terre natale l'a mordu au cœur, en même temps que remontait le souvenir des jeunes années : double circonstance, dont il a fallu peut-être l'entrecroisement pour faire de lui le poète qu'il est. Du reste, il est revenu quelquefois au pays : il a rafraîchi la vision qu'il portait en lui & respiré l'air salubre, sous le coup de vent soufflant du Boucau. D'abord (je parle de l'époque où la politique l'a laissé libre), il semble avoir eu quelques hésitations, s'être confiné dans son exil & l'avoir volontairement prolongé. De quoi avait-il peur? De se heurter à un passé trop récent encore, de frôler des tombes fraîchement creusées, d'éveiller sous ses pas un essaim de souvenirs trop bourdonnants. C'est bien la note qui domine dans cette belle pièce de la *Maysoun blanque*, c'est bien le sens des recommandations faites à l'ami qui retourne au pays. Depuis, il s'est raidi contre ce sentiment : il a revu son pays de Gosse, Bayonne, le Béarn; il y a retrouvé de vieux amis, il y a reçu les acclamations qui lui étaient dues. Des liens se sont renoués. Et de retour à Paris, qu'y cherche-t-il de préférence? Tout ce qui de près ou de loin peut lui rappeler la Gascogne, prolonger entre lui & la terre natale une sorte de communion. Il aurait eu beau jeu, venu seulement trois siècles plus tôt : il aurait vu Roquelaure & Montesquiou, & Bellegarde, & Jean d'Harambure, & tant d'autres cadets à belle moustache ou à longue rapière, envahir le Louvre à la suite du Béarnais, — sans compter Malherbe

Digitized by Google

qui cherchait à les « dégasconner ». Dans notre Paris cosmopolite & démocratisé, l'invasion n'est plus aussi bruyante, elle est moins empanachée. C'est cependant un petit coin de la Gascogne que ce « Café de nos Etudiants[1] », tout près de la Seine, au bas du boulevard Saint-Michel, &, en passant par là, Isidore Salles contemple des bérets bleus crânement posés sur l'oreille, il écoute avec attendrissement quelque refrain de la montagne, & salue toute cette belle jeunesse, — les futurs médecins du Marensin & les futurs juges de paix de Peyrehorade, — en lui donnant de très sages conseils : « Enfants, aimez la petite patrie & son doux langage, mais n'oubliez jamais la grande! » Je n'ai plus le temps de le suivre dans tous ces banquets annuels des Landes, qu'il égaie de ses improvisations piquantes : là encore, au milieu des visages amis, il se sent chez lui & respire plus à l'aise.

Un déraciné? Non vraiment, point tant que cela. Car, à distance, par ce lent travail qu'opère en nous la tension de la volonté, par ces mille liens invisibles qui, en dépit de l'espace & du temps, nous rattachent aux choses & aux êtres que nous avons aimés, Isidore Salles a tout doucement repris racine dans la Gascogne de son rêve, une Gascogne héroïque & fleurie, vraie, & cependant idéalisée, — patrie d'un poète. Il en est le chantre & la grande voix au déclin de ce siècle. Transposition singulière! Le poète n'est pas dans sa province natale, mais la province natale vit en lui; c'est en lui qu'elle fait chanter son verbe sonore, légèrement ironique; par lui, qu'elle nous donne une définition d'elle-même, de son passé à coup sûr, peut-être de son avenir. Qu'importe qu'Isidore Salles soit ailleurs, puisqu'il a fait d'avance son testament, & qu'il y a pieusement inséré ce legs :

Lous borts dou Gabe & de l'Adou
Qu'aùran mi darrère pensade[2]!

Édouard BOURCIEZ,
Professeur à l'Université de Bordeaux.

1. *Lou café dous nos Estudians,* dans les *Debis*, p. 34.
2. *Debis*, p. 262. — « Les bords du Gave & de l'Adour auront ma dernière pensée! »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Mgr DE LA ROUGERIE : Bayle le Sceptique et la tolérance à Pamiers, 1898, Pamiers, 44 pages in-8°.

Le Maire de Pamiers ayant proposé au Conseil municipal, le 5 novembre 1897, d'élever une statue à Pierre Bayle, une assez vive émotion s'ensuivit, & tandis que certains, comme M. Henri Dulaut, professeur de rhétorique au collège, applaudissaient, d'autres, tels que M. J. de Lahondès, désapprouvaient vivement. Monseigneur de Pamiers, dans la brochure qu'il nous a fait l'honneur de nous envoyer, & qui a été fort répandue, examine d'abord l'idée que Bayle & ses partisans se font de la tolérance, sa méthode pour obscurcir la vérité, son influence antireligieuse & antisociale, ses idées sur la Providence, sa morale; puis il prend directement à partie M. H. Dulaut & termine ce premier chapitre par une page d'histoire mettant en évidence un épisode des guerres religieuses où les coreligionnaires & les parents de Bayle luttaient contre les catholiques & désolaient Pamiers.

Un second chapitre est consacré à examiner « la tolérance à Pamiers », & Monseigneur rappelle l'interdiction des processions, la laïcisation des écoles, la formation d'une caisse au profit des élèves des écoles laïques, &c.

Nous ne pouvons analyser plus longuement ce mémoire pour plusieurs raisons. La première, qui nous dispenserait de dire autre chose, est que notre *Revue* reste en dehors de la politique contemporaine & des questions religieuses. Mais nous devons ajouter qu'une analyse sans discussion ne serait pas possible & qu'on ne peut pas discuter quand on donne aux mots un sens différent.

Digitized by Google

Il faudrait avant tout se mettre d'accord sur la signification du mot *tolérance*, & je crois bien que cela serait impossible.

Notre *Revue* peut cependant exprimer son opinion sur le projet d'élever une statue à l'un des premiers journalistes, à l'auteur du *Dictionnaire historique* qui est malgré tout une œuvre considérable. Bayle la mérite autant & plus que d'autres qui l'ont déjà, mais il me semble que maints Ariégeois mériteraient davantage cet honneur & qu'il serait facile de trouver parmi eux des hommes honorés de tous les partis.

Nous sommes à une heure difficile. La patrie française est menacée de tous côtés par les hostilités avouées, plus encore par la diminution numérique de notre race & par un terrible flot montant d'indifférence que constatent amèrement ceux qui ont voyagé & connaissent l'étranger.

Les patriotes devraient nous donner la paix à l'intérieur & nos forces seraient doublées.

Émile C.

Fr. MARSAN : Notes sur quelques inondations arrivées au dix-septième et au dix-huitième siècles, 12 pages in-8°. *Bull. soc. Ramond.*

M. l'abbé Marsan, aujourd'hui curé de Saint-Lary, au fond de la superbe vallée d'Aure, poursuit le cours de ses recherches sur les événements météorologiques des deux derniers siècles. Notre *Revue* a publié la première partie de ses notes. Celle-ci contient des extraits des registres paroissiaux de l'église d'Aubarède, en Bigorre (1678 & 1685), & un rapport de M. Boutin, premier échevin d'Auch, sur une épouvantable catastrophe survenue les 5 & 6 avril 1770.

Les premiers textes racontent de terribles inondations & gelées, & ne se bornent pas aux maux soufferts par la petite ville d'Aubarède; il y est question de Toulouse & de Tarbes.

M. l'abbé Marsan a publié en dernier lieu un procès-verbal de 1777 au sujet de la création de gouffres énormes au-dessus de Campan, dans le lit de l'Adour.

E. C.

Digitized by Google

Eskual Herria, journal basque français du Rio de la Plata, Buenos-Aires (61, cerrito).

On sait l'importance de l'émigration des Basques vers l'Amérique du Sud, leur attachement à leur vieille langue, les liens qu'ils conservent avec la petite patrie. Ils sont particulièrement groupés dans la République Argentine, & depuis quelques mois ils ont un journal rédigé en basque & en français, & qui paraît tous les dimanches. Nous adressons de bien loin toutes nos félicitations au directeur, M. Laurent H. Londaïts, & au rédacteur M. L. Araneder. Nous faisons des vœux pour le succès de leur très louable entreprise. Nous les félicitons de publier un journal parfaitement honnête & fort intéressant. Il y a quantité d'articles sur le Folklore basque, à côté de colonnes consacrées aux échos du pays basque.

E. C.

Revue méridionale, Nouvelle période mensuelle, t. VII, 32 pages in-8°. Carcassonne, 3, rue Victor-Hugo (5 fr.).

Il existe à Carcassonne une Société de lecture admirablement organisée & qui pourrait être citée comme le modèle du genre. Son succès à tous égards prouve qu'en province comme partout on arrive quand on a de la volonté mise au service d'une idée juste. Dans les vingt départements de notre sud-ouest, on ne peut citer que Montauban & Pau, où les œuvres d'initiative individuelle exigeant de la patience, de l'assiduité, du dévouement au profit du plus grand nombre, aient prospéré. Mais à Pau il y a M. Piche, le digne héritier de Tourasse; à Montauban, M. Paul Nicolas (un magistrat, quel miracle!); à Carcassonne, M. Achille Rouquet, le directeur de la *Revue méridionale.*

La *Revue* est en grande partie l'œuvre des amis de la Société de lecture; on pourrait dire qu'elle est la *Revue* de la Société. Les deux œuvres se complètent.

La *Revue* a un grand mérite étranger à sa rédaction : elle paraît à jour fixe très régulièrement. Elle est bien imprimée, habillée d'une couverture artistique dans le goût moderne & souvent accompagnée de gravures & lithographies hors texte.

La rédaction écrit généralement en français, elle appartient

Digitized by Google

cependant au félibrige; mais elle a compris qu'une publication en langue d'oc ne s'adresserait qu'à des convertis, tandis qu'elle doit intéresser le public entier à son œuvre littéraire & patriotique.

Supérieure par ses textes à la plupart des périodiques littéraires de province, la *Revue méridionale*, dans la limite de ses modestes prétentions, est très honorable. E. C.

H. MARCAILHOU D'AYMERIC : **Explorations; contribution à la flore de l'Andorre,** p. 28 à 60, *Bull. Soc. Ramond.* Bagnères-de-Bigorre, 1898.

Infatigable, M. H. Marcailhou d'Aymeric poursuit le cours de ses explorations & de ses études botaniques. Il complète aujourd'hui le récit de son excursion en Andorre, publié en 1889 dans la *Revue des Pyrénées*, après avoir de nouveau visité ces parages en juillet 1894 avec quelques amis, parmi lesquels étaient son frère le regretté abbé Marcailhou d'Aymeric, passionné lui aussi pour la science & que nous avons eu le malheur de perdre il y a un an, & M. Frédéric Deverell, auteur d'une excellente carte de l'Andorre au $\frac{1}{80\,000}$ publiée en 1890.

Comme toujours, l'auteur décrit minutieusement sa route avec sa précision ordinaire, sa clarté parfaite, corrigeant à l'occasion les inexactitudes des géographes, ajoutant beaucoup à nos connaissances. Hélas! combien sont rares aujourd'hui les naturalistes de cette école! combien y en a-t-il parmi nos milliers d'alpinistes?

Les Mémoires de M. Marcailhou, comme ceux du regretté Dr Jeanbernat, sont des *documents :* on les consultera toujours. Non seulement les botanistes pour lesquels ils sont spécialement écrits, mais les zoologistes & parfois les géologues, y trouveront leur compte. Quant aux géographes, ils n'auront qu'à copier. E. C.

L.-A. FABRE : **Le plateau de Lannemezan et les inondations sous-pyrénéennes**, programme d'étude, pp. 60-73, avec carte. *Bull. Soc. Ramond.*

L'auteur, inspecteur des forêts à Bagnères-de Bigorre, a dans son service le plateau de Lannemezan que M. Boule a

Digitized by Google

fait connaître dans le Mémoire que la *Revue des Pyrénées* a longuement analysé. Depuis plusieurs années il étudie cette région, & il y trouve les causes des inondations qui dévastent les parties basses du Gers, des Hautes-Pyrénées & de la Haute-Garonne.

« Sur des milliers d'hectares, la gigantesque « patte d'oie » du Lannemezan se présente comme une sorte de cône oblique très surbaissé, à sol superficiel filtrant, reposant sur un puissant lit d'argile horizontal & étanche.

« Dans quelles conditions fonctionnera au point de vue *torrentiel* & en temps de *grosse pluie* cette sorte de vaste éponge étalée sur une glace? Et j'entends par *grosse pluie* celle que les puissantes bourrasques de l'Océan projettent chaque année pendant des six, huit & dix jours sur la chaîne pyrénéenne, où s'abattent de plein fouet des lames de 10, 12 centimètres & plus en vingt-quatre heures.

« Il est clair qu'au bout d'un certain temps le sol est imbibé outre mesure; le flot qu'il reçoit, & dont l'argile sous-jacente ne permet à aucune goutte d'atteindre les couches profondes, est expulsé & déborde à tous les niveaux. Le moindre pli de terrain est prétexte à ruissellements, le plus petit cours d'eau devient torrent, & instantanément par chaque vallée fond sur « la plaine » & avec une rapidité foudroyante le coup droit que lui porte « le plateau. »

« Au niveau des argiles rouges, ce ne sont qu'érosions, glissements, éboulis constants de masses terreuses sans aucune consistance propre & incessamment affouillées. Le boisement lui-même les maintient difficilement en place. Les eaux courantes trouvent là, sans difficultés, les matériaux de transport qui donneront plus tard à leur masse de puissantes intensités.

« Pour peu que dans la plaine, où les pentes sont atténuées & les écoulements lents, les niveaux d'eau soient déjà exhaussés, l'inondation est fatale & subite. »

M. L.-A. Fabre rappelle les faits qui mettent hors de toute discussion que la rapidité d'écoulement des eaux sauvages est en relation directe avec la couverture végétale du sol, & d'autant plus grande que cette couverture est moins riche en élé-

Digitized by Google

ments végétaux détritiques. Le sol forestier a plus que tout autre la propriété de ralentir cette vitesse d'écoulement.

« Des *déboisements* & *défrichements* considérables ont été pratiqués sur toute la région du Plateau. Si l'on considère dans la partie culminante un périmètre englobant cent trois communes de la Haute-Garonne & des Hautes-Pyrénées & comprenant 76,000 hectares, on constate que :

« 1° Les forêts ou châtaigneraies couvrent..... 10,079 hect., soit 13 %.
« Les landes..... 8,795 — 11 %.
(Revision cadastrale de 1885.)
« Les forêts soumises au régime forestier couvrent..... 4,274 — 6 %.
(Etat d'assiette de 1897.)

« Dans la *région montagneuse pyrénéenne* qui couvre 1,276,029 hectares, les chiffres correspondants sont les suivants [1] :

« Superficie *boisée*..... 310,435 hect., soit 24 %.
« Superficie des *vides forestiers improductifs*..... 100,802 — 9 %.
« Forêts soumises au régime forestier..... 296,166 — 23 %.

« 2° De 1825 à 1885, il a été converti en cultures :

« Forêts..... 700 hect.
« Châtaigneraies. 300 — } 1,000 hect. de terrains *boisés*.
&..... 3,300 — de *landes*.
« Soit..... 4,300 hectares.

« Toute dénudée qu'elle soit, la *lande* proprement dite, avec ses ajoncs & ses bruyères, protège encore plus efficacement le sol & y fixe davantage les eaux que toute autre couverture végétale non forestière. C'est donc une transformation de 6/100me de la surface qui s'est opéré en cinquante ans au préjudice de la défense du sol.

1. *Les Forêts des Pyrénées*, par E. de Gorsse, conservateur des forêts (*Revue des Eaux & Forêts*, 1894.)

Digitized by Google

« Dans le département du Gers, il a été défriché :

« De 1820 à 1859..... 3,378 hect. de bois.
« De 1859 à 1872..... 1,776 —

« Soit, en cinquante ans.... 5,154 hectares.

« Ces chiffres répondent péremptoirement à certaines critiques qui représentent « la forêt » comme absolument envahissante & l'agriculteur ou le pasteur comme ses victimes ! Ils corroborent une étude récente & très hautement documentée sur *les Forêts des Pyrénées*[1] où ces attaques étaient déjà signalées & réduites à leur véritable valeur.

« Les échéances torrentielles semblent s'échelonner aux environs de vingt ans dans les Pyrénées. Quel que soit le point attaqué, plaine ou montagne, on peut être sûr que la plaie restera longtemps béante, si elle parvient à se cicatriser jamais.

« D'ici au retour du prochain fleau, qui est fatal & inévitable, de puissants massifs forestiers pourraient être créés & presque en valeur sur le Plateau, aucune difficulté technique n'existe.

« Parmi les forêts que nous administrons, quelques-unes, situées dans de bonnes conditions de sol & que nous avons pu suffisamment défendre, se trouvent dans un état très satisfaisant. Elles donnent la mesure de ce que peut produire l'ensemble de la région résolument adaptée à la culture forestière.

« Aujourd'hui, le Plateau est admirablement desservi par deux lignes de chemin de fer, une nouvelle ligne à voie étroite est en construction dans la vallée de l'Arros, une autre se fera certainement d'ici peu de Lannemezan à Auch ; la vidange & l'exportation des bois seraient déjà exceptionnellement faciles & le deviendront davantage de jour en jour. Or, dans la région pyrénéenne, les frais de transport absorbent souvent & au delà la valeur brute des produits ligneux.

« Je ne parle ici que pour mémoire de la profonde & salutaire révolution que ferait subir à la vie misérable de toute une population le fonctionnement régulier & assuré de nombreux chantiers de travail.

1. Par E. de Gorsse. (*Revue des Eaux et Forêts*, 1894.)

Digitized by Google

« Des usines pour les multiples transformations chimiques du bois se créent dans les vallées voisines; demain peut-être, certaines d'entre elles fonctionneront.

« L'évolution économique n'est donc point une chimère, & le jour où tombera le premier rondin de la nouvelle forêt, ce ne sont ni les wagons, ni les scieries, ni les cornues qui manqueront pour le mettre en œuvre.

« Au surplus, & sans parler d'intérêt général, n'est-il pas inconcevable, à notre époque de progrès agricole, de culture intensive, qu'on laisse à l'état de steppes des milliers d'hectares où, grâce à la merveilleuse activité de la végétation pyrénéenne, la forêt serait facilement installée & bientôt productive?

« Parmi les quatre-vingt-trois communes des Hautes-Pyrénées situées sur le Plateau, quarante-quatre ont été sinistrées le 3 juillet; l'ensemble des dégâts *matériels* occasionnés aux propriétés, évalué par le service des contributions directes, se monte à..... 978,846 fr.

« Les avaries occasionnées aux diverses voies de communication (chemins de fer exceptés), ont été évaluées, par le service des ponts & chaussées, sur le territoire de ces communes, à. 72,015 fr.

« Total..... 1,050,851 fr.

« Avec une dépense moindre d'un million, le Plateau serait reboisé dans dix ans, & les forêts donneraient des produits dans trente ans! Et ce million n'est qu'une bien faible part dans l'évaluation des sinistres qui sont le fait du Plateau sur les 100 kilomètres séparant Lannemezan de la plaine d'Agen. Comment d'ailleurs estimer tant de vies humaines englouties à Auch & à l'Isle-en-Dodon! »

TELESFORO DE ARANZADI : **Setas u hongos del pais Vasco, guia para la distincion de los comestibles y venenosos.** Madrid, Romo y fussel 1897, texte 170, p. in-8°. Atlas de 41 pl. chromolith.

L'auteur, professeur à l'Université de Grenade, après avoir été attaché au Musée d'histoire naturelle de Madrid, a voulu faire un livre pratique, permettant de distinguer les champi-

Digitized by Google

gnons comestibles des autres. Les ouvrages de ce genre sont assez nombreux par tous pays, mais celui-ci est spécial au pays basque sans doute assez ignoré des botanistes étrangers. M. Telesforo de Aranzadi a figuré sur chaque planche plusieurs exemplaires du même champignon afin de le faire connaître à ses divers âges & sous les divers aspects qu'il peut revêtir. En outre des figures en couleur de grandeur vraie, particulièrement soignées, il y a des figures au trait montrant la disposition des feuillets, de la tige, des spores, &c.

A la suite d'une courte préface, on trouve une intéressante liste des champignons comestibles rangés selon leur époque d'apparition, le calendrier en un mot des champignons. Suit un vocabulaire des termes scientifiques employés dans le cours du texte, des conseils pour la récolte des espèces & enfin d'autres, un peu sommaires, pour les cas d'empoisonnement.

Le texte proprement dit, très rempli, sans phrases, vraiment scientifique, passe en revue deux cent soixante-seize espèces. L'auteur a fait lui-même l'étude de leurs habitats ou gisements, sauf pour la vallée de Vertizane & le Guipuzcoa. Il n'a pas manqué de donner aussi la liste des noms vulgaires. Son œuvre est complète.

L'imprimeur-lithographe E. Fernandez mérite aussi des louanges pour l'excellence de ses chromolithographies.

Une critique en terminant. Pourquoi ne pas avoir rappelé sur chaque planche les mots comestibles, douteux, suspect, vénéneux, à la suite des autres indications qu'elle donne?

E. C.

FÉLIX REGNAULT. **A travers l'Andorre.** (Notes d'un alpiniste). Toulouse. Extrait de l'*Annuaire du Club-Alpin français*. 23e vol. 1896.

Compte rendu pittoresque & d'allure méridionale d'une excursion de trois jours pompeusement qualifiée de voyage. Etaient de la promenade MM. le Dr Mellier & l'abbé Cau-Durban. L'auteur & ses compagnons auraient pu nous donner sur l'Andorre un mémoire méthodique & détaillé que nous attendons encore. Quelques bons renseignements archéologiques, d'autres sur le déboisement, sur la contrebande qui fait vivre & prospérer les Andorrans, agrémentent le récit. M. F. Re-

Digitized by Google

gnault est sobre de descriptions géographiques, mais il insiste sur sa route, & ses notes, qui n'ont pas d'ailleurs d'autres prétentions, intéressent & rendront service à tous ceux qui voudront visiter ce pays. Il doit être particulièrement remercié de nous avoir donné une petite bibliographie sur l'Andorre. Nous la reproduisons en y ajoutant quelques indications. Les personnes qui pourraient nous aider à la compléter sons priées de vouloir bien le faire.

La vallée de l'Ariège & la République d'Andorre, par MICHEL CHEVALIER (*Revue des Deux-Mondes*), 1837.

Relacio sobre la vall de Andorre, del R. F. T. J., provicari de Anyos, 1838.

Histoire de la vallée d'Andorre & ses rapports avec le cidevant Comté de Foix, par M. J. SANS cadet. Toulouse, A.-N. Dours, 1842, 122 p. in-24.

Historia de la República de Andorra, por Don L. DALMAU DE BAQUER. Barcelona (avec 1 carte), 1749.

Histoire de la vallée d'Andorre, par CASTILLON D'ASPET, Toulouse, Auzas, 1851.

Ariège, Andorre, Catalogne, par BOUCOIRAN. Paris, Giraud, 1854.

Étude critique sur les origines de la question d'Andorre, par M. BRUTAILS, Toulouse, *Revue des Pyrénées*, 1891, n° 3.

Constitucion politica y personalidad international del principado de Andorra, por D. JUAN DE DIOS TRIAS. Barcelone, Subirana Hermanos, 1890, 52 p. in-8°.

La vallée d'Andorre & les évêques d'Urgel au Moyen-âge, par M. CH. BAUDON DE MONY, Toulouse, *Revue des Pyrénées*, 1852, pp. 562 à 580.

Lois & coutumes d'Andorre, par L. JAYBERT. Paris, Durantin, 1865, 30 p. in-8°.

L'Andorre, par VICTORIN VIDAL. Paris, Lib. centrale, 1866.

De l'Andorre (l'auteur anonyme « dit que ses devoirs le liaient à cette contrée »). Toulouse, F. Vieusseux, 1823, 80 p. in-8°. Lith. représentant un Andorran en costume de cérémonie.

Digitized by Google

De l'Andorre, broch. de 82 p. attribuée à M. BAICHIS. Toulouse, Hébrail & Durand, 1870. (Réimpression de la précédente?)

Études géographiques sur la vallée d'Andorre, avec carte, par J.-F. BLADÉ. Paris, J. Baer, 1875.

Historia y novena de N. S. de Meritxell patrona general de las valls de Andorra, par un Novice, Soc. J.-Barcelone, tipogr. catolica, 1874. (Avec une carte assez détaillée des vallées.)

Révolutions andorranes, par BLADÉ. Agen, 1879.

Origines historiques de la question d'Andorre, par M. BAUDON DE MONY, bibliothèque de l'École des chartes, 1885.

The valleq of Andorra, by M. J.-F. BLADÉ, trad. du français & non mis dans le commerce. Cambridge, 1882, 66 p. in-8°, avec une carte gr., par Erhard.

Reconocimiento físico-geológico-minero de las Valles de Andorra, por SILMIO THOS Y CODINA (avec carte géologique). Barcelona, 1855.

Aux rives de l'Embalire, par M. GOURDON. Bagnères, imp. Cazeneuve, 1866.

Excursion botanique en Andorre, par H. MARCAILHOU D'AYMERIC (*Revue des Pyrénées*). Toulouse, Privat, 1889.

CENTRA EXCURSIONISTA DE CATALUNYA : *La república d'Andorra*, Guia itineraria dividida en 42 itineraris y ressenya geografich-histórica de las valls, per En Arthur OSONA... Barcelona, Francisco Altis, 1896, in-12, 190 p. (carta).

La vallée de l'Andorre, par Elie BERTHET, trad. en anglais. Bristol and London, 1884, 208 p. in-16.

Au val d'Andorre, par SUTTER-LAUMANN. Paris, Mourlon, 1888, 214 p. in-24.

PETITE CHRONIQUE DU MIDI

Le Congrès des Sociétés savantes de Paris & des départements devant se tenir désormais alternativement en province & dans la capitale, aura lieu l'an prochain, à Toulouse, dans la semaine qui suit Pâques.

Les Sociétés savantes, l'Université & la Municipalité, unies comme il convient dans ces circonstances, prendront toutes décisions nécessaires pour assurer, en ce qui les concerne, le succès de la réunion &

Digitized by Google

l'agrément des personnes qui, de tous les points de la France, viendront y prendre part.

Il faut espérer que les lettrés, les savants, les artistes de notre Midi, heureux de cet acte de décentralisation, de ce premier acte, feront de leur mieux pour justifier la décision du Ministre prise sur l'avis unanime du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Les Cadets de Gascogne, les fêtes du Midi.

Les fêtes que nous avions annoncées ont réussi au delà de toutes les prévisions & malgré la saison, l'indifférence de bien des gens, l'absence des meilleurs, l'hostilité de quelques-uns.

C'était une idée juvénile & folle que les municipalités ont adoptée avec empressement, car il s'agissait de donner une certaine activité au commerce local. Un journal, dont la puissance est énorme, la *Dépêche*, a fait une telle propagande qu'il aurait pu dire : ce sont mes fêtes.

Les jeunes écrivains qui avaient de Paris lancé l'affaire étant rédacteurs d'une série de grands journaux parisiens disposaient d'une publicité qui ne fut jamais mise gratuitement au service d'une entreprise quelconque pour le bien public.

Ils ont eu la bonne fortune d'entraîner dans leur promenade à travers notre Midi la pléiade des grands artistes de Toulouse & d'avoir à leur tête deux hommes considérables, M. Leygues, ancien ministre de l'Instruction publique, & M. Roujon, directeur des Beaux-Arts. M. Léon Bourgeois, ministre actuel de l'Instruction publique, est venu lui-même à Toulouse se joindre à eux, & la politique a été limitée à quelques palmes académiques.

L'admirable discours de M. Bourgeois à l'inauguration de la salle des Illustres, les allocutions multipliées & pleines de charmes de MM. Leygues & Roujon, l'intervention fréquente de M. Mounet-Sully dont la complaisance fut absolue, des commémorations à Agen, Montauban, Toulouse, Carcassonne à la gloire de Jasmin, de Ingres, de Michelet, de Cladel, de Goudelin, de Fourés, de Gamelin, &c., étaient des plaisirs délicats que la foule ne pouvait pas toujours entendre ni surtout comprendre & goûter.

Le clou des fêtes publiques a été l'embrasement de la cité de Carcassonne réussi au delà de toute expression.

La seule note fâcheuse a été l'antipathie visible des journalistes parisiens qui s'étaient intitulés gaiement les Cadets de Gascogne, parce qu'en effet bon nombre sont du Sud-Ouest, & de leurs chefs de file pour toute manifestation véritablement favorable à la décentralisation. Les paroles justes, très françaises, très patriotiques des félibres MM. Jourdanne, Mariéton & Lucien Brun ont été bien mal comprises & systématiquement ou blâmées ou dédaignées. Les Cadets de Gascogne, à cet égard, avaient disparu, il ne restait plus que des Parisiens.

E. C.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Le Midi vient de perdre un de ses grands érudits. M. Philippe Tamizey de Larroque est mort jeudi, 26 mai 1898, à Gontaud (Lot-&-Garonne). D'autres parleront mieux que je ne saurais le faire du savant à la prodigieuse mémoire, à l'infatigable activité. Ils le montreront fouillant les bibliothèques, compulsant les archives, cherchant jusque dans les papiers de famille ces documente inédits qui ont renouvelé de nos jours la face de l'histoire. Ils diront quels services il a rendus à la science de notre passé méridional par un demi-siècle d'efforts & de labeur sans relâche. A partir du seizième siècle surtout, il connaissait merveilleusement le Sud-Ouest. Pas une de nos revues qui ne contienne des articles de lui; on en trouvera, pour ne parler que de celles de Toulouse, dans la *Revue des Pyrénées* & dans les *Annales du Midi*. Il ne se passait pas d'année sans qu'il publiât quelques-unes de ces monographies où il précisait avec la dernière rigueur un précieux chapitre d'histoire locale; pas d'année où il n'éditât quelques-uns de ces textes dont il doublait la valeur en l'enrichissant d'abondantes notes; pas d'année où il ne fît revivre dans d'attachantes biographies quelques-unes de ces figures d'autrefois sur lesquelles le temps avait jeté l'ombre & l'oubli (tels les jurisconsultes toulousains Hauteserre, Roaldès).

Son œuvre est surprenante par sa masse & plus encore par les dessous extraordinaires qu'elle suppose; il vivait dans une familiarité douce avec les hommes des seizième & dix-septième siècles, non pas seulement avec les grands personnages, mais avec les petits, gentilshommes campagnards, honnêtes bourgeois, curés de village, voire même simples paysans comme ce soldat d'Unet, près Tonneins, qui s'illustra au siège de La Rochelle. Dans les dernières années de sa vie, ce grand curieux s'était attaché à la mémoire du plus grand curieux qui ait peut-être jamais existé, l'illustre Peiresc. Il avait réuni ses lettres pour former une sorte d'encyclopédie du commencement du dix-septième siècle. Il ne vivait plus que pour Peiresc; il lui avait voué un culte; la maison de campagne qu'il avait édifiée sur un haut tertre à quelques kilomètres de Gontaud lui avait été dédiée; l'image austère du grave conseiller à la cour d'Aix s'y voyait partout; nous allions en pèlerinage à ce sanctuaire de l'érudition, sûrs d'y trouver notre ami en compagnie de ce mort dont il enviait l'existence de laborieux amateur. Il a eu la joie de mener presque jusqu'à la fin cette importante publication. Je sais qu'il écrivit à M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, une lettre touchante où il lui demandait de

Digitized by Google

la presser, de peur que la mort ne se hâtât plus que l'Imprimerie nationale & n'anéantît les résultats de longues années des plus pénibles recherches. M. Rambaud accueillit cette supplique comme on devait l'attendre d'un historien devenu ministre: il y fit droit immédiatement.

Mais du savant il y a trop à dire; nous ne voulons pas parler non plus de l'homme de lettres. M. Tamizey de Larroque était autant un lettré qu'un érudit. Au collège de Marmande où il fit ses études, il étonna singulièrement ses professeurs en leur présentant au bout de l'an une traduction complète de Virgile & même de Lucrèce. Il garda toujours le goût des classiques; mais la prédilection qu'il avait pour eux n'avait rien de ce culte jaloux qui fait que l'on sacrifie tout à l'objet aimé; il goûtait aussi la littérature moderne. Il ne lisait pas, il dévorait les livres, & tous, les uns après les autres, venaient se ranger dans sa vaste mémoire pour en sortir au premier appel avec une sûreté dont on était émerveillé & à laquelle l'âge n'avait point touché. Son style abondant, facile, semé de traits d'esprit, tournant volontiers dans l'abandon des lettres au madrigal & au marivaudage, reprenant dans les travaux historiques la gravité nécessaire, avait la première de toutes les qualités : il était vivant; on sentait que sa plume courait sur le papier; sa bonne humeur y transparaissait & aussi son bon cœur. La malice, lorsqu'il s'en rencontrait, y était si bienveillante qu'on l'en aimait davantage.

Au lendemain de sa mort, ce que je tiens surtout à préserver, c'est le souvenir de l'homme & non celui de l'écrivain ou de l'érudit. Son œuvre est là pour témoigner de son érudition, pour attester son talent littéraire. L'homme vivra, certes, dans la mémoire de ses amis, mais ce n'est pas assez; nous voudrions qu'en dehors de ce petit cercle d'intimes à qui l'unissent des liens étroits comme en créent la confraternité littéraire & la communauté de sentiments, M. Tamizey de Larroque ne fût point un inconnu. Il faudrait que d'autres sussent tout ce qu'il y avait de généreux & d'élevé dans cette âme d'élite. Tout aux autres, telle aurait pu être sa devise. Je n'ai jamais connu personne s'oubliant soi-même avec une aussi parfaite abnégation & se mettant avec une aussi naturelle aisance — comme si cela ne souffrait pas d'obstacle & d'hésitation, — au service des autres. Sa bibliothèque, ses manuscrits, son inépuisable savoir étaient mis à la disposition des travailleurs avec tant de bonne grâce que l'on ne se doutait presque plus qu'on avait reçu un service de lui; on avait, au contraire, presque l'illusion qu'on le lui avait rendu à lui-même.

Nature chevaleresque, il donnait sans compter. On peut le dire de ses trésors de savoir comme de ses biens matériels. Le souci de ses intérêts ne l'a jamais tourmenté. Il n'était pas de ceux qui servent en même temps deux maîtres, Dieu & le diable, en les trahissant l'un & l'autre bien entendu. Sa vie avait été vouée à l'histoire. Il avait voulu qu'elle fût tout entière consacrée à l'étude désintéressée. Les honneurs ne lui

Digitized by Google

manquèrent pas; dans sa paisible retraite de Gontaud, il fut nommé membre correspondant de l'Institut; son nom était de ceux qu'on ne discutait plus dans le monde des érudits. Mais je n'ai jamais remarqué qu'il fût très sensible à ces honneurs & à cette juste renommée. Un mobile plus haut l'avait conduit à la science & la satisfaction de bien remplir la tâche qu'il s'était assignée lui était une suffisante récompense. Ajoutons-y les bonnes amitiés, les solides affections qu'il s'était créées. On sentait de prime abord en lui tant de loyauté & de noblesse d'âme qu'on lui était acquis de suite. Sa parole entraînante, son intarissable verve, la délicatesse qu'il apportait dans les relations ne faisaient que serrer les liens formés quelquefois par le hasard d'une rencontre ou un simple échange de lettres.

Que de convives illustres — depuis des savants comme Léopold Delisle jusqu'à des littérateurs comme Larroumet — n'a-t-il pas reçus à cette table hospitalière dont il faisait les honneurs avec autant de simplicité que de courtoisie ! J'ai eu l'honneur d'y prendre place après eux; à cette heure, je me vois encore près du regretté maître, en face du portrait de Peiresc qui préside comme une divinité familière à ces dîners-causeries; à sa droite, le bon chat Rousseau, tout marqueté de jaune, très calme, très digne comme il convient à un chat philosophe qui sait qu'il y aura des friandises dans son assiette; à sa gauche, sa compagne Gredinette qui a le tort de justifier quelquefois son nom par de traîtres coups de griffe. Une fenêtre ouverte du côté du Nord laisse entrer l'air salubre tout imprégné de l'odeur des bois dont nous apercevons devant nous les mouvants ombrages. Pas un bruit dans cette solitude. On est bien pour penser, bien pour échanger ses pensées. Durant de longues heures, la conversation s'égare dans le passé, dans le présent. On cause de tout, depuis ce curé du village voisin que le seigneur poursuivait au dix-huitième siècle pour avoir mis à mal sa fille, jusqu'à notre grand historien Michelet qui était un bien désagréable voisin, car il passait la plus grande partie de la nuit à clouer des caisses pour expédier ses livres qu'il vendait lui-même. Il arrivait à M. Tamizey de Larroque de ne pas pouvoir fermer l'œil & l'admiration qu'il professait pour Michelet ne lui semblait pas toujours une suffisante compensation pour ce tapage nocturne. De souvenirs en souvenirs, d'anecdotes en anecdotes, le soir venait. On faisait le tour du plateau que dominait de sa masse aiguë le pavillon Peiresc. Dans un coin du jardin, une lourde pierre tombale à l'ombre de quelques cyprès; le maître y venait chaque jour s'asseoir & philosopher, méditer, rêver, en attendant que la pierre se soulevât pour l'abriter, tandis qu'il poursuivrait son rêve éternel. Je veux, me dit-il, qu'on y inscrive ces simples mots : « Ci-gît un travailleur ! » Et de là nous remontons au cabinet, à la cellule monastique où ce rude travailleur peine jour & nuit. C'est tout en haut, au troisième étage. Rien que des murs nus & des étagères chargées de livres. De tous côtés, des fenêtres. On

Digitized by Google

domine une vaste campagne, la plaine riante où dans les bouquets de verdure, sur les bords d'un ruisseau dont on peut suivre le cours, se cache à moitié la coquette & petite ville de Gontaud ; au loin, dans la brume dorée du soir, la Garonne par fragments, en plaques étincelantes. Mais ce paysage séduisant ne réussit pas à distraire notre ami. Il s'acharne sur ses vieux parchemins, il est fidèle, même en ces heures ou s'abandonnant à l'enchantement des choses, à de tels délices, il est fidèle à ses froides ombres. Et il se plaint. Ses yeux sont fatigués. Le travail de nuit lui devient impossible. La moitié de son temps lui est ravie & la vie est si courte. Puis il n'a plus de livres. Il en a : le pavillon Peiresc en est plein. Mais qu'est-ce en comparaison de la riche bibliothèque péniblement amassée depuis sa jeunesse & qu'un incendie a détruite à Gontaud ? Il a perdu tout, même des manuscrits en grand nombre. Cet irréparable malheur, le plus grand qui puisse frapper un homme comme lui dans son cœur de savant, est survenu depuis quelques années; c'est comme si on lui avait enlevé la moitié de lui-même.

Si pénible que lui soit ce souvenir, il y a en lui un tel fond de bienveillance qu'il me parle sans trop d'amertume de cette calamité. La nuit approche, trop vite à notre gré. Nous faisons une halte au pied du pavillon Peiresc sous un colossal châtaigner dont la cîme desséchée & nue surmonte un panache de verdure. Il y a là un grand fauteuil rustique, une petite table avec des rafraîchissements. M. Tamizey de Larroque y vient souvent prendre un peu de repos, respirer l'air vivifiant de la plaine. Il prend place dans ce fauteuil; le corps athlétique, les cheveux gris en brosse, la moustache en brosse, l'œil plein de feu, cet homme de lettres, ce bénédictin a plutôt l'air d'un militaire; il y a dans sa physionomie quelque chose d'entreprenant qui décèle le Méridional; à soixante-dix-neuf ans, il a la sève et l'exubérance de la vingtième année. Comme si nous pressentions que cette entrevue serait la dernière, nous avons peine à nous quitter; il nous retient avec cette insistance bienveillante à laquelle on ne résiste pas. Ce n'est qu'après un dernier entretien que nous serrons la main de l'hôte excellent qui nous a reçus selon son habitude avec tant de cordialité. Il nous accompagne jusqu'au bout de son jardin, la docte Faculté lui interdisant d'aller plus loin, & nous prenons congé de lui... pour toujours.

J. BRISSAUD.

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : Dr F. GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7129

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

UN TOULOUSAIN A LA BASTILLE

LE CHEVALIER DE RESSÉGUIER ET LA MARQUISE DE POMPADOUR

I.

Le 24 novembre 1750, le roi Louis XV était allé coucher pour la première fois dans le château de Bellevue que la marquise de Pompadour venait de faire édifier au sud-ouest de Paris, sur une colline élevée qui dominait les rives de la Seine, & d'où l'on apercevait au premier plan l'île Seguin, Boulogne & une plaine immense, à gauche Sèvres & les hauteurs boisées de Saint-Cloud, à droite Meudon & ses grandes futaies; derrière se trouvaient Ville-d'Avray & Versailles. La « maison » n'était « pas bien grande », mais « commode & charmante », & le site était « délicieux »[1]. La marquise de Pompadour avait dessiné elle-même les plans des façades & des appartements avec l'aide de deux architectes de réputation, l'Assurance & d'Isle. Autour du château s'élevait une terrasse garnie d'orangers. Les jardins descendaient en pente douce jusqu'au bord de l'eau, tout remplis, suivant le goût de l'époque, de bosquets, de boulingrins, de grottes, de salles de verdure, de jets d'eau & de labyrinthes, ainsi que de statues dues au ciseau de Falconnet, de Coustou, d'Adam, de Pigalle. Quant aux appartements intérieurs, ils étaient également

1. Lettre de la marquise de Pompadour, du 3 janvier 1751, à la comtesse de Lutzelbourg.

Digitized by Google

ornés de statues par les meilleurs sculpteurs du temps & ils étaient, en outre, décorés par tous les peintres en renom, tels que Boucher, Oudry, Carl Wanloo, Joseph Vernet, Pierre, Boulogne, Perrot.

Louis XV se montra très satisfait des préparatifs de la fête & prit possession de l'appartement qui lui était destiné, à gauche, sur la façade regardant Paris, & qui était composé d'une chambre où Carl Wanloo avait peint les dessus de porte & d'un boudoir meublé en perse brodée d'or où Boucher avait exécuté des sujets chinois.

Le lendemain, 25 novembre, jour de sainte Catherine, le Roi présida à la fête d'inauguration du château qui était, en outre, le jour de la fête de la marquise de Pompadour. Les jeux, les danses, le dîner de gala, le bal qui suivit, tout fut superbe. Mais un incident vint gravement compromettre la joie des amphytrions.

Malgré la foule des courtisans & des invités qui se pressaient dans la salle de bal, un convive, resté inconnu, était parvenu à y afficher subrepticement un quatrain satirique à l'adresse de la marquise de Pompadour. Il raillait l'origine roturière de la favorite dont le père avait été boucher aux Invalides & se nommait *Poisson*, la basse cupidité de sa mère, qui vivait en intrigue avec un riche fermier général, M. Lenormand de Tournehem, son outrecuidance personnelle & ses goûts de dépenses si onéreux pour l'Etat, sa conduite scandaleuse & la honte qui en rejaillissait sur le Roi.

Ce quatrain ne tarda pas à passer de bouche en bouche & fit longtemps le sujet de toutes les conversations. Il nous a été conservé, & le voici tel qu'il se trouve dans le Recueil Clairambault-Maurepas [1] :

Sur M^me^ de Pompadour.

Fille d'une sangsue, & sangsue elle-même,
Poisson, dans ce palais d'une arrogance extrême,
Fait afficher partout, sans honte & sans effroi,
Les dépouilles du peuple & l'opprobre du Roi.

1. Bibliothèque nationale. — Voir le *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, publié par M. Emile Raunié, archiviste-paléographe. Paris, A. Quantin, 1882, 3^e^ partie, *Le règne de Louis XV*, p. 182.

Digitized by Google

Lorsqu'elle apprit cet incident de la fête, la marquise de Pompadour éprouva une violente colère & résolut de se venger de ses ennemis.

A cette époque, il n'y avait que cinq ans que son crédit s'exerçait sur Louis XV; mais il était tout-puissant & elle était partie de trop bas & était arrivée trop haut pour ne pas exciter des jalousies d'autant plus ardentes.

On a dit de l'ancienne monarchie française qu'elle était un régime absolu, tempéré par des chansons. Jamais l'opposition aux gouvernants du jour ne s'est manifestée par des chansons plus nombreuses & plus mordantes que sous Louis XV. La raison en est que jamais le favoritisme ne fut plus grand ni plus déplorable.

Pour gouverner à leur guise, les ministres de Louis XV n'avaient trouvé rien de mieux que de satisfaire le penchant naturel du Roi pour les femmes & de lui donner des maîtresses qui fussent leur créature & qui servissent leurs intérêts. C'est ainsi qu'ils lui avaient procuré successivement Mme de Mailly, puis Mme de Vintimille, enfin Mme de la Tournelle, sœur de Mme de Mailly, à laquelle Louis XV avait donné le duché-pairie de Châteauroux. Chacun de ces choix n'avait fait que surexciter la rivalité des courtisans & multiplier les causes de mécontentement. De là, une foule de pamphlets, de satires, de chansons, de quatrains, dirigés contre le Roi, ses favorites & ses ministres, suivant l'événement du jour. Le mécontentement s'était étendu jusqu'au peuple, ainsi qu'on peut en juger par l'échauffourée qui eut lieu lors de la mort inopinée de Mme de Châteauroux, le 8 décembre 1744 : le guet dut prendre les armes, le jour de son inhumation, pour protéger son cercueil contre les fureurs de la populace, quoiqu'on eût pris le soin de faire ses obsèques à six heures du matin.

Il semblait que cet incident avait pesé d'un certain poids sur l'esprit de Louis XV lorsqu'au bal masqué donné, au mois de février suivant, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, en l'honneur du mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne, le Roi eut l'occasion de trouver à son gré une jeune femme qui l'intrigua sous le masque & qui poussa les agaceries jusqu'à lui jeter son mouchoir que le Roi ramassa galamment. Elle était alors âgée de

Digitized by Google

vingt-deux ans & avait épousé depuis peu le neveu du fermier général Lenormand de Tournehem, dont sa mère était la maîtresse, M. Lenormand d'Etioles. Sa mère lui avait toujours dit qu'elle était « un morceau de roi », & elle l'avait si bien cru qu'elle ne songeait qu'à une chose : devenir la maîtresse de Louis XV. Dès que l'occasion se présenta, elle n'hésita pas à la saisir. Et elle prit sur le Roi un tel empire qu'elle obtint de lui d'être déclarée sa maîtresse en titre & qu'elle fut présentée officiellement à la Cour de Versailles moins de quatre mois après ses intrigues du bal de l'Hôtel-de-Ville, au lendemain de la glorieuse bataille de Fontenoi (11 mai 1745). Une princesse du sang, la princesse de Conti, lui servit de chaperon.

Cette élévation si subite & si anormale augmenta d'autant plus le mécontentement général. Si les courtisans & la haute noblesse avaient naguère blâmé hautement l'ingérence de la duchesse de Châteauroux dans les affaires de l'Etat, ce n'était point pour lui substituer le despotisme d'une simple bourgeoise, dont le père avait été condamné à être pendu pour détournement de deniers publics & dont la mère vivait en concubinage avec un simple fermier général, quoiqu'elle eût été « créée et érigée en marquise de Pompadour », suivant l'expression de l'avocat Barbier. Aussi fut-elle, plus qu'aucune des autres maîtresses de Louis XV, en butte à la malignité publique. Le pouvoir absolu qu'elle finit par acquérir sur l'esprit du Roi, les honteux moyens auxquels elle eut recours pour les perpétuer, son intrusion dans la politique, son influence sur le choix des ministres & des généraux augmentèrent encore l'animadversion des courtisans. Quant au peuple, il voyait en elle la principale cause des maux de la nation par ses dépenses & ses prodigalités, & il profitait de toutes les circonstances pour lui témoigner son aversion. Il n'y avait guère que les gens de lettres pour lui adresser des adulations en échange de la protection qu'elle leur accordait avec habileté. Et Voltaire lui-même n'a pas dédaigné de chanter « l'heureuse grisette », comme il l'a appelée, dans le deuxième chant de la *Pucelle*.

Les étrangers ne manquaient pas d'ajouter leur voix au

Digitized by Google

concert de la malignité publique, & le roi de Prusse, Frédéric II, ne se gênait point pour railler « ce règne du cotillon » qui tenait la France sous sa dépendance.

D'autre part, la marquise de Pompadour ne se faisait pas illusion sur le crédit qu'elle avait sur Louis XV. Il avait fini par ne plus tenir qu'à l'habitude & pouvait, par suite, disparaître du jour au lendemain. Le journal de sa vie, tel que l'a recueilli sa femme de chambre, Mme du Hausset, la montre tremblant au moindre incident, sans cesse aux aguets pour écarter toutes les influences étrangères ou inventer une distraction qui empêchât le monarque de se préoccuper d'autre chose. Elle était jolie, gracieuse, bien faite, de taille assez élevée, avec une peau d'une grande finesse & d'une blancheur éclatante. Mais elle avait un genre de beauté qui fane vite. De constitution lymphatique, elle avait des langueurs & des pâleurs maladives & était sujette à la triste infirmité que nous révèle le fameux quatrain du comte de Maurepas :

La marquise a bien des appas :
Ses traits sont fins, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas ;
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

De plus, elle avait la poitrine malade. Les veilles, les spectacles, les plaisirs de toute espèce avaient ruiné sa santé & elle perdait peu à peu tous ses avantages physiques. Elle avait la mine fatiguée, elle maigrissait à vue d'œil, elle ne « pesait que 111 livres », sa gorge n'était plus qu'un souvenir. Et elle tremblait sans cesse de perdre ce qu'elle appelait « sa place. »

Ses craintes étaient d'autant plus fondées que Louis XV ne s'intéressait sérieusement à rien ni à personne. Blasé sur tout, il s'ennuyait partout. Les mémoires du temps parlent de ses baillements « épouvantables », témoignant de son état d'esprit. Pour dissiper ce spleen continuel, la marquise de Pompadour ne lui laissait pas une minute de repos. Elle rompait la monotonie de sa vie par des changements continuels de résidence, des chasses, des opéras, des comédies, des ballets, des concerts, des fêtes & des divertissements sans nombre, un peu partout, à Versailles, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à

Digitized by Google

Choisy, dans ses châteaux de Crécy, de Montretout, de La Celle, d'Aulnay, de Saint-Rémy, enfin de Bellevue, qu'elle avait fait construire pour éloigner Louis XV de Versailles, sous prétexte de « diminuer la dépense dans toutes les parties », mais dans le but de le mieux tenir sous sa domination exclusive.

Les ennemis de la marquise de Pompadour ne s'y étaient pas laissé tromper. Aussi leurs attaques se multiplièrent-elles. L'âme de toutes les critiques & de toutes les intrigues dirigées contre la favorite était surtout le ministre de la marine, le comte de Maurepas. Héritier du caractère de son père, le bilieux Pontchartrain, qui « trouvait dans le tourment d'autrui son unique jouissance », le comte de Maurepas avait à lui seul plus d'esprit & plus de causticité que tous les ennemis réunis de la marquise de Pompadour. Sans cesse sur la brèche, il n'épargnait à personne les traits de sa verve endiablée & il criblait en particulier de ses traits acérés la toute-puissante favorite. Ce n'est pas sans peine que celle-ci avait obtenu la disgrâce de Maurepas en 1749 & son exil à Bourges. Louis XV aimait Maurepas pour son esprit, sa frivolité & sa causticité. Ce ministre léger lui plaisait d'autant plus que seul il possédait le don de l'égayer en même temps que de simplifier son travail des affaires. La marquise de Pompadour avait donc toujours à redouter son retour dans la faveur du Roi.

Rendue d'autant plus furieuse par le quatrain affiché dans la salle de bal du château de Bellevue que ce quatrain semblait être la continuation de ceux qu'on avait précédemment attribués à Maurepas, elle réclama de nouvelles victimes.

Pour complaire à ses rancunes, le fameux ministre de la police, Le Voyer, comte d'Argenson, & son agent d'exécution, le lieutenant-général de police Berryer, qui jusque-là s'étaient montrés assez réservés dans leurs investigations de crainte d'avoir affaire avec de trop hauts personnages, se décidèrent à déployer toute l'activité de leurs agents. Ayant été avisés de l'existence d'une imprimerie clandestine dans une maison de la rue Saint-André-des-Arts, ils y firent faire une perquisition le lundi 7 décembre 1750, & la police y décou-

Digitized by Google

vrit des feuilles imprimées d'un ouvrage intitulé le *Voyage d'Amatonthe*, au nombre de cinq cents exemplaires environ, le manuscrit autographe de cet ouvrage, & sur une enveloppe à l'adresse du chevalier de Rességuier, quelques notes de la même écriture. Le tout fut saisi & remis au lieutenant-général de police Berryer, qui en fit aussitôt son rapport au Roi. Le lendemain, 8 décembre, sur un ordre signé du Roi, le chevalier de Rességuier fut arrêté à son domicile de la rue Serpente, au moment où il rentrait de la campagne, & conduit à la Bastille.

II.

A cette époque, le chevalier de Rességuier venait d'avoir vingt-six ans, étant né le 23 novembre 1724 au château du Secourieu, propriété de son père, peu éloignée de Toulouse, dans le voisinage d'Auterive & de Miremont, sur les bords de l'Ariège, & poétiquement chantée par le Père Vanières, le célèbre auteur du *Prædium rusticum*. Il était le troisième fils de Jean de Rességuier, qui, pourvu en 1705 de l'office de conseiller au Parlement de Toulouse, était devenu président des enquêtes, membre de l'Académie des Jeux Floraux & l'un des fondateurs de l'Académie des Sciences. Mais son père était mort jeune, en septembre 1737, le laissant à peine âgé de treize ans. Lorsqu'il perdit sa mère, née Marthe-Henriette Du Bourg, en juin 1748, il avait déjà quitté Toulouse. Ses deux frères aînés avaient continué au Parlement la tradition paternelle, le premier, François-Marie-Louis de Rességuier, en qualité de conseiller-laïc[1], & le second, François Bruno, abbé de Rességuier, chanoine de Saint-Sernin, en qualité de conseiller-clerc. Quant à lui, Clément-Jérôme-Ignace de Rességuier, il était entré dans l'Ordre de Malte dès que son âge le lui avait permis & avait été reçu au grand prieuré de Tou-

1. Il y fut reçu le 14 août 1737, à l'âge de dix-huit ans, par une dispense sans exemple & qui ne tirerait pas à conséquence, disait le chancelier d'Aguesseau, étant fondée sur le mérite éminent & la sagesse prématurée de cette longue suite de grands magistrats qui avaient si bien répondu à la confiance de François Ier & des rois ses successeurs.

Digitized by Google

louse le 27 mai 1744. C'est ce qui l'a fait longtemps appeler « le chevalier de Rességuier[1]. »

S'il faut en croire Guy-Patin[2], les chevaliers de Malte de son temps étaient « des gens fort simples, fort innocents & fort chrétiens qui n'avaient rien de bon que l'appétit; des cadets de bonne maison qui ne voulaient rien savoir, rien valoir, mais qui auraient bien voulu tout avoir; des moines d'épée qui avaient fait trois vœux de pauvreté, de chasteté & d'obédience, mais qui se préoccupaient peu de les tenir. » Il en fut surtout ainsi sous Louis XV; mais ce portrait ne saurait convenir entièrement au jeune & brillant chevalier de Rességuier, car il se montra un brave soldat & un intrépide marin. S'il ne fut pas un Caton, on ne saurait guère s'en étonner : il était difficile de l'être dans la société élégante & dissolue du dix-huitième siècle, surtout dans celle de Paris. En revanche, il se fit remarquer par son honnêteté native, son caractère aimable & sa facilité à écrire. On oubliait facilement la laideur de son visage dès qu'on pouvait juger de l'agrément de son esprit & de la grâce de ses manières. Aussi obtint-il de nombreux succès dans la société mondaine comme dans la société des lettrés où il aimait à fréquenter.

Avant de quitter Toulouse, le chevalier de Rességuier s'était exercé dans plusieurs genres de poésie, & dès l'âge de dix-huit ans, il était devenu membre de cette petite Académie dont parle Marmontel dans ses *Mémoires* & qui fournit dans la suite un grand nombre d'excellents sujets à l'Académie des Jeux Floraux. Ainsi que Marmontel, il avait envoyé ses essais poétiques à Voltaire & en avait reçu, avec un exemplaire de ses ouvrages, une réponse aussi flatteuse qu'encourageante.

Un poète contemporain qui signait « Castilhon » & qui était probablement un membre de la famille toulousaine des Castilhon de Saint-Victor, a publié dans le *Mercure de France* du mois d'octobre 1750[3], alors dirigé par l'abbé Raynal, d'origine rouergate comme la famille de Rességuier, une

1. *Notice sur le bailli de Rességuier*, par Poitevin-Peytavi, secrétaire perpétuel, lue à l'Académie des Jeux Floraux le 1er août 1806.
2. Lettre à son ami Spon, du 27 août 1658.
3. Page 56.

Digitized by Google

ode intitulée *Le Plaisir*, où il a peint ainsi le chevalier de Rességuier :

Rességuier dont la tendresse
Peut au Maître de Lucrèce
Donner même des leçons,
Qui joins au talent d'Homère
L'art d'aimer, le don de plaire,
L'art des combats aux Chansons.....

Venu à Paris pour y servir en qualité d'enseigne à pique au régiment des gardes françaises dont le duc de Biron était colonel, le chevalier de Rességuier fut d'abord placé dans la compagnie de Cornillon, puis attaché à S. A. S. le comte de Clermont, qui lui donna un logement en son hôtel, rue Serpente. Il trouva le temps de mener de front son service, les plaisirs & la littérature. Le prince de Conti, grand prieur de France, l'admit au Temple & à l'Isle-Adam dans sa société la plus intime. Sa gaieté, ses bonnes manières, la vivacité de ses reparties le firent rechercher dans tous les milieux intellectuels. Il fut particulièrement apprécié par le comte de Maurepas, ministre de la marine, qui l'invitait à ses soupers, & on assure qu'il participait parfois à la confection de ses couplets satiriques ; mais nous ne saurions citer avec certitude aucune œuvre de cette collaboration.

En revanche, on peut juger du talent poétique du chevalier de Rességuier par les vers qu'il a souvent publiés dans le *Mercure de France* à partir de 1748 & qu'il signait tantôt de son nom, « le chevalier de Rességuier», tantôt le « chevalier ** de Languedoc », tantôt enfin « le chevalier D* R**. » Il aimait surtout à s'adresser aux dames. La première pièce de vers que nous retrouvions de lui dans le *Mercure de France* était dédiée à une de ses parentes, « Madame Dubourg », pour célébrer sa fête le jour de la Saint-Louis [1]. Une seconde était dédiée à « Silvie » : c'était une *Déclaration d'amour* qui se terminait ainsi :

Sitôt que je vous vis paroître,
Je formai de tendres désirs

1. Septembre 1748, p. 115.

Digitized by Google

Et vous aimai sans vous connoître.
Je vous cherche, toujours absente,
Je désire & crains de vous voir...
... Puis-je espérer, jeune Silvie,
D'obtenir un peu de retour?
La tranquillité de ma vie
Dépend du sort de mon amour[1].

Le plus souvent, ses vers s'adressaient à « Iris »[2], nom supposé qui s'appliquait à plusieurs dames ; ils n'étaient pas moins ardents que ceux qu'il avait envoyés à « Silvie. »

Quand de vos yeux le feu s'anime,
Je fais sans peine une chanson ;
Mais, s'il me faut trouver la rime,
Ils me font perdre la raison.

Cette perte qu'on dit cruelle
Me laisse, il est vrai, sans regrets ;
L'ennuyeuse raison vaut-elle
La douceur de vos attraits?

Un sage, dès qu'il vous a vue,
A la sagesse dit bon soir,
Et, du moment qu'il l'a perdue,
Il ne craint pas de la revoir.

Quand je voudrais rompre ma chaîne,
Je ne pourrais plus désormais ;
Mais, quand je le pourrais sans peine,
Mon cœur ne le voudrait jamais[3].

Il ne paraît pas que toutes ces *déclarations* poétiques aient été beaucoup plus loin. Mais en voici une véritablement sincère. Quand le chevalier de Rességuier parle de « Camille », on sent que son cœur est tout à fait pris par elle. Camille était une jeune femme de vingt-cinq à trente ans, mariée à un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XV, fils d'un riche tailleur qui se nommait « Sireuil. »

1. *Mercure de France*, janvier 1748, p. 36.

2. *Mercure de France*, janvier 1749, pp. 57, 59, 60 ; mai 1749, pp. 61 & suiv.; juillet 1749, pp. 9 & suiv.

3. *Mercure de France*, mai 1749, pp. 61 & suiv. — *Chanson à M^me ***, qui m'avait demandé quelques couplets sur l'air « Bouteille que vous êtes heureuse! »*

Digitized by Google

Elle passait pour « très jolie & très piquante » [1]. Son « mérite » était « éminent », a écrit le chevalier de Rességuier au lieutenant Berryer le 20 février 1754, & l'on peut juger de l'affection qu'il lui portait par l'*Epître* qu'il lui a adressée & qu'il a publié dans le *Mercure de France* de juillet 1750 [2] :

Dans ces lieux brillans & trompeurs,
Des passions célèbre empire,
J'ose pour toi monter ma lyre
Sur l'aimable ton des pasteurs.
Une amitié sincère & tendre
Va m'inspirer des sons légers...
Placé sur ce bruyant théâtre
De la grandeur & des forfaits,
Mon œil contemple avec envie
La tranquillité de tes jours.
Aux pieds d'Aminte ou de Silvie,
Entourée d'un essaim d'Amours,
Tu passes doucement ta vie...
Toi que j'aime plus que ma vie,
Je t'en consacrois les momens,
Adorable & chère Camile.
Combien de fois dans cet azile,
Qui récèle tes agrémens,
T'ai-je juré d'être fidelle;
Même en dépit de tes mépris,
De l'absence la plus cruelle
Et des coquettes de Paris!
Quel tems, où ta bouche adorable,
Que l'Amour même alors paroit,
D'un air sincère me juroit
La tendresse la plus durable!
Mais pourquoi vais-je m'occuper
Du souvenir qui me tourmente?
Peut-être que perfide amante,
Camille aura sçu me tromper.
Pardonne à mon inquiétude;
Elle est le fruit de mon ardeur.
Si je t'adorois moins, mon cœur
Craindroit-il ton ingratitude?

1. Lettre de d'Hémery, lieutenant de robe-courte, en date du 11 février 1751 (conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris).
2. Pages 30 & suiv.

Digitized by Google

Malgré toutes ces démonstrations enflammées, il semble que l'amour du chevalier de Rességuier soit resté purement platonique, si nous devons nous en rapporter à une « nouvelle » qui fut trouvée dans ses papiers lors de son arrestation & qui, par suite, semble être son œuvre.

La comtesse de Verneuil — c'est-à-dire Mme Sireuil, ainsi que le fait supposer la similitude finale des deux noms, — y raconte que, mariée au sortir du couvent à un homme des plus estimables, elle n'eut jamais d'amour pour son mari. Le comte de Sorman, au contraire, qu'elle avait rencontré dans le salon de sa mère, la marquise de ***, lui avait inspiré un sentiment très tendre contre lequel elle lutte de toutes ses forces. Pour s'en défendre plus sûrement, elle en fait l'aveu à son mari qui la conseille & la dirige avec une sagesse d'autant plus méritoire qu'il est lui-même passionnément épris de sa femme. De son côté, le comte de Sorman est un très galant homme qui ne veut pas abuser des sentiments qu'il a inspirés, &, pour y mettre fin, il se retire dans un couvent; mais sa famille le force à en sortir pour se marier. Chacun de ces incidents amène entre M. de Sorman & Mme de Verneuil une correspondance passionnée, mais qui reste toujours vertueuse. Finalement, la comtesse de Verneuil a la petite vérole. Son mari s'empresse de la soigner, prend sa maladie & meurt. Elle se retire au couvent.

Sur ce canevas intéressant, la nouvelle est brodée d'une main délicate & ne déparerait pas les œuvres de Mme de La Fayette. On y sent un cœur débordant de tendresse, mais aussi une honnêteté rare en un temps d'ordinaire si osé & si dépravé.

Le chevalier de Rességuier aurait mieux fait, dans son intérêt, de s'en tenir à la littérature florianesque que lui inspirait Mme Sireuil. Mais avec un cœur tendre il avait un esprit caustique, & il voulut s'ériger en juge, sinon en justicier des mœurs de son temps. Il n'avait rien, pourtant, d'un moraliste de la vieille école de Saint-Simon & de La Bruyère. Il ne rappelait pas davantage le réformateur vieux & blasé qu'a peint La Rochefoucauld, « donnant de bons conseils pour se consoler de ne plus pouvoir donner de mauvais exemples. » S'il

Digitized by Google

vantait la sagesse, c'est tout en se couronnant de fleurs, & s'il avait le mot caustique, c'était pour venger ses amis. Malheureusement, ses amis étaient les adversaires de la marquise de Pompadour, & il arrivait juste au moment où elle redoutait le plus leurs sarcasmes & où, par suite, elle était le moins disposée à leur pardonner.

L'esprit, la causticité, le goût d'écrire étaient d'ailleurs au siècle dernier particulièrement dangereux pour ceux qui s'y livraient. L'abbé Galiani avait défini l'éloquence de son temps « l'art de tout dire sans aller à la Bastille. » Mais, à cette époque, qui pouvait se promettre de n'être pas l'objet d'une lettre de cachet? L'historien Fréret fut « embastillé » pour une dissertation sur les Francs & Leprévost de Beaumont, secrétaire du Clergé, resta emprisonné vingt & un ans, jusqu'en 1789, pour avoir dénoncé au Parlement le *Pacte de famine*.

C'était bien pis sous Louis XV. A côté des livres des érudits & des penseurs, les libelles anonymes & les poésies satiriques pullulaient contre le Roi & ses maîtresses, contre la cour, contre les fonctionnaires, contre les particuliers. C'était une véritable rage de pamphlets de toute sorte.

Pour les arrêter, on avait établi la « censure »; il y en avait même plus d'une : celle du Roi, celle des Parlements, celle de la Sorbonne & des Universités; mais souvent elles se contrariaient & ne servaient qu'à faire le succès d'un ouvrage. Tel livre amnistié par l'une était brûlé par l'autre, &, le plus souvent, on s'informait des décisions prises par les juridictions répressives pour savoir quels ouvrages étaient les plus intéressants à lire.

Il y avait également des lois sur la presse, & elles étaient draconiennes, car elles prononçaient la peine de la marque, des galères, de la mort même contre les auteurs ou les colporteurs d'écrits hostiles à la Religion & à l'Etat. Mais on les appliquait rarement contre les coupables & elles ne frappaient que les maladroits. Les ouvrages condamnés ne cessaient pas de circuler, parfois même sous le couvert des ministres. Sans Malesherbes, qui était directeur de la librairie, a dit Grimm, l'*Encyclopédie* n'eût sans doute jamais osé paraître. Il avertit Diderot au moment où il allait être arrêté & ses papiers saisis.

Digitized by Google

Diderot ne crut pas pouvoir trouver d'asile plus sûr pour ses papiers que l'hôtel même de la direction de la librairie & Malesherbes s'empressa de les recevoir dans son propre logis.

Ce qui était plus difficile à éviter, c'était les lettres de cachet, car elles étaient à la discrétion non seulement du Roi & de ses maîtresses, mais encore de ses ministres & de leurs amis. Tous ceux qui avaient à se venger de quelque libelliste trouvaient facilement le moyen de s'en débarrasser en le faisant emprisonner. Le duc de La Vrillière délivra, dit-on, cinquante mille lettres de cachet durant son ministère & la marquise de Langeac, qui avait tout crédit sur lui, en faisait commerce. Il suffisait d'y mettre le prix pour en obtenir contre ses adversaires. M. de Ségur raconte dans ses *Mémoires* la piquante histoire d'une femme & de son mari qui, ayant eu tous deux, en même temps, la même idée, l'un de faire séquestrer l'autre, & qui, ayant payé la même somme à cet effet, furent tous deux enfermés le même jour à la Bastille. L'abus des lettres de cachet devint tel qu'un magistrat, d'Epréménil, assurait qu'elles étaient aussi nombreuses que tous les autres mandats d'arrestation. C'est pourquoi Malesherbes se faisait-il l'interprète de l'émotion publique lorsqu'il disait au Roi, dans des remontrances restées célèbres : « Avec les lettres de cachet, Sire, aucun citoyen n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance, car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour ne pas être digne de celle d'un commis des fermes » ; il aurait pu ajouter : « & surtout de la maîtresse du roi. »

Les écrivains du temps, comme ceux de nos jours, sont unanimes à dire que le chevalier de Rességuier fut la victime des ressentiments de la marquise de Pompadour. Mais ils diffèrent, en général, sur la véritable cause de son incarcération à la Bastille &, le plus souvent, les raisons qu'ils donnent sont inadmissibles ou notoirement erronées.

Ainsi, le comte de Maurepas prétend que cette incarcération fut due au quatrain qui fut affiché le 25 novembre 1750 dans la salle de bal du château de Bellevue & qui était l'œuvre du

Digitized by Google

chevalier de Rességuier[1]. Telle est aussi la version de Collé[2] & de l'avocat Barbier[3]. Mais rien ne prouve que le chevalier de Rességuier fût réellement l'auteur de ce quatrain, que lui attribuent depuis tous ses biographes[4]. Ce qui semble plus vrai, c'est qu'on profita de la disparition du chevalier de Rességuier pour lui faire endosser plusieurs des satires & des pamphlets qui parurent à cette époque. Les intéressés, comme le comte de Maurepas en particulier, furent peut-être les premiers à accréditer cette version pour détourner les soupçons. Et ils eurent sans doute pour complice la police elle-même, qui redoutait d'être obligée à faire des investigations plus sérieuses, car elles auraient pu compromettre de plus grands personnages & l'embarrasser singulièrement.

C'est ainsi que dans ses *Mémoires*[5], le marquis d'Argenson, frère du directeur de la police, semble attribuer au chevalier de Rességuier une autre pièce de vers satirique, où Louis XV était pris à partie au sujet de l'arrestation du prince Charles-Edouard Stuart, qui prétendait au trône d'Angleterre & qui fut connu sous le nom de comte d'Albany. Louis XV avait d'abord promis de le soutenir, puis il l'avait formellement abandonné par une clause du traité d'Aix-la-Chapelle, signé après la bataille de Fontenoi. Enfin, il l'avait violemment expulsé de France. On ne manqua pas d'attribuer ce changement & ces procédés à la marquise de Pompadour. Et le poète satirique s'écriait :

> ...Oh! Louis, tes sujets, de tristesse abattus,
> Respectent Edouard captif & sans couronne.
> Il est roi dans les fers; toi, qu'es-tu sur le trône?
> J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour.
> Mais fut-il relevé par la main de l'Amour?
> Tu n'es plus, belle Agnès; le fier Anglais nous dompte;
> Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
> Que, d'une femme obscure éperdûment épris,
> Il oublie, en ses bras, nos pleurs & nos mépris...

1. *Recueil Clairembault-Maurepas*, année 1750, p. 182.
2. *Journal de Collé*, édit. Didot, 1868, t. I, p. 268.
3. *Journal de Barbier*, t. IV, p. 495.
4. Voir la *Biographie universelle* (édition Michaud), supplément t. LXXVIII, p. 473, & la *Biographie toulousaine*, t. II, p. 277.
5. Edition Rathéry, t. V, p. 372.

Digitized by Google

Dans son *Histoire de Charles-Edouard* publiée en 1830, Amédée Pichot[1], se basant sur des documents du temps, attribue cette satire, non au chevalier de Rességuier, mais à Dufresny, ainsi qu'une autre pièce de vers, non moins violente, & qui obtint un succès plus considérable encore dans le public. On peut lire ces deux pièces dans le *Recueil Clairembault-Maurepas*, & Maurepas, tout disposé qu'il est à divulguer les auteurs des vers satiriques qu'il s'est plu à colliger, ne cite pas, cette fois, le chevalier de Rességuier.

On a voulu également mettre sur le compte du chevalier de Rességuier un petit volume in-12, publié à Amsterdam en 1745 & réédité en 1746, intitulé *Mémoires secrets pour servir á l'histoire de Perse*. Puis, cet ouvrage satirique fut attribué à un commis du bureau des affaires étrangères, nommé Pecquet, auquel il valut, en effet, la Bastille. Mais une lettre trouvée dans les papiers de Mme du Hausset, femme de chambre de la marquise de Pompadour, porte que cet ouvrage était l'œuvre de Mme de Vieux-Maisons, une des femmes les plus méchantes de son temps, & il est à supposer que cette dernière en avait confié la publication à Pecquet, qui devint ainsi l'éditeur responsable de ses médisances.

Ce qu'il y a de plus certain dans tous ces racontars des chroniqueurs ou des biographes, c'est que le chevalier de Rességuier était surtout l'auteur de l'ouvrage intitulé le *Voyage d'Amatonthe* & qui fut saisi par la police, le lundi 7 décembre 1750, dans l'imprimerie clandestine de la rue Saint-André-des-Arts. Il en avoua, en effet, la paternité lorsque cet ouvrage lui fut représenté le 10 décembre à la Bastille par le lieutenant général de police Berryer, assisté de son secrétaire Duval. Il fit seulement observer que la première partie, la seule qui ait été imprimée, ne contenait rien que de fort ordinaire. Quant à la seconde, trouvée manuscrite, c'est, dit-il, une extravagance qu'il regrettait vivement d'avoir composée dans un moment d'exaltation, sans aucune intention de publicité, à la suite d'une conversation sur la cour avec un de ses amis, qui

1. T. II, ch. xxx.

Digitized by Google

n'y avait pris aucune part, ni directe, ni indirecte, le comte de Beaumont, chez lequel il logeait à Versailles.

Ces déclarations étaient sincères. Mais, s'il n'est pas vrai de dire avec Barbier[1] que le *Voyage d'Amatonthe* constituait, à proprement parler, « un pamphlet dirigé contre Mme de Pompadour », il n'en « renfermait pas moins une violente satire des mœurs de l'époque », & surtout de la cour, sans en excepter le Roi & la marquise de Pompadour. De plus, tout indiquait, dans cet ouvrage, que le chevalier de Rességuier avait nettement pris parti pour les adversaires les plus acharnés de la marquise, &, en particulier, pour le comte de Maurepas. C'était là une imprudence grave, sinon un crime irrémissible, au moment surtout où la maîtresse du roi était si vivement attaquée de tous côtés & craignait si fort pour son crédit.

III.

Malgré la saisie qui en fut opérée par la police, le *Voyage d'Amatonthe*, tel qu'il fut imprimé en son temps, nous a été conservé. Il est seulement fort rare. Il nous a été donné d'en voir un exemplaire relié en veau & acquis à Londres par le comte Albert de Rességuier, qui l'a offert gracieusement, en avril 1883, à son cousin, le comte Fernand de Rességuier, comme « ayant su le mieux conserver tous les souvenirs & toutes les traditions de la famille. » On peut également en voir deux exemplaires à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. L'un de ces exemplaires est relié en maroquin rouge, & porte le n° 14,510 (B. L. imprimés). Quant à l'autre, il fait partie du dossier concernant le chevalier de Rességuier lors de son arrestation & de son incarcération à la Bastille & contient, avec des corrections manuscrites, une seconde partie, également manuscrite, qui n'a jamais été publiée[2].

1. *Dictionnaire des anonymes.*

2. Ce dossier est ainsi composé :

1re *chemise* : Le *Voyage d'Amatonthe*, tel que nous venons de l'indi-

Digitized by Google

Le *Voyage d'Amatonthe*, tel qu'il a été imprimé clandestinement, forme une simple plaquette in-8° diversement pagi-

quer, & distinct de l'exemplaire relié en maroquin rouge portant le n° 14,510 (B. L. imprimés).

2e *chemise :* Dix-sept pièces autographes (vers & prose).

3e *chemise :* Manuscrit original du *Voyage d'Amatonthe.*

4e *chemise :* Pièces manuscrites diverses, entre autres un discours de réception adressé à un membre nouvellement admis dans une Société littéraire dont faisait partie le chevalier de Rességuier.

5e *chemise :* Nouvelle par Mme la comtesse de Verneuil, publiée par le chevalier de Rességuier & qui n'est autre que l'histoire de ses amours avec Mme Sireuil.

6e *chemise :* Trente-six pièces de procédure, procès-verbaux de perquisition, &c.

7e *chemise :* Interrogatoire du chevalier de Rességuier après son arrestation par le lieutenant de police Berryer, assisté de son secrétaire Duval.

8e *chemise :* Pièces relatives au séjour du chevalier de Rességuier à la Bastille.

9e *chemise :* Lettres du chevalier de Rességuier après son arrestation, au duc de Biron, à son frère l'abbé de Rességuier & autres (1750-1751).

10e *chemise :* Lettres du chevalier de Rességuier à la marquise de Pompadour.

11e *chemise :* Quatre lettres du chevalier de Rességuier, datées de Pierre-Encise & adressées à MM. d'Argenson & Berryer; — une lettre de M. d'Hémery, lieutenant de robe courte; — deux lettres de M. Bory, gouverneur de Pierre-Encise (1751-1752).

12e *chemise :* Deux lettres du chevalier de Rességuier, datées de Malte & adressées à M. Berryer.

13e *chemise :* Une lettre du chevalier de Rességuier à M. d'Argenson & écrite des îles Saint-Pierre.

14e *chemise :* Neuf lettres du chevalier de Rességuier au lieutenant de police Berryer, écrites de Champeaux-en-Brie, près Guignes.

Ces divers documents avaient été exactement conservés à la Bastille jusqu'à la Révolution; mais, après la prise de cette forteresse le 14 juillet 1789, les archives furent saccagées & pillées, puis dispersées un peu partout. Dans son ouvrage intitulé : *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg* (Imprimerie impériale, 1867, 1 vol. grand in-8°, p. 217), le comte Hector de La Ferrière nous apprend que beaucoup de pièces provenant de la Bastille furent recueillies par un secrétaire d'ambassade russe nommé Pierre Dubrowski, qui les acheta à vil prix pendant la Révolution, puis qui les revendit à son gouvernement & à plusieurs autres gouvernements étrangers. C'est ainsi qu'il avait pu compulser à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg divers

Digitized by Google

née. Après le titre, se trouve d'abord une « explication des vignettes » qui l'ornent & qui sont au nombre de trois. Puis vient un « Discours sur les avantages du travail », en vers, comprenant douze pages numérotées séparément. Ensuite, on lit un « Avertissement » en prose de quatre pages, & le *Voyage d'Amatonthe*, divisé en deux parties, l'une allant de la page 1 à la page 30 & l'autre de la page 31 à la page 62. Enfin, l'ouvrage se termine par deux épîtres en vers, dont l'une, paginée 63 à 67, est adressée « à M*** », qui n'est autre que le comte de Maurepas, & l'autre, paginée 68 à 73, est dédiée « à M. l'abbé de R. », évidemment le frère de l'auteur, l'abbé de Rességuier.

A l'exemplaire conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 14,510 (B. L. imprimés), ont eté ajoutés quelques feuillets manuscrits qui se terminent par une « clef des portraits » figurant dans le *Voyage d'Amatonthe* . Mais, en outre qu'elle est incomplète, cette « clef » est probablement sujette à caution, car elle désigne certains personnages sous différents noms, comme le cardinal de Tencin, qu'elle appelle tantôt *Arion* & tantôt *Crysippe*, tandis qu'elle donne le nom d'Amon tout à la fois au maréchal de Belle-Isle & au comte d'Argenson qu'elle appelle aussi *Eyon*. Elle attribue le nom de *Périclès* tantôt au prince de Condé & tantôt à Turenne, qu'elle appelle aussi

écrits du chevalier de Rességuier, ainsi que sa biographie écrite par lui-même pendant sa captivité à la Bastille. D'autres pièces provenant du pillage de la Bastille ont pu également être conservées à Paris & être déposées à la bibliothèque de l'Arsenal où elles ont été classées par le conservateur, M. Ravaisson, qui en a même publié plusieurs. Mais ce n'est qu'en 1867 qu'on y a joint divers papiers & manuscrits du chevalier de Rességuier, qui s'étaient longtemps égarés entre les mains de M. de Mommerqué & qui avaient été recueillis par un paléographe parisien, M. Etienne Charavay, lequel les a finalement restitués à la bibliothèque de l'Arsenal. M. de Mommerqué se proposait de publier une nouvelle édition du *Voyage d'Amatonthe;* mais il est mort sans réaliser ce projet. Ces divers documents ont été compulsés par M. Honoré Bonhomme, qui en a fait l'objet d'une de ses études sur la *Société galante & littéraire du dix-huitième siècle* (Paris, librairie Edouard Rouveyre, 1880, 1 vol. petit in-4°, pp. 119 & s.), d'abord publiée dans la *Revue britannique* (9e série, t. III, pp. 389-401).

Digitized by Google

Epaminondas. Enfin, le cardinal de Fleury est pour elle tantôt *M. le Duc* & tantôt *Oziris*.

Quant aux autres personnages, ils sont ainsi désignés :

Adrante.	le duc de Richelieu.
Ariste.	M. de Rouillé.
Cydalise.	la marquise de Pompadour.
Egyste.	le Dauphin.
Ippias.	l'évêque de Mirepoix.
Ménandre	le maréchal de Saxe.
Simon.	le roi Louis XV.
Thersandre.	le comte de Clermont.

En revanche, cette « clef » ne fournit aucune indication pour le nom de *Timanthe*, qui est celui de l'auteur du *Voyage d'Amatonthe*, c'est-à-dire le chevalier de Rességuier, ni pour les noms de Camille, d'Elphise, d'Olympe, de Zatime de Zélide, d'Iphis & d'Alcmène, qui figurent dans l'ouvrage. Mais nous savons, tout au moins, qui était cette *Camille*, si chère au chevalier de Rességuier & à laquelle il avait déjà dédié une épître insérée au *Mercure de France*[1], & que nous avons reproduite en partie au début de cette étude. Sous ce simple prénom, Mme Sireuil est pour ainsi dire l'héroïne du poème, & l'auteur commence par nous dire comment il fut amené à la connaître.

Jeune, jouissant de sa liberté d'action & aimant à voyager, Timante est un Grec qui avait eu d'autant moins de peine à quitter sa patrie qu'il « se trouvoit encore dans cet âge dont la vivacité ne permet pas de contracter des liaisons & qui n'a de sentiment que la curiosité. » Il avait parcouru successivement divers « royaumes », dont il avait examiné « les loix, les coutumes, les manières », s'arrêtant de préférence « partout où la société pouvoit être assortie à son caractère. » Il appréciait tout particulièrement le commerce des femmes & il s'y livrait avec plaisir, mais « sans y rencontrer ces liens dont on ne sent le danger que lorsqu'il est impossible de le rompre. » Toutefois, il commençait à « sentir le besoin de s'attacher solidement à quelque objet » ; il était tout « disposé à aimer; il ne lui man-

1. Juillet 1750, pp. 30 & s.

Digitized by Google

quoit plus que quelqu'un qui méritât les sentiments dont son cœur se remplissoit & qui lui fît éprouver cette tendresse sans laquelle il ne pouvoit être véritablement heureux. »

C'est dans cet état d'esprit que Timanthe débarque dans l'île de Chypre & qu'il arrive jusqu'à Amatonthe où s'élève un temple célèbre en l'honneur de Vénus. Amatonthe, dans l'idée du chevalier de Rességuier, n'était autre que Versailles qu'il habitait au moment où il écrivait. « Anciennement, dit-il, on n'y sacrifioit qu'à la Mère des Amours; l'Ambition, l'Envie, l'Intérêt y tiennent aujourd'hui leur Empire. On n'y offre qu'un encens profane. Peu d'habitants m'ont paru dans cet état de pureté, où il falloit être autrefois pour être admis dans le temple de la déesse. » S'il peut mentionner quelques exceptions parmi les hommes, il en est autrement pour les femmes: malgré tous leurs attraits, elles ne sauraient mériter ses soins, car « on n'y parloit jamais de leur vertu & tout le monde se plaignoit de leur perfidie. » Les jeunes filles elles-mêmes qu'il voit chez « un homme chargé d'une partie des affaires du prince », c'est-à-dire un ministre de Louis XV, ne sont préoccupées que du plaisir de la danse & « se mêloient sans ménagement avec les personnes de l'autre sexe », s'éloignant même « du lieu où étoit la compagnie pour causer en liberté. » « J'en eus honte pour elles », ajoute-t-il, « & je vis avec regret que cette délicatesse qui fait seul l'agrément d'un commerce tendre étoit inconnue à Amatonthe. »

Il cède pourtant à la tentation de connaître ces jeunes filles, & c'est ainsi qu'il s'éprend de la belle *Camille*, — c'est-à-dire Mme Sireuil, — qu'il rencontre chez *Elphise*, qui était la fille du ministre, sans que nous sachions lequel, peut-être le comte de Maurepas. « Un mouvement involontaire me fit chercher Camille; je trouvai en elle ces charmes vainqueurs contre lesquels je ne pus me défendre; je l'aimai avec transport dès le premier instant que je la vis. Une figure douce & aimable, où la vertu, la sagesse, la gaieté se peignent également, me dévoilèrent la beauté de son âme. Je désirai de m'en faire aimer à mon tour. » Il y réussit sans peine, car « il se trouva entre eux cette sympathie qui lie indissolublement & qui est toujours l'effet d'une vertu rare. »

Digitized by Google

L'amour que Timante conçut pour Camille lui fit également apprécier le « commerce des femmes qui formoient sa société », &, en particulier, celui de *Zélide* qui « l'avoit élevée. » « Les avantages de la jeunesse ne brilloient point sur sa personne, mais on y voyoit ces grâces solides & estimables qui se joignent à l'âge mûr & qui suppléent bien au défaut léger de la beauté. » Il sentit pour elle « cette vivacité de sentiments que le respect modère & qu'il rend éternels. » Et il termine son portrait en disant : « Toutes les femmes qui ne peuvent ressembler à Camille devraient s'efforcer d'imiter Zélide. »

Iphis était également l'élève de Zélide. « Elle était « inférieure à Camille, mais au-dessus de toutes les autres femmes d'Amatonthe. » « Elle unissait à une figure régulière un air de douceur qui ne nuisait pas à la vivacité de sa physionomie. » Elle avait « tous les agréments d'une brune & une grande partie des charmes qui caractérisent Vénus. » Aussi avait-elle « fait sur un jeune Athénien, fils du grand-prêtre d'Apollon, les mêmes impressions » que Timante « avoit reçues de Camille. » Ils se lièrent étroitement, & Timante nous le montre « complaisant sans bassesse, noble sans orgueil, plein d'un mérite qu'il sembloit ignorer, fidèle dans l'amitié, né enfin pour la connaître & la faire sentir. » Il s'agit, évidemment, du comte de Beaumont, chez lequel logeait à Versailles le chevalier de Rességuier, & qui était non le fils, comme semble l'indiquer le passage du *Voyage d'Amatonthe* que nous venons de citer, mais le neveu de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, le fougueux adversaire des jansénistes & des philosophes.

Tous les quatre se livrent aux plaisirs de l'Amour, des Jeux & des Ris avec des feintes d'inconstance & des retours de tendresse comme on en voit dans les idylles de Berquin & de Florian. Après diverses épreuves où le fils du grand prêtre d'Apollon feint d'aimer « une jeune insulaire nommée *Zatime* » pour exciter la jalousie d'Iphis, & où Timante fait semblant de délaisser Camille pour une amie de Zélide, *Olympe*, dont il vante les vers « doux, harmonieux, charmants comme ceux de Sapho », les deux couples, plus amoureux que jamais après leur réconciliation, vont au temple de Vénus, couronnés

Digitized by Google

de myrthes & de roses, pour se jurer « une constance égale à leur tendresse » & prendre la déesse à témoin de leurs serments. — On dirait que Nicolas Fragonard s'est inspiré de cet épisode pour les deux tableaux qu'il a intitulés *la Déclaration* & *le Serment* & qu'a popularisés la gravure de Bervich. Dans le dernier tableau surtout, on retrouve la scène qui termine la première partie du *Voyage d'Amatonthe*, avec ses deux couples amoureux se jurant fidélité aux pieds de la statue de Vénus qu'entoure une haute colonnade circulaire & qu'ombragent de grands arbres à l'épais feuillage.

Comme on le voit, la première partie du *Voyage d'Amatonthe* est toute consacrée à l'amour de l'auteur & à celui de ses amis. Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur cherche à être plus « philosophique », ainsi qu'il l'annonçait dans son *Avertissement*, & il nous conduit à la cour du prince d'Amatonthe « pour donner plus de force à ses tableaux », car c'est là qu'ils « jouent le plus grand rôle. » Il commence par des critiques générales, mais peu à peu il fait des portraits très personnels, quoiqu'il ait pris soin de protester, dans son *Avertissement*, contre toute « application » à des « personnes élevées », « son but étant de peindre le vice & non les vicieux. »

Ainsi, lorsqu'il parle d'*Adrante*, qu'il nous montre « honoré des emplois les plus importants », & se trouvant, à cette époque, « dans un âge où la prudence & la sagesse ont d'ordinaire succédé aux passions », & qui, cependant, avait « conservé cet extérieur de folie pardonnable dans notre printemps » & laissant voir « sur son visage les égaremens dans lesquels il étoit tombé & dans ses yeux le désir d'y tomber encore », on ne peut s'empêcher de reconnaître le maréchal duc de Richelieu, dont la vie entière fut un scandale & qui est resté le type le plus brillant de la dépravation à son époque. Courtisan plein de souplesse & intrigant sans scrupule, il s'était fait le pourvoyeur officiel des galanteries de Louis XV & le confident de ses maîtresses. Quand Louis XV reçut pour la première fois, à Versailles, Mme Lenormand d'Etioles, devenue plus tard marquise de Pompadour, c'est lui qui assista à leur souper avec le duc de Luxembourg (22 avril 1745). Et depuis lors, il n'eut d'autre objectif que la faveur du Roi & l'amitié de

Digitized by Google

ses maîtresses, mais il n'en fut pas moins vaillant à la guerre qu'habile dans les ambassades; aussi le grand Frédéric II lui écrivait-il un jour, avec autant de raison que de flatterie, que « le neveu du grand cardinal de Richelieu était fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. »

Adrante avait des « amis, ou plutôt des gens attachés à lui en apparence & qui n'empruntoient les dehors de l'intimité que pour accélérer sa chute. » Tel était *Amon*, c'est-à-dire le comte d'Argenson ou le maréchal de Belle-Isle, car la « Clef » indique les deux personnages sous ce pseudonyme; mais il semble que le chevalier de Rességuier vise plutôt d'Argenson, alors ministre de la guerre & directeur de la police, qu'il nous montre comme un « politique habile pouvant à son gré troubler l'Univers. » « Son esprit fin & délié, ajoute-t-il, étoit propre à montrer les sistèmes les plus coupables & les plus pernicieux sous des dehors d'équité & sous des couleurs avantageuses : mais un orgueil méprisable le rendoit odieux... & lui fesoit entrevoir des choses au-dessus de ses forces. Souvent, en pensant s'illustrer, il s'est couvert de honte... Rien ne peut apaiser son ambition... Entouré de gens mercenaires comme lui, il les déteste. Ses rivaux le font frémir. Ceux qui sont au-dessus de lui excitent dans son âme une douleur mortelle. Il cherche à s'élever sur les ruines des autres, & il a peur lui-même d'être renversé. »

Quant à *Phidamas*, dont la « Clef » a fait le maréchal de Saxe, c'était l'homme « en vogue », & le chevalier de Rességuier s'étudie à « l'examiner de près. » Le vainqueur de Fontenoi & le conquérant des Pays-Bas était, en effet, au comble de la gloire. Dans une lettre à Voltaire, Frédéric de Prusse l'a appelé « le héros de la France, le Turenne du siècle de Louis XV. » Et le Roi de France, en récompense de ses services, lui avait donné la jouissance du château de Chambord, avec 40,000 livres de revenus sur le domaine. Mais le maréchal de Saxe aimait les femmes à l'excès, & le chevalier de Rességuier nous le montre « brûlant pour la jeune & naïve Almène « des mêmes feux dont le Souverain de Paphos avoit brûlé pour Psiché. » Il « l'entraîna un jour dans un bois où l'on ne respiroit que le calme & la paix » & elle ne tarda pas

Digitized by Google

à céder à ses volontés. « Malheureuse, elle perdit son innocence! l'objet ingrat de sa passion ne lui montra plus qu'une froideur barbare. Les remords, les larmes, les plus vifs emportements furent le fruit de cette liaison funeste. » Il s'agit, sans doute, du cas de Mlle Verrière, une jeune actrice, dont il avait eu une fille, & qu'il avait brusquement abandonnée en jurant que de sa vie il ne reverrait ni la mère ni l'enfant. Il tint parole, & ce ne fut qu'après sa mort & par les soins de Marmontel, devenu l'amant de Mlle Verrière à la grande fureur du maréchal, qu'Aurore de Saxe fut reconnue & élevée comme la fille du vainqueur de Fontenoi.

Le chevalier de Rességuier compare l'histoire amoureuse de Phidamas & d'Almène avec son affection personnelle pour Camille. « C'est en vain, s'écrie-t-il, que Phidamas employeroit auprès de vous l'art dangereux de séduire... Le Soleil qui parcourt l'Univers, depuis que le monde est sorti du chaos, n'a point vû d'amants aussi tendres, il n'en verra pas de si constants. »

Et si jamais il s'éloignait de Camille, aux pieds de quelle coquette irait-il recevoir le prix de son inconstance? Serait-ce auprès de la « perfide Cydalise » (Mme de Pompadour), toujours entourée d'une foule d'adorateurs, qu'elle s'étudie à favoriser également pour les mieux tenir dans ses fers? Il en mourrait d'inquiétude & de jalousie. Et, quant à elle, elle a beau affecter des airs de sincérité, elle ne saurait « connaître les délices innocentes qui font le partage d'un cœur tendre; l'Amour qu'elle outrage n'a pour elle ni myrthe, ni roses; il la livre à l'affreuse amertume dont il remplit les infracteurs malheureux de ses loix. »

Sans doute, le portrait de Cydalise n'est pas flatté; mais il semble qu'il y avait bien d'autres choses à dire si le chevalier de Rességuier avait voulu être particulièrement désagréable à la marquise de Pompadour. Il n'est pas probable qu'elle pût s'offusquer sérieusement de la comparaison de son amour intéressé pour le Roi avec l'amour passionné du chevalier de Rességuier pour Mme Sireuil, même lorsqu'il s'écriait pompeusement : « O ma chère Camille, que vous offrez des exemples différens à votre sexe! Vous frémissez de toutes ces liaisons

Digitized by Google

que la retenue condamne & dont la délicatesse rougit. La volupté ne se mêle point à ces commerces honteux ; elle se réserve pour la vôtre. »

La Vertu pourrait seule rendre à Amatonthe (Versailles) l'éclat de ses anciens jours. Mais combien les temps sont changés ! Ce n'est pas seulement de la Cour que la Vertu est bannie, c'est « dans les champs même de la guerre que les Soldats s'abandonnent lâchement à la débauche & que leurs Chefs ne se font aucune délicatesse de se livrer devant eux au plus effréné libertinage. » Il se rapporte au temps de *Périclès* (le grand Condé) & de « l'illustre *Epaminondas* » (Turenne), « dont les qualités militaires égaloient presque les vertus morales. » Il exalte leurs mérites pour critiquer par comparaison *Sinon* (Louis XV) & *Phidamas* (le maréchal de Saxe).

« Sinon, écrit-il, possède la fortune la plus brillante, mais il ignore l'art d'en faire usage. Son cœur, jouet éternel des penchants qui le remplissent, est cruellement déchiré. Il est du nombre de ces hommes foibles qui se partagent entre la débauche & le culte des autels. Ils offensent les dieux dont ils craignent le courroux, ils n'ont pas la force de briser le joug des passions & sont trop timides pour les porter tranquillement. »

En revanche, le chevalier de Rességuier fait revivre *Périclès* (le grand Condé), « ce fameux Périclès, illustré par tant de conquêtes, & qui, sous les étendards de Bellonne, recevoit les caresses des Muses & paroissoit leur plus cher favori. »

Dans *Thersandre*, il vise le comte de Clermont, auquel il était personnellement attaché. Le comte de Clermont n'était autre que S. A. S. Louis de Bourbon-Condé, prince du sang, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés. Né en 1709, tonsuré dès l'âge de neuf ans & doté de plusieurs abbayes, le comte de Clermont avait obtenu, en 1733, une dispense du Pape qui lui permettait de suivre la carrière des armes sans renoncer à ses bénéfices. Mais on a dit de lui qu'il « servait Dieu comme un soldat & qu'il se battait comme un apôtre. » Il devint, en effet, un général célèbre par ses défaites. Il ne brilla pas même par son courage, car, après la défaite de Crevelt, il se retira avec beaucoup de précipitation jusqu'à Colo-

Digitized by Google

gne, & l'on prétend qu'arrivé à Nuytz & ayant demandé s'il avait paru des fuyards, il lui fut répondu : « Monseigneur, vous êtes le premier. » Lorsqu'il voulut être de l'Académie française, il fit savoir aux Quarante que tel était son désir & aussitôt il fut élu à l'unanimité le samedi 1er décembre 1753. Ce prince, ne voulant pas tenir le second rang dans une cérémonie, refusa de se plier à la coutume traditionnelle de la réception publique. Il voulut bien, toutefois, adresser à la Compagnie un compliment de douze lignes, dans lequel il promettait aux académiciens sa protection. C'est à peu près tout ce qu'il a écrit. Aussi cette nomination valut-elle à l'Académie l'épigramme suivante du poète Roi :

Trente-neuf joints à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante;
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

Le comte de Clermont était donc bien, ainsi que le disait naguère M. Gaston Deschamps à l'occasion de la mort du duc d'Aumale, héritier des Condés, « de la race des grands seigneurs stériles & impertinents », qui ont eu toutes les prétentions sans en justifier aucune. Et, cependant, le chevalier de Rességuier en a fait le plus brillant portrait. « L'éclat de son rang, dit-il, ne l'a point ébloui... Avant de s'exposer au commandement des troupes, il a voulu être subordonné lui-même & n'a point rougi de prendre des leçons de ses inférieurs... Il n'a jamais écouté l'ambition, la voix de la vertu est la seule qui se soit fait entendre à son cœur. Le désir d'être utile le presse uniquement. Sans orgueil, il ne cherche point à se prévaloir de ses droits. Il connaît les arts, il les cultive avec succès. Modèle excellent dans tous les genres, il cherche encore à s'éclairer. Il n'est jamais satisfait des chefs-d'œuvre qui échappent à son génie. Ce n'est point aux grands hommes à se juger eux-mêmes, c'est à nous de prendre l'encensoir & de couronner les talents! »

Digitized by Google

S'il faut en croire la « Clef », *Crysippe* désignait le cardinal de Tencin. Le chevalier de Rességuier en fait le « fils d'un ministre de Thémis. » Son père était, en effet, premier président du Sénat de Chambéry, la Savoie étant alors sous la domination française. Nommé grand vicaire & grand archidiacre de Sens, & pourvu de l'abbaye de Vézelay, au diocèse d'Autun, il eut à soutenir, en cette dernière qualité, un procès qui, plus tard, donna lieu à ses ennemis de le représenter comme simoniaque & comme confidentiaire. Ses rapports avec le célèbre financier Law, dont il reçut l'abjuration à Melun, à la fin de 1719, contribuèrent à sa fortune politique; mais la mauvaise réputation du financier rejaillit sur la sienne. Néanmoins, le cardinal de Fleury, qui estimait ses talents, le fit nommer ministre d'Etat en 1742, & l'on a prétendu qu'il l'avait même désigné au Roi comme son successeur; ce qui, du reste, ne se réalisa point. Le chevalier de Rességuier nous le représente comme un intrigant de bas étage, « parvenu par des routes obliques à une grande élévation ». « Sorti du néant, il alloit y chercher des sujets, surpris d'être connus, & les plaçoit aux plus hautes dignités. La bassesse de ses sentiments marquoit celle de son origine... Peu satisfait de sa fortune, on le voyoit s'intriguer pour ceindre son vil front d'un bandeau qui l'eût presque égalé aux rois... La fortune, excessive dans ses faveurs comme dans ses disgrâces, lui prodiguoit tous les jours de nouveaux biens. » Il « n'envisageoit, du reste, que ses propres intérets » & n'était préoccupé que de « satisfaire son avidité »... « Sous les habits les plus respectables & qui sont faits pour couvrir la modestie, il cache des sentiments voluptueux. Il sacrifie encore à l'Amour dans un âge où la prudence & la foiblesse en éloignent tous les hommes. Il mêle aux signes sacrés des prêtres du temple d'Ephèse les mythes de Vénus. — Tremble, Crysippe, les dieux sont justes & tu es criminel! »

On le voit, l'indignation du chevalier de Rességuier est grande; mais elle s'exerce surtout contre les personnages de la Cour plutôt que contre le roi Louis XV & contre la marquise de Pompadour. Il en veut surtout aux hommes d'Etat, guerriers, prélats ou simples courtisans, tous débauchés, lâches,

Digitized by Google

corrompus, que « l'envie trouble sans cesse & qui n'envisagent que l'accroissement de leur fortune. »

Aussi Jésespère-t il de l'avenir d'Amatonthe & maudit-il son séjour qu'il veut « abandonner à jamais » pour revenir à Camille « qu'il ne cessera pas d'aimer. » Il ne regrette qu'une chose, c'est d'avoir laissé « sa main tracer des noirceurs pareilles... Désormais, son cœur ne s'occupera que de l'amour dont Camille l'a pénétré & sa bouche ne s'ouvrira que pour vanter ses charmes & l'empire qu'ils ont sur lui. »

Comme on peut en juger par cette analyse détaillée, le *Voyage d'Amatonthe* ne saurait constituer une satire sanglante du chevalier de Rességuier contre la marquise de Pompadour, ainsi que l'a dit Barbier dans son *Dictionnaire des Anonymes*. La marquise de Pompadour y occupe une place assez effacée. Comme Fénelon dans *Télémaque*, mais avec moins de retenue & de portée philosophique, le chevalier de Rességuier a surtout en vue les mœurs de la Cour à son époque. On peut regretter qu'il n'y ait pas ajouté les mœurs de la Noblesse de son temps & celles de la Bourgeoisie, car le tableau aurait été plus complet & plus intéressant. Au reste, elles ne valaient pas mieux.

Jamais, depuis l'Empire romain, la moralité publique n'était tombée si bas & la corruption était partout. A l'exemple du Roi, chacun, du grand au petit, avait sa marquise de Pompadour, son Trianon & son Parc aux cerfs. Le chevalier de Rességuier lui-même, avec toute son honnêteté native, son éducation provinciale & sa qualité de chevalier de Malte, n'avait pas résisté à l'entraînement ambiant & courtisait publiquement une femme mariée.

Pour juger de la dépravation générale des esprits à cette époque, il suffit de rappeler les sentiments du marquis d'Argenson. C'était, assurément, un honnête homme, & cependant il n'a pas craint d'écrire contre le mariage ce qui a été dit de plus fort en son temps comme au nôtre, à savoir que c'était un « droit furieux & qui passerait. » Il n'en voulait faire qu'un « loyer où l'on pourrait entrer en octobre & sortir en janvier, les unions libres étant bien plus favorables à la peuplade. »

Digitized by Google

La désorganisation était partout, dans le gouvernement comme dans les esprits, dans les finances comme dans l'armée & la magistrature. Des ministres comme Machault & Choiseul, des magistrats comme Montesquieu, des économistes comme le médecin Quesnay redoutaient un cataclysme & proposaient de sages réformes. Mais ils n'étaient guère écoutés & Louis XV se contentait de répondre que « cela durerait bien autant que lui. »

La plupart des ouvrages sérieux s'occupant de réformes n'étaient pas mieux traités que de simples pamphlets. Ils étaient interdits & ne pouvaient circuler que par contrebande. Ceux qui les colportaient étaient envoyés aux galères, comme ces pauvres diables qui avaient vendu quelques brochures traitant de philosophie ou d'économie politique, parmi lesquelles se trouvait celle de Voltaire : *L'homme aux quarante écus*.

Le *Voyage d'Amatonthe* fut-il apprécié de la même façon par la police du comte d'Argenson? Cela paraît certain. Mais on le comprendrait mieux si le chevalier de Rességuier avait publié ce qu'on a appelé les « Variantes », préparées en vue d'une seconde édition, & qui furent saisies parmi ses papiers lorsqu'il fut embastillé, mais qui pourraient aussi bien être des fragments retranchés du texte primitif, si l'on s'en rapporte à l' « Avertissement. » En effet, voici comment il y dépeignait Louis XV & la marquise de Pompadour :

« Le prince d'Amatonthe, disait-il, fixa quelque temps mes regards; je vis qu'il méritoit le dépôt qui lui a été confié. Il gouverne les peuples avec douceur; il a toutes les qualités que le trône exige. On l'adore à Amatonthe. Peut-être seroit-il plus digne des sentiments qu'on a pour lui s'il employoit mieux les avantages dont il est pourvu; mais aucun mortel n'est exempt de faiblesses. Les passions troublent les cœurs des rois comme ceux des derniers hommes. Il avoit placé dans son palais une femme dont l'obscurité laissoit une distance prodigieuse du trône à elle; mais l'amour égale toutes les conditions. Il faudrait cependant que des qualités supérieures excusassent des choix que la délicatesse ne peut s'empêcher de condamner. Le prince m'a paru d'autant plus blâmable qu'il lui avoit sacrifié *Ermise*, la femme la plus vertueuse & la plus semblable aux dieux, des mains de qui il la tenoit. »

Digitized by Google

Cette fois, le chevalier de Rességuier parle clair & net. L'on comprend qu'il ait hésité à publier un tel passage ou que son imprimeur se soit refusé à le reproduire. La découverte de ces « Variantes » dut singulièrement aider à son incarcération à la Bastille. Mais ce qui le compromit surtout, ce sont les sentiments qu'il manifestait dans l'*Epître* qui suivait le *Voyage d'Amatonthe*, car elle était adressée « à M** », & cette initiale transparente désignait le comte de Maurepas, ce ministre de la marine auquel on n'avait rien dit quand il avait laissé enlever à la France la colonie des Indes, mais qu'on avait envoyé en exil à Bourges pour le piquant quatrain qu'il avait fait sur la marquise de Pompadour & que nous avons déjà rapporté. Le chevalier de Rességuier se déclarait hautement son partisan & blâmait avec vivacité sa disgrâce :

Tu tombes, c'en est fait, & la France étonnée,
Sensible à tes bienfaits, pleure ta destinée.
De la perte qu'ils font, les peuples abattus
Au sein de l'infortune encensent tes vertus.

Une satisfaction lui restait dans sa disgrâce :

L'homme est toujours heureux quand la vertu lui reste.

Il avait, enfin, l'assurance de retrouver des amitiés d'autant plus dévouées :

Quel changement heureux! tu vas, sous tes lambris,
Au lieu de vils flatteurs connaître des Amis.

Une pareille manifestation sympathique en faveur d'un ministre mal vu comme le comte de Maurepas signalait tout particulièrement son auteur à la colère de la marquise de Pompadour. Elle fut, sans doute, la principale cause de l'incarcération à la Bastille du chevalier de Rességuier, de sa destitution du grade qu'il occupait dans le régiment des gardes françaises & de sa condamnation à vingt ans de détention. A l'expiration de sa peine, il devait être banni du royaume.

Ainsi se vengeait la marquise de Pompadour.

Digitized by Google

IV.

Dès qu'il fut mis sous les verrous de la Bastille, le chevalier de Rességuier s'empressa d'en aviser son colonel, le duc de Biron, & de réclamer son concours pour recouvrer sa liberté. « Je révère les ordres de Sa Majesté, écrivait-il le 9 décembre 1750, c'est-à-dire le lendemain de son arrestation; mais il est évident que je suis puni sur de faux rapports. Je me casse la tête pour deviner d'où part le coup. Je m'examine, je ne vois rien en moi qui ait pu m'attirer cette disgrâce. »

Il fut mieux renseigné le 10 décembre, car le lieutenant de police Berryer étant venu à la Bastille, assisté de son secrétaire, le sieur Duval, pour lui présenter les papiers qui avaient été saisis tant à l'imprimerie clandestine de la rue Saint-André-des-Arts qu'à son domicile, & pour les lui faire reconnaître, il s'empressa d'écrire au ministre de la police, le comte d'Argenson, que dans ces papiers se trouvait sa justification : si certains étaient suspects, ce ne pouvait être qu'au moyen de fausses applications qu'il ne saurait craindre « de la part d'un ministre aussi éclairé pour les ouvrages de l'esprit. » « M. de Moncrif, ajoutait il, qui m'a souvent parlé de vous, Monseigneur, est cause que je suis tranquille dans le lieu le plus fait pour inspirer le chagrin & l'horreur. »

Cependant, tout le mois de décembre s'était écoulé sans que le chevalier de Rességuier fût remis en liberté. Il s'adressa alors à la marquise de Pompadour & lui envoya une lettre qu'il data « des prisons de la Bastille, le premier de l'an 1751 », & qui était ainsi concue : « Madame, je me jette à vos genoux. La générosité de votre caractère, la bienveillance dont vous honorez M. le président d'Orbessan, mon parent & mon ami, me font espérer que vous daignerez m'entendre. J'ai eu le malheur de tomber dans une de ces ivresses dont on ne peut se rendre compte, surtout quand elles sont produites par la passion la plus effrénée & dans la fougue de la première jeunesse. Un ouvrage digne du châtiment est échappé à mon imprudence. Je n'ai rien ménagé; les personnes les plus res-

Digitized by Google

pectables, mon Maître, enfin, tout a été sacrifié à mon délire. Je n'ai pas connu mon crime parce que personne n'en était instruit; il a été découvert par un homme qui venait chez moi tous les jours & qui m'a dénoncé. C'est par ce seul endroit, malheureusement, que je suis connu du Roi. J'eusse pu l'être, j'ose le dire, Madame, par quelques vertus. Mon premier soin, dans la prison, a été de m'adresser à lui, non pour lui demander grâce, mais pour supplier Sa Majesté de ne point envelopper une famille respectable, & qui la sert avec zèle, dans la punition que ma folie a méritée... » Cette lettre se prolonge encore sur ce même ton & finit par des « vœux » pour la marquise de Pompadour. « Je désire, Madame, que vous ayez autant de bonheur que j'ai d'infortune. »

On ne saurait mieux reconnaître ses torts & prendre condamnation plus galamment pour obtenir le pardon de sa faute. Toutefois, la marquise parut insensible à ces supplications, car elle n'y répondit pas. Le chevalier de Rességuier s'adressa alors au Roi pour essayer de le fléchir. Cette fois, le placet était en vers :

Au Roi.

Dans quel horrible état m'a plongé ma jeunesse!
Je suis donc criminel! Ah, trop fatale ivresse!
Je connais mon forfait, je prévois mon malheur,
Et je ne puis mourir d'un excès de douleur!
Oh! Roi juste & puissant, prends pitié de mes larmes,
Prononce mon arrêt & finis mes alarmes.
Tous ces cachots obscurs, ces échafauds dressés,
Que je crois toujours voir devant mes yeux glacés,
Ne m'épouvantent point. Ma plus grande misère
Naît du malheur affreux d'avoir pu te déplaire.
Ah! je n'aspire plus qu'à terminer mon sort;
Il n'est, dans mon état, d'asile que la mort.
Ordonne mon trépas, fais taire ta clémence.
Je vais de tes sujets arrêter la licence;
Ils n'élèveront plus leur criminelle voix
Contre le plus aimable & le meilleur des rois.
Dans ses puissantes mains Dieu tient nos destinées,
Puisse-t-il prolonger tes heureuses années!
Du moins, avant ma mort, apaise ton courroux.
Grand Roi, mon cœur t'adore en tombant sous tes coups.

Digitized by Google

Le chevalier de Rességuier ne réussit pas mieux auprès de Louis XV qu'il n'avait réussi auprès de la marquise de Pompadour. Ni le Roi, ni la favorite ne prirent en considération sa soumission & ses protestations. Et il en fut réduit, pour charmer sa captivité, à écrire beaucoup & à dessiner quelque peu. La plume devint sa consolation, & tout lui était bon à mettre en vers : les psaumes de David, sa correspondance avec ses amis, ses requêtes mêmes au gouverneur de la Bastille. Homme d'action & de plaisir, il avait besoin d'air & de distraction, & il s'en plaignait au gouverneur :

Vous me laissez dans ma prison,
Sous une voûte empoisonnée,
Partageant ma triste journée
Entre les pleurs & l'oraison.

Le gouverneur se rendait le plus souvent à ses demandes. Il le faisait sortir de son cachot « pour aller respirer l'air », & il lui donnait un « compagnon d'infortune » pour le distraire un peu. Malgré tout, le chevalier de Rességuier supportait impatiemment son mal, & il écrivait à un de ses amis :

Dans la prison de la Bastille,
Lieux où l'horreur partout se peint,
Je vais, dans ce récit succinct,
T'offrir l'image peu gentille
De ces verrous, de cette grille,
Qui feraient damner plus d'un saint.

La description se prolonge; il raconte sa faute & ses malheurs, mais il proteste toujours de son dévouement au Roi, qu'il n'a jamais eu l'intention d'offenser :

Mon cœur jamais ne fut coupable,
Et c'est l'esprit seul qui me perd.

A la suite de cette épître, on voit, dessiné à la plume, une espèce de mausolée décoré de trois fleurs de lis & surmonté d'une urne auprès duquel se trouve un homme pleurant.

Digitized by Google

V.

Dès que l'abbé de Rességuier avait appris l'incarcération de son frère, il s'était empressé de quitter Toulouse & de se rendre à Paris pour le faire délivrer. Mais il ne trouva personne, même parmi les amis du Chevalier, qui osât se démontrer & agir en sa faveur. Un jour qu'il parcourait la galerie de Versailles, en proie aux plus tristes réflexions sur le malheureux sort de son frère & sur la pusillanimité de ses amis, l'abbé de Rességuier fut abordé par un homme qui se fit connaître à lui & lui témoigna la plus grande satisfaction de le revoir. C'était un ancien valet de chambre de son père qui avait épousé une cousine de la marquise de Pompadour & que celle-ci avait fait son intendant. Il était originaire de Chalabre, aujourd'hui dans le département de l'Aude, & se nommait Varnier. Il lui promit de faire intervenir sa femme, Mme Poisson-Varnier, auprès de la marquise de Pompadour, & de ne négliger aucune démarche en faveur du Chevalier.

En effet, nous voyons peu après Mme Poisson-Varnier s'employer de toutes ses forces en faveur du prisonnier. La marquise de Pompadour finit par se laisser toucher. S'il faut en croire Marmontel [1], « cette femme, à qui les plus grands du royaume & les princes du sang eux-mêmes faisaient la cour à sa toilette, simple bourgeoise qui avait eu la faiblesse de vouloir plaire au Roi & le malheur d'y réussir, était, dans son élévation, la meilleure femme du monde. » Elle céda aux sollicitations de sa cousine, mais elle ne pardonna pas tout à fait : elle se borna à autoriser le transfert du Chevalier du château de la Bastille dans celui de Pierre-Encise.

Le château de Pierre-Encise était situé sur la Saône, en face de Lyon. D'abord, demeure des archevêques lyonnais, il était devenu, sous Louis XII, une prison d'Etat, & c'est là qu'ont été incarcérés de nombreux personnages historiques, tels que Louis Sforza, duc de Milan, & son frère, le cardinal

1. *Mémoires*, liv. IV, p. 119 du t. I de l'édition Belin.

Digitized by Google

Ascanio, le baron des Adrets, le duc de Nemours, de Thou & Cinq-Mars. Le chevalier de Rességuier y fut à son tour transféré. Il quitta la Bastille le 4 février 1751, sous la conduite du sieur d'Hémery, lieutenant de la compagnie du lieutenant criminel de robe courte, qui a rendu compte de sa mission par un rapport en date du 11 février 1751. Cette relation nous apprend que d'Hémery n'eut qu'à se louer de l'attitude & des paroles de son prisonnier. Le chevalier de Rességuier lui « parut sincèrement fâché de son ouvrage, qu'il avait fait, assurait-il, en 1749, pendant qu'il était à Versailles chez le comte de Beaumont, officier du régiment des gardes, qui n'y avait pris aucune part. » Enfin, il ajoutait que le Chevalier « regrettait beaucoup Paris & surtout sa maîtresse, Mme Sireuil, femme mariée qui a fait des vers », c'est-à-dire cette « Camille » dont il avait parlé avec tant d'affection dans le *Mercure de France* & dans le *Voyage d'Amatonthe.*

Le gouverneur de Pierre-Encise, M. Bory, était « un homme humain en même temps qu'un galant homme. » Frappé de l'amabilité, de la distinction & du repentir de son prisonnier, il traita de son mieux le chevalier de Rességuier. Telles étaient, du reste, les instructions du comte d'Argenson. Dès son arrivée, le gouverneur donna au Chevalier une des meilleures chambres de la prison. Il le faisait « servir de sa table », &, le plus souvent même, il l'y admettait quand il ne recevait pas des étrangers. Les seules défenses qui lui avaient été imposées, & elles étaient particulièrement pénibles pour le chevalier de Rességuier, c'était de n'autoriser aucune visite & de ne mettre à sa disposition ni plumes, ni encre, ni papier, « jusqu'à ce qu'il eût plu au Roi d'adoucir sa colère, malheureusement trop légitime. »

Cette dure réclusion, loin de tous ses amis & sans pouvoir communiquer avec eux, même par lettres, altéra profondément la santé du chevalier de Rességuier. Elle se prolongea sans adoucissement jusqu'à la fin d'octobre 1752, époque à laquelle Mme Poisson-Varnier obtint enfin sa mise en liberté sous la condition de sortir du royaume.

En quittant Pierre-Encise, le chevalier de Rességuier dut s'estimer heureux de n'avoir pas subi le sort de son compatriote

Digitized by Google

& son parent, Victor de la Castagne, plus connu sous le nom de Dubourg de la Castagne, qu'il prenait de sa mère, Anne Dubourg, tandis que son frère s'appelait Digols de la Castagne. Comme lui, aimant à écrire & doué d'un esprit souple & délié, Dubourg de la Castagne avait quitté Toulouse pour aller à Paris, & il y vivait dans l'intimité de Crébillon le père, de Fontenelle, d'un académicien aujourd'hui ignoré, l'abbé Seguy, & d'autres écrivains, lorsqu'au lieu de se borner à faire de la littérature, il se mit à faire des pamphlets indirects en écrivant successivement les *Mémoires de la comtesse* *** & les *Lettres tartares*. L'inspecteur de la librairie, le comte d'Argenson, ayant fait saisir ses ouvrages, les éditeurs se défièrent de la prose de Dubourg de la Castagne & se refusèrent à la publier désormais. A bout de ressources, attribuant sa misère à d'Argenson, il résolut de se venger, ainsi que de son maître Louis XV, & il mit sa plume au service des cours étrangères. Le séjour de Paris ne lui paraissant pas sûr, il quitta la France furtivement en 1744, & se rendit à Francfort, où il trouva un éditeur pour un journal, ou plutôt une petite revue hebdomadaire qu'il intitula le *Mandarin* ou l'*Espion chinois en Europe*. Mais les victoires du maréchal de Saxe permirent à d'Argenson d'envoyer ses limiers jusqu'en Allemagne & de s'emparer de Dubourg de la Castagne, qu'ils ramenèrent au mois d'août 1745, tout d'une traite, de Francfort à la prison d'Etat du Mont-Saint-Michel, où, « sur la recommandation spéciale de d'Argenson », il fut enfermé dans une de ces cages de fer dont la construction remontait, dit-on, à Louis XI. Il y mourut de dénûment, atteint de folie, le 26 août 1746, un an & quatre jours après son arrivée, à l'âge de trente-six ans, ainsi que le constate son acte de décès, qui a été conservé [1].

Or, la même aventure était arrivée cinq ans après, & pour des motifs semblables, au chevalier de Rességuier. Il ne pouvait donc que se féliciter d'avoir évité le sort de Dubourg de la Castagne & d'échanger les rigueurs de la prison d'Etat contre un simple exil.

1. *Revue encyclopédique*, année 1896, p. 111 & suiv.

Digitized by Google

VI.

Cet exil ne paraissait pas d'ailleurs bien effrayant, car en sa qualité de chevalier de Malte, c'est l'île de Malte qu'avait choisie le chevalier de Rességuier pour y fixer sa résidence, & il y avait été facilement autorisé.

Son départ n'en fut pas moins regretté par ses amis, quelque satisfaits qu'ils fussent de sa mise en liberté, & en particulier par Mme Sireuil, dont les vers suivants peignent le chagrin dans les termes particuliers au goût de son époque :

Ce berger si charmant, l'honneur de nos bocages,
Dont le tendre hautbois enchantait ces rivages,
Ce berger qu'on eût pris sur des bords étrangers
Pour le chantre du Tibre ou le dieu des vergers,
Ce cher Atys, à qui tous les jours nos bergères
Confiaient tour à tour leurs brebis les plus chères,
Il nous fuit; & bientôt des rives étrangères,
Où l'on ne fit jamais de fidèles amis,
Jouiront du bonheur de posséder Atys.

Mais le chevalier de Rességuier, éprouvé par les rigueurs de sa détention, désolé d'avoir quitté la France & perdu la société de ses amis, ne tarda pas à être aussi malheureux dans son exil qu'en prison. Sa santé continua à dépérir, & elle finit par devenir si précaire que le grand-maître de l'ordre de Malte chargea son ambassadeur à Paris, le bailli de Troullay, de solliciter pour le chevalier de Rességuier un changement de résidence, le climat de Malte « le précipitant au tombeau. » Ces démarches finirent par être couronnées de succès, car peu après le chevalier de Rességuier annonçait, dans une lettre datée des îles Saint-Pierre, le 15 juillet 1753, qu'il y était arrivé sur les galères de l'Ordre & qu'il y attendait un vaisseau qui devait le ramener à Marseille. « C'est l'unique moyen, m'a dit mon médecin, de rétablir ma santé s'il en est temps encore. » En attendant son retour en France, il réclamait les papiers saisis lors de son arrestation. C'est ainsi qu'il écrivait, le 20 février 1754, au lieutenant de police Berryer : « Je n'ai

Digitized by Google

jamais pensé à demander bien des choses que j'ai laissées à la Bastille. Les papiers qui y sont peuvent, je crois, m'être rendus sans difficulté. Il y a surtout des lettres d'une femme qu'il m'est de la dernière importance d'avoir entre les mains. Vous savez, Monsieur, ce que la délicatesse impose à un honnête homme à cet égard. Le mérite éminent de cette personne par qui ces lettres ont été écrites mérite des ménagements particuliers. » Ces lettres furent, en effet, remises cachetées, avec procuration spéciale du chevalier de Rességuier, à Mme Varnier-Poisson, qui les fit parvenir à son mandant.

Le chevalier de Rességuier obtint, enfin, l'autorisation de revenir en France & il y rentra en septembre 1754. Il devait cette nouvelle faveur à la marquise de Pompadour, sans doute par l'intermédiaire de Mme Poisson-Varnier. Seulement, il ne put ni rentrer aux gardes-françaises, ni résider à Paris, ou à Versailles. Il fut relégué dans la Brie, à Champeaux, petit village près de Guignes, à trois lieues de Melun, « un très vilain séjour », dit Barbier[1], où le chemin qui le traverse est impraticable, privé même d'auberge & si dénué de ressources qu'il « faut aller à Melun ou à Guignes pour des vivres. » Le chevalier de Rességuier ne s'en montra pas moins plein de reconnaissance pour Mme de Pompadour, car nous le voyons écrire à un ami, le 6 septembre 1754, qu'elle avait « daigné elle-même lui envoyer son rappel & y joindre une lettre que son style, plein d'humanité, lui avait rendu plus précieux que celle même qui lui avait ouvert les portes du royaume. » Peut-être est-ce à cette date qu'il faut placer une pièce de vingt-huit vers à l'adresse de Mme de Pompadour, & toute remplie de reconnaissance & même de flatterie pour celle dont il avait censuré la conduite & subi la colère[2].

Le chevalier de Rességuier se consolait de son isolement en rendant des services à Champeaux & à ses habitants pauvres,

1. *Journal*, t. VI, p. 128.

2. La *Biographie Michaud* dit que le chevalier de Rességuier dut sa mise en liberté à son frère, l'abbé de Rességuier, à la suite des instances de ce dernier auprès de la marquise de Pompadour, & que le chevalier ne lui pardonna jamais cette humiliation. Ce que nous venons de rapporter montre combien cette allégation est peu fondée.

Digitized by Google

& en se livrant plus que jamais à la culture des lettres. Mais sa santé ne s'améliorait pas. La marquise de Pompadour, avisée de cet état précaire, avait fini par s'intéresser complètement à son ancien ennemi. Elle lui envoya son propre médecin, le célèbre Quesnay, que Marmontel a appelé « l'incorruptible serviteur » de Mme de Pompadour[1], pour se renseigner plus exactement sur l'état de sa santé. Quesnay fut touché tout à la fois « des horreurs de son habitation & des infirmités qui l'y accablaient », & se montra « plein de promesses », écrit le chevalier de Rességuier dans une lettre en date du 7 novembre 1755. Il y à donc « lieu d'espérer, ajoute-t-il, que sur son rapport ma situation va devenir meilleure. »

Ses espérances ne tardèrent pas, en effet, à se réaliser. Il put enfin reprendre sa liberté d'action & aller retrouver ses amis après cinq ans d'épreuves aussi dures qu'humiliantes pour un homme de cœur & d'esprit comme lui.

Les sentiments de regrets & de repentir exprimés par le chevalier de Rességuier à la suite de son incarcération peuvent paraître aujourd'hui un peu excessifs, & ils le sont, en effet. Mais pour les apprécier avec justice, il faut tenir compte de son jeune âge, de sa carrière brisée, & surtont de son éducation familiale pleine de respect & de dévouement pour la royauté. A peine âgé de vingt-six ans & élevé dans le culte de la monarchie, il aurait donné pour le Roi jusqu'à la dernière goutte de son sang; il ne pouvait donc qu'être sincèrement affligé d'une accusation de lèse-majesté, si contraire à ses principes. Loin de s'irriter du traitement vraiment barbare auquel il fut soumis brutalement & sans aucune proportion avec la faute commise, il ne songea qu'à protester contre les sentiments subversifs qu'on lui prêtait & à réparer, par un repentir méritoire, la faute qui lui était imputée. Mais s'il recouvra la liberté, il ne put rentrer dans l'armée. Sa lieutenance dans le régiment des gardes françaises fut perdue sans espoir d'obtenir tout autre emploi militaire. Il lui fut encore moins possible de mettre à profit les preuves qu'il avait faites pour

1. *Mémoires*, liv. IV. p. 148 de l'édition Belin.

Digitized by Google

monter dans les carrosses du Roi [1]. Il renonça même à se fixer à Paris, quoiqu'un billet à son libraire Prault, pour lui demander le *Cuisinier français*, semble annoncer un projet de maison dans la capitale, & toute son ambition dut se retourner vers l'Ordre de Malte.

Il ne tarda pas à se faire distinguer dans les nombreuset « caravanes » dont il fut chargé & devint successivemens « commandeur » & « bailli », c'est-à-dire général des galères de l'Ordre. Il fut particulièrement apprécié par le grand-maître de Malte, de Rohan, & acquit une grande considération dans le « chapitre », qui était le conseil du grand-maître, &

1. La famille de Rességuier est originaire du Rouergue. Un de ses membres ayant aidé Charles V à chasser les Anglais de cette province fut gratifié par le duc d'Anjou, frère du Roi, de la seigneurie de Gradeils, & ce don, fait au mois de novembre 1370, fut confirmé l'année suivante par lettres patentes du Roi enregistrées à la Chambre des comptes de Paris le 18 juillet 1371. Ses descendants continuèrent d'habiter le Rouergue & y jouèrent un grand rôle : ils devinrent les arbitres & les pacificateurs de toute la noblesse du pays, sans autre titre que leur mérite & la bonne opinion qu'on avait de leurs lumières & de leur honorabilité. Bernard de Rességuier étant venu à Toulouse au quinzième siècle pour y occuper une charge de greffier au Parlement, François Ier pourvut un de ses fils, Bertrand, d'un office de conseiller en 1518, tandis que son second fils, Antoine, s'était engagé dans le service militaire. N'ayant pas eu d'enfant, Bertrand résigna son office à son neveu Jean II, fils d'Antoine, qui forma la lignée d'une longue suite de magistrats au Parlement de Toulouse, tandis que ses frères restèrent dans le Rouergue & y continuèrent la lignée des seigneurs de Gradeils, jusqu'à ce que cette terre sortît de la famille de Rességuier, par un mariage, vers le milieu du dix-septième siècle. Des Rességuier qui furent membres du Parlement, cinq ont été présidents aux enquêtes, & le dernier était procureur général lorsque survint la Révolution de 1789. Un des fils du procureur général, le comte Jules de Rességuier, fut un des meilleurs poètes de la pléiade romantique de 1820, & son petit-fils, le comte Fernand de Rességuier, est actuellement secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Voir à cet égard Poitevin-Peytavi dans son *Mémoire pour servir à l'histoire des Jeux Floraux* (Toulouse, 1815, Dalles, imprimeur, t. II, pp. 17 & suiv. & 348 & suiv.), ainsi que dans sa *Notice historique sur le bailli de Rességuier*, lue à l'Académie des Jeux Floraux le 1er août 1806. — Cf *Biographie toulousaine*, vo Rességuier.

Digitized by Google

parmi les commandeurs & les chevaliers de toutes les langues. A l'expiration de son généralat, il fut pourvu de la commanderie de Marseille & s'y livra au culte des lettres.

La Révolution de 1789 lui fit perdre sa commanderie & ses revenus. Se trouvant sans fortune & menacé d'ailleurs en France même pour sa vie, il se retira à Malte & fut assez heureux pour profiter du dernier vaisseau qui pouvait lui rendre le service de l'éloigner des fanatiques de Marseille, plus violents encore que ceux du reste de la France. Il mourut en 1797, quelques mois avant que le général Bonaparte, se rendant en Egypte, se fût emparé de l'île de Malte & eût dispersé à tout jamais l'Ordre qui en avait fait l'illustration pendant près de trois siècles.

Baron DESAZARS.

Digitized by Google

LA RÉACTION ROYALISTE A TOULOUSE

(1815-1816)

TROIS LETTRES INÉDITES DE PICOT DE LAPEYROUSE

A L'AVOCAT ROMIGUIÈRES

Le 24 mars 1814 le maréchal Soult, venant d'Espagne, parut devant Toulouse. Il s'établit sur la rive gauche de la Garonne, entre Saint-Martin-du-Touch & Portet. La population toulousaine, détachée du régime impérial, fit un accueil presque hostile aux soldats français. Les troupes du maréchal, il est vrai, traitaient un peu les habitants comme en pays conquis.

Le 10 avril, après une série de combats soutenus avec héroïsme & intrépidité par les troupes françaises, les Anglais étaient maîtres de Toulouse. Les défaillances patriotiques furent alors nombreuses, & les blessés qui venaient de verser leur sang pour la défense du drapeau tricolore purent entendre les vivats provoqués par le triomphe des ennemis.

Le duc de Wellington entra dans la ville & y fut acclamé.

Mais au milieu de ces ignominies la charité chrétienne se manifesta, & l'historien d'Aldéguier, rend hommage à l'esprit qui la dirigeait [1].

« Heureusement que la religion vint opposer ses ineffables bienfaits à ces sentiments dénaturés, & que par elle les blessés trouvèrent à Toulouse tous les secours que l'on peut attendre de la charité & de la piété la plus vive & la plus désintéressée. Jamais on n'y vit tant d'activité pour le plaisir qu'on y en

1. *Hist. de Toulouse*, t. IV, p. 622.

Digitized by Google

montra pour soulager les soldats blessés; tout ce que contenaient les maisons en meubles utiles, en aliments, en rafraîchissements leur fut prodigué. Les femmes les plus délicates & les plus difficiles, les petits maîtres, en apparence les plus égoïstes, semblaient avoir oublié leurs goûts les plus recherchés pour se dévouer aux soins des blessés. Le sang qui coulait des blessures, le désordre dans lequel le combat avait mis ses victimes ne les rebutaient pas; ils essuyaient leur sang, bandaient eux-mêmes leurs blessures; c'était réellement un spectacle admirable à voir. Même ceux qui avaient osé faire des vœux pour les Anglais & se réjouir de leur victoire, se dévouèrent par devoir, par honneur ou par religion au triste soin de soigner les soldats. Tout l'honneur d'une telle conduite appartient exclusivement à la religion, car pour de l'humanité, pour de la pitié, pour de l'intérêt, comment supposer de tels sentiments à des gens qui témoignaient de la joie dans un moment où le pays était en deuil de sa gloire, & d'un si grand nombre de ses enfants que l'ennemi venait de moissonner. »

Dès ce moment les anciens émigrés s'illusionnèrent au point de croire prochain le retour de leurs privilèges.

Jules de Polignac vint à Toulouse en qualité de commissaire extraordinaire de Louis XVIII. Le marquis d'Escouloubre remplaça M. de Malaret à la mairie.

Le 3 mai, le duc d'Angoulême fit une courte apparition; mais quelque rapide que fût ce voyage, le vieux parti royaliste comprit qu'il pouvait compter sur le neveu du roi pour appuyer ses revendications.

Les premiers actes politiques de Louis XVIII irritèrent les ultra. Ils avaient espéré que le roi de France effacerait d'un trait de plume les droits acquis pendant la Révolution & durant l'Empire. Ne voyant pas leurs espérances réalisées, ils devinrent hostiles à la puissance royale.

Le régime de transaction suivi par le roi n'amena aucun changement dans l'état des esprits. Le trouble était non seulement dans les hautes classes, mais le peuple était lui-même divisé en deux factions: la plus nombreuse était inféodée au parti rétrogade, l'autre appartenait au parti libéral.

Digitized by Google

C'est dans la première que se recrutèrent les verdets ou les verds.

La seconde comprenait les fédérés.

Les verdets, gens fort peu recommandables en général, vivaient d'une solde provenant de souscriptions plus ou moins volontaires prélevées sur les habitants qui étaient ou devaient être compris dans les bien pensants.

Il suffisait d'avoir servi le régime impérial pour être poursuivi sans merci par les verdets.

Les fédérés, peut-être moins haineux contre les personnes, n'en étaient pas moins à craindre pour le respect des propriétés.

Peu de jours après le retour de l'île d'Elbe & alors que le duc d'Angoulême comptait faire de Toulouse le centre de la résistance des royalistes, les généraux Chartran [1] & Laborde, aidés de quelques officiers à la demi-solde, persuadèrent pendant la nuit du 4 avril, à une compagnie d'artillerie, seule force militaire régulière restée à Toulouse, d'arborer les trois couleurs. Le préfet, M. de Saint-Aulaire, donna sa démission, & le maire, M. de Malaret, qui avait repris l'écharpe municipale, recommanda le calme à ses administrés.

Les fédérés mirent à leur tête Boyer-Fonfrède, qui honnête homme au fond, mais avide de popularité, tolérait de leur part des actes que ses sentiments particuliers réprouvaient.

L'avocat Romiguières était le chef politique des libéraux, qu'il ne faut pas confondre avec les fédérés, pas plus qu'il ne

1. Le général Chartran, était né à Carcassonne le 28 janvier 1779; il paya de sa vie la part qu'il prit au renversement, à Toulouse, du gouvernement de la Restauration. Peu de jours avant le 20 mars, il avait manifesté le désir de servir le roi, & offrit ses services au duc d'Angoulême; mais comme bien d'autres il subit la fascination de Napoléon. Il fut envoyé de Paris avec des pouvoirs extraordinaires, arriva secrètement à Toulouse & n'eut pas de peine à aider au rétablissement du régime impérial. Après Waterloo, il fut pour ce fait traduit devant le conseil de guerre de Lille & condamné à mort le 9 mai 1816. Bien qu'en le condamnant ses juges eussent demandé sa grâce, il fut fusillé le 22 dans la citadelle, en présense des troupes de la garnison. Sa mémoire fut réhabilitée en 1832.

Digitized by Google

faut confondre les honnêtes représentants du parti royaliste avec les verdets.

Durant les Cent-Jours les libéraux maintinrent une tranquillité relative, mais après Waterloo l'audace des ultra-royalistes ne connut plus de bornes.

Le duc d'Angoulême, entouré d'ambitieux & d'exaltés, obéissant à un conseil occulte[1], formé pendant les Cent-Jours par M. de Vitroles, nommait à tous les postes sans se préoccuper des nominations que pouvait faire l'autorité royale.

Le roi avait confirmé M. de Malaret dans ses fonctions de maire; le duc d'Angoulême nomma M. de Villèle. Le comte de Rémusat fut nommé préfet de la Haute-Garonne par le roi, le duc d'Angoulême donna cette préfecture à M. de Limayrac. Plusieurs mois se passèrent dans cet état anarchique.

Des royalistes dévoués au roi avaient formé un corps de gendarmerie composé d'éléments honnêtes.

Quant à la garde nationale, bien que commandée par M. de Castellane, elle comptait des éléments qui ne permettaient pas d'avoir en elle une grande confiance.

Les ultra-royalistes poussaient le duc d'Angoulême à résister au gouvernement de Louis XVIII. Quelques-uns conseillaient de rompre l'unité française & de reconstituer le royaume d'Aquitaine; ils rêvaient le démembrement de la France. Trente-quatre départements méridionaux devaient, disaient-ils, constituer ce royaume dont la couronne était réservée au duc.

Le maréchal Pérignon, commandant la 10e division militaire, fut à ce moment d'une extrême faiblesse. Alors que Louis XVIII avait confirmé le général de brigade Ramel dans le commandement militaire du département, il supporta que le duc d'Angoulême appelât pour partager ce poste un émigré, M. de Caldaguez[2], rentré en France à la suite du duc de Wellington.

1. Ce conseil occulte était composé de MM. le baron de Guiche, baron de Vitroles, de Villèle, Pons de Villeneuve, comte de Sabran, comte de Clermont La Force, comte de Caldaguez.

2. Ce Caldaguez était un méprisable intrigant, ancien colonel émigré; il habitait Barcelone, & avec beaucoup d'autres, marcha à la suite de

Digitized by Google

Les membres du Conseil occulte continuaient à donner des ordres aux autorités. Ces factieux, ayant les verdets à leur solde, tentèrent de les faire reconnaître comme troupe de ligne. Le maréchal Pérignon refusa & donna l'ordre au général Ramel de dissoudre cette troupe. La mort de Ramel fut alors résolue.

Le 14 août, Caldaguez, à qui, *par ordre*, Pérignon avait transmis provisoirement ses pouvoirs, assembla chez lui les officiers résidant à Toulouse & les prévint qu'il pourrait se faire que quelque événement répandrait l'alarme dans la ville; « que si cela arrivait, ils devaient conduire d'après l'ordre leurs soldats sur les lieux; mais qu'il leur enjoignait de ne les faire agir que lorsqu'il viendrait lui-même leur en donner l'ordre, & qu'il prenait sur lui la responsabilité de cette mesure. »

Dans la soirée du 15, cent à cent vingt verdets, après de copieuses libations[1] se réunirent sur la place des Carmes; ils assaillirent le général Ramel au moment où il rentrait chez lui, le blessèrent grièvement d'un coup de feu, puis une heure après pénétrèrent dans son hôtel & le martyrisèrent.

Cet horrible assassinat répandit la terreur dans la ville.

M. de Rémusat, préfet nommé par le roi, M. de Castellane, commandant la garde nationale & M. de Malaret virent leurs jours menacés. Les hommes les plus honorables durent prendre la fuite. L'avocat Romiguières[2] à qui sont adressées les

l'armée anglaise lorsque, conduite par le duc de Wellington, elle pénétra en France. Il avait sous son toit, à Toulouse, deux orphelins espagnols, frère & sœur recueillis par sa femme. Du jeune homme il fit son secrétaire & rendit mère la jeune fille. Faisant partie du conseil occulte, il remplissait l'office de proscripteur en désignant les gens honorables de Toulouse aux coups des verdets. Il ne dépendit pas de lui que MM. de Castellane, de Rémusat, de Malaret & plusieurs autres ne subissent le sort du général Ramel.

1. Dans un café tenu par Bach à l'entrée de la rue Pharaon. Leurs dépenses furent soldées le lendemain par Barthélemy, colonel des verdets. Il était d'usage qu'il payât ainsi la dépense de ses soldats partout où il apprenait qu'ils avaient bu ou mangé.

2. Romiguières avait fait ses études au collège de l'Esquile; il fut député de la Haute-Garonne durant les Cent-Jours. Procureur général à Toulouse de 1833 à 1840, il mourut à Paris, conseiller à la Cour de cassation & pair de France.

Digitized by Google

trois lettres de Picot de Lapeyrouse[1] qui suivent, s'était réfugié à Paris. En les lisant on comprendra le peu de sécurité qu'offrait Toulouse au moment où elles furent écrites.

La première, datée du 10 novembre 1815, parle d'une mission donnée par un des chefs des verds d'arrêter à huit lieues de Toulouse un personnage très éminent, arrivé de Paris depuis trois semaines. M. de Rémusat, qui avait pris possession de la Préfecture intervint heureusement : « Le « préfet, dit la lettre, en a été instruit & il a arrêté cette « exécution. » Picot de Lapeyrouse demande ensuite à Romiguières s'il n'a pas vu le ministre & s'il ne cherche pas à lui *soigner* de grandes vérités? « Qu'y a-t-il à faire? Choisir des « hommes dévoués, avoir une force suffisante, dissoudre les « clubs des secrets. »

C'est à ce moment que M. de Rémusat put agir; il se hâta d'ouvrir les engagements pour la légion départementale. Le

1. Philippe Picot de Lapeyrouse, né à Toulouse le 20 octobre 1744, fit ses études au collège de l'Esquile. Il suivit un cours de droit, fut licencié en 1767 & peu de temps après il était pourvu de la charge d'avocat-général à la Chambre des eaux & forêts du Parlement de Toulouse. Il refusa de servir dans les cours créées en 1771 par le chancelier Maupeou & se retira dans les Pyrénées où il se livra à l'étude de la botanique & de la minéralogie. Il publia sa *Flore* & fut nommé inspecteur des mines. Il enseigna à Paris, puis professa à l'Ecole centrale de la Haute-Garonne & en 1813 il publia l'*Histoire abrégée des Plantes des Pyrénees* qui fut quelques années après suivie d'un *Supplément*. Sa renommée scientifique était européenne. — Lapeyrouse défendit pendant la Révolution les opinions modérées tout en acceptant certains de ses résultats : sa signature est aux archives départementales sur le procès-verbal de la fête patriotique célébrée pour *honorer la mort du dernier tyran des Français*. Il n'en fut pas moins suspect & était sous les verrous au 9 thermidor. Il fut maire de Toulouse de 1800 à 1806. Durant son administration il rendit de grands services à la cité en créant ou restaurant des institutions utiles. Il s'occupa ensuite exclusivement d'études scientifiques jusqu'aux Cent-Jours. Après les évènements du 20 mars il fut nommé président du collège électoral du département & ensuite député. Il retourna à Paris, mais il eut le bon esprit « de ne point entrer dans les factions qui divisèrent la Chambre. » C'est peu de mois après qu'il écrivit les trois lettres que nous publions. Une maladie grave le conduisait lentement au tombeau. Sa mort arriva le 18 octobre 1818.

Digitized by Google

ministre de la guerre avait autorisé des engagements volontaires pour la légion ; mais l'arrêté du préfet ne fut pris que sur le « vu d'une lettre du lieutenant-général commandant la « 10e division, d'où il résultait que S. A. R. Monseigneur le « duc d'Angoulême avait autorisé les enrôlements volontai- « res... » On le voit, le gouvernement du roi n'était pas encore parvenu à se faire obéir. Il fallait l'autorisation du duc d'Angoulême. Les enrôlés devaient être forts & robustes, exempts de toute infirmité « & justifier de leur bonne conduite & de leur « dévouement au roi par un certificat délivré par le maire de « leur commune, sur l'attestation de trois témoins bien famés, « & justifiée par le juge de paix du canton. »

Cet arrêté fut pris le 21 novembre 1815, onze jours après l'envoi de la première lettre de Picot de Lapeyrouse. C'est probablement une des « mesures *fortement combinées* », dont parle la lettre. De fait, l'organisation militaire des verdets cessa d'exister, mais le conseil secret existait toujours.

Voici le texte de cette lettre, qui en dit plus que tous les commentaires :

A Monsieur Romiguières, avocat, rue Monsieur Le Prince.

« 10 novembre 1815.

« Un carcinome que je portais depuis près d'un an à la pomette gauche, avait fait des progrès si rapides que les chirurgiens de Paris me pressaient de le faire extirper. Je n'avais confiance qu'en Viguerie & je ne voulais risquer l'opération qu'au sein de ma famille. Elle a eu lieu le 7 & ma joue a été très heureusement disséquée. Voilà la cause de mon départ si précipité. Je suis aussi bien que possible.

« Ne pouvant aller chez Monsieur votre père, j'ai envoyé luy donner de vos nouvelles. Il m'a fait l'honneur de venir me voir. Nous nous sommes longtemps entretenus sur votre compte. Nous avons calculé toutes les chances, nous avons examiné à fond votre position, les circonstances particulières de notre ville, & nous avons conclu que ce serait plus qu'une imprudence impardonnable de votre part de venir vous jeter dans les mains de vos ennemis & de vos jaloux. Il n'y a encore

Digitized by Google

icy aucune sécurité pour vous. Il faudrait en arrivant vous mettre hors de toute atteinte, ou vous êtes sûr d'être happé. Vous vous feriez une étrange illusion si vous voyiez autrement, & c'est dans votre seul intérêt que je vous parle avec cette franchise.

« Hier matin encore, les verds sont revenus d'une excursion à Lévignac, Saint-Paul, Montaigut, Thil. Ils ont amené une vingtaine de personnes, des drapeaux, des écharpes tricolores, des armes, &c., qu'on a promené en farandolle dans le ville.

« Les MM. Caffarelli sont fortement menacés; ils ont été obligés de se mettre à couvert; l'excellente conduite & la fermeté de leur frère, l'ex-préfet, les sauvera peut-être.

« Je crois savoir qu'il existe une association presque maçonnique, ayant ses signes & son argot, dont les chefs dirigent tout sans se mettre en peine des lois & des autorités. On dit que leur nombre est de 6,000 associés.

« Mgr le duc est attendu icy le 12. Après trois ou quatre jours de séjour, il ira à Bordeaux, puis reviendra icy passer l'hyver. Ses fourgons & sa maison sont arrivés, je les ai vus.

« Boyer-Fonfrède & son fils ont été extraits, le 7 au soir, de nuit & dirigés sur Bordeaux[1]; il a fallu user de grandes précautions pour exécuter l'ordre du ministre contre lequel on cria beaucoup.

« La circulaire si sage du ministre de la police n'a produit aucun effet. Tout va son train.

« Votre papa a eu hier une explication avec le préfet; il vous aura sans doute rendu compte de son résultat.

« Gardez-vous de venir encore, croyez-m'en. Attendez que l'autorité du roi & celle des loix protègent ouvertement les citoyens paisibles & amis de l'ordre & de la Charte. Les moyens ne sont pas en notre pouvoir. Il serait facile d'y parvenir si on le voulait bien sincèrement; mais il faut que le gouvernement fasse concourir de front plusieurs mesures fortement combinées. Les individus isolés se dévoueraient sans

1. Ils avaient été mis en prison pour les préserver des attaques des verdets.

Digitized by Google

aucun fruit. C'est un ami sincère & qui voit bien qui vous donne ces avis.

« Hier, le sous-préfet d'icy a apellé un chef des verds; il lui a donné l'ordre d'aller à huit lieues hors de son arrondissement, arrêter un personnage très éminent arrivé de Paris depuis trois semaines. Ce chef a demandé un ordre écrit. On s'est fâché, & enfin on le luy a donné. Le préfet en a été instruit & il a arrêté cette exécution. Il est très fâché de n'avoir pas encore reçu la circulaire du ministre. Il lui a écrit pour la lui demander.

« Est-ce que vous n'avez plus vu le ministre? Est-ce que vous ne cherchez pas l'occasion de luy soigner de grandes vérités? S'il veut établir sans retardance l'autorité du roy & de la Charte, que tarde-t-il? Cela n'est pas bien difficile; des hommes sincèrement dévoués, une force suffisante, la dissolution de tous les clubs des secrets, & le règne des lois reprendra bien vite & bien fort. Le général Ricard doit être arrivé à Paris. Il veut tâcher d'y rester & de siéger à la Chambre des pairs. Si on veut l'entendre, il ne déguisera rien.

« Mme Ferradou, née Derrey, a été arrêtée hier. »

La deuxième lettre est du 19 mars 1816; cinq mois se sont écoulés. La lutte entre le pouvoir occulte & le pouvoir central s'est continuée; mais le pouvoir central se ressaisit.

En septembre 1815, le ministre avait institué un directeur du jardin botanique avec un traitement annuel de 1,500 francs. Picot de Lapeyrouse & son fils remplissaient ces fonctions depuis dix années & gratuitement les cinq dernières. Le maire a la présentation. Ce n'est pas le fils de Lapeyrouse qui est proposé; on se souvient que son père a été maire de Toulouse en 1800 & l'on sait peut-être qu'il a assisté en 1794 à la fête commémorative de la mort du *dernier tyran des Français*. Le maire présentait trois candidats. En première ligne le médecin Tournon[1]. Picot de Lapeyrouse le signale

1. Tournon était Toulousain. Deux lettres de lui, datées de 1809, sont aussi aux archives municipales. Elles sont adressées à l'abbé Jammes. Au moment où il les écrivit, Tournon était à Bayonne comme

Digitized by Google

comme indigne. Il a, dit-il, été flétri par un jugement, le 11 janvier 1811.

Le préfet avait accueilli la demande du fils de Picot de Lapeyrouse, & reconnu ses droits à être maintenu dans la

médecin militaire. Elles montrent qu'il n'était pas charmé de cette résidence, & aurait bien voulu habiter Toulouse.

Bayonne, 19 avril 1809.

« Votre silence, mon cher abbé, m'a fait croire que vous n'avez pas la lettre que je vous adressai le mois de janvier dernier par l'entremise d'un officier. J'ai éprouvé bien des vicissitudes depuis. Je viens de passer cinquante-neuf jours dans mon lit ou en chambre; j'ai essuyé une fièvre d'hôpital avec ses plus redoutables symptômes. Heureusement la nature, les remèdes & les soins m'ont sauvé; je suis à peine convalescent, j'attends la réponse du ministre qui m'accordera sans doute quelques mois de repos pour me rétablir d'une maladie gagnée à l'hôpital par mon trop grand zèle. Elle a porté une grave atteinte à mon tempérament & à ma bourse, ce qui me prive de l'avantage d'aller respirer l'air natal & de la satisfaction d'embrasser mes amis. Je suis par là privé d'assister à la séance prochaine des Jeux Floraux, où vraisemblament vous prononcerez l'éloge de M. de Brienne. C'est en vain que j'ai demandé le *Recueil* de 1808 de votre Académie. Peut-être pourriez-vous le trouver. Achetez-le pour moi, je vous prie, & veuillez le faire remettre à ma sœur avec le *Recueil* de cette année. Je me propose de les faire relier tous les trois ensemble. Ma sœur, logée chez M. Carrière, place Rouaix, vous remboursera ce que les deux brochures vous auront coûté.

« Que vous êtes heureux d'habiter Toulouse, & qu'il est pénible pour un ami des sciences de vivre dans une ville où il n'y a aucune ressource pour l'instruction, ni une bibliothèque : un seul séminaire & quelques maîtresses d'école qui montrent l'alphabet, puis le commerce..., voilà tout. Je désire qu'une circonstance heureuse me procure une place fixe à Toulouse, où je puisse adoucir les peines de cette vie par la fréquentation de quelques amis, tous gens de lettres ou sçavants, & par la satisfaction d'être utile. Hélas! mes vœux seront-ils exaucés?...

« Salut, mon cher abbé. Conservez votre santé & vivez longtemps en cultivant les Muses. Votre dévoué, TOURNON, d.-m. »

A Monsieur l'abbé Jamme, bibliothécaire, membre de l'Académie des Jeux Floraux, rue du Soleil, Toulouse.

Bayonne, le 11 juillet 1809.

« Mon cher Monsieur, c'est avec peine que j'ai compris par votre dernière lettre que mes remerciements pour le *Recueil des Jeux Flo-*

Digitized by Google

situation qu'il occupait au Jardin de Botanique. Le ministre nomma Picot de Lapeyrouse fils. Le 25 février 1816, la décision du ministre fut notifiée par le préfet, qui chargea le maire de l'installer; peine inutile, rien ne fut fait; au con-

raux de 1808 ne vous étaient point connus. C'est la faute d'un officier de dragons que j'avais évacué sur Toulouse & qui sans doute passa outre sans vous remettre la lettre dont il s'était chargé pour vous. Oui, mon cher Monsieur, je reçus le *Recueil* de 1808, mais il fut avant parcouru par les filles de l'ordonnateur, par le général Drouet[1], & auxquels sa lecture procura du plaisir & les affectionna pour Toulouse. Tous ces messieurs sont partis.

« Je vous fais bien mes remerciements pour le recueil de cette année; j'y ai lu avec un vif intérêt vos éloges de Clémence & de M. de Brienne. Je n'ai que le regret de n'avoir pu mêler mes applaudissements à ceux de la brillante assemblée devant laquelle vous les avez prononcés.

« La perspective que vous m'avez montrée est bien attrayante, puissé-je y arriver. M. votre père veut donc mettre le comble de ses bienfaits envers Toulouse, & après avoir fait rétablir l'école de droit & l'Académie des Jeux Floraux, il veut encore illustrer l'école de médecine; puisse le succès couronner cette œuvre méritoire. M. votre père se montre ainsi homme juste & vrai patriote; il mérite la couronne civique. Je sçais plus d'un pays, où pour pareils faits on ferait graver une médaille. Patience.

« Vous êtes sans doute installé dans votre nouveau domicile. C'est un petit hermitage, mais propre & sain; puissiez-vous y atteindre l'âge des anachorètes & y méditer fructueusement sur les folies des hommes & les vanités de ce monde.

« Je suis depuis deux mois en congé de convalescence, c'est-à-dire sans service. Je vois quelques malades en ville, j'étudie la médecine & la politique; la promenade & le spectacle sont mes seuls délassements. C'est une triste ville que Bayonne; il n'y a pas même une école primaire!... M. Talma joue ce soir dans *Cinna;* il doit donner dix à douze représentations. J'espère l'entendre dans toutes en ma qualité de médecin de la bande gaie & chantante qui compose la troupe lyrique & comique.

« Salut, mon cher abbé, conservez votre bonne santé; je vous embrasse de tout mon cœur. TOURNON, d[r]-m.

P. S. Pas une nouvelle d'Espagne. Un régiment de dragons est passé par ici la semaine dernière. Il a échangé pour 500,000 livres, dit-on. Ils avaient, dit-on encore, pillé Lugo & Alcantara. »

1. Drouet d'Eslon, né en 1765, mort en 1844.

Digitized by Google

traire, les députés de Toulouse tentèrent de faire revenir le ministre sur sa décision.

Faisant allusion à l'opposition que l'on fait à la nomination de son fils, Lapeyrouse dit : « Qu'a-t-on au surplus à « lui reprocher? Tout au plus d'être le fils de son père. « Croyez qu'il ne le renie pas. »

Picot de Lapeyrouse raconte ensuite à Romiguières une affaire relative à une dépense de 52,000 francs faite par la mairie à l'occasion de l'entrée de la duchesse d'Angoulême.

Dans la troisième lettre il est parlé du projet avorté d'unir les deux bibliothèques du Clergé & du Lycée, puis il est encore question du directeur du Jardin de Botanique. « Il n'est pas installé malgré les ordres itératifs du préfet, & il m'a l'air de ne pas l'être de sitôt. Il s'est élevé une autorité qui fait peur à toutes les autres, celle de M. de Villèle père... Il a déclaré que le directeur ne serait pas installé parce qu'on était en instance devant le ministre contre sa nomination... »

Il est ensuite question du fameux Beauremail, jugé par la Cour d'assises. « Les hommes de bon sens ont remarqué que chaque nuit, durant cet hiver, on a commis des vols plus ou moins considérables; ils ont cessé du moment que Beauremail a été arrêté. Il avait mis parmi les inspecteurs de police un nommé Barthélemy dont la profession est de vendre les objets volés. Avec son secours, il annihilait les démarches de la police contre ses camarades, les voleurs. »

Pour l'affaire de 52,000 francs, il s'agissait de solder les frais des fêtes données à l'occasion de l'arrivée de Madame la duchesse d'Angoulême : le conseil municipal se récria, nomma une commission. Le chiffre de la dépense fut ramené à 32,000 francs. Après de nouvelles vérifications, le compte n'était plus que de 18,000. Le maire empêcha de lire le rapport; puis il annonça que le ministre avait terminé cette affaire. Quelque temps après, il présenta au préfet une délibération du conseil municipal qui n'avait jamais été prise; le ministre autorisa la dépense de 52,000 francs qui... sortirent des caisses de la ville.

Voici le texte des deux dernières lettres :

Digitized by Google

Deuxième lettre.

« Toulouse, 19 mars 1816.

« Vous venez de me donner, Monsieur, une marque d'intérêt bien touchant. Je ne tenterai pas de vous exprimer toute la sensibilité qu'elle m'inspire. Je n'ai pas perdu une minute & au reçu de votre lettre du 13, je suis allé prévenir les personnes à qui cette affaire doit nécessairement revenir si le ministre pouvait être tenté de revenir sur une décision solennelle qu'il a rendue les pièces sous les yeux. Cet acte me paraît difficile à renverser. On m'a dit : Soyez tranquille, laissez clabauder ces gens-là, je vous réponds de tout.

« Voicy le sommaire de ce qui s'est passé. Le ministre en septembre dernier a institué un directeur du Jardin de Botanique communal. Il luy a assigné sur le budget un traitement annuel de 1,500 francs. Nous remplissons les fonctions, mon fils & moi depuis dix ans, & gratuitement les cinq dernières années. Le ministre a ordonné au maire de luy faire une presentation & s'est réservé la nomination. Demouix a presenté Tournon avec les éloges les plus pompeux, Brun, chirurgien octogénaire, aveugle & paralytique depuis huit ans, & un nommé Noel, mauvais frater du faubourg Saint-Etienne. Ce maire intérimaire ajoutait que Tournon était le seul digne & capable; qu'au surplus, il ne connaissait personne après lui qui eut les connaissances nécessaires pour remplir ces fonctions.

« Cette présentation était trop évidemment ridicule & dérisoire pour qu'elle pût être admise; je crois savoir qu'on en a relevé l'extrême inconvenance, & qu'on a mis sous les yeux de S. E. des preuves matérielles de son ignorance & de sa turpitude, notamment l'arrêt qui l'a condamné à deux ans de prison, à la restitution de ses escroqueries, à l'affiche, à l'amende, &c.

« Sur ces entrefaites, mon fils dressa une note très courte de ses titres, de ses droits, de ses services, de sa possession actuelle. Il alla la présenter au préfet, qui après l'avoir lue, lui

Digitized by Google

dit que sa demande lui paraissait juste & qu'il adresserait sa note au ministre.

« De mon coté, j'adressai copie de cette note au comte de Falmont[1], avec prière instante de la faire appuyer par Madame la duchesse. J'ignore ce qui s'est passé, mais les personnes les plus graves disent bien que c'est à sa protection que nous devons ce succès; mais croyez que nous avons été bien servis ici avec autant d'adresse que de zèle.

« Le ministre donna sa décision le 15 février & nomma mon fils. Elle lui fut notifiée par le préfet le 25. Le même jour, il chargea le maire de l'installer. Mon fils alla chez le maire lui faire visite; il luy écrivit pour le prier de fixer le jour de son installation. Point de réponse. Nouvelle lettre de mon fils. Pas le mot. Il s'adressa au préfet. Celui-ci enjoint au maire de faire exécuter les ordres du ministre. Il ne répond rien. Il veut allonger l'étrivière afin de donner le tems aux députés de faire valoir le mémoire qu'il leur a adressé contre nous. C'est vous qui venez de m'apprendre tout ce qui s'en est suivi.

« Voyons maintenant ce que nous avons à faire. Si le ministre cède d'emblée aux vociférations de ces députés, toutes nos démarches seront inutiles. J'ai peine à croire qu'il prenne ce parti. S'il veut persister dans une décision qu'il a prise avec entière connaissance des faits & des individus, c'est ce qui peut nous arriver de plus heureux. C'est à quoi nous devons tâcher de l'engager.

« J'écris à cet effet à Falmont; tâchez de défendre Arthur.

1. Ce comte de Falmont n'était autre que Rouzet, avocat, fils de Rouzet, tailleur, qui avait déposé comme témoin dans l'affaire Calas. Il était né le 26 mai 1743. Député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, il prit la parole le 16 novembre 1792 pour s'opposer à la mise en jugement de Louis XVI. Après avoir dans toutes les occasions défendu les opinions modérées, il fit partie des Cinq-Cents. Devint le conseil de la duchesse douairière d'Orléans alors qu'elle était encore détenue à Paris, l'accompagna ensuite dans son exil en Espagne & devint son chancelier. Fut créé comte de Falmont & rentra en France avec la duchesse après le retour des Bourbons; il jouissait d'un puissant crédit. Il mourut à l âge de 77 ans & fut inhumé dans l'église de Dreux, propriété de la famille d'Orléans.

Digitized by Google

Instruisez-le, car il ne sait pas le premier mot de cette affaire, & lancez-le chaudement, si vous le pouvez, après Falmont.

« De votre côté, tâchez de faire mouvoir dans le même sens le député dont les bonnes intentions vous sont connues; il prend quelque intérêt à nous. Mon fils luy a été puissamment recommandé par mon beau-frère, M. Martin de Saint-Chirian qui est son parent & son ami de cœur; il fera ce qu'il pourra, j'aime à le croire. M. Martin aime beaucoup mon fils, & qu'a-t-on au surplus à lui reprocher? Tout au plus d'être le fils de son père. Croyez qu'il ne le renie pas.

« Si le ministre désirait des renseignements ultérieurs, nous ne serions pas mal sur nos pieds. Mais il en sait assez, il a en mains les preuves matérielles. La députation n'aura montré que sa rage aveugle en proposant Tournon; jamais le ministre ne nommera un homme flétri & qu'il connaît aussi parfaitement infâme.

« Vous voilà au fait; vous êtes sur les lieux; vous voyez de loin quoique myope, vous me montrez de l'intérêt, allez comme le vent vous pousse. Employez Arthur, mais faites-lui bien son thème.

« J'ai écrit deux fois à M. de Malaret, rue du Mont-Thabor, n° 14; il ne m'a pas répondu. Aurait-il changé de logement?

« Le préfet, vu le silence de Demouix, a dû nommer un commissaire pour installer le nouveau directeur.

« Une autre fois nous parlerons d'autres choses, notamment d'une affaire de 52,000 francs du maire. J'ai tout lieu de croire qu'on le travaille, & dur.

« J'ai eu l'honneur de voir Monsieur votre père. Vous m'avez bien jugé; je ne suis point homme à étiquette. Vous n'avez pas besoin d'excuse, ni moi de détour pour vous exprimer ma sensibilité & mon dévouement & ma considération.

« Votre très humble & obéissant serviteur,

« PICOT DE LAPEYROUSE. »

« Vous aurez bien la complaisance de m'instruire des suites de cette affaire. Vous savez si elle me poingt. »

Digitized by Google

Troisième lettre.

« Toulouse, 22 mars 1816.

« J'imagine qu'Arthur sera allé vous trouver, & qu'il se sera occupé de mettre à exécution les conseils que vous lui aurez donnés. Je luy ai écrit ainsi qu'à Falmont. C'est d'icy avant tout ce qu'il m'est donné de faire.

« Dans l'audience du ministre de lundy nos trois députés traitèrent une autre affaire qu'ils coulèrent à fond ; le ministre avait réuni les deux bibliothèques du Clergé & du Lycée, fermé la première & ordonné l'amalgame des deux. L'abbé d'Hélyot, neveu du fondateur de celle du clergé, a réclamé contre cette mesure & demandé que les livres donnés par son oncle lui fussent rendus si la fondation ne devait pas être exécutée. Il a adressé ses réclamations à la députation qui a fait sonner bien haut sa mission auprès du ministre; il rapporta sur-le-champ sa décision & remit les bibliothèques dans leur premier état. On a voulu servir l'abbé Jamme.

« Le directeur n'est pas installé, malgré les ordres itératifs du préfet, & il m'a l'air de ne pas l'être de sitôt. Il s'est élevé icy spontanément une autorité qui fait peur à toutes les autres : celle de M. de Villèle père. Il a tous les jours chez luy une longue audience ; à midy il va à la mairie donner ses ordres. Il se mêle de tout, il influence tout, & il a déclaré que le directeur ne serait pas installé parce qu'on était en instance devant le ministre contre sa nomination.

« J'avais oublié de vous dire que Demouix a porté deux fois au Conseil municipal la présentation qu'il a faite, que le Conseil a déclaré qu'elle ne le regardait pas ; mais qu'elle était déshonorante. Il a appuyé la réclamation de l'abbé d'Hélyot.

« S'il vous était possible de parvenir jusqu'au chef de division où notre affaire doit être traitée, vous pourriez en disséquant Tournon & le directeur nommé nous rendre un grand service. L'arrêt qui le flétrit est du 11 janvier 1811. Je suis sûr que ses dispositions & sa date sont au dossier. Si vous ne le pouvez, le député aux bonnes intentions refuserait-il de

Digitized by Google

s'en charger? Dire de l'un tout le bien qu'il mérite, & de l'autre une partie du mal dont il est souillé. C'est tout ce qu'il y a à faire, & cela bien confirmé, bien prouvé, le ministre ne reviendrait pas sur sa décision. Malgré ce que je vous écris, malgré que le préfet ne puisse reculer & qu'il soit lié par des notes vrayes & vigoureuses qu'il a données & les pièces qu'il y a jointes à l'appuy, nous avons toujours la peur contre nous, & elle est grande, je ne vous le dissimule pas.

« Le fameux Beauremail a été jugé hier; vous savez toute cette affaire par le menu & de source. M. Pinel, bien connu de vous, président des assises, a fait preuve d'un talent supérieur & d'un caractère des plus nobles. M. Cavaillé a parlé comme un ange avec une modération & une logique qui n'a étonné personne. Un de vos amis m'a remis la note ci-jointe avec prière de vous la faire passer. Il désirerait que vous la fassiez insérer dans quelque journal. Le nôtre la mutilera & l'habillera selon l'esprit du jour. La police a été traînée dans la boue. Le maire est bien coupable; il a laissé vingt-quatre heures à ce coquin pour détruire toutes les preuves qu'on avait trouvé dans ses papiers & ses effets. Les hommes de bon sens ont remarqué que chaque nuit durant cet hyver on a commis des vols plus ou moins considérables. Ils ont cessé du moment que Beauremail a été arrêté. Il avait mis parmi les inspecteurs de police un nommé Barthélemy dont la profession est de vendre les objets volés. Avec son secours il annihilait toutes les démarches de la police contre ses camarades, messieurs les voleurs. Plusieurs ont été arrêtés depuis.

« Veuillez jeter à la poste la lettre ci-jointe.

« Je vous ai parlé d'une affaire de 52,000 francs; en voici le sommaire : malgré que Mme la duchesse d'Angoulême eût prescrit à la ville de ne faire aucune dépense pour sa réception, le maire & les adjoints crurent devoir se livrer à l'impulsion de leurs sentiments. Les fournisseurs demandaient leur paiement. Demouix recueillit les comptes partiels, en forma un général & le présenta pour le discuter & régler la dépense au Conseil municipal. Celui-cy nomma une commission; au premier aperçu elle abaissa la dépense à 32,000 francs de 52,000 francs qui était le résultat du compte général. Ce tra-

Digitized by Google

vail ayant été rapporté au Conseil de vifs débats eurent lieu, & on renvoya encore à la commission pour faire de nouvelles recherches & diminuer le montant des comptes partiels qui furent trouvés excessifs. La commission mit beaucoup de temps à cette opération; mais en dernier résultat le compte général fut réduit à 18,000 francs. La commission demanda à faire son rapport définitif. Le maire éluda sous divers prétextes; il déclara, enfin, que le ministre avait terminé cette affaire. En effet, le maire ayant produit au préfet une délibération du Conseil municipal signée par lui & qui n'a jamais existé, autorisant la dépense de 52,000 francs, le ministre, sur ces pièces, n'hésita pas, & la somme a été tirée des coffres de la ville. Le pot aux roses a été découvert; tout le monde le sait, les autorités en sont instruites & on ne dit mot.

« Plusieurs lettres de Paris portent que Villèle va rester à Paris & sera attaché au Gouvernement; on est allé jusqu'à dire qu'il sera nommé ministre, & son père, à qui on en a fait compliment n'a pas dit non. On ajoute que M. de Chalvet est désigné pour maire. Un de mes amis qui lui en a parlé a reçu de luy cette réponse : « On en parle tant, qu'il faut « qu'il y ait quelque chose de vrai. »

« Vous connaissez la nomination de notre commissaire général de police Miègeville & celle du gendre du médecin Dubernard, à Cambray.

« J'apprends à l'instant & d'une manière très positive :

« 1° Que le préfet a reçu la décision du ministre du 11, relative à la bibliothèque du clergé. Il n'y a eu rien nous concernant. Est-ce l'effet du sursis que vous vous proposiez de solliciter, ou bien le ministre ne veut-il pas rapporter sa décision? Vous devez le savoir mieux que nous.

« 2° Le préfet a adressé hier une nouvelle lettre au maire, dans laquelle il le somme de lui rendre compte de l'installation du directeur du Jardin, nommé par Son Excellence le ministre; & dans le cas où il n'y aurait pas procédé, ou refuserait d'obtempérer, comme il doit l'arguer de son silence obstiné, d'avoir à lui réduire dans le plus bref délay les motifs d'une opposition si extraordinaire... On croit qu'il a déjà écrit au ministre sur cette résistance incompréhensible. L'orage crèvera

Digitized by Google

tôt ou tard sur ce Demouix; il accumulera sur luy une terrible masse de reproches, le zélé bonnet rouge de 1793, la terreur des prêtres & des bons citoyens.

« Fonfrède est envoyé en Suisse. »

Les originaux de ces intéressantes lettres sont aux Archives municipales de Toulouse.

E. CONNAC,

Prote de l'imprimerie Douladoure-Privat.

Ces temps troublés excitèrent la verve des chansonniers. On chantait dans les rues de Toulouse, après les Cent-Jours :

Penjaren Founfrédo en ça
Penjaren Founfrédo en là,
Penjaren Founfrédo.

Dans les derniers mois de 1814 on chantait *la Cansou* faite par Marmont, matelassier :

Cansou coumiquo sur la destructiou de l'Aiglo Fédéralo, sur l'air : Ah ! le bel oiseau, vraiment, par le sieur MARMONT.

Aro l'aben atrapat,
L'aousel de las grossos allos,
Aro l'aben atrapat
É l'aben deschalatat.

A Toulouso, sul pount nauou,
Fazio sinistro figuro,
S'érissabo dé la pauou
En beyré sa sépulturo :
Aro l'aben atrapat, &c.

Lé beyrén pas mai boula
Sul cluquié de la Dalbado,
Béndra pas sé répaousa
Sul domo de la Daourado :
Aro l'aben atrapat, &c.

En présenço dés couquis,
An pourtat lé cap à l'Alo,
Pér plaça las Flurs-dé-Lys
Dé la Famillo rouyalo :
Aro l'aben atrapat, &c.

Dé sas griffos, aquél pec,
S'a laysat prendré la foudro ;
Dins soun loung é crouchut bec
Yan faït abala la poudro :
Aro l'aben atrapat, &c.

Certos lé beyren pas maï
Lé ruban dé la Faïno[1].
Que floutabo al Champ-de-Maï
Sur l'Aouzel de la rapino :
Aro l'aben atrapat, &c.

1. Drapeau tricolore.

Digitized by Google

Per célébra las aounous
Dé la courouno impérialo,
An brulat las tres coulous
Désur la plaço Rouyalo :

Aro l'aben atrapat, &c.

Aban soun exécutiou,
L'Aiglo couffesso d'abanço,
Qu'a faït la restitutiou
Dé la Courouno dé Franço :

Aro l'aben atrapat, &c.

Aqués paourés Fédérats,
Attaquats dé la couliquo,
Soun, ma foi, déséspérats
Dé perdré la Républiquo :

Aro l'aben atrapat, &c.

Soun toutis défigurats
D'empey qu'an prés l'émétiquo ;
Semblon dé désénterrats,
Dins lour frèlo poulitiquo :

Aro l'aben atrapat, &c.

Les Berdéts, toutjoun zélats,
Des gats émprounton la bisto,
Pér gouba lés Fédérats
Neït é joun soun à la pisto :

Aro l'aben atrapat, &c.

En terminan la Cansou,
De l'Aiglo deschalatado,
Administri lé pousou
A la raço Fédérado :

Aro l'aben rétroubat
Lé Rey que tan désirabon ;
Aro l'aben rétroubat,
Nostré Rey tan désirat.

La réponse suivante fut faite à cette chanson ; elle prouve que les partisans de Napoléon espéraient une restauration napoléonienne, même après les Cent-Jours :

Respounso prophético à la Cansou del Matalassayré per serbi d'abertissomen à qualqués aousels dé méchanto auguro rèboultats countro l'aousel de Jupiter [1].

Berdets, Pinsous réboultats
L'Aousel bous perd pas de bisto
Chots, Coucuts & Agassats
Séréts les prumies crouquats.

Es un sot mal abisat
Lou paouré matalassayré,
Car l'Aousel deschalatat
Es bou prest à fendré l'ayré.

Tal joun qu'y pensarets pas
Sans abis & sans enquesto,
Beirets qu'aquel Aouselas
Planara sur bostro testo.

De memo qu'as Mouscaillous
Lé lioun démando graço
Excédat pes fissaïous
L'Aiglo s'es cambiat de plaço.

L'Ignourenço crey teni
Aquel aousel qu'espoubento,
Mais qui de leng bey beni,
A toutjoun la mêmo crento.

Les Capous que soun rusats
Cascaillejon per grimaço
E bous laïsson espaouzats
A l'aouratge qué menaço.

1. Cette chanson fut faite par Ruffat.

Digitized by Google

Quand l'aousel serio millou,
Et plus dous per caractèro,
Bous aous n'en farets pla prou
Per irrita sa coulero.

Aourets pas toutjoun aqui
Les fissalous de Loungatché,
Hélas! qu'anats débéni
Réduits à bostré couratché.

Alabets l'Aouzel famus
Que bous troublo la cerbèlo
Cremara bostre Cahus
E may touto sa sequèlo.

Les Piots & les Paous ingrats
Que l'Aiglo per indulgenço
Penden dus cops a salbat
Recebran lour recoumpenço.

L'orgul d'aqués ausels fals
Lours counsels & lour soutiso,
Fa que serets castigats
Sans poude fugi la criso.

An bel dire qu'es toundut
L'Aousel qué les embarrasso
You sousteni qu'a poundut
E qué n'aouren de la raço.

Le Phénix es immourtel
Gourpalaïsso seditiouso
Tout trait sur un tal aousel
Fa la hounto de Toulouso.

Mais en bous parla rasou
Per dégourdi bostro aoujido,
Acos ouffri al tessou
La perlo la may caousido.

Acabat jusquos a noubel ordre, & prendren gardo de la canta daban les aousels reboultats, perque nous f. ... en prisou.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE A.-P.-H. SERMET

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LA HAUTE-GARONNE DE 1795 A 1799

(Suite.)

Toulouse, 16 may 1797 lan 5 de la Rep. franç.

Tres cher & venerable Collegue,

Je reviens souvent à la charge, mais ce n'est pas sans cause. Léglise du Fourg, canton S^t^ Martori au cid. dioc. de S^t^ Gaudens, que j'avois erigée en parroisse pour la rendre independante du curé & habitants de Roquefort, tres aristocrates, a été demolie pendant la crise. Les habitants desirent la rebatir et faire commune à part. Vous trouveres ci joint leur petition & la lettre quils m'adressent. Je vous conjure en grace de les aider de tout votre pouvoir. Nos fidelles se plaignent que nous ne sommes pas aussi zelés pour leurs interets qui sont aussi les notres, que les insermentés le sont pour les leurs. Le nombre des retractants grossit à vue d'œuil. Le curé d'Ardiege vient de me confirmer ce que je vous ay dit à ce sujet dans ma derniere. Larchipretre & curé de Monrejeau agé de 81 ans, celuy de S^t^ Bertrand curé de Cier Riviere agé de 76, trois autres curés voisins, & ce qui m'a le plus affecté le cit. Ritouret vic. de Monrejeau, un de vos abonnés, & tres bon sujet viennent de faire cette belle équipée. On m'avoit dit dernierement que l'archipretre de Boulogne, agé de 58 ans, l'avoit faite aussi. Pour m'en convaincre je luy ay rappellé dernierement qu'il fut le premier l'an passé à demander les S^tes^ huiles, & que j'étois étonné cette année de son retard. Je luy demandois des nouvelles de sa santé, de sa paroisse & de son archipretré. Point

Digitized by Google

de réponse. Son cousin, jeune curé voisin frais émoulu de l'armée ou il a servi deux ans, & pour le congé duquel vous vous eties interessé, en a dit-on fait autant. Il s'appelle Martin. Est ce l'or de Pitt [1] qui opere ces retractations? Ce moyen, tout petit qu'il est en apparence, peut avec raison luy paroitre bon à quelque chose? Seroit-ce la legion infernale des athées toujours fertile en nouveaux moyens pour eteindre le christianisme en France? Je croirois que c'est l'un & l'autre. Est-il possible que nos adversaires les insermentés & retractants ne voyent pas le piege qu'on nous tend aux uns & aux autres? Léveque de Rodes [2] vient de m'ecrire qu'il luy reste à peine 60 parroisses, que les dissidents crient a tue-tete que léglise à prononcé, qu'ils chassent les patriotes des églises dont ils sont en possession, & leur refusent la sépulture ecclésiastique. C'est bien le temps ou jamais non de faire le rolle de Cassandre & de prophetiser malheur. Je ne scais si je me trompe, mais je crois que le but est de mettre les Eveques sans troupeau, de les rendre tout au moins inutiles. Il ne sera pas difficile ensuite de faire disparoitre les vic. g^raux & apostoliques. L'anarchie est sur les deux bords, elle conduira au presbiteranisme, il ny a pas loin de la au protestantisme, & lorsque l'apostasie aura opéré ce changement, que restera t'il à faire pour arriver à latheisme? Je vous rends mal mes idées, parce que je n'ay pas le temps de les digerer, mais *intelligenti pauca.*

D'après deux lettres que viennent de m'écrire les curés de Grenade & de Beaumont, je me suis décidé à partir samedi prochain pour mes visites, si d'icy la on ne vient pas me chercher pour Perpignan. C'est a regret cependant que je m'éloigneray d'icy. Deja on me predit que le chevalier Dubourg profitera icy de mon absence, comm'il en profite a S^t Gaudens. La misere des pretres, voila le moyen le plus efficace pour luy & sa clique. Vous aves beau dans vos Annales & dans vos

1. Ne pas oublier l'intervention, au moins pécuniaire, de l'Angleterre dans la conspiration royaliste de l'an V : Sermet est sous l'impression de « l'actualité. »

2. Claude de Bertier, l'un des premiers adhérents à l'encyclique du 15 mars 1795.

Digitized by Google

écrits exalter la constance dans les tribulations. Les saints sont rares, les hommes ordinaires n'ont qu'une mesure de force & de patience (nos Julien le scavent bien) outre qu'on se lasse d'être hué, honni, insulté, outragé, *jejunus venter nescit habere modum*, & surtout quand c'est un ventre ecclésiastique. Nos Eveques de Paris, me disoint quelques uns dernierement, prechent à leur aise, ils ne manquent de rien, ils sont dans l'abondance. Et votre Eveque de Toulouse? — Cela est vray, mais vous aves un frere. — Ne voudries vous pas que j'en fusse privé pour avoir le plaisir de faire mes obseques & mon oraison funebre? Cependant un d'entr'eux m'envoya dernièrement six francs, en me priant de dire pour luy quelques messes. Je les luy renvoyay avec mille remerciements, & en luy disant que David brulant de soif avait repandu l'eau que quelques braves d'Israël avoint été luy chercher aux depends de leur vie, & en l'authorisant à defalquer de dessus son carnet trois messes que j'ay exactement celebrées à son intention. Juges par la de notre position. Pour moy je ne suis point étonné du nombre des retractants, mais de ce qu'il n'est pas encore plus grand, & je m'attends bien que cette maladie epidémique va saccroitre & gagner du pays. Qu'est ce donc qui peut nous soutenir dans notre poste? Le devoir, l'idée terrible du compte que nous aurons bientot à rendre, & l'esperance contre toute esperance d'un miracle plus incomprehensible que touts nos misteres. En prenant congé dimanche dernier à ma metropole je voulus, d'apres l'avis de plusieurs curés de la ville, & spécialement d'après celuy de la Dalbade, Manaud, abolir l'abus introduit en mon absence de donner la benediction touts les dimanches & les reduire au 3me de chaque mois. Cette deffense a monté une foule de tetes. Quelques extravagants ont dit au vicaire qu'ils la luy feroint donner par force. Je me repants presque de n'avoir pas laissé les choses *in statu quo*. Je voulus parler aux commissaires de léglise, dont nous sommes exactement les tres humbles valets, de la reddition des comptes, je les vis si prets à s'échapper que je crus devoir changer de these. Voila nos églises. On aime fort à m'entendre, à voir de belles ceremonies, mais n'alles pas plus loin. Et vous voules introduire la penitence publique? Helas! je m'épuise en vain pour leur faire

Digitized by Google

accomplir le precepte de la penitence secrete. Que dites-vous de cette lettre? Elle ne vous paraitra pas consolante; mais il faut bien quelquefois decharger son cœur & montrer le revers de la medaille. Au reste, puisque aujourduy je suis agité du genie de Cassandre, souffres que je vous prie, si vous l'aves oublié, de relire le dixieme chapitre du 4me livre des Roys.

Totus tuus in Christo Jesu.

A.-P.-H. SERMET, *év. metr. du Sud.*

Du 18 may.

Le presbitere de Perpignan vient de mécrire qu'il étoit d'avis comme vous touts d'attendre larrivée du representant Dizos qui pourra leur etre tres utile. Ainsi je pars apres demain pour Grenade, &c. — Larchipretre de Boulogne vient de me répondre. Il paroit qu'il ne s'est pas blanchi, comme plusieurs de ses voisins qu'il ne me nomme pas. *L'Esprit de Gerson* (que vous devries faire reimprimer) étoit l'an passé son livre favori. Cependant je ne serois pas surpris qu'il changeat. C'est un grand malheur que dans cette crise pas une eglise, pas un Eveque étranger ne s'éleve en notre faveur. — Je crains bien que la demission du metropol. de Besançon ne fasse un mal reel & ne produise aucun bien. Entend il que son successeur soit circonscrit dans les auciennes limites de son diocese? Qui donc alhors gouvernera les autres parroisses qu'on y avoit jointes & dont les Eveques sont peut-être encore vivants?

Si nos cloitres existoint encore, peut être me deciderois-je bientôt, comme saint Erembert mon predecesseur, à m'y renfermer de nouveau. Mais *in statu quo*, j'aimerois encore mieux, comme saint Silvin, mon compatriote, sans avoir de troupeau à moy propre, passer d'un diocese à un autre, comme auxiliaire, pour rallumer partout le flambeau du christianisme. Je desirerois scavoir quel est le parti que prendra notre venerable confrere, le cit. Seguin[1]. Mon neveu Sermet sort d'icy

1. Seguin, évêque de Besançon, avait renoncé à ses fonctions en 1795. Il était sans doute l'objet des sollicitations de ses anciens confrères pour les reprendre.

Digitized by Google

qui m'apprend que sa petite femme a manqué, pour avoir ete ches vous, de diner avec vous ches le cit. Courvoisier. Celui-ci mande à mon dit neveu qu'il faut que mon frere presente un memoire pour avoir une place d'inspecteur. *Fiat lux*, je vous en conjure, car je ne vois ny le pourquoy, ny le comment. Il est heureux pour moy que vous voulies le savoir.

Si vous ne pouves me procurer les *Rivières* de Coulon & le *Vieux Almanach nouveau* que ma niece doit vous redemander, indiquez luy ou elle pourroit les trouver. Je n'ay d'autre amusement que mon hydrographie qui m'occupe trois ou 4 heures touts les mois.

Je vous renvoye 8 pages doubles dont vous aures peut etre besoin pour quelque autre abonné.

Si j'avois été à Paris je vous aurois prié d'etre le depositaire de ma confiance; je puis donc vous confesser que d'apres l'assurance qu'on m'a donnée qu'un comité secret s'occupait de la réunion des prêtres, j'ay eu un violent soupçon sur la demission du metropolitain de Besançon; mais à l'exemple du saint homme Rigaud que je communie touts les jours à ma messe, j'y ay renoncé comme à une pensée contre la foy ou la pureté.

27 floréal an V (16 mai 1797).

Citoyen évêque,

La France connaît ce que vous avés déjà fait pour la religion, les soins que vous vous êtes donné pour nous en procurer le libre exercice & pour rendre à son culte quelque lustre. Par vos écrits vous éclairés la France, par vos écrits vous soutenés, vous encouragés vos coopérateurs dans le saint ministère, vous leur transmetés tout ce que vous faites pour eux auprès du gouvernement, à qui nous devons des actions de graces immortelles pour les paix glorieuses qu'il nous a procurées en sécondant nos armées & en agissant avec la plus parfaite harmonie avec nos généraux. Persuadé que vous voyés avec plaisir qu'une parroisse vous fournisse l'occasion de lui être utile pour l'avantage de la religion, je viens vous intéresser pour l'église parroissiale de Saint-Pierre de Toulouse

Digitized by Google

cy-devant des Chartreux, que je dessers depuis environ quinze mois (je suis dans le ministère depuis 16 ans). Cette église a beaucoup souffert du vandalisme; le maître-autel qui repose sous un dôme enrichi de la plus belle sculpture était composé du marbre le plus rare; aujourdui il est en papier. Les chapelles sont des monceaux de ruines, le cœur est dépouillé de douze tableaux représentant la passion de J.-C. Ce marbre, ces tableaux sont déposés dans une des chapelles du cy devant couvent des Augustins dependantes du musœum national. Comme je sçais que l'intention du gouvernement est que l'on rende aux églises ce qui peut contribuer à leur embellissement, lorsque la nation ne peut pas en utiliser, je demandai à un des régisseurs du musœum qu'il fit rendre ce marbre & ces tableaux à l'église de Saint-Pierre. Il me répondit que le ministre avait deffendu de rendre aucun objet & qu'il verrait avec plaisir qu'on débarrassât le musœum de ces objets, ainsi que de beaucoup d'autres, parce qu'ils ne sont pas faits pour y figurer. Je vous prie donc d'engager le ministre d'autoriser les regisseurs du musœum de rendre aux marguillers de l'église de Saint-Pierre lesdits tableaux & marbre pour etre placés dans la ditte église. Il existe dans le porche de la ditte église des matériaux, des pierres, du marbre; je vous prie encore d'obtenir de qui de droit que les marguillers puissent en utiliser, en vendre ce qui ne leur sera pas nécessaire pour la ditte église, afin que du produit ils puissent fournir aux frais des reparations. J'attends de votre zèle tout ce qui sera nécessaire pour cet objet. Si vos occupations vous permettent de me repondre, mon adresse est au citoyen Bebian, 7e section, près la place Arnaud-Bernard, rue des Quistans, nº 465, à Toulouse,

Salut & fraternité,

BEBIAN.

A Toulouse, ce 27 floréal, l'an 5 de la Rép. f.

Au citoyen Gregoire, evêque de Blois & membre du Conseil des Cinq-Cents, à Paris.

Note de Gregoire : Envoyer une pétition.

Digitized by Google

29 juin 1797 l'an 5 de la Rép. franç. aux Scatalens, canton de Saint-Porquier, district de Castelsarrasin.

Tres chers & venerables freres,

J'avois deja ecrit de Saint-Nicolas-de-Lagrave a notre collegue Gregoire, lorsque votre lettre officielle apres plusieurs cascades m'est enfin parvenue. Je me suis haté d'en faire tirer des copies pour en envoyer à chacun des 7 eveques d'Albi, d'Auch, de Narbonne, de Pamiers, de Cahors, de Rodés & de Tarbe & aux deux presbiteres de Perpignan et d'Oleron. Vous m'auries rendu un vray service de me macher le mot & de m'eclairer sur ce que j'ay à faire pour la convocation, car je suis tres neuf en matière de formules, & n'ay en route ny livres, ny vrais scavants à consulter, quoyque d'ailleurs je rencontre souvent d'excellents sujets, & qui font parfaitement leur besogne. Je prie touts les Eveques ci dessus de méclairer promptement de leurs avis, & de me les faire passer en grand detail à Toulouse, ou j'espere, avec l'aide de Dieu, etre rendu avant le 8 juillet. Ce district, un des meilleurs, va on ne peut pas plus mal, comme vous l'a deja mandé le curé Morin icy present, ches lequel je suis. N'etoit le concile, je me deciderois à y passer un mois & plus pour le raviver. Point d'eglise ou je ne passe au moins 3 heures. J'en ay aujourduy passé 6 & parlé plus de 2 dans celle-ci. On convient que mon langage est celuy du bon sens, de la raison & de la paix. Mais le pretre le plus ignorant, avec demi once de fanatisme, melé à pareille dose de charlatanisme, detruit dix fois plus que je ne puis édifier. Les nouvelles qui viennent de Paris leur facilitent grandement la besogne. Le deservant intrepide de Verdun, une des villes les plus aristocrates de la Republique, qui me desiroit avec ardeur & ches qui je devois me rendre demain au soir, n'est pas d'avis que j'aille chez luy, il commence a trembler pour ses jours & ne voudroit pas exposer les miens. Si j'avois une voiture, je me rendrois de suite à Toulouse; mais obligé d'aller par étape, peut etre irois-je à Montain, petit village depourvu ou l'on demande le pretre que je viens

Digitized by Google

d'ordonner, de la à Beaumont pour combiner avec l'excellent archipretre l'election du deputé, de la à Grenade pour dans un sinode faire elire l'archipretre & un electeur, & de la enfin à Toulouse. Je mande à nos confreres, que vu l'impossibilité, surtout dans un diocese aussi vaste que le mien, de reunir touts les curés, il conviendroit que ceux de chaque canton, ou s'ils sont en tres petit nombre, ceux de deux ou 3 reunis nommassent un électeur, & que ces 18 ou 20 electeurs se reunissent dans leur metropole ou cathedrale, pour, dans un sinode departemental & sous la presidence de leur Eveque respectif, qu'ils elussent le deputé au concile & fissent le cahier des doléances. Mais comment feront les Eveques & les deputés pour se rendre à Paris? Vous connoissez notre *extreme* penurie. Il est des moments ou j'abbandonnerois tout si je ne scavois que Dieu me demandera uu compte terrible de ma consecration & des devoirs qu'elle m'impose. Votre dernier numéro des Annales me console, en ce qu'il me fait pressentir que vous etes touts decidés ainsi que je l'ay toujours desiré a ceder pour un bien de paix & de laisser remonter nos antagonistes sur leur siege. Notre moderation leur en inspirera t'elle? Feront-ils mieux que nous la besogne? Je le desire, mais je crains rudement le contraire.

Totus vester in Christo Jesu, charissimi & venerabiles fratres.

A.-P.-H. SERMET, *év. métr. du sud.*

Il me parait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de me rendre à Perpignan. Ce voyage eut été pourtant bien necessaire, mais celuy que je fais ne l'étoit pas moins.

Au citoyen Gregoire, evêque de Blois, l'un des membres du Conseil des cinq cents à l'Assemblée nationale, à Paris.

Grenade sur Garonne, lundi 3 juillet 1797, l'an 5 de la Rep. fr.

Tres cher & venerable collegue,

Une 2e lettre du pretre deservant de Verdun dans laquelle il me rassuroit contre les terreurs qu'il m'avoit inspiré par sa pre-

Digitized by Google

miere, & une deputation de quatre patriotes qui m'amenerent un cheval, & un ane pour mon bagage me deciderent à m'y rendre samedi soir vers les 8 heures. Sur la minuit & etant deja couché, on vint faire un charivari epouvantable sous mes fenetres (jetois logé ches le chargé du bureau d'enregistrement), on tira deux coups de fusil, on lança de grosses pierres contre les contrevents & la porte maitresse, & on les barbouilla tellement de ce que vous scaves que la maison des ce moment devint insupportable & qu'elle etoit encore infectée ce matin, malgré les fumigations qu'on n'a cessé de faire pendant vingt & quatre heures.

On croyoit par ce moyen me degouter de mes fonctions. Neammoins, selon mon usage, je passay hier pres de six heures à l'eglise, j'y prechay le matin & le soir, sans dire un seul mot de l'outrage, & y confirmay soixante huit enfants, qui avoient fait la premiere communion depuis ma precedente visite en 1792. L'eglise etoit pleine, parce que les habitants de la campagne sont aussi patriotes que ceux de la ville le sont peu.

Je rentray les deux fois ches moy, accompagné du president de l'administration & de l'adjoint qui, avec une vingtaine d'au tres patriotes, me donnoint à diner; mais leur presence n'empecha pas une foule d'aristocrates, messieurs & dames du lieu qui s'etoint assemblés au devant de ma porte, ou qui etoint aux fenetres voisines de me saluer par des horribles *hou hou* & *coucouroucou*. Je n'y fis pas plus attention qu'à l'aboyement des chiens lorsque je passe devant une metairie, je me contentay de dire aux deux administrateurs, il paroit que votre authorité est grandement respectée.

L'agent auquel de grand matin on avoit été porter plainte & qui est un aristocrate tres décidé & très borné, etoit venu chez moy avant mon lever pour verifier la *cassolete*. Il me demanda de qui je me plaignois. Je ne me plains jamais de personne, luy repondis je, & scais souffrir en silence; mais je plains grandement votre ville d'etre aussi mal policée. Il a etabli la nuit derniere une patroullle, qui est, dit on, toute aristocratique, & qui n'a pas empeché que vers les onze heures on ne tirat encore quelques pierres contre mes contrevents & qu'on

Digitized by Google

ne chantat à tue tete le *Reveil du peuple.* Pour eviter des nouvelles insultes, j'en suis parti ce matin *incognito* avec cinq patriotes bien decidés & je suis arrivé icy bien fatigué, vers les neuf heures. Je voulois tenir icy un sinode pour la nomination de l'archipretre & du suppléant, mais le decret qu'on vient de rendre relativement à la police des cultes fait croire à plusieurs que le premier son des cloches annoncera l'agonie, ou plutot le trepas du clergé constitutionel. Certains curés n'ont pas cru devoir celebrer la fete du retablissement du culte, disant que ce n'étoit pas le moment. Je ne vous feray aucune reflexion, parce que j'en aurois trop à faire. Je me contenteray de vous observer qu'il faut ce semble juger de toute la Republique par un departement, & d'un departement par un de ses cantons & un de ses villages. — Or dans le canton de Grenade il y a onze paroisses, & nous ne desservons que celle du chef-lieu. Nous y avons deux pretres dont l'un tres vieux & presque estropié, & les insermentés y en ont quatre. — Le canton de Cadours a 17 paroisses, nous n'en occupons que deux; celuy de Verdun en a onze, nous en occupons cinq; mais un des deservants seroit deja lavé si Dubourg n'avoit exigé un mois de penitence, & pour un pretre que nous avons à Verdun, les insermentés en ont 4 ou 5. Dans les divers cantons de Castelsarrasin il y a 42 paroisses & nous n'en desservons que trois. Toute ma besogne a été principalement dans les cantons de Beaumont & de S^{t} Nicolas de la Grave ou il y a cependant 7 ou 8 insermentés, ou retractés, ou anarchistes. Je ne vous parle pas des districts de Revel, de Muret & de Villefranche où je puis à peine compter sur dix pretres. En tout dans celuy de Toulouse nous sommes un ou deux sur dix. Les ci-devant dioceses de Rieux & de S^{t} Gaudens reunissoient l'an passé deux ou 3 fois plus de pretres assermentés que les 6 autres ensemble. Mais la manie des retractations, comme je vous l'ay deja mandé, y regne depuis que j'ay quitté Cazeres. Lorsque les gens de la campagne, qui promettoint beaucoup par le désir d'avoir une messe & des benedictions, & qui tenoint tres peu leurs promesses, pourront les avoir *gratis*, soyes bien persuadé qu'ils ne tiennent pas asses à nous pour nous donner une preference onereuse, & quand meme ils nous la donneroint, quel

Digitized by Google

air, je vous prie, nous donnera notre tres grande (authorité [1])? Je prevois que ce que nous pourrons faire de mieux au concile, c'est ce que j'aurois été d'avis qu'on eut fait il y a un an. Nous nous serions fait honneur & aurions desarmé nos adversaires en sollicitant nous-memes le retour de nos predecesseurs qui rentreront avec un cœur aigri, parce qu'ils ne nous connoissent pas. Falloit-il donc se retracter pour cela? Non : il n'y a qu'une decision de notre mere la S^te^ Eglise qui puisse & doive nous y decider, & il me paraît impossible qu'elle la donne jamais. Elle peut bien condamner les demarches & les actions de quelques uns d'entre nous, mais jamais nos principes.

Dès mon arrivée à Toulouse, qui sera après demain sans doute, car j'ay besoin de prendre icy un peu de repos, je me hateray de vous recrire. Eclaires-nous. Nous en avons besoin pour eclairer les autres. Notre position seroit cruelle, si nous n'avions le temoignage de notre conscience. Celuy qui sonde les cœurs & les reins connoit notre attachement sincère à son Eglise, & voit bien que nos intentions sont plus pures que celles de nos antagonistes qui cherchent plus *quae sua sunt, quamquae Jesu Christi.*

Totus tuus in Christo Jesu.

H. SERMET, *Ev. metr. du Sud.*

Au citoyen Gregoire, eveque de Blois, l'un des membres du Conseil des Cinq Cens — à Paris.

Toulouse, le 10 juillet 1797, l'an 5 de la Rép. franç.

Tres cher & venerable collegue,

La circulaire ci jointe vous prouvera l'effet qu'a produit sur moy l'annonce du concile national, & que malgré toutes les raisons que je puis avoir pour redouter ce voyage & le manque des moyens pour l'entreprendre, je suis tres decidé à le faire.

1. Le mot est à moitié déchiré; la lecture est douteuse.

Digitized by Google

Il y a soisante cinq ans que la Providence, tout indigne que j'en suis & que j'ay le malheur de m'en rendre touts les jours, me traite en enfant chéri. Quelle apparence qu'elle m'abandonne? Non, elle ne le fera pas. Cependant l'homme charnel fremit souvent, heureux s'il ne l'emportoit jamais sur l'homme spirituel.

Je lus hyer en chaire à la metropole votre lettre imprimée & adressée aux metropolitains. Elle fut grandement goutée & admirée, l'auditoire etoit des plus nombreux le matin. Le soir on etouffoit. J'annoncay avec verité à mes auditeurs que ce ne seroit ny de grands talents, moins encore de grandes vertus, que je porterois au concile, mais le plus ardent desir de contribuer avec vous touts à la pacification de léglise & de létat, & à la réunion des esprits & des cœurs. Ce mot a fait une si vive sensation qu'on le repete partout. Le brave homme! disent touts nos bons patriotes, puissent ses désirs etre exaucés, ses efforts couronnés, puisse-t-il bientot nous la procurer cette paix si necessaire. Hélas! ils se persuadent que nous n'avons qu'a vouloir, quoyque je leur repete asses souvent que ce n'est qu'a celuy qui tient touts les cœurs entre ses mains qu'il appartient d'opérer cet ineffable prodige.

L'Antiroyaliste de Toulouse a annoncé dans un de ses derniers numeros que mon predecesseur Fontange & le ci-devant curé de S[t] Michel, Chivanette [1], avoint passé à Toulouse, mais qu'ils n'avoint fait qu'y passer pour se rendre à Lyon ou touts les eveques & pretres insermentés vont, dit-il, en foule pour tenir un concile. Si le fait est vray, vous devez en scavoir quelque chose. Helas! la lute seroit-elle donc eternelle?

On dit que les deux principaux acteurs de l'outrage que l'on me fit à Verdun, dont laristocratie de ce pays n'a pas fait encore trophée & dont elle est bien fachée que je n'aye eté aucunement affecté, sont les hotes d'un benedictin de Toulouse, qui a une maniere singuliere de delivrer les femmes & filles du pretendu schisme contracté dans nos temples. C'est de leur faire decouvrir le sein & d'y souffler dedans. Il en est un autre qui *dedamne* pour dix ecus les pretendus schismati-

1. Il faut lire Chabanettes : c'est le Constituant.

Digitized by Google

ques. *Il n'y a que quinze jours*, dit il, *qu'il est mort, j'y suis encore a temps puisqu'il est encore dans la balance.* Quoyque ces extravagances m'ayent eté tres serieusement affirmées par des personnes dignes de foy, je vous avoue que j'ay grand peine à les croire.

Le cher eveque de Rodes me mande qu'il doit partir du 22 au 24. Celuy de Tarbes qu'il eut desiré voir auparavant la paix conclue & nos pensions payées, celuy de Pamiers qu'il desireroit faire le voyage avec moy, à quoy je reponds comme cidessus. Le venerable Besaucele, mon tendre ami, gemit de ne pouvoir m'accompagner. J'entrevois que hors lui vous aures touts les suffragants de cette metropole. Il n'y a que léveque d'Albi dont j'ignore le sentiment, parce qu'il ne m'a point repondu.

Voila donc le voyage de Perpignan devenu impossible : j'en suis faché. J'avois esperé qu'il n'eut point eté inutile. Jeune religieux & etudiant, j'avois passé une année dans cette ville, j'y avois repassé deux fois en qualité de provincial & une quatrieme lorsque je fus a Barcelone, & je croyois connoitre asses le caractere de ce pays la, pour y reussir. Dieu en a disposé autrement.

Faites agreer, je vous prie, mes tres humbles compliments à touts nos confreres reunis. Je me trouveray bien petit a touts egards lorsque je me verray aupres d'eux [1].

Totus vester in Christo Jesu.

A.-P.-H. SERMET, *ev. metr. du Sud.*

(*A suivre.*)

1. Le Concile « national » de 1797 commença le 15 août à Paris & finit le 12 décembre. Sermet prolonge toutefois son séjour dans la capitale de plus de deux mois & demi. (V. lettre suivante.)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

OBSERVATOIRE NATIONAL DU PIC DU MIDI

Inauguration des bustes du général de Nansouty et de l'ingénieur Vaussenat.

Le 25 septembre, une foule exceptionnelle avait envahi l'Observatoire national du pic du Midi & prenait part à une fête émouvante & grandiose.

Le gouvernement de la République ayant décidé de rendre un solennel hommage à la mémoire des fondateurs de cet établissement avait fait exécuter les bustes en bronze du général de Nansouty & de l'ingénieur Vaussenat. Ce sont eux que l'on vient d'inaugurer en présence des délégués du Ministère de l'Instruction publique : MM. Mascart, de l'Institut, directeur général du service météorologique, & Baillaud, directeur de l'Observatoire de Toulouse ; des autorités régionales, des représentants de la Société Ramond, du Club alpin français & autres; de nombreux notables, un groupe de dames qui avait tenu à se joindre à Madame & Mademoiselle Vaussenat, pour témoigner leurs sympathies. A dix heures, les voiles recouvrant les bustes tombaient & M. Mascart, M. Vicart, sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre; M. Dumoret, doyen & président de la Société Ramond; M. Sansot, ingénieur, conseiller municipal de Bagnères, prononçaient les discours que nous allons en partie reproduire. M. Marchand, directeur de l'Observatoire, remerciait l'assistance, exprimait les regrets de la famille de Nansouty absente, & de M. Janssen, l'illustre ami du général & de Vaussenat, le témoin de leurs efforts, qui partagea sincèrement leurs espérances & les aida de tout son pouvoir.

Enfin, M. Pambrun, receveur municipal, beau-frère de M. Vaussenat, exprimait la gratitude de sa famille.

Cette cérémonie sans faste, mais dans le cadre admirable que l'on sait, presque religieuse, a fait la plus vive impression sur tous ceux

Digitized by Google

qui ont eu la bonne fortune d'y assister. Ceux à qui on la doit ont bien mérité du pays tout entier. Nos chers morts ont été honorés comme il convient lorsque l'on veut donner en exemple aux générations prochaines de grands serviteurs de la science & de la patrie.

DISCOURS DE M. MASCART.

M. le Ministre de l'Instruction publique m'a fait l'honneur de me déléguer pour le représenter à cette cérémonie; il a voulu prendre part directement à la manifestation organisée pour rendre hommage à la mémoire des deux fondateurs de l'Observatoire du Pic du Midi. Les grandes altitudes ne sont pas favorables aux longs discours; je dois cependant vous rappeler en quelques mots l'histoire de cet établissement.

Ceux qui ont eu le plaisir de connaître M. le général de Nansouty & M. Vaussenat ne manquaient pas d'admirer comment deux hommes différents à tous les points de vue, dissemblables par l'origine, l'éducation, l'existence antérieure & le caractère, avaient pu s'associer dans la dernière partie de leur carrière pour une entreprise pleine de difficultés & de hasards; le lien qui les unissait était un ardent amour du bien public & la volonté résolue de mener à bonne fin une œuvre scientifique qui contribuerait à la gloire du pays.

Le général portait un nom illustre dans les guerres héroïques de l'Empire, & il l'a porté noblement, soit dans les campagnes d'Afrique, soit pendant cette année terrible dont les témoins, fidèles à leurs souvenirs, voudraient transmettre la pensée impérissable à ceux qui nous suivent. Ayant consacré quarante ans de son existence à l'armée, le général voulait encore mettre son activité au service du pays. Lorsque le projet de créer un Observatoire prit naissance dans la Société Ramond, il en adopta l'idée avec enthousiasme & y vit son rôle tout tracé. Il prêcherait d'exemple, viendrait s'installer d'abord à l'hôtellerie de Sencours, puis dans les constructions nouvelles pour y passer les hivers & occuper comme un poste de sentinelle avancée. Quelques fugues seulement l'en éloignèrent pendant la belle saison, pour solliciter les donateurs, voir les ministres où l'autorité de son nom, les saillies imprévues de

Digitized by Google

son esprit gaulois & sa loyauté limpide lui attiraient toutes les sympathies. Dans la première lettre qu'il me fit l'honneur de me répondre, il disait : « Nous travaillons pour la Patrie. L'Observatoire une fois terminé sera remis au ministère de l'Instruction publique. » Il ajoutait, dans des termes que je suis obligé d'adoucir : « Nous avons besoin d'être dirigés au point de vue scientifique; nous attendons de vous des instructions très précises, faciles à comprendre, & le tout sera exécuté militairement. »

Quand l'Observatoire fut remis à l'Etat, le général jugea sa mission terminée & disparut dans une retraite absolue.

Tout autre était Vaussenat. Né dans un milieu d'artisans & aux prises de bonne heure avec les nécessités de la vie, il compléta son instruction dans plusieurs directions en suivant les cours publics de Grenoble, puis ceux des écoles industrielles. Les questions les plus variées l'attirèrent tour à tour & quelquefois simultanément : géologie, direction de mines, irrigations, agriculture, travaux publics, assainissement de villes, institutions de prévoyance & d'enseignement, toujours prêt à se dévouer pour les œuvres d'utilité publique. Une fois engagé dans l'entreprise de l'Observatoire, il s'y consacra d'une manière absolue, avec une fécondité de ressources & une variété d'aptitudes vraiment admirables.

Pendant la belle saison, si courte sur ces sommets, il organisait l'arrivée des matériaux & des subsistances, entaillait le rocher, élevait les constructions successives sur un plan bien étudié, jetait ces magnifiques terrasses sur le vide, & relevait le courage des travailleurs sans abri aux moments les plus pénibles en donnant à tous ses collaborateurs l'exemple d'une vigueur infatigable ; c'était un montagnard intrépide.

L'hiver venu, il se transformait en missionnaire, multipliant les conférences dans les villes voisines & dans différentes Sociétés sur l'utilité de l'œuvre commune, & recueillant des souscriptions pour la faire aboutir. Il est mort sur la brèche, résistant aux inquiétudes de ceux qui l'entouraient & qui eurent grand'peine à le ramener au mois de décembre dans sa famille ; il y rendit le dernier soupir quelques jours après, au moment même où le Gouvernement, j'en avais l'assurance,

Digitized by Google

avait décidé de lui accorder, pour le mois de janvier suivant, une distinction honorifique si largement méritée. Il n'eut point la consolation de donner cette joie à son vieux père; il laisse à sa famille tant aimée le souvenir d'une noble existence.

M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts s'empressa d'accueillir la demande que j'étais chargé de lui transmettre de confier à des artistes de mérite le soin de reproduire en bronze les traits des deux fondateurs de l'Observatoire. Ils sont là tous deux, sur la façade principale, comme des témoins de l'œuvre accomplie & de tous les progrès qui restent à réaliser pour remplir le vaste programme qu'ils avaient rêvé. L'établissement est en bonnes mains, nous avons la satisfaction de le constater, & ses travaux de météorologie peuvent être cités comme modèles. Nous voudrions surtout que l'astronomie profitât plus largement de cette situation exceptionnelle qui n'a pas d'égale en Europe. Nous voudrions y voir un de ces puissants instruments dont dispose la science moderne pour interroger les profondeurs du ciel. Espérons qu'un de ces généreux donateurs à millions de dollars, dont les Etats-Unis offrent tant d'exemples, se trouvera pour compléter l'outillage scientifique du Pic du Midi.

Je veux aussi, en terminant, adresser toutes nos félicitations à la Société Ramond, de Bagnères. La création de cet Observatoire, dont elle a eu l'initiative, sera son plus beau titre de gloire.

DISCOURS DE M. DUMORET.

Je prends la parole pour remercier, au nom de la Société Ramond, le Gouvernement, de l'hommage mérité qu'il vient de rendre à deux de ses membres les plus distingués & les plus dignes.

Le général de Nansouty & Vaussenat étaient deux hommes de foi, d'abnégation, de dévouement à la science, qui, avec un esprit de désintéressement, si rare à notre époque, ont fait la grande œuvre de l'Observatoire du Pic du Midi, œuvre qui sera comme un mémorable exemple de ce que peuvent les résolutions viriles & l'amour de son pays. Leur image restera

Digitized by Google

attachée à leur œuvre pour dire aux générations futures quels ils furent & ce qu'ils ont fait.

Je remercie donc encore une fois, Messieurs, le Gouvernement de l'hommage que vous venez de leur rendre, & si petite soit-elle, je réclame pour la Société Ramond, que j'ai l'honneur de présider, une part de cet hommage, car elle eut l'idée première de cette œuvre du Pic du Midi, unique au monde, peut-être, mais sûrement unique en France, où, en dehors des observations astronomiques ou météorologiques, on peut étudier non seulement la physique générale de l'univers, mais encore les phénomènes physiologiques & chimiques de la planète par nous habitée.

La Société Ramond, qui s'était donné pour mission l'étude des Pyrénées à tous les points de vue & sous les aspects les plus divers, ne pouvait rester indifférente aux communications nombreuses qui lui étaient faites journellement, peut-on dire, depuis sa création en 1865, par un de ses membres, feu le docteur Costallat, un apôtre encore celui-là qui, avec l'aide de ses amis, édifia, en 1852, une première hôtellerie de Sencours, détruite l'hiver suivant par une avalanche & qui, avec l'aide de ces mêmes amis, édifia peu de temps après l'hôtellerie actuelle que vous avez côtoyée en montant les bases de ce cône.

Cette œuvre, le docteur Costallat la fit avec le concours d'*actionnaires amis;* mais si les actions de cette entreprise dues à l'initiative individuelle n'ont jamais donné de dividende, elles ne furent jamais le sujet ou l'objet de spéculations déloyales ou véreuses.

Dès que son œuvre fut accomplie, le docteur Costallat, qui n'avait d'abord vu dans l'hôtellerie qu'un abri pour les touristes, voulut essayer de faire plus & mieux. Il reprit l'idée de Plantade, mort il y a cent cinquante ans entre les bras de ses guides, sur le gazon même où cette hôtellerie a été édifiée, c'est-à-dire l'Observatoire du sommet. Bien souvent, Costallat entretenait la Société du rêve de Plantade qui était devenu le sien. Il se mit en relations avec Herschell & Babinet, dont il nous communiquait les correspondances & qui l'encourageaient dans ses projets.

Nous, hommes de peu de foi & de courte vue, nous approu-

Digitized by Google

vions l'idée en principe, mais nous ne voyions pas la possibilité de la réaliser en dehors du concours de l'Etat & sans l'aide exclusif de l'Etat; nous nous bornions dès lors à rédiger des notes, des mémoires, des délibérations, & ces notes, ces mémoires étaient envoyés en haut lieu & classés sans suite, comme nous disons au palais; & l'année suivante on rédigeait encore notes, mémoires & délibérations auxquels on faisait le même sort qu'aux premiers.

Cependant parmi nous, avant comme après la mort du docteur Costallat, deux de nos collègues, le général de Nansouty & Vaussenat, saisissaient souvent la Société d'une idée qui était devenue la leur, sans toutefois qu'ils songeassent peut-être encore qu'ils pourraient la réaliser un jour.

C'est cette part minime dans la création de l'observatoire du Pic du Midi que je réclame pour la Société Ramond. Elle fut l'initiatrice de cette grande œuvre scientifique de la seconde moitié de ce siècle, dont je dois, après cependant l'avoir tant de fois écrite & publiée, vous dire la genèse.

Au risque de me répéter (je suis un vieillard & je radote), permettez-moi de vous dire, pour ceux-là du moins qui ne la connaissent point, comment est née, comment s'est developpée cette idée, & comment aussi s'est créé cet Observatoire où vous venez, au nom de l'Etat, d'inaugurer les bustes de ses deux fondateurs.

C'était, Messieurs, dans l'hiver de 1873, au mois de février, si mes souvenirs sont exacts, le savant météorologue, M. Sainte-Claire-Deville, vint à Bagnères avec M. Peslin, ingénieur des mines; il voulut bien m'entretenir de son projet d'établir à Bagnères une station météorologique & me demanda dans ce but le concours de la ville. Je me hâtai de le lui promettre, en lui faisant toutefois remarquer qu'à cette altitude (550 m.) ses observations seraient banales & ne pourraient servir à éclairer les points encore obscurs de la science; je lui parlai de l'hôtellerie de Sencours dont il ignorait même l'existence, & le mis en relation avec M. Emilien Frossard, notre regretté président & fondateur, & avec le général de Nansouty qui, après la mort de Costallat, avait succédé à la direction de la Société de l'hôtellerie. Les résolutions furent bientôt prises

Digitized by Google

& il fut décidé qu'avec le concours des deux Sociétés, de la ville de Bagnères & du Bureau central météorologique, des observations estivales seraient faites à Sencours dès le printemps suivant.

L'abri fut construit, les instruments envoyés par le Bureau central mis en place, & des observations régulières furent faites à cette altitude, 2,300 mètres, — je néglige les fractions.

Lorsque octobre vint, lorsque la neige & les frimas obligèrent troupeaux & bergers à descendre des hauts pâturages, l'observateur, après avoir mis en lieu sûr ses instruments, descendit lui-même avec ses cahiers d'observations dont une copie fut envoyée au Bureau central & dont une autre copie resta dans nos archives.

En discutant ces observations pendant l'hiver 1874, la Société Ramond regrettait qu'il ne fût pas possible de continuer ces observations pendant toute l'année. Mais pour atteindre un pareil résultat, si désirable, il aurait fallu aménager spécialement pour l'hiver une partie de l'hôtellerie Costallat & pourvoir à l'entretien & au payement des deux personnes chargées de ces observations annuelles.

Vaussenat nous prouva qu'à une latitude plus septentrionale & à une altitude plus élevée, il avait hiverné dans les Alpes lorsqu'il dirigeait l'exploitation des mines classiques d'Allemon ; mais restait toujours la question financière. Et ce fut alors que le général de Nansouty, dans un élan d'enthousiasme scientifique, s'offrit pour aller, de sa personne, s'établir à Sencours, s'engageant à prendre à sa charge exclusive, non seulement les frais d'aménagement hivernal de l'hôtellerie, mais encore l'entretien de ses aides & le payement de leurs gages. Et sa promesse il la réalisa. Dès le printemps suivant, le général, qui avait alors plus de soixante ans, s'installa à demeure à Sencours, & pendant sept années il resta là, sinon seul, du moins isolé, écoutant pendant le printemps & l'été le roulement quasi continuel des avalanches & du tonnerre, pendant l'hiver les mugissements de la rafale ou les sifflements de la tempête, entendant craquer les bois de son frêle abri, dont quelquefois des parties furent détruites, subissant des alternatives de température qui variaient quelquefois

Digitized by Google

de 25 degrés en vingt-quatre heures, & rêvant, en fumant sa pipe ou en écrivant les tableaux graphiques des observations barométriques ou thermométriques, rêvant, je le répète, de cet Observatoire du sommet, dont la création hantait son esprit.

C'est à Sencours que souvent nous sommes allés le voir, non point pour relever son courage, car c'était lui, au contraire, qui raffermissait le nôtre, mais pour lui temoigner notre affection sans réserve; & le général nous accueillait tous, Vaussenat en particulier, avec une bonhomie sans égale, fredonnant au besoin une chanson de régiment, nous racontant avec autant d'humour que d'esprit une campagne d'Afrique, ou l'émotion dans le cœur, les larmes dans les yeux, un épisode militaire de l'Année terrible.

Cependant une tourmente de neige s'abattit en 1876, si je ne me trompe, sur l'hôtellerie; la neige tomba avec une intensité telle que, portes & fenêtres, furent bloquées par elle; l'hôtellerie disparaissait sous un blanc manteau, & le tuyau de la cheminée s'allongea tellement que bientôt les grilles à coke fondirent.

Il était impossible d'espérer du dehors un secours quelconque; on ne pouvait alors communiquer avec Grip ou Bagnères, car il n'y avait en ce temps ni téléphone, ni télégraphe pour relier l'Observatoire avec le monde civilisé. Il était impossible de faire du feu ou de tenir une chandelle allumée dans cet abri où tout gelait, eau, vin, vivres. Il fallait donc mourir ou de faim ou de froid. Et ce fut après quarante-huit heures de souffrances que la descente fut décidée.

Ils étaient trois pour l'opérer, &, au risque de tomber dans un gouffre, d'être emportés par une avalanche ou entraînés dans le ravin, ils descendirent pas à pas, enfonçant quelquefois dans la neige jusqu'aux épaules, creusant leur sentier & risquant mille fois leur vie dans ce trajet de *dix-sept heures* que vous ferez facilement, Messieurs, dans une heure, lorsque vous descendrez de cette cime élevée.

Les journaux parlèrent de cette périlleuse descente, les feuilles illustrées en reproduisirent les péripéties & rendirent populaire le grand nom militaire du général. On le représen-

Digitized by Google

tait avec sa haute taille, avec son costume bizarre, avec son large *passe-montagne* d'où s'échappaient ses grandes moustaches, avec son long béret cachant ses oreilles.

D'autres moins convaincus que le général eussent abandonné l'œuvre, lui au contraire s'y accrocha de plus belle & dès ce moment l'Observatoire du sommet fut décidé dans son esprit.

Il avait pour seul confident Vaussenat; ils se raffermissaient l'un l'autre, & lorsque le printemps revint, le général remonta à son poste en lançant au monde savant un appel qui fut entendu, pendant que Vaussenat allait de ville en ville, de Société en Société, de savant en savant, portant partout la bonne parole & demandant aide & secours pour cette œuvre que vous voyez aujourd'hui accomplie autour de vous.

Les souscriptions affluèrent (M. Bischoffen, entre autres, donna 25,000 francs), & en y comprenant celle de la société Ramond qui avait vidé sa caisse pour l'Observatoire futur, & le général qui avait largement ouvert sa bourse, on atteignit un chiffre considérable. Vaussenat se mit alors résolument à l'œuvre.

Vous n'avez nulle idée, Messieurs, des soins, des peines & aussi des dangers de tout instant qu'il y avait pour édifier le bâtiment. Il fallait pourvoir à la sécurité des ouvriers sur ce pic journellement frappé par la foudre. Il fallait relever leur courage parfois abattu, imposer silence à leurs craintes qui n'avaient rien de chimérique, il fallait assurer leur existence, il fallait transporter les eaux pour laver le sable ou faire le mortier & empêcher chaque nuit le gel des maçonneries faites pendant quelques heures de soleil. On ne pouvait, en effet, travailler que quelques moments dans la journée & quelques mois seulement dans l'année; il fallait tout transporter à d'os d'homme. Aussi les dépenses furent-elles considérables, trois fois plus considérables que celles que nécessiterait aujourd'hui l'édification d'un bâtiment trois fois plus grand.

Le dévouement de Vaussenat ne se ralentit pas une minute, & pendant les rares journées qu'il donnait pendant l'été à son travail professionnel, le général montait de Sencours pour remplacer son ami; l'un complétait l'autre. Tous deux furent à la peine, tous deux devaient être à l'honneur.

Digitized by Google

Il me souvient des anxiétés de Vaussenat pendant les hivers de la construction; il redoutait qu'une tourmente n'eût emporté ses maçonneries, que le gel n'eût détruit ses mortiers, que l'avalanche n'eût enlevé son œuvre comme elle avait emporté une caravane de porteurs qui trouva la mort dans cet accident.

Et c'est au milieu de ces labeurs, de ces peines, de ces tourmentes qu'a été édifié l'Observatoire où nous sommes & que cette grande œuvre a été réalisée.

Lorsque le bâtiment fut terminé, que les paratonnerres furent placés, le mobilier installé, le général là haut s'établit à demeure. Mais il ne suffisait pas d'avoir bâti, il fallait assurer le fonctionnement de l'œuvre, & ici commencèrent des tribulations nouvelles. Comment pourvoir au budget de l'Observatoire? On ne pouvait demander au général, qui avait alors plus de soixante-dix ans, de se sacrifier encore; on ne pouvait demander aux aides de travailler & se nourrir à leurs frais; la Société Ramond, avec ses ressources si minimes qu'elle équilibre à peine ses recettes avec ses dépenses pour la publication de son bulletin, ne pouvait prendre à sa charge de pareilles dépenses.

Le général & Vaussenat essayèrent d'y pourvoir par des souscriptions individuelles permanentes, & cela sans succès.

L'heure héroïque était passée, l'heure pratique était venue, & ce ne fut pas la moins critique.

Il y avait danger sérieux d'abandonner aux intempéries des saisons ce bâtiment élevé avec tant de peine & tant d'argent, avec tant de soucis & de dangers.

Ce fut alors que les deux amis firent appel au patriotisme français d'un grand ministre de la République « Ferry. » Il comprit, il accepta la cession faite à l'Etat de l'Observatoire édifié, & proposa aux Chambres de voter une allocation annuelle de 30,000 francs pour en assurer le fonctionnement & la vie.

L'œuvre du général était alors accomplie; il se retira, comme directeur honoraire, de cet Observatoire dont Vaussenat fut nommé le directeur titulaire, & notre ami continua jusqu'a sa mort l'œuvre commencée. Il édifia les terrasses, ces

Digitized by Google

abris, ces chemins couverts qui permettent aux observateurs, sans danger d'être enlevés par la tourmente, de se rendre à la tourelle des instruments de météorologie ou aux abris pour les lunettes qu'il obtint de l'Etat & qui ont fait de l'Observatoire, d'abord météorologique, du Pic-du-Midi un Observatoire astronomique.

Vaussenat mourut à la peine; il a été remplacé par notre savant ami M. Marchand, l'un de nos collègues aussi, qui a organisé les services scientifiques de cet établissement avec autant de savoir que d'habileté, de soins que d'économie.

Il a su tirer, Messieurs, du mobilier scientifique dont vous savez mieux que moi-même les faibles ressources, un parti inespéré, & les observations faites par lui sur la lumière zodiacale par exemple, celles sur le magnétisme terrestre par le passage au méridien de certaines facules du soleil, vous disent assez en raccourci combien ont déjà été fecondes les cinq années de la direction de M. Marchand.

J'ai rendu un témoignage fidèle de ce que j'ai vu, & j'aurais fini, Messieurs, & je n'aurais qu'à vous remercier de l'honneur que vous avez fait à MM. de Nansouty & Vaussenat, si je n'avais le devoir, au nom de la societé Ramond, de vous exprimer ses désirs & ses vœux.

Vous le savez, l'œuvre de l'Observatoire a été créée par l'initiative individuelle, l'hôtellerie de Sencours est due aussi à l'initiative privée; c'est là l'œuvre de nos deux amis, & pour les rendre plus générales ces initiatives qui trop souvent nous font défaut, à nous Français, même pour les affaires financières, nous vous prions d'être nos interprètes auprès des pouvoirs publics. Vous êtes, M. le Président, le représentant de la science; vous, M. le Préfet, celui de l'Etat; demandez-leur de compléter & de rendre sans égal l'outillage de cet Observatoire du Pic, d'où les observations sont plus faciles que dans ceux des plaines; car, comme me le disait M. Jannsen à moi-même, il y a ici 3,000 mètres d'atmosphère impure à traverser en moins.

Et lorsque l'outillage scientifique sera complet, nous vous prions de faire augmenter l'allocation annuelle de cet Observa-

Digitized by Google

toire du Pic, pour qu'il puisse recevoir, soit à demeure, soit en passant, de savants observateurs venus ici pour étudier, comme je le disais en commençant, depuis les révolutions des astres jusqu'aux plus délicates questions de la chimie atmosphérique & les effets multiples de l'altitude sur la physiologie animale.

Et vous aurez ainsi complété l'œuvre de ces deux hommes dont vous venez de glorifier la mémoire.

Bibliographie de l'Andorre.

Pour compléter la liste des ouvrages sur l'Andorre, que nous avons donnée dans la dernière livraison, nos correspondants ont bien voulu nous signaler les titres suivants :

MORAS : *Les Coutumes du pays d'Andorre*, discours de rentrée (Toulouse 1882, in-12).

Las Cortes españolas de 1895, *y las franquicias de Andorra*, (Madrid, 1895, in-12).

BRUTAILS : Compte rendu du livre de M. Baudon de Mony, dans la *Revue Critique* du 21 décembre 1896.

BRUTAILS : *Bulletin critique régional, Vallée d'Andorre*, dans la *Revue des Universités du Midi*, 1897.

PASQUIER : *Charte fausse de l'organisation de l'Andorre*, dans le *Bulletin historique & philologique* de 1896.

Jean D'IREYE : *Les Vallées d'Andorre*, dans la *Revue encyclopédique* du 23 avril 1898.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Edouard HARLÉ : **Age de la plaine de la Garonne en amont et en aval de Toulouse**; 8 pages in-8°. Ext. du *Bull. de la Soc. géol. de France*. Paris, 1898.

La Garonne depuis Cazères, à la sortie des Pyrénées jusqu'au département de la Gironde, coule dans une plaine de plusieurs kilomètres de largeur, formée de gravier reposant, à quelques mètres de profondeur seulement, sur de la marne miocène ou oligocène. Mais, tandis que, en amont de Toulouse, elle s'y est encaissée dans la marne, en une étroite tranchée de 10 à 20 mètres de profondeur, elle coule, en aval, presque à son niveau, pendant les eaux basses & la recouvre pendant les crues. La plaine d'amont & la plaine d'aval ont été formées en même temps (?). M. Harlé, ingénieur des ponts & chaussées, directeur de la voie aux chemins de fer du Midi, & auquel on doit de remarquables études de géologie & de paléontologie quaternaire sur le Sud-Ouest, s'est posé cette question, & pour la résoudre, il a essayé de préciser les gisements où ont été recueillis, dans les alluvions de la vallée de la Garonne, des restes d'animaux quaternaires.

Ces renseignements qu'il énumère avec soin, bien plus complets que ceux des observateurs antérieurs, prouvent que, en aval de Toulouse, l'*Elephas primigenius* & le *Rhinoceros tichorhinus* ne se trouvent pas dans la plaine, mais dans la terrasse qui la domine immédiatement. Or, à Toulouse & en amont, l'*Elephas primigenius* caractérise la plaine inférieure. On doit conclure que la terrasse qui domine immédiatement la plaine en aval de Toulouse est contemporaine de la plaine

Digitized by Google

inférieure de l'amont de cette ville. Par suite, la plaine de la Garonne, en aval de Toulouse, correspond à l'encaissement étroit de cette rivière à l'amont.

Il est probable que cette différence est due, au moins en partie, à l'Ariège qui, près de Toulouse, se jette dans la Garonne, & double presque son volume. Grâce à cet apport, quand le climat est devenu moins humide, à la fin du règne de *l'Elephas primigenius,* les crues de la Garonne ont continué néanmoins à déborder sur la plaine en aval de Toulouse, à se déplacer dans la plaine, sans se fixer. En amont, au contraire, elle n'a plus eu assez d'eau pour déborder, elle a coulé au même emplacement assez longtemps pour s'y encaisser. « Chaque vallée, chaque portion de vallée, a son histoire particulière. Il est dangereux de généraliser. » E. C.

Emile BELLOC : **Glaciers et cours d'eau souterrains du versant septentrional de la Maladeta.** Paris, 1898, 20 pages in-8°, ext. de la *Revue des travaux scientifiques.*

M. Belloc poursuit ses observations ingénieuses sur les Pyrénées, notamment sur les lacs & le régime des eaux. Il devrait être aidé sur toute la ligne par les pouvoirs publics; il n'en est pas ainsi, mais passons. Notre collègue aura quand même donné un bon exemple d'initiative & de zèle, & son œuvre est déjà considérable.

Le Mémoire que nous signalons commence par une critique fort érudite du mot Maladeta & une étude de cette région au point de vue de la dénomination des sommets autour desquels il y a près de 700 hectares de glaciers subdivisés en dix morceaux. Suit une comparaison des deux versants, méridional & septentrional, des Monts Maudits, & des ruisseaux torrentiels qui les sillonnent.

L'excavation du trou du Toro à 2,020 mètres d'altitude, du plateau Agguallad, dans laquelle s'engouffrent les eaux du torrent oriental, a été surtout étudiée. Il s'agit de savoir si les eaux, après une traversée souterraine de 4 kilomètres, reparaissent 600 mètres plus bas dans la vallée aranaise, aux fameux Goueils de Joueou, considérés par quelques auteurs comme le point initial de notre Garonne. Les expériences

Digitized by Google

entreprises par M. Belloc ont prouvé que les eaux du petit lac qui s'étale au fond du trou du Toro prennent des directions contraires. Le courant principal va du côté diamétralement opposé aux Goueils de Joueou. Matières colorantes énergiques & abondantes, flotteurs, ont été en vain mis à l'eau à plusieurs reprises, nulle part on n'a signalé leur réapparition. Mais il en résulte que la communication souterraine d'abord indiquée n'est pas prouvée. E. C.

PAUL LABROUCHE : **La grande route centrale des Pyrénées. — Le port de la Ténarèse**; 20 p. in-8° (*Bulletin de géogr. hist. & descriptive*). Paris 1898.

Cette publication est, en particulier, la critique de celle que feu M. Breuils, un jeune érudit de talent, avait publiée dans la *Revue de Gascogne*. M. Labrouche reprend minutieusement la recherche & la description des chemins anciens de l'Aquitaine, & notamment en ce qui concerne la Ténarèse, qui longeait généralement la ligne de partage des eaux, entre les affluents de la Garonne & les bassins de l'Adour & du Gave. Il insiste sur une partie de cette voie entre la frontière Ibérienne & le ressaut brusque qui rompt, au Midi du plateau de Lannemezan, la ligne continue des coteaux couronnés d'un chemin ou d'une trace. De très intéressants documents, surtout une pièce judiciaire des archives de Bourisp, ont permis à M. Labrouche de dire qu'au Moyen-âge il existait un chemin de voiture traversant les Pyrénées centrales, alors que de nos jours, sur cinquante lieues de longueur, entre le col de Puymorens, dans les Pyrénées-Orientales, & le Somport, dans les Basses-Pyrénées, aucun attelage ne peut passer de France en Espagne. Cette voie, encore appelée « chemin royal public » au dix-septième siècle dans le val de Rieumajou, ne peut être que la continuation du « chemin royal antique » d'Aure au seizième siècle, lequel est le prolongement immédiat du « chemin de César », de l'Astarac, de la « Césarée » du Fezensac & de la Ténarèse de l'Armagnac, vraisemblablement la grande voie suivie pendant la période de conquête, délaissée sans doute après la pacification accomplie.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. LACROIX : Les roches à axinite (limurites) des contacts granitiques des Hautes-Pyrénées. C. r. de l'Acad. des sc. Paris, séance du 31 octobre 1898.

L.-A. FABRE : Sur le déplacement vers l'Est des cours d'eau du plateau de Lannemezan. C. r. de l'Acad. des sc., Paris.

Paul MELON : L'Enseignement supérieur en Espagne; 134 p. in-8°, Paris. A. Colin & Cᵉ, 1898.

François ABBADIE : Histoire de la commune de Dax. Dax, H. Labergue, 1898; 106 p. in-8°.

Casimir LANDES : Inondations, mesures préventives agricoles. Toulouse, 1898; 12 p. in-8°.

Emile BELLOC : De Bagnères-de-Luchon aux Monts Maudits, récits de courses & d'expériences; 56 p. in-8°, avec 7 fig. & panoramas. Paris, 1897, ext. du *Club alpin français*.

Dr Henri MANDOUL : Contribution à l'étude des filtres naturels. Les eaux d'alimentation de la ville de Toulouse, leur histoire, leur rôle au point de vue hygiénique, Paris, 1898, 242 p. in-8°, cartes & plans.

A. LAVERGNE : Le baron de Ruble, membre de l'Institut; 16 p. in-8°. Auch, E. Foix.

Henri BERALDI : Cent ans aux Pyrénées. — Ramond, la littérature pyrénéiste de l'Empire & de la Restauration. Les officiers géodésiens. Paris, 1898; 208 p. in-8°.

Edouard HARLÉ : Une mâchoire de Dryopithèque. Ext. du *Bull. de la Soc. géol. de Fr.* Paris, 1898.

René NICKLÈS : Sur la tectonique des terrains secondaires du sud de la Montagne-Noire. C. r. de l'Acad. des sc. Paris, p. 678 et suiv., 1898.

André DELEBECQUE & Etienne RITTER : Sur quelques lacs des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées & des Basses-Pyrénées. C. r. de l'Acad. des sc. Paris, p. 740 & suiv., 1898.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

UN TEXTE ANGLAIS DE 1680 SUR TOULOUSE

Un ami me communique la copie, prise au British Museum, d'une complainte anglaise de 1680 où il est question de Toulouse. Pensant qu'elle pourrait intéresser quelques-uns des lecteurs de la *Revue des Pyrénées,* je l'ai traduite à leur intention. L'original anglais est imprimé en caractères gothiques; le vers employé est le vers iambique de quatre pieds; quatre vers forment une strophe, & dans chaque strophe, le second & le quatrième vers seuls riment ensemble. La valeur littéraire du morceau est nulle, & je ne le donne qu'à titre de curiosité.

LA MERVEILLE DU MONDE.

Histoire de deux vieillards qu'on a récemment vus dans la cité de Tholouze, en France, lesquels déclarent être âgés de plus de mille ans chacun & prêchent la pénitence au monde, disant quelles choses doivent arriver pendant les neuf années qui vont venir & quand le monde finira. (Air de : *My bleeding heart.*)

D'étranges nouvelles viennent d'arriver en Angleterre; — Jamais, je crois, on n'en a entendu de pareilles, — Et, si elles se trouvent vérifiées, — Elles frapperont de terreur même des cœurs de pierre.

Une grande cité se trouve en France, — Tholouze est son nom; — On y a vu naguère deux prophètes; — Sans être aperçus, ils y sont venus.

Ni homme ni enfant n'a jamais pu dire — Par quelle route

Digitized by Google

ces prophètes sont entrés. — Ils disent avoir été envoyés de Dieu — Pour reprocher au monde ses péchés.

Agé de mille ans & plus, — Chacun d'eux déclare être. — Mathusalem n'a jamais vécu si longtemps, — Comme on peut le voir par les Ecritures.

Le Saint Esprit de Dieu, affirment-ils, — A pénétré dans leur poitrine; — Dans le siècle où nous sommes, c'est chose bien singulière; — Je crois qu'il n'en est pas de plus étrange que celle-là.

Ils portent des costumes bizarres; — Jamais œil mortel n'en vit de semblables, — Et leur façon d'agir est aussi étrange, — Bien qu'ils prêchent continuellement.

Ils donnent de salutaires avertissements, — Conseillant à tous les hommes le repentir. — C'est là, d'après eux, la seule cause — De leur mission dans le monde.

La colère de Dieu contre les Romains — Est, proclament-ils, allumée, — Et s'ils ne se hâtent de se repentir, — Leurs crimes ne seront jamais oubliés.

La cité de Tholouze, disent-ils, — Peut être comparée à Sodome; — Et dans trois mois elle sera consumée — Par les flammes très certainement,

A moins que les habitants n'amendent leur vie — Et ne renoncent complètement à l'iniquité. — Cela étonne beaucoup le peuple, — Car tel est leur cri continuel.

Les magistrats furent offensés — De l'étrange doctrine qu'ils prêchaient; — mais ils répondirent qu'ils étaient venus de Dieu — Pour instruire les pécheurs.

A la fin, on ordonna — Qu'ils fussent rigoureusement enfermés. — Avec des jésuites ils discoururent — En plusieurs langues parfaitement.

Leur régime aussi était très étrange; — Ils ne prenaient jamais de mets délicats, — L'eau claire était leur seule boisson; — Le pain sec leur plus grand festin.

Alors les magistrats demandèrent — A ces étranges prophètes d'où ils venaient. — Leur réponse fut : de Galilée; — Galladium était le nom de leur ville.

Les jésuites alors persuadèrent — Aux magistrats qu'ils

Digitized by Google

devaient aller à Rome voir Sa Sainteté; — Elle connaîtrait la vérité en toute cette affaire.

Cela ne les effraya nullement, — Car ils déclarèrent connaître leur destinée, — Et ils semblaient être tout à fait prêts — A aller voir le Pape à Rome.

Mais étant alors chargés de chaînes, — Ils parurent ne faire qu'en rire; — Ils étonnèrent beaucoup tout le peuple, — Car ils se dégagèrent très facilement.

Ils prophétisent qu'en quatre-vingt-un — Il y aura des troubles dans tout l'univers; — En quatre-vingt-deux, assurent-ils, — Le Pape de Rome tombera.

En quatre-vingt-trois, par tout le monde, — Ils annoncent qu'ils prêcheront; — En quatre-vingt-quatre, Jésus-Christ sera, sans doute, connu de tous.

En quatre-vingt-cinq s'élèvera — Quelqu'un qui sera puissant parmi les hommes; — En quatre-vingt-six, un tremblement de terre — Terrifiera de nouveau le monde.

En quatre-vingt-sept l'Afrique — Sera totalement consumée par le feu; — En quatre-vingt-huit le monde sera frappé d'épouvante; — En quatre-vingt-neuf le monde expirera.

H. D.

Digitized by Google

NOUVELLES ET CORRESPONDANCES

Le Club alpin dans le Midi et le Sud-Ouest.

Sur la demande formée par la Section du Canigou, la Direction centrale a décidé de tenir dans les Pyrénées-Orientales le Congrès de 1899. C'est une bonne fortune pour les sections du Club alpin qui sont dans le ressort de l'Université de Montpellier que l'arrivée dans cette ville d'un Recteur ami de la Montagne. M. Benoist, qui honore la *Revue des Pyrénées* de sa collaboration, a beaucoup contribué à la prospérité de la section des Pyrénées centrales. Nous félicitons de cette précieuse acquisition nos confrères de Montpellier, de l'Aygoual & du Canigou!

Une nouvelle Section du Club s'est organisée cette année à Bayonne. Le 11 juillet elle tenait sa première séance, & le chiffre de cinquante membres est déjà dépassé.

Il est question de fonder une Section à Bagnères-de-Bigorre où existe déjà une Association d'excursionnistes en pleine prospérité qui se transformerait ainsi très heureusement.

Les Incendies des Landes.

Nous avons signalé dans une livraison précédente, & d'après M. L. Durègne, certaines portions magnifiques des forêts de pin des Landes, des coins de véritables forêts vierges d'un pittoresque exceptionnel. Tout cela n'existe plus! L'incendie des 5 & 6 septembre a dévasté cette région vers laquelle tous les touristes allaient se diriger. La Société de géographie commerciale de Bordeaux, guidée naturellement par notre savant confrère de Bordeaux, y avait fait une excursion en juillet dernier & en était revenue émerveillée. Peu de jours après avait lieu la catastrophe.

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : Dr F. GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7413

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

LA VALLÉE D'AURE

(Hautes-Pyrénées)

SES RESSOURCES HYDROLOGIQUES, CLIMATÉRIQUES, MINÉRALES ET PITTORESQUES. — LEUR EXPLOITATION RATIONNELLE.

La situation de certaines villes d'eaux pyrénéennes, au point de vue de leur marche médicale, ainsi que de leur allure industrielle est, depuis un quart de siècle, devenue si étrange, que celui qui voit l'état actuel des choses avec le calme & la compétence voulus, a le devoir de se demander où l'on s'arrêtera. Le cynisme & la folie désastreuse qui troublent la morale & la cervelle de quelques ambitieux dirigeant le mouvement désordonné que l'on subit dans nos admirables stations méridionales, comme dans quelques autres coins de la France hydrothermale, sont de nature à faire naître les plus sombres prévisions pour certains de nos centres thermaux.

De nos jours, comme il y a des siècles, se continue l'application d'une loi naturelle pour les peuples : ils naissent, vivent, prospèrent, & s'éteignent dans la corruption.

Il en est de même pour les villes d'eaux.

Et l'exemple de la Baïes d'il y a près de vingt siècles, n'a pas eu, comme bien d'autres, du reste, le pouvoir de rendre plus sage & plus prévoyant de l'avenir.

Depuis quarante années, je poursuis les causes du malheur

Digitized by Google

public qui nous atteint aujourd'hui d'une manière directe, dans nos régions si séduisantes par leurs beautés naturelles & par leurs ressources thermales uniques au monde.

A des raisons d'ordre médical, qui ont transformé parmi les médecins les croyances d'autrefois dans la vertu des eaux, en questions d'indifférence, d'incrédulité même & de pactes commerciaux, s'en joignent d'aussi regrettables, trop souvent liées aux premières.

En étudiant surtout ces malheureuses stations au point de vue de l'économie politique & des rouages administratifs, on saisit vite les causes de cet état de marasme dans lequel elles sont tombées, & l'on voit combien sont nombreuses les raisons de cette triste & douloureuse situation, que la mode, cette folle inguérissable, aide quelquefois à devenir fatale.

Des querelles locales, des ambitions non motivées, des incapacités flagrantes, des convoitises désastreuses, le désir, enfin, de rançonner l'étranger d'une manière scandaleuse, sont les causes, les causes les plus évidentes, de notre abaissement thermal pyrénéen.

La définition du baigneur & du touriste, donnée par un conseiller municipal d'une ville d'eau pyrénéenne, dans une séance publique que je présidais comme expert, au cours d'un procès relatif à des sources thermales, peut donner une idée de ce que pourraient devenir dans bien des localités les principes économiques vis-à-vis de l'étranger en villégiature, si l'on ne combattait de semblables théories.

« Un baigneur & un touriste », disait le conseiller municipal en question, « sont des individus arrivant chez nous la « bourse pleine, & qu'on ne doit laisser repartir qu'après les « avoir complètement mis à sec. » (Textuel.) — Autant vaudrait dire « mis à sac ».

Et de fait, les exagérations de prix, surtout à une époque où la fortune publique est si fortement atteinte, sont une des principales causes du délaissement des stations thermales, qui se traduit par des saisons très courtes, & dont les familles riches peuvent seules supporter les exigences.

Il n'en était pas ainsi dans la première moitié de ce siècle.

D'abord, les médecins des grandes villes avaient la croyance

Digitized by Google

dans les vertus des eaux. Ils ne considéraient que l'intérêt de leurs malades, & ignoraient les pactes compromettants pour leur dignité personnelle & pour celle du corps médical lui-même. Les médecins exerçant aux eaux, n'avaient jamais à rougir des moyens par lesquels ils acquéraient leur réputation, en même temps qu'une clientèle qui les honorait.

Les maires étaient heureux de travailler au succès de leur ville thermale, en planant au-dessus des questions mesquines de leurs personnalités & des querelles locales.

Les habitudes mondaines, énervantes, étaient bannies de toute station sérieusement consacrée aux vrais malades.

Les saisons commençaient au printemps & se terminaient à l'automne. Le milieu de l'été constituait la villégiature des riches. Au début & à la fin, venaient les petites fortunes, qu'on ne méprisait pas, comme on le fait aujourd'hui, en les qualifiants d'épithètes malsonnantes & iniques.

Une dépense de 10 francs par jour, en y comprenant les frais de traitement, permettait à chacun d'être satisfait. Etrangers & indigènes se quittaient en amis, & souvent des liens d'intimité s'établissaient entre eux, cimentant les bases d'un mouvement industriel local, honnête & productif.

Aujourd'hui, les saisons balnéaires se raccourcissent de plus en plus. Les médecins, oubliant la clinique ancienne, qui exigeait un long séjour des malades aux eaux pour obtenir des résultats thérapeutiques sérieux, ont, sans réflexion & sans raison médicale valable, établi pour la saison de bains un chiffre de vingt & un jours. Au lieu de faire plier les malades aux exigences du traitement, c'est celui-ci qu'ils sabrent à la volonté des malades qu'ils n'osent plus contrarier.

Dans cette question, comme ailleurs, c'est le suffrage universel, ce réservoir dégoûtant de la bêtise & des passions humaines, qui l'emporte sur ce que disent le bon sens & la raison.

Aussi les villes d'eaux, subissant les causes précédentes d'abaissement, &, avec elles, le désir du plus grand nombre des médecins consultants étrangers aux pays thermaux, de rentrer chez eux après avoir fait leur plie dans le plus petit nombre possible de semaines, ne voient plus l'affluence des visiteurs que pendant la dernière moitié de juillet & le mois d'août.

Digitized by Google

En cinq semaines environ, les propriétaires d'immeubles dans lesquels ils ont fait de grandes dépenses pour recevoir les étrangers, sont obligés de rentrer dans leurs frais & de gagner quelque argent, en exhaussant leurs prix sur ceux d'autrefois.

Les conséquences forcées de tous ces changements d'habitude sont faciles à établir :

1° Les malades, généralement envoyés au hasard dans les villes d'eaux par leurs médecins ordinaires, qui ignorent la science hydrologique, & reçus par des praticiens souvent nouveaux venus dans une station, par conséquent sans expériences, souvent aussi retenus dans une station qui leur convient mal ou qui leur est contraire, repartent dans des conditions décourageantes.

Ils ne reviennent plus, invectivent les stations & leurs médecins, augmentent l'incrédulité de bien d'autres dans les effets thérapeutiques des eaux, & détournent ceux qui ne sont qu'à moitié convaincus, de s'adresser, pour guérir, à un remède d'après eux inutile ou dangereux.

2° D'autre part, des maires, ramenant tout à des questions d'intérêt personnel, sacrifiant des questions de premier ordre pour les stations à la volonté de mauvais garnements que l'on compte quelquefois, hélas! parmi les médecins locaux, parmi les directeurs de Casino & de jeux, parmi des agents soudoyés par des stations concurrentes, conduisent leur ville à la dépopulation & à la ruine.

3° Les convoitises de stations éloignées aidant les circonstances, & les loueurs de toute sorte prêtant, par les exagérations de leurs prix, aux critiques que l'on soulève contre leurs villes thermales, mécontentent les baigneurs & les touristes, qui s'éloignent sans retour.

4° La venue d'un monde interlope attiré par les jeux, le relâchement des mœurs dans les centres de réunions estivales, la dépravation finale des habitants des villes d'eaux, qui prennent exemple sur les gens dits de haute volée, abattus chez eux avec des vices énervants & corrupteurs, écartent les familles qui se respectent, & qui vivent encore avec honneur & probité.

Tout ce commerce, illicite et monstrueux, constituant une

Digitized by Google

anarchie indéniable, résultat de l'égoïsme & de l'amour exagéré du gain, est la cause du mal progressif dont j'étudie les effets, & qui chaque année s'accentue davantage.

Mais, m'a-t-on demandé bien souvent, n'y a-t-il pas une barrière à opposer à ce flot dévastateur?

Pour tout changer, il faudrait se garder de penser à une réorganisation complète & instantanée, qui, par le seul fait d'une application brusque, serait impossible, ou du moins bien difficile à susciter.

C'est par d'autres moyens, je le crois du moins, qu'il faut rappeler l'attention sur nos Pyrénées thermales.

La nature semble avoir prévu les dangers de la situation actuelle, & pour qui sait lire dans ses desseins, il est facile de voir qu'elle a mis le remède non loin du mal, en laissant au cœur même de la chaîne pyrénéenne un centre hydrobalnéaire jusqu'à ce jour vierge de toute souillure moderne, d'où pourrait encore rayonner au loin, & pour bien des stations compromises, un souffle réconfortant.

Ce centre où sommeille encore l'espérance, je le surveille depuis bien des années, en étudiant les ressources qui peuvent faire sa force. C'est pour ne rien compromettre & pour ne pas éveiller des convoitises dangereuses & décevantes, que je n'ai jamais rien voulu publier sur un sujet qui exigeait plus que d'autres une prudente discrétion, jusqu'au jour où les circonstances exigeraient sa publication.

Le moment est venu, & je n'hésite plus aujourd'hui à exprimer le fond de ma pensée & de mes convictions sur ce sujet.

Il faut faire du centre pyrénéen auquel je fais allusion le pivot d'une véritable révolution hydromédicale.

Un *monopole intelligent & absolu*, doit être le point de départ du changement que nous ambitionnons pour la vie des villes d'eaux, pour les applications médicales de l'hydrologie.

C'est dans la vallée d'Aure, que doit s'opérer la bienfaisante révolution dont je parle aujourd'hui publiquement pour la première fois.

Ma manière de voir sur ce choix est basée sur mes excursions hydrogéologiques, commencées en 1863, dans ce beau

Digitized by Google

pays de la Neste, & poursuivies en maintes reprises dans les stations qui feront un jour sa richesse, excursions & visites colligées dans un travail dont j'ai entretenu à diverses reprises des habitants intéressés de la vallée & qui m'ont finalement conduit au projet actuel. Ce projet fut soumis il y a plusieurs années, & sous le sceau du secret, à diverses Sociétés financières qui m'avaient paru dignes d'une confiance suffisante, mais dont les ressources pécuniaires ne se sont pas trouvées en rapport avec les besoins de l'exécution.

Afin de faire connaître à la vallée, en même temps que ses espérances, ce qu'elle peut être dans la régénérescence des Pyrénées, afin de bien inculquer à chacun des intéressés les devoirs qui leur incombent dans les responsabilités à venir, je vais entrer dans quelques détails.

La vallée d'Aure est située, géographiquement, entre les vallées les plus fréquentées de la chaîne pyrénéenne & permet de créer, par ses richesses & sa situation, le *monopole absolu* sur lequel il faut compter pour produire la transformation si désirée & la prospérité de notre midi pyrénéen.

Par elle-même, cette vallée est l'une des plus belles & des plus importantes de la chaîne française, rivalisant par son étendue avec celle d'Argelès, par sa verdure & par ses cimes découpées, avec celle de Bagnères-de-Luchon.

Au point de vue des avantages que lui garantit aujourd'hui l'obscurité dans laquelle elle est restée, nulle autre ne peut entrer en lutte avec elle.

Dans un coup d'œil rapide, passons en revue les avantages qui constituent sa supériorité.

1° *Côté pittoresque de la région.* — Elle est placée entre deux vallées qui attirent depuis longtemps un nombre considérable de visiteurs & d'où partent les caravanes les plus nombreuses pour la visite des plus hauts sommets Pyrénéens.

A l'Est, par le col d'Azet, elle touche au col de Peyresourde, qui domine Luchon.

A l'Ouest, le col d'Aspin la rattache aux vallées de Grip, de Campan, de Bagnères-de-Bigorre, ainsi qu'au Tourmalet & au Pic du Midi.

Digitized by Google

Au Sud-Ouest, elle communique avec les cirques de Troumouze, d'Heas & de Gavarnie, par des cols superbes, que dominent le Neouviel & le Montperdu, & qui plus loin conduisent aux grands massifs de Cauterets.

Au Midi, elle conduit en Espagne par les imposantes montagnes de Clarabide, de la Pés & de Rieumajou.

Elle est donc au centre des plus belles excursions connues des Pyrénées, & réserve aux touristes des surprises peu communes, puisque dans ces vallées les plus élevées, tout est nouveau pour l'excursionniste.

2° *Exposition & hygiène de la vallée.* — En jetant les yeux sur une carte des Pyrénées centrales, il est aisé de voir que les deux vallées d'Aure & de Luchon marchent parallèlement à elles-mêmes, sur le parcours qui correspond aux deux tiers sud de leur longueur. Nous trouvons également, comme mode de terminaison, deux coudes identiques, celui de Luchon à Oo & celui de Tramesaygues au Moudang. Chacun d'eux a comme vals secondaires, dirigés exactement de même, vers le Nord, le val d'Oueil & le val d'Aragnouet.

L'exposition des deux vallées est la même, au point de vue de l'hygiène, c'est-à-dire qu'elles jouissent en tout temps du soleil & que leurs sommets du nord & de l'ouest les mettent à l'abri des vents les plus désagréables pour les malades, du vent du nord & du vent de l'ouest.

Minéralogie, hydrologie, climatologie. — A. *Minéralogie.* — Les gîtes métallifères de la vallée d'Aure & de la vallée du Louron, ainsi que ceux qui se détachent de l'artère principale, sont excessivement nombreux. Parmi eux, plusieurs paraissent exploitables (fer, manganèse, cuivre, plomb, argent), & semblent aptes à motiver la création d'une usine de produits chimiques.

Il y a peut-être là, pour les capitalistes, après une étude approfondie, tout un centre industriel à créer, avec des éléments qui, malheureusement pour le pays, sont oubliés, ignorés ou délaissés. J'ai visité quelques-uns de ces gisements, & je puis certifier que leur importance paraît être sérieuse & digne d'attention.

B. *Hydrologie.* — Les sources médicinales de la région cons-

Digitized by Google

tituent une richesse pyrénéenne importante, qui peut devenir un jour une vraie spécialité pour l'exportation.

Etudions quelques-uns de ces gîtes aquifères.

1° Source de Mondaug :

Il existe au fond du vallon du Mondaug un énorme amas d'eau ferrugineuse, naissant dans des schistes de transition, coulant à une température de 4°, & fournissant un vrai torrent d'eau minérale.

Cette eau a une singulière composition : elle est à la fois, ferrugineuse & sulfurée. Une très faible odeur d'hydrogène sulfuré s'en exhale. La présence de ce gaz empêche le principe ferrugineux de s'oxyder & le maintient à l'état de protoxyde, fait exceptionnellement avantageux pour une eau ferrugineuse.

Filhol avait, le premier, vu & justement apprécié cette coïncidence, qui met, au point de vue du transport, l'eau du Mondaug bien au-dessus d'autres eaux ferrugineuses, pour l'exploitation lointaine.

La température & la composition chimique de l'eau du Moudang constituent des qualités qui assurent aussi la conservation de l'eau dans une conduite solide, qui l'amènerait de son point de départ si élevé, dans la plaine de la vallée d'Aure.

2° Sources de la Garet :

C'est là une source sulfurée sodique bromurée.

Elle naît dans un lieu où il est à peu près impossible de l'exploiter, vu le peu de largeur de la vallée, puisqu'il n'y a guère, en ce point, que le passage de la route & de la rivière.

La température peu élevée de ces sources, 20°, qu'il faut faire chauffer pour les utiliser en bains, permet de les amener au loin sans les altérer, à la condition que le captage & la conduite soient exécutés d'une manière irréprochable.

L'eau de la Garet est une eau essentiellement sédative & cicatrisante. Elle peut, à ce point de vue, servir à l'exportation.

3° Eau de Cadéac :

La station de Cadéac est constituée par deux établissements situés l'un sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de la Neste. Le premier de ces établissements est le plus rapproché

Digitized by Google

de la route conduisant d'Arreau à Saint-Lary & Aragnouet, le second est desservi par la route qui, partant d'Arreau, se dirige vers Azet.

Les sources qui alimentent les deux établissements sont identiques comme composition chimique.

Ce sont les eaux les plus sulfurées de la chaîne proprement dite, & rentrent dans la catégorie des eaux sulfurées sulfhydratées, avec une température de 12°, ce qui est un avantage pour les utiliser au loin & pour faire avec elles une spécialité d'exportation [1].

La thérapeutique médicale peut les utiliser contre les affections rhumatismales, contre certaines affections de la peau & contre les affections de la portion de l'arbre aérien réclamant l'emploi des humages ou inhalations bronchiques.

4° D'autres sources, dont il vaut mieux ne pas parler ici afin d'éviter des exagérations de demandes pour la vente, pourront, au moment voulu, rendre de très sérieux services à l'entreprise qui pourra se créer.

C. *Climatologie.* — Par sa direction du midi au nord, la vallée d'Aure, comme celle de Luchon, est balayée par des vents qui enlèvent toute idée de mauvais état sanitaire, au pays dont nous nous occupons. Le sol graveleux de toute l'étendue de ce pays fait écarter tout soupçon de fièvres endémiques à la région.

Et de fait, les épidémies sont aussi rares dans la vallée d'Aure que dans les autres vallées voisines.

Mais ce qui est plus remarquable qu'ailleurs dans la vallée d'Arreau, c'est la possibilité d'établir une échelle de stations d'altitude bien mieux que partout ailleurs, en partant de l'altitude 500 & montant jusqu'à l'altitude 2,500 environ.

Du pied E de l'Arbison, en s'élevant insensiblement depuis Guchen & montant jusqu'au plateau qui se déroule du col d'Aspin aux montagnes du nord d'Aragnouet, les emplace-

1. L'exportation des eaux de Cadéac, vu leur forte sulfuration & leur température très basse (12°), peut devenir un jour, par suite du volume d'eau que débitent les sources, & avec des moyens de préparation & d'embouteillage parfaits, la plus importante des exportations d'eaux pyrénéennes.

Digitized by Google

ments pour les stations d'anémiques, de nerveux, d'hystériques & de phtisiques se multiplient, le médecin n'a que l'embarras du choix pour établir son échelle d'altitudes thérapeutiques.

4° *Situation de la vallée au point de vue des rapports avec les vallées voisines.* — La vallée d'Aure est en communication, par le chemin de fer d'Arreau, avec Lannemezan & avec tout le réseau du Midi; quelque jour, peut-être, sera-t-elle en communication avec l'Espagne par une voie directe de Paris en Espagne, car, géographiquement, elle constitue la ligne droite à travers la France, rejoignant la capitale à l'Espagne.

Par de superbes routes, elle communique : 1° avec Tournay & Tarbes, au moyen de la route si pittoresque des Baronies; 2° avec Montoussé, Montréjeau, Saint-Bertrand-de-Comminges & la Barousse, par la rive droite de la Neste; 3° avec Bagnères-de-Luchon, par la route de la vallée du Lauron, le col de Peyresourde & la vallée de l'Arboust; 4° avec le fond de la vallée, par la route de Vieille-Aure & d'Aragnouet; 5° avec Bagnères-de-Bigorre & Barèges, par le col d'Aspin & par celui du Tourmalet; 6° avec Bagnères-de-Bigorre encore, par la route des Baronies & de l'Escaladieu.

Nulle vallée des Pyrénées n'offre, au point de vue des communications par chemin de fer ou par routes, des ressources aussi complètes que la vallée d'Aure.

Par train rapide on peut, dès aujourd'hui, venir de Paris à Arreau-Cadéac en quinze heures.

5° *Avantages de la nouveauté de l'affaire & de l'absence d'installations thermales sérieuses dans la vallée.* — Rien n'est plus difficile à rétablir qu'une réputation perdue, rien n'est plus embarrassant que de refaire, dans une ville, des rues mal conçues, des édifices mal combinés ou en retard dans leur destination, avec les progrès de l'art & de la science.

Il faut démolir, reconstruire, changer des habitudes, & l'on se heurte souvent à des difficultés insurmontables.

Rendre acceptable une station thermale manquée ou un établissement que la voix publique a déprécié sont, en économie politique hydrologique, les deux plus grandes difficultés qu'on ait à surmonter. Nous en avons, dans les Pyrénées, des exemples trop frappants, pour qu'on puisse les ignorer.

Digitized by Google

Dans la vallée d'Aure tout est encore dans le néant : trois établissements thermaux presque dans l'enfance ; pas de ville thermale ; une population qu'on n'a jamais mis en contact avec des maquignons d'affaires thermales ; un pays qui attend qu'on fasse valoir ses richesses.

Encore, aucune de ces fautes irréparables commises dans la plupart des autres régions thermales.

Pour réussir dans l'entreprise que je fais connaître, un seul moyen : *monopoliser* la mise en valeur de toutes les créations à réaliser. Dans ces conditions, *pas de danger*. Il n'y a plus qu'un maître : le Conseil d'administration d'une Société voulant faire fructifier ses capitaux de la manière la plus rationnelle & la plus productive. C'est la fortune pour tous les intéressés.

Telle a été la création de la station d'Uriage, appartenant à un seul propriétaire, M. de Saint-Féréol, ayant les capitaux nécessaires[1] pour créer une ville thermale lui appartenant en entier, sans maire, sans conseil municipal, sans concurrences locales possibles, ayant eu l'intelligence d'attacher à la création qu'il poursuivait un médecin honnête & instruit, agissant à l'unisson du chef de cette entreprise vraiment patriotique & gigantesque.

Telle est l'œuvre plus colossale encore que l'on peut créer dans la vallée d'Aure, vierge jusqu'à ce jour de toute exploitation écœurante & ruineuse, & à laquelle on doit souhaiter de ne livrer sa fleur de jeunesse qu'à un financier sérieux & puissant, comprenant tout l'avenir de l'entreprise.

Morceler l'affaire, la livrer à des inconnus sans fortune & sans surface, serait une faute que payeraient de leur avenir & de leur pécule chaque habitant de la vallée.

A eux la richesse, s'ils ne se livrent qu'à bon escient.

Plan général de l'exécution du projet.

Nous avons étudié ce plan dans tous ses détails, nous l'avons rédigé, nous avons même tracé les divers dessins qui l'accom-

1. M. de Saint-Féréol a consacré cinq millions au moins à cette création.

Digitized by Google

pagnent; mais nous ne saurions entrer ici dans le cœur même des descriptions que comporterait l'exposition de notre projet à un financier.

Nous en tracerons seulement les grandes lignes.

Il faut d'abord se rendre propriétaire de tous les terrains nécessaires pour la création complète de la station.

Réunir ensuite, sur un point de ces terrains, toutes les ressources de la station, comme cela existe pour toute ville d'eau, de manière à ce que ce soit la Société à créer qui fournisse logement, nourriture, traitement thermal, distractions, exigences religieuses, sécurité locale, hygiène, santé générale, &c.

Dans ces conditions, l'étranger n'aurait affaire qu'à une seule administration pour tout & serait à l'abri de toute exigeance & de toute exploitation déplaisante.

En traitant à forfait pour un séjour & pour tous les accessoires, & d'après des combinaisons qui mettraient les tarifs à la portée de tous, les fortunes puissantes comme les moyennes & les faibles, auraient la facilité d'aborder la station. Chacun saurait que s'il a la possibilité de dépenser une somme, il n'aura aucune surprise désagréable au moment de son départ par une addition quelconque à ses conventions de l'arrivée.

Énumérons les installations diverses qui devraient être l'objet des dépenses, de la location & des acquisitions de la Société.

1° *Elle devrait acheter :*

A. Toutes les sources minérales de la vallée.

B. Les terrains nécessaires pour faire un parc de 200 hectares, au milieu duquel coulerait la rivière de la Neste.

2° Dans ce parc, elle devrait installer :

A. Son établissement thermal.

B. Sa ville thermale, avec tous les commerces qui existent dans les villes d'eaux (hôtel modèle, hôtels secondaires, chalets, théâtre, lieux de distractions, églises de diverses religions, pharmacien, bureau de poste & de télégraphe, des marchés, des cafés, des magasins de toute sorte, &c.)

C. Ses écuries, ses remises, ses fermes, son aménagement horticole, ses usines (électrique, de force motrice, d'exploitation minérale, d'utilisation de déchets, &c.)

Digitized by Google

D. Son hôpital thermal.

E. Son bureau de police.

3° En dehors de ce parc, elle devrait louer aux communes les montagnes de la région avec leurs cours d'eau, leurs bois & leurs pâturages, pour y installer :

A. Une véritable échelle de stations d'altitude.

B. Des chasses & des pêches.

C. L'élevage du cheval (pour n'avoir pas à acheter ses chevaux d'excursion).

D. L'élevage de la vache, du bœuf, du mouton (pour parer aux besoins des visiteurs).

E. Et pour puiser dans les forêts les bois nécessaires à ses constructions.

F. L'exploitation des divers minerais qui gisent dans le flanc des montagnes.

G. Des abris & des hôtels de montagne, des chemins bien entretenus & une voie ferrée de montagne, desservant les hôtels & les points les plus abordables des excursions élevées, & reliant les unes aux autres, non seulement les localités les plus haut placées, mais servant à rattacher au centre aurois, & les unes aux autres, les villes thermales comprises entre Luchon & Argelès-Gazost.

Enfin, comme installation dominant peut-être toutes les autres, car elle donnerait à l'entreprise projetée un lustre d'utilité & de supériorité indiscutables, la Société nouvelle devrait créer une école pratique d'hydrologie, telle que celle dont nous avons fait l'essai à Luchon. Son succès était chose réalisée. Mais des haines mesquines & inexplicables, des procédés administratifs décourageants, & l'aveuglement d'un conseil municipal entraîné sur une fausse route, en ont éteint les efforts, réduisant au silence les douze professeurs qui s'y étaient gracieusement dévoués, & privant les élèves, qu'y recevaient gratuitement quelques maîtres d'hôtel dévoués & intelligents, d'une instruction dont Luchon devait profiter plus que d'autres stations.

Dans de semblables conditions d'installation, & les communes se prêtant à la combinaison, on aurait dans la vallée d'Aure un centre unique dans son espèce, constituant un *monopole*,

Digitized by Google

dans lequel les extravagances d'une concurrence inintelligente & par trop rapace, ne pourraient entraver la réussite.

Si la France se trouve dépassée aujourd'hui par tout ce qui a été fait en Suisse & ailleurs avec des installations superbes, mais inférieures à celle dont je parle, grâce à sa création nouvelle, elle servirait encore d'exemple aux pays les plus fréquentés par les malades & par les touristes.

L'œuvre ne se contenterait pas d'être utile & fructueuse, elle serait patriotique.

Pour terminer ce travail d'un ordre nouveau, ainsi qu'on a pu en juger par les pages précédentes, il reste à traiter une question d'hydrologie proprement dite, car je ne veux pas entrer ici dans les détails de la question économie politique.

Comment faut-il exploiter les sources minérales de la vallée?

Plusieurs problèmes se présentent à l'esprit en posant cette question. Les voici dans leur ordre rationnel :

1° Faut-il exploiter les sources chacune à son point d'émergence?

2° Faut-il, au contraire, les exploiter toutes en un seul point de la vallée?

3° S'il faut exploiter en un seul point, où faut-il le placer dans la vallée?

4° Comment concentrer toutes les sources en cet unique point?

Discutons chacun de ces problèmes.

1° *Faut-il exploiter les sources chacune en son point d'émergence?*

Le simple bon sens répond à la demande, & l'expérience faite déjà dans d'autres stations, permet de répondre par la négative.

En effet, en étudiant ce qui se passe dans les stations où les thermes sont multiples, on voit que la multiplicité des administrations empêche la surveillance générale d'être complètement efficace & augmente les dépenses de toute sorte.

Comment pourrait-on, dans la vallée d'Aure, surveiller des établissements distants de 28 kilomètres (distance qui sépare Cadéac du Moudang)? Comment pourrait-on trancher en

Digitized by Google

quelques instants les difficultés qui se présenteraient dans tel ou tel point de l'exploitation?

Quelle complication; d'ailleurs, pour le transport des malades de la station centrale aux thermes où ils seraient appelés à se baigner? Quelles difficultés pour les visites médicales?

Il faut donc exploiter les sources autre part qu'à leur point d'émergence.

2° *Faut-il, au contraire, les exploiter toutes en un seul point de la vallée?*

Toutes les raisons, soit d'économie politique, soit de convenances pour les malades, obligent à répondre : oui.

Sans cela, comment la Société pourrait-elle tenir aux dépenses exigées par des établissements multiples? Comment les médecins pourraient-ils, en dehors des visites habituelles, surveiller leurs plus sérieux malades? Comment ceux-ci supporteraient-ils, physiquement & moralement, des déplacements perpétuels, fussent-ils faits dans les conditions les plus confortables?

Cette solution étant acceptée, on doit se demander :

3° *Où faut-il placer les thermes & la ville d'eau? En quel point de la vallée?*

Puisque nous avons à déplacer toutes les sources, c'est au point le plus beau de la vallée, au point le plus riant par la vue environnante, au point le plus sain & le plus hygiénique, enfin, au point le plus commode pour l'installation générale, que l'on devra conduire les sources.

C'est la magnifique plaine d'Ancizan & de Guchen qu'il faut choisir pour asseoir la nouvelle ville thermale.

On est là, dans un point très large de la vallée, ouvert au midi, par conséquent ensoleillé & très sain. A l'est & à l'ouest, de hautes & vertes montagnes abritent contre le vent dominant de la région atlantique. Le fond de tableau est splendide vers le midi; de hauts sommets admirablement découpés, précédés d'un magnifique premier plan dont les sapins, de riantes prairies & de nombreux villages font le charme. Dans cette plaine large & boisée, les champs de blé, de seigle, de maïs, de pommes de terre & de sarrasin, constituent, en s'entremêlant, un damier pittoresque au milieu duquel la Neste déroule ses

Digitized by Google

eaux, que grossissent les torrents de Merle & de Lavedan, ce dernier descendant du versant sud du pic d'Arbizon, dont les sommets se détachent à l'ouest, au fond du vallon secondaire d'Aulon.

A Bazus-Aure, presqu'en face Guchen, & à l'est, une route longeant la rive droite de la Neste marche parallèlement à celle de la rive gauche, & permet de rejoindre le col d'Azet & le Louron.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons dire que pas une vallée dans les Pyrénées ne constitue un centre plus propice que la vallée d'Aure, pour la création d'une ville thermale de ce genre nouveau, & d'un lieu de rendez-vous pour les excursionnistes les plus hardis.

C'est pour cela, nous le déclarons formellement, que le véritable point où il faut installer l'exploitation des sources minérales de la vallée, en un seul établissement, au milieu de la ville thermale nouvelle, est la plaine d'Ancizan et de Guchen.

4° *Comment concentrer toutes les sources sur ce point de la vallée, sans en provoquer l'altération?*

D'abord, toutes les sources sont froides ou à peine tiédes, ce qui est la meilleure des conditions pour effectuer leur transport sans les altérer, même en amenant celles du Louron.

De plus, la source ferrugineuse du Moudang, ainsi que nous l'avons dit, contient un principe, l'acide sulfhydrique, qui maintient les sels ferrugineux auxquels elle doit sa minéralisation à l'état de protosels solubles.

En captant très complètement ces sources, afin d'éviter leur altération par des mélanges inopportuns, & en faisant leur conduite avec toutes les précautions voulues, on est certain de les amener aux thermes centraux dans les meilleures conditions de conservation.

Les unes, celle du Moudang & de la Garet, pourront y arriver par leur propre poids, puisqu'elles viendront de l'amont; les autres, celles de l'aval (les deux groupes de Cadéac) & du Louron, devront être refoulées au moyen de pompes aspirantes & foulantes, & le refoulement ne pourra qu'être favorable à ce maintien du principe sulfuré.

Digitized by Google

Dans ces conditions, la grande station thermale de la vallée d'Aure, serait créée.

Complément à la station. — Puissante plus que toutes les autres Sociétés de même genre, la Société de la vallée d'Aure aurait intérêt à devenir, en même temps, fermière des Thermes de Bagnères-de-Luchon & de ceux de Bagnères-de-Bigorre.

Les trois stations, réunies par le chemin de fer de montagne & installées chacune suivant les qualités de ses eaux, constitueraient l'ensemble thermal le plus complet & le plus productif que l'on puisse rêver.

La station de Bagnères-de-Luchon, est une station de premier ordre, qui, aménagée pour le humage d'après les règles de la science, constituerait une spécialité en Europe, grâce à la composition & à la température de ses sources. Je l'ai dit & écrit bien des fois.

Entre les mains d'une Société sérieuse & à l'abri des intrigues, ne cherchant que sa prospérité par celle des stations qu'elle aurait en main, Luchon prendrait la place que cette spécialité lui aurait acquise depuis 1884, si des erreurs regrettables n'avaient été maladroitement suscitées & commises.

La station de Bagnères-de-Bigorre est également une station de premier ordre, dans laquelle on peut, grâce à un maire d'une valeur indiscutée & d'une honnêteté absolue, le Dr Dejeanne, grâce à un conseil municipal intelligent, créér une spécialité, par des eaux aussi abondantes qu'efficaces dans un grand nombre d'états complexes.

Dans les conditions d'organisation que je viens de dire, les trois stations étant reliées entre elles, & restant, en quelque sorte, solidaires les unes des autres, sous une seule & puissante administration, le succès de l'entreprise serait complet & certain.

M'étant donné la tâche d'étudier à fond la question sur toutes ses faces, j'ai pu calculer qu'il était nécessaire, pour tout créer sans lacunes, d'immobiliser 20 millions.

La comparaison des résultats obtenus par l'économie politique de plusieurs villes d'eaux, fonctionnant actuellement avec tous leurs défauts, permet de dire que les résultats pécuniai-

Digitized by Google

res annuels de la création que je propose atteindront un minimum de 15 millions en quelques années.

Telle est la conclusion pratique de mon étude sur l'avenir de la vallée d'Aure.

Quelques incrédules diront-ils que c'est là un rêve, & rien qu'un rêve?

Il est facile de leur répondre : La Suisse, dans le même ordre d'idées, a rêvé des projets grandioses qui sont déjà devenus depuis longtemps des réalités.

Mon cœur de Français & de Pyrénéen, se révolterait à la pensée qu'on pût croire la France & les Pyrénées incapables de faire mieux qu'ailleurs en hydrologie & en climatologie.

La plupart des maîtres en hydrologie ont depuis cent cinquante ans appartenu au sud-ouest pyrénéen : Bordeu, Anglada, Fontan, Filhol, François, Pidoux, Joly, Gustave Astrié, pour ne citer que quelques-uns des plus remarquables, ont illustré l'hydrologie française.

Le mouvement intellectuel qui a donné lieu aux grandes créations qui sont l'honneur de la science hydrologique, s'est manifesté d'abord dans la région pyrénéenne.

C'est l'union des trois centres médicaux, Bordeaux, Toulouse & Montpellier, qui formula, dès le commencement de l'année 1853, la première proposition en faveur de la création d'une « Société d'hydrologie médicale, & qui créa la « Société de médecine appliquée à l'hydrologie. »

Quelques Parisiens reprirent bientôt la même pensée. Un an après la constitution de la *Société de médecine appliquée à l'hydrologie*, composée de cinquante médecins méridionaux, professeurs des trois Facultés déjà nommés, médecins aux eaux minérales, & médecins libres, un petit groupe de la capitale, s'appropriant l'idée nouvelle, créait la Société d'hydrologie médicale de Paris.

C'est en voyant se créer le Syndicat des médecins des villes d'eaux pyrénéennes, que quelques médecins parisiens imaginèrent aussi le Syndicat des médecins hydrologues français.

C'est encore des Pyrénées qu'est partie la première ébauche d'une station d'altitude en France.

Pourquoi, j'en appelle à ce qui s'est fait dans d'autres pays,

Digitized by Google

la révolution hydrologique que je propose pour la France, & qui est bien d'origine pyrénénne, resterait-elle irréalisable.

Avec des gens puissants, honnêtes, intelligents, instruits & résolus, elle ne peut qu'aboutir.

La France n'a jamais manqué, aux moments opportuns, d'hommes tels que ceux auxquels je fais appel.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

LA PANIQUE A VILLEMUR

(HAUTE-GARONNE)

AU COMMENCEMENT D'AOUT 1789.

ÉTUDE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

Les historiens de l'époque révolutionnaire ont donné le récit de la panique qui se produisit par toute la France à la fin de juillet ou au commencement d'août 1789[1]. On crut que le pays allait être livré à des bandes de brigands dont on annonçait l'arrivée imminente.

Le souvenir de cette alarme ne s'est pas complètement perdu ; dans les campagnes, on parle encore à la veillée des événements qui marquèrent la période connue sous le nom d'année de la peur, *l'annado de la poou*, comme on dit dans le Midi.

Les documents officiels de l'époque portent trace de l'agitation qui se manifesta dans les villes comme dans les campagnes ; ils témoignent de l'effroi qui s'empara subitement des populations & de l'affolement qui poussa les habitants à prendre les armes & à marcher au-devant d'un ennemi inconnu. Si l'effet est constaté, il reste encore à rechercher & à déterminer la cause de ce soulèvement spontané. Comment dans un pays aussi vaste que la France, dans un temps où les communications étaient difficiles, un même sentiment de terreur a-t-il à la fois envahi la nation?

Le problème est curieux à étudier ; aucune solution satis-

1. Louis Blanc, *Hist. de la Révolution française*, t. I, p. 177, éd. illustrée. — Taine, *la Révolution, l'Anarchie spontanée*, t. I, pp. 77-79.

Digitized by Google

faisante n'en a été donné[1]. M. Aulard, le professeur de l'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, a déclaré que toutes les contributions à l'histoire de ce mouvement mal connu sont à recueillir[1]. Dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, il a fait insérer une communication de M. Combarieu, ancien archiviste du Lot, relative à la panique survenue dans le Quercy vers la fin de juillet 1789[2].

L'agitation avait aussi gagné le Languedoc; les environs de Toulouse n'en furent pas exempts. Dans cette ville, au commencement d'août, le bruit se répand que Villemur, localité située à huit lieues, est la proie d'une horde de bandits. Déjà, assure-t-on, on aperçoit de loin les flammes qui annoncent les plus grands malheurs.

Aussitôt on forme le projet d'envoyer un prompt secours à des voisins menacés; on met en marche mille hommes d'infanterie, une troupe de dragons, de gendarmes & de volontaires; M. de Cambon, maréchal de camp, prend la direction du détachement. La plus grande partie reste en route, & il n'arrive à Villemur, vers les huit heures du soir, que le chef accompagné des cavaliers de la maréchaussée.

Il fallut recevoir & héberger ces libérateurs inattendus; de là une dépense de 81 livres, dont le maire, M. de Puilauron, avança la plus grande partie. Il désirait rentrer dans ses déboursés & faire solder le reste de la dette; il se proposait, en outre, d'assurer la sécurité publique & de mettre la cité à l'abri d'une attaque toujours à craindre en des temps aussi troublés. Armes, munitions, approvisionnements, tout manquait; il était nécessaire de se créer des ressources pour faire face à la situation. La ville venait justement de contracter un emprunt dont l'emploi était fixé. En vue de se procurer des fonds disponibles, il y avait urgence de faire un virement. Le maire ne pouvait prendre une aussi grave mesure sans l'avis du conseil municipal & l'approbation de l'Intendant. M. de Puilauron n'hésite pas à convoquer le conseil, à lui

1. Ministère de l'Instruction publique, *Bulletin historique et philologique*, 1896, n° 106.

2. *Ibid.*, pp. 107-110. Dans le même volume, voir aussi la communication de M. Pierre sur la terreur panique au Blanc, le 17 juillet 1789.

Digitized by Google

faire l'exposé des faits & à demander le vote d'un crédit de 2,000 livres, imputable sur l'emprunt. La proposition ne soulève pas d'opposition, & le maire obtient satisfaction. Avant de se séparer, l'assemblée décide d'envoyer à Toulouse une députation chargée de remercier les Capitouls & M. de Cambon du zèle qu'ils avaient montré envers Villemur.

Le maire tint à ce que son discours fût inséré dans le registre des délibérations, afin, suivant son expression, « de laisser « dans les archives de la ville le détail d'une effervescence, « dont on ne saurait peindre une image exacte sans en avoir « été le témoin. » Le récit mérite de ne pas rester inconnu, & nous croyons utile de publier le document[1].

A cette occasion, qu'il nous soit permis d'appeler l'attention sur les registres des délibérations municipales de l'époque révolutionnaire; il en existe encore dans les archives des petites villes & même des communes rurales de la Haute-Garonne. Il est possible que les délibérations, comme à Villemur, fassent allusion à la panique survenue en province après la prise de la Bastille. Ne trouveraient-ils aucune trace de ce fait, les chercheurs seront récompensés de leurs peines en découvrant des mentions dignes d'être recueillies pour le plus grand profit de l'histoire. En s'intéressant aux documents que nous signalons, on en assurera la conservation, trop compromise dans un grand nombre de localités.

Délibération prise, pendant la période dite de la Peur, le 8 août 1789, par la municipalité de la communauté de Villemur (Haute-Garonne).

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf & le huitième jour du mois d'août, avant midi, & dans le greffe consulaire de Villemur, par-devant Me Jean-Baptiste Subsol de Puilauron, seigneur dudit Puilauron, premier consul, maire; le sieur Jean Pendaries, lieutenant de maire; les sieurs Jean Campan & Jean Brusson, troisième & quatrième consuls

1. Nous remercions M. Brusson, maire de Villemur, & les secrétaires de la mairie de nous avoir facilité les recherches dans les archives municipales & de nous avoir fait expédier la délibération du 8 août 1789.

Digitized by Google

dudit Villemur, assistés de Me Abdon Coulom, procureur fiscal de la dite ville & vicomté, a été assemblé le conseil politique, en la forme ordinaire, auquel ont été présents & opinants : Me Rouëre, curé; noble Malpel de Latour fils, écuyer; le sieur Jean Lapeire, bourgeois; le sieur Jean Vaissié, négociant; le sieur Jacques Mathieu, greffier de la judicature; le sieur Pierre-Louis Belluc, bourgeois; Jean Gailhac, charron, & Joseph Sizes, traficant, les autres conseillers politiques absents, quoique dûment appelés par billet du jour d'hier.

Mr de Puilauron, maire, a dit :

Messieurs, en vous rappelant l'événement arrivé le trois de ce mois, non seulement dans cette ville, mais encore dans une circonférence d'environ trente lieues, je me suis proposé de laisser à la postérité, dans les archives de cette ville, le détail d'une effervescence dont on ne saurait peindre une image exacte, sans en avoir été le témoin. Quoique ordinairement les relations soient exagérées, je doute qu'on puisse tomber dans l'hyperbole.

En effet, une alarme née aux environs de L'Isle-en-Albigeois, à Rabastens, à six heures du matin, parvenue dans cette ville dans l'espace de trois quarts d'heures, quoique éloignée de trois lieues, par le tocsin des villages intermédiaires, en courant rapidement par la même cause, entre Albi, Lavaur, Toulouse, Montauban, a fait courir aux armes une multitude de peuple. Les bords de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, furent bordés de gens armés pour en défendre le passage. Tout le pays circonscrit par ces rivières, couvert de plus de soixante mille hommes, montre que le pays des Français a encore cette énergie qui l'a fait placer, dans tous les siècles, au rang des nations célèbres.

Mais, Messieurs, si cet événement a servi à développer l'énergie française, il n'est pas aisé de connaître la véritable cause de cette effervescence. A la vérité, les esprits étaient préparés par le bruit qui s'était répandu qu'une troupe de scélérats, rassemblés dans l'Agenois & dans le Périgord, commettait les excès les plus effrayants par des meurtres & des incendies. D'autre côté, la révolution, arrivée dans la capitale du royaume [1], devait avoir chassé nombre de mauvais sujets, les provinces étaient averties de veiller à leur sûreté, la crainte multipliait ces êtres malfaisants, l'imagination les plaçait aux portes de chacun, sans cependant qu'il en ait, dans la journée du trois, paru un seul; & s'il en existe actuellement quelque part, je doute que leur plan puisse les conduire dans cette contrée.

Quelle que soit la cause de cet événement, vous n'oublierez jamais, Messieurs, le zèle de la ville de Toulouse.

La voix de l'effroi représenta notre ville attaquée par une horde sauvage de brigands; déjà on voyait de loin les flammes qui annon-

1. Il s'agit de la prise de la Bastille.

Digitized by Google

çaient les plus grands malheurs. Mille hommes d'infanterie partent vivement au secours avec des provisions nécessaires, militaires & comestibles, pour plusieurs jours; une troupe de dragons précédait cette infanterie; une troupe de cavalerie de plus de soixante volontaires, nombre de cavaliers du corps de maréchaussée, le tout commandé par M. de Cambon, maréchal de camp des armées du Roi & général de l'armée patriotique de Toulouse, courent à notre ville. Ce ne fut presque qu'aux portes que le secours se retira; mais nous vîmes arriver le général avec les cavaliers volontaires & la maréchaussée vers les huit heures du soir.

Nous fîmes nos efforts pour les recevoir; les principaux notables de cette ville se sont efforcés de montrer notre sensibilité & notre reconnaissance: je jugeai qu'il était convenable de payer la dépense des hommes & des chevaux. J'ai pris sur moi cette dépense, ne pouvant vous en communiquer le dessein; mais je ne doute pas de votre approbation. Cette dépense se porte, selon l'acquit d'Hugounenc, Esquié, Lala & Dunoyé, à la somme de quatre-vingt-une livres, treize sols, neuf deniers.

Il reste encore, Messieurs, plusieurs objets de dépenses indispensables, mais que nous ne pouvons prendre sur nous sans l'approbation de M. l'Intendant. Vous avez vu l'impossibilité d'avoir des armes dans la journée du 3 & dans quelques autres alarmes, moins considérables qui avaient précédé. Il faudrait au moins trente fusils; & qu'est-ce même pour armer quatre cents hommes dont est composée la garde bourgeoise? Mais au moins en faudrait-il avoir pour armer la garde journalière. Nous sommes sans munitions; il faut, dans cette année, allumer les lanternes quelques mois avant l'usage ordinaire. Enfin, Messieurs, notre sûreté même pour l'intérieur demande beaucoup de précautions.

Je ne vous rappellerai pas la journée du 2; vous connaissez que cette journée fut orageuse parmi le bas peuple.

Je suis sollicité, depuis quelques jours, de porter la plus grande activité aux choses que j'ai l'honneur de vous proposer; je suis excité par tous les notables de la ville. Il faut, Messieurs, que vous délibériez sur ces objets, que vous fassiez l'appréciation de la somme nécessaire en jugeant des choses indispensables; je ne veux pas me permettre là-dessus aucune réflexion. Délibérez, je vous prie, sur mon exposé.

L'assemblée, ayant délibéré sur cet objet, a jugé qu'il était nécessaire de solliciter M. l'Intendant d'autoriser la communauté à employer la somme de deux mille livres que la communauté était autorisée, par ordonnance de M. l'Intendant, d'emprunter à concurrence de six mille livres, aux fins de ladite ordonnance. Comme il n'a été emprunté que quatre mille livres pour remplir les objets énoncés dans la délibération du 10 août 1788 & dans l'ordonnance du 8 octobre 1788 de M. l'Intendant, rendue d'après l'avis de M. le syndic général & portant permission & autorisation d'un emprunt de la somme de six mille livres;

Digitized by Google

& que les deux mille livres, arrêtées par la présente délibération, renferment des objets différents, on supplie ledit seigneur Intendant qu'il soit permis d'intervertir cette disposition & d'employer [les deux mille livres] relativement aux besoins ci-dessus énoncés.

M. de Puilauron, maire, a dit de plus que, dans l'assemblée patriotique du 3 août, il avait été arrêté que, pour soulager les fonctions de MM. les Maire & Consuls dans l'administration distributive de la police, la commission de la police leur offrirait des commissaires, au nombre de huit, pour leur aider à veiller aux infractions qui pourraient être commises aux règlements de la police relativement aux objets de détail pouvant intéresser le bien public.

Lesquels commissaires, agréés par l'assemblée patriotique, sont : MM. de Vacquié, Maliver, avocat; Serin, Belluc, Vaissière, Gourdou, Ratier, greffier de la maîtrise, & Bosc.

Estimant combien cette offre peut être utile & avantageuse au maintien de l'ordre, je requiers l'assemblée de délibérer.

Ainsi a été délibéré.

[Le maire] a dit de plus qu'il convenait de faire une députation pour témoigner à MM. les Capitouls de la ville de Toulouse, à M. de Cambon, général de l'armée patriotique de Toulouse, & à plusieurs seigneurs de sa suite, les sentiments de reconnaissance, de sensibilité pour le zèle employé dans la journée du 3, en venant au secours de cette ville, sur le rapport de désolation dont on leur avait fait la peinture, quoique fausse alarme. Sur quoi, Messieurs, je vous propose MM. nobles de Pousols-Saint-Maurice, de Vacquié, M. Viguier fils, actuellement à Toulouse, & M. Roques fils. Ces messieurs seront priés de vouloir bien prendre cette honorable députation; les frais en seront pris sur les dépenses imprévues.

Ouï le procureur fiscal & les voix recueillies, a été ainsi délibéré.

F. PASQUIER,
Archiviste de la Haute-Garonne.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE A.-P.-H. SERMET

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LA HAUTE-GARONNE DE 1795 A 1799

(Suite et fin.)

Paris, 1 mars 1798, l'an 6 de la Rép. franç.

Tres cher & venerable Collegue,

Lises surtout mon post scriptum.

Je vous renvoye les Lettres dont vous m'avies confié les reponses. Celle du cit. Bourcet m'a paru digne de la plus grande attention. Il en est deux auxquelles vous avies repondu vous meme, & j'ai cru devoir me dispenser de repondre à celles des cit. Lefessier [1], Gratien [2] & Marchand, ou plutot vous renvoyer cette petite besogne.

J'ay joint icy celle du cit. Aubert d'Aix que j'ay receu ces jours passés. Vous seres ravi de scavoir ou ils en sont. Je luy mande que si les Eveques de l'arrondissement sont dans l'impuissance de se réunir, l'élu d'Aix, ou autres dioceses pourront se rendre à Perpignan ou je les consacreray avec celuy des Pirenées Orientales.

Je pars demain avec notre cher collegue l'eveque de Versailles pour Angerville, ou il desire que je lui serve d'organe

1. Le Fessier [Jacques-André-Simon), évêque du diocèse de l'Orne, à Séez.

2. Gratien (Jean-Baptiste-Guillaume), évêque métropolitain de Rouen.

Digitized by Google

dimanche prochain. Le lendemain j'y prendrai la voiture de Toulouse qui viendra m'y joindre avec mon deputé. Il m'eut été doux de vous embrasser, vous & touts nos venerables collegues reunis, mais ma santé derangée depuis quelques jours & une foule d'embarras s'opposent à mes désirs. Receves donc touts mes tendres adieux, mes sinceres remerciments, & lassurance des sentiments distingués d'estime, de veneration, de respect et d'attachement que je vous ay voués, & qui m'accompagneront au tombeau. — *Totus vester & toto corde in Christo Jesu. H. Sermet Ev. metr. Toulouse*

1° Je voudrois ecrire de suite au cit. Ev. Heraudin [1] que je seray jeudi à Chateauroux, mais je ne me souviens pas de son adresse. Envoyes la moy, je vous prie, de suite.

2° Les Evêques réunis, si je ne me trompe, devroient me donner commission de sacrer l'évêque du Port-au-Prince qui réside à 7 lieues de Toulouse, dans mon arrondissement.

3° J'attends depuis deux mois l'extrait latin que m'avoit promis le cher Evêque de Bordeaux [2] de l'election du cit. Capelle.

4° J'ay fait demander au cit. Eveque de Meaux copie de sa formule d'institution & de celle qu'il faut employer dans le procès-verbal d'élection.

Je vous recommande ces objets qui me paroissent interessants.

On a dû vous remettre de ma part un exemplaire imprimé de l'arreté du département de Toulouse contre les pretres retractants. Des linstant ou vous l'aves desiré, j'ay ecrit à Toulouse pour le faire venir.

Au cit. Grégoire, Ev. de Blois.

1. Heraudin, ancien évêque constitutionnel de l'Indre, avait hésité, comme Sermet, mais plus longtemps que lui, à tenter la réorganisation souhaitée par les évêques réunis. Il s'agit sans doute de lui demander on concours d'une manière plus pressante.

2. Pierre Pacareau, évêque métropolitain de la Gironde.

Digitized by Google

De Brives, le mardi 13 mars (1798), à 3 h. du soir.

Reverendissime Eveque, Tres cher Collègue & mon venerable pere en J.-C.

Je ne me crois pas aquité de la promesse que je vous fis de vous donner de mes nouvelles pendant la route, quoyque je vous aye deja ecrit par notre venerable Nestor, l'eveque de Versailles. J'aurois repris la plume il y a deux ou trois jours si j'eusse suivi les mouvements de mon cœur, mais j'ay cru qu'il valoit mieux attendre un peu pour vous donner un etat complet des dioceses que j'avais à traverser. En sortant de celuy de Versailles j'ay trouvé ceux d'Orléans, de Blois, de Bourges, de Chateauroux, de Poitiers, de Gueret, de Limoges & de Tulle, partout c'est *videre miseriam*. L'irreligion & limpieté triomphant, les fidelles sont ou decouragés, ou egarés, point de pretres, division entre le petit nombre de ceux qui existent, terreur ancienne toujours subsistante, & accrue soit par l'arreté du directoire contre notre confrere Maudru [1], soit par l'opposition de la municipalité de Paris à l'election de son metropolitain [2]. Tout est désorganisé, tout est en déroute. Vous avies raison de dire que c'étoit le cas d'aller en mission dans touts ces dioceses vacants, vous scaves que je métois offert, & par le langage qu'on m'a tenu à Orleans, à Chateauroux & à Limoges, je comprends qu'on m'y auroit vu avec plaisir, & que votre presence ou la mienne auroint pû y faire du bien. On eut désiré me retenir quelques jours dans toutes ces villes, & il m'en a couté d'etre obligé d'en partir.

1° A Orléans je fus voir labbé Duplan de la Salpetriere, logé dans une maison des plus religieuses qui existe, celle de M. Laborde, surnommé le père des pauvres. J'y fis collation, & la conference soutenue par le zele de Mlle Lafosse, digne compagne de M. Laborde, fut très longue. On desire avec ar-

1. Eveque du diocèse des Vosges, à Saint-Dié.

2. Notons que ce métropolitain, précisément Roger, fut intronisé à Notre-Dame le 15 août 1798 (& non le 25 août, comme le disent les biographies).

Digitized by Google

deur un Eveque & on voudroit M. Paul Baillet qui d'apres mon catalogue a 40 ans commencés, & parconsequent lage requis. Jay conseillé que les hommes de leur côté, & les femmes du leur s'unissent, & presentassent une petition chargée de beaucoup de signatures au metropolitain ou vice métr. de Paris, pour luy exposer que le vœu des fidelles est en faveur du cit. Baillet dont ils lui demandent linstitution. Cette demarche ne produisit-elle pas son entier effet, engagera du moins l'affaire, & nos confreres reunis ne manquent ny du zele, ny des lumieres necessaires pour la parachever, surtout vu l'ombrage que pourroint donner au gouvernement des assemblées scrutinantes.

3° On m'assura en passant à Vierzon que les pretres y avoint transféré le dimanche au decadi, la veille duquel se tenoint les marchés.

2° Passant à La Ferté, je fus curieux d'entrer dans l'église Saint-Aubin pour y saluer le Saint-Sacrement. J'allois remercier le curé malade qui m'avoit envoyé les clefs, lorsque la voiture arriva; crainte d'impatienter le postillon ou de ne pouvoir le ratraper si je m'arretois, je priay mon deputé bon pieton de faire la visite pour moy. Il m'assura avoir trouvé un homme tres aimable (l'abbé Bertrand) & tres disposé à la paix, j'écrivis en consequence à M. Duplan, à Orléans, pour l'en instruire, & inseray sous son couvert une lettre tres amicale au dit curé, priant Mr Duplan de l'accompagner d'une des siennes pour le raprocher luy & ses adherants.

4° Des qu'à Angerville j'eus receu l'adresse de notre confrere Heraudin, je lui écrivis à Vallencay; cette petite ville est à dix lieues de Chateauroux, dans la traverse. Aussi ne fus-je point surpris de ne le point trouver arrivé. Deux personnes m'ayant assuré à l'auberge d'un ton tres positif qu'il etoit marié depuis quatre mois, je me rendis chez l'abbé Raynaud, deservant la cathedrale. Il fut indigné de la calomnie, vint confondre les calomniateurs en ma presence & les fit retracter. Cet abbé Raynaud & l'abbé Salomon ont une église chacun dans cette ville où ils seroient charges de dix mille ames, si le ton du temps ne les allegeoit. Ils sont tous deux hommes de mérite. L'ancien curé de Sancerre, Poupart, est, dit-on,

Digitized by Google

fort vieux, & quoyque tres meritant, hors de service. Le pauvre eveque n'a gueres que douze curés qui le reconnaissent. Pourquoy ne pas aller les visiter. En 1796, dix paroisses qui me demandoint m'en procurèrent quatre-vingt-dix autres & six mois & demi de travail continuel. C'est ce que je vais ecrire à notre cher collègue Heraudin, mais c'est principalement à notre confrere Gregoire à le decider. Il a accepté les fonctions de vice-métropolitain, il est en état mieux que personne de les remplir, mais il a bien de la besogne taillée.

5° A deux lieues avant de Limoges, j'avois pris les devants sur la voiture, pour degourdir mes jambes, je fus accosté par un pretre constitutionnel, cousin de Gaivernon [1]. Nous jasames beaucoup & conclumes que vers les six heures il viendroit me prendre à l'auberge pour me conduire chez les deux curés de Limoges opposés de sentiments, scavoir celuy de Saint-Pierre tout constitutionnel, & celui de Saint-Michel tenant beaucoup à Mr Dargentré [2]. Six ecclesiastiques m'accompagnerent ches ce dernier, venerable par son âge & ses vertus. Je le sermonay avec la plus grande tendresse, & reussis, si je ne me trompe, à les convaincre touts de la necessité d'une election, & surtout du besoin de se reunir pour parer, s'il etoit possible, le coup terrible qui menace la religion. Ils ne connoissoint rien du concile, je leur fis present & du journal & de la collection de toutes nos lettres & decrets (comptant sur la bienfaisance de Mr l'éveque d'Amiens); on se plaignit du silence de notre cher confrere Gregoire, je l'excusay avec tout le zele qu'il me connoît, mais n'osant promettre qu'il se corrigeroit, je leur offris ma correspondance, & crainte que les cascades ne la rendissent trop tardive à leur gré, je leur donnay votre adresse, celle de l'eveque de Dax [3], de M. Lagnère & du cit. Rebour. Cet article ci est de la derniere consequence. Si vous avies Limoges, vous feries grand bien à Tulle, à Gueret, à Poitiers, & jespère demain traverser la Dordogne &

1. Ou Gay de Vernon (Léonard), 1748-1822. Evêque constitutionnel de la Haute-Vienne, député à l'Assemblée législative, à la Convention & aux Cinq-Cents jusqu'à l'an VI.

2. Le précédent évêque.

3. J.-P. Saurine.

Digitized by Google

entrer dans le diocèse de Cahors, limitrophe du mien. Jembrasseray apres demain, s'il plait à Dieu, notre aimable confrere Danglars[1], & je suis bien assuré qu'il n'aura rien à me dire que de consolant. Quant à mon diocese, quoyque peut être un des mieux organisés de la Republique, je ne l'aborde qu'en fremissant. Ce n'est point le travail, mais la tracasserie que je redoute; mais je compte, tout indigne que j'en suis, sur l'assistance de Dieu, & touts les jours je la luy demande avec larmes. — Jamais je ne fis des plus profondes & des plus serieuses meditations, grace à vos bons avis & à l'excellent ouvrage de Mr Duguet[2] sur nos devoirs, qui est mon *vade mecum* pendant ce voyage. Ah! qu'il m'eut épargné des fautes, si je l'eusse plutôt connu! La plus lourde, c'est d'avoir accepté un fardeau qui à touts egards est au dessus de mes forces. La 2e, si c'en est une, c'est de ne m'en être pas dechargé pendant la tenue du concile; vous scavez que je le desirois avec ardeur & que j'eusse preferé la dernière place de vicaire; mais on improuva cette idée, & je me tus, Dieu veuille ne point me faire un crime de cette docilité. Au nom de Dieu, mon venerable pere, ne m'oublies point au saint sacrifice. S'il ne falloit que des grands désirs de faire le bien, je me réjouirois de ceux que Dieu m'inspire, mais je tremble en songeant que l'enfer est plein de bonnes volontés, si mieux n'aimes que je dise, des grandes mais inefficaces velleités. *Totus tuus & toto corde in Christo Jesu.*

A.-P.-H. SERMET, *ev. metr. de Toulouse*

16 mars, à Caussade.

J'allois clore ma lettre à Brives, lorsqu'on m'annonça qu'on y possedoit un tres bon curé constitutionnel. Il etoit deja couché; cependant, à mon invitation, il se leva & se rendit à notre logis. Nous nous reconnumes. Etant provincial de mon ordre, je le vis à Chancellade, où il était maitre des novices.

1. Evêque du Lot.

2. Duguet (Jacques-Joseph) (1649-1733), théologien & moraliste, oratorien janséniste, a écrit un *Traité sur les devoirs d'un évêque.*

Digitized by Google

Nous jasames ensemble jusqu'a minuit. Il m'assura que son éveque Brival[1] étoit à Tulle; je luy proposay de se lier avec les curés de la ville de Limoges, & de stimuler son éveque pour que de concert ils organisassent ce diocese voisin du leur, &c., &c., &c. Je luy donnay mon adresse, la votre & celle de l'eveque de Dax. Il s'appelle Leymonerie, curé de Brives, au bureau de la poste; son frère en est le directeur.

Hier au soir j'eus la douce satisfaction d'embrasser notre cher collège léveque, de Cahors, & Plantade, son cher deputé. Pour mieux jouir de leur conversation, je me passay de diner, c'est-à-dire qu'ayant trouvé à l'auberge ou nous allions prendre ce repas une voiture vuide & tres leste, prete à partir, je m'y jetay en sortant de la mienne, & arrivay par ce moyen quatre heures avant mon deputé. Les municipaux, ches lesquels le garde me conduisit pour viser mon passeport, parurent tres charmes de voir leur métropolitain, & s'empresserent de me montrer une feuille qui dementoit ou diminuoit tout ce qu'on avoit debité contre lélection de léveque de Paris. Léveque envoya chercher nos sacs de nuit à l'auberge, & nous retint ches luy; il a eté tres faché ainsi que son clergé de n'avoir pu me retenir huit jours ou du moins jusqu'à lundi. J'assistay hier à la priere du soir & à la benediction. Je fus edifié de la multitude & de la ferveur. Ah! si toutes les villes alloint de meme.

17, de Grisolles.

Me voicy enfin dans mon diocese. En y entrant, j'ay dit plus d'une fois, *ecce ascendimus jerosolimam*. J'ay fait prier le curé qui est constitutionnel de venir me voir à l'auberge. Son abord a eté asses singulier. Et bien, mon cher, que me dites vous de Paris? Qu'y a t'il de nouveau? Et vous, luy ay je repondu, que me dites vous de votre paroisse? Le temple est il reparé? Les fidelles s'y rendent ils exactement? S'y montrent ils avides de la parole de Dieu? La pieté se ranime t'elle? Frequente ton les sacrements? Envoye ton les enfants au catechisme? Les disposes vous à la première communion & à la

1. Jean-Joseph Brival, évêque de la Corrèze.

Digitized by Google

confirmation ? Etes vous etroitement lié avec les curés voisins? Nous prepares vous touts des materiaux pour le prochain concile, &c., &c.? Cette reponse a rendu mon homme plus grave. Je me suis beaucoup etendu sur la ferveur des vrais fidelles de Paris, sur leur bienfaisance, que je venois d'eprouver. J'ay loué le zele d'un curé voisin qui nous avoit envoyé dix pistoles, cétoit faire la satire de son insouciance & de celle de plusieurs de ses confreres. Il a paru humilié, mais je doute qu'il soit converti. Nous ne mangeames que quatre ou cinq figues chacun pour notre collation, & cependant l'hotesse, ma diocesaine, eut l'effronterie de nous demander 3 liv. pour chacun. Ce ne fut qu'en satirant beaucoup de mauvais compliments, que mon compagnon Houdin la fit rabatre à 5o s. par tête. On ne dira plus j'espere que les pasteurs ecorchent & devorent le troupeau.

De Toulouse, le 18.

Nous navions demandé du beau temps que jusqu'à Cahors, ou l'on est en deça des montagnes. Dieu nous a exauces au dela de nos desirs. Ce temps nous a accompagnés jusqu'aux portes de cette ville. La ont commencé les eclairs & le tonnere. Est ce un bon ou un mauvais presage? & dans la minute ou nous avons mis pied à terre, il est survenu un averse des plus abondantes. Il etoit midi & un quart. Le curé de Grisolles n'ayant pu nous dire une messe à cinq heures, je l'ay celebrée de suite dans ma chapelle domestique, a l'issue de laquelle nous avons recité le *Te Deum* en action de graces. Déjà j'ay vu plusieurs des curés de la ville, ainsi que les commissaires de ma paroisse. Il paroit quils soupiroint après ma presence. Dieu veuille quelle opere le bien que je desire. Me voila forcé de garder quelques jours la chambre par une extinction de voix & un gros rhume qui mont saisi vers les six heures du soir. Mes tendres & respectueux compliments, je vous prie, à touts nos collegues reunis, & vous, mon venerable pere, en Jesus-Christ qui connoisses touts mes besoins. *Ora sæpe pro me ad Deum gemitibus inenarrabilibus.*

Au citoyen Royer, eveque de l'Ain & membre du Conseil des Cinq Cents, cloitre Saint-Honoré, à Paris.

Digitized by Google

Toulouse, 19 mars 1798. L'an 6 de la Rep. fr.

Mon rhume m'a fait rudement souffrir toute la nuit. On a exigé que je fisse gras, & on ma fort querellé de n'en avoir point fait pendant la route. J'y etois dabord decidé, mais ayant senti mes forces renaitre, & voyant l'abstinence partout abolie, j'ay cru devoir la precher par mon exemple [1].

Le cit. Villa, president du presbitere de Perpignan, a obtenu la majorité au 2[d] scrutin & le voila elu. Il m'avoit d'abord marqué à Paris que rien ne pourroit le decider à accepter, & le voila aujourduy qui, par deux ou trois lettres que j'ay trouvées icy, me presse de l'instituer & de le sacrer, vite, bien vite. Ce que c'est que les circonstances! Il voudroit même que ce fut à Carcassonne pour diminuer, dit il, la depense, n'ayant pu ramasser que 50 l. 2 s. pour le voyage de trois consecrateurs. Mais comme d'apres ses lettres il paroit que son election pourra occasionner quelque nouveau schisme, je pense, sauf meilleur avis, que, dussions nous faire la guerre à nos depends, il vaut mieux que nous allions à Perpignan & que ce soit apres Paques, car quelle apparence que la veille de la quinzaine trois eveques puissent s'arracher à leurs dioceses. Dailleurs, d'icy la, l'on pourra elire léveque metropol. d'Aix, peut etre même ceux de Nimes, d'Avignon ou de Valence, & ils pourroint se rendre aisement à Perpignan, ou je les sacrerois touts à la fois.

Je vous prie engager les citoyens Servois ou Daire, que j'embrasse tendrement, à me faire une copie en petit caractere (pour diminuer les fraix de poste) des nouvelles formules d'institution & proces verbal de consecration qu'a composé le cher eveque de Meaux & de me les faire passer le plutot possible.

1. Citons cette singulière prescription d'un arrêté du Directoire du 14 germinal an VI : « Les administrations municipales s'attacheront principalement à rompre tout rapport des marchés à poissons avec les jours d'abstinence désignés par l'ancien calendrier. » Les mœurs avaient-elles précédé les recommandations officielles, ou les autorités locales avaient-elles déjà usé de ce genre d'intolérance? (On voit que la lettre de Sermet est antérieure de quinze jours à l'arrêté.)

Digitized by Google

J'ay relu pour la 3e fois, pendant le cours de mon voyage & avec la plus douce satisfaction l'*Esprit* de Gerson. On a parlé de reimprimer cet ouvrage avec des notes. Presses nos confreres reunis de le faire promptement, sans quoy je vais le faire reimprimer icy, tel qu'il est, car il me paroit important qu'il soit entre les mains de touts les ecclésiastiques. J'ay passé toute la journée à tousser & à recevoir les visites du clergé de la ville. Vous ne vous plaindres pas j'espere de ma laconicité, mais que scais je si vous ne me faires pas un reproche contraire? *Iterum atque iterum totus tuus in Christo Jesu.* Je regleray demain mes comptes & vous en rendray de ce qui me reste. Donnes moy, je vous prie, des nouvelles sures & détaillees de l'affaire du cit. Maudru[1] & de l'élection de leveq. de Paris, pour que j'en donne a mes suffragents[2].

En note : Suite de l'incluse. (Pas de signature, mais de la main de Sermet.)

Au citoyen Royer, eveque de l'Ain, & membre du Conseil des Cinq Cents, cloitre Saint-Honoré, Paris.

Note au verso : Répondu le 10 germinal par C. Palamon.

1. Jean-Antoine Maudru, évêque des Vosges, fut condamné, le 6 germinal an VI, à six mois de prison & 200 francs d'amende pour avoir publié dans son diocèse un bref, peut-être apocryphe, du 5 août 1796 avec les actes du Concile, & surtout pour les avoir fait accompagner d'une lettre « contenant, dit M. Sciout, juge non prévenu, des considérations très sages & très religieuses sur la décadence de l'instruction publique & sur la nécessité de la relever par l'esprit chrétien. » Lorsque Sermet écrit, l'affaire Maudru est en instance depuis le 9 ventôse an VI (27 février 1798). Maudru fut d'ailleurs inquiété plus tard pour d'autres motifs. (Ludovic Sciout : *Histoire de la Constitution civile du clergé*, t. IV.)

2. Sermet songeait sans doute au synode où il devait convoquer ses adhérents, le 6 prairial an VI — deux mois après — & qui, étroitement surveillé par la police, devait être réduit à deux jours au lieu de quatre, & se séparer sans atteindre son but principal qui était la publication des actes du Concile. (Lud. Sciout, *ibid.*)

Digitized by Google

A Saint-Geniès, près Toulouse, le 3 vendémiaire, l'an de J.-C. 1798, 6 de la Rép. fr.

Très cher & vénérable confrère,

J'ay toujours été persuadé que si l'office divin étoit célébré en françois[1] les fidelles y auroint moins de distractions, plus de ferveur, & une idée bien plus grande & plus sublime de notre sainte religion. Aussi m'appliqué-je sans cesse à leur expliquer les cérémonies & prières de la messe, ainsi que les psaumes, himnes, &, que nous chantons à vêpres. Vous devez comprendre par là que je n'ay pas été indifférent à l'essay que vous venez de faire dans l'église de Gentilli. J'aurois désiré néanmoins que le rédacteur des mémoires pour servir à l'histoire fut entré dans un plus grand détail :

1° La version dont vous vous êtes servi étoit elle en prose, ou en vers & de quelle mesure ?

2° Sur quel ton les aves vous chantés ?

3° Les fidelles ont ils pû vous accompaguer ?

Vous m'obligerez de m'en instruire, sans fraix ; pour cela vous n'aures qu'à envoyer ou porter votre réponse aux d^lles^ Touroude qui ont une commodité sure & franche pour me le faire parvenir.

Je n'ay pas oublié votre générosité à mon égard, & c'est parce que je la rappelle que j'ose réclamer un nouveau bienfait de votre part. Dernièrement je vis entre les mains du cit. Manaud, curé de la Dalbade, qui vous a vu, dit-il, au séminaire de Rieux, un recueil des psaumes & himnes en grec, par l'abbé Duplan, il m'assura que c'étoit vous qui en étiez le rédacteur. Dans cette supposition & si par exemple vous en avez un exemplaire de reste, vous m'obligerez de m'en gratifier. Le présent seroit complet si vous pouviez y joindre un

1. C'était là l'une des réformes tentées par le récent concile, & d'ailleurs, paraît-il, mal accueillie par beaucoup de constitutionnels, qui refusèrent de l'adopter : le latin était néanmoins conservé pour les formules sacramentelles. (V. Ludovic Sciout, *Histoire de la Constitution civile du clergé*, 1790-1801, t. IV.)

Digitized by Google

exemplaire de la messe de Saint-Denis en grec. Les dlles Touroude me feront volontiers parvenir le tout.

Je craindrois d'être indiscret avec tout autre que vous, mais je connois la bonté de votre cœur & les sentiments dont il vous plait m'honorer.

La viduité de l'église d'Orléans finira-t-elle bientôt? Il me tarde de voir le citoyen Baillet placé sur ce siège, conformément au juste désir des hotes respectables qui daignèrent m'accueillir à mon passage. Combien de fois depuis ce temps mon esprit ne s'est-il pas élancé dans leur sanctuaire, ah! s'il étoit permis de changer de diocèse comme de vêtements, leur piété touchante eut été bien propre à m'inspirer ce désir. Cinquante fidelles de cette trempe formeroint seuls un diocèse bien plus intéressant que ne le sont ceux ou l'on compte des armées de chrétiens qui ne le sont que de nom. Daignez, je vous en conjure, à la première occasion, me rappeler à leur souvenir & me recommander à leurs prières. J'espère que vous ne m'oublierez pas dans les votres.

Vale charissime frater totus tuus & toto corde in Christo Jesu.

A.-P.-H. SERMET, *év. métr. de Toulouse.*

Vous ne manques à Paris ny des poetes, ni des musiciens, je voudrois bien en conséquence que vous fissiez traduire en vers françois les différentes prieres qu'on chante à vos saluts, ainsi que le *Salve* & autres antiennes à la sainte Vierge. Les citoyens Charsanis & Duvivier fils, avec lesquels Mlles Touroude vous feront faire connaissance si vous le desires, pourront vous aider à cette besogne.

Au citoyen Duplan, prêtre à la Salpetrière, à Paris.

Toulouse, 21 germinal l'an de J.-C. 1799-7 de la Rép. franc.

Tres cher & Reverendissime Collegue,

Il ne falloit rien moins que votre ordre exprès & formel pour me décider à prendre du papier pour vos cinquante ecus.

Digitized by Google

Mon frere seroit à son aise, s'il n'en eut jamais pris, & mon neveu dernierement n'eut pas perdu quinze cents livres. Celuy qu'on m'a procuré est un des meilleurs de la ville & a douze jours fixes sans grâce. Il me tardera neanmoins de scavoir que cet argent qui m'a coûté tant de lettres vous a eté compté, je travaille afin, s'il est possible, de revenir à la charge. — Je vous repete & vous certifie que je comptay dans le temps au cit. Rebour toutes les sommes specifiées dans ma derniere. Le detail etoit trop fort pour un seul homme. Il n'est pas étonant qu'il y aye eu du desordre dans ses comptes. — Je n'ay pas attendu l'offre obligeante que vous me faites pour multiplier vos souscripteurs. Je suis en correspondance tres suivie avec presque touts les pretres du diocese; ils me consultent souvent & presque toujours, surtout lorsqu'il seroit dangereux (crainte de se mal expliquer d'entrer dans certains details), je leur reponds : « Vous ne me feriez pas cette question si vous « etiez abonné aux *Annales de la Religion* ou aux cahiers qui « leur ont succedé. C'est là notre boussole, au nom de Dieu « ne vous en prives pas. » — Vous deves etre persuadé que je redoubleray mes efforts, mais jamais je n'auray la temerité, surtout dans un diocese où le clergé est si mal payé, de vous promettre des succès.

C'est d'apres votre avis que jay fait tirer en faveur du venerable C. Duvivier; il n'est pas douteux, lorsqu'il ne s'agira que de paquets de dix ou vingt livres, que la messagerie est la voye la plus œconomique. — S'il sagissoit de faire passer des quintaux, je vous dirois de vous adresser aux voitures de la *Suzonse* de Toulouse, hotel de Toulouse, rue Git le Cœur, lesquelles arrivent icy dans 16 ou 18 jours. La maitresse m'a offert de me passer le quintal a 20$^{id.}$, je n'ay voulu rien conclure que je ne l'eusse poids de marc a seize. Scavoir si je pourray y reussir, tant les chemins sont mauvais & les barrieres couteuses. — Vous nous annonces un concile pour l'an prochain. Dieu le veuille. S'y occupera ton du venerable Alain de Solminhac? Notre collègue Gregoire que j'embrasse tendrement, ainsi que touts nos autres confreres reunis, ne feroit pas mal de ranimer a ce sujet le zele de léveque de Cahors & de son presbitère.

Digitized by Google

Je crois vous avoir dit dans ma derniere que j'avois possedé trois jours le venerable eveque de l'Auriege, relativement à la malheureuse affaire du cit. Lemercier, son ancien vicaire episcopal, dont vous scaves l'histoire. — A peine fut il parti que j'eus la douleur de voir trainer icy dans nos prisons avec la même escorte & pour se rendre à la même île d'Oleron, le citoyen Audoubert ainé, tres excellent ecclesiastique, qui pendant les trois premières années de mon episcopat avoit gouverné à une lieue d'icy une paroisse qui ne se consolera jamais de l'avoir perdu. La persécution l'obligea de passer dans le diocese de l'Auriege dont il est natif, & le vener. Font fut enchanté de pouvoir l'y retenir. Quel est son crime? d'avoir dit, non en chaire, non en public, mais dans une conversation particulière, qu'il aimeroit mieux être guillotiné que de transporter les dimanches aux decadis[1]. — Au nom de J.-C. travailles pour ces deux malheureux, ainsi que pour Marchand & autres. Linstant paroit propice. Il semble que le gouvernement ouvre les yeux sur les insinuations perfides de nos enemis. — Ce qui m'etonne, c'est de voir des pretres dont quelques-uns paroissent réellement estimables passer encore au blanchissage.

D'autre part, certaines personnes ont observé que souvent à la Legislature il s'est trouvé des avocats en faveur des pretres refractaires, & jamais aucun pour nous. Je voudrois bien scavoir pourquoy. — Vous ay-je mandé que l'éveque de Carcassonne s'etoit decidé à demander un coadjuteur? Mais il vouloit que ce fut le curé de Narbonne, Durand, son competiteur, exclusivement à tout autre. Nous examinâmes murement

1. Les faits saillants de ce qu'on a pu appeler la « persécution décadaire » sont, avec la loi du 13 fructidor an VI, la circulaire du ministre Letourneur du 19 brumaire an VII, l'arrêté du bureau de police de Paris du 5 frimaire, & le courageux discours de Grégoire aux Cinq-Cents du 25 brumaire de la même année. L'ensemble de ces mesures tendait à interdire le repos du dimanche & le travail le « décadi », à obliger les prêtres à transporter les cérémonies du culte à ce dernier jour, les fonctionnaires & magistrats à donner plus de lustre & d'éclat aux cérémonies décadaires & à veiller à l'emploi exclusif du calendrier républicain. (Voir Lud. Sciout, t. IV, & Gazier, ouv. cité.)

Digitized by Google

la chose, le cit. Font & moy, & crainte que la chose ne reussit pas au gré de notre venérable, ou que reussissant, il ne fit beaucoup de mécontents, sans cependant faire un ingrat nous fumes d'avis & luy conseillames de rester *in statu quo*. Depuis ce temps il a eu pendant la semaine de la Passion une attaque d'apoplexie qui l'a privé plusieurs jours de l'usage de la parole. On m'a mandé depuis ce temps qu'il etoit hors de danger. Ensuite on ajouta que, quoy qu'il fut à léglise, & qu'il projetat des visites episcopales, son etat etoit allarmant. J'ay été grandement surpris ce soir de recevoir une de ses lettres. Depuis longtemps il m'attend & me desire. L'arrivée de nos electeurs qui m'ont porté beaucoup de lettres & de commissions me clouera icy quelques jours, ainsi que le mauvais temps, mais j'espere ne pas differer longtemps ce petit voyage. Si vous, ou le citoyen Saurine on tout autre voules mecrire, remettes votre lettre au cit. Duvivier qui l'enfermera dans la sienne, *parsimoniæ causa*.

Totus vester & toto corde in Christo Jesu.

A.-P.-H. SERMET, *év. métr. de Toulouse*

Le billet inclus est du cit. Albert, curé de Castelmairan, archiprêtre de Saint Nicolas de la Grave & tres excellent sujet, que j'engageray, si je puis, à renouer son abonement.

Au citoyen Desbois, évêque d'Amiens,

A l'imprimerie chretienne, rue Saint-Jacques, vis à vis celle du Plâtre, à Paris.

Note : A voir en séance (se rapporte à la phrase : S'y occupera-t-on... de Cahors & de son presbytère.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DE SERMET.

« Autre chose est de se soumettre, autre chose est d'approuver. »

(SERMET.)

OUVRAGES IMPRIMÉS DE SERMET.

Mémoire sur une inscription de Tolus (Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse, t. III, p. 352).

Recherches historiques sur l'inquisition de Toulouse. (*Id.*, t. IV, p. 14.)

Réimpression de la Revue félibréenne *La Terro d'Oc.* Toulouse, 1898 (5e année, nos 86, 87, 88).

Recherches historiques sur Goudouli, Pierre Hélie & Madame la Presidente de Mansencal, poètes toulousains. (*Id.*, t. IV (1790), p. 225.)

Recueil factice de discours & autres pièces de ou sur Sermet. 2 vol. in-12, sans date. (Bibiothèque de Toulouse, fonds toulousain.)

Discours prounounçat dabant la légiou de Sant-Geniès, pel R. P. Sermet, ex proubencial des Carmés descaussas, predicairé del Rey, a l'ouccasiou de la fédératiou généralo, 1790. Toulouse, Desclassan, br. in-8° de 26 pages.

Discours prounounçat dabant la legiou de Sant-Ginest, a l'ouccasiou de la Fedératiou généralo. Montauban, impr. Fontanel, br. in-8° de 17 pages ; autre édit. : Toulouse, impr. Desclassan, br. in-8° de 27 pages.

Lettre du P. Sermet au club des Amis de la Constitution, séant dans une des salles de la maison commune. Toulouse, Desclassan, 1790, br. in-8° de 40 pages.

*Dialogo entré le pèro Sermet & mestré Guillaumes, paysan del bilatge de ***, legit le 6 février 1791 à la séenço publiquo del club des Jacoubins, dins la salo del cidaban Sénéchal.* Toulouse, 1791, in-8° de 30 pages.

Abis à las brabos gens tant de la bilo que de la campagno. Janvier, 1791, in-8° de 7 pages.

Abis d'un boun pastou à sous parrouquials. Toulouse, in-8° de 15 pages.

Mandement de l'évêque métropolitain du Sud (15 juin 1791).

Réfutation du prône du Bon Pasteur (en préparation en 1791, d'après Arch. de la Haute-Garonne, L 740).

Dialogo entre dus paysans des embirous de Toulouso, fayt per un chassur de la legiou de la Daurado. Broch. in-8° de 14 pages.

Dialogo entre le cultibatur Bourello, &c., & mestre la Bertat, 1789, broch. in-8° de 8 pages.

Dialogo entre un curé de boun sen & le charroun de soun bilatgé, sur les affas del tenz. In-8° de 16 pages.

Digitized by Google

Segoun dialogo entre un curè de boun sens & le charroun de soun bilatgé, sur les affas del temps & las impousitious. Broch. in-8° de 16 pages.

Proné d'un boun curè, à l'ouccasiou del sermen que l'Assemblado natiounalo fa demanda. Toulouse, sans date, in-8° de 16 pages.

Tableau du changement des noms de rues, places, faubourgs, portes, barrières, ponts, ports, isles, cours, promenades, moulins, canal, hôpitaux & des communes dépendantes de celle de Toulouse. L'an II de l'ère républicaine. Brochure in-4° de 26 pages. (Rapprocher les *Recherches historiques* sur Toulouse, mentionnées ci-dessus, p. 48.) Dumège se serait largement inspiré de ce dernier travail, d'après le neveu de Sermet.

Ordo ou *Bref avec extraits des Pères de l'Eglise*, 1799.

MANUSCRITS DE SERMET

(D'après sa correspondance & la Bibliographie toulousaine.)

Bénédictionnal.

Sermons.

Dictionnaire de toutes les rivières du monde. (V. ci-dessus.)

Recherches historiques sur Toulouse.

PUBLICATIONS CONTRE SERMET

(Voir ci-dessus, note, 3e liv.)

Réflexions d'un catholique romain ou Sermet convaincu d'intrusion, d'hérésie & de schisme (1791).

Adieux du P. Sermet à sa croix, à propos de l'abolition le 6 avril (1792(*du costume épiscopal.*

Un pan de nas. Toulouse, 179..., brochure in-8° de 20 pages. Contre les prêtres assermentés (patois de Toulouse).

L'Abesque merdous, chanson contre le P. Sermet (sans lieu ni date ni indication d'auteur). Il n'en existe qu'une copie manuscrite de M. Noulet.

Au loup ! Satire contre l'évêque Sermet, in-8° de 16 pages, attribuée à M. Gès, avocat.

Le baladin démasqué. Contre le P. Sermet (collection Noulet).

Le cardinal Dubois. A. Sermet, carme déchaussé, &c. 12 pages in-8°.

Dialogo entre un curé jurat & un paysan. Toulouse, in-8° de 8 pages.

Dialogo entre dos paysans des embirouns de Toulouso, à l'ouccasiou de la nouminatiou del Pero Sermet à l'abesquat de la Metropolo del Sud. In-8° de 7 pages.

Lettre au Père Sermet, évêque de Toulouse, sur son mandement. Brochure in-8° de 23 pages.

Lettre au Père Sermet, par M. l'abbé REILHES, de Toulouse. Brochure in-8° de 19 pages.

Digitized by Google

La réfutation complète par hasard ou lettre de M. Jaimons-lor, curé constitutionnel de Gardou, à M. Sermet, évêque métropolitain du sud, sur son instruction pastorale. — A predici, chez Malinpens, imprimeur, 1792, brochure in-8° de 71 pages.

OUVRAGES MENTIONNANT SERMET.

G. VISNER. — Dictionnaire de la langue toulousaine de Jean Doujat. Toulouse, 1895.
Catalogue de la bibliothèque languedocienne & provençale du Dr J.-B. Noulet. Toulouse, 1894.
Biographie universelle, 1825. — Biographie des contemporains.
Biographie toulousaine.
Ludovic LALANNE. — Dictionnaire historique de la France.
Annales de la Religion, t. IV, t. VI, p. 121, t. XII, p. 441.
Rèvolutions de Paris, t. III, p. 385.
Auguste DIDE. — Révolution française, t. VIII.
Revue des Pyrénées, t. X, 2e livraison.
PESCAYRE. — Tableau des prisons de Toulouse, &c. Toulouse, Lalanne, 1794, in-12.
Notice nécrologique sur le P. Sermet. (Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 2e série, t. Ier, p. 221, 2e partie.)
Oraison funèbre d'Antoine-Paschal-Hyacinthe Sermet, &c., prononcé par GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Toulouse, Vieusseux, 1809.
SALVAN (abbé). Histoire générale de l'Eglise de Toulouse, t. IV.
CAYRE (abbé). — Histoire des archevêques de Toulouse, pp. 464 & suiv.
LAVISSE & RAMBAUD. — Histoire générale, t. VIII.
A. DUBOUL. — La fin du Parlement de Toulouse, pp. 97, 297.
— Le tribunal révolutionnaire de Toulouse, pp. 56, 105 & 125.
A. GAZIER. — Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française. Paris, Colin, 1887.
Lud. SCIOUT. — Histoire de la constitution civile du clergé, 4 vol.
P. DE CASTÉRAS. — Histoire de la Révolution française dans le pays de Foix & dans l'Ariège. Paris, Ernest Thorin, 1876.
Semaine catholique de Toulouse, 1898.
Collection du journal *Le Gril*, de Toulouse.

SOURCES MANUSCRITES POUR UNE BIOGRAPHIE.

Arch. de la Haute-Garonne, V 1, V 6, V 24, L 740 & suiv. Il existe deux portraits & un buste de Sermet. Le portrait possédé par l'Académie des sciences de Toulouse a seul un caractère authentique.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

CENT ANS AUX PYRÉNÉES

Par M. Henri BÉRALDI[1].

Les Pyrénées ont leur littérature. Pas depuis bien longtemps. J'entends les Pyrénées des hautes altitudes. Leur terrifiante majesté repoussait loin d'attirer, & quand on allait demander une guérison à leurs eaux thermales, on ne dépassait guères, de même que la reine Marguerite à Cauterets, le beau pré le long de la rivière où elle s'asseyait avec ses femmes sur l'herbe verte « si molle & si délicate qu'il ne leur fallait ni carreaux ni tapis. » Chacune à son tour y racontait une aventure galante que l'*Heptaméron* a conservée, & on ne demandait pas aux superbes montagnes d'autres inspirations.

Plus tard, c'est la vallée de Campan avec ses molles ondulations & ses sites gracieux de pastorale qui absorbe & résume toute l'admiration que la chaîne paraît mériter. Heureuse encore quand elle ne s'attirait pas la malédiction consacrée de « rochers affreux » que lui jetaient de loin les voyageurs qui atteignaient Pau, Tarbes ou Foix, sans se hasarder à pousser plus avant.

Dans l'été de 1778, le poète élégiaque Bertin, qui devait mourir jeune, passa quelques semaines à Saint-Sauveur & pénétra jusqu'au cirque de Gavarnie, où il fut vraiment saisi par son écrasante grandeur.

1. 207 p. Paris, 1898. L'ouvrage imprimé à un petit nombre d'exemplaires n'est pas mis en vente. Il est à la Bibliothèque de la Ville & à celle de la Société de Géographie (hôtel d'Assézat).

Digitized by Google

«C'est lui qui le premier, dans la lettre en vers & prose qu'il adressa à Parny, décrit la cascade par la comparaison, si souvent répétée depuis, avec « une longue pièce de gaze d'argent qu'on déroulerait dans les airs. »

Mais c'est Ràmond qui a vraiment découvert les Pyrénées & qui a parlé de leurs splendeurs dans une langue digne d'elles.

C'est lui qui a inauguré la phalange des ennivrés de sommets. Mais il ne les a pas gravis seulement pour savourer le charme suprême des déserts & des neiges de la haute chaîne, de cet « air si pur & si bleu que l'on croit marcher dans un saphir », dit le comte Russell. Moins encore pour la stérile satisfaction d'amour-propre de monter partout & plus haut qu'aucun autre qui entraîne maintenant tant d'alpinistes. Il poursuivait des observations scientifiques & avait compris que le seul moyen de saisir la disposition & l'histoire géologique de cet immense nœud de montagnes était de contempler de haut leur ensemble. C'est dans le même but que Saussure posait le pied sur la cime du Mont-Blanc, au moment même des premières tentatives de Ramond pour vaincre le Mont-Perdu. (3 août 1787.)

C'est donc par celles de Ramond que M. Béraldi commence à rappeler la série de courses & de descriptions si multipliées depuis un siècle. Il les résume dans un récit alerte qui révèle à la fois le vrai montagnard & le fin lettré.

Ramond, né à Strasbourg en 1755, accompagna à Barèges, en 1787, l'archevèque cardinal de Rohan dont il était le secrétaire. La passion de la montagne avec le désir de l'étreindre & de pénétrer ses mystères s'empara de lui. Il monta d'abord au Pic-du-Midi qu'il devait gravir trente-cinq fois. De cet Observatoire incomparable, les monts dominateurs du cirque de Gavarnie le séduisirent pour toujours. Le Mont-Perdu, qui lui sembla le plus élevé de la chaîne, l'attira irrésistiblement &, malgré d'autres courses vers l'ouest, c'est à lui qu'il revenait sans cesse. Il fallait commencer par en découvrir les approches, car il était inconnu, même des bergers qui faisaient paître leurs troupeaux sur ses flancs. Comment s'en étonner puisqu'à la même époque le Mont-Blanc lui-même venait à

Digitized by Google

peine d'être révélé & qu'auparavant il ne figurait pas même sur les cartes.

Mais ce ne fut qu'après plusieurs années & trois tentatives sans succès que Ramond arriva enfin par l'est & le col de Niscle sur la cime superbe, le mardi 9 août 1802.

« Le soleil brillait de l'éclat le plus pur, son disque était dépourvu de rayons, le ciel semblait d'un bleu noir fortement nuancé de vert. A onze heures un quart, j'atteignis le sommet & j'eus le plaisir de voir enfin toutes les Pyrénées sous mes pieds...

« Tout s'abaisse tout d'un coup & à la fois... »

Il n'est pas de pyrénéiste qui n'ait lu cette page célèbre & tant d'autres, celle, par exemple, qui immortalise la charmante montagne du Piméné.

Ramond, sans doute, est encore parfois pompeux, emphatique, dans le ton de son époque, mais sa phrase colorée reflète une émotion sincère. Elle donne la sensation nette du spectacle bien vu & du trouble délicieux naïvement ressenti. Elle est le plus souvent brève, précise, frappée en médailles qui demeurent dans le souvenir. Elle donne la note qui sera suivie par les montagnards de race du siècle qui s'ouvre.

Ramond d'ailleurs compose avec art & unit habilement l'information scientifique aux poétiques descriptions.

Le botaniste Florimond de Saint-Amans écrivit, en 1789, un *Voyage sentimental & pittoresque aux Pyrénées*, petit livre aimable & spirituel, rempli d'anecdotes piquantes sur la société qui se trouva réunie à Barèges dans l'été de cette année, la dernière d'un siècle frivole. On y rencontre cependant, çà & là, quelques touches frappées avec justesse & énergie même, comme celle qui peint les montagnes vues du Pic-du-Midi « semblables aux vagues de l'Océan pétrifiées subitement au milieu d'une tempête. »

Mais après lui & après Ramond la déclamation pure reprend tout son empire. C'est Dusaulx, le conventionnel, qui ne lâche pas pour une seule ligne le ton sublime selon la mode. C'est Dureau Delamalle qui prélude à son poème des Pyrénées par des phrases comme celle-ci où l'on aurait quelque peine à reconnaître le pont d'Espagne : « Vous avez cru con-

Digitized by Google

templer un paysage du majestueux Eden, errer sur les rivages fleuris des Champs-Elysées, & maintenant vous croyez entrevoir la ténébreuse caverne par où l'Achéron s'élance vers le palais du terrible Pluton. » C'est la duchesse d'Abrantès qui monte à chaise à porteurs aux Oulettes du Vignemale & se persuade qu'elle a atteint la cime du géant, sur laquelle elle a cueilli des violettes! C'est le philosophe Azaïs qui décrit une promenade au lac de Gaube comme une exploration au pôle nord & émaille celle de Gavarnie d'exclamations terrifiantes : « Grand Dieu, s'écrie-t-il devant la cascade éclairée par le soleil, quelle est cette matière fondue, embrasée, cette fumée étincelante? Cela n'est-il que de l'eau, mais non, de l'eau ne m'épouvanterait pas. Je frémis; une grande fournaise s'est défoncée, grand Dieu! arrête, ferme le volcan, je tremble, je n'y puis tenir. » C'est Millin qui, du moins, ouvre une aurore sur l'épigraphie pyrénéenne, mais qui, dans son culte pour l'antiquité, est tellement dédaigneux pour le Moyen-âge qu'il ne voit dans la merveilleuse cité de Carcassonne que « l'ancienne partie de la ville mal bâtie, où les rues sont étroites. »

Etienne de Jouy inaugure dans une lettre écrite à Bagnères-de-Bigorre, en 1817, & insérée dans l'*Ermite en Province*, la chronique mondaine des villes d'eaux, M. Thiers croque un leste récit de voyage, vif, libéral & voltairien, tandis que M. de Marcellus demeure fidèle à la phraséologie classique & solennelle entremêlée d'allusions politiques dans son *Voyage dans les Pyrénées* dédié au duc de Bordeaux.

La haute montagne n'apparaît guère dans ces descriptions imprécises & sans envolée. Mais les hardis grimpeurs reprennent les traces de Ramond. Le minéralogiste Charpentier parcourt la chaîne pendant quatre années, n'arrive guère que jusqu'à la hauteur des cols, mais fixe un grand nombre de cotes d'altitude & publie le résultat de ses travaux en 1823. La même année, Picot de Lapeyrouse son *Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées* où maint passage trahit sa rivalité avec Ramond.

Le vainqueur du Mont-Perdu, frappé dans une course précédente, par l'aspect du Néthou, n'avait pas soupçonné cependant sa hauteur dominatrice. Deux mois après son ascension

Digitized by Google

à la cime qu'il croyait la plus haute des Pyrénées, l'ingénieur des mines Cordier, futur pair de France, gravit, le 9 octobre 1802, la crête terminale à l'ouest du pic de la Maladetta qu'il ne put atteindre. Dans l'été de 1816, tandis que Reboul, établissant par des mesures précises le nivellement de la chaîne, donnait définitivement la prééminence aux Monts-Maudits & au Néthou, deux observateurs, dont l'un était un Toulousain, très répandu dans le beau monde de la ville, M. de Marsac, tentèrent en vain d'arriver jusqu'à cette arête granitique & furent arrêtés par la pente des glaciers & la largeur des crevasses. L'année suivante, le 29 septembre, avant que Reboul eût publié ses observations, le médecin Parrot atteignit, enfin, le sommet de la Maladetta (3,312 mètres). Il vit nettement qu'il était surmonté à l'Est par le pic de Néthou qu'il jugea bien être le point culminant des Pyrénées. Il n'avait qu'un guide qui ne lui paraissait pas très sûr & il ne put tenter de gravir ce sommet altier. Mais, de son observatoire, il discerna & indiqua avec une surprenante sagacité la voie à suivre pour l'atteindre & qui est, en effet, presque toujours adoptée, par la Rencluse qu'il appelle le rocher de Turmon, le Portillon sur l'arête entre les deux glaciers, & le glacier du Néthou jusqu'aux roches de la cime.

Le 11 août 1824, le guide Barrau, qui avait conduit M. de Marsac & le Dr Parrot, dirigeait vers la Maladetta, car on ne visait pas encore le Néthou, deux élèves ingénieurs. Arrivés près de la crête, ils cherchaient à franchir la grande crevasse, la rimaye qui sépare le glacier du granit terminal. Barrau sonde un pont de neige, croit trouver de la résistance, fait un pas en avant & disparaît aux yeux des deux jeunes gens terrifiés. Les tentatives pour le retrouver furent inutiles.

Cette catastrophe laissa sur la montagne une fatale impression d'épouvante. Ses sommets menaçants parurent longtemps inaccessibles. Ce fut près de vingt ans après seulement, le 21 juillet 1842, que MM. de Franqueville & de Tchihatcheff, mirent pour la première fois, après quatre jours d'efforts, les pieds vainqueurs de l'homme sur la cime souveraine du Néthou, gravie depuis, tous les étés, par plusieurs touristes & même par des dames.

Digitized by Google

Quelques années auparavant, Arbanère avait remonté & décrit, dans un style fort déclamateur encore, la vallée de Malibierne, plus tard découverte de nouveau, car elle fut bientôt oubliée, par M. Charles Packé.

« Mais, dit M. Béraldi, après l'imprécision, les opérations mathémathiques; après les phrases sans ascensions, les ascensions sans phrases, & la première époque héroïque du pyrénéisme. » On devine à ces mots que c'est d'officiers qu'il va être parlé. En effet, le capitaine Coraboeuf, les lieutenants Peytier, Testu & Hossard, ingénieurs-géographes, chargés, pour le parallèle des Pyrénées, dans les dernières années de la Restauration, de la triangulation générale de la France, opération préliminaire de la grande carte dite de l'état-major, passèrent plusieurs semaines, pendant deux étés, sur les plus hautes cimes, stupéfiant les montagnards eux-mêmes par leur vaillance, leur impassible audace & leur endurance.

Ces courageuses ascensions furent bientôt oubliées. Les hardis grimpeurs n'en avaient pas parlé & soixante-dix ans se sont écoulés avant que l'on songeât à en chercher le récit sobre & impersonnel, mais rigoureux & sûr, dans les cartons du ministère de la guerre. Le souvenir s'en était perdu même dans la montagne. Grande aussi fut la stupéfaction de MM. Packe & Russell, lorsque croyant vaincre pour la première fois, en septembre 1864, le redoutable Balaïtous, le Mont-Cervin des Pyrénées, dit le dernier, ils aperçurent sur son sommet menaçant les débris d'une tour d'observation & les piquets blanchis d'une tente. Il faut lire dans le livre de M. Béraldi les trois ascensions des lieutenants Peytier & Hossard au Balaïtous, surtout la seconde qui fut si près d'être tragique, puis celles des grands sommets inconnus alors, célèbres depuis.

M. Béraldi s'arrête à ces héros modestes. Leurs successeurs sont, en effet, moins ignorés, de M. de Chausenque, qui a répandu la connaissance de la chaîne entière, au comte Russell, le guide impeccable & le poète charmeur de ses magnificences.

J. DE L.

Digitized by Google

L'importance exceptionnelle de l'ouvrage trop rare de M. Béraldi, *Cent ans aux Pyrénées*, nous a fait désirer pouvoir enrichir le compte rendu que l'on vient de lire par quelques extraits. M. Beraldi, que des souvenirs & des amitiés rattachent à Toulouse, a bien voulu y consentir. Il n'était pas commode de choisir dans un livre où toutes les pages sont charmantes et fort inédites. Nous avons opté pour le début : *Ramond, l'acte de naissance des Pyrénées, le Pic du Midi, la Brèche de Roland*; — puis nous passons au curieux récit des relations de Ramond & de Picot de Lapeyrouse *sur la route du Mont-Perdu*. Enfin, nous donnerons dans une prochaine livraison le chapitre sur *les Officiers géodésiens* qui est une véritable révélation. N. D. L. R.

RAMOND

I.

L'ACTE DE NAISSANCE DES PYRÉNÉES.

« *Il n'y a plus de Pyrénées!* » Mot célèbre, mot ingrat de la part d'un homme qui avait envoyé son petit duc du Maine aux eaux de Barèges; surtout mot prématuré, le contraire de la vérité, & fait pour mettre hors d'eux les futurs alpinistes ou pyreneistes. A le risquer hardi, le mot vrai eût été : « Il n'y a pas encore de Pyrénées! »

Les Pyrénées n'existent que depuis cent ans. Elles sont « modernes. » Les Pyrénées ont été inventées par Ramond.

Surtout n'objectez ni Strabon, ni Pomponius Mela. N'objectez ni César, ni l'autel du dieu Lixo, orgueil des Luchonnais, ni Roland mort en taillladant des brèches à coups d'épée, ni Marguerite composant l'*Heptaméron* à Cauterets, ni Candale essayant de « faire » le pic du Midi d'Ossau, ni les lettres de Mme de Maintenon, ni d'Etigny ouvrant des routes aux baigneurs arthritiques du dix-huitième siècle, ni l'élégiaque chevalier Bertin adressant de Saint-Sauveur, à Parny, sa jolie épître, prose & petits vers, ni les médecins, ni les chimistes, ni les botanistes, ni les ingénieurs, ni les géomètres, ni les minéralogistes, ni les exploitants de mines, ni Fagon, ni Tournefort, ni Cassini, ni Bordeu, ni Flamichon, ni Darcet, ni Dietrich, ni Plantade, ni Reboul, ni Palassou. Tout cela, vagues prolégomènes, simples premières ondulations du

Digitized by Google

terrain. La grande manifestation primordiale, l'axe granitique, si l'on peut dire, de la chaîne biblio-pyrénéenne, avec sommets de premier ordre, qui ne seront égalés que longtemps après, dans la grande poussée du pyrénéisme, ce sont les écrits de Ramond.

Ces morceaux célèbres, ces grands pics de la littérature pyrénéiste appellent à leur tour l'explorateur. Sainte-Beuve, il est vrai, y a déjà passé avec une insistance perspicace. Mais ce n'est pas témérité d'y revenir après lui, comme après la notice académique de Cuvier, si l'on se place à un point de vue différent. Dans Ramond, Cuvier cherchait le savant, Sainte-Beuve l'écrivain, nous, nous cherchons l'ascensionniste.

A entendre prononcer avec l'accent méridional ou en patois le nom de *Ramongn* ou de *Ramoun*, plus d'un visiteur actuel des Pyrénées, ignorant d'ailleurs de la biographie de Ramond, est tenté de le croire du Midi, quelque savant ou marcheur toulousain ayant voué sa vie à l'exploration de la chaîne qu'il avait naturellement sous les yeux. Il n'en est rien. Comme presque tous les grands explorateurs de montagnes, Ramond est venu les chercher (plus exactement y a été conduit deux fois malgré lui) de loin, du Nord & de la plaine, & il s'en faut que les Pyrénées, auxquelles il a donné & dont il a reçu la célébrité, aient été sa carrière.

Ramond de Carbonnières, il est vrai, est fils de Languedocien, mais aussi de mère allemande, Marie Eisentraut. Il est né à Strasbourg en 1755. Son père y était trésorier de l'extraordinaire des guerres.

Alliant ainsi les deux tempéraments du Midi & du Nord, prompt & posé, brillant & méditatif, coloré & précis, le jeune Ramond reçut une forte instruction littéraire & scientifique, polytechnique & polyglotte. A ce moment, Gœthe, plus âgé que lui de six ans, étudiait à Strasbourg & y rencontrait Herder. « Ramond côtoya ce groupe inspiré & en eut le vent », dit Sainte-Beuve. Il sera le premier à importer la littérature werthérienne en France.

Passons sur ses débuts. Premières excursions de montagnes dans les Vosges bientôt connues, premières amours, d'où pre-

Digitized by Google

mière littérature : *les Aventures du jeune d'Olban*, roman sensible & werthérien, avec suicide ; des *Élégies*, dont quelques-unes parurent dans le *Journal des Dames* sous le titre *les Amours d'un jeune Alsacien*, puis une tragédie historico-shakespéarienne, *la Guerre d'Alsace*.

Premier alpinisme. — En 1777, Ramond, qui a épuisé l'Alsace, fait ensuite avec un ami la vraie tournée à pied, sac au dos, couchant dans les cabanes. Il s'aguerrit à la neige, apprentissage qui lui sera précieux plus tard. C'est dans ce voyage que, rendant visite à Voltaire à Ferney, il voit dans la bibliothèque les in-folios des Pères de l'Eglise, avec des petits papiers notant des passages. « *Comment vous les avez lus?* » dit Ramond. — « *Oui, Monsieur,* répond Voltaire, *oui, je les ai lus, & ils me le paieront!*

Première littérature de montagne. — En 1781, Ramond, traduisant de l'anglais les *Lettres de William Coxe sur la Suisse*, a l'idée de greffer, sur le voyage qu'il traduit, le sien propre. Après chaque groupe des lettres de Coxe, il intercale une tranche d'« observations du traducteur », tranche qui peut arriver à être un long chapitre. Le « morceau » des glaciers a cinquante pages; celui du Hasly, soixante. Tout Ramond est déjà là, relevant décidément de la forme littéraire de Rousseau, « sensible », & d'un sensible qui croît proportionnellement à l'altitude; coloriste, avec quelque penchant au sublime soutenu; observateur exact, très écrivain, dégageant les éléments d'un pittoresque nouveau, d'une nature inédite des grandes hauteurs; la glace bleue, les roches pourpres, le ciel noir où brille brûlant le disque net & sans rayons d'un soleil sec, l'air éthéré des cimes, ses effets sur l'homme, la respiration libre, la circulation active, le jeu des organes souple, le sentiment d'être plus entreprenant & plus fort avec l'âme à l'unisson des grands objets qui l'entourent, les idées hautes & la tristesse de redescendre; la sensation qu'un poids retombe sur vous, que les organes s'obstruent, que les idées s'obscurcissent, qu'on est « rendu à la faiblesse de ses sens humains après l'instant où les yeux, dessillés par un Etre supérieur ont joui du spectacle de merveilles cachées qui nous environnent. » Et Voilà dans

Digitized by Google

l'œuf, par un passage admirable, la littérature de sommets.

Très vif succès à Paris. Grimm loue Ramond. Buffon lui dit : « Vous écrivez comme Rousseau. » Son édition est traduite en anglais. (Qui ne fut pas content? C'est Coxe.) M. « de Carbonnières » étonne par la maturité, la richesse & le trait de sa conversation; à vingt-six ans, il est lancé. Il obtient l'amitié de Malesherbes. Le jeune Strasbourgeois trouve aussi à Paris un protecteur naturel, son évêque. Et l'évêque de Strasbourg, c'est le cardinal de Rohan. Voici Ramond conseiller privé, puis secrétaire & familier, confident de tous les secrets du prélat, & faisant les beaux jours de la petite cour de Saverne. Arrive Cagliostro, qui empaume le cardinal, & probablement aussi, dans une cettaine mesure, le secrétaire. Ramond est l'agent secret qui assure la correspondance très active & très suivie du cardinal avec le célèbre charlatan; il a, de plus, mission de servir d'aide de laboratoire pour les expériences. Par la suite & sur ses vieux jours, Ramond n'aimait pas à être mis sur ce chapitre & refusait systématiquement la conversation qui, d'ailleurs, de Cagliostro serait bientôt venue à un sujet plus épineux : l'affaire du collier. Ramond y avait été mêlé à fond, en qualité de confident. Dès le début, il fut au fait des relations du cardinal & de Mme de La Motte.

Le grand-vicaire Georgel, dans ses *Mémoires*, toujours sur le ton un peu pincé vis-à-vis du « jeune Ramond » dont il reconnaît cependant les brillantes facultés, l'abbé Georgel, disons-nous, jésuite, diplomate, & qui doit savoir la valeur des mots, écrit ceci : « Une chose qui surprit M. le cardinal lui-même, c'est que Mme de La Motte, qui avait des rapports intimes avec le confident pour les affaires du prince, ne l'ait pas compromis dans ses premières déclarations, ce qui le sauva de la Bastille. » Ramond, libre, servit bien le cardinal. Comme il savait l'anglais, ce fut lui qui alla à Londres suivre la trace des diamants & se procurer la preuve que M. de La Motte avait vendu le collier pour son propre compte, c'est-à-dire que le cardinal était non coupable, mais volé & victime.

Après le procès, Ramond accompagne le cardinal en exil à la Chaise-Dieu (ici, excursions dans les montagnes de l'Auvergne). Puis dans l'été de 1787, loin de se séparer de lui &

Digitized by Google

de devenir libre d'aller aux Pyrénées, comme le disent ses biographes, il y va, au contraire, parce que le cardinal y va, prendre les eaux de Barèges.

Amené au milieu des Pyrénées, dit-il, dans les premiers mots de sa préface — *par des motifs étrangers à l'étude des montagnes & dépourvu d'ailleurs de tout ce qui peut assurer le succès d'un voyage d'observation,* — il ne put cependant « se « voir au sein de ces monts fameux sans former le projet d'en » visiter au moins une partie. »

Très ennuyeux, Barèges! On s'y distrait donc par des excursions!

Car, que faire à Barèges à moins que l'on n'en sorte?

Que fait-on aujourd'hui? Que fera-t-on en 1987? On va s'égayer à Bagnères-de-Bigorre, on monte au pic du Midi ou au pic de Bergons, on visite le cirque de Gavarnie, & si l'on dispose d'une semaine de liberté, on pousse jusqu'à Luchon.

C'est exactement ce que fit Ramond. Son premier voyage n'est autre que le classique « tournée des Pyrénées d'aujourd'hui, mais faite par un homme qui marche en montagnard, observe en savant & décrit en peintre dans un livre paru en 1789, sous ce titre : *Observations faites dans les Pyrénées pour servir de suite à des observations sur les Alpes insérées dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse.* Paris, Belin, libraire, rue Saint-Jacques, près de Saint-Yves, M.DCCLXXXIX. *Sous le privilège de l'Académie royale des sciences.* Un volume de 422 pages & trois planches, en deux parties : la principale, de 284 pages, est de récit pittoresque; la seconde, de conclusions scientifiques. Même typographie — agréable — que *les lettres de Coxe.*

Ce livre (rare aujourd'hui) est capital. C'est l'acte de naissance des Pyrénées.

Qualité absolue : c'est un livre, non un sec carnet de voyage; c'est un livre très combiné. Ramond, en écrivain, en artiste qui se préoccupe de « faire le morceau », prend un grand parti de composition, procède par contrastes, par alter-

Digitized by Google

nances des tranches pittoresques avec les tranches scientifiques, proportionne, condense, abat les parties inutiles & « le récit des tentatives infructueuses ». Il sait même se borner, lui botaniste, sur l'article botanique & les citations de plantes en latin! Il ne photographie pas, — ce serait de l'anachronisme, — il fait du tableau, du Joseph Vernet, du paysage historique, mais sur une « mise en place » très exacte. Il est particulièrement soigneux des effets, il a la coupe théâtrale; c'est un librettiste qui a l'art de faire succéder au récitatif géologique la romance du berger, l'ariette du laitage, la ballade du contrebandier, la cavatine de la vallée de Campan, l'arioso de la Maladetta.

Qualité relative : Ramond n'est pas sans défauts. A force de mettre de la couleur, il empâte quelquefois son trait; à force de viser l'effet, il lui arrive de le manquer, & juste dans les moments les plus décisifs. Il est emphatique, il sacrifie au jargon du temps; même, dans ce premier ouvrage où l'approche de la Révolution le rend effervescent, il est nettement déclamatoire. Eh bien! c'est là excès d'assaisonnement, mais d'où il prend une saveur d'autant plus tranchée, & une de ses qualités essentielles est précisément de ne pas parler des Pyrénées comme on le fera un siècle après lui.

Qualité suprême : il parle le premier! Heureux Ramond, une chaîne entière inédite à déflorer pour lui tout seul! Bernardin de Saint-Pierre révélait au même moment un monde inconnu, en latitude; Ramond, lui, révèle un monde inconnu, en altitude. Et comme il donne bien au lecteur la fraîcheur de l'impression première, l'émotion de la découverte! Par là, son livre restera érernellement juste.

Découvrons donc les Pyrénées avec Ramond.

II.

LE PIC DU MIDI. — LA BRÈCHE DE ROLAND.

Il les aborde par Pau, visite « le plus triste & le plus touchant des monuments » le château d'Henri IV, où tout en

Digitized by Google

songeant au cercueil de ce roi, « on embrasse son berceau comme une relique sacrée. »

« Rien de plus délicieux que les environs de Pau, que les méandres du Gave, que les coteaux qui, en s'enchaînant, gouvernent son cours & fournissent à la culture un refuge, un refuge que ses débordements sont forcés de respecter. Rien de plus riche que ces beaux vignobles où l'on recueille le Jurançon, que ces pentes couvertes de moissons, que ces nombreux vergers & ces habitations éparses où le gentilhomme & le paysan, l'un comme l'autre propriétaires, vivent, selon leur condition, du produit de leurs champs. Rien de si intéressant que ce peuple, libre par son caractère bien plus que par ses privilèges, spirituel & vif, élégant même sans culture, dont le noble est sans hauteur & le cultivateur sans grossièreté... »

Ramond voit à grande distance la fourche aiguë du pic du Midi d'Ossau « actuellement inaccessible », & s'amuse à rappeler la tentative incomplète de Candale.

De Pau, négligeant les Eaux-Bonnes & les Eaux-Chaudes, & la vallée d'Asson qui a « un pic du Midi appelé pic de Gabisos », il remonte le long du Gave & passe à Lourdes, dont il ne peut prévoir les étonnantes destinées. Le château servait de prison : sous ces murs destinés à dérober à la pitié publique des gémissements d'eux seuls entendus, le peintre admire & s'arrête, l'historien se rappelle de lugubres anecdotes, l'ami des hommes passe & détourne les yeux !... »

Il traverse la vallée d'Argelès, laisse a droite le bassin de Cauterets, s'engage dans les beautés & « les horreurs » de la gorge de Pierrefitte — en remarquant que « les vallées supérieures des monts du premier ordre présentent souvent des spectacles moins extraordinaires que ces gorges inférieures, creusées par les torrents dans les roches de leur base », — débouche à Luz, aperçoit Saint-Sauveur, tourne à gauche dans la morne vallée du Bastan & s'arrête à Barèges, « gorge étroite, que resserrent de vastes éboulements, tristes lieux que quiconque n'est point enchaîné à l'urne de sa naïade » (lisez, n'a pas une saison de bains à faire) « se hâte d'abandonner. »

Sa première excursion est de passer le Tourmalet pour aller à Bagnères, « lieu charmant où le plaisir a ses autels à côté

Digitized by Google

de ceux d'Esculape, mais avec le Pic du Midi suspendu sur ces tranquilles retraites comme l'épée du tyran sur la tête de Damoclès (!), menaçants boulevards qui font trembler pour l'Elysée qu'ils renferment... »

La vallée de Campan lui inspire un de ses morceaux les plus remarquables, bien qu'un peu apprêté : « *Cette vallée si connue, si célébrée, si digne de l'être... la gaîté des troupeaux, la richesse des vergers... les maisons si jolies & si propres, les méandres de l'Adour plus vif qu'impétueux, impatient de ses rives, mais en respectant la verdure; les molles inflexions du sol, ondé comme des vagues qui se balancent sous un vent doux & léger...* » C'est là qu'il s'élève à cette belle conception que les montagnes si fières en apparence sont, non des monuments d'éternité, mais au contraire des débris, & que tout tend à l'état d'équilibre ; les sommets s'abaissent, les fonds s'exhaussent, les eaux nivellent, un degré d'inclinaison vient où il n'est plus d'éboulement possible, & la végétation s'installe sur ces ruines.

Scientifiquement, Ramond s'est posé deux questions : Où sont les plus hauts sommets de la chaîne? Les Pyrénées renferment-elles de la glace, de la vraie glace, comme en Suisse? Pour jeter un premier coup d'œil & se rendre compte, le poste d'observation est tout indiqué. Rentré à Barèges, la première excursion de Ramond est pour le Pic du Midi, » inaccessible du côté où il se présente avec le plus de majesté, mais ayant des allées détournées qui conduisent avec tant de facilité à sa cime, qu'y parvenir est un succès à la portée des forces les plus communes & déjà fréquenté par les baigneurs de Bagnères & de Barèges. » Il le prit par le lac d'Oncet & la Hourquette de Cinq-Ours (ou de Sencours), lieu où en 1748 l'astronome Plantade, âgé de soixante-dix ans, mourut subitement à côté de son quart de cercle & dans les bras de ses guides ; lieu ou plus tard le général de Nansouty établira son premier observatoire & où se trouve aujourd'hui l'hôtellerie.

Ramond commence l'ascension de la cime avec ses compagnons de promenade, avec le cardinal de Rohan, — car c'est de mples promenades de baigneurs qu'il sait ici tirer un parti

Digitized by Google

supérieur; — mais bientôt surexcité d'impatience, il s'élance seul, s'élève au sommet, & du bord du précipice effroyable voit un monde à ses pieds! » Chose curieuse, c'est la plaine qui le saisit : son premier regard est pour elle; son second, pour la cime même. Il faut que ses compagnons, arrivant, le rappellent au véritable objet de l'ascension. Ramond se retourne vers les montagnes méridionales; un regard suffit, le chaos est démêlé, plus de doutes sur les hauteurs relatives, sur la route à prendre pour aborder les sommets principaux. Il faut laisser à l'ouest le Vignemale, autre point curieux. Ramond, qui cherche des glaciers « comme dans les Alpes », abandonne précisément le seul glacier pyrénéen qui ressemble à un glacier alpin, le grand glacier de Vignemale ou glacier d'Ossoue. Mais son œil est ailleurs, Ramond est conquis; c'est le coup de foudre derrière le Néouvielle & le Cambieil, il a vu, en face, à plus de seize mille toises de distance, le Marboré, ses tours & sa citadelle, le Mont-Perdu !

Ramond, dans ce chapitre du pic du Midi, est faible. Il s'y attarde à une plante, à un papillon, il y arrange le morceau du berger spirituel, noble, généreux, fier, serein & toujours aimable, ou malheureux dans sa longue solitude & trouvant lui-même que, *sauf la lumière du christianisme*, il n'y a pas de différence entre sa propre condition & celle de ses vaches ou de ses moutons. Ramond ne s'est donc pas égalé ici à ce grand sujet : le sommet du pic. Quelqu'un, d'ailleurs, a-t-il depuis rendu cette impression écrasante de mer démontée, avec trois lames de mille mètres arrivant sur vous & subitement figées?

Mais, encore une fois, Ramond n'a d'yeux que pour le Marboré. L'étrange massif calcaire, avec son géant le Mont-Perdu, a exercé sur lui son irrésistible prestige. Il faut y courir. Il part en promeneur, sans se douter que, l'autre bout de ce chemin de seize mille toises, il mettra quinze ans à l'atteindre ! Toujours avec la même société, il fait l'excursion de Gavarnie pour voir les cascades & le pont de neige « but ordinaire de la curiosité des baigneurs. »

Il retraverse Luz, décrit Saint-Sauveur, monte à gauche du Gave, là où sera le pont Napoléon, s'enfonce dans la gorge

Digitized by Google

sauvage, passe le pont de Sia (celui dont on voit aujourd'hui les ruines) d'une seule arche à quatre-vingt-dix pieds de haut, antique, dégradé, revêtu de lierre & ayant pris l'uniforme de la nature (*sic*), parcourt un nouveau défilé long & monotone. Il l'anime ingénieusement en y plaçant la rencontre du troupeau descendant des hauts pâturages : le jeune berger en tête, les brebis, les chèvres, puis les vaches, puis les juments, les poulains étourdis, les mulets plus malins, enfin le « patriarche & sa femme à cheval, les enfants en croupe, le nourrisson dans les bras de sa mère, la fille occupée à filer sur sa monture, le petit garçon à pied, coiffé du chaudron, l'adolescent armé en chasseur, & un autre fils portant la boîte à sel. « Naïve image de l'homme qui accomplit le premier pacte avec la terre! Vivante image du pastour de toutes les montagnes du monde! Ainsi marchait, il y a plus de trois mille ans, le berger que nous peignait Moïse!... Tableau doux & champêtre dont la simple nature « fait les frais... » Il débouche dans le vallon de Pragnères, avec la montagne de Coumélie en face, aperçoit la cime blanche du Marboré, & dépassant Gèdre après avoir visité la cascade, au bas de la fameuse maison de Palasset, continue sur Gavarnie. Bientôt sur la route tout est débris, & ces débris sont énormes : c'est le fameux chaos de Gèdre; Ramond l'appelle la *peyrade*. Nouvelle vue du Marboré. Arrivée à Gavarnie, visite au fond du cirque & première description, si souvent citée depuis : « *Que l'on s'imagine une aire circulaire... le mur de douze à quatorze cents pieds blanchis de neiges éternelles, & couronné lui-même par des rochers élevés en tours..., dix ou douze torrents tombent de cet amphithéâtre dans le cirque, l'un d'eux beaucoup plus considérable se précipite du haut d'une roche surplombée.* »

Vérification faite, le pont de neige n'a point de glace, mais il suffit de lever les yeux sur le Marboré pour en voir. Vite, il faut l'examiner de plus près, & aussitôt Ramond d'interroger ses guides sur l'apparente inaccessibilité du fond du cirque. On lui révèle l'existence d'un chemin « très dangereux ». Séance tenante, à midi, sans bâton ferré, sans crampons, sans vivres, il entame l'ascension de la brèche de Roland. Son guide, malin prédécesseur des Passet, des Pujo, avait jugé

Digitized by Google

inutile de rien prendre, voyant bien que, en raison de l'heure, son voyageur n'irait pas loin! Ramond s'arrêta aux Sarradets, monta un peu à l'ouest pour voir d'en face ce qui sous la brèche paraissait être des glaciers. C'était bien de la glace! Ici première rencontre d'un contrebandier aragonais, de bonne mine, armé d'un fusil, la figure hardie & fière, la jambe nerveuse, la démarche gracieuse & agile, &c. C'est du *Fra-Diavolo* anticipé :

Voyez sur cette roche
Ce brave à l'air fier & hardi,
Son mousquet est près de lui...

Après avoir eu la velléité de passer la nuit dans une cabane de bergers, Ramond laisse son guide & redescend coucher à Gèdre, dans une rêverie poétique, & éprouvant des sensations douces & voluptueuses : traduisez, avec l'agitation que donnent les journées passées en montagne & les senteurs pyrénéennes : « *Les foins nouvellement fauchés exhalaient leur odeur champêtre; les plantes répandaient ce parfum que les rayons du soleil avaient développé & que sa présence ne dissipait plus. Les tilleuls, tout en fleurs, embaumaient l'atmosphère. J'entrai dans cette maison où l'on voit les cataractes cachéss du Gave de Héas. Au fond de la cour, il y a un rocher qui les domine, & j'allai m'y asseoir. La nuit tombait & les étoiles perçaient, successivement & par ordre de grandeur, le ciel obscurci. Je quittai le torrent & le fracas de ses flots pour aller respirer encore l'air de la vallée & son parfum délicieux...* »

Le lendemain, dûment équipé, il « fait » la brèche. Autre rencontre de contrebandiers espagnols, adroits, déterminés, prompts au coup de fusil qui ne manque jamais & qui seraient pour bien des voyageurs un objet de terreur. Mais lui, Ramond, les rencontre sans inquiétude & les fréquente sans crainte. Ce morceau est bien amusant : c'est de la pure déclamation, & Ramond y paie plein tribut à ce qu'un journal appelait naguère audacieusement « le côté imbécile du dix-huitième siècle. » Tout le répertoire y est : les barrières politi-

Digitized by Google

ques & fiscales, l'arbitraire, les crimes envers la société, les vaines prohibitions, la guerre déplorable entre les lois & les coutumes, le triomphe à bref délai des lois naturelles, la prospérité en raison directe de l'équité du pacte social & les assassins qui deviennent accueillants pour ceux qui n'ont pas d'armes, &c., &c. En fin de compte, Ramond ne doute pas de la prochaine suppression des douaniers. On l'attend encore.

Mais Ramond atteint la brèche, en donne une description saisissante, découvre que l'énorme Marboré est, même au sommet, non du granit, mais du calcaire, une masse de marbre, donne un coup d'œil du côté espagnol, manque une vue capitale faute d'un bon guide qui le conduise à deux pas de là à la « fausse brèche », repasse du côté français, pénètre dans la séparation de la roche & de la neige dans la « rimaye » pour reconnaître les couches de neige superposées par les hivers, puis à la descente assez difficile est arrêté par une crevasse transversale qui lui fournit l'occasion définitive de couronner son entreprise de succès en constatant avec certitude, par un regard de cette fente très profonde, l'existence d'un glacier véritable.

Il passe la soirée à Gavarnie, au milieu des montagnards, « race spirituelle & intéressante » & avec le vicaire du lieu, « homme d'un vrai mérite ». Le lendemain, il rentre à Barèges.

ATTAQUE DU MONT-PERDU. — LA BRÈCHE DE TUQUEROUYE.

. . . . . .

Donc, en 1796, Ramond « va chercher la route du Mont-Perdu. » Ici encore, « après plusieurs années d'observations pour comprendre l'importance d'un pareil voyage » (ceci est tout de même un peu excessif), il faut encore « une année, à peine suffisante, pour le préparer. » Employée à quoi ? On ne le devinerait jamais. A savoir où est le Mont-Perdu ! « il porte bien son nom, on ne sait où le trouver. » D'aucune vallée française il n'est visible. Par où attaquer ? Enfin, Ramond découvre (on se rappelle, car il le savait déjà en 1787, sur l'indi-

Digitized by Google

cation de Reboul), que, de l'entrée de la vallée contiguë à celle de Gavarnie, à l'est de la vallée d'Estaubé, on voit poindre au-dessus du mur du fond un fragment de calotte blanche. C'est la cime de l'introuvable montagne. Voici le point d'attaque fixé par le Nord. Il faut gravir le mur du fond. De deux choses l'une : ou il est lui-même la base du Mont-Perdu & il n'y aura qu'à continuer vers le sommet, ou entre cette base & le sommet il y a de l'imprévu, & l'on saura lequel.

Cette fois Ramond n'est plus seul. Il fait l'étonné de ce que son projet ait été éventé. Au fond, il a tout fait pour cela; l'ascension a même été annoncée par le journal de Tarbes. Mais il est un peu mystifié. Qui est venu lui demander de l'accepter pour compagnon? Son rival scientifique, l'homme du calcaire « primitif ». La Peyrouse! Et il amène son fils, & son élève Frizac, & jusqu'au jardinier de l'Ecole centrale de Toulouse, Ferrière! Ramond ne pouvait refuser à ce cher collègue, avec lequel il était en relations aimables & en discussion géologique. Mais tout ce qui, dans le récit de Ramond, va concerner La Peyrouse, il faudra le lire soigneusement entre les lignes, on verra bientôt pourquoi.

C'est une véritable colonne expéditionnaire qui partit de Barèges, le 11 août 1797 — vingt ans juste après le voyage en Suisse, dix ans après la tentative sur la Montagne-Maudite : Ramond, les jeunes Mirbel & Pasquier, de Paris; Corbin & Massey, élèves de Ramond à l'Ecole centrale de Tarbes; La Peyrouse père & fils, Frizac, Ferrière; les guides Laurens & Antonin Moure. On vint coucher dans une grange de la Coumélie : temps menaçant. Ramond employa la nuit à se pourvoir d'un renfort de guides : un chasseur d'isards de Héas & deux habitants de la Coumélie.

Au point du jour, la colonne des quatorze entre dans la vallée d'Estaubé.

Ici, description toujours citée, mais surfaite. Que signifie au juste : « C'est à la fois le calme des hautes régions & des terrains secondaires. Les masses, largement modelées, offrent ces contours coulants mais fiers qu'aucun accident ne fait sortir des limites du beau. Tout s'élève ou s'abaisse suivant de justes

Digitized by Google

proportions. Rien ne trouble l'harmonie d'un dessin dont la sévérité modère la hardiesse. Une couleur transparente & pure, un gris clair légèrement animé de rose, sympathisant également avec la lumière & l'ombre dont il adoucit le contraste, accompagne dans l'azur du ciel des cimes qui en ont revêtu d'avance les teintes éthérées??... » Mieux vaut ce cri : « Si l'on appelle vertes les prairies de la plaine, comment qualifier ces pelouses, près de qui la verdure même des vallées inférieures a je ne sais quoi de cru & de faux? »

Après quatre heures de marche, on se trouve au fond du cirque d'Estaubé & au pied du fameux mur. Grand conseil de guerre sur la route à suivre. Deux bergers aragonais conseillent de passer le port de Pinède (Port-Neuf, port de la Canaou d'Estaubé), de descendre dans la vallée espagnole de Béousse (de Pinède, ou de Bielsa), de remonter au col de Fanlo (col de Niscle), & de là directement au Mont-Perdu par la face est. C'était le chemin par lequel Ramond devait arriver dans cinq ans! Heureusement il ne le prit pas; à réussir de suite, il eut perdu ! Un contrebandier espagnol conseilla de monter le fond du cirque d'Estaubé plus à droite, sous un sommet que, de la couleur de la roche, on appelle la Tuquerouye (prononcez Tuquerouille : mont rouge), & par un plan incliné, haut de quatre cents mètres, couloir rempli par un étroit glacier & conduisant à une brèche s'ouvrant directement sur le Mont-Perdu. Joignant l'exemple au précepte, le contrebandier partit aussitôt par cette voie.

Son avis flattait le désir de Ramond qui en tenait pour son mur de fond. Contre tous, il opina pour le glacier, déclarant qu'il partirait plutôt seul. On le suivit.

Heureuse audace! il était écrit que Ramond ne manquerait pas la BRÈCHE DE TUQUEROUYE.

Mais cette brèche bientôt si fameuse, il était aussi écrit que La Peyrouse, lui, la manquerait. Dès qu'on aborda la neige, il resta en détresse. Il fallut l'abandonner au pied du glacier, à la garde du guide Mouré.

Séparation caractéristique & piquante ! Car jusque-là la carrière de La Peyrouse offrait avec celle de Ramond un parallé-

Digitized by Google

lisme étonnant : de bonne famille, riche, d'éducation à la fois littéraire & scientifique, ayant donné sa démission d'avocat général au Parlement de Toulouse pour évoluer définitivement vers la botanique & la géologie ; mêlé à la politique lors de la Révolution, emprisonné par la Terreur, sauvé par Thermidor, puis professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale de Toulouse & membre associé de l'Institut ; pyrénéiste enfin, comme Ramond, plus que Ramond, car en qualité de Toulousain il l'était de naissance. Il y avait trente-quatre ans qu'il pratiquait les Pyrénées. Mais du « vieux jeu » botanique ou « tortue », il eût vécu deux cents ans que toujours il se fût tenu dans les vals d'Esquierry & sur des demi-pics sans avoir un instant l'idée de l'*excelsior*. Et, comme publications, il n'en était encore qu'au premier fascicule d'une flore pyrénéenne avec planches, de Redouté. Son cadet de onze ans, Ramond, tombant du Nord & tirant un livre sur les Pyrénées d'un mois de Barèges en amateur & d'une promenade à Luchon par des voies connues, lui semblait, comme on dirait aujourd'hui, un peu « faiseur. » L'occasion d'un exploit venue, cependant, La Peyrouse se risquait à sa suite ; puis, au moment décisif, au premier pas sur la neige après trente-quatre ans de Pyrénées, il s'effondrait ! Non qu'il fût hors d'âge : cinquante-trois ans. Mais, dit négligemment Ramond, il n'avait pas l'habitude des montagnes ! On lui fit essayer des crampons : ce secours lui était aussi étranger que les lieux qui obligent d'y avoir recours... Ramond fait l'empressé : *in petto* était-il chagrin de laisser le « calcaire primitif » en si triste posture ?

Le couloir de Tuquerouye est fort capricieux : facile ou très difficile suivant l'état de la neige ou de la glace. Ce jour-là il fut moyen. Des pas à tailler avec les marteaux de géologue, mais nul incident, sauf le renflouement comique du contrebandier espagnol, parti si brillamment en avant, & échoué sur un rocher à la suite d'une glissade. Après deux heures d'une ascension « qui ne fut qu'un jeu », dernière pente de glace, dernière inquiétude, dernier effort, on s'anime, on s'excite, la brèche paraît, on sent le vent froid qui en débou-

Digitized by Google

che, on se hâte, on s'élance... Cris de saisissement & stupeur, à l'apparition subite & écrasante du Mont-Perdu, sombre, la cime dans la brume, versant de huit cents mètres de haut ses glaciers « en larges & immobiles cascades » dans un lac glacé entouré de neiges éblouissantes & reposant au milieu d'une aire désolée. Le Mont-Perdu ! Voilà le Mont-Perdu ! A droite, le cylindre, plus menaçant, plus prestigieux que le Mont-Perdu lui-même. C'est lui qui les guides s'obstinaient à nommer le Mont-Perdu (le Moum Pergut). Spectacle sublime ! Un instant indivisible l'avait développé dans toute sa majesté ! Et comme pour le mettre à l'échelle « trente & un isards errant sur la glace du lac & se désaltérant dans ses crevasses. Au premier cri, ils s'enfuirent en bondissant vers les crêtes occidentales... »

Page incomparable ! Mais quelle merveille cette vue de la brèche de Tuquerouye, la plus belle découverte peut-être qu'ait faite un ascensionniste, & simplement à 2,800 mètres !

Découverte ? Cependant cette région était pratiquée par l'homme : passage de contrebandiers. Mais les contrebandiers ne savent point écrire, & dès lors ne comptent guère plus que les isards. Toutefois, ils parlent, & par eux avait pu se répandre depuis longtemps la vague notion d'un lac glacé espagnol, source d'une cascade & d'une rivière (la Cinca), lac que les géographes, qui ne l'avaient pas vu, s'avisèrent de préciser, en le transposant d'une lieue plus à l'ouest, en un lac des tours du Marboré, situé en Espagne (*sic*) & source de la cascade de Gavarnie & du Gave de Pau. Ce fameux lac imaginaire figura longtemps sur les cartes, & naturellement il finit par se trouver un témoin sérieux (l'ingénieur Moisset) pour l'avoir vu ! Ramond y croyait.

Il était midi. Trop tard pour entamer l'ascension du Mont-Perdu. On descend sur la glace du lac, on court au calcaire. Aux premiers coups de marteau, Ramond voit apparaître des fossiles, coquilles, polypiers. C'est la victoire, la confirmation de ses idées : pour lui, décidément, le massif calcaire, un jour de cataclysme, a été apporté du Midi, à l'état visqueux & déposé sur le flanc sud des Pyrénées primitives par un flot immense dont les eaux, franchissant la crête, sont

Digitized by Google

allées se perdre au nord... Hors de lui, Ramond appelle ses compagnons, on s'acharne sur ces rochers « tout empâtés des débris du règne organique. » Les jeunes gens déliraient ; — Restons, demain nous monterons le Mont-Perdu. — Et le froid de la nuit? — Qu'est-ce devant une pareille espérance! — Et les vivres? — On saura s'en passer... Sur ce, un roulement de tonnerre ; ce n'était qu'une avalanche *ex machinâ*, mais les plus déterminés pâlirent, & l'on partit.

Nouveau coup de théâtre. A l'est du lac, en s'avançant au bord d'une vaste terrasse plane, brusquement, à 1,300 mètres sous les pieds, la vallée espagnole de Béousse (de Bielsa, de Pinède) fuyant, droite, à perte de vue (15 kilomètres). « Mais qu'elle était ravissante cette vallée!... Riche du luxe de la nature & belle de sa sauvage beauté, c'est la terre aux premiers âges de sa naissance... Et ce torrent né du Mont-Perdu, la Cinca, dessinant son cours au fond de cette longue tranchée!... Quel est donc le charme secret de ces déserts?...» La page est célèbre, d'allure dix-huitième siècle, plus littéraire qu'orographique. (Ah! si Ramond avait su les noms des pics; s'il avait pu préciser ce qu'il voyait, jusqu'au Posets, à douze lieues!)

Sur l'indication du contrebandier, Ramond avait conçu le plan de descendre par le fond du cirque de Pinède, de se faire rejoindre par La Peyrouse dans la vallée de Béousse, & de remonter ensemble le lendemain. Il avait expédié un guide à son collègue, par la Tuquerouye, pour lui dire de venir le retrouver en passant le port de Pinède.

Au bout de deux heures de descente (autre page superbe) sur cette fameuse muraille des Parets de Pinède, on était encore loin de la vallée. Jamais La Peyrouse ne sera capable de remonter par ici! se dit Ramond, & changeant de route, on se dirige à gauche, droit sur le port de Pinède, que précisément La Peyrouse venait de passer. On lui conte l'ascension, on lui exhibe les fossiles. « Il marqua du dépit. » C'était l'écroulement de ses théories... Mais il n'allait pas en être embarrassé.

En possession désormais d'une contrée « dont les savants allaient envier la découverte », dit Ramond — & avec raison, car à la Tuquerouye il est absolument sur un terrain à lui,

Digitized by Google

où l'empreinte de ses pas est marquée pour toujours, — on repassa le port de Pinède & l'on revint coucher au point de départ dans la vallée d'Estaube, à la cabane de l'*Abassat-Dessus*. Un épouvantable orage s'abattit, termine Ramond, « sur ces montagnes que je venais de parcourir si heureusement & de quitter si à propos. »

X.

LE JOURNAL DES MINES DE VENDÉMIAIRE AN VI.

Ici une scène de haute comédie, dont le scénario est cet Au fond, Ramond regarde comme un intrus dans son expédition La Peyrouse, qui regarde Ramond comme un intrus dans les Pyrénées. L'un & l'autre sont tenus à tous les ménagements de forme. Mais chacun d'eux va s'efforcer de mettre la main sur le Mont-Perdu, sur lequel aucun d'eux n'a mis le pied.

Rentré à Barèges, ou à Toulouse, La Péyrouse rédige aussitôt, pour l'Institut, un *Voyage au Mont-Perdu* (cité par toutes les biographies), où il abandonne sa théorie, adopte brusquement celle de Ramond & fait des prodiges de dextérité pour ne pas dire qu'il n'était pas à la Turquerouye. « Toujours occupé de la constitution physique des Pyrénées, dès 1786 j'avais des doutes sur l'origine du calcaire du Marboré, le minéralogiste Gillet Laumont y ayant trouvé des fossiles. Cette observation avait fait naître en moi un vif désir de tenter l'approche du Mont-Perdu. Je pressentais qu'on ne trouverait que là la solution du problème... Ramond, *que des circonstances particulières ont placé au pied du centre de la chaîne*, était résolu d'exécuter, *enfin*, cette entreprise qu'il méditait *aussi*... J'arrive à Barèges, *nous concentrons nos moyens*, nous nous mettons en marche pour nous frayer une route vers des lieux que l'œil seul du philosophe avait jusqu'ici contemplés. *C'était sans doute un spectacle intéressant pour les amis des sciences que de voir deux professeurs d'histoire naturelle, suivis de quelques-uns de leurs disciples, réunir les efforts, bra-*

Digitized by Google

ver les dangers pour aller interroger la nature... Arrivés sur les hauteurs de Tuccaroy, il fallait hasarder de gravir une pente très longue & très raide, ou franchir le port de Pinède. La première route était périlleuse mais plus courte, *elle fut préférée.* Après trois heures de montée, *la brèche fut passée.* Nous avions pensé qu'à cette élévation *on toucherait* aux premiers gradins du Mont-Perdu, vain espoir! un grand lac, totalement gelé, ferme le passage. *Dans les années très chaudes, les accessoires qui rendent cette vallée de glace si intéressante doivent en varier la décoration.* La descente *fut exécutée* par un endroit appelé les Parets, les murailles : ce nom seul dit que ces roches sont perpendiculaires & qu'on ne peut placer les pieds que sur quelques pointes. *Nous remontâmes* ensuite au port de Pinède. Nous vîmes que le Mont-Perdu a trois sommets; on pourrait atteindre le plus bas par la vallée d'Ordessa. — (Ah! si La Peyrouse avait pu savoir quel nom ce sommet alors anonyme devait porter un jour!) — « Mais le plaisir de monter 3,400 mètres ne serait pas compensé par les dangers. Nous revînmes plus tard... *Le Mont-Perdu est plein de fossiles & il a été formé par les eaux de la mer, &c...* »

Avec la faculté particulière des méridionaux, La Peyrouse a dû finir par être convaincu que toutes ces idées étaient de lui & qu'il avait monté Turquerouye.

Sa relation fut donc lue à l'Institut. Mais déjà l'habile Ramond, bon *strugglefforlifeur*, & peu homme à se laisser souffler le Mont-Perdu, avait triomphalement paré le coup. Déjà avait été lue à l'Institut une lettre de lui, du 21 septembre, à son collègue Haüvy, écrite en style *veni, vidi, vici :* Je me flatte, citoyen, que vous n'apprendrez pas sans intérêt ce qu'il y a de plus remarquable dans les résultats de ma campagne de cette année. Je m'empresse de vous en faire part avec la confiance que les moments que je prendrai sur vos loisirs seront payés par le fait géologique qui est l'objet de cette lettre... J'avais le bonheur de posséder notre collègue La Peyrouse, je fis tous les efforts pour jouir de sa compagnie dans ces régions, ses forces ne lui permirent pas de me suivre, je le laissai au pied du glacier... Je ne vous fatiguerai pas du détail de mes propres fatigues. Nous atteignîmes une crête à la hau-

Digitized by Google

teur de la partie moyenne du Mont-Perdu. Je n'ai rien vu, même dans les Alpes, de plus magnifique, rien, pas même aux approches du Mont-Blanc. Le Mont-Perdu est calcaire, réellement calcaire, secondaire. Des corps marins à la crête des Pyrénées, phénomène merveilleux ! Je passai dans la vallée & au port de Pinède. La Peyrouse a vu les revers des montagnes que je visitai. *J'ai repris la route du Mont-Perdu il y a quinze jours ;* nous avons beaucoup souffert, & je n'ai pu atteindre la cime ; mais le ciel était admirable, tout, enfin, m'a été manifesté, &c... »

Et dans le même numéro du *Journal des Mines* de vendémiaire an VI, octobre 1797 (si curieux pour l'histoire de la découverte des Pyrénées), le *Voyage du citoyen La Peyrouse au Mont-Perdu, observations sur les crêtes les plus élevées des Pyrénées,* était immédiatement précédé d'un extrait intitulé : *Deux voyages du citoyen Ramond au Mont-Perdu, sommet le plus élevé des Monts Pyrénées !...*

Le Toulousain fut submergé (le naufrage de La Peyrouse)! Il ne revint plus dans les Pyrénées.

Mais Ramond ne le lâcha pas. Dans son récit de 1801, dont nous avons désormais la clef, il se paye, comme on dirait maintenant, la tête de La Peyrouse (Ramond a toujours passé pour caustique), il l'assassine de prévenances : « Je vis arriver à Barèges, *pour sa santé*, La Peyrouse ; je lui communiquai sans réserve tout ce que j'avais fait, tout ce que je me proposais de faire. J'aurais voulu le mener partout à la fois : *ses habitudes ne lui permettaient pas de s'exposer aux fatigues.* Ne pouvant le conduire dans la région granitique, *je lui mis sous les yeux des dessins de cristaux.* J'aurais désiré le mener au pic du Midi ; *il ne put m'y suivre.* Il désirait avoir des grenats du pic d'Eyrelids, j'y menai *son fils.* Je l'encourageai à risquer l'aventure du Mont-Perdu ; j'ai tant de fois facilité l'approche de nos montagnes *aux personnes les moins familiarisées* que je ne désespérais pas du succès... » Ainsi de suite, *il n'avait pas l'habitude des montagnes*, &c., & pour finir, d'un air détaché, ce coup au cœur du botaniste : « La Peyrouse voulait connaître plus exactement les plantes de nos montagnes, j'ouvris mon herbier, j'indiquai les saisons & les

Digitized by Google

lieux, je dirigeai les herborisations de ses élèves, je lui donnai mon guide qui tenait le fil du labyrinthe des hautes Pyrénées que j'avais si péniblement démêlé. J'eus le plaisir de lui faire recueillir en un mois *sept ou huit cents plantes* qui m'avaient coûté plusieurs années de recherches, & de devoir à son concours *cinq ou six espèces...* » Ramond passe ici la mesure vis-à-vis d'un savant de notoriété, maire de Tonlouse, & destiné à avoir son buste dans la « salle des Illustres », au Capitole. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, Ramond a désormais une tendance à tout rapporter à lui & à parler par *je*, à la première personne.

La Peyrouse, suffoqué de ces huit cents plantes, ne retrouva la parole, pour arriver à la riposte, qu'en 1813!

Ramond était reparti pour le Mont-Perdu le 7 septembre, avec Mirbel & Pasquier, l'agronome Dralet, juge à Auch (futur auteur de la *Description des Pyrénées*), le guide Laurens, un autre homme de Barèges à l'essai, qui fut une gêne, & le fameux Rondo de Gèdre. Pour gagner du temps, on alla coucher au pied de la Turquerouye. Du plus loin que Ramond vit le glacier, il le considéra avec souci; son aspect était changé & inquiétant. En effet, cette fois il fut extrêmement mauvais. C'est là l'ascension célèbre de l'*échelle de glace de Turquerouye?* Pendant deux heures, on tailla des pas, puis vint une bosse de glace impossible à aborder. Sur le conseil de Rondo, on se rejeta à droite, & l'on alla se mettre à cheval sur l'arête de glace de la Rimaye, que l'on monta en l'écrétant. Complication, l'homme de Barèges avait le vertige. On mit cinq heures à atteindre la brèche. Exagération ou maladresse, a-t-on pu penser depuis. Exagération, non. Longtemps après, Dralet racontait cette même montée dans des termes identiques. Maladresse, non. De nos jours, des montagnards éprouvés (Eugène Trutat & le guide Henri Passet) ayant abordé, *en fin de saison*, cette Turquerouye que l'on monte en moins d'une heure dans de bonnes conditions, y ont retrouvé les mêmes difficultés. (Et nous ne savons pas dans quelle *forme* était le glacier en 1797.)

Comme dédommagement, la vue fut magique. Cette fois,

Digitized by Google

soleil éclatant : le Mont-Perdu resplendissait, les glaciers étincelaient, le lac, dégelé, était d'azur. C'est alors que Ramond entonne cette fanfare si fameuse & toujours citée : « En vain j'essaierais de peindre la magique apparence de ce tableau! en vain j'essaierais de dire ce que son apparition a d'inopiné, d'étonnant, de fantastique au moment où le rideau s'abaisse, où la porte s'ouvre, où l'on touche enfin au seuil du gigantesque édifice : les mots se traînent loin d'une sensation plus rapide que la pensée! On n'en croit pas ses yeux! On cherche autour de soi un appui, des comparaisons, tout s'y refuse à la fois. Un monde finit, un autre commence. Quel repos dans cette enceinte où les siècles passent d'un pied plus léger qu'ici-bas les années! Quel silence sur ces hauteurs où un son tel qu'il soit est la redoutable annonce d'un grand & rare phénomène! Quel calme dans l'air, quelle sérénité dans le ciel qui nous inondait de clartés! Tout était d'accord, l'air, le ciel, la terre & les eaux, tout semblait se recueillir en face du soleil & recevoir son regard dans un immobile respect! J'ai vu les hautes Alpes à l'âge où l'on voit tout plus beau & plus grand que nature, mais ce que je n'ai pas vu, c'est la livrée des sommets les plus élevées revêtus par une montagne secondaire. Ces formes simples, ces coupes nettes, ces rochers si sains dont les larges assises s'alignent en murailles, se courbent en amphithéâtre, se façonnent en gradins, s'élancent en tours où la main des géants semble avoir appliqué l'aplomb & le cordeau, voilà ce que personne n'a rencontré au séjour des glaces éternelles... *Du Mont-Blanc même il faut revenir au Mont-Perdu : quand on a vu la première des montagnes granitiques, il reste à voir des montagnes calcaires.* »

Quelle fortune pour Ramond qu'un Mont-Perdu & pour le Mont-Perdu quelle fortune qu'un Ramond! Et cependant lui parti, de longtemps personne, sauf Parrot & quelques contrebandiers ou chasseurs d'izards, ne s'avisa d'aller voir « la première des montagnes calcaires » du haut de Turquerouye!

Mais sa dure ascension venait de faire passer à Ramond toute idée de continuer sur le Mont-Perdu. Il eut voulu revenir par l'ouest (col de l'Astazou) & aller reconnaître le soi-disant lac du Marboré (& cette région est du cirque de Ga-

Digitized by Google

varnie, que les auteurs d'alors nomment la Frazona, la Stazona, l'Astason, l'Estazon, l'Astazou ; & qui du temps même de Ramond se dédoublait déjà en plateau du cylindre ou pic de Marboré d'aujourd'hui & en pic de l'Astazou proprement dit); mais de ce côté la rive du lac lui parut trop raide & impraticable. On tourna à gauche (à la première coulée de neige, perfide, l'homme de Barèges glissa & faillit tomber dans le lac), & après force géologie, — ici quelques lardons supplémentaires à La Peyrouse à propos de fossiles, — le retour se fit, comme dans la première ascension, par les Parets & le port de Pinède, d'où Ramond jouit encore de la nature « sur les restes de ces structures guerrières que la paix livre à la destruction ». L'intrépide Rondo avait accepté de redescendre seul par la Turquerouye pour aller allumer dans la vallée d'Estaubé un feu qui servît de direction à la caravane descendant du port de Pinède à la nuit.

Au retour, peut-être Ramond rencontra-t-il, aux environs de Saint-Sauveur, un peintre, Jalon, de Bagnères, observant la nature pour mettre la montagne sur sa toile, & un philosophe s'observant lui-même, & prenant des notes sur ses états d'âme pour un futur livre sur les Pyrénées : *Azaïs*.

HENRI BERALDI.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

LA CHANSON DES PROFESSEURS DU COLLÈGE DE *CAGUELOULE*.

En 1764, le peuple toulousain appelait *Collège de Cagueloule* l'établissement[1] où venaient de s'installer les professeurs substitués aux Jésuites récemment supprimés. La dispersion des RR. PP. ne s'était point effectuée sans exciter de vives récriminations dans une ville « où l'Ordre détruit avait laissé de si puissantes attaches[2]. »

Si nous en croyons une satire du temps, on recrutait avec peine des élèves pour le Collège qu'avait institué le Roi[3] & que protégeaient MM. du Parlement.

Le morceau qu'on va lire, nul au point de vue littéraire, offre quelque intérêt à titre de témoignage des regrets & des difficultés auxquels nous faisons allusion. « La Chanson des Professeurs » a été conservée par un collectionneur de Gascogne, l'érudit chanoine Daignan du Sendat, & se trouve dans un de ses portefeuilles (dix-huitième siècle).

J. LESTRADE.

1. Hôtel Bernuy.
2. Voy. dans l'*Hist. gén. de Languedoc*, t. XIII, p. 1186, les *Études historiques* de M. E. Roschach.
3. *Ibid.*, p. 1189.

Digitized by Google

Requête présentée à MM. du Parlement par les Professeurs du Collège nouvèlement établi à Toulouse, vulgairement apellé

LE COLLÈGE DE GAGUELOULE.

(Sur l'air *des Pendus.*)

A Nos Seigneurs du Parlement
Supplie en ce jour humblement
Le Corps des Maîtres du Collège
Fondé sur votre privilège,
Disant qu'un public révolté
Se rit de votre authorité.

Vos commissaires obligeants
Ont en vain prôné nos talents
On les croit peu sur leur parole.
Tout le monde fuit notre école,
A peine pour dix professeurs
Se trouve-t-il six auditeurs.

En vain nos amis, nos parents,
Nous ont prêté ces six enfans,
Que nous servira notre étude!
Nous prêchons dans la solitude,
Et quand nous sortons, les brocards
Fondent sur nous de toutes parts.

Aux injures on joint les coups,
On nous jette crote & caillous,
On casse insolament nos vitres,
On nous brise bancs & pulpitres,
Sans respecter le professeur
Qui sçait si bien Muret[1] par cœur.

1. Marc-Antoine Muret, humaniste célèbre du seizième siècle. — A la marge du document que nous copions se trouve cette note : « M. Marque, professeur de rhétorique, récita à l'ouverture des classes des pages entières de Muret. »

Digitized by Google

On nous menace hautement
Du nouveau Premier Président[1];
Nous faisons si sotte figure
Qu'il faudra bien, si cela dure,
Malgré l'excès de vos faveurs,
Aller chercher fortune ailleurs.

A ces causes il vous plairra
Ordonner qu'on nous donera
Du Guet une vaillante escorte
Qui gardera bien notre porte :
Elle peuplera nos déserts
Et nous tiendra lieu d'écoliers.

Qu'un arrêt force tous parents
De nous envoyer leurs enfans
Des bords du Tarn, de la Garonne,
Nous prierons Dieu pour vos personnes
Et pour la conservation
De l'Illustre Commission.

1. François de Bastard, premier président du Parlement de Toulouse, de 1762 à 1769.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE ANCIENNE

M. l'abbé François MARSAN, curé de Saint-Lary, poursuit ses recherches sur la météorologie ancienne dans le midi pyrénéen. Il a recueilli de nombreux faits nouveaux çà & là & dans un manuscrit intitulé *Mémorial de la Barousse* (1737-1772), appartenant à M. Barat, maire de Bramevaque & président du Syndicat de la vallée de Barousse. Parmi ces diverses notes les plus intéressantes sont celles que nous publions ci-dessous :

Les inondations de 1750.

1750. — Le dernier juillet, vers les sept heures du matin, il a grêlé à Bramabaque, Troubat & Samuran. Après la grêle, il s'est mis à pleuvoir pendant deux fois vingt-quatre-heures de suite sans discontinuer, tellement que les rivières ont si fortement grossi que la Garonne en a enlevé plusieurs gerbiers en Bertren & autres endroits, & trois où il y avait cinquante-deux comptes de gerbes en la basse-cour de M. d'Arrindet, le moulin du couvent de Valcabrère, partie du pont de Montréjeau, le pont de Valentine.

Le 3 dudit mois, il avait fait un si violent orage en Cot de Ba, Costes de Gaudent & bois de Créchets & Aveux, que partie des terres des lieux de Sacoué, Gaudent, Créchets & Aveux avoient été ruinées & les chemins hors d'état d'y passer; il a aussi fait grand ravage à Bramabaque. (*Mémorial.*)

Les inondations de 1763, 1765 et 1770.

1763. — La nuit du 19 au 20 juin, il a fait un orage si violent, une pluie si forte, qu'en partie tous les ponts ont été enlevés. J'étois à Saint-Martory; voulant me retirer, je ne pus pas passer à Miramont à cause de l'eau qui passoit au bout du pont. Les ponts de Valentine, de Montréjeau, d'Aventignan, de Saint-Laurent, de Bisons, de Montoussé, de Nour, d'Izaux

Digitized by Google

de Lostet, de Hèches & de Rebouc ont été enlevés. Je fus obligé d'aller passer à Sarrancolin. Partie de la place d'Arreau avec le pont, fut aussi enlevée. Quantité de maisons, granges, moulins à scier & foulons ont péri ; les chemins ont été brisés partout, surtout en Barousse. (*Mémorial.*)

1765. — L'inondation qui est arrivée la nuit du 19 au 20 juillet dernier a causé bien des ravages dans la vallée d'Aure comme dans toute la province. Arreau a beaucoup souffert. La Neste de Louron se creusa un lit entre le fort & l'Ormeau de la place. Le pilier qui était au coin de celle-ci fut emporté, ainsi que partie de la muraille devant la maison de Légure & la chapelle Saint-Exupère. MM. de Fournier ont perdu leur moulin. Il est impossible de pouvoir le reconstruire sur le même emplacement. Les lieux les plus endommagés de la vallée sont Bourisp, Guchen, Arreau & Sarrancolin. Le porche qui était devant la chapelle des Plantax de Sarrancolin a été totalement emporté & la rivière flotté près du Gril. Les maisons de Toujan & d'Abbadie, notaire, ont beaucoup souffert. La porte de celle de Toujan, du côté de la Neste, a croulé & la muraille d'Abbadie aussi. Cette ruine n'est arrivée que quelque temps après l'inondation, mais c'est toujours par son fait.

Le Bigorre a aussi beaucoup souffert & les premiers jours d'août il est arrivé un débordement du côté du Couserans. Une barque remplie de soixante personnes s'engloutit à Cazères; toutes périrent. (Extrait d'une lettre de M. d'Ausin de Jezeaux à M. Louis Galiay de Ségure, à Bielsa.)

1770. — Il est certain & très constant que l'onzième du mois de janvier, un grand lavanche de neige s'est détaché de la montagne de Sacourvielle & est parti à la fois d'un endroit appellé le Rocher des Lits, d'un autre appellé les Barres des Crambetes ou autrement Barre, entre les deux bois, vers les cinq heures du soir, & a causé un grand ravage dans ledit lieu de Sacourvielle. De ce moment, il a emporté une grange de Dangat, y a tué tout le bétail excepté quatre brebis, en outre a emporté une grange de Paris, y a tué tout le bétail à

Digitized by Google

laine & une jument. De plus a emporté le portail d'Adéma, rasé la maison de Tarjon-Dessus, deux granges & une volière, y a tué aussi tout le bétail, excepté une vache. Dans tout cet accident, il a été tué chez Tarjon une fille de vingt-deux ans, une autre de douze & un garçon de neuf ans, & blessé à mort tous le reste de la famille; a tué aussi Paul Paris, qui était dans sa grange, l'a transporté vis-à-vis l'image de saint Jacques, qui était au bord du chemin & près le puit, lequel était enseveli dans la neige. Il a été encore enlevé un mulet de Touquoire, qui était à l'abreuvoir, & aussi le domestique, lequel a voltigé par-dessus la neige sans prendre aucun mal; il s'est arrêté dans un endroit appellé le Chemin de la Hontan & s'est de suite retiré chez Touquoire, son maître, sans chapeau & sans sabots. Despouy, archiprêtre. (Extrait des registres de la paroisse de Saint-Paul-d'Oueil.)

La comète de 1769.

1769. — Les mois d'août & de septembre, il paraissoit chaque matin une comète entre le Levant & le Midi, élevée sur l'horizon d'environ 34 degrés, & les mois de novembre & décembre, vers minuit, parut nombre de fois un nuage qui tenoit du levant au couchant vers le septentrion. Ce nuage étoit aussi rouge que le sang & donnoit l'épouvante à tous ceux qui le voyoient.

L'hiver fut très rude depuis le 1er novembre jusqu'au 22 janvier. Il fit beau temps pendant quinze jours. Après ces quinze jours le mauvais temps reprit, neige & pluie tout ensemble, avec un vent très impétueux, à n'avoir jamais un beau jour entier jusqu'a la fin d'avril. Le 3 dudit mois, il se mit à pleuvoir si fortement & sans discontinuer jusqu'au 5 & 6 que les rivières grossirent fortement en Barousse. (*Mémorial.*)

Digitized by Google

NOS DOCUMENTS MÉRIDIONAUX

LES BIBLIOTHÈQUES DU MIDI

Bibliographie générale.

Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgiæ, Britanniæ magnæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur, nunc primum editi a D. G. F. Haenel. Lipsiæ, 1829, in-4° de x pages et 1238 colonnes.

Rapport sur la situation des bibliothèques publiques, par J.-A. Buchon. Paris 1830, in-8°, 72 pages.

Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèque. et archives du département du Sud-Ouest de la France (août-septembre 1835), par M. Michelet. Paris, 1836, in-4° de 28 pages.

Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des départements, publiés par M. Champollion-Figeac. T. 1. Paris, 1841, in-4° de xxix-742 pages.

Literatur früherer und noch bestehender europäischer öffentlicher und Corporations-Bibliotheken, zusammengestellt von schriften deutscher Geschichten des Mittelalters, heransgegeben von G. H. Perts Hannour. T. VII, 1839, T. XIII, 1843, et T. XI, 1858, in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du Ministre de l'Intruction publique. Paris, 1849-1885, 7 vol. in-4°. Nouvelle série, in-8°, publiée sous la direction de M. Ulysse Robert; parus : T. I.

Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés, publié par Ulysse Robert. Paris, 1879-1896, in-8° de xi-607 pages à 2 colonnes.

Dictionnaire des manuscrits, ou Recueil des catalogues de manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe, concernant plus particulièrement les matières ecclésiastiques et historiques. T. XL de la Nouvelle encyclopédie théologique de Migne. Paris, 1853, in-4° de 1444 colonnes.

Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des

Digitized by Google

départements, par Henri Omont, dans le Cabinet historique, 1883, p. 193-208, et tirage à part de 18 pages.

Catalogue des manuscrits grecs des départements, par H. Omont. Paris, 1886, in-8° de 82 pages.

Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia, p. Gius. Mazzatinti. Vol I-III. Roma, 1886-1888, in-8°.

TOULOUSE. — *La grande bibliothèque* de la ville, installée dans des locaux impropres à cette destination et enclavés dans les dépendances du Lycée, est des plus importantes et des mieux dirigées. Selon l'habitude française, elle dispose d'un budget infime, mais l'Etat lui fait régulièrement des envois très considérables. Bien que fréquentée, elle ne l'est pas en rapport avec sa richesse dans toutes les branches des connaissances humaines, notamment l'histoire et les beaux-arts. Une salle est consacrée aux ouvrages bibliographiques les plus variés, dont la collection est exceptionnelle et d'un grand secours pour les personnes qui, ayant des recherches à faire, ont l'heureuse pensée, avant tout, de demander conseil au bibliothécaire. Une galerie est spéciale aux périodiques, dont les collections sont généralement complètes. Une autre renferme les ouvrages anciens et modernes sur la région toulousaine et pyrénéenne. Il faut citer particulièrement le fond des livres patois, enfin celui des incunables et des manuscrits, parmi lesquels sont des séries très belles et précieuses, des miniatures et des reliures de grande valeur. Il existe divers catalogues manuscrits qui comprennent à peu près tout l'ensemble du dépôt et plusieurs déjà imprimés : 1° Manuscrits de la bibliothèque de Toulouse (887 numéros), un vol. in-4° de 528 pages, par M. Aug. Molinier, extrait du T. VII° du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Paris, imprimerie nationale, 1885. 2° Incunables de la bibliothèque de Toulouse, ouvrages imprimés du quinzième siècle (285 numéros), par M. Desbarreaux-Bernard; un volume in-8° de LXXXV-266 pages. Toulouse, Privat, 1878.

Bibliothèque populaire (municipale) : plus importante et mieux tenue que ne le sont généralement les dépôts de ce genre, renferme toute la littérature contemporaine et complète ainsi, en partie, les autres grands dépôts toulousains. Catalogue imprimé, très sommaire, tenu au courant par des éditions successives.

Bibliothèque universitaire, divisée : Sciences, à la Faculté de médecine, allées Saint-Michel (23,940 vol.); Lettres, à la Faculté de droit, rue de l'Université (35,737 vol.); Théologie, à la Faculté de Montauban (23,423 vol.); spéciale aux maîtres et étudiants de l'Université, mais également accessible aux personnes qui le désirent. Il leur suffit d'adresser une demande au Recteur, et si elles veulent emprunter des volumes, elles doivent spécifier les volumes. Il existe, pour les sec-

Digitized by Google

tions de théologie, de droit, des sciences et des lettres, un catalogue méthodique autographié. Chaque année, les acquisitions sont publiées dans un fascicule commun à diverses universités.

Bibliothèque du Conservatoire de musique. — Ce fonds spécial est très remarquable. Il possède la collection complète des 179 ouvrages exécutés à l'Académie de musique de Paris de 1671 à 1733; 30 volumes avec dessins, recueil général des opéras de 1684 à 1745; 176 œuvres de la période comprise entre 1733 et 1807, 446 ouvrages du répertoire de la Comédie italienne, etc., etc. Catalogue manuscrit.

Bibliothèque de l'Ecole des beaux arts et des sciences industrielles. — Fonds spécial fort négligé pendant longtemps et qui aura sous peu une installation définitive, assez riche et surtout formé par les dons du gouvernement. Les documents d'archives concernant l'Ecole ont été méprisés et perdus au cours des divers déménagements.

Bibliothèque des bons livres, rue Croix-Baragnon, 15 (maison romane). Fondée par Mgr d'Astros, archevêque, en 1833, elle compte plus de 30,000 volumes, parmi lesquels une quantité que la bibliothèque municipale de Toulouse, alors encombrée, lui donna, et d'autres qui proviennent de legs. Bien qu'elle ait un but spécial de moralisation sous l'influence de la religion catholique, elle renferme des ouvrages rares et précieux pour les érudits. Catalogues imprimés vendus au profit de l'œuvre.

AGEN, à l'hôtel de ville. — 23,000 volumes; installation défectueuse, inventaire sur fiches et catalogue mss.

Manuscrits de la bibliothèque d'Agen, par M. Tholin, t. III du catalogue général (nouvelle série), p. 217-223.

ALBI, dépendances du palais archiépiscopal. — Manuscrits de la bibliothèque d'Albi (catalogue rédigé par Libri, revu par M. Félix Ravaisson), t. I du catalogue général (ancienne série), p. 479-498, et tirage à part de 18 pages.

Catalogue des incunables et des livres de la première moitié du XVIe siècle, avec divers fac-similés par Ch. Portal, archiviste du département. Paris, 1892, in-8° de XVI-93 pages et 10 pages de reproductions de filigranes.

Notice sur les bibliothèques publiques du département du Tarn, par Emile Jolibois. Albi, 1870, 35 p. in-8° (ext. de l'Annuaire du département).

Le catalogue mss. n'est pas encore terminé.

La *bibliothèque Rochegude*, dans l'hôtel de ce nom, léguée à la ville, est ouverte au public depuis le 2 novembre 1890. Elle comprend plus de 10,000 volumes. Un catalogue mss. a été dressé.

AUCH, ancienne église des Carmélites. — 18,000 volumes environ. Manuscrits (80) de la bibliothèque d'Auch, par M. Léon Cadier, t. IV du catalogue général (nouvelle série), p. 387-435.

Digitized by Google

Les manuscrits de l'abbé Daignan du Sendat, par M. J.-F. Bladé, dans la Revue de Gascogne, t. II, p. 417-436.

Histoire de Gascogne. Manuscrits Daignan du Sendat, par Georges Niel. Auch et Foix, 1861, in-8° de 24 pages.

Catalogue des incunables (19) de la bibliothèque d'Auch, précédé d'une notice historique, par Paul Parfouru, archiviste du Gers. Auch, 1884, in-8° de 20 pages.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, au 1er étage de l'établissement des Thermes, local très convenable, fond ancien organisé en 1841, et surtout depuis 1852, favorisé de l'appui d'Achille Jubinal, député. A récemment acquis le fonds pyrénéen de la bibliothèque Vaussenat (1,500 fr.), et la bibliothèque du général de Nansouty (don), un nouveau legs considérable est annoncé.

Catalogue sur fiches et mss. pour le fond local.

Annexes : Bibliothèque de la Société Ramond.

A la mairie : Bibliothèque populaire circulante, bonne et passablement installée.

BAYONNE, Hôtel de ville, bonne installation.

BÉZIERS. — Manuscrits de la bibliothèque de Béziers, par M. C. Couderc, t. XX du catalogue général, p. 315-323.

BORDEAUX, rue Jean-Jacques Bel, 2. — Installation moderne somptueuse.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de la ville de Bordeaux. Bordeaux, 1830-1856, 8 vol. in-8°. — Sciences et arts, 1830, XVII-816 pages. — Histoire, 1832, XVI-824 pages. — Jurisprudence, 1834, X-338 pages. — Belles-lettres, 1837, XV-531 pages. — Théologie, 1842, XI-720 pages. — Histoire, 1851, XXXIV-394 pages. — Musique, 1856, XII-127 pages.

Bibliothèque municipale de Bordeaux. Catalogue des manuscrits, par J. Delpit. T. I. Bordeaux, 1882, in-4° de XXXIII-462 pages.

Histoire et description de la bibliothèque de la ville de Bordeaux et aperçu des principaux ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, qu'elle renferme, par J.-B. Gergerès, ancien magistrat, bibliothécaire de la ville. Paris, Bordeaux, 1864, in-8° de 276 pages.

Mss. de la bibliothèque de Bordeaux, par C. Couderc. T. XXIII du catalogue général.

Histoire de la bibliothèque de la ville de Bordeaux, par Raymond Céleste. Bordeaux, 1892, in-4° de 82 pages.

CAHORS, dépendances du Lycée. — Manuscrits de la bibliothèque de Cahors, par M. C. Couderc. T. IX du catalogue général (nouvelle série), p. 191-197.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Cahors, 1887, in-8° de XXXIV-721 pages.

Digitized by Google

CARCASSONNE, Grand'Rue, 1; local convenable, bonne installation. — Étude sur les manuscrits de la bibliothèque de Carcassonne, par Ch. Fierville, dans les Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, t. III, p. 118-328.

CASTELNAUDARY longtemps délaissée et dilapidée, encore riche. — Manuscrits de la bibliothèque de Castelnaudary, par C. Couderc. T. XX du catalogue général, p. 307-309.

La bibliothèque de la ville de Castelnaudary, par Auguste Fourès. Albi, 1891, in-8°, 38 pages.

CASTRES, admirablement formée à la Révolution, dilapidée de 1803 à 1868. — Mss. de la bibliothèque de Castres, par C. Couderc. T. XX du catalogue général, p. 311.

Notice sur les bibliothèques publiques du département du Tarn, par Emile Jolibois, p. 16-24. (Annuaire du département, 1870.)

CONDOM, nouvelle mairie; 5,000 volumes. — Mss. de la bibliothèque de Condom, par E. Coyecque. T. XXIV du catalogue général, p. 459-460. L'installation actuelle exige la confection d'un nouveau catalogue qui est en préparation.

FIGEAC, bibliothèque renfermant l'ancien fond de l'abbaye, très négligée.

FOIX, bon local, installation facile à améliorer. — Catalogue des incunables, par Fontes, bibliothécaire. 1893, 16 p. in-8°.

GAILLAC, bibliothèque fort dédaignée jusqu'en 1830; ce qui en reste installé à l'hôtel de ville.

LAVAUR, bibliothèque dilapidée jusqu'en 1861. — Mss. de la bibliothèque de Lavaur, par C. Couderc. T. XX du catalogue général, p. 313.

LECTOURE. — Mss. de la bibliothèque de Lectoure. T. XIII du catalogue général, p. 135.

MOISSAC. — 2,000 volumes abandonnés ou à peu près. Mss. de la bibliothèque de Moissac. T. XIII du catalogue général, p. 143.

MONTAUBAN, à l'hôtel de ville; local tout à fait insuffisant. — Mss. de la bibliothèque de Montauban, par Mouziès. T. XXXI du catalogue général, p. 179-188.

MONTPELLIER, au musée Fabre, une des bibliothèques les mieux installées et les mieux tenues, mais local déjà insuffisant. — Mss. de la bibliothèque de la ville de Montpellier, par Libri. T. I du catalogue général (ancienne série), p. 257-277.

Haenel, col. 246; — Migne, col. 543-552; — Pertz, t. VII, p. 206-207; — Schulte, p. 417-420.

Catalogue des livres légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par l'abbé J.-B.-M. Flottes. Montpellier, 1866, in-8° de xv-617 pages.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier, dite du

Digitized by Google

musée Fabre. Montpellier, 1875-1885, 6 vol. in-8°. — Théologie, jurisprudence, 1875, XIV-550-93 pages. — Belles-lettres, 1876, XIII-676 pages. — Polygraphie, 1878, XV-190-113 pages. — Histoire, 1re partie, 1880, in-8° de IX-400 pages. — Histoire, 2e et 3e parties, 1885, 2 vol. in-8°, paginés VIII-865-1200. — Sciences et arts, 3 vol., 1888-1892, in-8° de XIX-1394 pages. — Supplément, par ordre alphabétique, 1894, in-8°, VIII-435 pages.

Bibliothèque de la ville de Montpellier. Catalogue des ouvrages légués par M. le Dr A.-C. Fages. Montpellier, 1880, in-8° de 455 pages.

Catalogue des ouvrages légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par M. Saint-Albin Reynaud, avocat. Montpellier, 1882, in-8° de 167 pages.

Notice sur la bibliothèque de la ville de Montpellier, par Saturnin Léotard. Montpellier, 1867, in-8° de 22 pages.

Catalogue des ouvrages légués par M. Ch. de Vallat. Montpellier, 1891-1892, 2 vol. in-8° de 1,030 pages.

Catalogue des ouvrages légués par M. Léon Vallat. Montpellier, 1894, in-8°, 207 pages.

A la Faculté de médecine, très importante bibliothèque.

A la Société archéologique, importante bibliothèque, bien tenue.

NARBONNE. — Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Narbonne, par E. Roussel, bibliothécaire. Narbonne, 1867, in-8° de 266 pages.

Catalogue de la bibliothèque..... par J. Tissier, bibliothécaire-archiviste. Narbonne, 1891, 2 vol. in-8° (14 f.).

Mss. de la bibliothèque de Narbonne, par Léon Cadier. T. IX du catalogue général, nouvelle série, p. 91-125.

PAU, à l'hôtel de ville, 46, 126. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Pau, par L. Soulice. Histoire locale. Pau, 1886, in-8° de XXXVIII-393 pages.

Mss. de la bibliothèque de Pau, par le même. T. IX du catalogue général, nouvelle série, p. 65-71.

Notice historique sur la bibliothèque de la ville de Pau, par le même. Pau, 1886, in-8°, XXIX pages.

Au château. Catalogue des livres d'une bibliothèque à Pau (collection Manescau). Pau, 1867, petit in-4° de 348 pages.

Manuscrits de la bibliothèque du palais de Pau, par M. L. Soulice. T. IX du catalogue général, nouvelle série, p. 73-77.

Notice sur la bibliothèque du château de Pau, par M. L. Soulice. Pau, 1894, in-8°, 7 pages.

PERPIGNAN, locaux de l'ancienne Université; 12,000 vol. en 1823, aujourd'hui 33,000. — Catalogue des livres imprimés et mss. de la bibliothèque communale de Perpignan, par A. Fourquet, bibliothécaire. Perpignan, 1897, in-8° de XII-472 pages (5 f.).

Digitized by Google

Catalogue des incunables de la bibliothèque, par P. Vidal, bibliothécaire (sur le point de paraître.)

Mss. de la bibliothèque de la ville de Perpignan, par L. Cadier. T. XIII du catalogue général, p. 77-131.

RODEZ, 4,600 ouvrages. — Catalogue partiel de la bibliothèque de la ville de Rodez, par M. Th. de Rouget. Rodez, 1888, in-8°, IV-278 pages.

Mss. de la bibliothèque de Rodez, par M. C. Couderc. T. IX du catalogue général, nouvelle série, p. 219-240.

La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron possède une remarquable bibliothèque avec quelques précieux manuscrits, charitablement logée par le tribunal dans un local trop exigu pour permettre une installation convenable.

TARBES. — Les renseignements font défaut.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — *Idem.*

Les Bibliothèques publiques; précautions à prendre.

Le journal *le Temps* a publié l'article suivant que nous approuvons de tous points. E. C.

« Les conservateurs des bibliothèques de Lille et de Roanne viennent d'être révoqués de leurs fonctions par les municipalités socialistes de ces deux villes, sans que rien, au point de vue professionnel, ait pu justifier ou motiver semblable mesure. On se trouvait en présence d'engagements pris avant les élections : on a voulu les tenir, sans paraître prendre garde au danger qu'il y avait à toucher à des fonctions considérées jusqu'ici, à juste titre, comme placées hors de la politique.

« Outre l'inconvénient qu'il y a à livrer des situations qui exigent plus que toute autre des connaissances techniques et de longs et patients efforts aux hasards des vicissitudes électorales et à voir ces postes, tout de confiance, occupés tous les quatre ans par de nouveaux venus, qui mettront quatre ans à se mettre au courant et seront renvoyés le jour où ils pourraient commencer à rendre des services, il y a un immense danger à laisser ainsi nos bibliothèques à l'action directe des municipalités.

« Les bibliothèques municipales n'appartiennent pas entièrement aux villes; l'Etat a sur elles des droits imprescriptibles et légitimes, puisqu'elles ont été fondées sur son initiative et qu'elles se développent par son intervention. Il y a laissé en dépôt les livres et les collections provenant des congrégations supprimées par la Révolution, ainsi que les fonds résultant de la confiscation des biens des émigrés; tous

Digitized by Google

les manuscrits et les papiers d'archives lui appartiennent d'après le décret de 1804; il y envoie chaque année les livres que publient les différents ministères et les exemplaires des ouvrages souscrits par le ministère de l'Instruction publique. Les villes ne sont propriétaires que des ouvrages achetés avec les deniers communaux. Telle est la loi consacrée par une jurisprudence constante. A tout prendre, l'État est donc propriétaire des trois quarts des fonds composant les bibliothèques des villes et il est désarmé vis-à-vis des administrations municipales.

« C'est illogique et dangereux. Les livres provenant des vieux fonds, les collections qui n'ont qu'un intérêt bibliographique et historique, les vieilles éditions ne présentent en général, pour les classes où se recrutent les conseillers municipaux socialistes, qu'un très médiocre intérêt. Nous connaissons des conseils que le titre d'*Acta sanctorum* fait entrer en fureur et que le mot de Dieu, inscrit sur le titre d'un ouvrage, excite au plus haut point. Jugeant ces livres inutiles — des bouquins — et quelques-uns dangereux à leur point de vue, la tentation est forte d'en négliger la surveillance et l'entretien, de s'en débarrasser même, et c'est ainsi que le pilon des papeteries ou l'éventaire des bouquinistes ont trouvé dans les bibliothèques municipales des mines imprévues. Cependant, ces livres appartenaient à l'État, à la collectivité, et on n'avait pas le droit d'en disposer. L'État n'en sait rien, n'en a rien su, et le crime a été consommé, comme il le sera partout où les socialistes et les ignorants seront momentanément les maîtres et où les gardiens de nos dépôts seront instables ou ne présenteront point les garanties de capacité nécessaires.

« Il existe, il est vrai, des commissions d'inspection des bibliothèques, créées par ordonnance de 1839, dont les membres, nommés par le ministre de l'Instruction publique, sur la présentation des préfets, ont mission de veiller à la bonne gestion des dépôts. Là où elles fonctionnent, elles sont fréquemment, à cause de leur recrutement le plus souvent exclusivement politique, une gêne; ailleurs et là où elles pourraient utilement servir, comme le maire en est le président, elles ne sont pas convoquées. Quelle action a l'État contre le maire dans ce cas particulier? Aucune que celle que fournissent à l'administration préfectorale, parfois hésitante à les appliquer en la matière, les règlements généraux d'administration publique.

« On s'occupe beaucoup aujourd'hui de décentralisation; une Commission parlementaire fonctionne. C'est le moment de reviser sur ce point, comme on s'apprête à le faire sur d'autres, la loi municipale de 1884 et le décret de décentralisation de mars 1852. Fixer administrativement les dates des réunions des commissions des bibliothèques, les rendre obligatoires et les autoriser à correspondre avec le ministre; assimiler les conservateurs des bibliothèques aux conservateurs des musées et les faire nommer, après concours, par le préfet ou par le

Digitized by Google

ministre, en leur assurant un traitement fixe, ce sont des réformes utiles à opérer et des précautions urgentes à prendre.

« Aujourd'hui qu'il existe un concours pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, que l'Ecole des chartes forme chaque année des promotions de jeunes gens capables, on peut, sans craindre la pénurie de candidats, instituer un pareil concours et inaugurer une semblable réglementation. Ces jeunes érudits, trouvant en province, près de leur pays d'origine, des fonctions de leur goût et présentant un caractère légal de fixité et de sécurité, les brigueront en foule. Nos bibliothèques, nos archives n'en seront que mieux gardées et mieux inventoriées, et l'on coupera court aux fantaisies possibles des conseils municipaux socialistes ou peu lettrés que l'avenir peut nous réserver. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

DAVID LEVAT. — **Géologie : Sur les phosphates noirs des Pyrénées.** — (Communication faite à l'Académie des sciences de Paris, le 21 novembre 1898 [1].

J'ai été appelé à visiter, dans les premiers jours du mois de mai 1888, un gisement de phosphate situé à 32 kilomètres au sud d'Oloron (Basses-Pyrénées). L'aspect caractéristique de la matière, qui ressemble à de l'anthracite impur, son mode particulier de gisement, à la limite du terrain dévonien & de la formation houillère pyrénéenne, m'engagèrent à étudier de plus près la question & à porter mes recherches sur l'ensemble de la formation dévonienne du versant français de la chaine des Pyrénées.

J'ai été assez heureux pour pouvoir, à la suite de mes études sur le terrain, retrouver ces phosphates sur un grand nombre de points, en dehors des Basses-Pyrénées, notamment dans l'Ariège, la Haute-Garonne, & même dans l'Aude & le Tarn. Je suis donc en mesure de faire connaître, au moins dans ses lignes principales, cette nouvelle source de phosphates français, de fixer son niveau géologique & de donner une idée de son importance au point de vue agricole.

Nature des gisements. — J'ai reconnu d'abord que ces gisements ne constituent ni des poches, comme les phosphates de la Somme, ni des amas plus ou moins filoniens, comme les phosphorites du Quercy, mais bien une couche régulière &

1. A la suite de cette publication faite dans les comptes-rendus de l'Académie, de nombreuses concessions pour l'exploitation des phosphates ont été acquises dans les Pyrénées, notamment par des financiers étrangers au pays & même à la France. Puisse au moins notre agriculture en bénéficier. N. D. L. R.

Digitized by Google

puissante, située à un niveau géologique si bien déterminé que j'ai pu le suivre sur toute la longueur des Pyrénées, en le recoupant dans les vallées d'Accous, de Lescun, des Eaux-Bonnes, de Luchon, du Salat, de l'Ariège, aux environs de Prades; puis, remontant vers le nord, dans les Corbières & jusque dans la Montagne-Noire, aux environs de Caunes; nul doute qu'il ne se prolonge dans l'Hérault, où l'horizon classique à Craptolites & à *Cardiola interrupta* a été si bien décrit par MM. de Rouville & Viguier dans leurs publications récentes.

Sans entrer dans le détail de mes reconnaissances sur le terrain, je me bornerai à dire ici que ces phosphates se trouvent invariablement situés au contact du calcaire dévonien supérieur, la *Griotte* des Pyrénées, avec les schistes sus-jacents, attribués soit au Permien, soit au Carbonifère, soit même, d'après les travaux de M. Seunes, au Dinantien.

La composition du niveau phosphaté est sujette à des variations considérables. La continuité de la couche, au point de vue purement géologique, est désormais un fait acquis & indiscutable, mais sa valeur industrielle est, au contraire, très variable & dépend essentiellement de la proximité des voies de communication, élément primordial pour l'utilisation de matières ayant une valeur intrinsèque aussi faible que celle des phosphates.

Nature des phosphates. — Les phosphates des Pyrénées se présentent sous un aspect tout à fait comparable à celui de l'anthracite, tachant fortement les doigts en noir; ils prennent volontiers la texture imbriquée, écailleuse, comme un bulbe d'oignon. On les a décrits maintes fois sous le nom de *schistes noirs*, *schistes charbonneux*, *anthracite impur*, *couche graphiteuse*, *&c.*

Sur certains points privilégiés, notamment sur le grand affleurement dévonien qui forme une bande dirigée est-ouest entre Saint-Girons & Foix, la couche est caractérisée par la présence dans son sein d'une quantité de nodules noirs, brillants, généralement aplatis, dont voici la composition :

Digitized by Google

Analyse des nodules de phosphate de l'Ariège.

Corps dosés.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Acide phosphorique...	32,25	35,45	28,75	32,50	31,28	28,40	29,22
Silice.....	16	8,60	non dosé	non dosé	non dosé	non dosé	14.60
Chaux.....	46,40	49,60	id.	id.	id.	id.	42,20
Oxyde de fer et alumine.	très peu	très peu	id.	id.	id,	0,40	1,78
Équivalent en phosphate tribasique...	70,30	77,28	62,67	70,85	68,20	61,26	63,69

Ces nodules arrivent à former le quart ou le tiers de la masse totale ; mais il y a plus : le remplissage lui-même est formé de matières phosphatées, de telle sorte qu'après criblage & séparation des nodules, le résidu contient encore 14 à 16 % d'acide phosphorique, teneur convenable pour les applications agricoles.

Les matières, d'apparence la plus schisteuse, d'aspect terne, ressemblant à l'ardoise, contiennent encore 7,10 % d'acide phosphorique. Les schistes luisants, contournés, qui enrobent les nodules & qui forment une portion importante de la masse, accusent 11,70 % d'acide phosphorique.

Présence de matières organiques & de l'azote. — Une dernière particularité de ces phosphates noirs, c'est leur association constante avec une proportion de matière organique, qui atteint 25 & 28 % dans certaines parties de la couche. La teneur en azote organique varie entre 3 kilogrammes & 5 kilogrammes à la tonne. Il n'y a pas d'azote nitrique.

La couche atteint fréquemment 8 mètres à 10 mètres de puissance. Les nodules sont concentrés tantôt au toit, tantôt au mur, sur une épaisseur qui atteint 4 mètres. Une circonstance fortuite m'a permis de donner la preuve de la continuité de la présence des nodules en profondeur. A la mine de carbonate de manganèse de Las Cabesses, près Saint-Girons, la galerie du niveau 114, c'est-à-dire située à 114 mètres au-dessous des affleurements, a recoupé la couche à nodules, avec les mêmes caractères & la même teneur qu'en surface.

En résumé, j'ai reconnu dans les Pyrénées l'existence d'un nouveau gisement phosphaté, situé à la partie supérieure du

Digitized by Google

terrain dévonien, entre le marbre ou calcaire griotte & les schistes sus-jacents. Ce niveau se continue dans les Corbières & dans la Montagne-Noire.

Les phosphates se présentent sous un aspect noir brillant rappelant celui de l'anthracite.

La composition de la couche est caractérisée, dans les parties riches, par la présence de nombreux nodules noirs, brillants, durs, généralement aplatis, formés de phosphate de chaux presque pur & dosant 65 à 75 % de phosphate trébasique de chaux.

La gangue qui enrobe ces nodules est elle-même phosphatée. On y constate, en outre, la présence d'une quantité importante de matière organique contenant elle-même de l'azote organique dans la proportion de 3 kilogrammes à 5 kilogrammes par tonne.

La puissance de la couche atteint 8 mètres à 10 mètres. Les nodules sont concentrés tantôt au toit, tantôt au mur du gisement. La continuité de l'enrichissement en profondeur est démontrée par les travaux de la mine de manganèse de Las Cabesses, qui ont recoupé la couche avec nodules à 114 mètres de profondeur.

PAUL DE CASTERAN : **La lande de Boc**. Saint-Gaudens, 1898, 14 pages in-8°.

Cette notice, extraite de la *Revue de Comminges*, t. XIII, concerne cette partie des Hautes-Pyrénées que nous appelons aujourd'hui le Plateau de Lannemezan. Le nom de *Lande de Boc* lui venait de ce que le Diable y présidait au Sabbat sous la forme d'un bouc, selon une croyance populaire dans toute la Gascogne. Parmi les textes que cite l'auteur, tous curieux, nous voyons une ligne de 1388, c'est Froissart, peu rassuré, qui y trouvait « moult périlleux passages pour gens qui seroient avisés. » En effet, bandouliers & malfaiteurs infestaient impunément au Moyen-âge la Lande de Boc lorsque fut fondée la ville de Lannemezan en 1274. M. Paul de Casteran fait le récit de cet établissement & des privilèges des habitants. Il suit à travers les événements l'histoire de la nou-

Digitized by Google

velle ville, & nous renseigne sur les châteaux du voisinage & les communautés riveraines. Il signale les gîtes des pèlerins de Saint-Jacques & montre la persistance au milieu des déserts de la lande des gens sans aveu. Au début du dix-huitième siècle, il ne fallut pas moins de trois régiments pour venir à bout de leurs bandes organisées, & la sécurité ne régna qu'après une terrible répression.

Digitized by Google

NOUVELLES ET CORRESPONDANCES

Dans son numéro du 15 février 1899, le *Bulletin de l'Enseignement secondaire de l'Académie de Toulouse*, excellente publication d'un grand intérêt & trop peu connue, publie l'article suivant que nous prenons la liberté de reproduire, car il est de tous points excellent.

Décentralisation pratique.

« On parle beaucoup de décentralisation, on propose, on discute, on crée sur le papier des conseils régionaux & des groupements de toute sorte, mais dans la pratique rien ne se trouve changé. La campagne continue d'émigrer vers les villes & les villes vers Paris. Les provinciaux n'ont plus en province que leurs intérêts ou leurs habitudes; le cœur, la passion sont ailleurs : on est provincial par nécessité ou par paresse; on l'est rarement par vocation, par libre & enthousiaste adhésion. Aussi toutes les provinces perdent-elles une à une leur saveur propre, leur caractère distinct pour se fondre dans la terne monotonie de ce qu'on appelle dédaigneusement la province. Leur vie, leur âme sont à Paris; c'est à Paris qu'on les aime, c'est de Paris que viennent les félibres & les cadets. Mais, pour elles, il semble que la chaleur se soit retirée de leur corps. On s'étonne de cette force d'attraction qui absorbe tout, qui épuise & vide la nation au profit d'une ville. On veut l'arrêter, la régler tout au moins. Comment le pourra-t-on ?

« Tous les décrets semblent devoir être inefficaces s'ils ne répondent pas à un changement dans les mœurs publiques. Les Français d'autrefois restaient dans leur province parce qu'ils y vivaient pleinement, parce qu'ils y avaient leurs attaches morales, bref parce qu'ils l'aimaient. Le Français d'aujourd'hui déserte facilement la terre où il est né parce qu'il l'aime moins; & s'il l'aime moins, c'est certainement qu'il la connaît moins. En fait, il en ignore l'histoire qui en est la beauté morale, & la géographie qui en est comme la beauté physique; homme, il n'a pas de peine à quitter ce qu'il ignore ou ce qu'il méconnaît.

« Quiconque lui apprendra ce qu'il perd à partir, ce qu'il gagne à rester, fera beaucoup pour lui & pour le sol. On peut dire en ce sens que la décentralisation est avant tout œuvre d'enseignement; si, d'au-

Digitized by Google

tre part, l'on admet que cet enseignement aura sa plus entière efficacité & sa plus forte prise sur les enfants des classes moyennes qui sont aussi les classes dirigeantes, on peut penser que la décentralisation est œuvre d'enseignement secondaire.

« Se fera-t-elle par des programmes revus & modifiés suivant les lieux & les circonstances ? Je suis bien loin de le penser. Les programmes sont excellents, mais par eux-mêmes ils ne peuvent rien. C'est l'application qui importe, & c'est dans l'application qu'on pourrait tenir compte d'éléments pédagogiques peut-être trop négligés jusqu'ici & exercer par là dans le sens voulu une influence sérieuse. Pour que cette influence fût complète & profonde, il faudrait qu'elle fût double, qu'elle eût son action à la fois dans la classe & hors de la classe.

« Le travail de la classe, pour les lettres, consiste surtout en devoirs & en explications d'auteurs. Il serait facile, dans ces deux genres d'exercices de stimuler la curiosité des élèves, en donnant à leurs travaux un intérêt d'actualité, en s'inspirant, pour le choix des sujets, des grands souvenirs de l'histoire locale ou des événements de la vie municipale. Rien n'empêche, par exemple, d'éveiller l'imagination des jeunes Toulousains sur une série de développements qui formeraient comme une revue de Toulouse à travers les âges, depuis les Gallo-Romains jusqu'à leurs descendants actuels, en passant par le royaume wisigoth, l'invasion arabe, les incursions normandes, la civilisation des troubadours, la lutte des albigeois, & toutes les tragédies qui font la vie sanglante & passionnée de la cité. Pour les explications d'auteurs, il serait plus utile encore & plus aisé de les animer, de les colorer par des rapprochements fréquents avec ces paysages, avec des caractères, avec des événements connus. Pourquoi ne pas rappeler la situation de Vieille-Toulouse pour faire comprendre l'emplacement & la destination de l'oppidum des Romains ? Pourquoi hésiter à marquer la parenté de caractère qui existe entre la nature grecque & la nature méridionale française, entre l'âme grecque & l'âme méridionale ? Ces rapprochements seront parfois arbitraires. trop généraux, trop sages, je le veux bien ; mais tels quels, ils suffisent à de jeunes lecteurs, ils piquent leur curiosité, ils provoquent leur réflexion, ils vivifient la lettre morte des textes anciens, & c'est ce qui importe avant tout. Même quand il s'agit de textes français, on ne saurait croire combien la lecture en classe gagne à être éclairée par l'évocation d'une scène rurale, à laquelle tous ont pu assister, ou d'un monument que tous ont pu contempler. La peinture souvent serait d'un précieux secours dans les villes pourvues d'un musée assez riche ; quel avantage que d'éclairer une description par un tableau & de fortifier l'impression littéraire par l'impression artistique ! Dans la sculpture, enfin, dans l'architecture d'une ville comme Toulouse, quels appuis ne trouverait-on pas pour faire comprendre l'art romain, l'art gothique & l'art de la Renaissance ?

Digitized by Google

« Hors de la classe, il est une catégorie d'élèves, celle des internes, sur laquelle l'action du Lycée continue à se faire sentir. Il me semble qu'on pourrait tirer grand parti, pour le but que nous nous proposons, des promenades du jeudi & du dimanche, & les transformer en excursions attrayantes & instructives qui auraient toutes pour objet d'apprendre aux jeunes gens la beauté particulière & intime du pays sur lequel ils vivent. Tout pays a sa lumière, sa physionomie, sa grandeur; mais ne voit pas qui veut; il faut apprendre à lire dans un paysage comme dans un livre, & l'enfant, qui y aura été exercé par de fréquentes promenades à pied, sentira mieux la nature que celui dont l'attention n'aura pas été dirigée de bonne heure vers ce qui seul vaudrait la peine de vivre, vers la source de toute joie & de toute harmonie. Un bon guide ne négligerait pas non plus, tout en élevant la sensibilité de ses élèves par l'admiration, de leur fortifier l'intelligence de quelques connaissances pratiques. Il leur enseignerait à s'orienter, à déchiffrer une carte de l'état-major ou de l'intérieur, à tracer un programme d'excursion, toutes choses dont l'ignorance empêche souvent les habitants d'une terre de la connaître & les prive par là du meilleur des plaisirs. Ce plaisir, nos élèves le connaîtraient, &, loin d'abuser de la liberté qu'on leur laisserait, ils auraient à cœur de s'en rendre dignes & d'en reconnaître le bienfait par leur bonne tenue pour peu qu'on sût les prendre. J'ai vu, au Lycée de Pau, partir ainsi en montagne, sous l'autorité de deux ou trois professeurs respectés, de petites caravanes d'internes qui chaque fois revenaient enchantés de leur course & promettaient de faire un jour des alpinistes convaincus. Quant aux externes de ma classe, dès ma première exhortation, ils s'étaient enrôlés dans la Société des Excursionnistes, composée en grande partie de professeurs & d'élèves du Lycée : presque tous les dimanches ils nous suivaient à la montagne. Je suis persuadé qu'ils n'auront pas perdu leur temps, que ceux-là aimeront leur pays & que, sans parler du bénéfice d'un sentiment aussi réconfortant, ils auront acquis des qualités d'assurance, de sang-froid, d'énergie physique & morale. Ils auront été à une bonne école de volonté.

« Ceci m'amène à traiter d'un dernier point qui me semble particulièrement important dans cet essai de décentralisation pratique : les rapports du professeur avec ses élèves. Il est évident qu'un apôtre de la décentralisation aurait mauvaise grâce à se cantonner dans ses obligations strictes, à se renfermer chez lui, à n'avoir avec les habitants de la ville où il professe que des relations maussades & à les bouder de n'être pas des Parisiens. Au lieu de dénigrer de parti pris tout ce qui nous est étranger ou déconcertant, tâchons de le comprendre; n'ayons pas toujours les yeux sur Paris; vivons dans la ville où nous sommes comme si nous devions y être toujours; tâchons de nous faire des relations dans toutes les classes de la société, & d'entrer dans leur caractère pour en voir le fort & le faible. Les villes sont comme les hom-

Digitized by Google

mes ; ce n'est que par un jugement superficiel qu'on les croit d'abord banales & sans relief ; mais à les mieux fréquenter on leur trouve toujours une empreinte originale & des ressources inconnues. — Étudions le caractère de la race dont la jeunesse nous est confiée ; en vertu de certaines de ses dispositions innées, en vertu de certains traits de son tempérament, il doit y avoir des moyens plus puissants que d'autres d'entrer en communication avec elle, de l'enrichir, de l'améliorer : trouvons-le. La sympathie nous y aidera beaucoup, & aussi la fréquentation des familles dont nous mènerons un moment l'existence, dont nous partagerons les préoccupations. Si une fois nos élèves voient que nous leur donnons l'exemple par la conduite aussi bien que par la parole, & que nous pratiquons le respect qu'on doit à leur pays, tout en aimant le nôtre propre, ils seront vite gagnés, & ils voudront à leur tour porter la bonne parole. En attendant, c'est à nous, par une dépense généreuse de nos forces, par une intelligence curieuse de toute noble manifestation sociale & avide de s'y associer, c'est à nous de commencer & de donner sans compter notre activité à l'activité de la cité que nous habitons. » R. S.

STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Propriétaire-Gérant : Dr F. GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7634

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

RUE DES TOURNEURS, 45, A TOULOUSE

ABONNEMENT : 12 FRANCS

REVUE DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

Paraissant tous les deux mois, par livraisons de 100 *pages*

AVEC FIGURES & PLANCHES

La **Revue** publie l'analyse de tous les ouvrages concernant les Pyrénées, LA FRANCE MÉRIDIONALE, l'Espagne.

Le prix des dix volumes parus, pris ensemble, 100 francs.

Le prix d'un volume isolé reste fixé à 15 francs.

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 7914

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. Ueber

Digitized by Google

Digitized by Google